



# *Atlas des Paysages*

*Bertrand Le Boudec & Hélène Izembart*

# La Somme <sup>de</sup> *II. Six entités paysagères*



**Direction régionale de l'environnement**

**PICARDIE**



*Atlas des paysages*  
La Somme





Les dessins, photographies et textes  
de ce document ne peuvent être reproduits  
sans l'accord de l'atelier Traverses  
et de la Diren Picardie.





*A Jean-Michel Milliex, André Schuch & Philippe Rebuffet  
qui enseignent si bien le plaisir et la dignité de ce métier*

*Cet atlas des paysages a été réalisé entre 2003 et 2006,  
sous l'autorité de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie,  
assistée par  
le Conseil Général de la Somme,  
le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Somme,  
la Direction Départementale de l'Équipement,  
le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine,  
la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
le Service des Archives Départementales  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles  
le Conseil Régional de Picardie  
Le Comité Régional du Tourisme de Picardie  
le Comité Départemental du Tourisme de la Somme*

*Ouvrage conçu, écrit et illustré  
par  
Bertrand Le Boudec, architecte & Hélène Izembart, paysagiste  
ATELIER TRAVERSES, 1 RUE DUMÉRIL, PARIS XIII<sup>e</sup>*

*Cartographie, Pascal Chevallier  
Mise en page, Paul André Tanc  
Dessins Bertrand Le Boudec*

ISBN 978-2-11-097199-9



*Illustration de couverture: Silhouette du Crotoy  
Dessin page précédente: renclôtures de Cambron (vallée de la Somme)*

*Bertrand Le Boudec & H el ene Izembart*

*Atlas des Paysages*  
**La Somme**

*II. Six entit es paysag eres*

*Direction R egionale de l'Environnement de Picardie*



*L' espace de notre vie  
n'est ni continu,  
ni infini,  
ni homogène,  
ni isotrope.  
Mais sait-on précisément où il se brise,  
où il se courbe,  
où il se déconnecte  
et où il se rassemble?  
On sent confusément des fissures,  
des hiatus,  
des points de friction,  
on a parfois la vague impression que ça se coince quelque part,  
ou que ça éclate,  
ou que ça cogne.  
Nous cherchons rarement à en savoir davantage  
et le plus souvent nous passons d'un endroit à l'autre,  
d'un espace à l'autre  
sans songer à mesurer,  
à prendre en compte ce laps d'espace.  
Le problème n'est pas d'inventer l'espace,  
encore moins de le ré-inventer  
(trop de gens bien intentionnés sont là aujourd'hui pour penser notre environnement...)  
mais de l'interroger,  
ou, plus simplement encore, de le lire;  
car ce que nous appelons quotidienneté  
n'est pas évidence, mais opacité :  
une forme de cécité,  
une manière d'anesthésie.  
C'est à partir de ces constatations élémentaires  
que s'est développé ce livre,  
journal d'un usager de l'espace.*

Georges Perec  
Préface d'*Espèces d'espaces*. Edition Galilée, 1974

## Sommaire

<i>Lire et interroger les paysages</i> <i>Six entités &amp; trente-quatre sous-entités</i> .....	10
<i>Index des 783 communes</i> .....	310
<i>(Bibliographie et glossaire sont joints au premier tome)</i>	
<i>Crédits iconographiques</i> .....	313

L'Amiénois.....	64
<i>Le coeur historique de la Picardie</i>	
<i>La permanence de traces historiques</i>	
<i>Un plateau structuré par sept rivières et leurs réseaux de vallées sèches</i>	
<i>La permanence d'une tradition agricole</i>	
<i>Les évolutions des structures du quotidien</i>	
Mutations	
<i>Le rayonnement territorial d'une capitale régionale en expansion</i> .....	76
Secteurs d'enjeux paysagers.....	78

## Ponthieu, Doullennais & Authie

## Amiénois

## Santerre & Vermandois

Ponthieu, Doullennais & vallée de l'Authie.....	16
<i>La permanence des traces historiques</i>	
<i>Un long plateau, cerné et entaillé de vallées</i>	
<i>Tradition agricole, vestiges d'industrie textile et tourisme en expansion</i>	
<i>Bâti et évolutions</i>	
Mutations	
<i>Un territoire agricole en mutation,</i> <i>longé par de nouvelles infrastructures</i> .....	26
Secteurs d'enjeux paysagers.....	28
La vallée du Scardon	
<i>Entre Saint-Riquier et Abbeville</i> .....	30
La vallée de la Maye et la forêt de Crécy	
<i>Un centre historique et touristique du Ponthieu</i> .....	34
Les plateaux du Ponthieu	
<i>La ligne de partage des eaux entre la Somme et l'Authie</i> .....	40
La haute vallée de l'Authie et le Doullennais	
<i>Un territoire rural au long passé de frontière</i> .....	44
La basse vallée de l'Authie	
<i>Le berceau historique et touristique du Ponthieu</i> .....	50
Les vallées de la Fieffe, de la Domart et de la Nièvre	
<i>Le creuset du groupe textile Saint Frères</i> .....	56

Les paysages de la métropole amiénoise.....	80
<i>Une cité gauloise, une ville romaine, un centre du monde médiéval</i>	
<i>Une tradition d'industries textiles, une ville de "maisons"</i>	
<i>Une ville symbole de la Seconde Reconstruction</i>	
<i>Développement et intercommunalité</i>	
La basse vallée de l'Ancre	
<i>Un ensemble de patrimoines historiques et paysagers remarquables</i> .....	86
Le secteur du souvenir de la Grande Guerre	
<i>De la haute vallée de l'Ancre à Péronne</i> .....	92
La vallée de l'Hallue	
<i>La permanence des structures agraires et de châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	98
Les plateaux du nord-Amiénois	
<i>Plateaux cultivés et vallées sèches de l'ancienne forêt de Vicogne</i> .....	102
Autour du Saint-Landon	
<i>Plateaux, vallées et vallons</i> .....	110
Poix, Evoissons et Parquets	
<i>Un ensemble remarquable de vallées sèches et humides</i> .....	114
La vallée de la Selle	
<i>Une vallée de tradition industrielle</i> .....	122
La vallée de la Noye	
<i>Le Bosquel, village prototype de la Seconde Reconstruction</i> .....	126

Santerre & Vermandois.....	134
<i>Des plateaux de grandes cultures, parmi les plus riches de France</i>	
<i>La permanence des traces historiques</i>	
<i>Les cicatrices de la Grande Guerre et le patrimoine de la Reconstruction</i>	
<i>Les structures du quotidien</i>	
Mutations	
<i>Un territoire agricole en modernisation constante et</i> <i>traversé d'axes d'échanges qui drainent de nouveaux pôles d'activités</i> .....	146
Secteurs d'enjeux paysagers.....	148
Le coeur du Santerre	
<i>Un plateau fertile mis en scène par ses axes d'échanges</i> .....	150
Vallées de la Luce et de l'Ingon	
<i>Des incisions discrètes sur le plateau du Santerre</i> .....	156
La vallée de l'Omignon et les plateaux du Vermandois	
<i>Une vallée cernée d'axes d'échanges et d'agro-industries</i> .....	164
Les collines du Vermandois	
<i>Les paysages de l'ancienne forêt d'Arrouaise</i> .....	168
La vallée de l'Avre et des Trois-Doms	
<i>Une limite géographique, un axe historique, un pôle industriel</i> .....	172

## Vimeu & Bresle

Vimeu & Bresle.....	178
<i>Des plateaux de grandes cultures ponctués de villages bocagers</i>	
<i>Au nord et au sud, des vallées aux versants dissymétriques</i>	
<i>La permanence des traces historiques</i>	
<i>L'alliance d'une empreinte agricole et industrielle</i>	
<i>Les structures du quotidien ; formes et implantations urbaines</i>	
<i>Friches industrielles, lotissements, ZA, ZI ...</i>	
<b>Mutations</b>	
<i>Deux autoroutes en sept ans, un parc éolien en construction, des mouvements de développement urbain fortement contrastés .....</i>	
	190
<b>Secteurs d'enjeux paysagers.....</b>	<b>192</b>
<b>La Bresle, la Vimeuse et le Liger .....</b>	<b>194</b>
<i>La Bresle, une vallée large et profonde, couronnée de boisements, dont les fonds sont marqués par l'industrialisation.</i>	
<i>Vallée de la Vimeuse, vallée du Liger</i>	
<b>Le Vimeu industriel</b>	
<i>Un plateau ponctué de bourgs industriels.....</i>	
	200
<b>Le plateau agricole du Vimeu</b>	
<i>Un plateau agricole largement défriché.....</i>	
	204
<b>Les vallées vertes du Vimeu.....</b>	<b>208</b>
<i>Vallées alluviales et fonds :</i>	
<i>des paysages intériorisés, souvent structurés par la végétation</i>	
<i>La préservation des formes de bâti traditionnel</i>	

## Vallée de la Somme

Vallée de la Somme.....	214
<i>L'axe géographique, historique et économique du département</i>	
<i>Géographie</i>	
<i>Oppidas, châteaux et fortifications</i>	
<i>Le jeu des échanges dans la vallée</i>	
<i>Une tradition d'occupation des sols bouleversée par deux guerres puis remise en cause par les formes d'urbanisation récente</i>	
<i>1770-1835, la canalisation de la Somme</i>	
<b>Mutations .....</b>	<b>228</b>
<b>Secteurs d'enjeux paysagers.....</b>	<b>230</b>
<b>De la source au canal du Nord</b>	
<i>Un paysage plat, peu urbanisé, traversé de canaux fréquentés.....</i>	
	232
<b>Les boucles de la Haute-Somme</b>	
<i>Une succession de paysages remarquables, préservés des axes de circulation.....</i>	
	238
<b>La traversée d'Amiens</b>	
<i>La façade la plus industrielle du fleuve.</i>	
<i>Usines &amp; Hortillonnages.....</i>	
	244
<b>La vallée de la Basse-Somme</b>	
<i>L'axe historique et commercial du département.....</i>	
	248
<b>Le canal maritime et l'estuaire de la Somme</b>	
<i>Un territoire lentement conquis sur les marées.....</i>	
	254

## Littoral picard

Le Littoral Picard.....	258
<i>La façade maritime du département et de la région</i>	
<i>Un cordon littoral sans cesse en mouvement</i>	
<i>Une diversité de paysages remarquables : falaises digue de galets, dunes, estuaires, polders et marais arrière-littoraux</i>	
<i>La permanence de traces historiques</i>	
<i>L'économie</i>	
<i>L'exploitation des galets, entre industrie, culture et tradition locale</i>	
<i>Le tourisme balnéaire</i>	
<i>Les structures d'habitat</i>	
<b>Mutations</b>	
<i>Reconnaissance paysagère, urbanisation touristique</i>	
<i>et mutations agricoles.....</i>	
	276
<b>Secteurs d'enjeux paysagers.....</b>	<b>278</b>
<b>Falaises vives et vailleuses</b>	
<i>Une façade maritime instable</i>	
<i>Un cordon de falaises en limite de plateau.....</i>	
	280
<b>Les bas-champs de Cayeux</b>	
<i>Un paysage original de polders.....</i>	
	284
<b>Les baies de Somme et d'Authie</b>	
<i>Slikkes &amp; mollières, des horizons soumis au rythme des marées.....</i>	
	294
<b>Le Marquenterre,</b>	
<i>Un paysage de bas-champs, de dunes et de marais.....</i>	
	300

# Lire et interroger les paysages

## Six entités & trente-quatre sous-entités

“ *La structure des lieux n'est pas une condition fixe, éternelle. En règle générale, les lieux se transforment et même rapidement. Cela ne signifie pas que le “genius loci” doit changer, ou même être perdu. La “stabilitas loci” est une condition nécessaire à la vie humaine. Protéger et conserver le “genius loci” signifie en fait en actualiser le sens dans un contexte historique toujours nouveau.* ”

*L'histoire d'un lieu devrait être celle de sa réalisation permanente.”*

Christian Norberg Schulz,  
*Genius loci*, Edition Electa, 1979

Devant nous, le paysage s'étend : vallonnements légers, sillons réguliers, vert tendre des premières levées d'automne, brun luisant des derniers labours. Des nuages aussi, de beaux nuages travaillés et changeants qui se teintent d'une pointe d'ocre pour découvrir un léger pan de ciel bleu.

L'oeil regarde le paysage silencieux. Il essaye de le comprendre, partagé entre le plaisir de goûter un instant encore, son harmonie rassurante, et le besoin de définir ce qui en fait le charme, la spécificité, la fragilité peut-être.

Peu à peu, l'oeil note des similitudes. Il se souvient. Ailleurs, il a déjà remarqué ce même contraste entre de longs plateaux cultivés et des fonds de vallée touffus et humides où se serrent des villages de brique et de torchis. Ailleurs, il garde la mémoire de ces mêmes horizons ponctués de bois roux d'où émerge la pointe des clochers. Ailleurs aussi, ces hautes granges alignées le long des rues qui racontent des siècles de moissons. Plus loin, il y a le souvenir qu'il sait douloureux encore, d'usines devenues silencieuses et d'un nombre accablant de cimetières de guerre.

L'oeil regarde et cherche à saisir la structure des paysages, la mémoire qu'ils contiennent, le mouvement qui les anime. L'oeil essaye de cadrer, de trouver l'angle d'approche, de régler la profondeur de champ. Il sait que chaque élément a son importance dans un paysage, la moindre branche d'aulne, la poule d'eau la plus inquiète blottie dans les fourrés, et jusqu'aux horizons bleutés qui se laissent à peine deviner. Tout compte écrivait Paul Claudel, “ *du plus grand ange qui louvoie, jusqu'au plus petit caillou sur le chemin* ”. Mais par où commencer pour lire un paysage ?

*Un ouvrage en deux tomes*

Le paysage est en grande partie une question d'échelle. Après un premier tome qui réunit un ensemble de données commune à l'ensemble du département, ce

second volume propose de prolonger l'analyse en réduisant progressivement le champ de vision jusqu'au gros plan. Muni des clefs de lecture thématiques du premier tome, ce second volume est structuré en six parties, qui correspondent aux six grandes entités historiques de la Somme : le Ponthieu, l'Amiénois, le Santerre et le Vermandois, le Vimeu, la Vallée de la Somme, et le Littoral Picard. Ces six entités seront à leur tour subdivisées en trente-quatre sous-entités qui elles-mêmes feront l'objet de gros plans sur une série de points de vue remarquables.

Les six grandes entités sont connues et identifiées. Elles ont une histoire qui se fonde en partie sur des caractères géomorphologiques ou des logiques hydrographiques. Elles se distinguent par leur économie, leur densité et certaines traditions culturelles. Si l'actualité et la pertinence de ces distinctions régionales peuvent paraître un rien surannées à une époque tentée par la globalisation dominante, on plaidera au contraire, pour la réalité de cet héritage, pour le temps qu'il contient et pour l'attachement territorial qu'il suscite. La toponymie en témoigne : nombreuses sont les communes qui se revendiquent toujours aujourd'hui *-en Santerre, -en Vermandois, -en Amiénois, -en Ponthieu, ou -en Vimeu.*

Ces six entités forment l'armature des six chapitres de ce second tome. Chacun d'eux s'ouvre sur un préambule qui reprend les thèmes abordés dans le premier volume : la permanence des traces historiques, les grandes lignes du socle géographique, le poids des données économiques, la spécificité des formes d'habitat, et les dynamiques auxquelles chacun de ces territoires est aujourd'hui confronté.

Le caractère de ces paysages est ensuite décliné à travers trente-quatre sous-entités. Cette subdivision, forcément subjective, vise moins à tracer des lignes de rupture à travers le territoire, qu'à établir au contraire, des

continuités thématiques, des prolongements logiques et des parentés de voisinage, en évitant “*le blanc des cartes*”, cher au poète Emmanuel Hocquard. La délimitation se fonde pour une grande part sur des bases géographiques (le flux d’une rivière, les méandres d’un fleuve, un cordon des falaises, l’espace d’un plateau défini par ses vallées limitrophes). Elle repose parfois sur des structures végétales ou agraires (la forêt de Crécy, les bas-champs du Marquenterre). Elle peut être structurée par le poids de l’histoire (le secteur du souvenir de la première guerre mondiale, le patrimoine archéologique de la basse vallée de l’Ancre). Elle est déterminée dans certains cas par l’activité économique (la serrurerie du Vimeu, le patrimoine balnéaire, le berceau de l’empire textile Saint Frères, ou l’axe d’échanges fondamental que constitue la Basse-Somme). L’ensemble réunit sur une période donnée, un constat homogène des paysages de la Somme, fruit d’une expérience directe de centaines d’heures d’observation de terrain, et complété d’une recherche d’archives qui tente de raviver la mémoire des lieux et de faire comprendre les mécanismes qui les structurent.

Chaque entité et chaque sous-entité s’organisent selon un même corpus. Un texte fixe les repères essentiels et invite à des prolongements éventuels. Placée en vis-à-vis, une carte (à une échelle variable selon les dimensions du territoire abordé), donne une vision d’ensemble de la traduction de ce thème sur le territoire et autorise la comparaison de nombreux détails qui, vus du sol, pourraient ne sembler qu’être le fruit du hasard ou dépourvus de sens.

Sur ces cartes ont été ajoutés des flèches bleues (pour indiquer un point de vue révélateur), des pointillés, (pour désigner un itinéraire privilégié), des ellipses, (pour signaler un ensemble remarquable) et parfois des commentaires, afin que ces documents soient avant tout des outils, pour tous ceux qui -de près ou de loin- participent à l’aménagement du paysage.

Dans l’espace nécessairement restreint de ce second volume, il a été décidé de privilégier les atouts et les éléments identitaires sur lesquels peut être fondé une politique de paysage. Sans les gommer tout à fait, il a donc fallu accorder une place secondaire à l’exposé des dérives, des maladroites ainsi qu’à tous les éléments qui participent à l’encombrement ou la banalisation des paysages. Ces questions sont cependant traitées dans le premier tome et elles font l’objet ici, au sein de chaque chapitre, d’un paragraphe et d’une carte dite, “des enjeux”.

Comme dans le premier tome, les photographies sont légendées et s’attachent à proposer une diversité d’approches, d’échelles et de points de vue. Les vues panoramiques, se complètent de la silhouette de bâtiments, de détails de texture, du reflet d’une mare ou des frondaisons d’un sous-bois. L’ensemble se propose d’évoquer la diversité d’une palette de paysages qui ne se laisse pas aisément résumer sur une double page, et pour inviter à prolonger les parcours ou découvrir d’autres facettes de ce territoire, on trouvera dans les marges, de loin en loin, une citation, un poème ou un dessin. Les paragraphes de ce second volume sont ainsi régulièrement ponctués de coupes-perspective. Situés et légendés, ce type de dessins analytiques s’inscrit dans une longue tradition héritée des géographes et des officiers de cartographie. Ils renouent avec la vue panoramique qui est la perception première des paysages et invitent à l’observation -parfois la contemplation- d’où naît le désir premier de comprendre les lieux. Conclure peut être sur ce point, en laissant à Pierre Teilhard de Chardin\* le soin de dire le sentiment de rayonnement que peut donner parfois, l’intelligence des paysages :

*Qu’arrive-t-il au promeneur si les hasards de la course le portent en un point naturellement avantageux (croisement de routes ou de vallées) à partir duquel non seulement le regard, mais les choses rayonnent ? Alors le point de vue subjectif se trouve coïncider avec une distribution objective des choses. La perception s’établit dans la plénitude. Le paysage se déchiffre et s’illumine. Tel pourrait bien être le privilège de la connaissance humaine.*

\* Pierre Teilhard de Chardin,  
*Le phénomène humain*. Ed du Seuil, 1956

NOTA BENE

. Sauf exception les chiffres de la population cités, sont ceux du recensement Insee 1999, sans double compte.

. Depuis 2006, toutes les nationales (à l’exception de la N 25) ont été rétrocédées au département, elles ont donc changé de numérotation. Pour des commodités de lecture, il a cependant été décidé de conserver sur les cartes les anciennes appellations.

# Six entités paysagères

Six grandes entités paysagères ont été retenues. Certaines, comme le Littoral picard ont une identité forte, reconnue, et clairement délimitée, d'autres présentent des limites géographiques moins affirmées et de ce fait, des transitions plus importantes avec leurs territoires voisins.

L'identification et le découpage des entités paysagères repose sur une diversité d'approches : la perception de terrain, l'analyse d'archives historiques, et le croisement de sources cartographiques.

Pour prolonger ces recherches, d'autres documents pourraient éventuellement proposer des cadrages différents, telles, la carte des régions géographiques de l'INSEE, ou les cartes des "petites régions naturelles" définies par l'Office National des Forêts, ou la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

## Le Vimeu & la Bresle

Situé au sud-ouest du département, ce paysage de plateau est cerné au sud, par la vallée de la Bresle et au nord par un réseau de vallées sèches ouvertes sur la vallée de la Somme. Si la géographie offre à l'ouest une limite claire (la rupture entre le plateau et la plaine maritime), à l'est en revanche, la limite est plus culturelle, liée à l'histoire, la toponymie ou les caractères locaux.



## Le Littoral picard

Le Littoral picard constitue l'unique ouverture du département de la Somme et de la Picardie sur la mer. Il s'étend entre l'embouchure de la Bresle au sud, et l'estuaire de l'Authie au nord.

La baie de Somme le scinde en deux parties.

Du sud au nord s'organise un paysage de falaises crayeuses "vives" puis "mortes", poursuivi par un poulcier de galets, puis des cordons dunaires protégeant, en retrait, des territoires de marais poldérisés depuis le Moyen-Age

## Ponthieu, Authie & Doullennais

Situé au nord-ouest du département, ce paysage de plateaux est encadré de vallées. Les limites territoriales sont claires : à l'ouest, la plaine maritime, au nord, la vallée de l'Authie, au sud, la vallée de la Somme, et à l'est, la vallée de la Petite Nièvre, une des limites historiques du Ponthieu. Située au coeur du Ponthieu, la forêt de Crécy est un de ses éléments remarquables.



### L'Amiénois

Cernant la capitale picarde, l'Amiénois est un grand plateau entrecoupé de vallées sèches et humides. La vallée de l'Avre le sépare du Santerre ; celle de l'Authie le distingue de l'Artois et du Cambrésis. A l'ouest, la Nièvre est une des limites historiques du Ponthieu, tandis qu'au sud-ouest, la rivière d'Airaines l'isole du Vimeu. Au sud, dans l'Oise, l'Amiénois rejoint le plateau picard .



### La vallée de la Somme

La vallée de la Somme constitue l'épine dorsale historique et géographique de son département homonyme.

Quatre types de paysages se succèdent d'amont vers l'aval : D'abord une vallée peu marquée qui affleure les horizons du Santerre, puis un relief plus accusé provoquant en Haute-Somme, le dessin de huit grands méandres.

A l'aval d'Amiens, un élargissement de la vallée, constituant un des axes historiques de circulation entre l'Angleterre et Paris.

Enfin, à l'ouest d'Abbeville, un paysage d'estuaire, organisé par un long canal maritime qui collecte les eaux du fleuve, le temps des marées.

### Santerre & Vermandois

Situé à l'est du département, ce paysage de plateaux est scindé par la vallée de la Somme. Le Santerre occupe la rive gauche, le Vermandois la rive droite.

Les limites du Santerre et du Vermandois relativement arbitraires, sont liées au découpage des départements sous la Révolution. Elles sont néanmoins structurées par la vallée de l'Avre et dans l'Oise, par les collines du Noyonnais.

*Ponthieu, Doullennais & Vallée de l'Authie*  
*Environs de Saint-Riquier*





“ C’est un paysage où tout est visible ;  
les collines ne sont pas assez hautes,  
ni les bois assez profonds  
pour créer l’invisible.  
Tout est ouvert ici  
et la poésie n’a pas où se cacher.  
Cependant le vert partout présent  
s’y trace,  
l’eau partout présente s’y joint,  
les arbres luttent contre les eaux,  
les vents, sont bien plantés,  
la poésie a déjà là ses empreintes,  
elle vient. Les grandes plaines  
sont le seuil de son silence.”

Pierre Garnier, *Lenteur de la Terre*,  
in *La Picardie, Verdeur dans l’âme*,  
Éditions Autrement 1993.

## Ponthieu, Doullennais & Vallée de l’Authie

### Morphologie

Le Ponthieu est un vaste plateau de plus de 1000 km<sup>2</sup>, situé au nord-ouest de la Picardie. Ce territoire est limité au sud par la vallée de la Somme, au nord par la vallée de l’Authie et à l’ouest par les marais de la plaine littorale. Seule la limite est, ne repose pas sur une assise géographique ; l’Histoire et les échanges l’ont amené à fluctuer parmi les vallées affluentes à la Nièvre. Le Doullennais, quant à lui, est la région de Doullens, longtemps intégré au Ponthieu, il se résume aujourd’hui au bassin versant de la haute vallée de l’Authie.

Le relief s’organise autour du partage des eaux des bassins versants de la Somme et de l’Authie. L’altitude culmine à 160 m au nord de Luchaux. Elle est inférieure à 10 m à la limite de la plaine littorale. La planimétrie du plateau, presque absolue vers la forêt de Crécy, est modelée en périphérie par le réseau des vallées affluentes aux deux fleuves.

### “ Le pays du pont ”

Le Ponthieu est historiquement le pays du pont, le “*Pagus Pontibus*” des Romains, celui où la voie d’Agrippa, tracée entre Boulogne et Amiens franchit l’Authie. Le territoire deviendra sous Clovis, le Grand Duché de la *Francia Maritima seu Pontica* qui englobait toute la région côtière comprise entre l’Escaut et la Seine. Cinq siècles plus tard, il sera recentré dans un comté du Ponthieu, berceau d’une dynastie disputée entre la France et l’Angleterre, qui deviendra une des composantes majeures du royaume de France, jusqu’à la chute de la monarchie. D’abord épine dorsale d’un territoire étendu jusqu’à la Canche, l’Authie deviendra frontière jusqu’au traité des Pyrénées, que signera Louis XIV en 1659.

Plusieurs communes portent l’épithète *-en Ponthieu* (Crécy, Bernay, Maison, Millencourt, Nouvion). Quelques-unes font référence à la forêt (Forest-Montiers, Forest-l’Abbaye). Quelques autres témoignent de leur attachement aux rivières et sur ce point, à l’exception de Fontaine-sur-Maye, c’est l’Authie qui domine avec Authie, Authieule, Dompierre, Villeroy et Vitz-sur-Authie.

### Caractéristiques du paysage Structures végétales et agraires

Le paysage s’organise entre les grandes cultures qui occupent les plateaux, les boisements qui soulignent les reliefs, et les pâtures bocagères qui s’étendent dans les fonds de vallée et sur les sols plus argileux proches du littoral. Avec plus de 4 300 hectares, la forêt de Crécy est le principal massif forestier du département et le seul de cette importance à être ouvert au public. Dans le Doullennais et dans la partie est du Ponthieu, le relief explique la permanence de structures agraires en rideaux et la conservation de larris (Boisbergues, Occoches, Autheux).

### Patrimoine urbain & vernaculaire

Le Ponthieu et le Doullennais sont des territoires de longue tradition agricole. L’industrie textile, profondément ancrée dans les paysages, a disparu au terme des grandes restructurations des Trente Glorieuses. La région bénéficie cependant d’atouts pour développer le tourisme. Elle réunit trois sites de notoriété nationale (la forêt de Crécy, l’abbaye de Valloires et l’abbaye de Saint-Riquier). L’ouverture récente de l’A16 et de l’A28, la proximité du littoral et de la vallée de la Somme lui ouvrent de grandes potentialités de valorisation sur des secteurs comme les vallées de l’Authie, de la Maye et de la Grouche.

Abbeville, capitale du Ponthieu et deuxième ville du département regroupe 24 500 habitants. Pôle d’activités départemental, la ville concentre les infrastructures économiques, ferroviaires, routières et depuis peu autoroutières. Le phénomène de périurbanisation y est sensible sur un territoire de quinze kilomètres alentour. Doullens, ancienne sous-préfecture, réunit 6 300 habitants et concentre à une moindre échelle les activités tertiaires de la haute vallée de l’Authie. À l’exception de l’urbanisation continue des bords de Nièvre, la plupart des communes sont de taille modeste et leur densité de population est inférieure à la moyenne nationale.



## La permanence des traces historiques

Haut Moyen-Age, un grand duché puis un comté du Ponthieu

Sous Clovis, le Grand Duché de la **Francia Maritima seu Pontica** englobait toute la région côtière comprise entre l'Escaut et la Seine. Preuve de son importance, Charlemagne en confia le gouvernement à son gendre Angilbert. Une partie de cette France maritime fut ensuite rattachée aux Flandres et, à ce duché de Ponthieu, succéda vers le X<sup>e</sup> siècle un comté de Ponthieu qui s'étendait entre la Bresle et la Canche. Loin d'être une frontière, l'Authie fut en fait le cœur historique du Ponthieu.



La permanence des routes romaines  
Pont romain de Domqueur, et CD208

Le Ponthieu est traversé par deux voies romaines, la D928 (Abbeville-Hesdin) et surtout la voie d'Agrippa Lyon-Boulogne sur-Mer (D108), devenue aujourd'hui par endroits, un modeste chemin de campagne.



La toponymie conserve la mémoire de ces routes : un lieu-dit **les Quatre Routes** témoigne de leur croisement. Le nom des communes de **Noyelles-en-Chaussée**, **Estrées-les-Crécy** est explicite. La proximité des villages de **Brucamps** et **Sircamps** suggère l'implantation d'un camp romain pour protéger cet axe de communication majeur. Au nord de Domqueur (alors ville-étape, connue sous le nom de **Duroicoregum**), un petit pont est réputé être le plus ancien pont romain du nord de la France. Enfin et surtout, le point de franchissement de l'Authie, donnera les noms de Ponches et d'Estruval, étymologiquement composés du latin **Pontes** (le pont), **Strata** (la route) et **Val** (la vallée). L'ouvrage donnera son nom à la région et le **Pagus Pontibus** (le canton du pont) sera à l'origine du nom du **Ponthieu**.

Une tradition de défense et de fortifications

Ci-dessus enceinte de Saint-Riquier, et maison forte de Nampont-Saint-Martin  
Ci-contre, blason de Domqueur et monument de Crécy commémorant la bataille de 1346.

Le Ponthieu a une longue tradition guerrière. Envahi par les normands, prétexte du déclenchement de la guerre de Cent Ans et "théâtre" d'un de ses épisodes majeurs - la bataille de Crécy - la région fut au début des temps modernes, au cœur des guerres de religion. Ce lourd passé explique que le sous-sol de nombreux villages soit truffé de souterrains-refuges. Ceux de Naours sont les plus connus - ils totalisent plus de deux kilomètres de galeries- mais il en existe également à Hiermont, Fransu, Bernaville, Coulouvillers, Yvrench, Yvrencheux ou Domqueur, dont le blason communal (ci-contre), associe l'équerre des bâtisseurs à la chandelle indispensable dans les souterrains. Pour ces mêmes raisons, le Ponthieu et le Doullennais comptent d'abondants vestiges de fortifications, soit urbaines (enceintes de Saint-Riquier, Doullens, Domart-en-Ponthieu, Abbeville, Lucheux), soit de maisons fortes jalonnant le cours et l'ancienne frontière de l'Authie : (Outrebois, Dompièrre-sur-Authie, Bernâtre ou Nampont-Saint-Martin, ci-dessus).



Château de Brailly-Cornehotte (1775), Gabriel, architecte

Si le style architectural de quelques églises du Doullennais révèle des influences hispano-flamandes au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle (Frohen-le-Petit ou Mailly-Maillet par exemple), le nombre de grandes demeures construites au XVIII<sup>e</sup> siècle témoigne, quant à elles, des richesses procurées par les terres céréalières du Ponthieu, à l'exemple du château de Ribeaucourt (ci-contre) ou de celui de Brailly-Cornehotte attribué à la lignée des Gabriel.

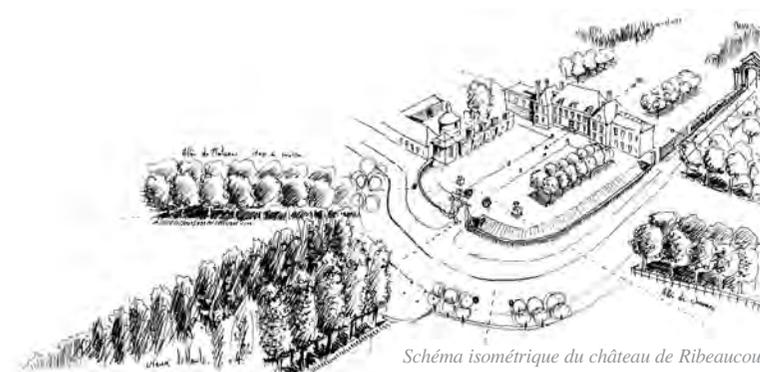


Schéma isométrique du château de Ribeaucourt



Une tradition de faux-sauniers  
Auberge les contrebandiers à Nampont-Saint-Martin

La signature du traité des Pyrénées en 1659, restitua l'Artois à la France et débarrassa l'Authie de son rôle de frontière, mais l'Artois et la Picardie gardèrent des régimes différents. En Artois, nouvellement annexé, on ne percevait ni la taille (impôt direct payé par les roturiers au profit du Roi), ni les aides (impôts indirects), ni le droit de timbre (cachet apposé sur les actes officiels) ni non plus la gabelle (impôt sur le sel). Ce dernier fit l'objet de trafics. Les faux-sauniers se livrèrent à la contrebande et les picards allèrent s'approvisionner en Artois à l'occasion de processions au cours desquelles - aucun participant ne pouvant être fouillé - ils prirent l'habitude avant de retourner chez eux, de se "saler au passage".

Carte générale de Picardie et Artois (fin XVII<sup>e</sup> siècle)  
(Arch. dép. Fonds diocésain DA 2912/45)

Le comté du Ponthieu fut longtemps le seul ensemble politique de quelque importance de la Picardie maritime. ses dirigeants reconnurent assez tôt l'autorité du roi de France et les rois, en retour, exercèrent un parrainage auprès des grandes abbayes, telles Valloires ou Saint-Riquier. La longue situation de frontière du Ponthieu - étatique puis juridique - est soulignée par un rehaut de couleur jaune, sur cette carte datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Blockhaus près de Gorenflot et architecture de la Reconstruction du centre d'Abbeville  
(Jacques Greber, architecte)

Relativement épargné par la première guerre mondiale, le Ponthieu fut lourdement frappé entre 1940 et 1944. Les villages d'Agenville et de Gapennes ont été détruits à 95% ; Abbeville, Drucaat, Domléger-Longvillers ou Ailly-le-Haut-Clocher le seront à plus de 70%. Parmi ces cicatrices, les paysages du Ponthieu conservent de nombreuses traces de rampes de VI dissimulées par les allemands en 1943, dans les bois ou les ceintures de courtils de villages. Des ruines de blockhaus sont toujours visibles à Maison-Ponthieu, Gorenflot, Ribeaucourt Yvrench ou Noyelles-en-Chaussée.

## Un long plateau, cerné et entaillé de vallées

Les limites du Ponthieu reposent sur trois assises géographiques : au sud, la vallée de la Somme qui marque une large rupture paysagère, au nord, la vallée de l'Authie, plus étroite et moins encaissée, et à l'ouest, la façade maritime, qui s'appuie sur une falaise morte, moins marquée que sur la partie

sud du littoral picard et qui conduit à une imbrication plus grande entre les marais arrière-littoraux et les vallées entaillant le plateau. Seul le tracé de la limite est, est plus diffus : de fait, la frontière du Ponthieu a longtemps fluctué parmi le réseau des vallées affluentes de la Nièvre.



Vue du versant sud de la vallée de l'Authie, à l'est de Ponches-Estruval



Étagements caractéristiques de versants de vallée  
Neuilly-l'Hôpital  
et Domart-en-Ponthieu



Un paysage structuré par ses vallées orientées vers la Somme ou le littoral  
D118, reliant Domart-en-Ponthieu à Lanches-St-Hilaire

Si l'ouest et le nord-est du plateau présentent par endroits une planimétrie d'une rare horizontalité, la partie est, en revanche, est plus vallonnée et structurée par une série de vallées alluviales, affluentes de la Somme, prolongées par leurs réseaux affluents de vallées sèches. Ces vallées du Ponthieu, comme celles de l'ensemble du département, se caractérisent par leur dissymétrie de versants. Les pentes les plus abruptes sont boisées (bois d'Epécamps), couvertes de larris (Outrebois ou Millencourt-en-Ponthieu) ou mises en culture par un étagement de rideaux, à l'exemple ci-dessus de la vallée du Mont au nord de Domart-en-Ponthieu.

Larris et carrières  
Vue de la départementale 59 aux abords d'Outrebois

Les larris sont rares dans le Ponthieu. A l'inverse de la vallée de la Somme, l'Authie ne possède pas de larris sur son versant sud. On recense néanmoins quelques larris localisés sur les versants est, des vallées d'Occoches et de Boisbergue.

*Un quart des boisements du département  
Passerelle de franchissement du gibier sur l'A 16, et bois de Ribeaucourt*

*La présence de la forêt de Crécy - unique grand massif forestier du département avec 4 300 hectares- et de quelques gros bois sur les versants de vallée, tel celui de Ribeaucourt ci-dessous, explique pourquoi l'autoroute A 16 dans sa traversée du Ponthieu, est la seule section d'autoroute du département qui soit équipée de passerelles pour le franchissement du gibier.*

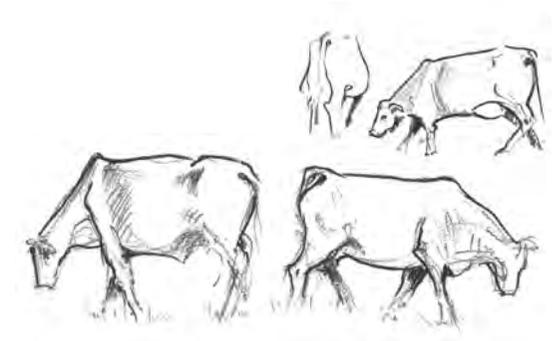


*Sources dans les vallées, mares sur les plateaux  
Fontaine Saint-Martin à Grouches-Luchuel et mare à Le Festel*

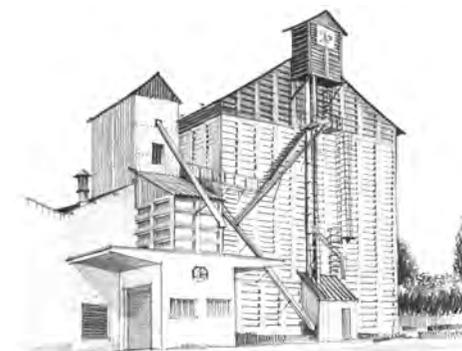
*Les sources sont abondantes dans les vallées, notamment le long de l'Authie et de la Grouche où les eaux minérales de Luchoux ont longtemps fait l'objet d'une exploitation commerciale. L'eau est en revanche rare sur le plateau et pour abreuver les animaux -qu'ils soient domestiques ou sauvages- il fallut aménager des mares artificielles. On peut encore voir celle de la forêt de Crécy et celles - encore nombreuses - des villages de plateau comme Ergnies ou Gorenflos. Dans le village de Le Festel (ci-dessus) le cadastre dit napoléonien (dressé en 1832), figure une mare dans pratiquement chaque cour de ferme. Ce village est implanté sur un versant pentu. Les mares y jouaient un rôle de bassin d'orage. L'une d'elle, récemment restaurée, conserve au sommet de son mur d'enceinte, la roue qui actionnait la chaîne à godets utilisée pour puiser l'eau.*

*“La petite plaine de la forêt de Crécy”  
(Vallée sèche du nord Amiénois, à l'est de Naours)*

*Le plateau du Ponthieu présente une partie plane, entre la vallée de l'Authie, la vallée de la Maye et les routes départementales 49 et 925. D'une altitude moyenne de 150 m, la partie ouest de ce plateau est surnommée “la petite plaine de la forêt de Crécy”. Ce plateau de craie se recouvre à l'est d'un limon sableux laissant place, vers l'ouest, à un sable argileux, intercalant parfois une couche d'argile à silice entre la craie et le limon. Cette constitution géologique explique la présence de pâtures à la différence des sols du Santerre et de l'Amiénois.*



*Une tradition agricole,  
Les vestiges d'une industrie textile,  
Un tourisme en expansion.*



Silos Agro-Picardie à Outrebois



*De gauche à droite,  
blé, orge, betterave et lin,  
les cultures majoritaires des plateaux  
du Ponthieu*

*Un paysage fondamentalement agricole  
Carte des productions agricoles et industrielles. 1868. Arch. Dép.*

*L'agriculture reste l'activité dominante du Ponthieu. Déjà entre les deux guerres, ces activités agricoles (figurées en bleu sur le document ci-dessus) étaient largement majoritaires. La carte signale des prairies et de l'élevage de bestiaux à l'ouest, du colza et de la pomme de terre autour de la forêt de Crécy, du lin et du chanvre dans la vallée de la Nièvre, des céréales sur les plateaux, des "bestiaux" dans la vallée de l'Authie et du houblon au nord de Doullens. La situation a peu évolué à l'exception du houblon et du chanvre, dont la culture est aujourd'hui confidentielle. L'industrie en revanche - représentée en rouge - est plus discrète. Si l'on écarte le textile "Saint Frères", aujourd'hui disparu, la carte ne signale que quelques activités mineures : papeterie à Outrebois, pierre à bâtir vers Bouchon, phosphates vers Candas et plus inattendu, des boutons de nacre aux environs d'Ailly-le-Haut-Clocher.*

Plaque de rue à Fransu



En 1741 Jacques Savary des Bruslons, inspecteur général des Manufactures note dans son dictionnaire universel du commerce :

" La Picardie fournit particulièrement dans les environs d'Abbeville et d'Amiens, de grosses toiles d'étoupe de chanvre que l'on appelle toile d'emballage parce qu'elles servent ordinairement à emballer les marchandises ".

Un almanach de 1782 signale deux spécialités de l'activité textile du Vimeu-Ponthieu :

" Plus de 10 000 personnes filent le lin et le coton pour alimenter les manufactures de toiles de Normandie, les fabriques d'Artois, de Lille, de Paris ; la très belle qualité des chanvres a permis l'implantation à Abbeville de fabriques de ficelles, de fils de carets (fil servant à la confection des ficelles) et de cordages pour les vaisseaux."



Les potentialités de développement touristique  
Jardins de l'abbaye de Valloires, Gilles Clément paysagiste

Le Ponthieu et le Doullennais comptent trois sites de notoriété nationale : la forêt de Crécy, l'abbaye de Valloires et l'abbaye de Saint-Riquier.

La qualité des paysages, l'ouverture récente de l'A16 et de l'A28, la proximité du littoral et de la vallée de la Somme, ouvrent des potentialités de valorisation touristique sur des secteurs comme la vallée de l'Authie, de la Maye et plus loin, la vallée de la Grouche.



Une tradition textile ancrée dans les paysages

Silhouette de la cheminée des anciennes usines Saint Frères à Saint-Ouen

Ancienne cheminée de l'usine Saint Frères  
de Saint-Ouen, reconvertie en château d'eau

Pôles d'activités

Carte des voies de communication 1932

Le Ponthieu a une tradition textile qui remonte au Moyen-Age. Très tôt ses habitants ont su travailler la laine, le chanvre ou le lin, puis les matières premières importées, comme la soie ou le coton. Le textile était une activité complémentaire des travaux agricoles, pratiquée à la morte-saison par une population rurale offrant l'avantage d'une main-d'oeuvre bon marché, de 20 à 50 % moins chère que celle des villes.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Colbert rationalisera ces productions. Il imposera les cultures, de lin et de chanvre, le coût de la main-d'oeuvre, la largeur des pièces et jusqu'au nombre de fils de trame ou de chaîne. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les importations de charbon et de jute changeront l'échelle des exploitations et, sous la III<sup>e</sup> République, grâce à l'activité textile du Ponthieu, la France deviendra le premier producteur mondial de sacs et de cordages.

La tradition textile du Ponthieu a fait les frais de la crise de 1929, puis des grandes restructurations industrielles des Trente Glorieuses. Restent aujourd'hui les gigantesques décors de cette longue histoire, patrimoine industriel encore difficile à accepter, moins de trente ans après les grandes fermetures d'usines.

Peu industrialisé, le Ponthieu et le Doullennais concentrent leurs activités tertiaires autour de quatre grandes zones d'activités :

. Abbeville/Vauchelles-les-Quesnoy : 150 hectares, (extension prévue 30 ha)  
. Flixecourt : 65 hectares (extension prévue 100 ha)

. Doullens : 56,5 hectares

. Nouvion : 10 hectares (extension prévue 10 ha) (auxquels peuvent être rapprochés les 10 ha de la zone d'activités de Rue (+ extension de 11 ha))

L'ouverture récente des autoroutes A 16 (Paris-Boulogne-sur-mer) et A28 (Abbeville-Rouen) entraîne déjà des répercussions sensibles.

## Bâti traditionnel & évolutions

*Une tradition de ferme bocagère à cours ouvertes et d'alignements de pignons sur rue (Argoules)*

*L'orientation des bâtiments, leur volumétrie, les solutions de protection de la pluie, la gamme des matériaux employés, (brique, silex, torchis chaulé, robage, toiture à coyau, pignons protégés...) sont autant de composants de l'identité des paysages qui demandent à être connus, compris, réinterprétés et transposés dans des solutions architecturales contemporaines.*



*Structures bocagères aux abords de Fontaine-sur-Maye. D 56*



*La fragilité des structures historiques  
Ergnies, pavillon implanté à l'extérieur de la rue d'Autour*

*Vingt-huit communes de Picardie bénéficièrent au XII<sup>e</sup> siècle d'une charte communale, parmi lesquelles Hiermont et Ergnies. Ces anciennes villes ont une structure foncière caractéristique, organisée sur base concentrique. Un "rond", "une rue d'Autour", une "rue du tour de ville" ou une "rue de derrière", ciment les jardins des habitations, parfois prolongés au-delà par un "cheminet". Cette structure caractéristique tend aujourd'hui à être fragilisée par l'implantation maladroite de bâtiments agricoles ou de pavillonnaires.*

*La permanence de bas-côtés enherbés  
Luceux, Doullennais*

*De nombreux villages du Ponthieu et du Doullennais conservent des espaces publics enherbés à l'exemple de Fransu, Gorenflos, ou de Beauval.*

*Les requalifications récentes d'espaces publics réalisées à Bernaville ou Vignacourt, montrent les réinterprétations contemporaines que peuvent trouver ces solutions anciennes.*

*Une prise en compte insuffisante des qualités patrimoniales du paysage*

*Implantation de pavillonnaires et de hangars à Pernois*

*Les logiques d'écoulement des eaux, les règles d'implantation de l'habitat, l'utilisation de matériaux composés avec le territoire et son climat sont autant de paramètres souvent méconnus dans les réalisations nouvelles.*



*Authie, Rue du moulin à Drap*



*L'implantation maladroite de bâtiments agricoles  
Granges d'Oneux dans la perspective de l'abbaye de Saint-Riquier*

*Dans ce paysage de terres cultivées aux horizons ouverts, plusieurs bâtiments agricoles récents de grande dimension ou de couleur inhabituelle s'inscrivent avec maladresse dans le paysage. La confrontation est directe dans le cas des deux hangars d'Oneux (ci-dessus) construits dans la perspective de l'abbaye de Saint-Riquier. Elle n'est pas moins immédiate dans le cadre des étables de stabulation libre de la vallée de l'Authie ou de la zone d'activités de Flixecourt.*

*La légitimité de ces bâtiments n'est évidemment pas en cause, mais le choix des matériaux, leurs couleurs, leur mode d'implantation dans le site ou leur accompagnement par d'éventuels écrans végétaux pourraient être de nature à limiter sensiblement leur impact dans le paysage.*

*La permanence des structures communales*

*La structure villageoise mise en place aux alentours du XI<sup>e</sup> siècle, se traduit encore dans bon nombre de noms de rues de villages du Ponthieu. La rue "du bourg", "du faubourg", "la rue des échevins" montrent l'ancrage de ces structures communales anciennes. Parmi les plus répandues, les rues "du four" et les rues "du moulin" rappellent le droit "banal" imposant aux habitants d'une seigneurie féodale d'utiliser ces infrastructures, moyennant redevance.*





# Mutations

*Un territoire agricole en mutation, bientôt longé par de nouvelles infrastructures*

## Structuration territoriale

Sept communautés de communes :  
 Abbevillois, Bernavillois,  
 Auxillois, Doullennais,  
 Nouvion-en-Ponthieu,  
 Haut-Clocher,  
 Val de Nièvre & environs,

. Schéma directeur  
 de la Côte Picarde  
 . Schéma Directeur de  
 l'agglomération d'Abbeville

. Projet de Parc naturel régional  
 (PNR) de Picardie maritime

## Disparition de la moitié des pâtures en vingt ans

Treize Glorieuses. Comme partout, la taille de ses exploitations tend à s'accroître aujourd'hui : au cours des quinze dernières années, elle est passée en moyenne de 65 à 100 hectares. Jusqu'alors, le Ponthieu se distinguait par le nombre de ses élevages et ses surfaces de prairie, mais en vingt-cinq ans, la région a perdu les trois quarts de son cheptel bovin et ses pâtures ont diminué de moitié. Les mutations sont particulièrement sensibles au cœur des vallées, avec une disparition des formes bocagères, une réduction des rideaux, une régression des pâtures au profit de terres cultivées et drainées. La populiculture se développe dans les vallées, notamment le long de l'Authie. La surface boisée a augmenté de 100 hectares depuis trois ans. La modernisation agricole entraîne logiquement la construction de nouveaux types de bâtiments (hangars, bâtiments de stockage et de transformation), souvent implantés en périphérie de bourgs ou en situation isolée sur le plateau. Corrélativement, s'ensuit une déprise et une fragilisation du bâti traditionnel en torchis.

## Mutations liées à l'A16 et à l'A28

Le Ponthieu présente des paysages à dominante rurale, peu peuplés, organisés selon un maillage régulier de villages, dominés par de petits chefs-lieux de canton tels Crécy-en Ponthieu, Bernaville ou Domart-en-Ponthieu. Cependant, depuis quinze ans, les mises en service successives de l'A 16 *Paris-Calais*, puis de l'A 28 (reliant la Normandie), ont permis à ce territoire d'être desservi par le réseau autoroutier. L'A 28 ne traverse pas le Ponthieu, mais l'A 16 le cerne sur ses franges sud et ouest, empruntant successivement la vallée de la Somme et la limite intérieure de la plaine littorale. Le Ponthieu bénéficie de

Touché par les bombardements de la seconde guerre mondiale, le Ponthieu a été profondément remembré au cours des

quatre échangeurs, dont trois sont devenus des zones d'activités importantes: Nouvion (20 ha), Abbeville-Vauxchelles-les-Quesnoy (180 ha) et Flixecourt (165 ha) ; en terme de paysage cependant, l'implantation de ces pôles d'activités, en bordure de plateau, banalise durablement la silhouette et les entrées de ces communes. L'impact autoroutier se traduit par une expansion urbaine. Les communes de la vallée de la Nièvre, en pleine reconversion après la crise textile des années 70, comptent 250 logements de plus depuis quinze ans et Abbeville a enregistré près de 1000 habitations nouvelles sur la même période. Cette expansion provoque une périurbanisation sensible sur les alentours qui se traduit en termes de silhouettes, de physionomies et d'entrées de village. La ville de Doullens, (+250 logements en 15 ans), située sur l'axe Amiens-Arras, est le seul pôle d'activités important du nord du département (elle compte une zone d'activités de 50 hectares). Jadis sous-préfecture et classée parmi les "Villes de la Somme", elle pourrait bénéficier de l'aménagement prochain de l'A 24.

## Eolien

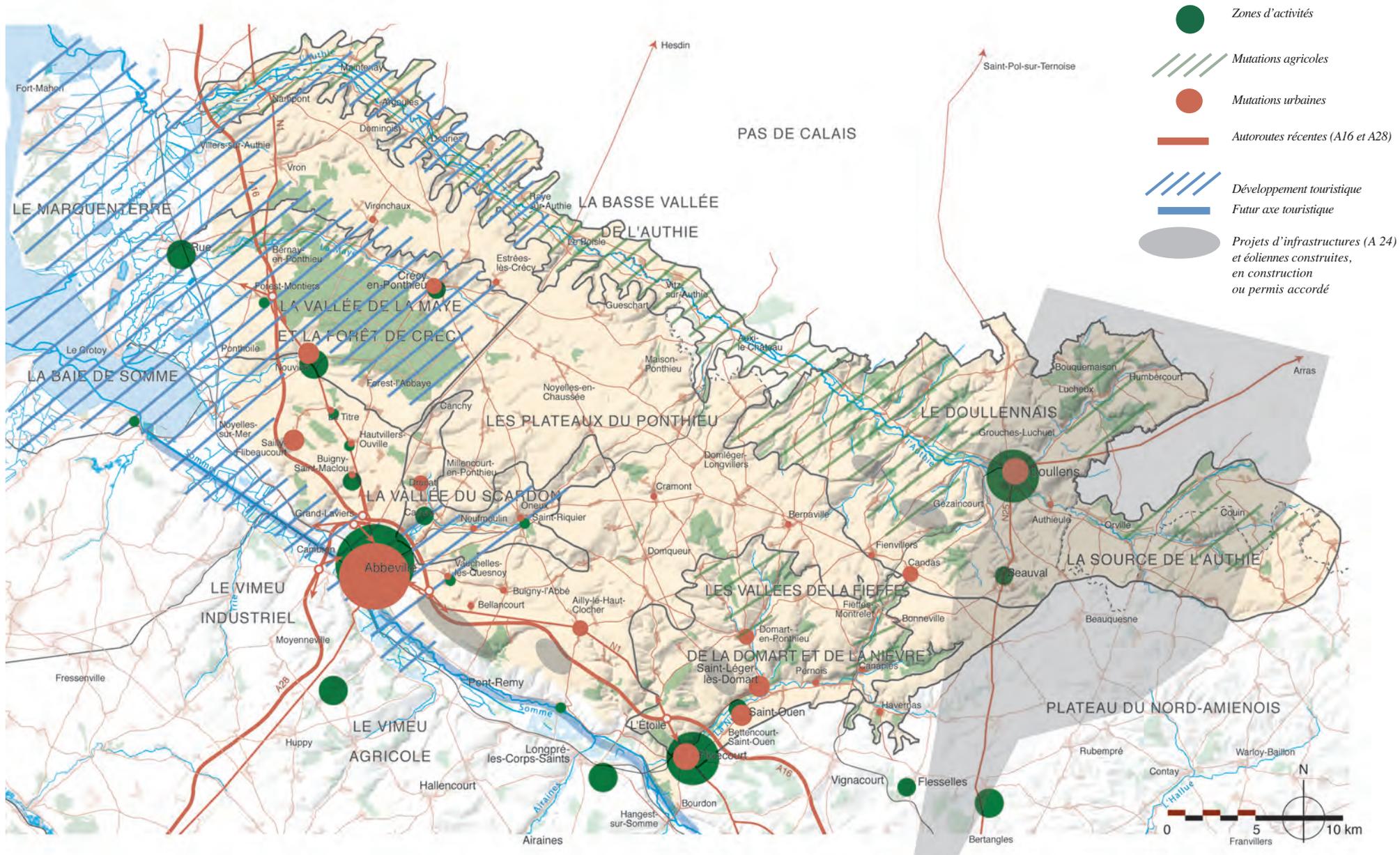
Les plateaux du Ponthieu et du Doullennais comptent parmi les sites d'implantation des parcs éoliens, notamment dans le secteur de Beauval et le long de la ligne de partage des eaux séparant la Somme de l'Authie.

## Essor touristique

Le Ponthieu et l'Authie sont amenés à connaître un essor touristique, du fait de l'autoroute, de la proximité du littoral picard et de la vallée de la Somme, mais surtout de la présence de trois sites de premier plan (la basse vallée de l'Authie, la forêt de Crécy et le site de Saint-Riquier). Pour l'heure cet attrait ne se traduit que par la multiplication des emplacements de campings le long de l'Authie (près de 600 emplacements nouveaux).

## Friches & mutations

. friches agricoles (Abbeville, Crécy, Vron),  
 . friches ferroviaires (Noyelles et Doullens),  
 . friches industrielles (patrimoine Saint Frères)





### Secteurs majeurs d'enjeu paysagers



- A- Patrimoines paysagers de la vallée de l'Authie
- B- Vallée de la Maye et forêt de Crécy
- C- Estuaire de la Somme
- D- Vallée de la moyenne Somme
- E- Abords de Saint-Riquier
- F- Mouflers, Vauchelles, l'Etoile



- G- Gestion des paysages agricoles



- H- Périurbanisation autour d'Abbeville
- I- Influence des infrastructures (échangeur de Flixecourt)
- J- Développement et gestion autour des infrastructures (A 24 et N 25)
- K- Enjeu de développement éolien

## Secteurs d'enjeux paysagers

*Préserver et valoriser les motifs paysagers identitaires*

Maintenir les structures identifiant la succession des paysages en favorisant notamment la conservation et le renforcement des structures paysagères lors des remembrements.

*Sur les plateaux :* Renforcer, protéger et entretenir les ceintures de courtill autour des villages (haies, arbres). Maintenir les espaces ouverts et non bâtis entre la forêt de Crécy et les espaces agricoles alentour.

*Dans les vallées et vallons :* Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoins de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Eviter le cloisonnement des vallées humides par l'implantation systématique de peupleraies. Favoriser le maintien des prairies et préserver les structures paysagères identitaires (haies, arbres, marais, ripisylve, alignement de saules têtards, bois en haut des versants, "larris" sur les versants pentus).

Encourager la valorisation et la réhabilitation du patrimoine architectural existant et tout particulièrement les bâtiments industriels liés à l'industrie textile ou le bâti rural en torchis.

*Restaurer les paysages*

Encadrer le développement des carrières. Planifier l'implantation des carrières de craie sur les versants des vallées et prendre en compte en amont, dans le cadre d'une charte paysagère, leur requalification en fin d'exploitation.

Maîtriser le développement des aménagements de loisirs. Favoriser notamment l'insertion et la requalification des campings de la vallée de l'Authie (normes, insertion dans les structures paysagères existantes).

Revaloriser les espaces publics et les entrées de bourgs ou de villages. Réhabiliter les friches industrielles.

*Construire avec le paysage*

Maîtriser la pression foncière afin de conserver la lisibilité des structures topographiques :

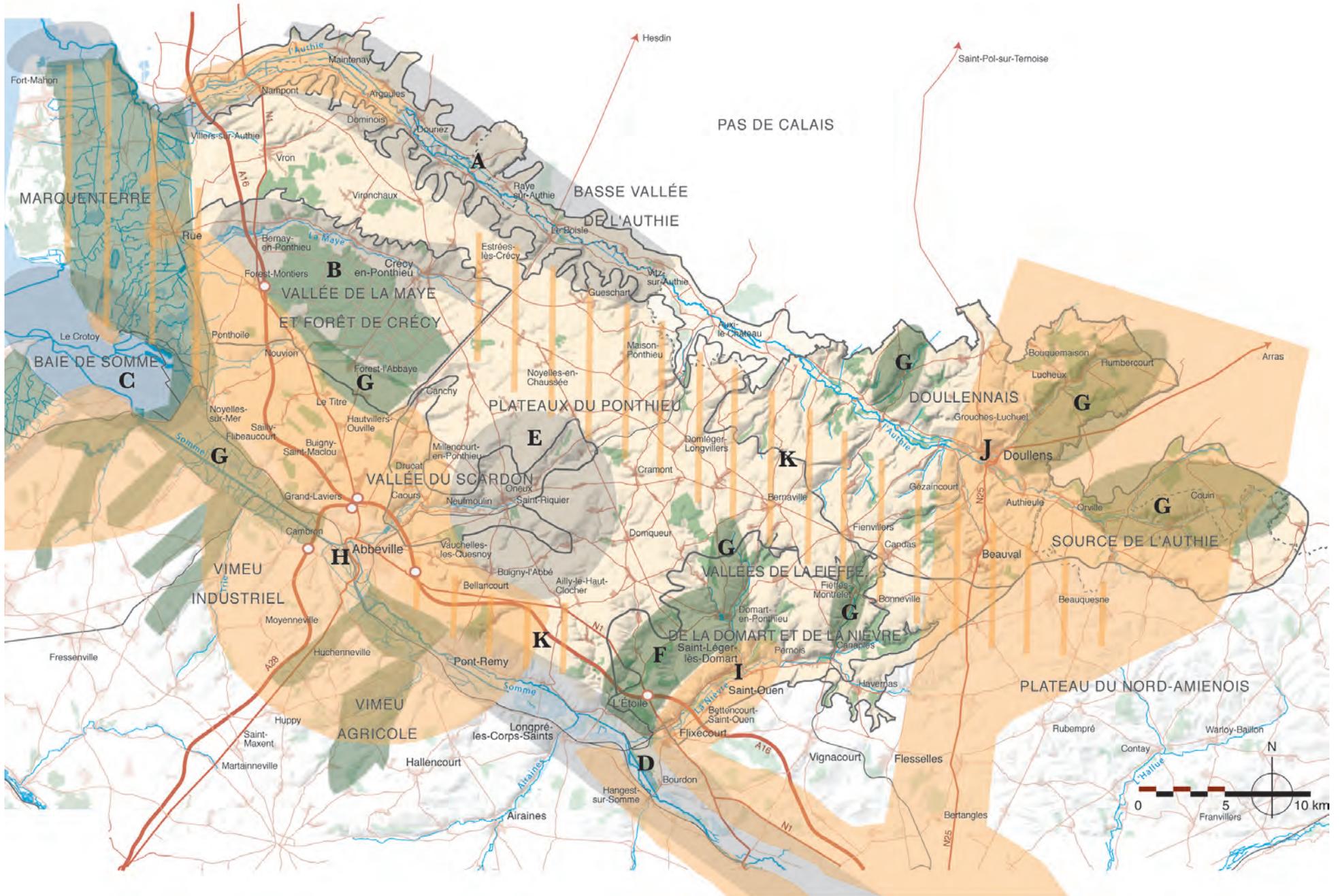
Maîtriser les extensions urbaines hors des cadres naturels et maintenir les coupures d'urbanisation (conserver notamment les espaces agricoles ouverts, autour des villes de fond de vallées tels Saint-Riquier, Doullens, ou Domart-en-Ponthieu). Eviter l'occupation des crêtes et des hauts de versants, points majeurs de découverte des paysages de vallées. Préserver les coteaux d'implantation non maîtrisés (extensions urbaines et gestion des déblais/remblais). Conserver l'ouverture des vues sur le plateau en évitant toute forme de mitage.

Favoriser la création paysagère et architecturale. Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Privilégier l'intérieur des bourgs pour le développement et les nouvelles constructions en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, typologie architecturale : volumétrie, couleurs, matériaux, réutilisation des structures végétales). En limite urbaine, renforcer les ceintures boisées des villages pour faciliter l'insertion des extensions nouvelles (ZA, lotissements, bâtiments agricoles). Favoriser l'inscription des nouveaux bâtiments agricoles dans les paysages (éviter les implantations isolées, les lignes de crêtes et les couleurs claires et réfléchissantes). Traiter la pente.

Aménager des zones d'activités valorisant les paysages. Ancrer les nouveaux équipements dans les paysages (s'appuyer sur les lignes de force et les structures paysagères existantes : relief, vallée soulignée de boisement, parcellaire, routes, structures végétales, bâti).

*Poursuivre la reconnaissance des paysages du département*

Reconnaître et valoriser notamment le patrimoine industriel lié à la tradition textile de la vallée de la Nièvre.





## La vallée du Scardon Entre Saint-Riquier et Abbeville

*Domléger, Dompierre, Domvast, Domart... Plusieurs communes des alentours de l'abbaye de Saint-Riquier ont un nom constitué sur le préfixe "Dom", qui atteste d'une paroisse rurale construite à l'époque carolingienne. Ce nom vient d'un usage caractéristique du nord et de l'est de la France qui consistait à faire précéder le nom d'un saint dont on attendait protection, du titre de "Dom" (du latin Dominus : Seigneur) Domart par exemple était le domaine de Saint-Médard, (dans sa forme populaire Mart), Demuin vient de Saint-Ouen, Domléger, de Saint-Léger Dommartin, de Saint-Martin. et Dompierre, de Saint-Pierre, nom donné à un prieuré qui fut fondé ici, en 1095.*

d'après Chaurand (J.), Lebègue (M.), *Noms de lieux en Picardie*, Ed. Bonneton, 2000.

Encadrée par deux cités essentielles pour l'histoire de la Picardie, la modeste vallée du Scardon concentre depuis douze siècles, le cœur intellectuel et économique du Ponthieu.

**Morphologie** Le Scardon prend sa source à Saint-Riquier (alt.11 m) et rejoint la Somme, vingt-cinq kilomètres en aval, à Abbeville (alt.5 m). Son ruisseau affluent, la Drucat, prend sa source dans le village éponyme avant de le rejoindre à la Bouvaque, à proximité d'Abbeville. Plusieurs sources alimentent les deux cours d'eau (*source de l'hermitage* à Caours, *source des pleureuses* à Drugy). Leurs vallées présentent un profil dissymétrique : les versants est de la Drucat et nord du Scardon sont plus pentus. Elles se prolongent par des fonds secs qui entaillent le plateau (*fond des Nations, fond du Moulin, etc.*). Malgré la progression des peupleraies, les fonds de vallée conservent des pâtures et des saules têtards traditionnels. Les pentes sont cultivées. Les versants sont structurés de rideaux et quelques bois couronnent les fonds.

**Saint-Riquier, l'un des berceaux historiques du Ponthieu** Saint-Riquier fut la première cité du Ponthieu. La légende veut que dans ce village, autrefois appelé Centule, deux moines irlandais aient converti au VII<sup>e</sup> siècle, un dénommé Riquier. Devenu prêtre, celui-ci se retira en forêt de Crécy où il fit l'objet de dévotions. A sa mort, Centule devint un centre monastique et le nom de Centule fut rapidement éclipsé par celui de *Sanctus Richarius*. L'abbaye de Saint-Riquier devint un des centres de la Chrétienté sous Charlemagne. Son influence se traduira sur les paysages alentour par des défrichements. La forêt de Crécy qui s'étendait alors, entre la Somme et la Canche, sera scindée en massifs dont plusieurs seront essartés, à l'exemple de la forêt de Guaden au nord d'Abbeville. Le rayonnement de l'abbaye sera perceptible dans les références religieuses des toponymies alentours, caractérisées par le préfixe *Dom* (voir ci-contre), ou par certains suffixes explicites : Buigny-l'Abbé,

Forest-l'Abbaye Forest-Montiers (dérivé du mot monastère). Elle se percevra par une profusion de lieux de pèlerinages aux environs (l'Heure, Montflières, Ailly). Elle se verra enfin dans certains traits d'architecture : l'abbaye possédant des carrières, les bâtiments placés sous sa dépendance seront bâtis en craie et les fermes colonisant les terres nouvellement défrichées seront isolées à la différence de toutes les autres exploitations de la Somme : *la ferme des Chartreux* près de Forest-l'Abbaye, *la Blanche-Abbaye* près de Neuilly-l'Hôpital ou *la ferme des Moines* au nord de Nouvion.

**La concurrence d'Abbeville**

La ville de Saint-Riquier obtiendra une charte de commune en 1126, mais dès lors, le pouvoir politique et économique du Ponthieu sera transféré à Abbeville. Cette ancienne dépendance (*Abbatis villa* : la villa de l'abbé) était plus facile à défendre et mieux située sur le plan des échanges. Elle deviendra rapidement une des principales villes de Picardie, grâce à la Somme, la mer, le textile, la serrurerie et l'agriculture. Handicapée par l'ensablement de l'estuaire et la désaffection commerciale du canal de la Somme, Abbeville sera la ville du département la plus touchée par la seconde guerre mondiale. Redevenue le second pôle économique du département, avec 25 000 habitants, la ville se développe désormais autour de nouveaux axes d'échange : l'ex-N1, et les autoroutes A16 (*Paris-Boulogne*) et A28 (*Abbeville-Rouen*). Sa zone d'activités de Vauchelle-les-Quesnoy totalise 150 hectares. La zone d'influence de sa périurbanisation est sensible sur un large périmètre couvrant les vallées de la Drucat et du Scardon, territoires dont l'identité profondément rurale, est fragilisée par le développement des lotissements et des pavillonnaires.

**Points de vue majeurs**

. Les D12, D32 et D925 convergeant vers Saint-Riquier, . La *Traverse du Ponthieu*, ancienne section de la voie ferrée des bains de mer *Lille-Le Tréport*, ouverte en 1875, désaffectée en 1972, et reconverte depuis 2001 en sentier de randonnée sur 18 km de long entre Abbeville et Conteville.



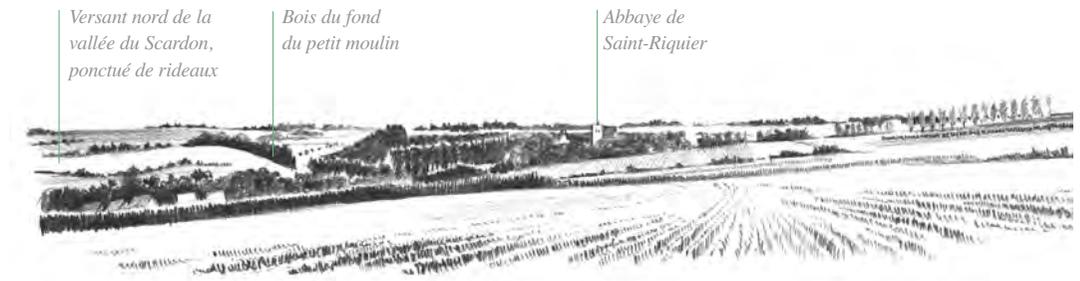
*Éléments caractéristiques du paysage*

- . Plateau de grande culture, légèrement vallonné, et irrigué de petites vallées alluviales aux versants asymétriques, que prolongent des vallons secs.
- . Structures végétales et rideaux étayant les pentes cultivées ; pâtures et saules têtards en fonds de vallée.
- . Organisation du territoire autour du bourg de Saint-Riquier, ancien centre historique, et aujourd'hui pôle touristique départemental. (fermes de craie, toponymie, routes convergeant vers le bourg, silhouette de l'abbaye).

*Structures paysagères majeures*

- . Proximité d'anciennes voies romaines (D 108 et D928)
- . Patrimoine architectural de Saint-Riquier
- . Phénomène de périurbanisation sensible aux abords d'Abbeville
- . Proximité de l'autoroute A 16 et du parc éolien

*Saint-Riquier,  
un des centres du monde carolingien,  
aujourd'hui pôle touristique du département*



Silhouette de l'abbaye de Saint-Riquier au coeur de la vallée du Scardon, vue de la D925



Beffroi | Hôtel Dieu | Mur d'enceinte

*L'abbaye de Saint-Riquier au XII<sup>e</sup> s.*

Reconstitution du plan du monastère carolingien d'après les chroniques d'Hariulf, X<sup>e</sup> siècle (Arch. dép.)

Fondée au VI<sup>e</sup> siècle et administrée par un proche de Charlemagne Saint-Riquier fut au VIII<sup>e</sup> siècle, un des plus célèbres centres d'études de la Chrétienté. Dévastée par les invasions, saccagée par les guerres, l'abbaye a été reconstruite aux XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, devenant un des chefs-d'oeuvre du gothique flamboyant.

*Le rayonnement de l'abbaye sur le territoire  
Vue de Saint-Riquier depuis la D925, venant d'Abbeville*

L'ancien village de Centule est implanté à la source du Scardon, au point de confluence de plusieurs vallées sèches. Les routes qui y convergent (D925, D12, D32) multiplient les points de vue; elles soulignent la situation de l'abbaye dans le paysage et témoignent de son influence culturelle et économique. A l'époque carolingienne, Saint-Riquier possédait des fermes, du bétail et des moulins répartis sur plus de dix mille hectares à travers le Ponthieu et le Vimeu. L'abondante toponymie à référence religieuse et les fermes alentour, bâties en craie, sont aujourd'hui les signes les plus tangibles de son rayonnement : la ferme des **moines**, **Forest-l'abbaye**, **Champ-l'abbaye** (près de Nouvion), **la ferme Blanche abbaye** (Buigny-Saint Maclou) **La ferme de l'abbatiale** à Forest-Montiers (terme d'ancien français, dérivé du latin *monasterium*).

*Une enceinte, un beffroi et un hôpital*

Tour ouest et façade de l'abbaye ; la rue de l'hôpital à l'entrée nord de la ville

Au Moyen-Age, une ville se caractérisait par une enceinte, un beffroi et un hôpital. Saint-Riquier conserve de cette époque médiévale quatre tours, de nombreux fragments d'enceinte, ainsi qu'un beffroi du XII<sup>e</sup> siècle, reconstruit en 1528. La paix apportée par le traité des Pyrénées (1659) a permis à la ville de se doter d'hôtels particuliers et de reconstruire son hôpital autour d'un remarquable cloître appareillé brique et pierre (IMH). L'évocation la plus ancienne de l'hôpital de Saint-Riquier remonte au début du XII<sup>e</sup> siècle. Les maladreries étaient alors nombreuses en Picardie (elles n'ont été appelées maladreries que par la suite, en référence aux épidémies de lèpre, dite alors, ladre). Ces lieux de soins étaient de deux ordres : les plus ordinaires se réduisaient à quelques cabanes distantes d'un village tandis que ceux réservés à la seigneurie étaient "dotés" ; c'était le cas des religieuses de Saint-Riquier, qui bénéficiaient de la protection directe du comte de Ponthieu.

*L'architecture de la Seconde Reconstruction, La collégiale Saint-Wulfran et la cité-jardin Leday*

*Au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Abbeville était pour les artistes, une des étapes du Grand Tour. Le pittoresque de la cité médiévale, dominée par la silhouette de la collégiale Saint-Wulfran (XV<sup>e</sup> siècle) fut un des motifs les plus prisés. La ville sera détruite à 75 % par les bombardements allemands de mai 1940. 6 000 maisons seront touchées.*

*Dès mars 1941, un plan de reconstruction sera confié à l'architecte Jacques Greber, qui avait participé au projet d'embellissement de la ville en 1932. Le centre ville sera organisé autour de places et de rues larges, avec un vocabulaire architectural caractéristique du style MRU (murs en brique, ébrasements de fenêtres en béton préfabriqué, toits à double pente en ardoise). L'Hôtel de Ville, achevé en 1955, sera couronné d'un beffroi. Les travaux seront terminés en 1960.*

*Parmi les projets établis par le plan de Greber, figure au nord de la ville, le long de la vallée du Scardon, la cité-jardin Leday. Cet ensemble de 52 logements, réalisé entre 1945 et 1949, adopte un style régionaliste: murs pignons à couteau, motifs rouge-barre, toitures à double pente. La disposition des bâtiments montre un soin particulier des transitions entre espaces publics et privés (haies taillées, venelles, jardins privés, espaces enherbés et plantation d'arbres de haute tige)*

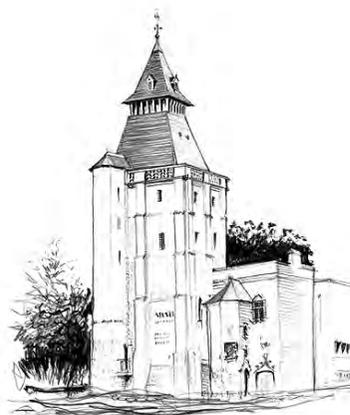
*Abbeville, un ancien grand port du nord de l'Europe, aujourd'hui, second pôle économique du département*



*Une ville établie au fond de l'ancien estuaire de la Somme  
Vue cavalière d'Abbeville, 1657 (BNF vx 23 N°2983)*

*Plus facile à défendre et mieux située sur le plan des échanges, Abbeville supplante Saint-Riquier et obtient une charte de commune au XII<sup>e</sup> siècle. La ville est fondée au point de confluence du Scardon et de la Somme, au sud de l'oppidum du Mont-de-Caubert dominant l'ancien estuaire. Pendant mille ans, elle sera la place forte défendant le Ponthieu et l'un des grands ports maritimes du nord de la France. Elle commercera avec la Hanse. Ses marins iront pêcher jusqu'en Norvège; l'historien Ernest Prarond, avancera même l'idée qu'Abbeville semble comme Amsterdam "bâtie sur un tas d'arêtes de poisson".*

*Cette structure médiévale de la ville reste toujours visible : le canal de la Somme emprunte une partie des fossés de l'ancienne enceinte bastionnée; une tour de l'ancienne porte mailléfeu peut être aperçue en bordure du boulevard de la Portelette et plusieurs "chaussées" (Hocquet, Marcadet) témoignent des digues aménagées pour protéger la ville du mascaret.*



*Le beffroi d'Abbeville est réputé être le plus ancien de France. Bâti en 1209, détruit en 1940, il fut restauré en 1985. Classé au patrimoine mondial de l'Unesco, il accueille aujourd'hui le musée Boucher de Perthes.*

*L'extension de la ville à proximité des infrastructures d'échange :  
la Somme hier, l'A16 et l'A29 aujourd'hui (viaduc franchissant le Scardon)*

*La prospérité d'Abbeville est fondée sur les échanges. La ville fut sous l'Ancien Régime, le premier port maritime et fluvial de Picardie. Ses activités traditionnelles ont été le textile (couronné au XVIII<sup>e</sup> s. par l'implantation de la Manufacture des Rames), la serrurerie (destinée dès le XIV<sup>e</sup> siècle aux métiers à tisser, et encore présente aujourd'hui avec des établissements comme Vachette, Decayeux ou la robinetterie Comap) et l'agriculture (silos, élevage laitier, sucreries Beghin-Say).*

*Les désaffections progressives du port de Saint-Valery et du canal de la Somme ont conduit la ville à se développer le long d'autres voies d'échanges. La ville s'étend depuis trente ans sur les coteaux de la rive droite, proches de l'ex-N1, et surtout de l'échangeur de la nouvelle autoroute A16. La zone d'activités totalise 150 ha (+ 30 ha d'extension programmés). Les commerces et les services constituent aujourd'hui près du double des emplois industriels. Toutes les communes cernant Abbeville sont désormais confrontées au phénomène de périurbanisation caractérisé par la multiplication des lotissements de maisons individuelles.*



*La forêt de Crécy compte plusieurs arbres remarquables.*

*Parmi les chênes : le Royal, le Solitaire, le Beau Seigneur, le Président, le Revenant, le Rescapé, le Spectateur, le Chêne des Chartreux, le Chêne de Crécy, le Chêne des Ramolleux, le Bel Ancien et le Superbe.*

*Parmi les hêtres : le Vénérable, le Remplaçant, le Beau témoin, l'Eclaireur, le Bien-Venant, le Solitaire, l'Ermite, le Hêtre Richard, le Hêtre du Faux-soleil, le Hêtre du Hallot, le Hêtre du Cygne, le Hêtre de la Vierge, et le Beau-à-voir.*

*Deux arbres, un chêne et un hêtre, sont dits "les frères ennemis"*

## *La vallée de la Maye et la forêt de Crécy*

### *Un centre historique et touristique du Ponthieu*

Situé à l'écart des axes d'échanges, peu peuplée, (26 habitants au km<sup>2</sup>), la vallée de la Maye et la forêt de Crécy bénéficient d'une notoriété d'échelle nationale de par un nom attaché à l'histoire de France et un domaine forestier, seul de cette importance dans le département.

#### *Morphologie*

Totalisant près de 200 km<sup>2</sup>, ce territoire est faiblement vallonné, avec une altitude constante variant de quarante à soixante-dix mètres. Ses structures paysagères majeures sont la forêt de Crécy (4300 hectares) et la vallée de la Maye, rivière de quinze kilomètres de long, dont le flux se sépare à mi-parcours sur la commune d'Arry : un lit ancien, rejoint au nord la ville de Rue, puis la baie de Somme en bordure du domaine du Marquenterre ; un bras canalisé au XVIII<sup>e</sup> siècle emprunte la direction du sud-ouest pour désensabler le port du Crotoy. En dépit de leur faible déclivité, les versants de la vallée de la Maye présentent la dissymétrie caractéristique des sols calcaires opposant un coté sud, continu, à un versant nord, scandé de "fonds" ou de "cavées" qui sont autant de chemins d'accès au plateau voisin.

#### *Structure urbaine et économique*

Avec près de 1600 habitants Crécy-en-Ponthieu est la seule commune importante du territoire. Les autres villages sont de taille plus modestes : Forest-Montiers, Canchy, Le Titre, Lamotte-Buleux ou Forest-l'Abbaye comptent chacun environ trois cent habitants ; Arry, Machiel, Fontaine-sur-Maye, Machy et Regnière-Ecluse en totalisent deux fois moins.

Ce territoire ne compte aucune industrie et la plupart de ses communes n'ont plus de commerces ce qui contribue à dévitaliser un secteur déjà faiblement peuplé. L'exploitation du massif forestier s'opère à l'extérieur du canton. Les exploitations agricoles pratiquent essentiellement la culture des céréales et l'élevage. Le principal employeur de Crécy-en-Ponthieu est aujourd'hui la société de transports *Fromentin*.

#### *Patrimoine bâti et vernaculaire*

La notoriété de la bataille de Crécy masque une histoire infiniment plus riche et plus ancienne. Un certain nombre d'enclos antiques ont été mis à jour à Canchy, Arry, Crécy et Fontaine-sur-Maye ; des villae gallo-romaines ont été retrouvées à Lamotte-Buleux et Machiel ; un ensemble de tumulus et un menhir - probablement utilisé comme lieu de culte druidique - existent en forêt de Crécy. Dans la ville de Crécy, le groupe de recherche archéologique *Embirsac* expose ses travaux en géologie, paléontologie et préhistoire.

La structure bâtie du territoire date de l'époque carolingienne, période de recul des échanges, au cours de laquelle les petits palais ruraux se sont développés sur les sites proches de forêts et d'étangs procurant aux seigneurs le gibier et le poisson qui formaient la base de leur alimentation. Crécy devient célèbre en août 1346, lorsque le roi d'Angleterre, tacticien, parvint à vaincre l'élite de la chevalerie française en dépit de la supériorité numérique de celle-ci. Un belvédère et une table d'orientation ont été aménagés au lieu-dit "*la Butte du Moulin*", sur le site d'où Edouard III surveilla la bataille. Plus loin, le long de la D 938, une stèle commémore la témérité du roi aveugle Jean de Bohême, qui voulut combattre malgré sa cécité et périt au cours de la bataille. Au coeur du village de Vironchaux, un vaste ensemble du Moyen-Age arasé, est un des témoignages des autres attaques que dût subir le Ponthieu jusqu'à la paix des Pyrénées.

Le patrimoine paysager est riche. Le plus important est bien sûr la forêt de Crécy, dont la variété des ambiances, les sujets remarquables et le massif constituent un des repères majeurs du département. Le secteur compte également des bâtiments et des compositions architecturales remarquables comme le relais de Poste de Bernay-en-Ponthieu (fin XV<sup>e</sup>s.) les châteaux d'Arry (XVIII<sup>e</sup>s.) et le château de Regnière-Ecluse (XIX<sup>e</sup>s.) dont les parcs intègrent la vallée de la Maye à leurs compositions majestueuses.



#### Éléments caractéristiques du paysage

. Plateau faiblement vallonné, longé dans sa partie nord par la vallée de la Maye;  
Grandes cultures sur le plateau ; prairies fauchées et pâturées, sur fonds alluviaux.

. Forêt domaniale de Crécy, domaine forestier le plus important du département

. Site historique de la bataille de Crécy

. Sites patrimoniaux de la basse vallée de la Maye (relais de Poste de Bernay-en-Ponthieu, châteaux d'Arry et de Régnière-Ecluse)

#### Structures paysagères majeures

. Masse boisée, structure de layons et patrimoine arboré de la forêt de Crécy

. Végétation ripisylve de la vallée de la Maye

. Site environné de plateaux de grandes cultures

. Autoroute A 16, ex-N1

#### Axes de perception principaux

. Voies traversant ou bordant la forêt de Crécy : ex-N1, D 928 et D111

. D 938 longeant la vallée de la Maye.

*La forêt de Crécy est le coeur du Ponthieu comme en témoigne aux alentours, la densité des communes aux noms éponymes : Crécy-en-Ponthieu, Bernay-en-Ponthieu, Millencourt-en-Ponthieu, Nouvion-en-Ponthieu, Maison-Ponthieu*



*La fragilité des silhouettes et des entrées de villages  
Dessin ci-contre : chemin du tour de ville à Fontaine-sur-Maye  
Photographie : Hangars et pavillonnaires à l'entrée ouest d'Arry*

*Dans un paysage ouvert, aplani plus encore aux abords du littoral, les silhouettes sont fragiles et les entrées de villes sont banalisées par l'implantation, la volumétrie ou la tonalité de bâtiments standardisés du type pavillonnaires ou hangars.*



*"Jamais on ne vit plus de courage et moins d'habileté"  
Chateaubriand . Analyse raisonnée de l'histoire de France.*

*Le 26 août 1346, la bataille de Crécy opposa, à propos de la souveraineté du Ponthieu, le roi d'Angleterre, Edouard III à son cousin, le roi de France, Philippe VI. Les troupes anglaises quatre fois moins nombreuses, développèrent une tactique rationnelle et efficace. Pour la première fois dans l'histoire des guerres, l'artillerie fut utilisée en appui de l'infanterie. Elle fit alors peu de dégâts, mais ses explosions terrifièrent les combattants et leurs chevaux.*



*La silhouette d'un ruisseau à fleur de plateau  
Vue de la D 56 entre Fontaine-sur-Maye et Crécy-en Ponthieu*

*A l'amont de Crécy-en-Ponthieu, le ruisseau de la Maye se signale à fleur de plateau, par un mince cordon ripisylve, à peine engravé dans une légère dépression.*

*Une économie fondamentalement agricole  
Silo Agro-Picardie de Crécy-en-Ponthieu*

*L'activité céréalière domine et la silhouette des silos est une des rares ponctuations verticales de ce territoire. La toponymie renseigne sur la dimension des terres : "les Quarante" vers Fontaine-sur-Maye ou "les Quatre-vingt" vers Lamotte-Buleux.*

*Pour amender ces terres, des carrières de phosphates étaient exploitées sur le plateau, soit en sous-sol (au lieu-dit "la cabane bambou"), soit à flanc de vallée (Fontaine-sur-Maye par exemple). Contrairement au reste du département apparaissent ici les fermes isolées tel "le Grand Belinval" à l'est de la forêt ou "la ferme de Wiquigny" près de Canchy. L'élevage du mouton, aujourd'hui disparu, fut longtemps une des identités de la région, comme en témoignent les armes de la ville de Rue figurant deux brebis ou à Crécy, une "rue-du-marché-aux-moutons".*

*Appareillage de mur en brique et silex  
Machiel*

Par opposition aux territoires de l'est du département, le sous-sol du Ponthieu présente un limon plus sablonneux entrecoupé d'argile à silex. Le bâti traditionnel a exploité cette ressource. Une carrière de silex existait à Canchy.



*L'estuaire de la Maye en baie de Somme  
(Lieu-dit «le chemin de Rue», au sud du Domaine du Marquenterre )*

Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, les embarcations à fond plat ont remonté la Maye pour accoster et décharger au petit port et bastion des Balances de Rue. Durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme dans de nombreuses vallées de la Somme, un canal fut creusé pour drainer les marais, réputés malsains et favorisant les épidémies. Cet ouvrage conduisait les eaux de Rue jusqu'à la mer par le port du Crotoy. D'autres travaux furent régulièrement nécessaires pour le maintenir en fonction.



*Le cours de la Maye  
Machy*

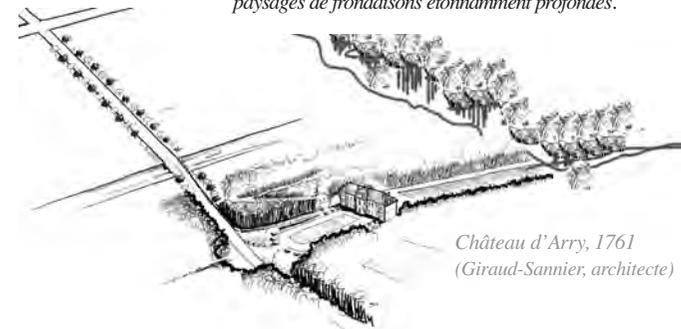
Malgré la modestie de son débit le cours de la Maye était barré de moulins comme en témoignent les ruines de deux moulins à Canchy, d'une "rue-du-moulin-à-huile" à Machy et d'un lieu-dit "le moulin à eau" repéré sur la carte au 1/25 000, à l'ouest de Crécy. Désormais, le fond de vallée est orienté vers les loisirs, la pêche et la location de cabanons.

*Deux grandes compositions paysagères associant la vallée:  
les châteaux d'Arry et de Regnière-Ecluse  
Vue de la D938, intégrée à la composition du parc de Regnière-Ecluse*

Le château de Regnière-Ecluse (IMH) fut un des premiers châteaux carolingiens cernant la forêt de Crécy. Endommagé par la guerre de Cent Ans, puis par les guerres de religion, il fut rebâti à la Renaissance. Délabré au XIX<sup>e</sup> siècle il fut pratiquement reconstruit dans un style gothique "troubadour" à l'initiative des frères Duthoit.

Outre le pittoresque de ses décors sculptés en façade, ce château tire une majesté exceptionnelle de son parc paysager qui intègre dans une composition romantique, la route départementale 938, les marais de la vallée de la Maye et les frondaisons de la vallée de Crécy, illustrant ainsi une formule du paysagiste Dezallier d'Argenville: " Si tout n'est à moi, tout est à mes regards."

En dépit d'un débit modeste, la vallée de la Maye forme un plan d'eau de cinq cent mètres de large aux abords de Bernay. La faiblesse de la pente, ajoutée à la constitution d'étangs artificiels donnent à ce modeste ruisseau des paysages de frondaisons étonnamment profondes.



Château d'Arry, 1761  
(Giraud-Sannier, architecte)

## La forêt domaniale de Crécy

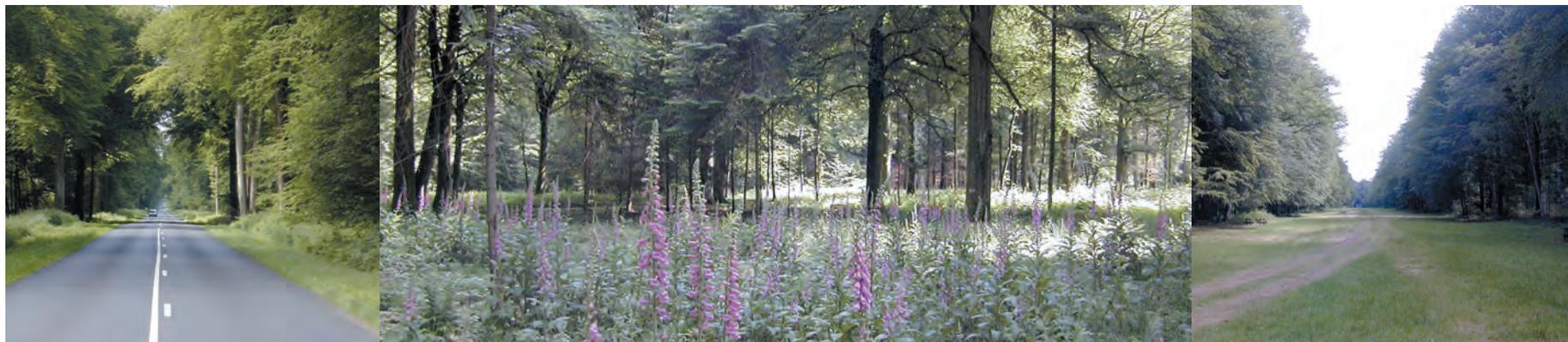
4322 hectares ouverts au public et gérés par l'Office National des Forêts

Le principal massif forestier du département  
le seul de cette importance à être ouvert au public

La forêt de Crécy est située à 15 km au nord d'Abbeville et à 12 km de la baie de Somme. Elle s'étend sur les territoires communaux de Crécy-en-Ponthieu, Forest l'Abbaye, Forest-Montiers et Bernay-en-Ponthieu.

L'altitude varie de 30 à 70 m. Les sols y sont filtrants, profonds et assez riches. Elle ne comporte ni source, ni cours d'eau ; ses quelques mares ont été creusées de main d'homme.

Selon l'explication la plus courante, le mot "forêt" viendrait de l'adjectif du bas latin *forestis*, issu du latin *fores* : hors de, "Forestis" serait donc une ellipse de "Forestis silvae" : forêt en dehors (de l'enclos), expression désignant la forêt royale dès le VIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire un lieu non clos, pas toujours boisé, réservé au roi pour la chasse. Ce droit se serait peu à peu étendu aux seigneurs justiciers. Les communes alentour sont devenues éponymes : Forest-l'Abbaye, Forest-Moutiers.



"Cresiocum Forestis, Foresta de Criscinio, Forest de Cressy..."

L'actuelle forêt de Crécy ne constitue qu'une partie d'un massif forestier plus ancien, aujourd'hui disparu. Connue sous le nom de "Cresiocum Forestis" à l'époque romaine, elle fut dénommée "Foresta de Criscinio" en 1208, avant de prendre le nom de "Forest de Cressy" à partir de 1600.

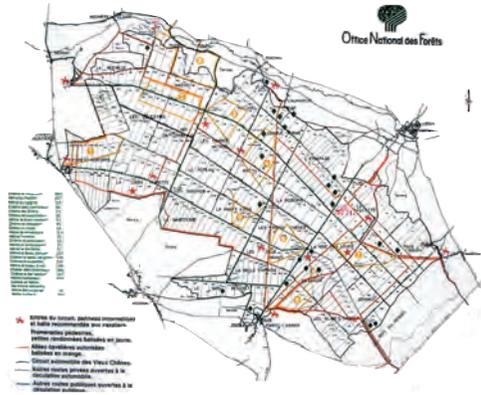
Son paysage a été façonné par Colbert. Nommé Intendant des Finances en charge du département des bois, Colbert réforma les forêts royales pour répondre aux besoins des chantiers de marine. Les forêts devinrent des domaines de rapport. Elles firent l'objet d'inventaires détaillés et furent réorganisées selon un quadrillage de chemins d'exploitation - les layons- repérés, nommés et ponctués de carrefours, sur lesquels il devint de règle de planter "des croix, poteaux ou pyramides, avec inscriptions et marques apparentes du lieu

où chacun conduit". L'ordonnance de Colbert -qui multipliera par sept le revenu des forêts royales- restera en vigueur pendant un siècle et demi et constituera le fondement du Code forestier de 1827. Au temps de Colbert, la Forêt Royale de Crécy produisait du bois de feu (taillis) et du bois de marine (réserves). Elle ne constituait qu'une partie d'un plus vaste massif, dont les bois périphériques appartenaient aux chanoines d'Abbeville, à l'abbaye de Dommartin, à la commanderie de Beauvoir ou aux Célestins d'Amiens; la toponymie en conserve le souvenir. À la Révolution, la plupart de ces bois furent incorporés au Domaine privé de l'Etat. Elle devint donc domaniale ce qui lui vaut aujourd'hui d'être gérée par l'ONF. Seul le bois du Rondel à l'extrémité Est, est resté privé.



Pour mémoire,

Futaie	bois de plus de 40 ans,
Taillis sous futaie	bois de moins de 40 ans
Demi-futaie	bois de 40 à 60 ans,
Jeune haute futaie	bois de 60 à 120 ans,
Vieille haute futaie	bois de 120 à 200 ans,
Vieille haute futaie sur le retour	bois de plus de 200 ans



### Les peuplements

Traité depuis longtemps en taillis sous futaie, la forêt est composée d'un taillis de charme, régulièrement recépié tous les 25 ans, et d'une réserve constituée de hêtres (70 %) et de chênes (30 %).

La forêt est actuellement en conversion en futaie régulière de hêtres par plantation ou par régénération naturelle assistée. La hêtraie à houx des cantons des Grands Hêtres et du Poteau de Nouvion, qui appartient au "Grand Carré" régénéré de cette façon depuis 1863, donnent une image de ce que sera la forêt dans un peu plus d'une centaine d'années. Ces deux cantons figurent sur la liste NATURA 2000.

### La production de bois d'œuvre

La vocation première de la Forêt de Crécy est la production de bois d'œuvre. Les réserves de l'ancien taillis sous futaie produisent un bois de grande qualité. La grande vente d'automne libère chaque année, environ 15 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre (déroulage, sciage) auxquels s'ajoutent 15 000 stères de bois de chauffage ou d'industrie (panneaux de particule, pâte à papier...)

L'âge avancé des peuplements et l'importance des surfaces encore en taillis sous futaie a conduit l'ONF à fixer un rythme de régénération annuelle de l'ordre de 40 hectares par an.

### La chasse

La chasse est une des activités traditionnelles de la forêt de Crécy. Elle fut évoquée dès 877 dans un capitulaire - une ordonnance - de Charles le Chauve. Plus tard, François I<sup>er</sup> y possédera un pavillon de chasse en bordure du sentier de la Haute-Loge dont on peut encore deviner l'emplacement.

Aujourd'hui, la chasse permet la régulation des cheptels de sangliers et de chevreuils sans laquelle la régénération des peuplements serait compromise. Elle est louée par adjudication publique tous les douze ans. On y chasse en battue de mi-octobre à fin février.

### Le tourisme

L'ONF a réalisé avec le concours de l'Etat, la Région Picardie, le Conseil Général, et le syndicat intercommunal du Ponthieu-Marquenterre, plusieurs aménagements touristiques pour l'accueil des promeneurs : circuits pédestres, circuits de découverte, circuit des arbres remarquables et des curiosités de la forêt, près de 50 km d'allées cavalières, tables de pique-nique, et ateliers d'un sentier "ludo-sportif" autour de la clairière du Muguet. Le patrimoine immobilier de la forêt est constitué d'une douzaine de maisons forestières et bâtiments construits aux environs de 1850.

Source bibliographique : ONF



# Les Plateaux du Ponthieu

## La ligne de partage des eaux entre la Somme et l'Authie

Structuré par l'ancienne voie romaine *Lyon-Boulogne*, ce territoire de plateaux est délimité par la vallée de l'Authie au nord, par la vallée de la Somme au sud, par la forêt de Crécy à l'ouest et par le réseau de vallées affluentes à la Nièvre à l'est.

### Morphologie

L'altitude du plateau de craie, oscille entre 120 et 140 m. avec une faible pente dirigée vers la Somme et une surface importante sans dépression sensible autour de la forêt de Crécy.

Sur les marges, le relief est modelé par le raccordement des vallées sèches au plateau. La grande majorité des terres a été remembrée au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les grandes cultures dominent à l'ouest. Elles s'accompagnent de prairies d'élevage à l'est. Les boisements sont cantonnés sur les versants les plus pentus des vallées.

### Des communes restées rurales

Traditionnellement ponctués de villages-bosquets, les horizons se dotent, à l'ouest, des rares fermes isolées du département. Si l'on excepte Abbeville,

la structure urbaine se résume à trois gros bourgs d'environ 850 habitants (Bernaville, Ailly-le-Haut-Clocher, Candas) et une majorité des villages totalisant entre 100 et 500 habitants. Ces villages se sont structurés à la croisée des chemins (villages-croix de Comteville ou Domléger), le long des routes (villages-rue de Maizicourt, Yvrench, Noyelles-en-Chaussée, Coulouvillers, ou Maison-Ponthieu) ou conservent des tracés concentriques, hérités de leur fondation médiévale (Hiermont ou Ergnies).

De nombreux villages ont conservé une identité rurale avec des espaces publics structurés autour de mares (Ergnies, Epecamps, Gorenflos, Le Festel, Coulouvillers, Maison-Rolland, Yvrencheux), des *usoirs* enherbés le long des rues (Fransu) et des places de jeux de ballons encadrées de tilleuls (Domqueur). Les villages sont généralement dominés par la silhouette d'une église en craie couverte d'un toit d'ardoise. La majorité du bâti se

compose de fermes d'élevage traditionnelles avec des bâtiments agencés en cour ouverte sur rue (parcellaire large) ou perpendiculairement à la rue (parcellaire étroit). Les constructions principales longues et basses présentent leurs pignons sur rue (Millencourt-en-Ponthieu, Beaumetz). Les alignements de granges sur rue sont plus fréquents aux abords de l'Amiénois. La structure villageoise se complète d'habitations souvent modestes, implantées à l'alignement sur rue ou en retrait d'un espace public.

### Un patrimoine discret

Les territoires régulièrement labourés masquent souvent l'ancienneté de leur histoire : des enclos antiques ont été retrouvés à Brucamps, Estrées-les-Crécy, Ailly-le-Haut-Clocher ; les traces gallo-romaines sont logiquement nombreuses aux abords de l'ancienne voie d'Agrippa (villae à Moufflers, Cramont, Coulouvillers, Fransu, Candas et Bernaville). Devenue au VI<sup>e</sup> siècle une des *Chaussées Brunebant*, cette route n'est plus aujourd'hui qu'une départementale qui se termine en chemin communal au nord de Noyelles-en-Chaussée avant de se perdre à travers champs au sud de Ponches.

Au Moyen-Age, pour se protéger des invasions, le plateau fut couvert de mottes féodales (Hiermont, Candas, Cramont, Bernaville) mais surtout de souterrains refuges : des réseaux de *muches* sont conservés à Fransu, Domqueur, Bernaville, Coulouvillers, Ribeaucourt, Yvrench, Yvrencheux, Hiermont ou Maison-Rolland. Des chartes communales seront obtenues à Bernaville, Ergnies (1210) et Hiermont (1192). La paix apportée par le traité des Pyrénées amènera la construction de grandes demeures brique et pierre comme Ribeaucourt ou Brailly-Cornehotte.

### Orientations

La ligne de crête du plateau du Ponthieu est la ligne de partage des bassins versants de la Somme et de l'Authie. Elle a été choisie comme site d'implantation privilégié pour les projets éoliens du département.



#### Éléments caractéristiques du paysage

. Plateau de craie présentant de grandes surfaces sans dépression sensible ; paysages ouverts de grandes cultures et d'élevage

. Territoire encadré par la plaine littorale, les vallées de la Somme et de l'Authie, et traversé à l'ouest, de rares vallées humides (Vron et Dien) ; au sud, succession notable de vallons secs le long de la vallée de la Somme ;

. Quelques larris ponctuels dans les vallées sèches  
. Maillage dense, régulier et ancien de villages

#### Structures paysagères majeures

. Grands horizons ponctués par la silhouette des villages-bosquets et des boisements des vallées.

. Présence exceptionnelle de grandes fermes isolées au nord de la Maye, accompagnées d'alignements d'arbres

. Vallées sèches de Francières, larris du Val aux lépreux

. Vallées humides de Vron et du Dien

. Autoroute A 16 et parc éolien

#### Points de vue et axes de perception principaux

. Anciennes voie romaines, dites Chaussée Brunehaut (D 108 et D 928)

. D12 entre Ligescourt et le croisement de la D175 (grandes fermes)

. D928 (Le Boisle/ Canchy/Abbeville)

. D925 (Fienvillers/Saisons)

. ex- N1 Vauchelles-les-Domart / Abbeville ; A 16

### Des horizons aux rares ponctuations verticales

Château d'eau au nord de Maizicourt

Dans un paysage aux larges horizons, les rares ponctuations verticales sont autant de repères. Le plateau conserve plusieurs vestiges de moulins constitués d'une tour de craie, sur laquelle pivotait une structure en bois (Bussus, Flixecourt, Ailly-le-Haut-Clocher). L'un des plus remarquable d'entre eux est peut-être l'ancien moulin à huile de Hiermont qui était bâti en brique à motifs décoratifs.



### Un patrimoine de châteaux brique et pierre

La paix apportée par le traité des Pyrénées, permit la construction de grandes demeures tels les châteaux de Ligescourt (XVII<sup>e</sup> s.), Vauchelles-les-Domart, Maizicourt, Maison Ponthieu, ou Brailly-Cornehotte dont les plans sont attribués à la lignée des Gabriel (XVIII<sup>e</sup> s.). Celui de Ribeaucourt qui daterait de 1642, se prolonge par un parc dont le tracé polyétoilé ordonne le paysage et les bois alentour.



Plaque apposée au croisement des départementales 56 et 928, signalant la proximité du croisement des voies romaines Lyon-Amiens-Boulogne et Abbeville-Hesdin.



### Un paysage ouvert, ponctué de maigres bois

Dès le VIII<sup>e</sup> siècle, les plateaux cernant Saint-Riquier ont été largement défrichés et mis en culture (à l'exception de la forêt de Crécy et ses abords). La vue porte loin et seuls subsistent de maigres bois et bosquets (bois de Cramont, Bois de Ribeaucourt). La toponymie témoigne de cette tradition de défrichements : un lieu-dit "les essarts" est signalé près de Villers-sous-Ailly.

En dépit des remembrements des Trente Glorieuses, les terres sont encore désignées par leurs dimensions (la longue raie, la grande pièce), leur nombre d'arpents (les soixante-six), le temps de travail exigé (les vingt-deux journaux) ou leur prix (les dix-huit deniers).

### L'apparition de grandes fermes isolées

Ferme du Grand Belinval au nord de Brailly-Cornehotte

La partie ouest du Ponthieu est un des rares territoires de la Somme où s'élèvent des fermes isolées. Ce sont souvent les vestiges d'anciennes fermes d'abbayes, en pierre, établies sur des terres alors nouvellement défrichées (la ferme des Chartreux près de Forest-l'Abbaye, la Blanche-Abbaye près de Neuilly-l'Hôpital ou la ferme des Moines au nord de Nouvion). Ces fermes sont assez nombreuses au nord de la Maye : le Tronquois, le grand et le petit Mézoutre (au nord de Vironchaux), la ferme de Bodoage, du Ménage, et de la Balance (au nord de Vron). La ferme de Franc-Picard, à l'est de Vron, et la ferme Pinchemont, au sud-ouest de Valloires, présentent l'originalité d'un plan rigoureusement rectangulaire, cerné et souligné d'une ceinture végétale.

*Brique, torchis et robage*  
Neuilly-l'Hôpital

Les fermes traditionnelles sont construites avec un soubassement et des pignons en brique, sur lesquels repose une ossature en bois remplie de torchis, parfois protégée de robage en planches de peupliers. Le torchis brut domine à l'est, le badigeon à l'ouest.



*Les cicatrices de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale*  
Blockhaus à Gorenflos

La situation stratégique du Ponthieu conduisit les Allemands, en 1943, à y implanter des bases de lancement de V1. Dans ce paysage ouvert, les rampes et les bunkers furent dissimulés dans les bois et les courtils de villages. Les bombardements alliés de 1944 provoquèrent de ce fait la destruction de plusieurs communes comme Agenville ou Gapennes qui furent rasées à 95%. Des traces de bunkers subsistent à Gapennes, Ailly-le-Haut-Clocher, Domléger-Agenville, Gorenflos, le Meillard, Maison-Ponthieu, Noyelles-en-Chaussée ou encore dans le bois de Waripel et le bois Grambus près d'Yvrench.

*Une tradition de culture de plantes textiles*  
"Andains" de lin au début de l'été. Flixecourt.

L'humidité du climat favorise la culture du lin comme en témoigne aujourd'hui les paysages du Ponthieu en été et certains lieux-dits comme "la vallée à lin", proche de Gorenflos. Pour dissoudre la matière gommeuse qui soude les fibres, le lin est arraché un mois après sa floraison et ses tiges sont étalées en "andains" disposés sur le sol entre trois et huit semaines. L'exposition à la chaleur humide de la rosée permet ainsi le "rouissage" du lin.

Le mot "Maison", que l'on retrouve dans plusieurs noms de villages comme Maison-Roland ou Maison-Ponthieu, désignait une exploitation rurale. Le mot est dérivé du latin Mansus. Il se retrouve dans le mot Mesnil (Mesnil-Domqueur). D'autres toponymies témoignent du démembrement de ces grands domaines comme Courcelles-au-bois (dérivé de Court), ou Hautvillers et Coulouvillers (dérivés de Villers).



*Le fragile héritage des structures foncières médiévales*  
Plan de Hiermont . (Arch. dép.; fonds diocésain n° 10489). Chemin d'Autour de Ergnies

La structure concentrique de plusieurs villages témoigne de leur histoire. Hiermont (étymologiquement "le mont sacré") obtint une charte communale en 1192, accédant ainsi aux privilèges et à la réglementation d'une ville. Cette petite communauté rurale était alors fortifiée et comptait quatorze rues intra-muros et quinze dans sa banlieue. Elle réunissait tous les édifices emblématiques d'une ville : un hôtel de ville, une halle, une église, une motte féodale et un hospice. Ses quatre portes ouvraient sur des faubourgs importants où étaient situés la maladrerie, les puits, l'abreuvoir, le foirail, les moulins et le cimetière.

La permanence de la structure foncière médiévale est aujourd'hui fragilisée par l'implantation de constructions nouvelles qui ignorent le poids de cette histoire. Le chemin du tour de ville d'Ergnies, par exemple, qui matérialisait les limites d'assolement et les droits obtenus par la charte communale de 1210, subit aujourd'hui l'empiètement de hangars agricoles et de pavillonnaires (ci-dessus).



## La haute vallée de l'Authie et le Doullennais

### Un territoire rural, au long passé de frontière

La haute vallée de l'Authie, s'étend sur quarante kilomètres entre le village de Coigneux, source actuelle de la rivière, et la commune de Béalcourt à la limite du Pas-de-Calais. Ces paysages appartiennent au Doullennais, territoire longtemps dépendant du Ponthieu, correspondant aujourd'hui au bassin versant de la Haute-Authie et à ses affluents.

#### Morphologie

La haute vallée de l'Authie présente un fond étroit et des versants courts et escarpés. La rive gauche est raide. La rive droite est plus douce. Le cours de la rivière est rythmé d'une succession de fonds et de profondes vallées affluentes. Rive droite, ce sont les vallées du ru de la *Quilienne* et du ru de la *Grouche*, complétées par les vallées sèches des Falaises (au nord d'Authieule) d'Occoches ou de Courcelles (à l'ouest de Doullens). Rive gauche, s'échelonnent la vallée du ru de la *Gezaincourtoise* et les vallées sèches d'Amplier, de Bus et de la vallée des Vignes (au sud d'Occoches). L'Authie est en outre alimentée par plusieurs sources : la *Fontaine Saint-Pierre* sur la Grouche, les *fontaines bleues* à Mézerolles, la *fontaine du Cerisier* à Outrebois.

#### Structures végétales & agraires

Si l'on excepte l'agglomération de Doullens, les paysages de la source de l'Authie ont conservé un caractère profondément rural, dominé par l'agriculture et l'élevage. En amont du village d'Authie, les pâtures occupent l'ensemble de la vallée, souvent associées à quelques vergers relictuels. En aval, les cultures apparaissent dans le fond de vallée et sur les versants étayés de rideaux. Les boisements soulignent les pentes les plus marquées (*vallée de la Grouches, de Remaisnil, d'Authieux*). Il n'y a pas de larris sur le versant sud de la vallée de l'Authie, mais quelques-uns demeurent le long des versants de ses vallées affluentes (*larris de Grouches, larris du bois d'Authieux, larris de la vallée du Libus à Boisbergues*). A l'aval de Doullens, le fond de vallée est peu à peu, colonisé par les peupleraies.

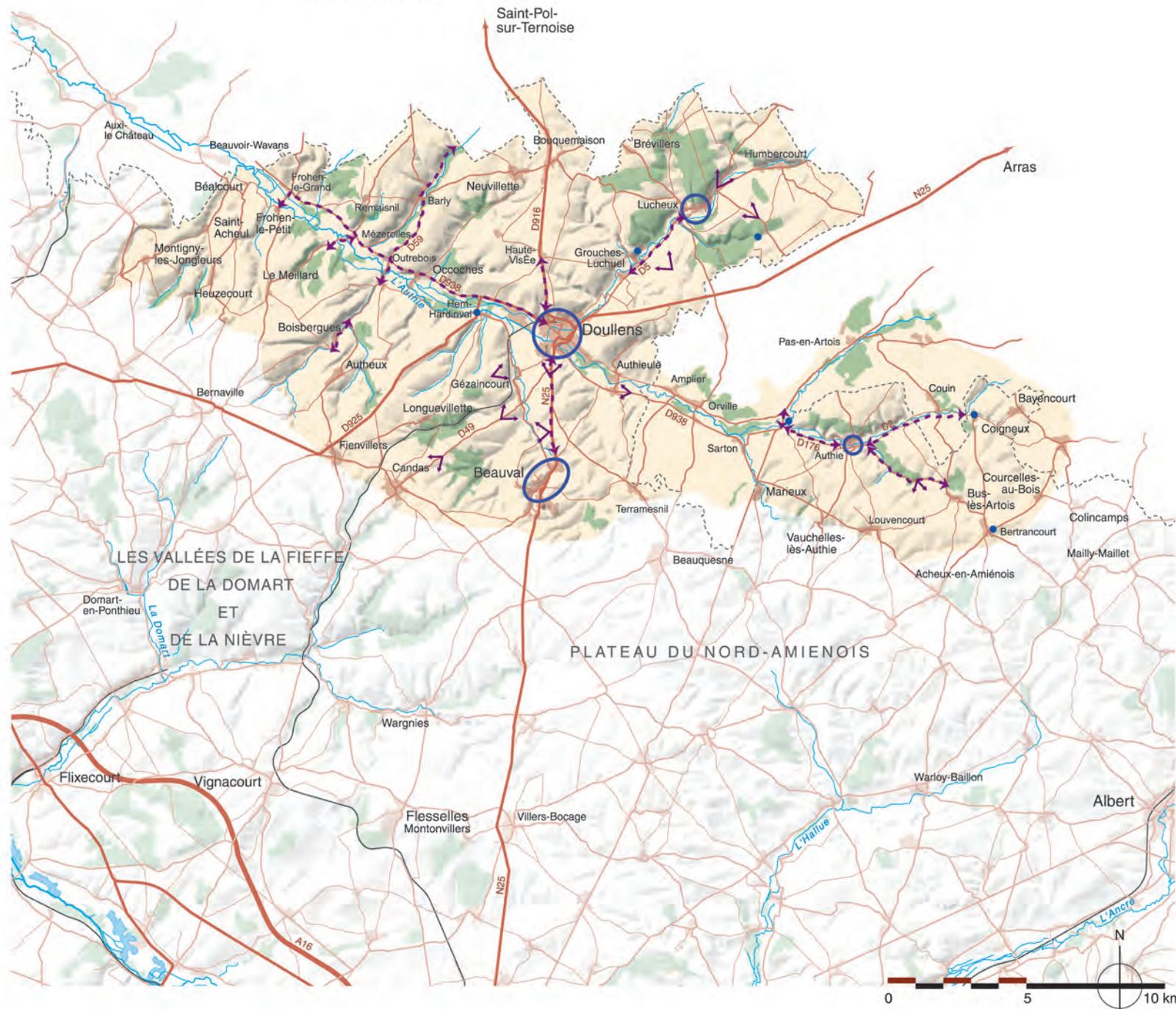
#### Patrimoine urbain & vernaculaire

Longtemps ville frontière et ancienne sous-préfecture, Doullens (6300 h.) est le principal pôle d'activités de la région. Beauval compte 2300 habitants. Lucheux, Gézaincourt, Bouquemaison, et Grouches-Luchuel en ont chacun 500. Tous les autres villages ont une population oscillant entre 250 habitants (Outrebois, Hem-Hardinval) et quelques dizaines seulement (Saint-Acheul, Remaisnil). Nombre d'entre eux se sont développés de part et d'autre de chaussées traversant l'Authie (Outrebois, Occoches) révélant en cela le régime calme de la rivière ; les autres se sont pour la plupart développés à proximité de l'eau, le long des voies longeant l'Authie ou le fond de ses vallées affluentes.

Occupé dès le paléolithique, puis franchi à Thièvres par l'ancienne voie romaine Amiens-Arras (actuelle D11), ce territoire a un riche patrimoine archéologique. Des villas gallo-romaines ont été repérées à Marieux et Heuzecourt. Le rôle de frontière longtemps tenu par l'Authie se perçoit à travers les nombreuses ruines de fortifications féodales : tour de l'ancien château du Quesnel à Outrebois, motte d'Authie, ruines du château de Lucheux et surtout la citadelle de Doullens l'une des plus importantes de France. La restitution de l'Artois à la France par le traité des Pyrénées apporta la paix et la construction de nombreux châteaux : Marieux (XVII<sup>e</sup> siècle), Authie, Remaisnil et Occoches, (XVIII<sup>e</sup> siècle).

#### Points de vue majeurs

Les points de vue majeurs sont révélés par les routes longeant et traversant la vallée de l'Authie : l'ancienne voie romaine D11, la nationale N25, les départementales 176 et 938. S'y ajoutent les départementales empruntant les vallées affluentes (D59, D5), et pour la qualité de leur patrimoine historique, économique ou paysager, les sites de Lucheux, Doullens, Barly, Authie et Beauval.



### Éléments caractéristiques du paysage

. Vallées humides aux versants dissymétriques, prolongées de vallées sèches utilisées comme liaison vers les plateaux alentour

. En fond de vallée amont, pâtures majoritaires structurées de haies bocagères ; à l'aval de Doullens, développement de peupleraies.

. Rideaux sur les pentes cultivées ; bois sur les pentes les plus fortes, ainsi qu' autour de Lucheux

. Urbanisation en amont : villages édifiés dans le fond alluvial, souvent traversant le long d'une chaussée ; vers l'aval, villages progressivement établis en longueur, au-dessus des fonds humides

. Site de confluence de la Grouche et de l'Authie

### Structures paysagères majeures

. Sites et patrimoines de Doullens, Lucheux, Barly, Authie et Beauval

. Vallées de Barly et d'Occoches, Remaisnil, vallées d'Authieux et Boisbergues (rideaux, prairies, espaces ouverts, boisements, larris, bâti ancien)

. Lucheux et la vallée de la Grouche

### Points de vue et axes de perception principaux

. D 196 vers Barly

. Promontoire de Remaisnil vers l'Authie

. Route reliant Authieux et Boisbergue

. RN25 Beaurepaire (bois de la Grouche)

. D 938, D2, D176 longeant l'Authie

. D5 longeant la vallée de la Grouche

## Les paysages de la source de l'Authie

L'actuelle source de l'Authie à Coigneux

La source officielle de l'Authie est située à Coigneux mais le lit de la rivière se prolonge de quatre kilomètres à l'est. En 1850, la source jaillissait à Sailly-au-Bois et auparavant à Courcelles-au-Bois, alors nommé Courcelles-sur-Authie. L'abaissement actuel du niveau des nappes pourrait entraîner un nouveau recul vers l'aval.



Le ruisseau de l'Authie à Thièvres

La source de l'Authie est à Coigneux, mais jusqu'au village de Couin en aval, la rivière est souvent à sec. Son lit ne se devine que par des lignes de saules intermittentes. La modestie du flux n'est pas nouvelle. "Parfois, racontent Jacques Chaurand et Maurice Lebègue (in "Noms de lieux en Picardie"), les gaulois désignaient les cours d'eau au moyen d'un adjectif,

le nom restant explicite. Ainsi Tawa qui signifie tranquille, donna-t-il le nom du village de Thièvres, sur l'Authie." En aval, l'Authie est rejointe par plusieurs affluents. Rive droite, la Quilienne à Thièvres, le Saint-Pierre à Sarton (Pas-de-Calais), la Grouche à Doullens ; rive gauche, le fossé de Marieux à Sarton et la Gézaincourtoise à Bretel, en aval de Doullens.

Un paysage profondément rural, organisé par ses structures bocagères  
La vallée de l'Authie à l'est de Couin (Pas-de-Calais)

A sa source, la vallée de l'Authie est encaissée. Le fond est étroit. Les versants sont escarpés. Le paysage est profondément rural et orienté vers l'élevage.

La vallée est structurée par la végétation. Au centre, une ligne irrégulière de saules signale le flux intermittent de l'Authie. Toute la vallée est utilisée comme pâtures fermées de haies bocagères. Le versant gauche est étayé de rideaux ; le versant droit, plus doux, présente des champs d'une seule pièce. Des boisements couronnent les ruptures de pentes. Au-dessus, tous les plateaux sont cultivés.

A l'aval du village d'Authie, la vallée s'élargit. Le fond de vallée est mis en culture. Les pâtures se font plus rares. Des peupleraies mêlées de saules apparaissent.



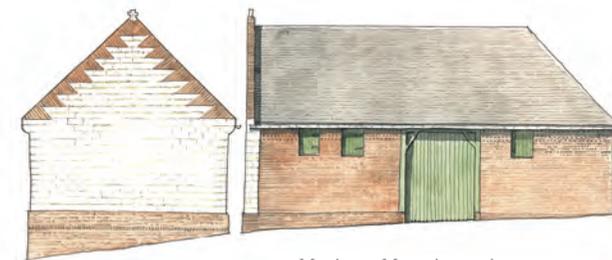
Une voie romaine devenue limite départementale

Thièvres devint l'une des cinq cités romaines de la Somme. Baptisée alors Tevera, elle était le point de franchissement de l'Authie par la voie romaine Amiens-Arras (D11). A la Révolution, la chaussée est devenue frontière. La commune de Thièvres a été scindée en deux. Sa rive orientale est restée picarde ; sa rive occidentale est revenue au Pas-de-Calais.



### Toponymie

La toponymie de la vallée fait largement référence à la rivière (Authie, Authieule, Saint-Léger-lès-Authie ou Thièvre). Sur les plateaux, elle témoigne du rôle de frontière. Les villages du nord multiplient les suffixes éponymes (Pas-en-Artois, Aubigny-en-Artois). Cette limite longtemps disputée a amené des exceptions à l'exemple de Bus-lès-Artois (au sud de l'Authie) ou de l'enclave de Mezerolles dont le bourg relevait du bailliage de Hesdin.



Marieux. Mur pignon à couteaux



De petits villages ruraux, à l'écart des flux de circulation  
Le village d'Authie, vue du "Bois du Guet"

Les communes de la haute vallée de l'Authie ont conservé une forte identité rurale. A l'écart des axes de circulation elles sont de taille modeste : Authie totalise 250 habitants; Marieux et Vauchelles-lès-Authie n'en ont que la moitié, et Saint-Léger-les-Authie, Coigneux, Bayencourt ou Courcelles-au-bois comptent chacune moins de 100 habitants.

A proximité des sources, comme dans les vallées sèches, les villages occupent les fonds de vallée sans crainte d'inondation. La commune d'Authie est ainsi structurée le long de deux chaussées traversant la rivière et par la départementale 152 qui longe la rive gauche et passe au pied du "Bois du Guet", site de l'ancien château féodal, installé face à l'Artois.

Homogénéité et fragilité du patrimoine bâti  
Hangar de stabulation de la ferme de la Madeleine, D 176.

Autour de la source de l'Authie, les villages conservent une grande homogénéité de bâti. Les fermes et les maisons d'habitation traditionnelles sont nombreuses. Le mode d'implantation, les typologies, les volumétries, les matériaux la cohérence du bâti s'expliquent par la typologie, la morphologie et la gamme de matériaux employés. Dans un tel contexte, l'implantation à la sortie du village d'Authie, à l'écart de toute habitation et dans le fond de vallée, d'un grand hangar de stabulation libre, a un fort impact sur le paysage, en dépit de son revêtement en bois.

La prédominance de Doullens  
Le Café de la Place à Barly

Dans ces villages de taille modeste, tous les commerces ont disparu au profit de l'agglomération de Doullens dont le rayon d'influence est désormais proche de vingt kilomètres. En 1900, on recensait 10 000 cafés dans la Somme, soit une proportion de 1 pour 54 habitants et le village voisin de Talmas (700 habitants) en comptait à lui seul, pas moins de 34... (source "C'était hier" Ed. Paillart, Abbeville 1997)

## Le Doullennais

Panorama de la ville, vue au sud de la N25  
Beffroi de Doullens, (patrimoine mondial de l'Unesco)

Avec près de 6 300 habitants, Doullens, ancienne sous-préfecture, est la seule ville d'importance de la vallée de l'Authie. Le phénomène de périurbanisation y est sensible. Les constructions s'y développent vers le plateau et le long des vallées, sous forme de hangars, de lotissements et de pavillonnaires.

"Dessiner la route pour raconter le paysage"  
Extrait de "l'urbanisme végétal" C. Stefulesco (IDF.)

"La voie de contournement de Doullens a été dessinée de façon à "raconter le paysage". La DDE, assistée des paysagistes Th. Louf, F. X. Mousquet et Ph. Thomas a aménagé la rocade sous forme de séquences identifiant l'ensemble urbain et facilitant l'orientation dans l'agglomération."



Un site de confluence de rivière à la frontière de l'Artois  
Plan général... des ville et citadelle de Doullens (Arch.Dép. 1 F1 358)

Doullens est implantée au point de confluence de deux rivières, l'Authie et la Grouche. La ville occupe un fond de vallée aux versants escarpés, au point de passage de la route Amiens-Arras (N25). Cette situation l'a conduite très tôt à devenir une place forte, (prise au <sup>x</sup> siècle par le comte de Paris) et à jouer un rôle primordial de ville frontière. Du <sup>xv</sup> au <sup>xvii</sup> siècle, Doullens est l'une des "places de guerre" du Royaume. Pour la protéger de l'Artois, alors occupé par les Espagnols, François I<sup>er</sup> fait ériger une première citadelle sur un éperon crayeux dominant la rive sud. Ces fortifications ont été renforcées sous Henri II, Henri IV et Louis XIII, avant d'être achevées par Vauban en 1672.

Dessinée par l'ingénieur de la citadelle d'Amiens, Errard de Bar-le-Duc, la place forte de Doullens est considérée comme un chef-d'oeuvre d'architecture militaire. Conçue pour loger 3000 soldats, c'est l'une des plus vastes de France. Elle est organisée selon un plan en étoile, formé de deux corps, avec quatre bastions au nord et trois au sud, restés intacts. Sa dimension est proportionnée par rapport à la ville, car selon Vauban, "une ville trop peuplée devient difficile à défendre et il faut éviter que la population civile ne dépasse le double des effectifs de la garnison." Pour des raisons également défensives, la citadelle a été isolée de la ville par la rivière et une esplanade, afin que la défense puisse être poursuivie en cas de capitulation de la cité.

Doullens, pôle d'activité de l'Authie  
Zone d'activités et ancienne filature et tissage de jute Th. Sueur

Doullens est le principal pôle d'activités de la vallée de l'Authie. Le premier employeur du canton est la base aérienne (200 emplois) malgré la perte de la moitié de ses effectifs au terme de sa récente restructuration. La zone d'activités totalise 56,5 hectares. Elle est située à l'ouest de la ville, sur des terrains desservis par voie ferrée, situés entre l'Authie et la D 925. Les secteurs représentés sont l'agro-alimentaire (l'activité de Cofranlait a doublé en dix ans), le BTP (Bouffel, Mathieu, Point P), ACIA (produits chimiques à usage industriel) et Rochette-Cenpa (carton ondulé). La fabrique des vêtements, SDLL (Société Doullennaise de lavage et logistique) est la dernière entreprise héritière d'une longue tradition textile de la région.

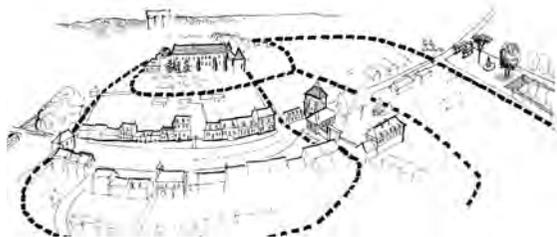


Schéma des enceintes successives du village de Luchaux

*Ci-dessous, la porte du bourg du château de Luchaux, encadrée de ses deux tours en poivrières.*

*Luchaux est une enclave de la Somme en Artois. Son château défend la vallée de la Grouche depuis le XI<sup>e</sup> s, et ce fut une des plus importantes places fortes de Picardie; on y reçut Philippe Le Bel et Louis XI. Le bâtiment fut ruiné par les invasions de 1522, 1552, 1567, 1640 et 1708 avant d'être abandonné au XIX<sup>e</sup> siècle. De ce passé, le village a conservé un riche patrimoine architectural et*

*Un patrimoine historique et touristique*

*paysager et plusieurs monuments classés (le château, le beffroi et l'église Saint-Léger). Le bourg s'est développé sous forme d'enceintes successives : la première au XII<sup>e</sup> s. fut un enclos au pied du château féodal. La seconde à partir du XIII<sup>e</sup> siècle a englobé le bourg voisin de Sarcingium situé au passage de la voie romaine. Le principe s'est poursuivi jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.*



Beffroi de Luchaux, construit au XV<sup>e</sup> s. (patrimoine mondial de l'Unesco)



*Quelques paysages à l'écart de la modernité  
Le village de Barly, au coeur de la vallée de Courcelles*

*Le Doullennais est une région rurale. L'agriculture et l'élevage y sont très présents, notamment dans la partie nord, plus vallonnée. Le bâti ancien est homogène. Le paysage conserve un large éventail de structures végétales et agraires : rideaux autour de Gezaincourt, prairies le long de l'Authie, boisements au nord de Luchaux, larris vers Occoches et Boisbergue.*

*Situé à l'écart de l'urbanisation de Doullens, le village de Barly (172 h.), est un exemple de l'équilibre qu'a su préserver un certain nombre de communes. Le village est implanté dans le fond étroit d'une vallée sèche qui se prolonge jusqu'en Artois.*

*Des paysages structurés par l'eau  
Moulin de Hem-Hardival et panorama de la vallée de la Grouche à Luchuel*

*L'eau structure une partie des paysages du Doullennais. L'Authie a longtemps concentré les minoteries, les scieries, les fermes et les moulins. Malgré les guerres, les vestiges de ces bâtiments sont nombreux, à l'exemple ci-dessus, du moulin de Hem-Hardival. Plusieurs villages, comme Gezaincourt, Outrebois - ou ci-dessus Luchuel - ont structuré leurs espaces publics autour d'un ruisseau-noue à ciel ouvert. L'abondance de sources résurgentes explique le caractère verdoyant et boisé des vallées et de leurs versants ; certaines alimentent de petits étangs et marais qui jalonnent les vallées de la Grouche et de l'Authie; d'autres sont captées dans des fontaines à l'exemple de la fontaine Saint-Martin à Luchuel. Quelques unes enfin, comme celle de Luchaux, ont fait l'objet d'une exploitation industrielle car les eaux calciques de la vallée de la Grouche étaient réputées pour leur faible minéralisation, leurs qualités bicarbonatées et leur pureté bactériologique.*

*Patrimoine forestier  
Le bois de Watron*

*La "boucle" de Luchaux est un des territoires les plus boisés du département. Sur la partie nord de la vallée de la Grouche s'étendent la forêt de Luchaux (500 hectares) et les bois du Parc et de Robermont (200 hectares chacun); sur la partie sud, le bois de Watron totalise 440 hectares, classés en ZNIEFF. Cette densité de forêt est un héritage médiéval du pouvoir politique de la seigneurie de Luchaux, qui conservait ces forêts comme réserves de chasse.*



## La basse vallée de l'Authie

*Je me confonds avec l'Authie  
(extraits)*

“ Qui dira les bienfaits de la sinuosité !  
Une route avec des virages. Qui suit  
le cours d'une rivière avec des virages.  
Les virages n'épousant pas  
nécessairement ceux de la rivière.  
Quelle merveilleuse initiation !  
S'il arrive en outre que la route  
sinue entre rivière et forêt.  
Alors rien de meilleur pour l'âme. (...)”

*Voici la forêt.*

*La route monte.*

*Passe sous voûte de hêtres. Les feuilles de  
hêtres se rejoignent pour filtrer le soleil.*

*Effet de vitrail végétal.*

*Effet d'église assuré. (...)”*

*La verticalité de l'arbre est l'alliée  
de la sinuosité de l'eau.*

*Nous entrons dans un paysage  
de bienfaisante reposante abstraction.”*

Jacques Darras, *Tout à coup Je ne suis plus seul*  
Editions L'Arbalète, Gallimard 2006

### Morphologie

Orientée ouest, nord-ouest, la vallée de l'Authie présente un axe synclinal parallèle à celui des vallées de la Bresle, de la Basse-Somme et de la Canche. Le fleuve prend sa source à Coigneux (alt.100 m) et rejoint la Manche entre Berck-Plage et Fort-Mahon au terme d'un parcours de 95 km. La haute vallée de l'Authie - section comprise entre la source et Occoches - appartient au Doullennais ; la basse vallée - thème de cette sous-entité - coule dans le département de la Somme, entre deux villages éponymes : Vitz-sur-Authie et Villers-sur-Authie. La dissymétrie des versants de vallée est claire. Elle oppose un flanc nord en pente douce, à un côté sud, plus court et de ce fait, plus raide. Le relatif encaissement de la vallée a donné son nom au fleuve : Authie vient du celtique *Alti*, qui signifie profondeur. La superficie de son bassin versant est de 1000 km<sup>2</sup>. L'Authie marque pour l'essentiel la limite entre la Somme et le Pas-de-Calais, mais cette frontière tolère une exception sur la rive droite de Dompierre qui s'ajoute aux boucles de Luchaux et d'Auxi-le-Château en amont.

Dompierre-sur-Authie, Argoules, Le Boisle et les deux communes de Nampont comptent autour de 400 habitants ; Dominois, Ponches-Estruval, Vitz-sur-Authie et Boufflers ont près de 150 habitants. L'essentiel de l'activité économique est agricole, avec une part importante d'élevage. L'industrie est inexistante (les seules activités recensées sont à l'extérieur du périmètre : les fabriques de chaussures d'Auxi-le-Château et l'exploitation des ballastières de l'estuaire). Le Boisle conserve une tradition d'artisanat d'osier et du rotin. L'orientation vers le tourisme est sensible, marquée depuis vingt ans, par le réaménagement de l'abbaye de Valloires, le golf de Nampont et surtout le développement de la pêche de loisir.

### Patrimoine urbain et vernaculaire

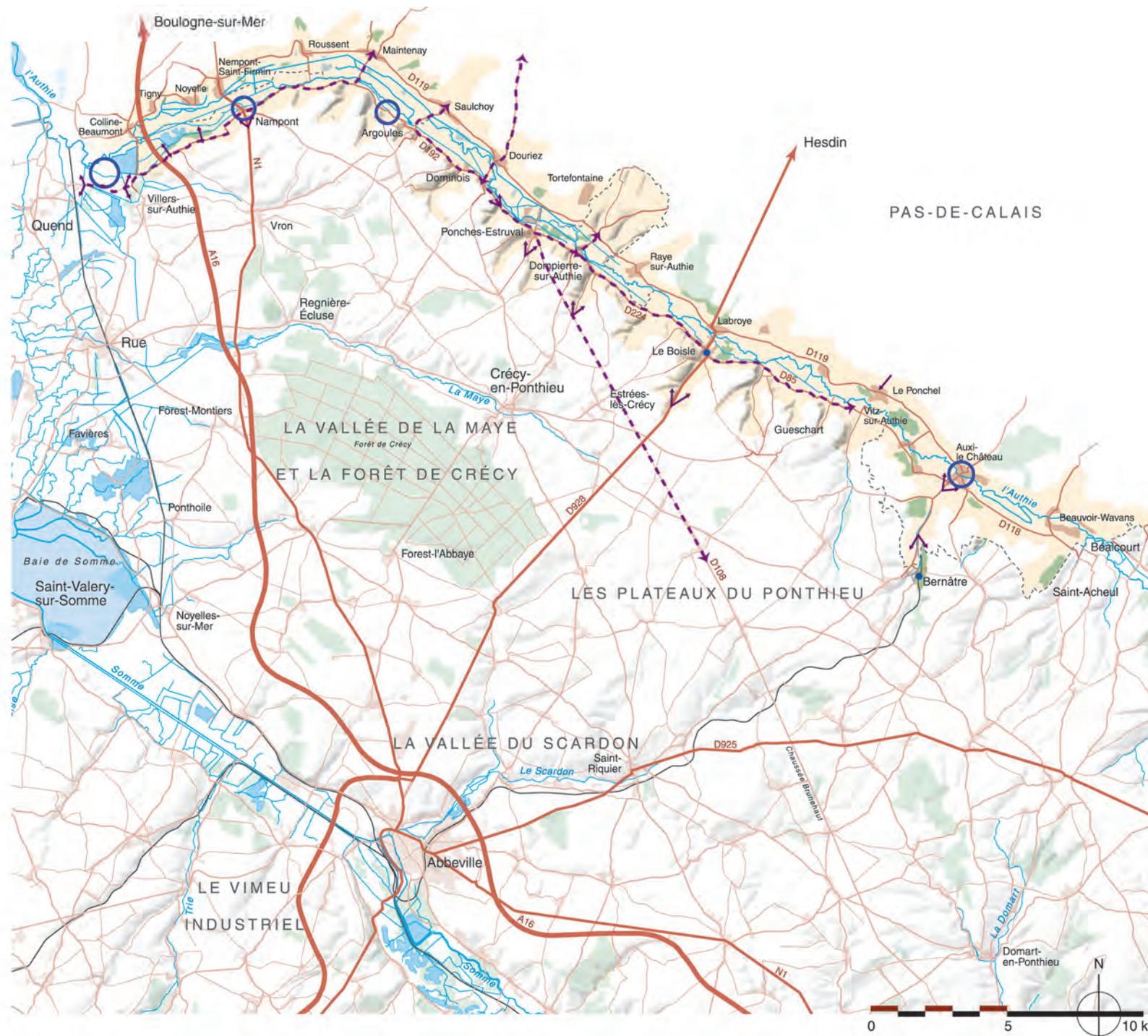
Occupée dès le paléolithique, puis franchie par la grande voie romaine Lyon-Boulogne, la vallée de l'Authie est logiquement riche en gisements préhisto-

riques et antiques. Des villae gallo-romaines ont été mises à jour à Dompierre, Le Boisle et Nampont. L'expansion du XII<sup>e</sup> siècle a conféré une charte de commune à Vitz-sur-Authie, permis l'implantation de l'abbaye de Valloires (1143) et entraîné la canalisation de l'Authie entre Argoules et Colline-Beaumont. Peu de vestiges subsistent à Ponches, Boufflers ou Bernâtre des premières fortifications détruites lors de la guerre de Cent Ans, mais plusieurs maisons fortifiées témoignent des défenses réalisées lors des guerres de religion du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, à l'exemple du donjon semi-elliptique du château de Dompierre ou du château cerné de douves de Nampont-Saint-Martin, qui se distingue par une porte flanquée de deux tours formant éperon. La plupart des communes de la vallée ont été ravagées lors des guerres de 1526 et 1559. La prise de Corbie en 1636 entraîna la destruction de Vitz-Villeroy et la disparition complète de son village voisin de Monstrelet. Le traité des Pyrénées, restituant l'Artois à la France, libérera l'Authie de son rôle de frontière du royaume et permettra la reconstruction au cours des siècles suivants du château de Dompierre (XVII<sup>e</sup> siècle), de l'abbaye de Valloires (XVIII<sup>e</sup> siècle) et du château d'Argoules (XIX<sup>e</sup> siècle).

### Points de vue majeurs

L'ensemble de la vallée constitue un des sites paysagers remarquables du département. Les routes longeant ou franchissant l'Authie sont des itinéraires de découvertes majeurs auxquels s'ajoute, pour les marcheurs, le GR123.

Quelques sites, comme Argoules, clairement orientés vers le loisir, concentrent une gamme d'atouts particulièrement large de par leur structure urbaine, leurs paysages de milieux humides en coeur de vallée et leur patrimoine architectural de premier ordre. Les villages placés sur des axes de circulation importants, comme Le Boisle, (D928) ou Nampont (ex-N1), sont plus hétérogènes et semblent plus exposés à la banalisation. Quelques sites comme Ponches-Estruval mériteraient de valoriser leur patrimoine historique en veillant à contrôler le développement de leur habitat léger de loisirs.



#### Éléments caractéristiques du paysage

. Vallée alluviale prolongée de courtes vallées sèches ouvrant vers le plateau;

. Fond de vallée, présentant un paysage d'étangs et de marais ; végétation de zones humides, alternance de peupleraies et de prairies fauchées ou pâturées, accompagnées de haies bocagères sur fonds alluviaux ; étangs de pêche et activités de loisirs;

. Boisements des versants ; rideaux sur les pentes cultivées

. Urbanisation : villages étroits et allongés, établis à la base des versants, ou villages établis de part et d'autre d'une chaussée traversant l'Authie

#### Structures paysagères majeures

. Patrimoine paysager de la basse vallée alluviale de l'Authie : prairies, marais, ouvertures,

. Patrimoine architectural, Abbaye de Valloires, succession de maisons fortes, sites d'Argoules, d'Auxi-le-Château, de Nampont Saint-Martin

. Canalisation de l'Authie

#### Axes de perception principaux

. D85e, D224 et D119 longeant la vallée de l'Authie

. Chaussées

. Anciennes voies romaines, dite Chaussée Brunehaut (D 108 et D 928)

*Un versant pentu souvent boisé  
D224 à l'ouest de Petit-Préaux*

*La dissymétrie des versants de vallée  
provoque un escarpement du côté sud,  
qui explique ses boisements et de ce fait,  
la traversée régulière de "tunnels de  
frondaisons" par la départementale 224.*

*La conservation des peuplements diversifiés en frange des terres cultivées  
Vue à l'ouest de Ponches-Estruval ; croisement D224 et D212.*

*Situées au pied du coteau ou à mi-versant, les départementales, longeant de  
part et d'autre la vallée - (la D119 et la D224) découvrent des panoramas et  
des itinéraires privilégiés. La conservation de peuplements diversifiés en fran-  
ge des terres cultivées participe au caractère des paysages.*

*Une tradition de moulins  
Ponches-Estruval*

*60 moulins à eau fonctionnaient sur l'Authie en 1850,  
soit un intervalle moyen entre eux de moins de deux  
kilomètres. Aux nombreux vestiges des moulins de la  
Somme, rive gauche, s'ajoutent dans le Pas-de-Calais,  
rive droite, les moulins de Maintenay et la minoterie  
d'Enconmay.*



*Un fond de vallée, partagé  
entre peupleraies et pâtures  
Le Boisle*

*L'importance de l'élevage  
dans la vallée de l'Authie  
explique l'alternance de peu-  
pleraies et de pâturages, qui,  
souvent se structurent  
mutuellement.*

*Argoules, le château, l'église et le tilleul dit "de Sully"*



*Une conservation importante de milieux naturels  
Canal d'assèchement et alignement de saules à Argoules*

*Les canaux de dessèchement percés pour conquérir  
des pâturages en fond de vallée, ont créé un paysage  
associant des tracés rigides à des frondaisons aux  
formes plus naturelles. Ce paysage construit exige une  
gestion et un entretien constants.*

*Classée en qualité 1, jusqu'à Thièvre et en qualité 2, en  
aval, les eaux de l'Authie sont propices aux espèces  
piscicoles migratrices tels que saumons et truites de mer.*

### Structure d'habitat

L'eau, le relief et la route structurent l'habitat de la vallée. Le fleuve est longé de part et d'autre par une départementale, établie en pied de versant ou à mi-pente. Ces routes traversent les villages dont elles deviennent la rue principale, sinon la rue unique, croisant régulièrement une chaussée franchissant la vallée et donnant accès à un village établi en vis-à-vis : Dompierre-sur-Authie/Rapechy, Argoules/ Saulchoy, Nampont St-Martin/ Nampont St-Firmin...



L'Authie canalisée à Nampont-Saint Firmin

### Typologies, morphologie

Argoules

Le soubassement des bâtiments les isole de l'humidité. Il est traditionnellement en brique ou en silex, extrait des sols du plateau. Les murs à ossature de bois sont couverts de torchis, étanchéifiés par un lait de chaux. Les toits forment un coyaou au niveau des dernières pannes afin de rejeter les eaux loin de la façade.

L'exposition au sud est favorisée. La plupart des ouvertures donnent sur les façades exposées au soleil. Au nord, en revanche, le bâti reste peu ouvert par souci de protection contre le froid. Un des pignons est souvent orienté à l'ouest pour mieux résister aux pluies. Les vents dominants d'ouest et de sud-ouest soufflent avec une certaine violence qui explique la protection des pignons ouest.

### Un patrimoine architectural remarquable

Tour à bretèches du XVI<sup>e</sup> siècle du château de Dompierre-sur-Authie

Dix siècles d'invasions et de reconstructions ont donné à la vallée de l'Authie une grande abbaye (Valloires), trois châteaux remarquables (Nampont, Dompierre et Argoules) et une tradition de pigeonniers (Dominois, Valloires, Argoules, Petit-Préaux). La fonction première du pigeonnier était utilitaire (nourriture et réceptacle à colombine) mais dès son avènement il eut valeur de symbole : symbole du pouvoir et de la suzeraineté du chef-lieu agricole avant la Révolution ; symbole de la liberté acquise après 1789.

### Le développement du tourisme

Jardins de l'abbaye de Valloires. G.Clément, paysagiste

Plusieurs formes de tourisme et d'activité de loisirs coexistent dans la vallée : le sport avec le golf de Nampont, la culture et l'art des jardins autour de l'abbaye de Valloires et, tout au long de la vallée, la pêche de loisir dont le fort développement se traduit par la présence de multiples petits étangs, de nombreux campings et une forte présence d'habitats saisonniers. Souvent peu ou mal intégrés ces derniers troublent souvent l'identité des sites plutôt que de favoriser leur essor économique.

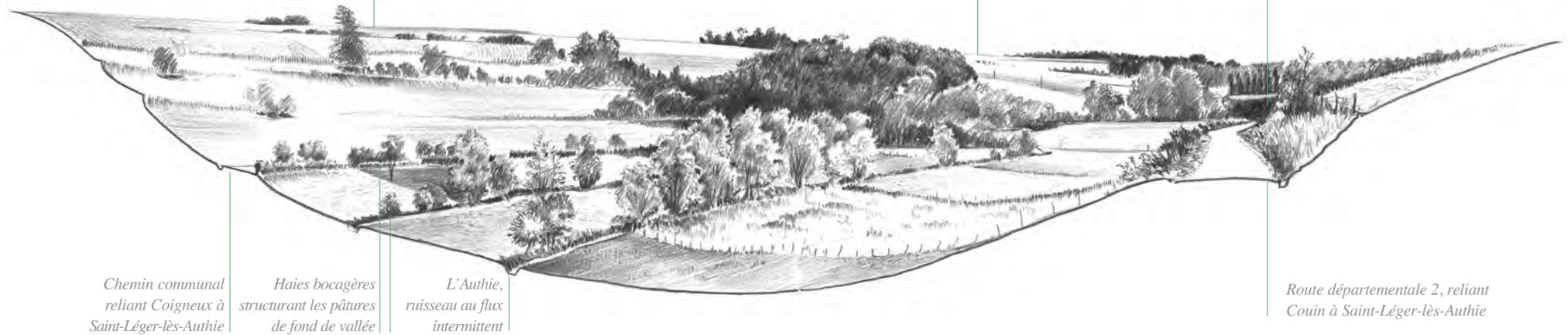
## Les paysages de la haute vallée de l'Authie, à l'ouest du village de Couin (limite du Pas-de-Calais)

Paysages profondément ruraux, à l'écart des flux : l'Authie à sa source n'est encore qu'un ruisseau, les villages ne sont que des hameaux, et les routes de la vallée, des chemins vicinaux. Le fond est étroit, les versants abrupts, la rivière est rejointe en aval par trois affluents : la Quilienne, la Grouche (rd) et la Gezaincourtoise (rg).

Lieu-dit le Haut-de-Saint-Pierre (alt 152 m) dominant de 50 m le fond de vallée. Les terres du plateau sont ici désignées par leur nombre d'arpents ou de journaux (les quatorze, les seize, les vingt-deux...).

Terre dite de la "Voyette au Sanniers", terme évoquant le sel, dont le commerce et la contrebande furent pratiqués au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, entre l'Artois et la Picardie

Carrière ouverte à flanc de vallée, exploitée pour l'amendement des terres de culture



Chemin communal reliant Coigneux à Saint-Léger-lès-Authie

Haies bocagères structurant les pâtures de fond de vallée

L'Authie, ruisseau au flux intermittent

Route départementale 2, reliant Couin à Saint-Léger-lès-Authie

La dissymétrie des versants de vallée oppose une rive gauche courte et relativement escarpée, à une rive droite moins pentue. De ce fait, la rive gauche est striée de rideaux horizontaux, par opposition à la rive droite, présentant des champs généralement d'une seule pièce. Toutes les terres de la vallée sont ici des pâtures. Le fond de vallée ne commence à être labouré qu'à l'aval de la commune d'Authie.

La vallée est structurée par la végétation. Au centre, un cordon irrégulier de saules, signale le flux intermittent du ruisseau. De part et d'autre, s'étendent des pâtures fermées de haies bocagères ; la pente de la rive gauche est étayée de rideaux ; seuls les plateaux sont cultivés.

"L'expansion du bocage remonte au XI<sup>e</sup> siècle, lorsque les seigneurs, affirmèrent leur pouvoir en s'arrogeant l'usage exclusif de la forêt. Les paysans ne pouvant plus y chasser et y conduire leur bétail développèrent une forme de forêt ouverte et linéaire, le bocage, qui permet la cueillette, l'alimentation du bétail et la production de bois. Au XVIII<sup>e</sup> siècle les "Edits des Enclos" favorisèrent l'extension du bocage pour limiter la jachère qui empêchait la seconde récolte." (R.Fossier).

Les bois sont nombreux en crête de plateau à l'exemple, ici, du bois de Quevieux sur la rive droite et du bois Laleau, du bois de Coigneux, du bosquet Monroy et du bois de Warnimont, sur la rive gauche. Ce boisement des points hauts s'explique par le lessivage des sols au point de rupture des pentes : le ruissellement des pluies tend, peu à peu, à entraîner les limons de la crête et réduire d'autant la fertilité des sols.

## L'élargissement de la basse vallée de l'Authie (vue à l'est de Dompierre-sur-Authie)

Les versants sont longs. Les plateaux sont de moins en moins élevés par rapport à la rivière. La vallée est cultivée. Les pâturages et les peupleraies se partagent les sols humides du fond de vallée. La vallée concentre l'urbanisation des territoires alentours sous forme d'une succession de villages de 150 à 500 habitants.

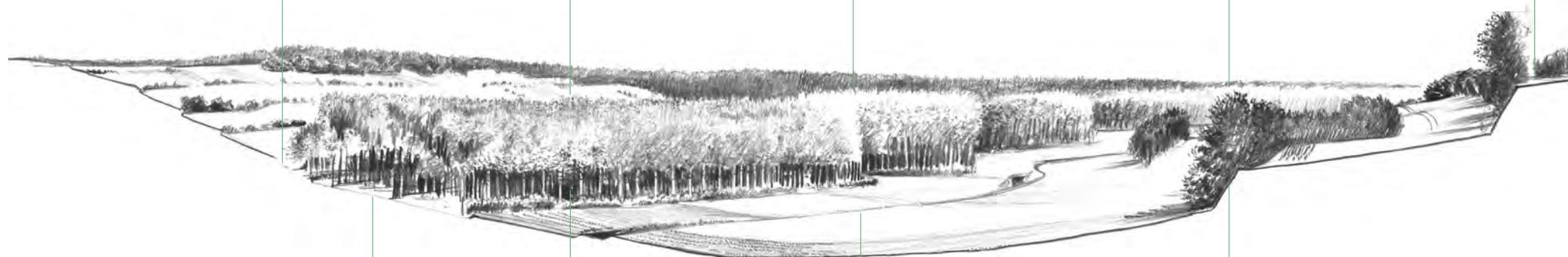
Départementale 119

Côtes de Biencourt

Forêt de Labroye

Village de Labroye (rd)  
relié par une chaussée  
(et ancienne voie romaine)  
à la commune de Le Boisle (rg)

Lieu-dit "le haut des Riez" et  
"la plaine des douze" à proximité  
desquels passait la grande voie  
romaine Lyon / Boulogne-sur-Mer



La rivière d'Authie est encadrée ici par les lieux-dits "Le grand Marais" et "Les Prés Bien acquis", toponymie qui renseigne sur la nature et l'usage des sols du fond de vallée.

Deux autres lieux-dits "le château" et "le château Hubert" témoignent de la longue tradition de défense et de fortification de l'Authie depuis les invasions normandes. Des ruines d'abris sont d'ailleurs signalées ici, sur la carte IGN 1/25 000, sur le versant droit.

Peupleraies colonisant le fond de vallée et interdisant toute vue transversale. La populiculture tend à uniformiser les paysages.

Départementale 224, qui, comme la départementale 119 en vis-à-vis, longe la vallée, soit en pied de coteau, soit à mi-pente, en traversant chacun des villages dont elle devient la rue principale, et pour les plus petits, la rue unique.

Rideaux structurant le versant sud, plus étroit et escarpé que ne l'est le versant nord. La dissymétrie de versants est plus marquée encore à l'ouest, vers Ponches-Estruval ou Argoules. A l'inverse du Santerre, les terres sont souvent ici mises en culture par des fermes isolées (ferme du bois d'Ausse ou ferme Branlicourt).



## Vallées de la Fieffe, de la Domart et de la Nièvre

### Le creuset du groupe textile Saint Frères

“ Droit devant elle, de l’autre côté du village, sur la pente opposée à celle où elle était assise se dressaient les bâtiments de l’usine, et à la couleur de leurs toits, elle pouvait suivre l’histoire de leur développement comme si un habitant du pays la lui racontait.

Au centre et au bord de la rivière, une vieille construction en brique, et en tuile noircie, que flanquait une haute et grêle cheminée rongée par le vent, les pluies et la fumée, était l’ancienne filature de lin, longtemps abandonnée, que trente cinq ans auparavant le petit fabricant de toiles avait louée... Au lieu de la ruine, la fortune était arrivée, petite d’abord, sous à sous, bientôt millions à millions... Alors que les premiers bâtiments se tassaient sur un terrain étroitement mesuré autour de la vieille fabrique, les nouveaux s’étaient largement espacés dans les prairies environnantes, reliés entre eux par des rails de chemin de fer, des arbres de transmission et tout un réseau de fils électriques qui couvraient l’usine entière d’un immense filet.”

Hector Malot. *En famille*. Editions Flammarion

La Nièvre prend sa source à Naours, à la limite de l’Amiénois. Grossie du ruisseau de la Fieffe (4,5km.) à Canaples, puis de celui de la Domart (4,5 km.), à Bertheaucourt-les-Dames, elle rejoint la rive droite de la Somme à l’Etoile, au terme d’un parcours de vingt kilomètres. Ses paysages, profondément façonnés par une longue tradition textile, ont été le berceau du groupe industriel *Saint Frères*.

#### Morphologie

L’axe synclinal de la vallée de la Nièvre est orientée nord-est/sud-ouest ; celui de ses affluents obéit à une direction nord-sud. Cette orientation explique la dissymétrie du profil de ces vallées et de leurs réseaux adjacents de vallées sèches. Ces dernières sont utilisées comme autant de chemins d’accès aux plateaux alentour à l’exemple du *fond du bois Riquier*, de la *vallée de la Domart*, de la *vallée Candas* à Pernois, ou de la *vallée la Metz* et de la *Fosse David* à Canaples.

#### Densité & économie

Située à mi-chemin entre Abbeville et Amiens, la Nièvre et ses vallées affluentes réunissent 15 000 habitants, soit une densité de 80 personnes/km<sup>2</sup>. L’ensemble est dominé par l’agglomération de Flixecourt/Ville-Le-Marclat qui totalise 4000 habitants, suivie par un pôle d’urbanisation continue reliant Saint-Ouen, Saint-Léger-les-Domart, Bertheaucourt-les-Dames, Domart-en-Ponthieu, Pernois, Halloy-lès-Pernois et Canaples, qui totalise 8000 habitants. Plus en retrait, plus rurales, les communes d’Havernas et de Fieffes-Montrelet ne comptent chacune que 300 habitants. La vallée de la Nièvre, spécialisée dès le Moyen-Age dans le traitement des fibres de lin et l’écorce de chanvre, a connu un essor économique exceptionnel au XIX<sup>e</sup> siècle avec la production de la toile de jute. Le groupe Saint Frères a façonné ici un des grands paysages industriels de la III<sup>e</sup> République. L’ensemble, d’une rare cohérence, réunit des usines, des voies ferrées, des logements et tout un ensemble d’infrastructures atte-

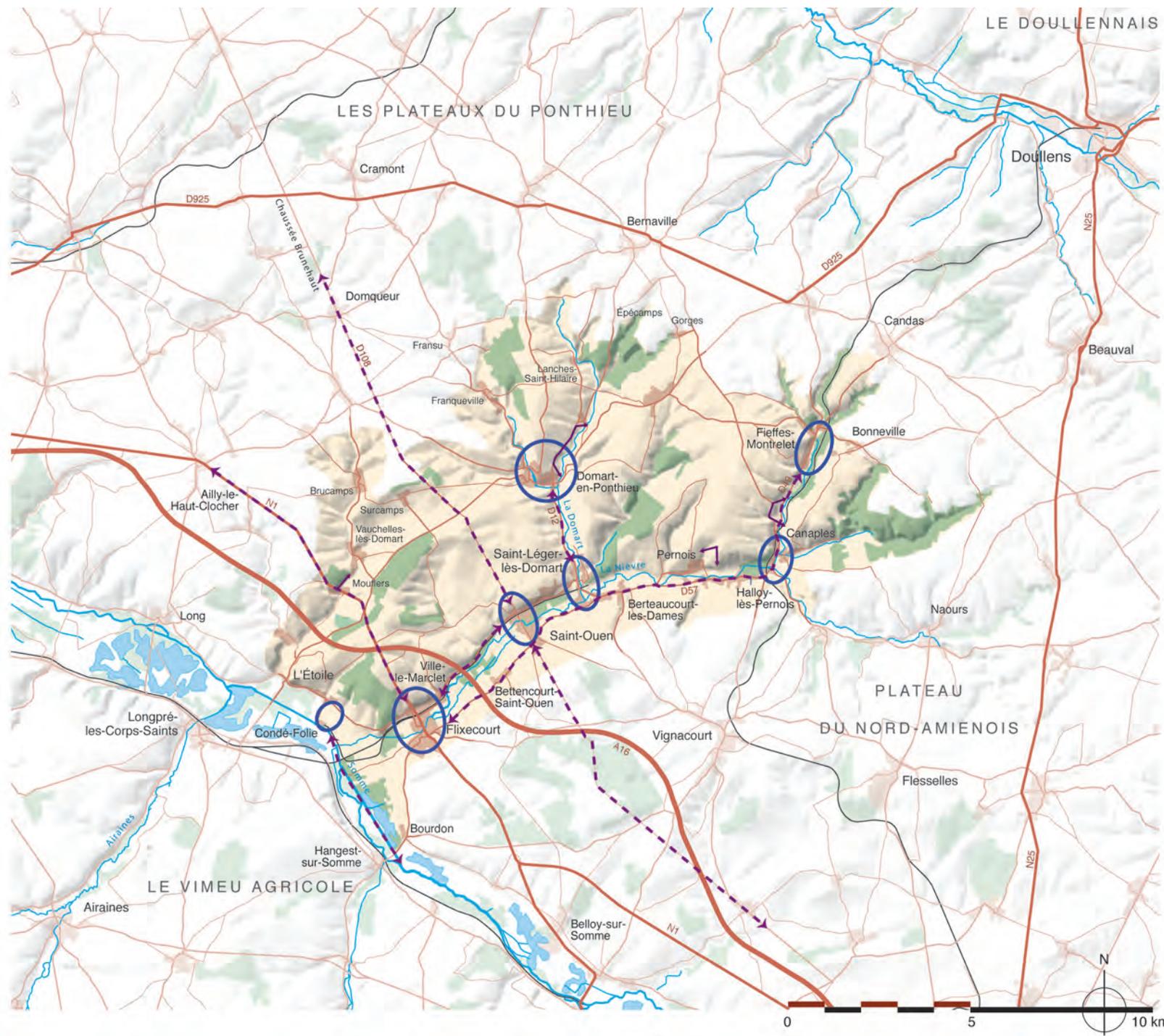
nantes qui se prolongeait en aval jusqu’à Pont-Remy et Abbeville avec des implantations dans le Vimeu et même un siège social à Paris, rue du Louvre. Hector Malot choisira la vallée de la Nièvre comme décor de son roman *En Famille*, trouvant ici, le symbole d’un monde rural confronté à la révolution industrielle. En 1974, la chute définitive de l’empire Saint Frères sera dramatique pour cette vallée mono-industrielle. La création récente d’une zone d’activités à proximité d’un accès de l’autoroute A 16 et l’implantation de nouvelles entreprises (*Parisol-sièges* et *Trioplanex*) permet de limiter en partie la crise de ce bassin d’emploi.

#### Patrimoine paysager et architectural

Les enclos et substructions antiques sont nombreux tout au long de ces vallées, situation logique dans un territoire proche de Poppidum de l’Etoile (réputé avoir été l’un des camps de César) et traversée par l’ancienne voie romaine *Lyon-Boulogne* ; un lotissement récent de Saint-Ouen, proche de la chaussée, vient d’ailleurs d’être baptisé du nom de *Brunebant*. Au Moyen-Age, Naours sera la plus grande ville souterraine du département avec un réseau de galeries totalisant deux kilomètres de long. Domart-en-Ponthieu, ville fortifiée, sera dotée d’une charte de commune. Les mottes féodales s’égrèneront entre Fieffes-Montrelet, Halloy-lès-Pernois et Canaples. Bertheaucourt-les-Dames sera le siège d’une grande abbaye bénédictine à partir du XI<sup>e</sup> siècle. La vallée compte peu de châteaux d’Ancien Régime à l’exception de celui de Wargnies construit au XVIII<sup>e</sup> s. Flixecourt en revanche compte trois châteaux du XIX<sup>e</sup> siècle, dont celui de la famille Saint (*Deleforterie, architecte*), surnommé “le château de la navette” en référence à la pièce d’outillage utilisée en filature. Le patrimoine industriel reste la référence majeure.

#### Points de vue privilégiés

Les départementales longeant ou traversant les vallées sont d’évidence des itinéraires privilégiés pour découvrir la structure et les dimensions de ce territoire.



- Éléments caractéristiques du paysage*
- . Vallées humides aux versants dissymétriques prolongées de vallées sèches ouvrant vers le plateau ; végétation ripisylve ; progression des peupleraies en aval ;
  - . Boisements des versants ; rideaux sur les pentes cultivées
  - . Chaussées et villages-rues de fond de vallée
  - . Héritage de la tradition textile de la vallée de la Nièvre
- Structures paysagères majeures*
- . Patrimoine industriel de la vallée de la Nièvre (anciennes usines, habitat ouvrier, voies ferrées) que prolonge celui de la Somme aval ( l'Étoile, Pont-Remy, Abbeville)
  - . Sites de l'oppidum Étoile ; village fortifié de Domart-en-Ponthieu ; village et domaine de Ribeaucourt ; vallée de la Fieffe
- Axes de perception principaux*
- . D 57 dominant la vallée de la Nièvre, entre Saint-Ouen et Flixecourt
  - . D 108 (chaussée Brunehaut) traversant la vallée de la Nièvre
  - . D12 autour de Domart-en-Ponthieu
  - . ex-N1 et A 16

### Le ru de la Fieffe à Canaples

Long d'un peu plus de quatre kilomètres, le ruisseau de la Fieffe réunit les eaux de trois vallées sèches avant de relier Montrelet à Canaples. Fieffe-Montrelet (280 habitants) et Canaples (570 habitants) sont des villages-rue de fond de vallée, structurés par le ruisseau, la route départementale et la voie ferrée.



### La permanence d'un bâti agricole en torchis Détail de grange à Pernois

Avant leur réunion, les vallées de la Nièvre et de la Fieffe présentent un caractère rural peu affecté par l'urbanisation récente. Montrelet, Havernas, Wargnies et Naours comptent de nombreux exemples de bâti agricole en torchis, par opposition à la vallée de la Nièvre dont le bâti est moins homogène à l'ouest d'Halloy-lès-Pernois. Ce bâti traditionnel assure un rôle essentiel dans l'identité de la vallée, mais il est fragile (ci-dessus) et concurrencé par l'implantation de hangars dont les volumes répondent aux besoins des exploitations contemporaines (vue centrale).

### Une vallée encaissée, dont les plus fortes pentes sont boisées La vallée de la Fieffe au nord de Canaples, vue de la D 49

Orientée nord-sud, la vallée de la Fieffe est plus encaissée que la vallée de la Nièvre, inscrite dans une direction générale nord-est sud-ouest. La dissymétrie de versants est nette. Le coteau est, pentu, s'oppose au coteau ouest, plus doux et échancré de vallées sèches. La pente atteint 30% par endroits. Les versants les plus marqués sont boisés (le bois Bosquet, le bois de Montrelet, le bois du Moulin ou encore le bois de Surville dont la toponymie traduit la situation de surplomb par rapport aux habitations de la vallée). Sur ce coteau, seules les terres les plus proches des habitations sont défrichées et étayées de rideaux. Historiquement, celles du village de Canaples ont été défrichées par les moines de l'abbaye de Corbie.

### Bois d'Épécamps

Plusieurs bois occupent les flancs de vallée à l'exemple des bois de Vauchelles, de Saint-Léger, d'Épécamps (ci-dessous) ou du bois de la vallée de Gorges, dont la toponymie explique pourquoi il n'a pas été "essarté". Le bois d'Épécamps fait l'objet d'une zone spéciale de conservation du réseau Natura 2000 "Réseau de coteaux calcaires du Ponthieu oriental".

### Domart-en-Ponthieu

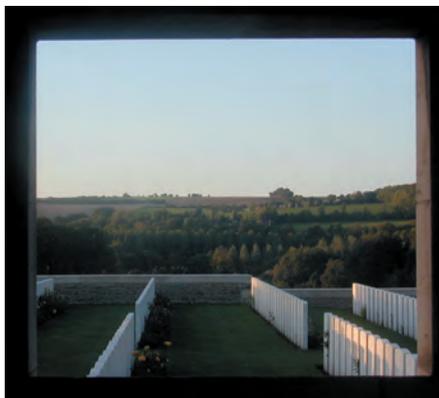
Donjon dominant la ville, établie à la confluence de quatre vallées

Occupé dès l'Antiquité, ce site de confluence fut fortifié au Moyen-Age avant d'obtenir une charte de commune et de devenir une ville en 1246. Outre son patrimoine bâti (parmi lequel figure une maison dite "des Templiers" classée MH), le village montre une adaptation au site remarquable. L'ancienne ville fortifiée est implantée sur l'éperon crayeux et logiquement dominée par la silhouette du donjon et du clocher à contreforts de l'église ; à ses pieds, la ville basse s'arrondit autour du promontoire, ménage les places du marché cantonal et centralise neuf routes conduisant aux villages alentours. Aujourd'hui, chef-lieu de canton (1126 habitants), Domart-en-Ponthieu reste cependant un bourg enclavé, à l'écart des grandes voies de circulation.

*Peu de cicatrices de la Grande Guerre  
(Cimetière du Commonwealth d'Halloy-lès-Pernois)*

*Le cimetière britannique d'Halloy-lès-Pernois est avec ceux de Pont-Remy, Picquigny et Pont-Noyelles, l'un des rares cimetières de 1914/1918 de l'ouest du département. Sa mise en scène du paysage compte parmi les plus émouvantes.*

*Sous l'Antiquité, Halloy-lès-Pernois fut le site d'un fanum.*



*Eglise de Fieffe (MH)*

#### *L'urbanisation de la vallée de la Nièvre*

*Vue du lieu-dit "le Camp Fossé" au nord du village de Pernois.*

*Par opposition aux territoires en amont, la vallée de la Nièvre s'urbanise et s'industrialise à l'ouest de Canaples. La rivière se dédouble d'abord pour encadrer les pâtures du fond de vallée: Halloy-lès-Pernois est établi au pied de versant sud, le long de la départementale 57 ; Pernois, mieux exposé est étagé sur le flanc nord.*

*Grossie du ru de la Domart à Berteaucourt-les-Dames, la Nièvre se réunit en un bras unique utilisé autrefois pour actionner les roues des premiers moulins textiles. Les usines et l'urbanisation s'échelonnent dès lors, jusqu'à la confluence de la Somme. Le bâti est quasi-continu entre Halloy-lès-Pernois, Berteaucourt-les-Dames, Saint-Léger-lès-Domart et Saint-Ouen. L'ensemble totalise 5 800 habitants. Remplacé un temps par des peupleraies, l'urbanisation reprend avec la conurbation de Ville-le-Marclat-Flixecourt (4 000 habitants).*

*Interrompues par la crise textile, les constructions tendent aujourd'hui à se développer à nouveau sous forme de lotissements sur les deux versants, du fait de l'installation de l'entreprise Parisot-sièges-International (ameublement) et Trioplanex (hygiène jetable).*

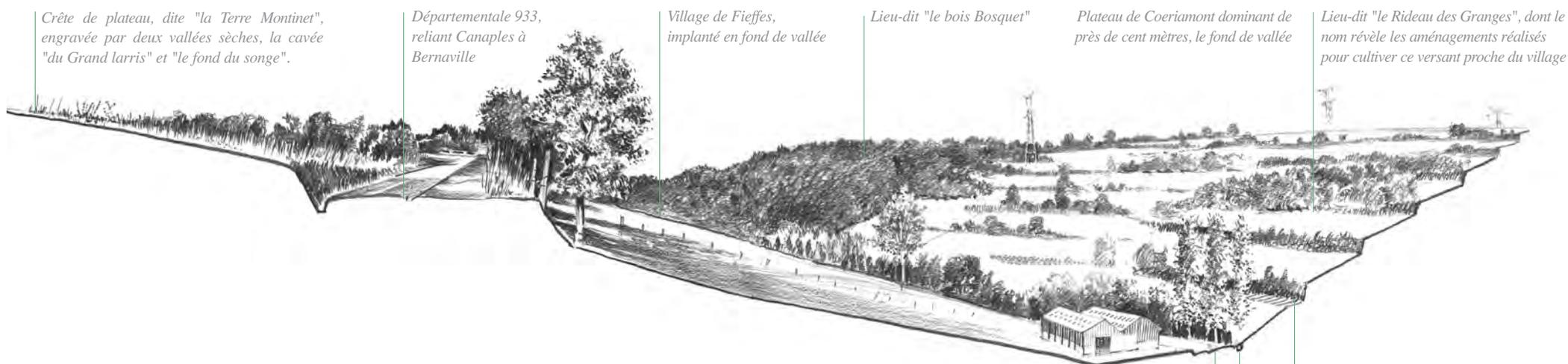
#### *Les zones d'activités de Flixecourt*

*Pavillonnaires et hangars en crête de plateau*

*La dramatique crise textile qui a frappé la vallée entre 1974 et 1994 a mis au chômage 1000 personnes dans la mono-industrie de la vallée de la Nièvre. Pour recréer de l'emploi, une zone d'activités a été installée sur le plateau, à proximité d'une aire d'accès de la nouvelle autoroute A 16. Positif du point de vue économique, le site d'implantation est plus discutable sur le plan du paysage. Il est désormais concurrencé sur le coteau sud par une autre série de hangars commerciaux.*

## La vallée de la Fieffe au nord de Canaples

La dissymétrie de versants présente un coteau est, pentu, naturellement boisé, mis en culture aux abords du village par l'aménagement de rideaux, par opposition à un coteau ouest, affecté aux pâtures et scandé d'une succession de vallées sèches, utilisées comme autant de chemins d'accès au plateau



La tradition textile de la vallée de la Nièvre est ancienne comme le révèlent certaines toponymies tel le nom de Canaples qui vient du latin Cannabis = le chanvre. Cette plante textile aux fibres moins fines que celles du lin a été cultivée pendant plus de dix siècles en Picardie, et notamment dans le Ponthieu. C'est Colbert (fils de marchand drapier), qui imposa l'extension de cette culture dans le Ponthieu, jusqu'à ce que la culture de la betterave la fasse en grande partie disparaître au XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1950, les cultures de chanvre couvraient encore, en France, un million d'hectares. La production de fibres synthétiques a réduit ce chiffre aujourd'hui à environ deux cent mille hectares.

Les villages implantés dans les fonds de vallée sont ici des villages-rue tels Canaples, Fieffes, Montrelet, ou plus loin, Beauval, par opposition aux villages de plateaux structurés autour d'un croisement de routes.

La départementale 49 reliant Canaples, Candas et Doullens.

Le ru de la Fieffe, qui se signale dans le paysage par un cordon intermittent de peupliers.

Voie de chemin de fer Amiens-Doullens, autrefois connectée au réseau industriel de la vallée de la Nièvre.

Pour éviter les ouvrages de franchissement coûteux, les voies ferrées étaient autant que possible implantées sur les versants nord, ou est, moins échanrés de cavées dans ces vallées aux versants dissymétriques.

## La Vallée-du-Mont au nord-est de Domart-en-Ponthieu

La dissymétrie caractéristique des versants de craie tendre, se traduit ici par un flanc est, pentu, étayé de rideaux, par opposition à un versant ouest, plus doux et mis en culture



La vallée du Mont est située à la lisière nord du village de Domart-en-Ponthieu.

La commune s'est établie à une jonction de cinq vallées :

- . au nord-est, (ci-dessus) coule par intermittence le ruisseau de la Domart, venant de Ribeaucourt;
- . au nord-ouest, ruisselle le fossé dit, "des Eaux sauvages" venant de Franqueville;
- . à l'ouest, la vallée sèche du Grand Pas conduit au plateau et au village de Gorenflos
- . au sud-ouest une autre vallée sèche conduit au village de Vauchelles-les-Domart, dont le nom même désigne une petite vallée (le mot est composé du latin vallis=vallée, et du suffixe diminutif "icella", auquel s'est ajouté le chuintement picard).

Tous ces bassins versants se réunissent pour former la Domart qui rejoint un kilomètre au sud, la vallée de la Nièvre, rivière dont le nom d'origine pré-celtique (nav) signifie à nouveau "vallée".

## La vallée "Saint Frères"

Les paysages d'un empire industriel édifié entre le Second Empire et la III<sup>e</sup> République

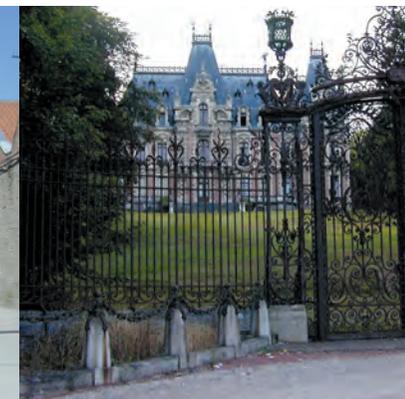
Article rédigé d'après l'ouvrage de François Lefèvre, "Saint Frères, Un siècle de textile en Picardie", Editions Encrege 2002



Les conditions d'un essor

La Révolution industrielle multiplie par vingt les échanges en un siècle. Cet accroissement considérable des productions demande des sacs d'emballage, or les productions de lin russe ont chuté du fait de la guerre de Crimée, tout comme celles du coton américain du fait de la guerre de Sécession. Les européens vont alors s'orienter vers la toile de jute. Le jute est une plante annuelle de la famille des tiliacées, cultivée en Inde, dans le delta du Gange. La plante mûrit en quatre mois et sa

culture sur un hectare produit 1500 kg de filasse, soit près de cinq fois plus que la culture de lin. Expérimentée à Dundee en Ecosse en 1820, la filature de jute est opérationnelle dès 1838. La vallée de la Nièvre est un site favorable pour cette industrie nouvelle. Il s'y trouve une main-d'œuvre de tradition textile et, grâce aux nouveaux moyens de transport (le canal, puis le train), la région est en relation directe avec les grands pôles économiques du moment : Paris, le Nord et les grands ports.



De l'artisanat à l'ère industrielle

Contremaître, ouvrières, ouvriers et enfants de l'usine Saint Frères de Saint-Ouen en 1897.

En 1830, les frères Saint ne sont encore que de modestes tisserands de Beauval, fabriquant et faisant fabriquer des toiles d'emballage grâce à leur bonne connaissance des réseaux de main-d'œuvre de la région. Pendant vingt ans ils développent leur activité commerciale, en apprenant les techniques de vente, recherchant de nouveaux débouchés et expérimentant de nouveaux produits. Le capital accumulé leur permet en 1850, de passer à une phase d'innovation et de mettre à l'étude un métier à tisser le jute, fibre textile nouvellement connue en Europe. La

machine mise au point réduit de moitié les coûts d'emballage et d'ensachage mais exige des opérations de préparation complexe qui supposent la mécanisation des filatures et la concentration des hommes et des matériels sur des sites précis. Ce sera, pour la vallée, la fin du travail textile à domicile. Dès lors, les frères Saint passent à l'ère industrielle et ouvrent trois unités de production : un tissage mécanique de jute à Flixecourt en 1857; une filature de chanvre et de jute à Berteaucourt-les-Dames en 1861; une filature et un tissage mécanique à Saint-Ouen en 1864.

Un empire industriel bâti en trois décennies

Saint-Ouen. Cités ouvrières encadrant le cours de la Nièvre

En trente ans les frères Saint créent sept usines, emploient 6800 ouvriers et doublent la population de la vallée de la Nièvre. Ils produisent de la toilerie, de la sacherie, de la bûcherie et de la corderie. Leur stratégie industrielle consiste à racheter et moderniser des usines (la fabrique Cordier de Flixecourt, l'usine Crignon de Saint-Ouen, l'usine des Moulins Bleus de l'Etoile) et à investir dans un réseau de raccordement au chemin de fer du Nord. Ainsi ils peuvent s'approvisionner en charbon et matières premières et exporter leurs produits. Leur implantation dès lors, se lit dans les paysages. Saint Frères introduit la grande industrie dans la Somme avec des usines vastes, des lignes de chemin de fer et des cités ouvrières.

La grande bourgeoisie d'affaire du XIX<sup>e</sup> siècle

Le château de la famille Saint à Flixecourt

En deux générations les Saint deviennent une grande famille d'industriels. Le château qu'ils font construire à Flixecourt, en 1886, par l'architecte Paul Deleforterie est conçu pour montrer leur appartenance à la grande bourgeoisie. Le bâtiment est majestueux. Son mur de clôture et sa grille d'honneur ouvragés enserrant un parc de quinze hectares, agrémenté de pièces d'eau. Situé à quelques centaines de mètres des usines, cette démonstration de richesse et de puissance symbolisera cependant pour beaucoup la marque de l'exploitation patronale. Surnommé "le château de la navette", il deviendra le lieu emblématique des rassemblements, des défilés et des grandes grèves de 1904, 1922 et 1936.

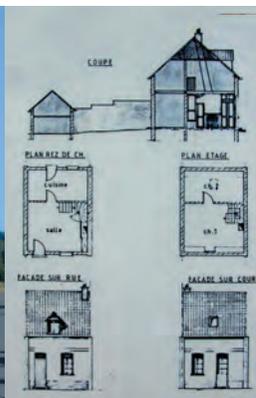
Dès 1878, Saint Frères est présent avec succès à l'exposition universelle de Chicago. L'entreprise ne cesse dès lors d'être primée dans les expositions internationales. En 1890, la valeur totale des établissements Saint est évaluée à 60 millions de franc or. Le groupe industriel n'a pas d'égal dans la Somme. Il produit en masse et ne cesse d'élargir sa gamme de production: des toiles de tente, des sangles, des couvertures, des bâches de wagon, des cordages pour les transatlantiques, des sacs pour Saint-Gobain et les Salins du Midi, des filets de pêche, etc. En 1896, les frères Saint font construire un siège à Paris, rue du Louvre. En 1900, ils ont 13 usines dans la Somme, 75 succursales et dépôts de vente, dont 41 en France, 21 en Algérie et Tunisie, 3 en Indochine, et dix autres de par le monde.

“ Vous souvenez vous, répondit M. Vulfran, que vous me parliez que c'était une qualité maîtresse de savoir créer ce qui est nécessaire à nos besoins ; il me semble qu'il en est une autre plus belle encore, c'est de savoir créer ce qui est nécessaire aux besoins des autres. (...) Nous ne sommes qu'au commencement : bâtir des crèches, des maisons ouvrières, des cercles, c'est l'a b c d de la question sociale.”

Hector Malot, *En famille*, Editions Flammarion



L'implantation des usines Saint privilégiait les sites desservis par le canal ou le train



### Crèche, école, coopérative et deux mille logements locatifs

Plan des maisons de type A, et panorama sur les logements et usines de Flixecourt.

Outre la construction d'usines, les établissements Saint vont se distinguer par cinq types de réalisations sociales : le logement locatif, la protection sociale (caisses de secours), l'éducation (ouverture d'écoles), la création d'économats (remplacés après la loi de 1910 par les coopératives "la Prévoyance", implantées au plus près de chaque sortie d'usines), puis après 1918, les loisirs, sous forme de clubs sportifs et de colonies de vacances.

La construction de maisons locatives est l'élément le plus spectaculaire des réalisations sociales des frères Saint. L'entreprise associe la question du logement à son développement industriel. Son intérêt est double : améliorer la productivité des ateliers en évitant la fatigue d'aller-retour de plusieurs kilomètres à pied ; fidéliser la main-d'oeuvre, grâce à des loyers bas (8% du budget d'un ménage), mais sans possibilité d'accès à la propriété, laissant ainsi à l'entreprise un moyen de pression efficace sur le personnel : un ouvrier renvoyé est contraint de quitter son logement.

Les maisons sont regroupées en cités formant des alignements de plusieurs centaines de mètres (ceux de l'Etoile atteignent 625 m!). Soigneusement construites en brique, couvertes d'ardoises, ces maisons constituent pour l'époque un incontestable progrès. Elles sont bâties selon deux modèles de plan dessinés en 1890 : les maisons de type "A" mesurent 6,50 x 5 m ; celles de type "B" atteignent 7,50 x 6 m. Toutes comprennent quatre pièces. L'étage est partagé en deux chambres. Le rez-de-chaussée comprend une pièce centrale à usage de salle à manger et sur l'arrière une cuisine que prolongent une cour, une buanderie, un bûcher et des lieux d'aisance. Autant que possible, les maisons sont pourvues d'un jardin de 80 m<sup>2</sup>. L'entreprise réalisera ainsi plus de 2000 maisons (133 avant 1880 ; 517 entre 1880 à 1900 ; 787 de 1900 à 1920). Les cités sont complétées par de nombreux équipements sociaux (écoles, crèches, coopératives puis en 1920, colonies de vacances, à Doullens et Mesnil-Val en Seine-Maritime). Dans la monographie consacrée à l'entreprise en 1911, il est écrit : "La maison Saint Frères assure dans ses seuls établissements les moyens d'existence et le sécurité du lendemain à une population de 12 000 ouvriers et employés ainsi qu'à leurs familles."

### La chute d'un empire industriel

Beauval, l'usine Saint et la coopérative "la Prévoyance"

La guerre de 1914 met fin à un siècle de stabilité monétaire et entraîne les premières difficultés pour Saint Frères. A partir des années 20, le jute devient cher à cause des taux de change. La crise de 1929 amorce le déclin du groupe qui doit opérer en 1931 ses premières restructurations. Trois usines sont fermées, 1863 ouvriers sont mis au chômage. Au terme d'un lent déclin, la société est rachetée en 1969 par les frères Willot. Elle devient Boussac-Saint Frères en 1979, avant de déposer le bilan en 1981. C'est un désastre pour la population dépendant de cette mono-industrie et de cet unique employeur dans la vallée.

*Amiénois*

*Permanence des structures agraires dans la haute vallée de l'Hallue*





# L'Amiénois

## Le coeur historique de la Picardie

“ Toute la partie centrale de la Picardie s’organise autour d’Amiens, dont l’aire de commandement s’étend en gros, sur les secteurs nord et sud du plateau. Une couronne de petites villes entourant Amiens, dans un rayon de quinze à vingt kilomètres, joue le rôle de relais et anime l’espace rural : Doullens, Albert, Péronne, Roye, Montdidier, Breteuil, Poix, Airaines.”

Robert FOSSIER,  
Histoire de la Picardie

### Morphologie

L’Amiénois est un point de confluence de vallées. Sur une vingtaine de kilomètres le fleuve Somme y est rejoint par quatre rivières : l’Hallue (rd), l’Ancre (rd), l’Avre additionnée de la Noye (rg) et la Selle (rg), formée par la réunion des ruisseaux de Poix, des Parquets et des Evoissons. Quatre autres affluents marquent à l’ouest, les limites de l’Amiénois : le Saint-Landon et l’Airaines au sud, la Nièvre et la Fieffe au nord.

Plus de la moitié des surfaces de ce territoire présentent une déclivité. Le relief s’organise autour du bassin versant de la Somme dont l’altitude culmine à 180 m au sud-ouest de Poix et atteint 160 m au nord de Mailly-Maillet. L’ensemble des affluents, prolongé par un réseau complexe de vallées sèches, a modelé et entaillé le plateau. Au sud, les rivières rapprochées dissèquent le plateau en lanières (entre l’Airaines et le Saint-Landon, le Saint-Landon et la Selle, la Selle et la Noye). Au nord, l’espacement plus large des vallées crée des plateaux de plus grande dimension entre la Nièvre et l’Hallue, puis entre l’Hallue et l’Ancre.

### La région d’Amiens

La confluence de vallées explique l’implantation en ce lieu de l’antique *Samarobriva*, puis de son aire d’influence. L’Amiénois a couvert, à certaines périodes du Moyen-Âge un territoire extrêmement large, englobant les circonscriptions ecclésiastiques d’Amiens, Albert, Conty, Davenescourt, Doullens, Fouilloy, Grandvillers, Lihons, Mailly, Montdidier, Roye, Moreuil, Picquigny, Poix, Rouvroy, et Vignacourt. Ce domaine s’est progressivement réduit pour se résumer à la circonscription administrative d’Amiens. Quatre communes portent toujours l’épithète *-en Amiénois* (Acheux, Camps, Vaux et Sains); deux d’entre elles revendiquent leur appartenance à la *Picardie* (Montauban et Poix). La majorité des suffixes privilégie toutefois l’attachement à une vallée comme le montrent

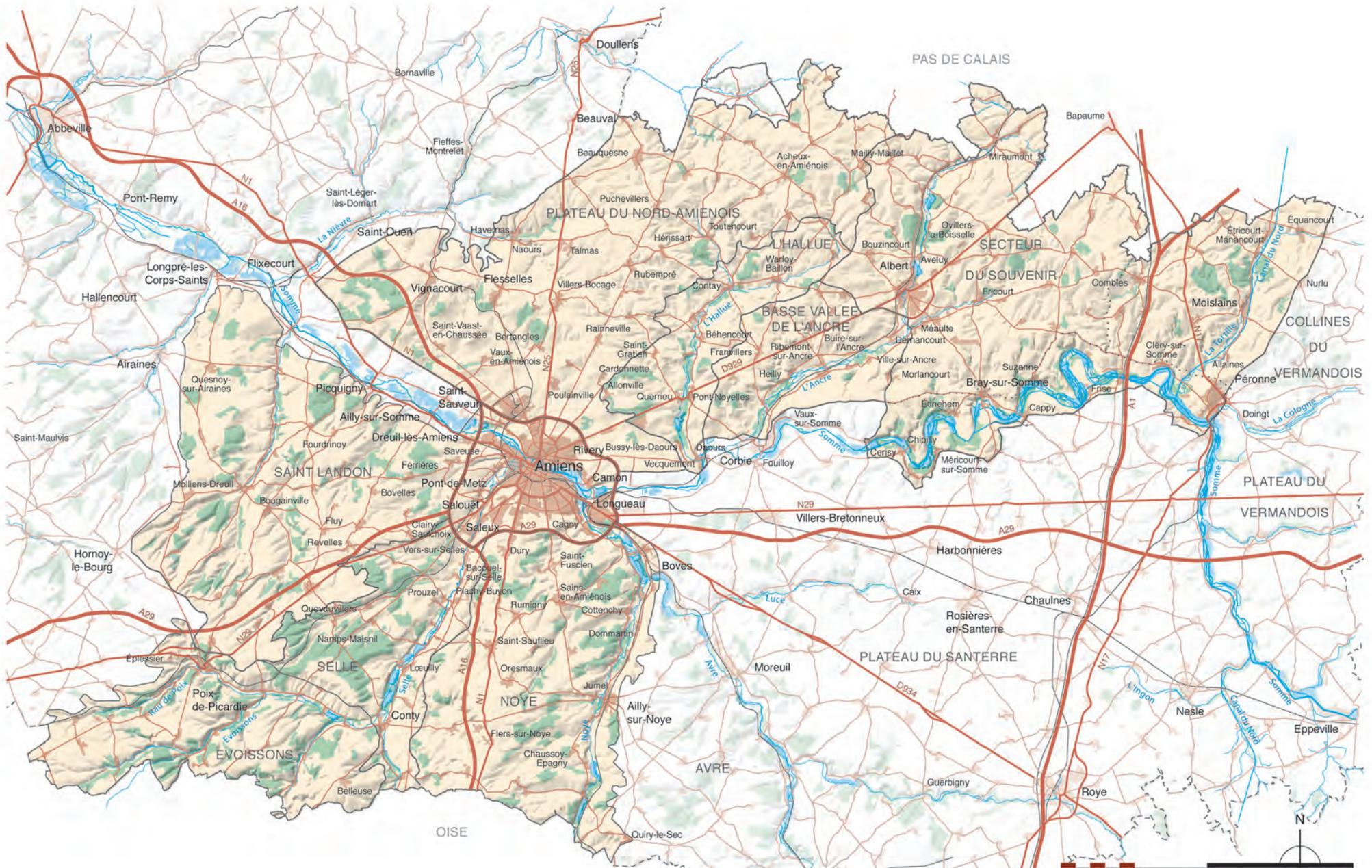
l’abondance des épithètes tels *-sur Somme*, *-sur Selle*, *-sur Noye*, *-sur l’Hallue* ou *-sur Ancre*. Les limites de l’Amiénois se déterminent selon les frontières des entités voisines : le Vimeu et le Ponthieu à l’ouest, l’Artois et le Doullennais au nord, le Santerre et le Vermandois à l’est, le Noyonnais et le Pays de Bray au sud. Géographiquement, le *plateau picard* se prolonge dans le tiers nord-ouest du département de l’Oise.

### Caractéristiques du paysage Structures végétales & agraires

Le paysage s’organise entre des grandes cultures qui dominent sur les plateaux et des boisements soulignant le tracé des vallées. Si l’on écarte le cas particulier de la forêt de Crécy, le sud Amiénois est aujourd’hui la partie la plus boisée du département. Le phénomène est particulièrement sensible à l’ouest de la Selle, autour des vallées sèches de Namps-Maisnil, avec la succession des bois de Wailly, de Fremontiers, de la Réserve et de la forêt domaniale de Creuse. L’importance des déclivités explique la permanence de structures agraires en rideaux

### Patrimoine urbain & vernaculaire

Amiens, capitale régionale regroupe 135 500 habitants et sa métropole concentre un tiers de la population du département. Pôle urbain majeur, la ville concentre les infrastructures. routières, autoroutières, ferroviaires, économiques et énergétiques. Amiens-couronne comprend onze communes situées en périphérie sur un rayon de six kilomètres : Argoeuves, Allonville et Saveuse ont moins de 1000 habitants ; Poulainville, Cagny, Dreuil-lès-Amiens, Saint-Sauveur, Pont-de-Metz moins de 2000 h. Viennent ensuite Rivery (3400 h) Camon (4366 h.) et Longueau (5220h.). La périurbanisation est sensible sur un territoire de plus de quinze kilomètres de rayon.



## La permanence des traces historiques



Route romaine Amiens-St Quentin (ex-RN 29).



*Un des berceaux de l'archéologie  
Jardin archéologique de Saint-Acheul  
dans les faubourgs d'Amiens*

Les sites amiénois de Montières, de Cagny-la-Garenne ou de Saint-Acheul (ci-dessus), ont été fondamentaux pour la connaissance et la mise en place des grandes étapes chronologiques de l'archéologie. Dans le monde entier, le terme "Acheuléen" sert de référence pour désigner une période de -300 000 ans.

*Longpré-lès-Amiens  
Giratoire évoquant l'archéologie de l'Amiénois (François Horn, sculpteur)*

Dans ce pays de craie tendre et de tradition de torchis, les traces gauloises sont peu visibles à l'échelle du piéton. Il a fallu les travaux d'analyse aérienne de Roger Agache pour prendre conscience de l'importance de ce patrimoine. Pour les visiteurs, le menhir de Bavelincourt dans la vallée de l'Hallue et l'exceptionnel site de Ribemont-sur-Ancre restent les témoignages les plus tangibles.

Le passé gaulois de la Somme est révélé cependant par la toponymie qui évoque souvent la nature des paysages. Le mot gaulois de "nanto" par exemple, désignait une vallée ; il a donné plusieurs noms de villages (Nampy, Namps-au-Val, Namps-au-Mont et Namps-Maisnil) ; celui de "lanno" qui signifiait une plaine, se retrouve dans le nom de la commune de Molliens-au-Bois ; le mot de "verno" (l'aulne) est à l'origine des noms de villages de Vers-sur-Selle et Vaires-sous-Corbie.



Croquis réalisé au musée de Picardie d'une sculpture en pierre calcaire trouvée lors des fouilles du temple de Ribemont-sur-Ancre. Cette pièce fait partie d'un lot de sculptures datées de la fin du II<sup>e</sup> s, début du III<sup>e</sup> s ap. J.C.

*La permanence des traces romaines  
Vue de la D 929, ancienne voie romaine Amiens-Bavay*

Cinq siècles de colonisation romaine ont marqué le territoire de l'Amiénois. L'étoile de routes romaines convergeant vers Amiens reste aujourd'hui un des meilleurs exemples français de permanence d'un réseau de voies antiques dans le paysage. L'urbanisme d'Amiens est encore structuré par des voies romaines (la rue des Trois-Cailloux ou la rue Saint-Fuscien par exemple).

L'Amiénois comptait des sanctuaires (Mailly, Renancourt, Méricourt-l'Abbé, Estrées-sur-Noye), des camps légionnaires (Cuiry) et des centaines de villae et de substructions antiques. L'abondance de la toponymie d'origine latine en témoigne : le nom du village de Prouzel par exemple, situé sur une éminence crayeuse dominant la vallée de la Selle est un dérivé du mot "petra" : pierre. Celui de Talmas viendrait de "Templum", qui désigne un lieu consacré aux dieux, également à l'origine de Templeux-la Fosse, dans le Vermandois voisin.

### Seize siècles de fortifications et d'invasions

Le cours Albert I<sup>er</sup> d'Amiens, ancienne enceinte de Philippe-Auguste

Le paysage garde la mémoire des guerres et des invasions. L'Amiénois compte de nombreuses mottes castrales, parmi lesquelles celle de Fossemant est un des exemples les plus spectaculaires. Elle compte également plusieurs forteresses défendant le passage de vallées (Boves sur l'Avre, La Faloise sur la Noye, Conty sur la Selle, etc.), des souterrains refuges (les fameuses "muches") et des fortifications urbaines (Amiens, Poix, Corbie).

Château d'Hénencourt, détruit par les Espagnols en 1636, reconstruit dans le style brique et pierre, puis agrandi au XVIII<sup>e</sup> avant d'être à moitié détruit en 1918

Les destructions entraînent des reconstructions. Les ravages de la prise de Corbie en 1635, amèneront la construction des grandes demeures au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, telles celles de Prouzel, Heilly ou Flesselles. Plus tard, le déclassement des fortifications permettra l'embellissement des villes à l'exemple ci-dessus, des boulevards plantés d'Amiens qui organiseront l'extension de la ville et l'implantation de nouveaux équipements.



Plaque apposée à Talmas. N25



### Le berceau de l'architecture gothique

La cathédrale d'Amiens

Classée en 1981, sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, la cathédrale d'Amiens est un des chefs-d'oeuvre absolu de l'architecture gothique. Entreprise en 1220 sous la direction de Robert de Luzarches, elle fut terminée en 1288, avant d'être parachevée au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles par le couronnement de ses tours. Sa construction témoigne d'une période d'exceptionnelle prospérité des campagnes alentours. Bâtie pour l'essentiel en craie, elle définit les règles constructives qui seront par la suite déclinées sur l'ensemble du département : un soubassement de grès, surmonté de craie dure, puis de craie blanche dans les parties supérieures



Buste en pierre d'homme barbu, fin du XV<sup>e</sup>, début du XVI<sup>e</sup> siècle, trouvé à Amiens en 1884, sur l'emplacement de l'actuel Hôtel des Postes. Croquis réalisé au Musée de Picardie.

### Une des régions symboles de la Seconde Reconstruction

Logements sociaux à Amiens et ferme expérimentale du village du Bosquel

Les deux guerres mondiales ont entraîné un grand nombre de reconstructions dans l'Amiénois. La première s'est caractérisée par les premiers essais de béton armé et l'emploi de la brique industrielle à l'est d'une ligne reliant les vallées de l'Ancre et de la Selle. Les destructions de la seconde toucheront durement la ville d'Amiens et le sud Amiénois. Les reconstructions du village du Bosquel (détruit à 95%) et d'Amiens (incendiée à plus de 40%) comptent parmi les exemples incontournables des expériences urbaines de l'après-guerre.

*Un plateau structuré par sept rivières et leurs réseaux attenants de vallées sèches.  
Un territoire dont la moitié des sols sont en pente.*

*Des versants de vallées dissymétriques structurés de rideaux*

*Les ensembles de rideaux les plus remarquables de l'Amiénois se situent au sud, dans la vallée des Evoissons et le ruisseau des Parquets. Ces mêmes structures agraires se retrouvent au nord, dans les vallées sèches ou humides de l'Ancre et de l'Hallue, ainsi qu'au sud de Corbie.*



*Des larris sur les versants les plus pentus  
Larris de la montagne de Guizancourt (3,3 ha)*

*Les vallées de l'Amiénois conservent un certain nombre de grands larris sur leurs versants les plus pentus. Ils portent souvent le nom de "montagne" à l'exemple des larris de la montagne de Guizancourt, de la montagne de Monterons ou de la montagne des Grez. Trois grands larris sont conservés au nord d'Amiens, à Hérisart, Coigneux et Toutencourt.*

*Ci-contre, dessin de vallée sèche à Méricourt-l'Abbé  
Photo : panorama de la vallée de la Selle à Conty*



*La moitié des boisements du département  
Bois de Wailly, au sud de Creuse*

*L'Amiénois concentre près de la moitié des boisements du département. Le nord Amiénois où s'étendait au Moyen-Age l'immense forêt de Vicogne est aujourd'hui pratiquement dénudé à l'exception des versants les plus pentus ; les vallées du sud Amiénois en revanche, sont plus boisées. La futaie de hêtres et de chênes domine, accompagnée de charmes, de frênes et de châtaigniers en taillis. Ces boisements soulignent les reliefs et le tracé des vallées. Sur certains secteurs du plateau, des bosquets isolés et des remises ponctuent les grandes cultures. Plusieurs noms de villages comme "Le Bosquel" ou "Esserteaux" évoquent les défrichements successifs du Moyen-Age.*

### Une géographie évoquée par la toponymie

La douceur du relief transparait dans le nom de certains villages tels Longueau : les eaux longues, lentes à s'écouler. La nature du sol est évoquée par la toponymie d'une commune comme Grattepanche (la terre caillouteuse). Vaux-en-Amiénois et Beauval sont des dérivés du mot latin "vallis" qui désigne littéralement, un espace allongé entre deux zones élevées.



Puits de Saint-Martin-le-pauvre  
(Vallée des Evoissons)

### Un territoire structuré par ses rivières et leurs réseaux attenants de vallées sèches Bois de Pucheux, ruisseau des Evoissons

La situation d'Amiens s'explique par la confluence vers la Somme de quatre rivières sur quinze kilomètres. **L'Ancre** (35 km) prend sa source à Miraumont (alt. 83 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Aubigny (alt. 28 m). **L'Hallue** (15 km) prend sa source à Vadencourt (alt. 54 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Daours (alt. 28 m). **L'Avre** (56 km) prend sa source à Avricourt (alt. 74 m) et rejoint la rive gauche de la Somme à Longueau après avoir recueilli les eaux de la Noye à Boves. **La Selle** (36 km) prend sa source à Catheux (alt. 67 m) et rejoint la rive gauche de la Somme à Amiens à la pointe de l'île Sainte-Aragone (alt. 17 m).

### Un réseau de vallées sèches aux versants dissymétriques Vallée de l'Hallue à l'est de Warloy-Baillon

L'orientation géographique est précieuse pour comprendre les logiques de la morphologie des vallées. Par les phénomènes de cryoclastie et de solifluxion, les versants sud et est, peu ensoleillés, sont en général continus, pentus et de ce fait souvent boisés. Par opposition, les versants nord et ouest -bénéficiant d'un meilleur ensoleillement- ont subi, au début du Quaternaire, des alternances successives de périodes de gel et de dégel qui ont adouci leurs versants et les ont échancrés de profondes vallées.

### Un sous-sol de faible qualité constructive Détail de torchis et falaise de craie à Guizancourt

Pendant des millénaires, toutes les régions ont dû se construire avec les matériaux que fournissait leur sol. Dans l'Amiénois, de multiples carrières de craie ont été ouvertes et exploitées pour l'érection des monuments. La cathédrale d'Amiens par exemple, a été édifiée avec des craies extraites des carrières des sites de la Faloise, dans la vallée de la Noye ou de Belleuse, sur les coteaux de la Selle, réputées pour leur dureté et leur blancheur. La grande majorité du bâti ordinaire, était construite en torchis. La terre cuite restant longtemps réservée à la confection de solins ou de murs-pignons. La brique se généralisera à l'ensemble des bâtiments à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> s. lorsque de nouveaux moyens de combustion se généraliseront grâce aux chemins de fer et aux canaux.

## La permanence d'une tradition agricole

Une économie structurée par les vallées

Les vallées concentrent la grande majorité de la population et des activités de l'Amiénois. La force hydraulique a longtemps défini les pôles d'implantation. Cette logique a été remise en cause après-guerre, par le zoning de la Reconstruction, puis le développement de l'infrastructure autoroutière.



Grange à Soupicourt (rivière de Poix) et plaque d'étable à Fréchencourt (Hallue)

La permanence d'une tradition agricole : grandes cultures au nord, cultures et pâtures au sud  
Les mutations des activités industrielles  
(carte des activités agricoles et industrielles du département, 1868 et ferme de Creuse)

Les signes de prospérité  
Château de Chaussoy, vallée de la Noye



L'agriculture de l'Amiénois conserve une activité intense, dominée par la culture de céréales, de betteraves et de colza.

Les pâtures se pratiquent aux abords de la Normandie, dans les fonds de vallées et sur les versants de l'Ancre et de l'Hallue.

Les cultures maraîchères conservent quelques représentants aux abords d'Amiens.

Sur le plan industriel, en revanche, les cartes de la III<sup>e</sup> République (ci-dessus) sont désormais largement obsolètes. L'extraction de pierre à bâtir à la Faloise et les carrières de grès de Toutencourt sont marginales. Les papeteries de la vallée de la Selle ont fermé. Les fabricants de velours, de passementeries et de toile à bêche du sud-Amiénois ont été, comme toute la Somme, frappés par la crise de l'industrie textile.

Le grand nombre de châteaux édifiés au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles témoigne de la prospérité agricole et industrielle de l'Amiénois. Le château de Chaussoy, par exemple, (ci-dessus) était au XVIII<sup>e</sup> siècle la propriété du fondateur de la manufacture royale de velours d'Amiens.

*L'héritage d'une tradition industrielle  
Papeterie désaffectée à Prouzel. Vallée de la Selle*

*Les vallées de l'Amiénois n'ont pas toutes connu une activité industrielle importante, mais la Somme, la Selle - et dans une moindre mesure l'Avre et la Noye- ont développé une tradition du textile et de la papeterie dont l'ampleur se devine en visitant des villages comme Saleux, Salouël ou la manufacture Cosserat à Amiens*

## *Le développement d'un pôle économique, industriel, routier, autoroutier, ferroviaire et énergétique*

*Ci-dessous,  
développement des zones d'activités sur le couronnement des versants de vallée à Boves*



*Un réseau d'infrastructures convergeant vers Amiens. Abords de l'autoroute A 16,*

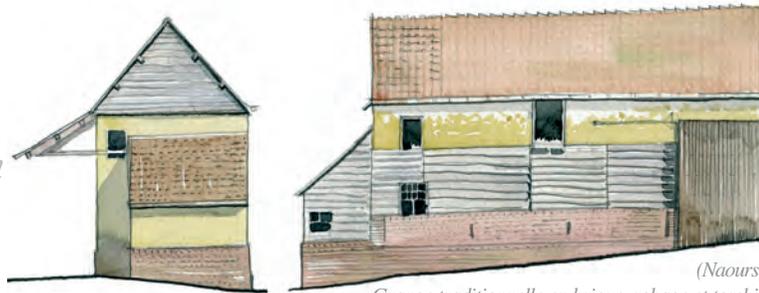
*Le tracé routier convergeant vers Amiens montre que la ville est depuis l'Antiquité une capitale régionale. Cette logique d'une focalisation polyétoilée s'est poursuivie au XIX<sup>e</sup> siècle, par le tracé des lignes de chemins de fer du Nord et l'aménagement du canal de la Somme. Ce schéma a récemment été complété par la mise en service des autoroutes A16, A29 et de la rocade d'Amiens qui ont amené des mutations urbaines considérables sur l'ensemble des communes d'Amiens métropole.*

*Un pôle d'emploi régional  
"Forêt" de pylônes à proximité du poste électrique d'Argoeuves.*

*Les trois quart des emplois d'Amiens s'exercent dans le tertiaire et la capitale picarde est aujourd'hui un pôle d'emplois et de migrations.*

*La zone industrielle de Longpré-lès-Amiens est la plus vaste du département. Rebaptisée aujourd'hui "Espace industriel Nord", elle concentre les entreprises liées aux équipementiers automobile et un pôle logistique. Elle se complète de deux autres grandes zones périphériques, la Vallée des Vignes au sud, et le pôle Jules Verne à l'est, auxquelles s'ajoutent les zones de Rivery et de Camon qui sont en essor depuis la mise en service de la rocade nord-est. Pour organiser une répartition homogène des zones d'activités autour de la capitale régionale, deux projets sont à l'étude : EuropAmiens sur le plateau de Saveuse, ainsi qu'une zone sur les territoires d'Argoeuves et/ou de Saint Sauveur. (Source Insee Picardie N°30, 2002, La Somme et ses cantons)*

## *Evolutions des structures du quotidien*



Grange traditionnelle en brique, robage et torchis

La permanence d'un vocabulaire rural (Mare comblée dans le village de Chaussoy)

De nombreux centres de villages sont encore structurés par des mares ou des mails des jeux de ballons au poing. Plusieurs d'entre eux préservent de petits éléments de patrimoine tels que les vieux puits du sud-Amiénois et du Saint

Landon ou, plus fréquents, les calvaires cernés de tilleuls qui matérialisent dans tout le département les anciennes limites communales. Les trottoirs de village sont en général enherbés, limités par des bordures de grès.



*Les structures et les matériaux traditionnels occupent une large place dans les paysages de l'Amiénois.*

*50% du bâti agricole est encore en torchis, et les exemples de murs alternant les lits brique et pierre restent abondants (ci-dessus à Prouzel).*

*Bon nombre de structures végétales agraires ont cependant été fragilisées par les remembrements.*

*De nombreux rideaux ont disparu ou sont en voie d'effacement (ci-dessus, au sud d'Heilly), et des haies ont été arrachées.*

*Les replantations entreprises (ci-dessus à Marcelcave), doivent veiller, par le choix des essences, leur volumétrie et leur mode d'entretien, à ne pas troubler les échelles des paysages.*

*Un paysage fragilisé par la multiplication des lotissements Ailly-sur-Noye.*

*"La vieille maison régionale française, dans quelque région que ce soit, provoque une émotion. Toutes ces maisons que l'on voit (...) ne provoquent aucune émotion. On reste inerte devant cela. C'est comme une mauvaise musique. Pensez à tous ces lotissements que je qualifie de lotissements-jouets car on ne sait pas si ce sont les lotissements qui ressemblent à des jouets ou les jouets que l'on donne aux enfants qui copient les lotissements. Toutes ces cités de petites maisons que l'on voit pulluler en France autour de nos villes (ou) saupoudrées dans la campagne, sont abominables du point de vue architectural (...) le caractère n'y est pas, le matériau non plus. Une brique en terre cuite copiée en matière plastique cela saute aux yeux. Donc, c'est faux. je suis catégorique, ce n'est pas la forme qui fait la belle chose c'est sa contexture. Les gens s'arrêtent devant l'architecture du passé, elle frappe au coeur de tout le monde, de tous. C'est qu'ils sont profondément touchés par l'honnêteté de ces vieilles architectures. Et cette honnêteté elle est, à mon avis, avant tout technique."* (Jean Prouvé par lui-même, éd. du Linteau)

## Une reconnaissance insuffisante du patrimoine architectural, paysager et urbain

*Avant-cour du château d'Heilly (vallée de l'Ancre)  
Pylône, édicule et courts de tennis implantés sur l'avant-cour*

*Les paysages de l'Amiénois sont amenés à connaître un certain nombre de mutations importantes dans les décennies prochaines. Dans ce contexte, la reconnaissance, et la prise en compte de leur spécificité et de leur diversité sera un enjeu majeur.*



*La négligence du bâti traditionnel  
Vallée de la rivière de Poix*

*L'architecture de terre exige de l'entretien. La disparition régulière d'exploitations et l'inadaptation de certains bâtiments aux réalités du monde agricole moderne entraînent la ruine d'une grande part de ce vaste parc immobilier. Les préoccupations environnementales grandissantes devraient conduire à reconnaître davantage la valeur de ce patrimoine et inciter à poursuivre la recherche sur ces solutions constructives en envisageant la diversité de leurs champs d'application dans le monde contemporain.*

*La fragilité de la Reconstruction.  
Fers de béton apparents. Eglise de Moreuil*

*La richesse de la recherche architecturale de la Reconstruction fait l'objet d'un début de reconnaissance. Des expositions ont récemment eu lieu sur ce thème, telles "La Reconstruction en Picardie" (2001), ou "Les architectures de la Reconstruction en Haute-Somme" (2005). Les bâtiments de cette période, souvent expérimentaux, comptent parmi les recherches les plus créatrices du XX<sup>e</sup> siècle, mais réalisés dans l'urgence, ils sont généralement fragiles. La reconnaissance de leur valeur patrimoniale est urgente.*

*Pavillonnaires et hangars  
Périphérie d'Albert. Village de Béhencourt*

*L'Amiénois est le secteur du département le plus sensible à la périurbanisation. Le site d'implantation, la volumétrie, le choix des matériaux, leur texture et leur coloration méritent de faire l'objet d'une attention renforcée.*



### Structuration territoriale

Dix communautés de communes :  
 Amiens-Métropole,  
 Sud Amiénois,  
 Sud-ouest Amiénois,  
 Ouest Amiens,  
 Val de Somme,  
 Val de Noye,  
 Val de Nièvre & environs,  
 Canton de Conty,  
 Bocage & Hallue,  
 Pays du Coquelicot,

+ Schéma directeur de  
 l'agglomération Amiénoise

+ Projet de Schéma de cohérence  
 territoriale du Grand Amiénois

# Mutations

## Le rayonnement territorial d'une capitale régionale en expansion

### Mutations urbaines

La dynamique des paysages de l'Amiénois est logiquement liée aux mutations d'Amiens. La ville concentre aujourd'hui un quart de la population du département et son agglomération en totalise plus du tiers. Amiens comptait un peu moins de 100 000 habitants avant-guerre ; elle en a gagné 40 000 au cours des Trente Glorieuses et après une période de relative stabilité, elle connaît depuis les années 90, une croissance nouvelle. Les récentes opérations de requalification paysagères et urbaines lui ont permis, enfin, de cicatriser ses blessures de guerre. Son nouveau maillage autoroutier et l'implantation de pôles d'enseignement supérieur lui ont apporté le dynamisme socio-économique d'une capitale régionale. Son urbanisation est désormais continue sur un diamètre de dix kilomètres et sa périurbanisation est sensible sur un territoire de plus de 1000 km<sup>2</sup>. De fait, le visage de nombreux villages alentour s'en trouve changé. Les lotissements pavillonnaires se multiplient sur les plateaux, les entrées de villes et le long des huit vallées convergeant vers Amiens.

Au-delà de cette aire d'influence, les territoires les plus ruraux tendent au contraire à se dépeupler. Le canton d'Acheux-en-Amiénois, par exemple, a perdu les deux tiers de ses habitants en un siècle et demi et compte aujourd'hui moins de 35 habitants au km<sup>2</sup>.

### Développement et mutations des activités

La métropole amiénoise est un pôle d'emploi tertiaire. La zone industrielle de Longpré-lès-Amiens, programmée dans le Plan de la Seconde Reconstruction est aujourd'hui la plus vaste du département. Elle continue à se développer et accueille des industries liées à l'automobile, la chimie, les industries agro-alimentaires et la logistique. La rocade de contournement de la ville (1987) et le maillage autoroutier ont entraîné le développement de pôles d'activités périphériques. Aux premiers sites de Camon,

Rivery, Poulainville et Montières se sont ajoutés la Vallée des Vignes (25 ha), le pôle Jules Verne (240 ha), qui seront prochainement complétés par les zones d'activités d'Argoeuves-Saint-Sauveur (35 ha) et Borealia (250 ha). Sur le reste du territoire, à l'exception des communes de Villers-Bocage et d'Albert au nord, la plupart des zones d'activités sont au sud et bénéficient du développement autoroutier (Poix-de-Picardie, Gauville, Quevauvillers, Ailly-sur-Noye). Trois sites sont en projet : Esserteaux, Croixrault et Méaulte.

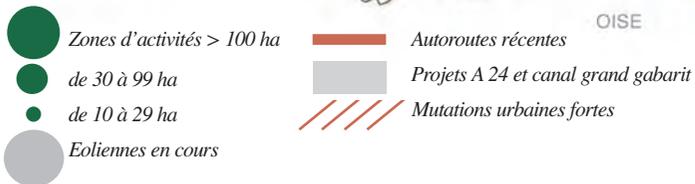
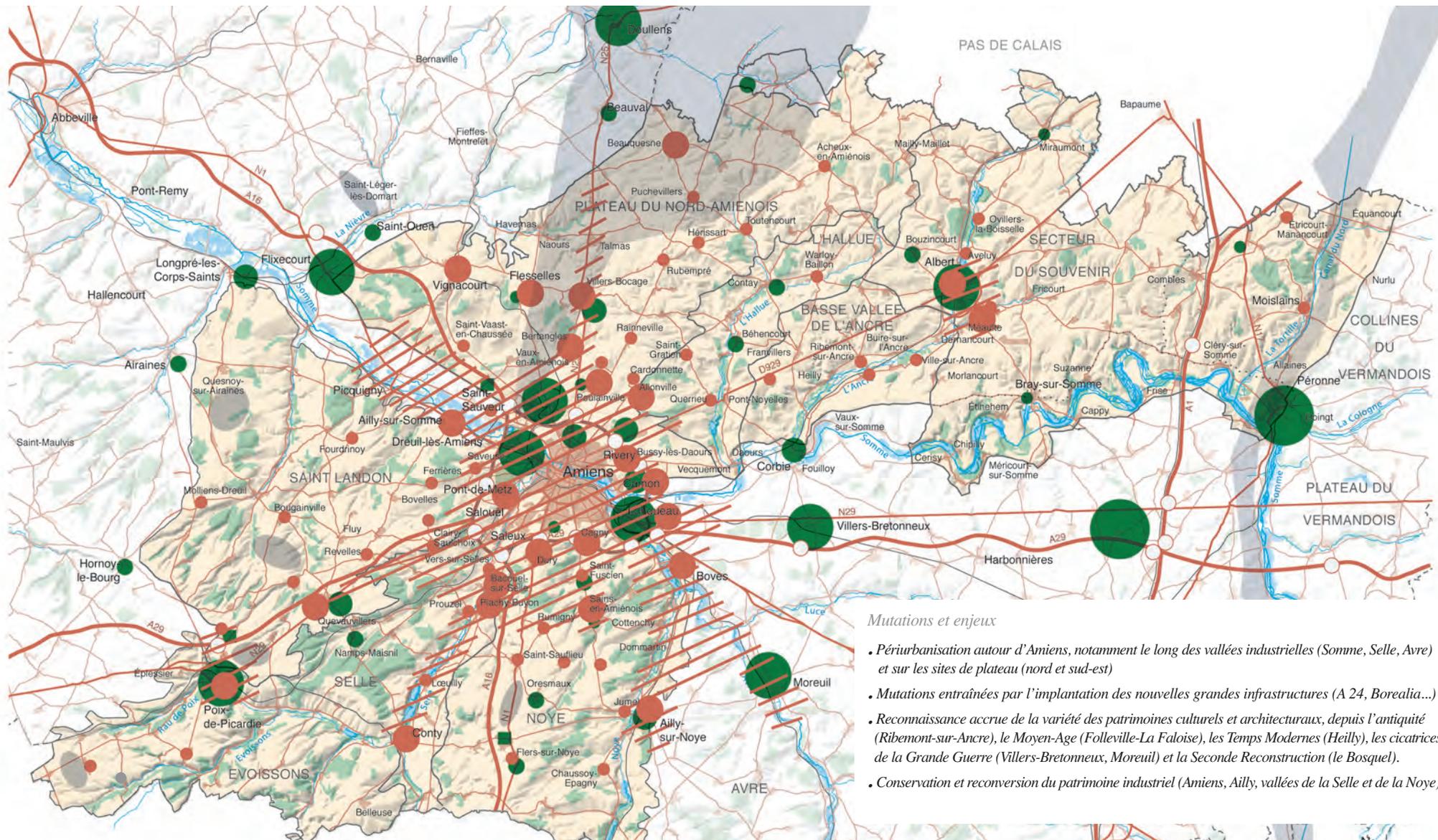
Trois types de friches industrielles sont recensées sur ce territoire : friches de l'industrie textile à Amiens, Moliens-Dreuil et le long de la vallées de la Selle ; friches ferroviaires à Albert et Bacouel-sur-Selle ; friches d'industries agricoles (coopératives et anciennes râperies à Longueval et Albert).

### Concentration d'infrastructures autour d'Amiens

Laissée à l'écart de l'autoroute A1 dans les années 60, la ville d'Amiens bénéficie depuis quinze ans, de la construction des autoroutes A16 et A29, qui la placent désormais au centre d'un réseau directement relié aux départements voisins. Le projet d'A24 reliant Amiens et Arras devrait compléter ce maillage et influencer sur l'économie du Doullennais. En outre, la ville est au cœur du réseau électrique départemental qui importe l'électricité produite par les centrales nucléaires des départements voisins (Penly, Paluel, et Gravelines).

### Paysage agricoles permanence & mutation

Du point de vue agricole, les paysages de l'Amiénois se partagent entre des plateaux de grandes cultures et des vallées tournées vers l'élevage. Ces paysages bougent. La taille moyenne des exploitations est passée de 47 à 70 hectares en 25 ans et la moitié des prairies permanentes ont disparu au cours des quinze dernières années. L'Amiénois, qui concentre la moitié des surfaces boisées du département, gagne chaque année 300 hectares de forêt.



*Mutations et enjeux*

- Périurbanisation autour d'Amiens, notamment le long des vallées industrielles (Somme, Selle, Avre) et sur les sites de plateau (nord et sud-est)
- Mutations entraînées par l'implantation des nouvelles grandes infrastructures (A 24, Borealia...)
- Reconnaissance accrue de la variété des patrimoines culturels et architecturaux, depuis l'antiquité (Ribemont-sur-Ancre), le Moyen-Age (Folleville-La Faloise), les Temps Modernes (Heilly), les cicatrices de la Grande Guerre (Villers-Bretonneux, Moreuil) et la Seconde Reconstruction (le Bosquel).
- Conservation et reconversion du patrimoine industriel (Amiens, Ailly, vallées de la Selle et de la Noye)



### Secteurs majeurs d'enjeux paysagers



Enjeux de protection

- A- Protection des paysages aux abords des grands mémoriaux de l'offensive de 1916, et des perspectives ouvertes depuis les cimetières militaires
- B- Patrimoine archéologique et historique de la basse vallée de l'Ancre et des boucles de la Haute-Somme
- C- Protection des zones humides
- D- Patrimoines paysagers de la vallée de la Noye
- E- Patrimoines des rivières de Poix et Eoissons
- F- Protection et reconnaissance du patrimoine de la Reconstruction dans les communes (constructions et espaces publics)



Enjeux de gestion

- G- Cohérence du patrimoine bâti traditionnel et paysager des environs d'Hérissart et Toutencourt
- H- Patrimoine paysager et bâti traditionnel des vallées autour des Eoissons



Enjeux d'aménagement

- J- Liés à la périurbanisation et au développement d'Amiens (préservation des perspectives sur Amiens, multiplication des lotissements, extension des ZA, concentration des infrastructures...)
- K- Développement autour des échangeurs (A29 ouest) et de la construction de l'A24, mise en valeur des abords de la N 25
- L- Développement du parc éolien

## Secteurs d'enjeux paysagers

### Préserver et valoriser les motifs paysagers identitaires

Maintenir les structures identifiant la succession des paysages en favorisant notamment le maintien et le renforcement des structures paysagères lors des remembrements.

Sur les plateaux, renforcer, protéger et entretenir les ceintures de "courtils" autour des villages, éléments identitaires du plateau picard. Maintenir les repères ponctuels tels que les arbres isolés, les bosquets ou les réserves. Préserver l'agriculture périurbaine aux alentours d'Amiens.

Dans les vallées humides et les vallées sèches, préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoignages de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Favoriser une gestion pérenne des larris. Éviter l'implantation systématique de peupleraies en fond de vallée et maintenir la diversité des structures paysagères (prairies, haies, arbres isolés, marais, bois en haut des versants, "larris" sur les versants pentus, cultures sur les versants doux) en évitant les boisements inadaptés (conifères).

### Restaurer les paysages

Revaloriser les entrées de bourgs et de villages (requalification de zones d'activités anciennes, replantation des courtils, aménagement de zones d'activités valorisant les paysages).

### Construire avec le paysage

Maîtriser la pression foncière afin de conserver la lisibilité des structures topographiques :

Conserver l'ouverture et l'ampleur des vues du plateau en évitant toute forme de mitage. Maintenir les coupures d'urbanisation ; éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants ou des points de vue en retrait, points majeurs de découvertes des paysages de vallées. Préserver les coteaux d'implantation non maîtrisés (extensions urbaines, gestion des déblais/remblais).

Favoriser la création paysagère et architecturale. Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Privilégier la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs et villages en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, typologie architecturale : volumétrie, couleurs, matériaux, réutilisation des structures végétales existantes, du traitement de la pente). En limite urbaine, renforcer les ceintures boisées des villages pour mieux insérer les extensions nouvelles (ZA, lotissements, bâtiments agricoles). Favoriser l'inscription des nouveaux bâtiments agricoles dans les paysages : éviter les implantations isolées, les lignes de crêtes, les couleurs claires ou réfléchissantes. Privilégier les volumétries proches des formes bâties existantes, utiliser la végétation et traiter la pente.

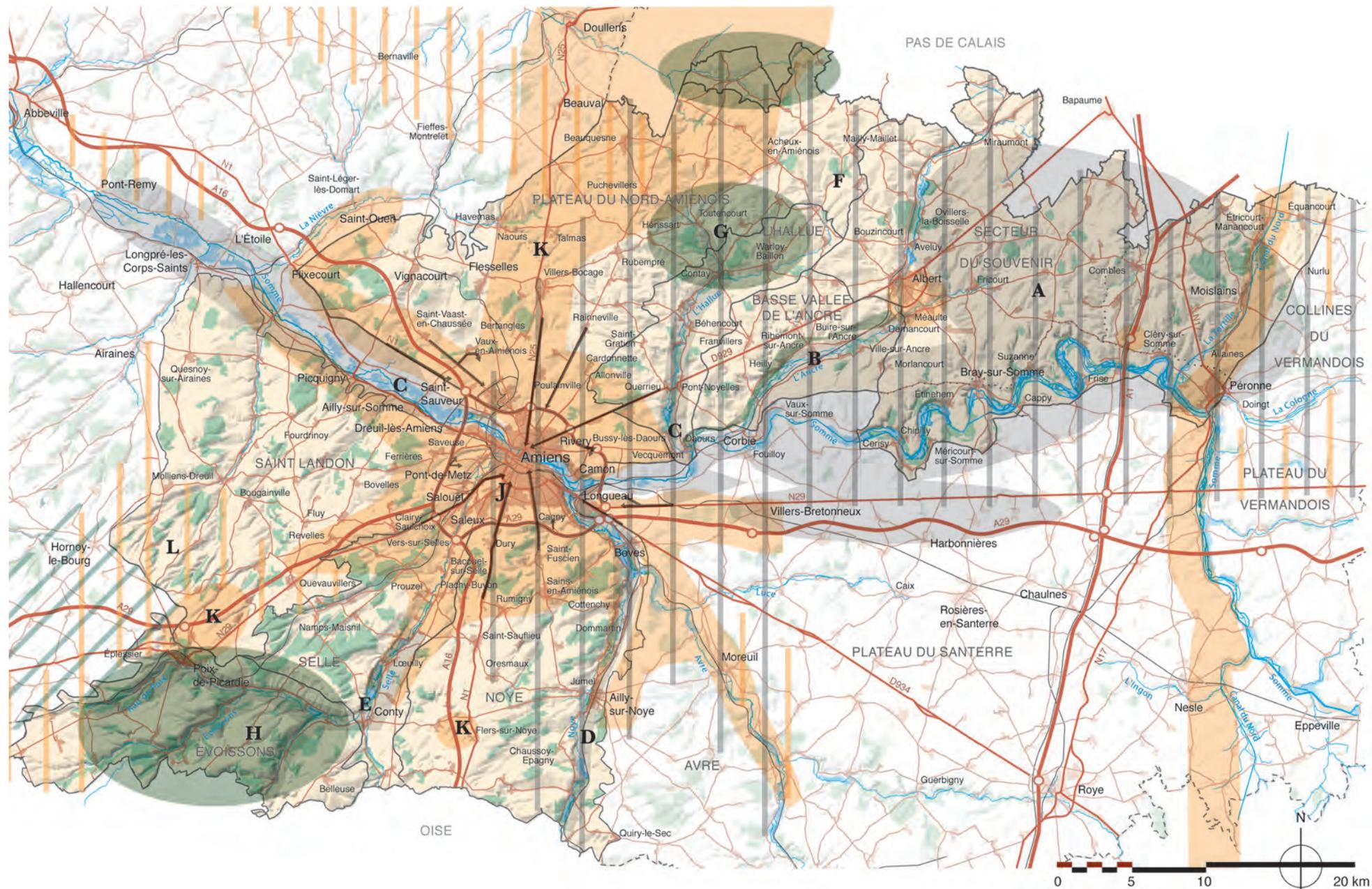
Respecter et revaloriser les espaces publics traditionnels : mares, bas-côtés enherbés dans les villages de la Reconstruction, mails de jeux de ballons enherbés et plantés de tilleuls.

Ancrer les nouveaux équipements dans les paysages en s'appuyant sur les lignes de force et les structures paysagères existantes : relief, vallée, boisements, parcellaires, structures végétales, infrastructures, lignes électriques, etc.

Valoriser les axes de découvertes. Préserver les perspectives sur la vallée de la Somme et sur la ville d'Amiens depuis les grandes voies de communication. Préserver de toute construction ou de toute implantation, les perspectives ouvertes sur les paysages depuis les cimetières militaires et les mémoriaux de la guerre. Éviter l'occupation des crêtes et des hauts de versants, points majeurs de découverte des paysages de vallées.

### Poursuivre la reconnaissance des paysages du département

Reconnaître et valoriser le patrimoine lié à l'activité industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'architecture de la Reconstruction, ainsi que les cimetières et mémoriaux commémoratifs de la Grande Guerre.





## Les paysages de la métropole amiénoise

“ *Amiens, Samarobriva : Pont de la Somme, doit son nom à la chaussée et aux ponts qui traversaient la rivière. Elle se place à un endroit où la vallée se rétrécit entre le débouché des eaux de l’Avre et celui des eaux de la Selle et occupe plusieurs îlots très commodes pour la traversée et la défense.*”

Albert Demangeon, 1905

“ *On est près de Paris, assez près pour en avoir le reflet, sans le bruit insupportable et l’agitation stérile*”.

Jules Verne, Lettre à Charles Wallut. 1871

L'idée qu'un paysage ne soit pas exclusivement naturel, est assez récente. Le Règlement National d'Urbanisme de 1961, fut le premier à évoquer le “*caractère des paysages naturels ou urbains*”. La loi sur l'architecture de 1977 a par la suite déclaré d'intérêt public “*le respect des paysages naturels et urbains*”. Enfin, la loi paysage de 1993, reformulée par loi SRU de 2000, se traduit désormais par l'obligation de fournir, à l'occasion d'une demande de permis de construire, un volet paysager, traitant de l'impact du projet dans un site. Dans l'esprit de ces législations successives, la ville d'Amiens présente incontestablement un paysage urbain, ou plutôt la stratification de quatre grands types de paysages.

*Une ville structurée par son fleuve*

Le premier d'entre eux est constitué par la trame fondatrice de la ville antique. Les romains en investissant la ville gauloise de Samarobriva s'établirent sur un site stratégique : la traversée de la Somme sur l'axe Rome-Boulogne. La protection était assurée par le relief, au nord, l'accès au pont était à découvert, au sud, le site était protégé par deux éperons. Succédant au camp militaire, la ville s'est implantée en limite de zone inondable et devint la plus grande ville du nord de la Gaule avant d'être détruite par les invasions barbares. Fortifiée dès le III<sup>e</sup> siècle, Amiens continuera de se développer autour d'un fleuve qui lui conférait un rôle commercial et administratif de première importance.

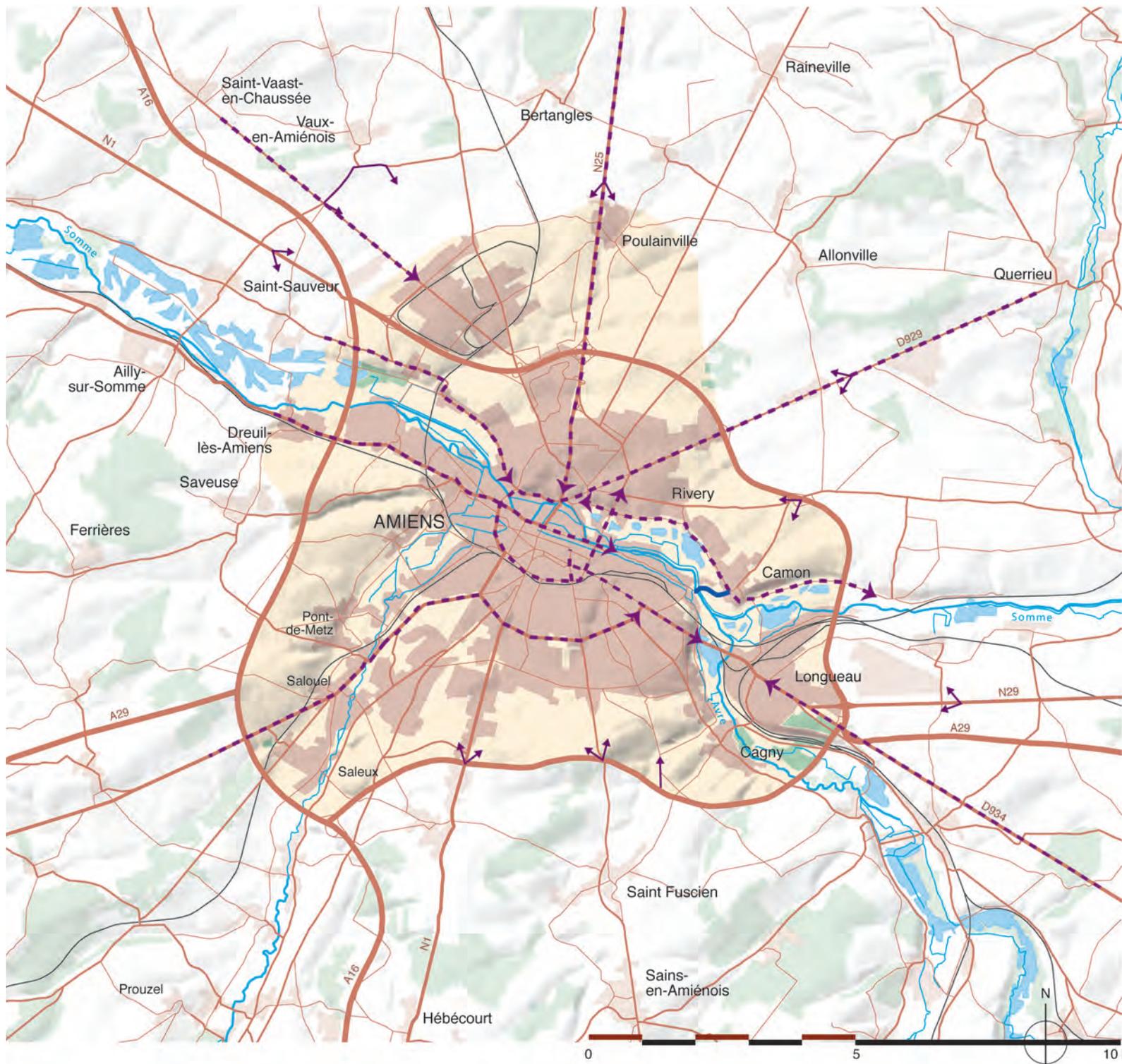
L'eau fut l'élément moteur de l'urbanisation médiévale. La ville ecclésiastique investit un tertre dominant les zones inondables. L'artisanat occupa les marécages une fois exondés. Meuniers, tisserands, teinturiers, tanneurs s'installèrent le long du réseau de canaux démultipliés. La densité du réseau hydraulique témoigne de la richesse urbaine. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, Amiens réaménagea son port et se dota de quais de pierre solides (Grand-Pont-1121, Grand-Quai-1145, Nouveau-Quai-1149) afin de pouvoir exporter outre Manche le blé et la guède. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'édification de la cathédrale au bord de la Somme témoigne de la prospérité de la ville. Le textile occupa la

première place des activités ce dont témoigne encore certaines toponymies (*place au fil, rue au lin*). La teinturerie, la fabrication de draps, le négoce de la guède, puis le développement de la sayetterie et la production de tissus divers marquent les grandes phases de prospérité de la ville. En 1765, Amiens obtient la création de la Manufacture Royale de Coton, puis le monopole de la fabrication des velours d'ameublement et d'habillement.

*Révolution industrielle* Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la ville est contenue dans ses enceintes médiévales. La démolition des remparts permet l'extension urbaine. Les usines se concentrent le long de la Somme, sur les faubourgs, et pour faire face à l'afflux de main-d'oeuvre, la construction de maisons ouvrières en série est entreprise. Au-delà des boulevards et sur les pentes du plateau s'étendent à partir de 1850, des lotissements de maisons économiques, en brique, les fameuses “amiénoises”.

*La Seconde Reconstruction* Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Amiens est détruite à 41%. Pierre Dufau, architecte en chef de la Reconstruction de la ville choisit d'aérer Amiens en réinterprétant le *cardo* et le *decumanus* antique : la rue des Trois-Cailloux, élargie à 20 m assure le contrepoint de l'axe historique nord-sud (rue Saint-Leu/route de St-Fuscien). Auguste Perret réalise la tour et la place de la gare, projet qui inscrit dans le ciel d'Amiens, “le premier gratte-ciel d'Europe.” Un pôle industriel est créé au nord de la ville et pour répondre à la crise du logement, Amiens construit de nouveaux quartiers d'habitations. Grands ensembles, puis zones pavillonnaires se concentrent près d'une troisième ceinture de boulevards.

*La ville aujourd'hui* Depuis vingt ans, la ville se distingue par ses expériences architecturales et urbaines, son maillage autoroutier et par le développement de ses zones périphériques (Vallée des Vignes, Pôle Jules Verne, Camon, Rivery) Amiens totalise aujourd'hui 135 500 h. et la communauté d'agglomération d'Amiens -Métropole 177 500 h.



#### Éléments caractéristiques du paysage

. Une urbanisation profondément fondée sur un socle géographique : la ville d'Amiens est construite en bord de Somme, en un point, situé à la confluence de trois rivières (la Somme, la Selle et l'Avre), que prolongent en amont, trois de leurs affluents, (la Noye, l'Ancre et l'Hallue). L'ancien siège du pouvoir ecclésiastique, la cité, est établi sur un promontoire rocheux ; la vieille ville artisanale, le quartier Saint-Leu, s'est construite dans le lit du fleuve dont les bras ont été démultipliés ; les jardins maraîchers ont été aménagés en amont du fleuve, tandis que les quartiers de tanneurs ou de teinturiers se sont logiquement développés en aval.

. La ville conserve la permanence d'une longue stratification urbaine superposant une structure antique, une ville médiévale, un riche passé industriel, une réorganisation profonde héritée de la Seconde Reconstruction, et de récentes expériences de politiques urbaines remarquées.

. Amiens est riche d'un patrimoine architectural reconnu, auquel s'ajoute une grande homogénéité du bâti, composé notamment d'alignements de maisons, les "amiénoises".

#### Structures paysagères majeures

. Les silhouettes de la ville, de la cathédrale et de la tour Perret, mises en scène par le fleuve et les anciennes voies romaines convergeant vers Amiens.

. La permanence de terres agricoles mitoyennes des grandes zones d'activités.

. Le site des Hortillonnages, les ceintures de boulevards plantés, la promenade de la Hotoie et le parc Saint-Pierre.

. La structure routière, autoroutière et ferroviaire.

. La convergence de rivières constituant autant de potentialités de transitions douces vers les territoires périphériques.

*Une cité gauloise,  
une ville romaine,  
un centre du monde médiéval.*

Les points de vue privilégiés sur la ville offerts par la rectitude des anciennes routes romaines (D12, dite "chaussée Brunehaut")

Les routes romaines tracent autour d'Amiens un réseau en étoile de voies rectilignes et se prolongent dans la ville (ex-N29 à l'est vers Saint-Quentin et au sud vers Poix, D929 vers Albert et Cambrai, D934 vers Roye et Soissons). Ces points de vue révèlent une des qualités de la ville : les limites encore nettes sur certains axes entre la zone urbaine et les terres agricoles.



Amiens, XVII<sup>e</sup> s., la ville et le port vus du chemin de halage, ( Arch.Dep.I FI 21)

“ Je n’ai jamais été capable de décider quelle était vraiment la meilleure manière d’approcher la cathédrale pour la première fois.

*Si vous avez plein loisir, et que le jour soit beau, et si vous n’êtes pas effrayé par une heure de marche, la vraie chose à faire serait de descendre la rue principale de la vieille ville, traverser la rivière et passer tout à fait en dehors vers la colline calcaire, sur laquelle s’élève la citadelle. De là vous comprendrez la hauteur réelle des tours et de combien elles s’élèvent au-dessus du reste de la ville.”*

John Ruskin, *la Bible d’Amiens*. 1885.



La ville du Moyen-Age. Rue Metz-l'Evêque

Ci-dessous, plaques de rue témoignant de la tradition textile. La waïde est le nom picard de la guède

De la ville du Moyen-Age installée au bord de la Somme, subsiste un réseau de rues médiévales et la démultiplication des bras du fleuve qui font d'Amiens une «Venise du Nord» selon le mot de Louis XI. Au XI<sup>e</sup> siècle, Amiens fait partie des villes de France les mieux dotées en moulins, témoins de l’activité des



Une ville fortifiée pendant seize siècles  
Plan militaire... d'Amiens, XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès le III<sup>e</sup> siècle, Amiens est fortifiée. L'amphithéâtre gallo-romain est englobé dans les murs et se transforme en castillon, siège du pouvoir sur la ville jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les fortifications sont complétées par une citadelle (1598-1620) sur les plans de l'ingénieur Errard de Bar-le-Duc. Le développement de la ville vers le nord sera bloqué par cette construction jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'en 1803 que les fortifications seront déclassées. Au sud, le lotissement Henriville sera entrepris vers 1850. Au nord, le lotissement du glacis de la citadelle ne sera entrepris qu'en 1889.

A l'extérieur des remparts, les terres maraîchères s'étendent en amont (les Hortillonages) et en aval (Sainte Aragonne), sur des zones marécageuses naturellement fertilisées par les limons déposés par le fleuve. Les Hortillonages qui s'étendent sur des terres non souillées par les activités artisanales de la ville prendront naturellement plus d'importance.

campagnes alentour. Au XI<sup>e</sup> siècle, la ville s'étend sur soixante quinze hectares et compte huit kilomètres de canaux utilisés à des fins artisanales. Au XII<sup>e</sup> siècle, elle investit la rive nord de la Somme (Paroisse Saint Sulpice) et se développe vers l'est (Paroisse Saint Michel). Au XV<sup>e</sup> s. Amiens entreprend de s'étendre vers le sud et l'ouest.





*Un profil de vallée dominé par deux repères majeurs  
Amiens vue de la D 929, ancienne route romaine vers Bavay*

*La silhouette d'Amiens épouse la ligne horizontale de la vallée.  
Elle est dominée par deux repères majeurs, la tour Perret et la  
cathédrale, construite au XIII<sup>e</sup> siècle sur un tertre dominant le  
fleuve, dans l'axe de l'ancienne voie romaine Lyon/Boulogne.*

## *Une tradition d'industrie textile & une ville de "maisons"*



*Une tradition industrielle le long du fleuve  
Manufacture de velours Cosserat. Confluence de la Selle*

*Depuis vingt siècles, l'agglomération et les faubourgs  
d'Amiens entretiennent une activité artisanale ou  
industrielle: Saint-Maurice était déjà, à l'époque  
romaine, un quartier artisanal suburbain et tout le  
paysage de la ville basse a été modelé au Moyen-Age  
par les canaux percés pour actionner les moulins et  
rincer les teintures. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les entre-  
prises se sont multipliées tout au long du fleuve. Le  
commerce avec la Manche a entraîné l'aménage-  
ment de quais et de ports, puis la canalisation du  
fleuve. Le chemin de fer et la révolution industrielle  
n'ont cependant pas provoqué d'exode rural massif.  
De 1801 à 1851, la population de la ville d'Amiens  
n'est passée que de 40 000 à 52 000 habitants.*

*Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'extension hors-les-murs: le lotissement  
des faubourgs et l'apparition des "amiénoises" (Etouvie)*

*Le déclassement des fortifications en 1803 permet à la ville, à  
partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de s'étendre au sud, au-delà des  
anciens remparts transformés en larges boulevards plantés. Les  
lotissements d'Henriville, et de Saint-Acheul se construisent.  
Les abords des boulevards sont réservés aux hôtels particuliers,  
dont celui de Jules Verne. Plus loin se construisent des aligne-  
ments de maisons économiques en brique, les fameuses "amié-  
noises" qui vont créer un paysage de faubourgs qui identifie  
profondément la ville. A l'extérieur enfin sont regroupées les  
usines. Les boulevards extérieurs de la seconde ceinture, bâtis  
en 1870-1871, ne seront atteints par l'extension urbaine que  
vers 1930.*



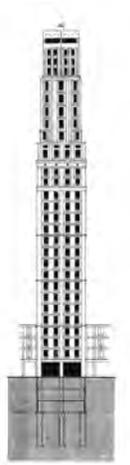
*“ Arrivé au coin de la rue Lemerchier,  
quel fut mon étonnement, lorsque je  
vis que cette rue se développait  
au-delà des limites du regard !  
J'apercevais maintenant une longue  
suite de maisons dont les dernières  
disparaissaient derrière le renflement  
de la côte. Etais-je donc à Rome, à  
l'entrée du Corso ? ”*

*Jules Verne, Une Ville idéale: Amiens en l'an 2000,  
Discours prononcé à l'Académie des Sciences,  
Belles-Lettres et Arts d'Amiens, le 12 décembre 1875*

## Une ville symbole de la Seconde Reconstruction

1949, la silhouette de la Tour Perret

En 1949, Auguste Perret construit à Amiens le premier “gratte-ciel” de France. L'ouvrage est en béton. Il s'articule sur le damier romain et sur les perspectives des boulevards extérieurs et intérieurs. La tour Perret devient un repère aussi bien à l'échelle urbaine qu'à l'échelle territoriale. Haute de 103,50 m, visible à quinze kilomètres, elle est chargée de symboles, à la fois monument, “beffroi-camp-nile”, immeuble de logements, et surtout signe de la Reconstruction de la ville.



Les destructions de deux guerres  
Plan de l'architecte Pierre Dufau 1942 (Arch. dép.)

En 1914-18, Amiens avait été l'une des trois grandes villes de France les plus touchées. Au terme de la seconde guerre mondiale, la ville est dévastée à 60%. A l'ouest de la cathédrale s'étend un champ de ruines, où sur près de cent hectares, ne subsistent que quelques rares immeubles.

Dès 1941, Amiens fait partie des villes choisies comme terrain d'étude pour les plans de reconstruction et d'aménagement. Le plan de la reconstruction de la ville est établi par l'architecte Pierre Dufau en 1942. Il sera définitivement adopté en 1947. La rue des Trois-Cailloux, élargie à 20 m, devient le contrepoint de l'axe historique nord-sud (rue St-Leu / route de St-Fuscien). L'essentiel de la reconstruction s'étalera sur moins de dix ans.

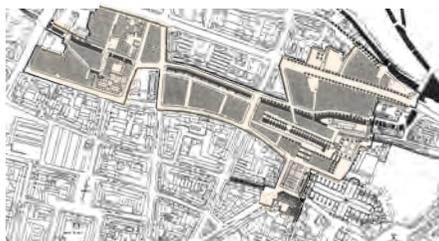
Le développement de la ville sur les plateaux  
Espace industriel Nord

La ville est marquée au nord-ouest par la silhouette de la zone industrielle de Longpré-lès-Amiens programmée par le plan de Pierre Dufau, aménagée à partir de 1953, et qui est aujourd'hui encore la plus vaste ZI du département. Suite à une première crise du textile dans les années 1950, la ville diversifie ses activités et attire de nouvelles entreprises, liées notamment à la branche automobile. Après la période de Reconstruction proprement dite, Amiens comme d'autres villes françaises tente de résoudre la crise du logement en créant de nouveaux quartiers d'habitats collectifs. A partir de la loi de 1953 sur les habitations à loyers modérés, de grands ensembles d'habitations sont implantés sur les hauteurs : la ZUP nord avec le Pigeonnier, la ZUP sud-est sur une légère éminence qui domine la ville près du quartier Saint-Acheul et un nouveau quartier à Etouvie à l'ouest. Ces grands ensembles, complétés de zones pavillonnaires s'articulent sur un troisième boulevard extérieur. Amiens ne comptait plus que 40 000 habitants en 1944, elle atteint 109 000 habitants en 1962 et 118 000 en 1967.

Le paysage de la Seconde Reconstruction  
Détail d'un immeuble de Perret, place A. Fiquet

La Première Reconstruction restituera un aspect proche de la ville antérieure. La Seconde s'attachera à une restructuration complète et impose à la ville une nouvelle physionomie. Les rues du centre sont élargies, les canaux du quartier Saint-Leu sont supprimés par souci d'hygiène, les zones industrielles sont programmées hors du centre. La Reconstruction est confiée à différents architectes : place de la gare (Auguste Perret), place du marché (Pierre Dufau), abords de la cathédrale (Paul Tournon), place Gambetta (Alexandre Courtois). Le béton armé, la brique sombre et les abasements de fenêtres en béton, seront autant d'éléments d'un vocabulaire architectural qui identifie ces nouveaux quartiers.

## Développement, intercommunalité et expériences architecturales et urbaines



Une périurbanisation sensible autour de la capitale de région  
A droite vue aérienne de Salouël. Photo Frutier altimage

La ville d'Amiens concentre le quart de la population du département et l'agglomération Amiens-Métropole en concentre plus du tiers. L'attraction de la ville-centre est manifeste sur les communes voisines, particulièrement sur un large croissant s'étendant du nord au sud-ouest. Les lotissements s'étalent et se développent sur les plateaux, ainsi que le long des vallées convergeant vers Amiens.



La requalification du centre et de la périphérie  
Vue de l'université de droit d'Amiens d'Henri Gaudin

Entre la cathédrale et le quartier Saint-Leu, subsiste pendant quarante ans un espace rasé et non reconstruit. La rénovation de la ville basse est engagée dès 1976. et les fruits d'une longue réflexion urbaine prennent forme à partir des années 1990. La décision d'implanter l'université en centre ville, près de la Somme et de la cathédrale, change la physionomie du centre-ville. Dès 1997, les quartiers anciens réhabilités accueillent de l'architecture contemporaine telle la bibliothèque, le restaurant universitaire ou la faculté de droit. Amiens gagne 60 000 habitants en 30 ans. Gilles de Robien, maire d'Amiens, déclarera que "les architectes ont réconcilié les habitants avec la ville."



Le développement sur les coteaux de trois grandes zones d'activités  
Extension de la ZA-sud, dite "la Vallée des Vignes"

Amiens, longtemps restée à l'écart d'une desserte autoroutière est marquée dans les quinze dernières années par l'arrivée de trois nouvelles autoroutes : l'A16 (Paris-Boulogne), l'A29-est (Amiens-Saint Quentin), et l'A29-ouest, ouverte en 2005 (Amiens-Neufchâtel-en-Bray), reliées par une rocade.

Trois grandes zones d'activités sont créées sur les coteaux, le long des points d'accès et des radiales sud, nord et est. Dans les deux premiers cas, la topographie est utilisée pour limiter l'impact de ces accumulations de "boîtes" sur la silhouette générale de la ville.

Le projet de requalification du centre s'accompagne d'interventions paysagères sur les entrées de ville et les quartiers périphériques (deux vues ci-dessus de la requalification des espaces publics de la zone industrielle nord).



Un pôle d'emplois régional  
Trois-quart d'emplois tertiaires  
25 000 étudiants

Un maillage autoroutier A16, A 29 + projet d'A24

Le district du Grand-Amiens, créé en 1994, s'est transformé le 1<sup>er</sup> janvier 2000, en Communauté d'Agglomération d'Amiens-Métropole, qui comptait alors 20 communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Amiens-Métropole compte 33 communes : Allonville, Amiens, Bertangles, Blangy-Tronville, Bovelles, Boves, Cagny, Camon, Clairly-Saulchoix, Creuse, Dreuil-lès-Amiens, Dury, Estrées-sur-Noye, Glisy, Grattepanche, Guignemicourt, Hébecourt, Longueau, Pissy, Pont-de-Metz, Poulainville, Remiencourt, Revelles, Rivery, Rumigny, Sains-en-Amiénois, Saint-Fuscien, Saint-Sauflyeu, Saleux, Salouël, Saveuse, Thézy-Glimont et Vers-sur-Selle.



“ Je ne connais pas de pays  
dont les lignes soient aussi belles,  
elles procèdent par courbes légères,  
réunissant les collines,  
commencent à tourner,  
dessinent des corps féminins,  
éliminent les couleurs du paysage,  
à la fin de l'automne,  
il ne reste que le dessin.”

Pierre GARNIER, *Lenteur de la Terre*  
in, *La Picardie*, Editions Autrement, 1993

## La basse vallée de l'Ancre

### Un ensemble de patrimoines historiques et paysagers remarquables

Entre Albert et Corbie, la basse vallée de l'Ancre concentre, sur une vingtaine de kilomètres, un ensemble de patrimoines remarquables. Elle réunit des paysages de structures agraires d'une grande cohérence, les ruines d'une grande composition baroque structurant un village, et un patrimoine archéologique parmi lequel figure le plus important centre de fouilles du nord de la France.

**Morphologie** La rivière l'Ancre prend sa source à Miraumont à la limite du Pas-de-Calais (alt. 83 m) et rejoint la rive droite de la Somme à l'aval de la commune d'Aubigny (alt. 28 m) après un parcours de trente-cinq kilomètres. Le territoire évoqué ici, se limite à la partie sud de la rivière, entre Albert et Corbie-La Neuville.

L'Ancre est un ruisseau modeste, dont le fond de vallée peut dépasser cinq cents mètres de large. Les versants sont dissymétriques : le côté exposé au nord présente des parties abruptes par opposition au versant ensoleillé, plus ouvert, marqué par une succession d'échancrures portant les noms de *fonds, fosses, vallées* ou *monts*. Ces reliefs accidentés, ont été cultivés grâce à une succession de rideaux et de larris qui strient de lignes horizontales le paysage des versants. Les coteaux encadrant la vallée culminent à cinquante mètres au-dessus de la rivière (alt 100 m) et sont distants d'environ cinq kilomètres l'un de l'autre.

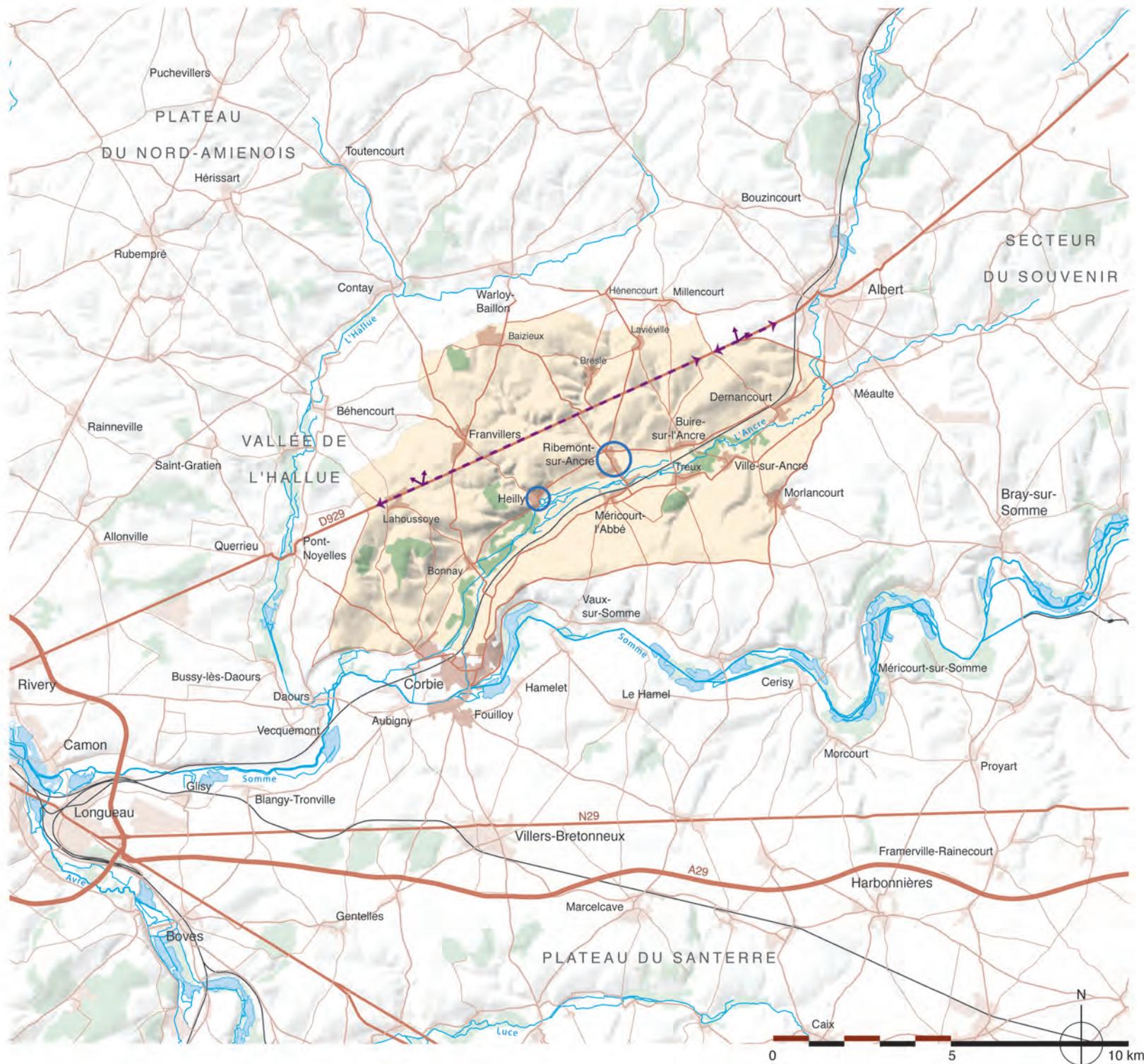
**Patrimoine urbain et vernaculaire** Les communes de ce coeur de vallée sont modestes. A l'exception d'Albert (10 000 h) et de Corbie (6 300 h), tous les autres villages sont de petite taille : Ribemont (600 h), Méricourt et Dernancourt (450 h), Heilly (400 h), Buire (300 h), et Ville-sur-l'Ancre (200 h). Trois d'entre eux portent l'épithète *-sur Ancre*.

Le site archéologique de Ribemont-sur-Ancre couvre une superficie de plus de 70 hectares. C'est le plus riche et le mieux conservé de toute l'Europe celtique. Ses fouilles ont permis de mettre au jour un sanctuaire gaulois du

début du III<sup>e</sup> siècle avant J-C, transformé au siècle suivant en un immense complexe comprenant des lieux d'assemblée et d'habitat. La permanence de ce sanctuaire jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le voisinage de la voie romaine Amiens-Bavay expliquent l'abondance des vestiges antiques retrouvés dans la vallée : la ville d'Albert, autrefois dénommée "Ancre" du nom de la rivière qui l'irrigue, est née autour du pont de la voie romaine franchissant le cours d'eau. Un village gallo-romain - et peut-être un fanum - a été mis à jour à Méricourt-l'Abbé. Une présence gallo-romaine a été attestée à Buire, Heilly, Méaulte et Corbie.

La proximité de la puissante abbaye bénédictine de Corbie explique l'abondance des traces mérovingiennes et le défrichement précoce de la vallée : outre des sépultures retrouvées à Buire et Corbie, les grandes campagnes d'essartage sont attestées par les lieux-dits tels que *le fond du Sart* au nord d'Heilly. La vallée souffrira par la suite de la guerre de Cent Ans : Albert est envahie par les Bourguignons en 1465 et brûlée par Charles Quint en 1523 ; Heilly est incendié et détruit en 1553, 1636, et 1649. Comme pour le village voisin de Suzanne situé en Haute-Somme, la destruction du château d'Heilly lors de la prise de Corbie donnera lieu à un remaniement complet associant dans une grande composition baroque, "l'embellissement" du village. Le domaine sera démantelé par un de ses héritiers au XIX<sup>e</sup> siècle, mais l'ampleur de la structure urbaine sera maintenue en dépit des ravages de 1914/1918 qui détruiront Albert, Méricourt et Buire et laisseront de nombreux cimetières dont deux d'entre eux ont été dessinés par l'architecte Edwyn Lutyens (*Corbie et Heilly Station*).

**Points de vue majeurs** Outre les sites déjà signalés, les paysages de la vallée se découvrent depuis les voies d'échange implantées sur les coteaux encadrant la vallée : au sud, la D1 et au nord la D929. Le fond de vallée s'appréhende par les départementales 52 et 120 qui sinuent de part et d'autre, à flanc de versant et traversent chaque village. Le parcours gagne à être complété par le GR124 et par les points de vue offerts par les multiples chemins communaux qui franchissent de part en part la vallée.



#### Éléments caractéristiques du paysage

- . Dissymétrie des versants de vallée, que prolonge un réseau de vallées sèches entaillant le plateau
- . Bois et larris sur les versants les plus pentus, rideaux sur les pentes cultivées
- . Marais, étangs et peupleraies en coeur de vallée
- . Chaussées et villages-jumelés
- . Village-rues implantés le long du lit de l'Ancre (Ribemont, Buire)
- . Site remarquable du village d'Heilly (composition baroque dont il reste les vestiges de puissants murs de contreforts en brique, des rideaux plantés de tilleuls à flanc de versant, ainsi que le tracé d'une longue perspective plantée en coeur de vallée)
- . Rectitude de l'ancienne voie romaine Amiens-Albert, que met en scène la topographie

#### Structures paysagères majeures

- . Structures agraires,
- . Patrimoine bâti à Heilly
- . Patrimoine archéologique à Ribemont-sur-Ancre

## Les patrimoines de la basse vallée de l'Ancre



Un château démantelé en 1840 (ci-contre photographie aérienne de François Vasselle)

L'actuelle grille du château de Bertangles (ci-contre) provient du démantèlement du château d'Heilly en 1840. L'ouvrage évoque la vénerie. Il est l'oeuvre d'un ferronnier de Corbie du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-Baptiste Veyren, dit "le Vivarais", originaire du village de Viviers en Ardèche. Veyren est également l'auteur des grilles de la cathédrale d'Amiens et de celles des abbayes de Valloires et de Corbie. D'autres pièces du château d'Heilly se trouvent au château d'Héneencourt.



Plaque d'usine à Ribemont-sur-Ancre

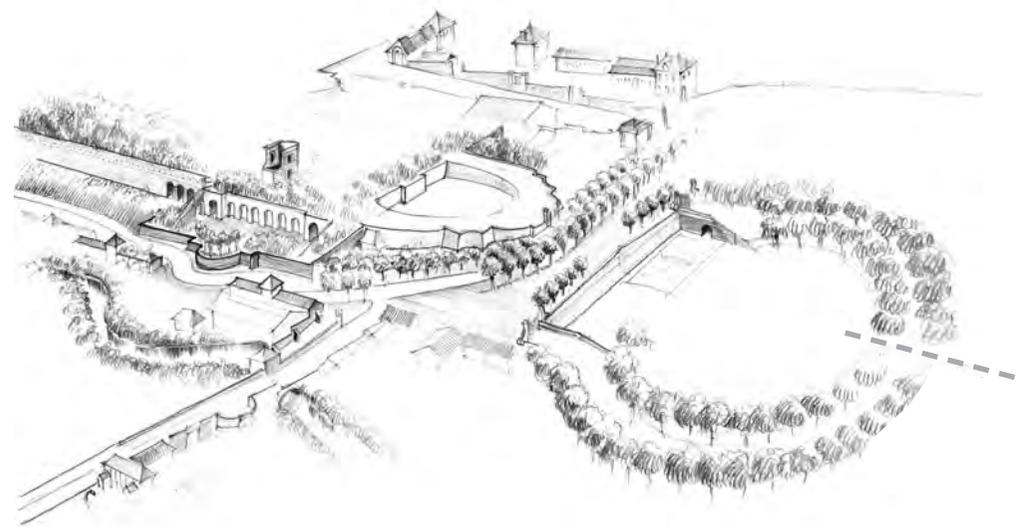


Une forteresse médiévale "embellie" au XVIII<sup>e</sup>s. Détail brique et pierre des bâtiments des communs

Heilly est réputée être une seigneurie depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Un premier château fut incendié par les espagnols en 1553. Un second fut détruit en 1636, puis en 1649 avant d'être reconstruit à partir de 1650 sur les fondations de la forteresse médiévale. Le domaine fut remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle et embelli au point d'être surnommé "le Versailles picard"; l'oeuvre, attribuée à Pierre Contant d'Ivry sera démantelée en 1848, par le gendre du duc de Choiseul qui en était l'héritier. Quelques fragments ont été acquis par les châteaux voisins (voir ci-dessus), mais il reste à travers le village plusieurs ensembles datant du XVIII<sup>e</sup> siècle:

Ci-dessus, ruines du château vues depuis la D 52 (Arch.Dép. 9 H 511/29 Plan de la digue construite au fillet d'Heilly)

un fragment de tour, les murs de soutènement des terrasses, les écuries, l'orangerie, un moulin à eau, les bâtiments de la ferme seigneuriale et dans l'axe du château, les traces d'un immense étang, aujourd'hui comblé, appelé le Grand Canal, qui reliait Heilly à Ribemont (sa longueur dépassait deux kilomètres et sa superficie vingt hectares). Les Archives Départementales conservent des plans de 1760, d'un projet de "canal navigable depuis Heilly jusqu'à la Somme" établi par son propriétaire et contre lequel les habitants des villages riverains, soumis à la corvée pour son creusement, s'opposèrent en plaidant son iniquité devant le Parlement de Paris.





Eglise de La Neuville-sous-Corbie (XVI<sup>e</sup> s.), dernier monument longé par l'Ancre avant sa confluence avec la Somme



*La permanence des grandes structures paysagères  
Chaussée reliant Buire-sur-l'Ancre et Ville-sur-Ancre*

Outre ses qualités patrimoniales, la basse vallée de l'Ancre présente un large éventail de structures agraires. Les rideaux sont nombreux (et parfois fragiles) sur la rive sud, autour d'Heilly et Méricourt-l'Abbé. Ils sont particulièrement abondants sur les échantures du versant nord, mis en scène dans toutes leurs dimensions par les départementales 1 et 120. Dans le fond de vallée se retrouvent les chaussées et les villages jumelés.

*Ribemont-sur-Ancre : le sanctuaire le plus riche et le mieux conservé de toute l'Europe celtique  
Panorama sur la vallée de l'Ancre, vu du nord de Morlancourt (D 42). Le site archéologique se trouve à gauche*

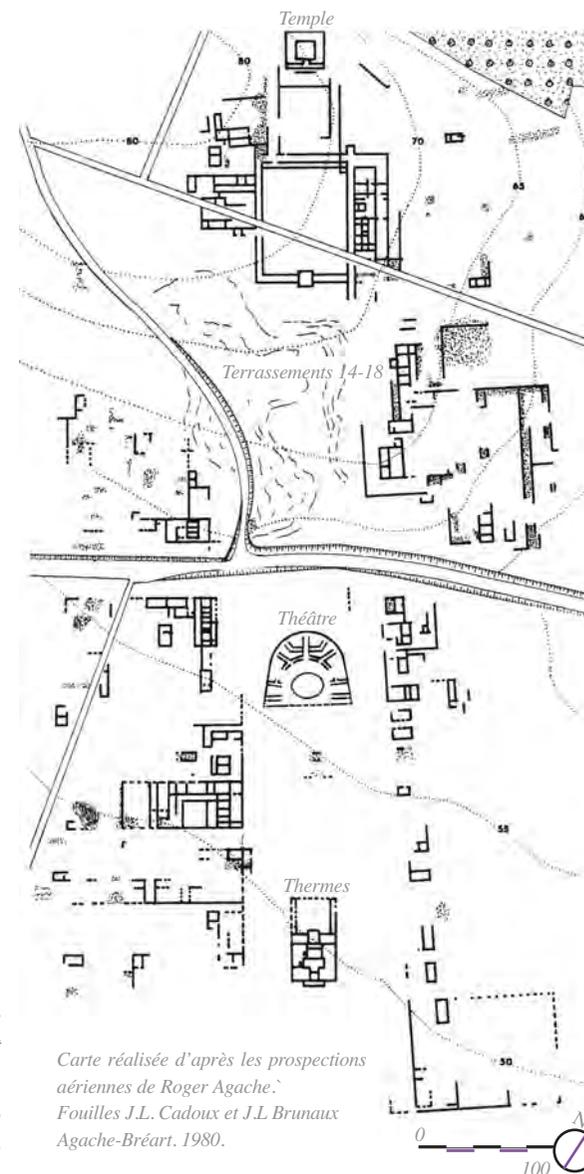
Le site archéologique de Ribemont-sur-Ancre couvre une superficie de plus de 70 hectares. C'est le plus riche et le mieux conservé de toute l'Europe celtique.

Un sanctuaire fut installé sur le point le plus haut du site à l'époque gauloise, au début du III<sup>e</sup> siècle avant J-C. Les fouilles en ont révélé des restes exceptionnellement bien conservés. Ils contiennent notamment des constructions cultuelles (autels) réalisées avec des os humains entourés des trophées d'armes parmi lesquels figureraient les corps des ennemis.

Le lieu se transforme très tôt (dès le II<sup>e</sup> siècle avant JC), en un immense complexe comprenant des lieux

d'assemblée et un habitat. Cet ensemble d'installations religieuses et politiques ne sera pas fondamentalement transformé par la conquête romaine.

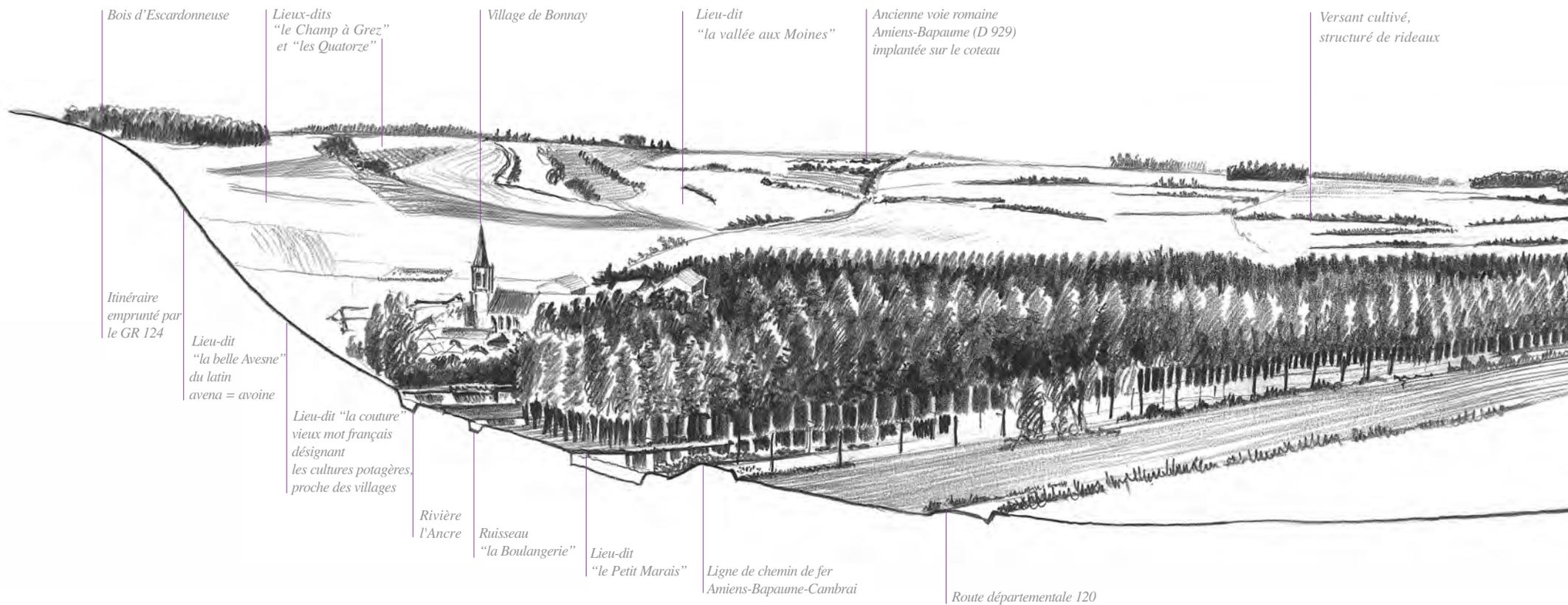
Le plan général est conservé. Mais les constructions s'embellissent notamment au II<sup>e</sup> siècle après JC. Un temple, le plus grand du nord de la Gaule est reconstruit sur le sanctuaire. Il s'ouvre sur une succession de vastes esplanades bordées de portiques sur lesquelles sont installés un théâtre et deux établissements thermaux. Comme à l'époque gauloise, autour de ces lieux publics, se développe une agglomération qui disparaîtra à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. (source CDT)



Carte réalisée d'après les prospections aériennes de Roger Agache.  
Fouilles J.L. Cadoux et J.L. Brunaux  
Agache-Bréart. 1980.

Le site de Ribemont-sur-Ancre est classé Site d'Intérêt National. En association avec le Conseil Général de la Somme, une équipe du CNRS, rattachée au Laboratoire d'Archéologie de l'École Normale Supérieure a créé dans le village même de Ribemont, un centre de recherche qui est devenu en 2001 le Centre Archéologique Départemental (Source <http://www.ribemontsurancre.cg80.fr>).

Grand canal, percé à travers les étangs et encadré de peupliers  
prolongeant la perspective de l'axe de composition du château



En coeur de vallée coule l'Ancre et un de ses petits affluents, le ruisseau de la Boulangerie, qui jaillit d'un "puits tournant" à un kilomètre en amont.

La vallée est large (500 mètres) comparée à la modestie des cours d'eau. Elle est couverte de marais : "le Grand marais", "le Petit marais" et "le Marais des Prés...". L'un d'eux situé en amont, entre les deux cours d'eau, s'intitule logiquement "le pré-entre-deux-eaux".

Les étangs riverains sont utilisés pour la pêche ou les loisirs comme en témoignent des noms comme "le vivier" ou "le chalet". La plupart des anciennes pâtures et prés communaux sont aujourd'hui colonisés par des peupleraies.

Dans ce paysage de grandes cultures, ce long cordon boisé signale la rivière.

Le village de Bonnay, comme celui voisin de Fréchencourt, est un village-rue, implanté perpendiculairement à la rivière, dans le prolongement de la chaussée qui le relie à la rive sud.

Le village ne compte que 200 habitants. Entre Corbie (6 300 h.) et Albert (10 000 h), les communes de la vallée de l'Ancre sont modestes : Ribemont (600 h), Méricourt (500 h), Dernancourt (500 h), Heilly (350h), Buire (300 h), Treux (250 h), Ville-sur-l'Ancre (200 h).

Tous ces villages conservent des traces de substructions antiques.



Village d'Heilly

Cimetière militaire britannique de 14/18  
d'Heilly-Station  
(Edwyn Lutyens, architecte)

Lieu-dit "les larris"

Départementale 1  
Amiens-Péronne  
implantée sur le coteau

## *La structure du paysage de la vallée de l'Ancre, au nord de Corbie*

*Les versants de la vallée de l'Ancre sont dissymétriques. Le versant exposé au nord présente des parties abruptes par opposition au versant ensoleillé, plus ouvert et marqué par une succession d'échancrures portant les noms de "fonds", "fosses", "vallées" ou "monts". Pour mettre en culture ces reliefs accidentés, le paysage des versants a été strié de rideaux et de larris horizontaux.*

*Toutes ces terres limoneuses sont cultivées. Les champs les plus proches des villages portent le nom de "couture" (nom ancien désignant les jardins légumiers et les vergers). Au-delà, ils sont désignés selon leurs nombres d'arpents ("Les Quatorze"), leurs dimensions ("Les Longues Raies") ou précédés du terme "sole", qui témoigne de la tradition médiévale de l'assolement triennal.*

*Les grandes voies d'échanges sont implantées sur les coteaux encadrant la vallée : au sud, la départementale 1 (Amiens-Péronne), au nord la D 929 (Amiens-Bapaume-Cambrai), ancienne voie romaine. Les routes de fond de vallée sont plus modestes. Les départementales 52 et 120 sinuent de part et d'autre, à flanc de versant, au-dessus des zones inondables et traversent chaque village dont elles constituent la rue principale.*

*La ligne de chemin de fer Paris-Lille a été ouverte en 1846. Elle a été aménagée sur un remblai au-dessus des étangs et elle est tracée au plus court entre les méandres de l'Ancre et de la Somme, passant alternativement sur chacune de leurs deux rives. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette ligne de train a entraîné le doublement de la population d'Albert en seulement trente ans.*



## Le Secteur du Souvenir de la Grande Guerre De la haute vallée de l'Ancre à Péronne

“ Thiepval ?

(...)

Vallée de l'Ancre  
trois kilomètres au nord d'Albert.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1916

début de l'innommable boucherie.

Cinquante sept mille victimes  
(casualties) en un seul jour.

Les Anglais bâtissent un mémorial en 1932.

Sorte de gare Victoria en brique.

(architecte Edwyn Lutyens.)

D'où ne sera jamais parti qu'un seul train.

Soixante douze mille passagers à bord.

Soixante douze mille très jeunes passagers.

Soixante douze mille noms désétiquetés  
des corps.

Soixante douze mille corps volatilisé  
sans sépultures.

Soixante douze mille âmes chrétiennes  
désincarnées.

Convoi léger convoi express vers le ciel.”

Jacques Darras,  
extrait de “je suis un rescapé nominal”  
in “Tout à coup, je ne suis plus seul”  
Editions l'Arbalète)( Gallimard, 2006

Les champs de bataille de la première guerre mondiale s'étendent sur toute la partie est du département, mais le *Secteur du Souvenir* mis en place pour l'accueil des visiteurs, se concentre sur un périmètre compris entre la haute vallée de l'Ancre et la haute vallée de la Somme. Le parcours est jalonné de centaines de cimetières. Il relie cinq grands mémoriaux nationaux et plusieurs espaces d'exposition, parmi lesquels, l'Historial de Péronne, le plus important centre d'étude et de recherche sur la Grande Guerre, en Europe.

### Morphologie

Cerné par les horizons rigoureusement plats du Pas-de-Calais et du cœur du Santerre, ce territoire présente des vallonnements légers. Cette faiblesse du relief a joué un rôle important dans la Grande Guerre. Lorsqu'à l'hiver 1914, après trois mois de bataille de mouvements, les opposants choisirent de stabiliser leurs positions, ils tentèrent de se protéger en utilisant toutes les défenses naturelles offertes par le territoire. Dans ce paysage aux ondulations douces, les rebords de plateau de la vallée de l'Ancre, bordés de marécages à leur base, constituaient une des rares forteresses naturelles. Leur sous-sol de craie tendre, permettait qui plus est, de renforcer les dispositions naturelles du site en creusant un réseau de tranchées et d'abris souterrain. Le secteur deviendra un des piliers de la défense allemande pour protéger la route conduisant à Cologne.

Après guerre, il ne restera rien de la plupart des villages de ce secteur. Les bombardements avaient absolument tout anéanti. Dans le discours qu'il prononcera à l'occasion de la réception du Maréchal Foch à l'Académie Française, le Président Poincaré évoquera ces paysages :

*Pauvres villages dont il ne reste plus dans un paysage désolé, que des monceaux de poussière et des caves béantes ; malheureuses contrées où le voyageur épouventé n'aperçoit plus, dans l'étendue désertique, que des squelettes d'arbres, des murailles écroulées et des rangées de croix noires.*

### Patrimoine urbain et vernaculaire

La Reconstruction a recomposé ces territoires. Les remembrements ont accentué les dimensions des terres d'openfield. De nombreux villages rasés ont été regroupés comme en témoigne les double-noms caractéristiques de cette région. Les bâtiments publics seront reconstruits avec un souci de fonctionnalité et de monumentalité qui se traduira par la pratique systématique de la symétrie en façade. Le style architectural empruntera les signes extérieurs du luxe de l'esprit balnéaire anglo-normand en multipliant les colombages en béton armé ou les motifs de briques vernissées. Quelques excès de monumentalité témoigneront de certaines inégalités dans l'indemnisation des dommages de guerre, à l'exemple de la ferme de Bavelincourt, à la limite du Pas-de-Calais. Sur le plan urbain, les communes reprendront le plus souvent leur trame foncière, mais seront "aérées" pour obéir aux préceptes de la loi Cornudet. Certaines tenteront une relecture de leur histoire et de leur paysage. C'est le cas notamment de la ville d'Albert, dont l'axe principal était jadis, l'ancienne voie romaine et que le plan de la Reconstruction abandonnera au profit d'un axe transversal, établi au point de rupture de pente, nouvelle artère économique et marchande, bornée par les trois principaux bâtiments institutionnels : la gare, la basilique et l'hôtel de ville.

### Points de vue majeurs

Le Secteur du Souvenir réunit trois types de paysages : celui des dernières cicatrices (cratère de la mine de la Boisselle, tranchées du mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel) ; celui de la culture du souvenir (cimetières, mémoriaux et musées) et celui du patrimoine artistique, architectural et urbain de la Reconstruction. La récente exposition "*les reconstructions en Picardie après 1918*", l'inventaire entrepris par l'ADES sur le patrimoine de la Reconstruction du nord-est, ainsi que le projet de classement de site du Mémorial de Thiepval, témoignent d'un début de reconnaissance de cet héritage.



*Éléments caractéristiques du paysage*  
 . Plateaux vallonnés, parcourus de vallées sèches, ponctués de bois.  
 Territoires agricoles profondément remembrés.

. Vallées humides aux versants dissymétriques (végétation ripisylve, marais, étangs ; peupleraies en progression)

. Paysages profondément marqués par le souvenir de la guerre de 14/18 (cimetières militaires, mémoriaux pour les disparus, architecture de la Reconstruction)

*Structures paysagères majeures*  
 . Communes exemplaires de l'architecture et de l'urbanisme de la Première Reconstruction : Albert, Péronne, Moislains, Roisel, Comblès...

. Sites de mémoire érigés par le Commonwealth, parmi lesquels les grands mémoriaux nationaux édifiés de part et d'autre de la vallée de l'Ancre (terre-neuvien à Beaumont-Hamel, Irlande du Nord pour la tour d'Ulster, britannique à Thiepval) ; ainsi que le mémorial sud-africain et néo-zélandais de Longueval

. Canal du nord, autoroute A1 et A2, tranchées des trains à grande vitesse

*Axes de perception principaux*  
 Routes traversant le plateau : Ex-N17, D929,  
 . Voie longeant la vallée de l'Ancre : D 50 et D 151

. Visions fugaces autorisées par les infrastructures routières autoroutières et ferroviaires

*Un fragment essentiel d'une ligne de front de 750 km de long  
Cartes des combats de 1916 sur le front de la Somme. (Centre d'interprétation de Thiepval)*

*Fin 1914, la France est divisée par une ligne de front de 750 km de long, reliant la frontière belge à la frontière suisse. Le front traverse la partie est du département de la Somme entre Beaucourt-sur-Ancre et Chaulnes ; les troupes françaises tiennent la zone sud, les britanniques occupent la partie nord. Pendant vingt mois cette ligne de front évoluera peu et les soldats allemands en profiteront pour consolider leurs défenses ; dans la vallée de l'Ancre, le réseau souterrain atteindra par endroits douze mètres de profondeur.*



*1<sup>er</sup> juillet 1916: la plus grande tragédie de l'Histoire britannique*

*Après l'échec des offensives de 1915 en Champagne, en Artois, en Argonne et dans les Vosges, une nouvelle percée est tentée dans la Somme en 1916. L'objectif est de couper les lignes de communication allemandes, concentrées autour de l'axe Bapaume-Cambrai-Cologne. L'affrontement met en présence plus d'un million d'hommes. Après une préparation d'artillerie de six jours et malgré des conditions météorologiques désastreuses, l'offensive est lancée le 1<sup>er</sup> juillet 1916. Les premiers objectifs sont atteints côté français, mais l'échec est catastrophique sur le secteur britannique qui compte 20 000 tués et 58 000 blessés en une seule journée. En août 1916, des offensives coûteuses et limitées sont menées autour de Pozières, mais c'est par une nouvelle offensive générale lancée en septembre que les britanniques réussissent à prendre Thiepval sans pour autant parvenir à percer le front allemand. Après cinq mois de combats, l'offensive de la Somme sera arrêtée du fait des pluies torrentielles.*



*Le regroupement des communes  
sera une des caractéristiques de la Reconstruction*

*Sous le panneau figure l'emblème du secteur du  
souvenir, le plan du cratère de mine de La Boisselle*

*Photo ci-dessus : cimetière allemand  
Les croix blanches ont été réservées aux vainqueurs.*

*Les cicatrices de la mémoire (cratère de mine à La Boisselle)*

*En 1918, une grande partie du département est classée en zone rouge. La majorité des terres agricoles va cependant très vite être déminée et remise en culture, ce qui explique que la Somme présente aujourd'hui, peu de cicatrices directes. Le seul cratère de mine ouvert au public se trouve à La Boisselle. Avec ses 100 m de diamètre et ses 30 m de profondeur, il est devenu l'emblème du circuit du Souvenir.*

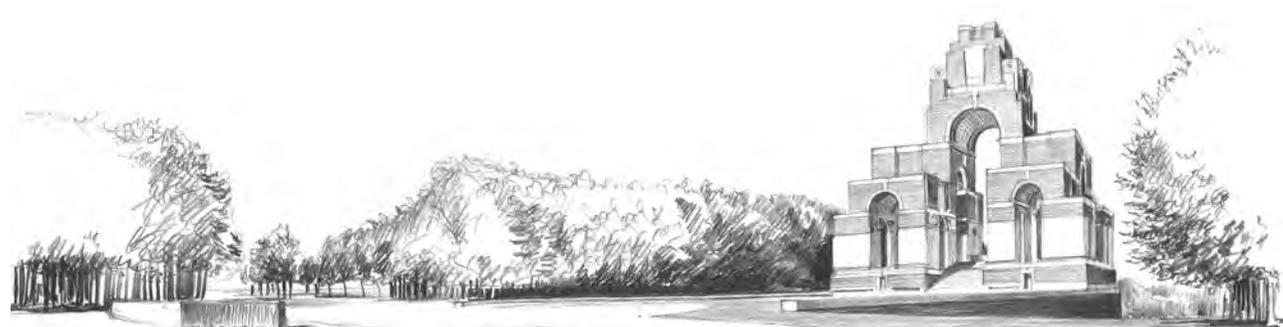


*Eglise d'Authuille*

*Le mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel*

*Ce parc de seize hectares est le seul site de la Somme à présenter au public un important réseau de tranchées de la Grande Guerre. Le lieu a été aménagé en parc du souvenir en 1925 à l'initiative du gouvernement de Terre-Neuve. Le terrain a été laissé en l'état, traversé par les lignes de tranchées canadiennes et allemandes et martyrisé par les mois de combats. L'intervention paysagère s'est limitée à protéger ce lieu-sanctuaire, d'une ceinture de conifères.*

*Un parcours de visite contourne la zone du no man's land, comprise entre les lignes ennemies. Il donne l'occasion de voir et prendre conscience de la dimension du front, la complexité des systèmes de tranchées des forces en présence et d'imaginer l'état du sol au lendemain de la guerre. Le relief, aujourd'hui adouci par un couvert de prairie, est encore bouleversé par les trous d'obus.*



"Silent Cities" (terme donné par Lutyens aux cimetières militaires)

Conçu pour être le plus grand monument militaire britannique au monde, le mémorial de Thiepval fut édifié sur une crête dominant la vallée de l'Ancre. Lutyens dessina un gigantesque arc de triomphe en brique et pierre, orienté selon les points cardinaux et placé au cœur d'un parc de vingt hectares. Haut de quarante-cinq mètres, ce monument est conçu pour être visible à plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde.



*Le besoin de mémoire et le culte du souvenir*  
Coquelicots déposés sur les marches du Mémorial de Thiepval

Dès la fin de la guerre, les champs de bataille sont devenus des lieux de pèlerinage. Pour honorer leurs morts sans sépultures, chaque pays du Commonwealth choisira d'ériger un mémorial national. Dans le Pas-de-Calais, les Canadiens désignèrent le site de Vimy et les Indiens celui de Neuve-Chapelle. Dans la Somme seront construits six grands mémoriaux : les Australiens choisiront Villers-Bretonneux, les Chinois, Noyelles-sur-mer, les Néo-Zélandais et les Sud-Africains retiendront Longueval.

Trois mémoriaux sont concentrés sur la ligne de front croisant la vallée de l'Ancre : le gouvernement d'Irlande du Nord a fait construire la tour d'Ulster (1921), Terre-Neuve a choisi de réaliser le parc de Beaumont-Hamel (1925) et le Royaume-Uni a fait ériger le mémorial franco-britannique de Thiepval (1932).

*Mémorial britannique de Thiepval  
et mémorial sud africain de Longueval*

Les cimetières du Commonwealth ont été conçus par les architectes d'une Commission impériale des cimetières de guerre, la War Graves Commission, à la tête de laquelle fut nommée Sir Edwin Lutyens. Assisté de Herbert Baker et Reginald Blomfield, Lutyens va définir et concevoir un vocabulaire architectural spécifique d'inspiration néo-palladienne, qui sera ensuite décliné et adapté aux caractères de chaque site. Ces cimetières paysagés comptent parmi les plus exceptionnels lieux de mémoire au monde.

Dans l'œuvre de Lutyens, l'architecture et le paysage entretiennent des relations privilégiées. Lutyens augmente "l'expérience" de ses bâtiments par des prolongements des jardins. A Thiepval, Longueval ou Villers-Bretonneux, c'est non seulement l'édifice, mais le parcours d'accès et la mise en scène des horizons qui confèrent au lieu sa solennité.

*L'Historial de la Grande Guerre de Péronne*  
(H. Ciriani architecte. 1992)

Six musées consacrés à la Grande Guerre ont été ouverts depuis quinze ans en Picardie. Quatre d'entre eux sont dans la Somme : le musée national sud-africain de Longueval (1995), le musée terre-neuvien de Beaumont-Hamel (2001), le nouveau centre d'accueil et d'interprétation de Thiepval (2004) et le plus important d'entre eux, l'Historial de la Grande Guerre de Péronne (ouvert en 1992) Ce dernier, est un lieu d'exposition et de recherche qui entend être "un vaste témoin des mentalités et de la vie quotidienne pendant le conflit".

Mill-Road cemetery  
(1304 tombes  
du Commonwealth)

Tour d'Ulster,  
mémorial d'Irlande  
du Nord pour 14/18

Connaught cemetery  
(1278 tombes  
du Commonwealth)

Mémorial franco-  
britannique  
de Thiepval

RD73

Le Bois d'Authuille,  
dont le sol porte encore  
les cicatrices des combats

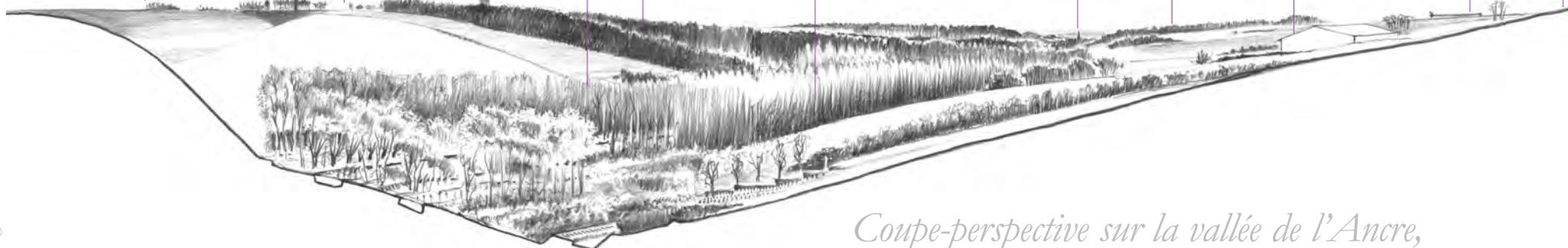
Beaumont cemetery (1500 tombes)  
cimetière du commonwealth  
aménagement dans un fond de "cavée"

Eglise  
d'Authuille

Basilique  
d'Albert

Bâtiments agricoles de grande  
dimension édifiés dans la  
perspective du mémorial de  
Thiepval et de la Tour d'Ulster

Parc terre-neuvien  
de Beaumont-Hamel  
(en retrait du territoire  
représenté)



## Coupe-perspective sur la vallée de l'Ancre, vue de Beaumont-Hamel en direction d'Albert

Le site de Thiepval occupe un rebord de plateau sur la haute vallée de l'Ancre à une quinzaine de kilomètres au nord-est d'Albert. Protégée à sa base par les marécages de l'Ancre, cette colline constituait une forteresse naturelle qui devint, dès septembre 1914, un des piliers de la défense allemande au nord du secteur tenu par les britanniques. Pendant vingt mois, le site fut fortifié. Le village et le château furent cernés de fortins et de coupoles bétonnées formant une ligne de fortification continue. Une série de redoutes furent construites sur les hauteurs environnantes. L'ensemble fut relié par un réseau de tranchées et d'abris souterrains. Ainsi fortifié, Thiepval résista six mois aux assauts et bombardements de l'offensive alliée de 1916.

Le mémorial franco-britannique pour la Grande Guerre fut érigé ici, en 1932. C'est le plus grand monument militaire britannique au monde.

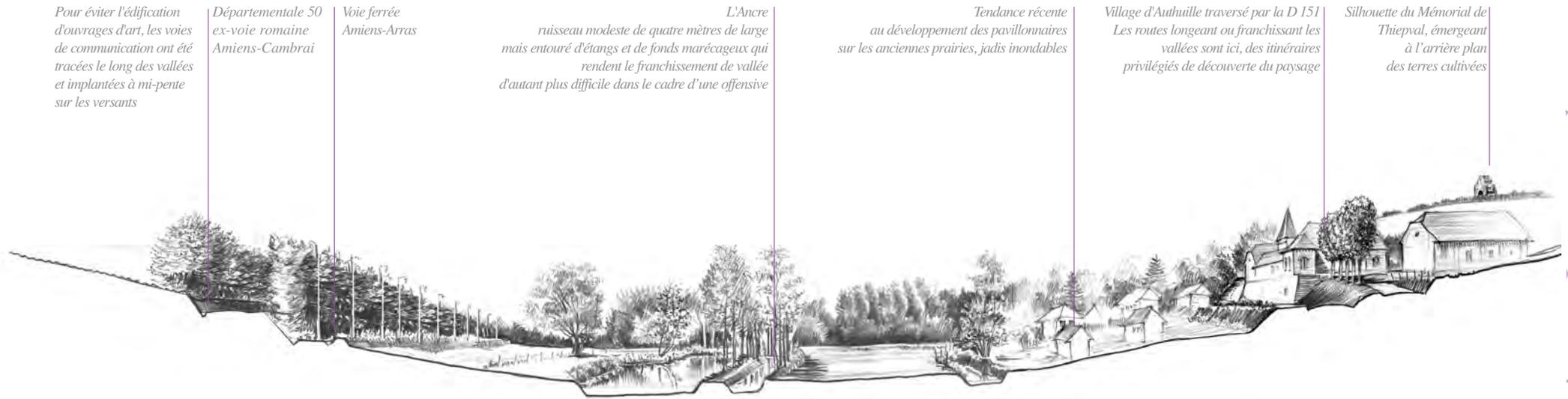
Vue de loin, sa silhouette est un repère dans le paysage ; vue de près, c'est une remarquable composition paysagère mettant en scène le ciel et les quatre horizons. Ce lieu de silence, propose un parcours qui débouche en belvédère sur l'ancien champ de bataille que fut la vallée de l'Ancre.

La conjonction de trois mémoriaux nationaux en ce lieu (britannique, irlandais et terre-neuvien), témoigne de la violence des combats et de l'enjeu de la vallée de l'Ancre dans ce conflit.

Le calme retrouvé du paysage, masque de terribles cicatrices, notamment dans le bois d'Authuille et d'Aveluy. L'instabilité du sous-sol, percé de tunnels et de galeries explique par exemple, que les stèles du "Mill road cemetery" aient été préventivement couchées, cas unique dans la tradition des cimetières du Commonwealth.

Depuis quelques années, les transformations fragilisent le rapport de ces lieux de mémoire avec leur paysage environnant. Plusieurs bâtiments agricoles de grandes dimensions ou de couleurs inhabituelles, ont été construits dans la double perspective de la tour d'Ulster et du Mémorial de Thiepval, à l'exemple des deux grandes étables du village du Hamel, figurées ci-dessus.

La légitimité de ce type de bâtiments agricoles n'est pas en cause, mais le choix de leurs matériaux, de leurs couleurs, de leur mode d'inscription dans le site ou de leur accompagnement par d'éventuels écrans végétaux pourraient être de nature à limiter leur impact.



Pour éviter l'édification d'ouvrages d'art, les voies de communication ont été tracées le long des vallées et implantées à mi-pente sur les versants

Départementale 50 ex-voie romaine Amiens-Cambrai

Voie ferrée Amiens-Arras

L'Ancre  
ruisseau modeste de quatre mètres de large mais entouré d'étangs et de fonds marécageux qui rendent le franchissement de vallée d'autant plus difficile dans le cadre d'une offensive

Tendance récente au développement des pavillonnaires sur les anciennes prairies, jadis inondables

Village d'Authuille traversé par la D 151  
Les routes longeant ou franchissant les vallées sont ici, des itinéraires privilégiés de découverte du paysage

Silhouette du Mémorial de Thiepval, émergeant à l'arrière plan des terres cultivées

## Coupe transversale sur la vallée de l'Ancre à Authuille

Occupation des sols étagée caractéristique des fonds de vallées : au centre, un ruisseau, encadré d'étangs ; de part et d'autre des pâtures inondables ponctuées de végétation ripisylve ou reconverties en peupleraies. Au-dessus, les premières terres cultivées. En pied de versant et au sec, les voies de communication, routes et voie ferrées

“ Sur des espaces relativement limités, parmi les endroits d'où l'on peut voir un paysage, celui dont la vue est la plus belle est presque toujours celui qui est le plus intéressant dans un raisonnement de tactique militaire.”

Yves Lacoste

La vallée de l'Ancre a été un des sites majeurs de la Bataille de la Somme. Géographiquement, elle constituait une forteresse naturelle sur le front britannique, caractérisée par un territoire aux vallonnements doux, parfois même inexistant. La vallée de l'Ancre constituait un des rares reliefs derrière lequel les combattants pouvaient se protéger. Le lieu était renforcé dans sa dimension stratégique par les "dowves" du fond de vallée marécageux et la craie du sous-sol qui autorisaient le percement de "creutes" et de galeries défensives. Ces données topographiques, ajoutées à l'impasse des vingt premiers mois de guerre, permettent de comprendre la violence des combats en ces lieux.

Pour comprendre sa dimension, ce paysage doit être regardé à plus grande échelle : pour les allemands, la vallée de l'Ancre était une des clefs de leur système de défense en direction de Cologne. Pour les Anglais, Thiepval est le site de la plus grande tragédie militaire de leur histoire, ce qui implique l'implantation en ce lieu du plus grand mémorial militaire britannique au monde.

En 1918, il ne restait rien des villages de Thiepval, de Beaumont, de Hamel ou d'Authuille. Les bombardements avaient absolument tout anéanti. Le guide Michelin des Champs de Bataille de la Somme décrivait le paysage après la bataille en ces termes :

"Un amoncellement de pierres broyées figure l'emplacement du château (Thiepval) est un désert que la végétation sauvage reconquiert chaque jour un peu plus." Les photographies montrent un pays ravagé, désertique, épouvantable. Rien n'arrête le regard. Ni arbre, ni maison. Partout ce sont les mêmes sinistres fragments déchiquetés, désordonnés, bouleversés. Toutes les photos, dramatiquement identiques, montrent le terrible vide de ruines et des décombres sans quelconque trace de vie. Devant ce désastre, les légendes sont terrifiantes de laconisme : ici était "le village de Thiepval", ici était "le château de Thiepval", ici fut "l'emplacement de l'église d'Authuille"...



# La vallée de l'Hallue

## La permanence des structures agraires, un ensemble de châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle

**Morphologie** La vallée de l'Hallue est orientée nord-sud. Le cours de officiel de la rivière mesure quinze kilomètres de long ; il prend sa source à Vadencourt (alt. 54 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Daours (alt. 28 m). En fait, l'Hallue est formée par la réunion de deux "cours d'eau temporaires" qui suintent à une dizaine de kilomètres en amont : l'Hallue, qui prend sa source au lieu-dit "le Bois Toberen" au nord de Senlis-le-Sec (92m) et la Buteresse qui jaillit au nord du village de Toutencourt (85m). La rivière ainsi formée, est rejointe à l'aval de Fréchencourt, par les sources jaillissant des puits tournants, puis elle est canalisée entre Querrieu et Daours, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

La vallée de l'Hallue présente une nette dissymétrie de versants. Les côtés est et sud, souvent ombragés, sont pentus et relativement continus. Par opposition, les versants ouest et nord, plus ensoleillés, montrent des échancrures prononcées à l'exemple des vallées sèches *du Ripin* au nord de Contay, de *la Vallée de Molliens* empruntée par le GR124, ou de *la Vallée du Bois de Mai*, au nord de Querrieu. Le fond de vallée atteint par endroits 500 m de large. Le dénivelé par rapport aux coteaux est de l'ordre de 80 m.

Les villages de la vallée de l'Hallue sont de taille modestes : Daours, Pont-Noyelles, Warloy-Baillon et Querrieu comptent entre 700 et 800 habitants, Saint-Gratien et Contay en recensent la moitié, et Beaucourt, Senlis-le-Sec, Béhencourt, Fréchencourt, Hénencourt ou Montigny totalisent chacun, autour de 200 administrés. Deux de ces villages - Beaucourt et Montigny - portent l'épithète éponyme de la rivière.

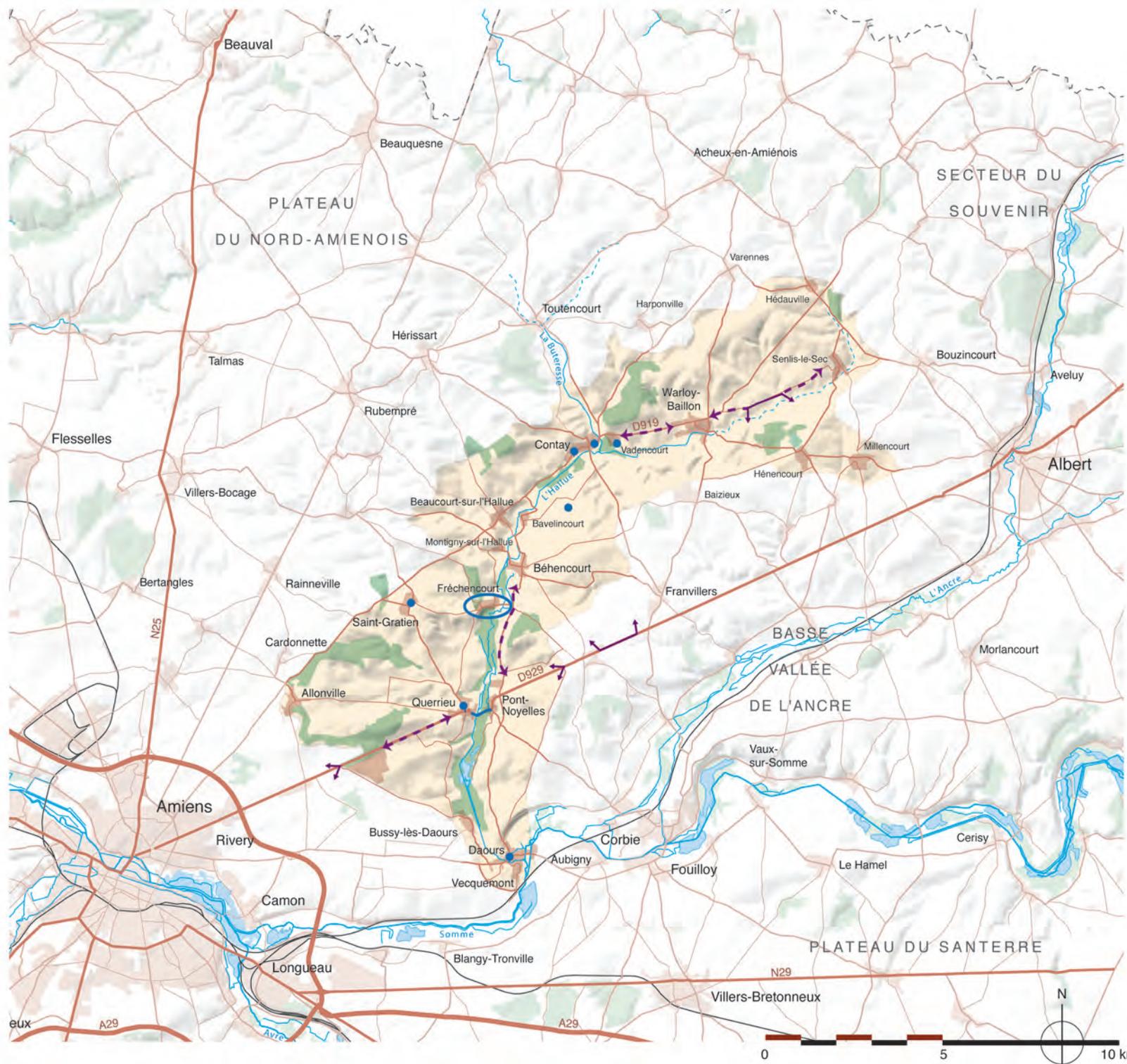
**Distinction nord-sud** Si la partie nord de la vallée est un paysage rural, parfois isolé à plus de quinze kilomètres de tout commerce, le sud en revanche appartient déjà à l'agglomération amiénoise comme le montre la présence du *golf des plaines*.

**Patrimoine urbain et vernaculaire** Plusieurs témoignages attestent d'une occupation ancienne de la vallée. Un des rares menhirs du département, *la pierre d'Oblicamp* s'élève dans un champ dominant Bavelincourt. Fréchencourt et Béhencourt sont des sites préhistoriques (des outils néolithiques et un polissoir sont exposés au musée d'Amiens). Plusieurs cercles et enclos antiques ont été repérés à Bussy-lès-Daours, Pont-Noyelles et Querrieu.

Le franchissement de la vallée par la voie romaine Bavay-Amiens explique l'abondance des traces gallo-romaines. Des vestiges de villae ont été recensés à Bavelincourt, Béhencourt, Daours, Querrieu, Bussy-lès-Daours et Saint-Gratien. Des objets ont été trouvés dans un puits dans le bois d'Agnicourt et un cimetière gallo-romain a été mis à jour à Warloy-Baillon.

L'essor de l'abbaye bénédictine de Corbie au VI<sup>e</sup> siècle explique l'importance des traces mérovingiennes. Un cercueil de pierre a été découvert à Béhencourt; des squelettes, des armes et des pièces de monnaie au hameau d'Esbart. Avec les invasions normandes, la vallée s'est couverte de forteresses à Querrieu, Daours, Hénencourt, Contay et Fréchencourt. Ce dernier qui était une place forte des ligueurs, sera démantelé en 1595 (il subsiste un mur d'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle) ; tous les autres seront détruits lors du siège de Corbie de 1635. La prospérité du XVIII<sup>e</sup> siècle entraînera la construction de nombreux châteaux à Daours, Bussy-lès-Daours, Saint Gratien, Vadencourt, Beaucourt-sur-l'Hallue, Querrieu, Contay, et Hénencourt. Quelques-uns seront touchés en 1870 par la bataille de l'Hallue de Pont-Noyelles ; la plupart seront endommagés par les combats de 1914-1918.

**Points de vue majeurs** Les départementales 115 et 929, le GR124 ; Le site de Fréchencourt ; Le paysage de rideaux entre Warloy-Baillon et Senlis-le-Sec ; Le réseau de châteaux et manoirs du XVIII<sup>e</sup> siècle.



*Éléments caractéristiques du paysage*  
 . Vallée alluviale aux versants asymétriques prolongés de vallées sèches,  
 . Bois et larris sur les versants pentus, rideaux sur les pentes cultivées  
 . Quelques peupleraies

*Structures paysagères majeures*  
 . Le site de Fréchencourt  
 . Le paysage de rideaux entre Warloy-Baillon et Senlis-le-Sec  
 . Le réseau de châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle (Querrieu, Contay, Vadencourt...)

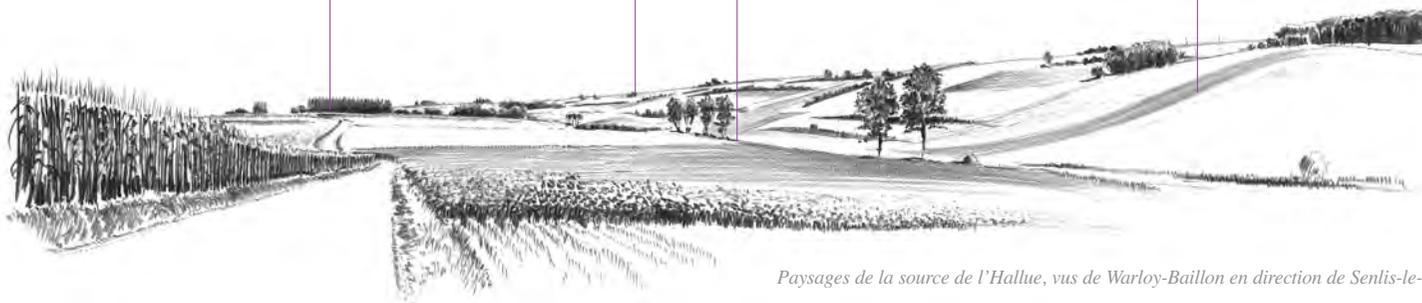
# L'Hallue

Village de Senlis-le-Sec, source de l'Hallue.  
La toponymie témoigne ici,  
de l'intermittence du cours d'eau

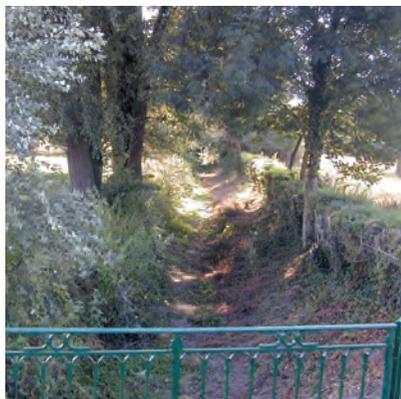
La montagne d'Ancre  
dissimulant Albert à 5 km

Le tout jeune ruisseau de l'Hallue, signalé dans  
le paysage par un cordon ripisylve irrégulier

Mont dit "de Millencourt"  
Versant nord caractéristique  
étayé de rideaux



Paysages de la source de l'Hallue, vus de Warloy-Baillon en direction de Senlis-le-Sec



## L'Hallue à sec à Warloy-Baillon

La carte au 1/25 000 figure le ruisseau  
comme un "cours d'eau temporaire"



Contay. Mur-pignon "à couteaux"

## La permanence de structures agraires

Versant nord caractéristique entre Warloy-Baillon et Senlis-le-Sec

La dissymétrie caractéristique des versants de craie est  
inscrite dans les formes agraires. La forte pente du versant  
nord (ci-dessus) est ici étayée de rideaux qui strient la colline  
de lignes horizontales. Au premier plan, un alignement de  
jeunes peupliers signale le cours de l'Hallue.

## Demeures et châteaux

Château de Contay

La prospérité du XVIII<sup>e</sup> siècle et la proximité d'Amiens  
entraîneront la construction de nombreuses grandes  
demeures et châteaux le long de la vallée de l'Hallue :  
Daours, Bussy-lès-Daours, Saint-Gratien, Vadencourt,  
Beaucourt-sur-l'Hallue, Querrieu, Contay, Hénencourt.

Comme à Suzanne le long de la Haute-Somme, le parc  
du château de Querrieu (XVII<sup>e</sup> siècle, remanié XIX<sup>e</sup>  
siècle) incorpore les étangs dans sa composition.

## SITE ÉCOLOGIQUE DES PUITS TOURNANTS

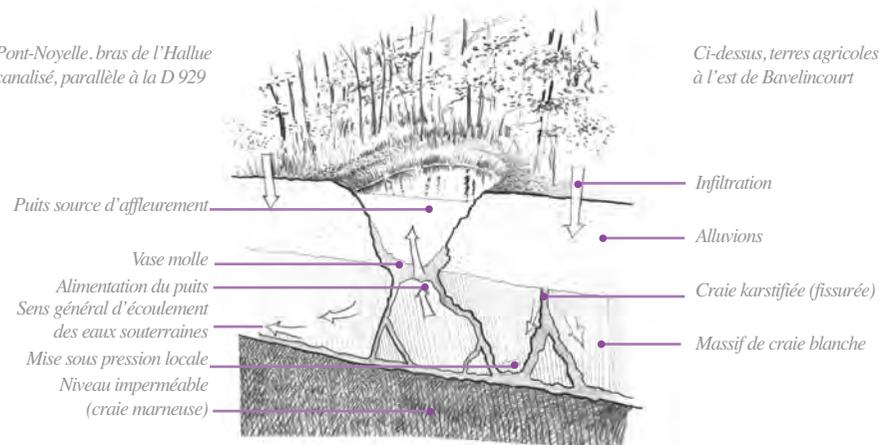
Le cours de l'Hallue a longtemps été imprévisible. À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des études seront menées par les ingénieurs des Ponts et Chaussées pour lutter contre ses débordements (voir Arch. dép. I C 1540 / 24). La rivière sera canalisée entre Fréchencourt et Daours.



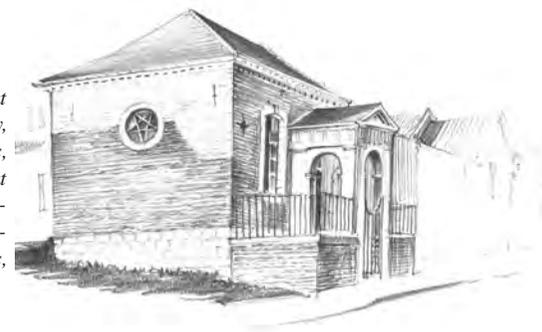
Les puits tournants (bois de Fréchencourt).

Plus de 250 sources d'affleurement ont été recensées sur les trois hectares de marais de Fréchencourt. Dans ce pays calcaire, la majorité des eaux de pluies s'infilte dans le sol par percolation et va grossir la nappe phréatique. Cette nappe est conçue sur deux niveaux, l'une est saturée où la craie est gorgée d'eau, l'autre non saturée où l'eau s'infiltré. Au fur et à mesure que la nappe se charge, la pression augmente sur le principe du château d'eau, ce qui finit par provoquer une remontée de nappe. Cette résurgence d'eau au terme d'un lent cheminement souterrain se produit avec un temps de latence important par rapport aux périodes de pluies. La méconnaissance de ce phénomène fit suspecter une malveillance extérieure dans les graves inondations subies par le département en 2001.

Pont-Noyelle. bras de l'Hallue canalisé, parallèle à la D 929



Ci-dessus, terres agricoles à l'est de Bavelincourt



le culte réformé, pour que des temples soient construits à partir de 1830, dans les villages de Coisy, Vadencourt, Toutencourt, Senlis-le-Sec, Franvillers, Contay et Harponville. Seuls ces deux derniers ont encore un temple aujourd'hui. Celui de Contay (ci-contre) date du Second Empire. Il présente un fronton et une verrière ornée d'une étoile à cinq branches, caractéristiques des bâtiments du culte protestant.

Un territoire huguenot  
(Dessin du temple de Contay)

La région de Contay fut par le passé un refuge huguenot. Cette présence protestante traversa l'occupation espagnole et les persécutions qui suivirent la révocation de l'Edit de Nantes. Il fallut cependant attendre les lois de Charles X, protégeant



Un patrimoine bâti  
Fréchencourt

Le village de Fréchencourt est établi à flanc de coteau, le long d'une rue unique, tracée à la perpendiculaire de la rivière. La composition est ordonnée par le château. Les maisons et les granges sont établies de part et d'autre, en retrait de bas cotés enherbés. Malgré les destructions de 14/18, le bâti et l'espace public sont d'une grande homogénéité. La commune compte quelques exemples d'architectures remarquables (grange, moulin à eau, mur d'enceinte du château) ainsi qu'un discret cimetière militaire britannique. Un chemin conduit à mi-pente au site écologique des puits tournants.



# Les plateaux du nord Amiénois

## Les plateaux cultivés et les vallées sèches de l'ancienne forêt de Vicogne

### Morphologie

Le plateau du nord Amiénois est globalement délimité par quatre bassins versants : la Somme au sud, l'Hallue à l'est, la Nièvre à l'ouest et l'Authie au nord. La départementale 11 qui relie Amiens à Thièvres, marque une limite géographique : à l'est, les vallonnements du réseau de vallées sèches adjacentes à l'Hallue ; à l'ouest un plateau plus calme, à peine entaillé sur sa partie occidentale par les sources de la Nièvre.

### Une identité forte en dépit de la proximité d'Amiens

L'identité de ce territoire souffre certainement de la proximité de la périphérie d'Amiens. Son patrimoine architectural et paysager est pourtant remarquable : le canton de Villers-Bocage est riche de nombreux châteaux. La diversité de ses églises constitue un reflet de l'évolution de l'architecture religieuse de la fin du Moyen-Âge au XIX<sup>e</sup> siècle. L'habitat rural et les structures agraires traditionnelles restent ici, d'une grande homogénéité, notamment autour des villages d'Hérissart, Toutencourt et Vaux-en-Amiénois. La proximité immédiate d'Amiens et de sa zone industrielle nord a cependant une influence profonde sur la vie de ces paysages. Les axes routiers convergeant vers la capitale picarde comptent parmi les sites du département les plus soumis à la banalisation.

### Une population à faible densité

Avec 65 habitants au km<sup>2</sup>, la densité de population de ce territoire est faible. La situation s'explique par plus d'un siècle d'exode rural. Le mouvement s'est inversé à partir des années 1970 avec un gain de population de près de 50% pour certaines communes, mais le phénomène migratoire semble aujourd'hui ralenti. En 2002 Flesselles comptait 2150 habitants, Poulainville 1500 h, Villers-Bocage 1 300 h, Talmas 1050 h, Naours 950 h, Rainneville 750 h, Bertangles 650 h, Rubempré 500 h, Toutencourt 450 h,

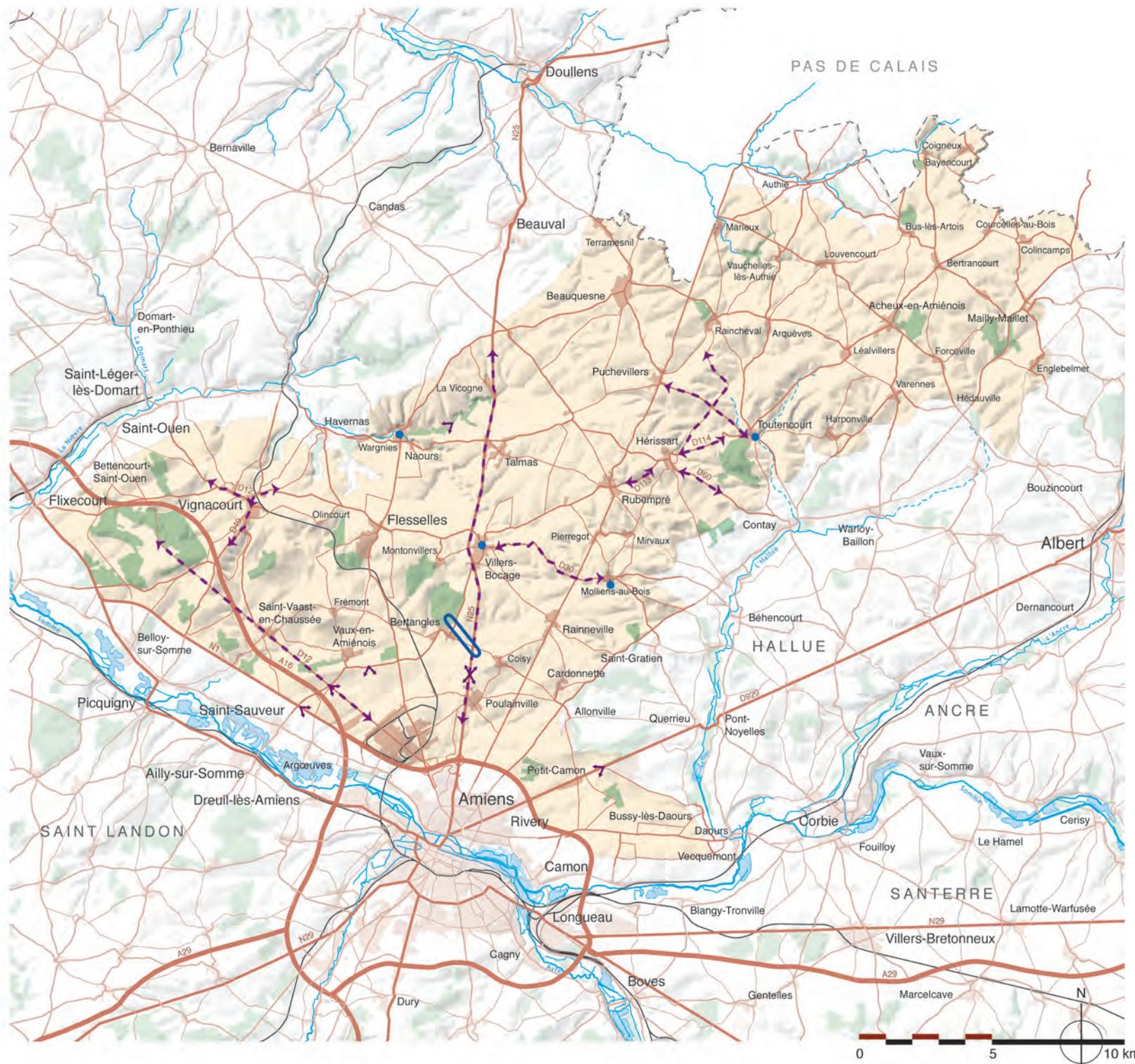
Pierregot et Molliens-aux-Bois 200 h. Ces nouveaux habitants ont entraîné de profondes mutations dans les structures des villages (lotissements pavillonnaires, construction de locaux d'artisanat, activités tertiaires).

### Une mémoire ancienne

L'activité agricole de ces paysages dissimule une mémoire plus ancienne. Villers-Bocage est un site préhistorique levalloisien et Bertangles une station de l'époque campinienne. Des enclos, des cercles et des fossés antiques ont été retrouvés à Poulainville, Allonville, Rainneville et Coisy. Des villae gallo-romaines ont été mises à jour à Flesselles, Toutencourt, Rubempré et Vignacourt (ce qui est logique à proximité de la voie romaine Amiens-Boulogne). Les invasions barbares du IX<sup>e</sup> siècle conduiront à l'aménagement de plusieurs cités souterraines, dont celle de Naours (MH) ainsi qu'à la construction des forteresses de Toutencourt (dont il ne reste que les fossés d'un château détruit sur ordre de Louis XI), de Bertangles (où plusieurs châteaux se sont succédés depuis 900 ans, dont l'actuel qui date de 1730), de Septenville et de Rubempré (qui seront ravagés par les espagnols en 1636) ou de Flesselles (dont il subsiste une tour médiévale du XIV<sup>e</sup> siècle près du château construit en 1747). Le rapport liant ce territoire à Amiens est ancien : au Moyen-Âge par exemple, le village de Poulainville était une dépendance du chapitre de la cathédrale d'Amiens et celui de Flesselles dépendait de l'abbaye Saint-Jean d'Amiens ; sa maladrerie fut notamment réunie à Amiens en 1695.

### Points de vue privilégiés

La découverte des grandes échelles du paysage est mise en scène par les longues routes rectilignes convergeant vers Amiens (N25 et D11). L'échelle rurale, plus intime, est donnée par les départementales 47, 60 et 114. L'étagement des vallées et les structures agraires sont particulièrement bien conservés dans la région d'Hérissart et de Toutencourt.



#### Éléments caractéristiques du paysage

- . Vaste plateau, faiblement vallonné,
- parcours de vallées sèches
- . Paysage d'immenses terres cultivées,
- ponctués de petits bois et de villages-bosquets;
- . Peu de rideaux et de larris
- . Villages-rue (Vignacourt)
- . Villages établis à la croisée des chemins, souvent
- autour de mares (Villers-Bocage, Talmas,
- Beauquesne, Varennes, Acheux-en-Amiénois)

#### Structures paysagères majeures

- . Perspective plantée du château de Bertangles
- croisant la N25
- . Axes de circulation découvrant les grands
- horizons du plateau ponctués de villages-bosquets
- (N25 Amiens-Doullens-Arras, ex-N1 Amiens-
- Abbeville)
- . Structures agraires traditionnelles et habitat
- rural préservés autour des villages de
- Toutencourt, Hérisart ou Vaux-en-Amiénois

## Les paysages de l'ancienne forêt de Vicogne

Eglises de Bertangles et de Villers-Bocage

Sur ce territoire, les églises rurales les plus anciennes datent du XV<sup>e</sup> siècle. Elles ont été construites en craie, sur un soubassement de grès. Sauf à de rares exceptions, leurs façades sont en général constituées d'un mur pignon surmonté d'un clocher.



Autour de l'an Mil, ce territoire était entièrement recouvert par l'immense forêt de Vicogne dont la surface dépassait les 250 km<sup>2</sup>. Les grandes lignes de ces paysages ont été mises en place entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>s, à une époque où la Somme a connu une croissance démographique exceptionnelle, qui a conduit les habitants à entreprendre d'immenses défrichements pour étendre la culture des céréales. Seul le village de Vicogne conserve aujourd'hui la mémoire toponymique de cette forêt disparue.

Les paysages de l'ancienne forêt de Vicogne  
Ci-dessus la RN 25 et le village de Villers-Bocage

“ Les plateaux calcaires sont préservés de l'humidité persistante qui entraîne l'exubérance forestière. Ils sont par conséquent plus faciles à défricher. Leurs sols d'extension continue, sans résistance excessive au travail de la charrue et d'une teneur en calcaire qui maintient une bonne structure, se prêtent à une mise en valeur complète par la culture des céréales. Labourables en tout temps, ils évitent les risques d'une préparation et de semences trop tardives; bien drainés, ils ne compromettent pas la germination; dotés de réserve en eau grâce à l'importance de leurs particules fines, ils ne font pas courir de risques à l'épaison.

(Extrait de l'Atlas des paysages ruraux de la France  
sous la direction de Pierre Brunet, Editions J-P de Monza)

On comprend que les plateaux picards aient été habités très tôt par des groupes d'agriculteurs assez denses. La couverture de loess, cette masse de poussières apportées par les vents de la période froide du Quaternaire au nord d'une ligne Caen, Orléans, Fontainebleau, Laon, Maubeuge, fournit des sols homogènes, bien équilibrés, assez perméables qu'on classe habituellement parmi les meilleures terres agricoles. Encore faut-il que très sensible à l'érosion ils aient été conservés. Les tables calcaires en reçoivent un avantage supplémentaire.”

*Un paysage fragilisé par la proximité d'Amiens et sa zone industrielle nord.*

*Les communes jalonnant la N 25 présentent toutes les caractéristiques de territoires péri-urbains avec un taux élevé d'habitat pavillonnaire et une multiplication de locaux d'artisanat et d'activité tertiaire. Les grands établissements sont en revanche peu nombreux. L'agriculture*

*reste un acteur fondamental de la vie économique. L'implantation de locaux d'activités à la périphérie des villages banalise l'identité de ces communes par l'emploi de couleurs, de matériaux et de volumétries qui s'affranchissent de toute forme de tradition.*



*L'empreinte des grandes demeures seigneuriales  
Allée du château de Bertangles*

*Le château de Bertangles, construit au XVIII<sup>e</sup> siècle par la famille de Clermont-Tonnerre est une des grandes demeures du nord-Amiénois, région riche en châteaux qui compte en outre les châteaux de Flesselles, Vadencourt, Contay, Querrieu et de Saint-Gratien.*

*La façade principale du château de Bertangles est de style Régence. Elle se compose d'un corps de logis flanqué de part et d'autre de deux pavillons qui se prolongent dans le paysage par un long mail de quatre rangées d'arbres, de plus d'un kilomètre de long. L'ensemble se raccorde, par une place en demi-lune, à l'ancienne route royale Amiens-Doullens, devenue aujourd'hui la nationale 25.*

*La permanence des structures urbaines traditionnelles  
Mare du village de Villers-Bocage*

*La structure des villages repose sur l'habitat groupé caractéristique du plateau picard qui s'explique, entre autres, par la recherche de l'eau, rare en pays crayeux. La plus grande de ces mares est celle du village de Villers-Bocage. La commune voisine de Molliens-au-Bois a également une mare et un puits couvert.*

### La permanence du bâti rural traditionnel

“Itinéraires du Patrimoine” N° 181 et 182, Ministère de la Culture

“Bien que la proximité d’Amiens ait incontestablement entraîné des disparitions et des altérations dans l’habitat rural, le nord Amiénois offre encore des traits typiques de la tradition architecturale picarde. De nombreux villages conservent l’héritage architectural d’une époque essentiellement rurale à l’exemple de Toutencourt, Hérisart, Molliens-Bois, Mirvaux ou Vaux-en-Amiénois”.



Un paysage de plateaux cultivés, aux ondulations douces  
Lieu dit “le Fond du bout du Comté” à l’est de Naours.

Le plateau du nord Amiénois est marqué par la juxtaposition des surfaces de plateau planes ou à faibles ondulations. Les vallées sèches confluent vers les vallées humides adjacentes à la Somme.

Les limites occidentales de l’Amiénois sont définies par défaut, par les frontières historiques du Ponthieu. Les distinctions entre les deux régions sont progressives.

Craie, grès, torchis, bois, brique...

Jusqu’au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les matériaux de construction sont de provenance locale. La brique étant d’un coût relativement élevé, on la réserve pour le solin ou pour le mur pignon, le reste des bâtiments est construit en torchis sur une armature de bois. Certains bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle emploient la craie et le grès en soubassement, éventuellement mêlés ou ponctués d’un motif de silex.



Grange à Toutencourt



*L'homogénéité du bâti rural*

*Grange en torchis sur solin de brique à Hérisart*



*Autour d'Hérisart, un paysage de vallées sèches aux dissymétries de versants caractéristiques. Vue de la D 60 à l'est d'Hérisart, en direction du sud. Au premier plan le versant doux, septentrional, au lieu-dit "le Champ des Vaches", au second les coteaux rehaussés de rideaux du "fief Poiret", du "Voreux" et du "bois de Falise"*

*Les vallées d'Hérisart et de Toutencourt, présentent une nette dissymétrie de versants : leurs côtés méridionaux sont abrupts tandis que leurs versants septentrionaux sont assez doux. Sur ces derniers sont implantées les routes départementales 60 et 23 qui offrent une lecture panoramique du paysage.*

*La commune d'Hérisart conserve un grand larris au nom révélateur, "le bois de falise", à proximité de la ferme d'Alger. Sur l'ensemble de ce territoire, les structures végétales aident à lire l'organisation du paysage.*

*Pâtures de fond de vallée au lieu-dit "le moulin du Crocq"*

*Vue de la D 114 en direction de Toutencourt*

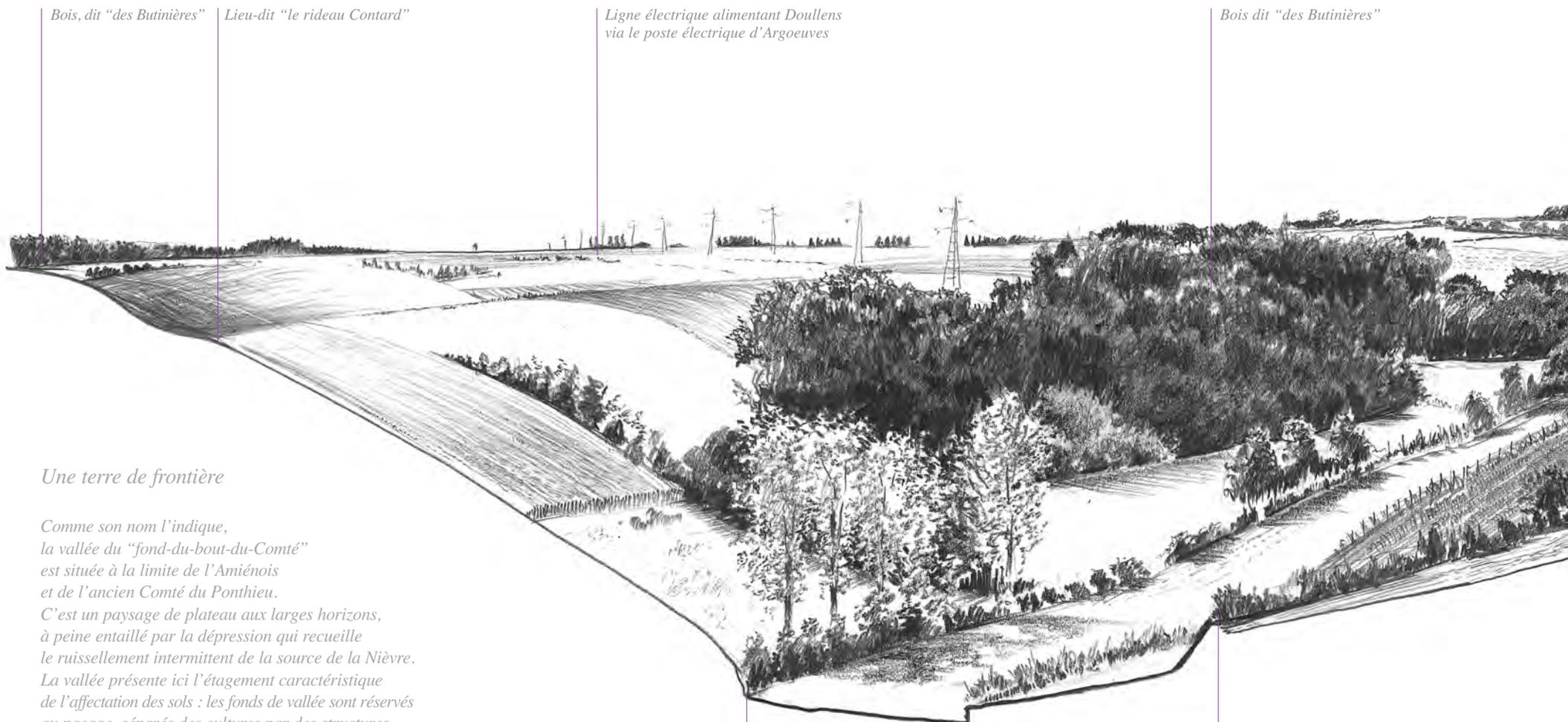
## Coupe panoramique du lieu-dit, "le-fond-du-bout-du-Comté", à la limite de l'Amiénois et du Ponthieu

Bois, dit "des Butinières"

Lieu-dit "le rideau Contard"

Ligne électrique alimentant Doullens  
via le poste électrique d'Argoeuves

Bois dit "des Butinières"

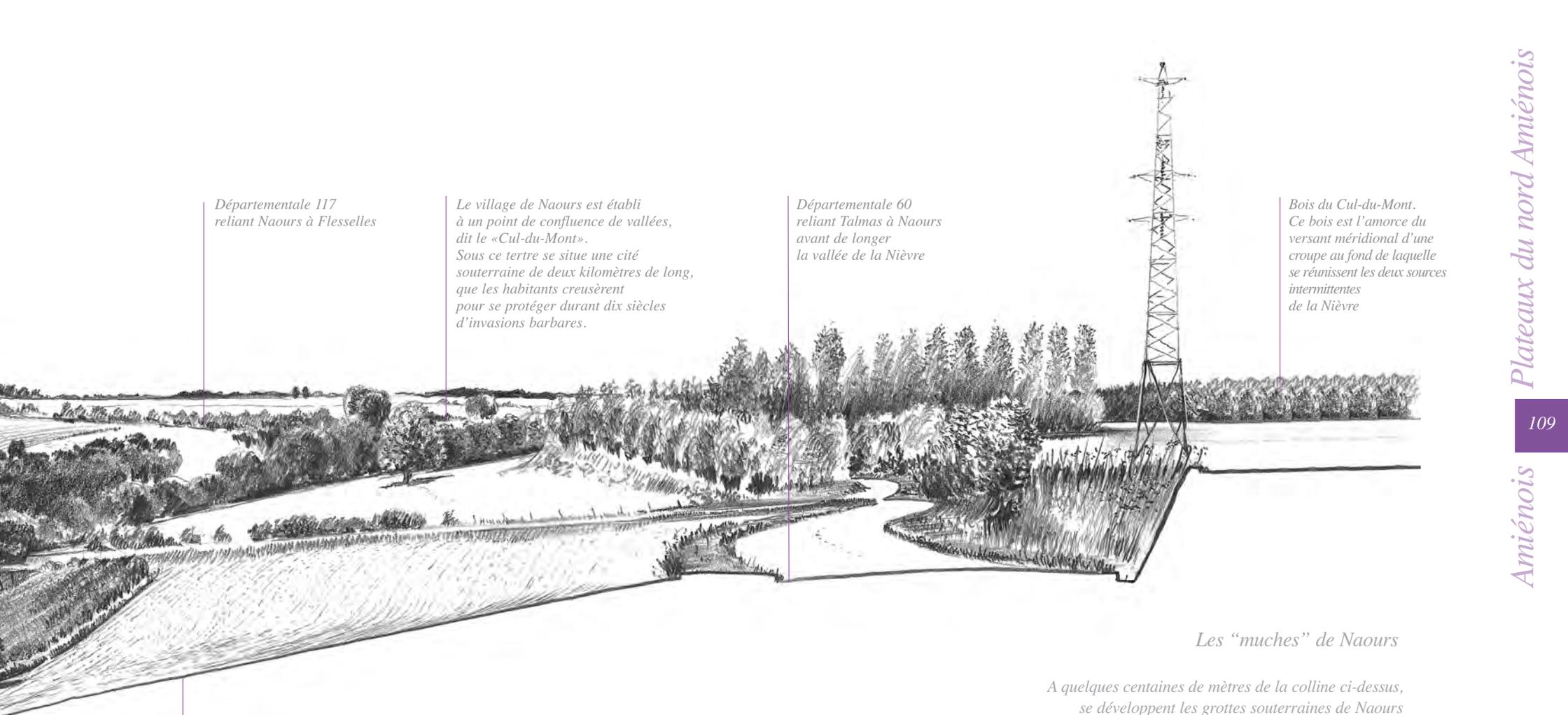


### Une terre de frontière

Comme son nom l'indique, la vallée du "fond-du-bout-du-Comté" est située à la limite de l'Amiénois et de l'ancien Comté du Ponthieu. C'est un paysage de plateau aux larges horizons, à peine entaillé par la dépression qui recueille le ruissellement intermittent de la source de la Nièvre. La vallée présente ici l'étagement caractéristique de l'affectation des sols : les fonds de vallée sont réservés au pacage, séparés des cultures par des structures bocagères ou des rideaux buissonnants ; les versants les plus doux et les plateaux sont mis en culture ; les pentes les plus marquées sont boisées, à l'exemple ici, du bois de Talmas, du bois de Bourre, du bois du Cul-du-Mont et du fond-du-bois-Catel.

Le fond de vallée est situé à 50 m. en contrebas du plateau qui culmine ici, à 84 m. Le ruisseau intermittent de la Petite Nièvre se signale par l'amorce d'un cordon ripisylve

Rideaux étayant le larris dit "du bois de Talmas"



Départementale 117  
reliant Naours à Flesselles

Le village de Naours est établi  
à un point de confluence de vallées,  
dit le «Cul-du-Mont».  
Sous ce tertre se situe une cité  
souterraine de deux kilomètres de long,  
que les habitants creusèrent  
pour se protéger durant dix siècles  
d'invasions barbares.

Départementale 60  
reliant Talmas à Naours  
avant de longer  
la vallée de la Nièvre

Bois du Cul-du-Mont.  
Ce bois est l'amorce du  
versant méridional d'une  
croupe au fond de laquelle  
se réunissent les deux sources  
intermittentes  
de la Nièvre

Terres cultivées parallèlement au sens  
de la pente. Cette solution limite le  
ravinement des sols, qui sont ici, d'une  
grande fertilité, mais très sensibles à  
l'érosion.

### Les "muches" de Naours

A quelques centaines de mètres de la colline ci-dessus,  
se développent les grottes souterraines de Naours  
qui constituent l'exemple le plus caractéristique et le plus complet  
de refuges souterrains connus en Picardie.

Les invasions régulières de ce territoire ont conduit les habitants à se cacher  
avec leur bétail (ce qui se dit en picard "se mucher").

Ils ont creusé à main d'homme, dans le sous-sol de craie, des refuges  
à une profondeur moyenne de trente mètres.

Ces souterrains, dotés de puits, de cheminées, de chambres d'habitation et d'étables  
ont fourni le village en pierres de construction.

Utilisées pendant plus de dix siècles, les grottes de Naours se composent  
d'une trentaine de galeries ramifiées sur une longueur d'environ deux kilomètres.

Leur hauteur varie de 1,60 m à 2 mètres.

Elles furent abandonnées en tant que refuges au début du XIX<sup>e</sup> siècle,  
avant d'être redécouvertes et explorées quelques décennies plus tard,  
par le curé de la commune. Avec celles du village voisin de Domqueur,  
ce sont les deux seules "muches" de la Somme ouvertes aux visiteurs.



## Autour du Saint-Landon

### Plateaux, vallées et vallons

“ Là haut, au lever du soleil,  
il y a des graminées blondes  
qui frissonnent entre les blocs de calcaire,  
encore tout bleus de nuit.  
Il y a un silence somptueux, un ciel très haut  
et, au-dessus des crêtes de conifères,  
des horizons à perte de vue  
que l'aurore peint en succession  
de lavis délicats.  
Là haut, au lever du soleil  
il y a un paysage d'éternité,  
tout en gris mauves et en bleus pâles,  
un paysage qui change de minute  
en minute, avec le soleil et la lune  
dans un dernier face à face.  
Là haut, il y a un larris d'herbes sèches  
qui donne l'illusion, un instant,  
d'être à deux doigts de pouvoir saisir  
la complexité du monde.  
Un cri d'oiseau, la vie reprend. Il faut rentrer.  
Mais en partant, on sait qu'un jour,  
on reviendra, chercher là haut,  
l'ampleur du ciel, le silence des horizons  
et des instants de réconciliation  
repris à l'ordinaire des jours.”

Julie de Vitis, Montagne de Monterons

*Un plateau  
parcouru  
d'ondulations*

Le Saint-Landon est un ruisseau d'une dizaine de kilomètres de long, qui prend sa source à Oissy (alt 40 m) et rejoint la rive gauche de la Somme à Hangest-sur-Somme (alt 10 m). De part et d'autre, le plateau qui l'encadre présente peu de parties planes. Les versants de la vallée du Saint-Landon sont creusés d'une succession de vallons cavées et de ravins, tels *la vallée Delattre, du Cornouiller, de la Brèche* ou *la Grande Vallée*. Les versants de la Somme sont entaillés de longues vallées sèches dont les ramifications se prolongent sur plusieurs kilomètres. Les plus marquées encadrent Picquigny telles *la vallée de Tenfol, de Picquigny, des Vaux-Jean*, ou encore *la Grande Vallée*, en aval d'Ailly-sur-Somme.

*Grandes cultures,  
boisements et remises*

Les ondulations du plateau présentent des paysages découverts et cultivés, scandés de bois de feuillus (*bois de Rivière, des Communes, de Riencourt, des Monts, de Sermesnil, de Cavillon, d'Ailly*) et ponctués de “remises”, petits bois aux formes rectangulaires, conservés pour la préservation du gibier qui signalent le plus souvent des poches d'argile (*remise Naquart, remise Brûlée, remise des Etus, remise des Sept, remise bordeau*). Deux larris subsistent sur des versants pentus de vallées sèches : *les larris de Monterons*, et *la vallée du Tenfol*, en aval de Picquigny.

*Patrimoine urbain  
et vernaculaire*

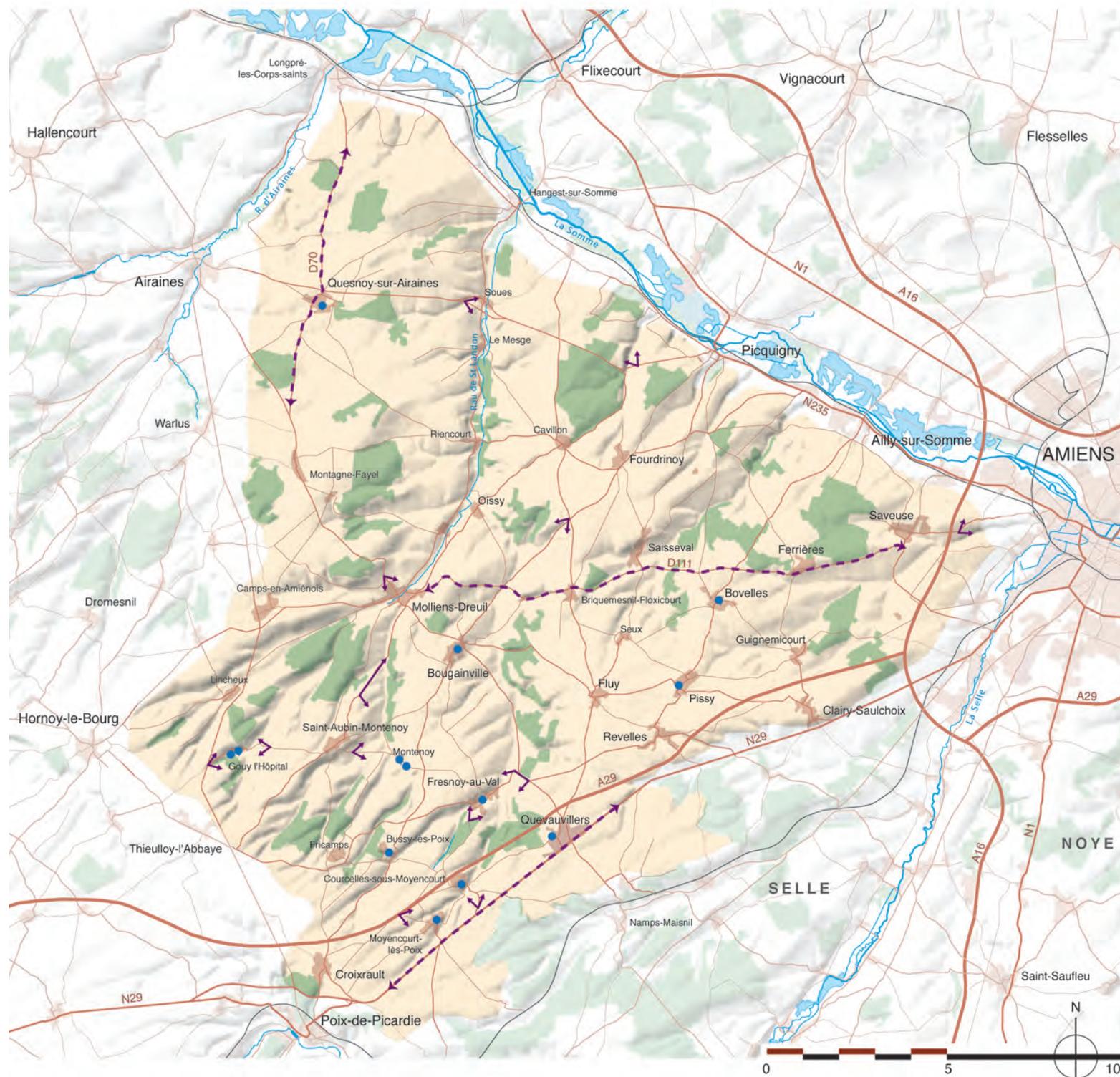
Les villages de fond de vallée ont généralement été implantés au-dessus des zones inondables, au point de confluence d'une vallée sèche donnant accès au plateau (Oissy, Riencourt, le Mesge, Soues, ou Molliens-Dreuil). L'implantation des villages privilégie les vallées sèches ou les positions plus défensives sur le versant ou sur un éperon, tel Courcelles-sous-Moyencourt. Les villages de plateau sont peu nombreux. Ils s'organisent sur la base d'un réseau viaire polyétoilé, tels Briquemesnil-Floxicourt et Cavillon, ou selon une structure de village-rue, tels Pissy et Montagne-

Fayel. Les haies, les vergers et les jardins imposent la silhouette de villages-bosquets, fragilisées cependant par les nouvelles extensions urbaines (constructions pavillonnaires, lotissements et hangars agricoles).

Depuis cinquante ans le canton de Molliens-Dreuil enregistre une constante progression de population lié à la périurbanisation de l'agglomération amiénoise. Quevauvillers compte un peu plus de 1000 habitants. Molliens-Dreuil et Saveuse en recensent 800. Revelles, Quesnoy sur Airaines, Bougainville et Ferrières sont en-dessous du seuil de 500 âmes. Clairry-Saulchoix, Guignemicourt, Bovelles, Pissy, Fluy, Fourdrinoy totalisent chacun 300 personnes. Montagne-Fayel, Camps-en-Amiénois, Saisseval, Briquemesnil-Floxicourt, Oissy, Riencourt, le Mesge, Soues, Saint-Aubin-Monterons, Fresnoy-au-Val et Seux sont aujourd'hui des hameaux.

*Histoire*

L'activité majoritairement agricole de ces paysages dissimule une mémoire plus ancienne. Un des rares menhirs du département se dresse entre Clairry et Saulchoix. De nombreux cercles, fossés ou enclos antiques ont été retrouvés à Oissy, Saisseval, Quesnoy-sur-Airaines, et Briquemesnil-Floxicourt. Le passage de la voie romaine Amiens-Rouen explique l'abondance de vestiges gallo-romains retrouvés à Ferrières, Bovelles, Montagne-Fayel, Le Mesge, Courcelles-sous-Moyencourt, Quesnoy-sur-Airaines, Bougainville et Quevauvillers (dont le nom désigne un relais de chevaux). Une occupation mérovingienne est attestée à Fresnoy-au-Val. Un cimetière franc a été découvert à Soues. Les invasions espagnoles de 1636 ont ravagé Saleux, Salouël, Bovelles, Fourdrinoy, Riencourt, mais ont entraîné la reconstruction des châteaux de Pissy (IMH) Cavillon, Bussy-les-Poix, Fricamps, Quevauvillers, Clairry-Saulchoy, Quesnoy-sur-Airaines. La prospérité agricole du Grand Siècle explique la présence de nombreux châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle tels Revelles, Saveuse, Soues, Ferrières et Courcelles-sous-Moyencourt.



#### Éléments caractéristiques du paysage

. Plateau crayeux, entaillé et modelé par la vallée alluviale du Saint-Landon, ainsi que par un ensemble de vallées sèches affluentes à la Somme.

. Plateau de grandes cultures, ouvert, ponctué de bois, de réserves et de villages-bosquets.

. Fonds de vallée présentant une alternance de prairies, d'étangs et de peupleraies. Versants structurés par les haies, les bois, les pâtures et les vergers ; larris dans les vallées sèches.

. Urbanisation du plateau : villages édifiés à un croisement de routes ou le long des voies, souvent autour de mares.

. Urbanisation des vallées : villages étroits et allongés au dessus des fonds inondables, ou édifiés au point de confluence de plusieurs vallons.

. Urbanisation des vallons secs : villages édifiés à l'abri des dépressions ou en position plus défensive sur le promontoire d'un versant.

#### Structures paysagères majeures

. Paysage des vallées sèches (structures agraires et bâti traditionnels) : vallons de Gouy à Montenois (Monts de Molliens et grande côte de Montenois) ; Vallon de Courcelles-sous-Moyencourt (village sur le versant, surmonté par le château et son parc) ; larris de Monterons et de la vallée du Tenfol.

#### Axes de perception principaux

. D70, D111, ex-N29 sur le plateau

. Points de vue ponctuels : Courcelles-sous-Moyencourt, vallée du Tenfol, Soues ou Molliens-Dreuil (vallée du Saint-Landon).

## La permanence d'un paysage agricole

### Toponymie

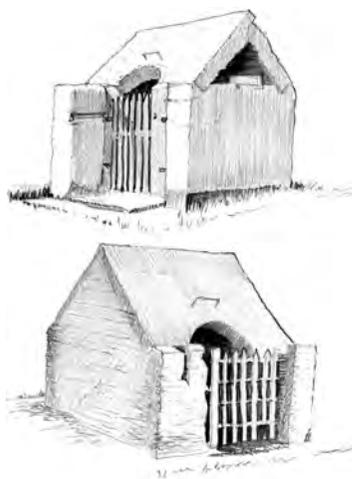
Les haies vives structurent encore de nombreux versants cultivés de vallées. On retrouve cette caractéristique dans la toponymie locale. Le village de Bougainville, par exemple, compte un "bois des hayures" et celui de Pissy une "rue des Hayures" (ci contre). Ce mot picard viendrait de l'ancien français "haïete". Le poète picard Jean Leclercq l'emploie dans un de ses poèmes où il dit : "I feut qu'à mzure un brave homme il obliche Èd copeu ses hayures." (Il faut que parfois un brave homme oublie de couper ses haies vives) .



*Mails et mares en coeur de village  
Ci-dessus mail et mare de Bougainville.*

De nombreux villages conservent en leur centre, une ou plusieurs mares, souvent restaurées et aménagées de plantations tels Quevauvillers, Bovelles, Pissy, Courcelles-sous-Moyencourt, Ferrières, Fresnoy-au-Val, ou Bougainville. Un grand nombre de communes de ce secteur sont également structurées autour d'un mail de jeu de ballon picard, terrains enherbés, et bordés de tilleuls qui mettent en valeur l'église, le château ou la qualité du bâti rural (Pissy, Camps-en-Amiénois, Revelles). Comme dans la vallée voisine de la Selle, ce secteur du Saint-Landon, conserve de nombreux puits, couverts de dalles de craie.

*Dessins de puits à Pissy et Bougainville*



*Le larris de la montagne de Monterons  
("rue des larris". Plaqué de rue à Monterons)*

Le larris de la montagne de Monterons couvre 7,3 hectares. Il est situé au sud de la commune de Molliens-Dreuil, et occupe le versant est, de la vallée de la Terrière qui prolonge le Saint-Landon sur plus de six kilomètres. Ce coteau calcaire fut sans doute l'un des plus grand larris du département. Il est aujourd'hui géré par le conservatoire naturel des sites de Picardie. Six variétés d'orchidées sauvages y ont été recensées parmi lesquelles l'Orchis mouche et l'Orchis pourpre.

*La permanence des structures foncières médiévales  
(Bougainville, extrait de la carte IGN 1/25 000 . 2208E)*

Plusieurs bourgs, comme Bovelles, Quesnoy-sur-Airaines ou Bougainville (ci-dessous), montrent la permanence d'une structure foncière médiévale. Les tours-de-ville sont encore matérialisées sur les cartes IGN même si, dans la réalité, bon nombre de ces limites ne sont plus soutenues par une structure végétale.



*Des villages-bosquets*

Sur le plateau, les villages s'implantent à la croisée des chemins (Briquemesnil-Floxicourt, Cavillon) ou le long des rues en agglomération allongée (Pissy, Montagne Fayel). Vus de loin, les villages enserrés dans leur écrin de verdure, se distinguent à peine des structures boisées alentours. Seule la pointe des clochers les identifie. Les haies bocagères, encore nombreuses autour des villages, sont accompagnées de pâtures. Les extensions urbaines tendent souvent à troubler cette silhouette caractéristique.

*La vallée du Saint-Landon : une vallée humide restée rurale  
Molliens-Dreuil*

La vallée du Saint-Landon est large et présente un profil dissymétrique. Elle est ponctuée de marais et de quelques tourbières. Les prairies alternent avec de nombreuses peupleraies. Les haies bocagères et quelques prés vergers subsistent près des villages ou sur les pentes. Les grandes cultures occupent la plupart des versants, Elles sont remplacées par quelques bois sur la rive droite, lorsque le relief est plus marqué. Les descentes du plateau empruntent le tracé des vallées sèches qui scandent les coteaux. Les Monts de Molliens couronnés par les bois des Monts et de Sermesnil surplombent le site de Molliens-Dreuil (830 habitants), seul village important de la vallée. La commune occupe un site stratégique établi à la confluence de deux vallées sèches.



*Le Mesge*



*Patrimoine architectural  
(Château de Pissy, IMH)*

Outre un certain nombre de grandes demeures, comme les châteaux de Pissy, (ci-dessus), Cavillon, Bussy-les-Poix, Fricamps, Quevauvillers, Clairly-Saulchoix, Quesnoy-sur-Airaines, Revelles, Saveuse, Soues, Ferrières ou Courcelles-sous-Moyencourt, le secteur du Saint-Landon présente une gamme de bâti traditionnel d'une grande diversité, associant notamment la brique, le robage et le torchis. Les monuments (église, château) utilisent la craie ou la technique du rouge-barre que l'on retrouve également sur certains murs pignons. L'architecture de la Seconde Reconstruction est importante dans les villages les plus proches de la vallée de la Somme (Foudrinoy, Briquemesnil-Floxicourt)



# Poix, Evoissons et Parquets

## Un ensemble remarquable de vallées sèches et humides

### Morphologie

Les rivières de Poix, des Evoissons et des Parquets forment un réseau de vallées alluviales, affluentes de la Selle qui s'écoulent en parallèle, selon une direction sud-ouest/nord-est et se réunissent dans la rivière de Poix qui coule d'ouest en est, entre Poix-de Picardie et Conty.

Les phénomènes de solifluxion et de cryoclastie expliquent la morphologie du territoire. Les versants nord-est, relativement ombragés, sont pentus et couverts de bois tandis que les versants sud-ouest, plus ensoleillés, sont pour la plupart mis en culture et entaillés de profondes vallées sèches. Les vallées se creusent et s'élargissent d'amont en aval. A peine engravées dans le plateau à leur source, elles peuvent atteindre cent cinquante mètres de dénivelé à leur point d'effluence. Du fait de la pente, plusieurs de ces versants sont devenus des larris ou ont été étayés de rideaux. Cette topographie est inscrite dans la toponymie : deux lieux-dits *les croupes* se trouvent à l'est de Belleuse et à l'ouest de Bergicourt. Une *vallée de la cavée* est située au nord de Fleury. Plusieurs *larris* sont signalés autour de Belleuse et Velennes.

### Patrimoine urbain & vernaculaire

Ces paysages sont peu habités. Poix-de-Picardie, chef lieu de canton, compte 2300 habitants. Equennes-Eramecourt en a dix fois moins. Famechon, Blangy ou Thoix comptent moins de 200 âmes et la plupart des autres villages ne sont que des hameaux. Le paysage est à l'écart des grands axes d'échange bien que cerné par deux anciennes voies romaines et traversé par la voie ferrée Amiens-Rouen. Son bâti essentiellement rural présente une grande homogénéité, avec une permanence du torchis, du robage et de l'appareillage brique et pierre. Certains ensembles sont fragiles (vallée de Poix). D'autres montrent des exemples d'entretien et de réhabilitation parmi les plus intéressants du département (Parquets et Evoissons).

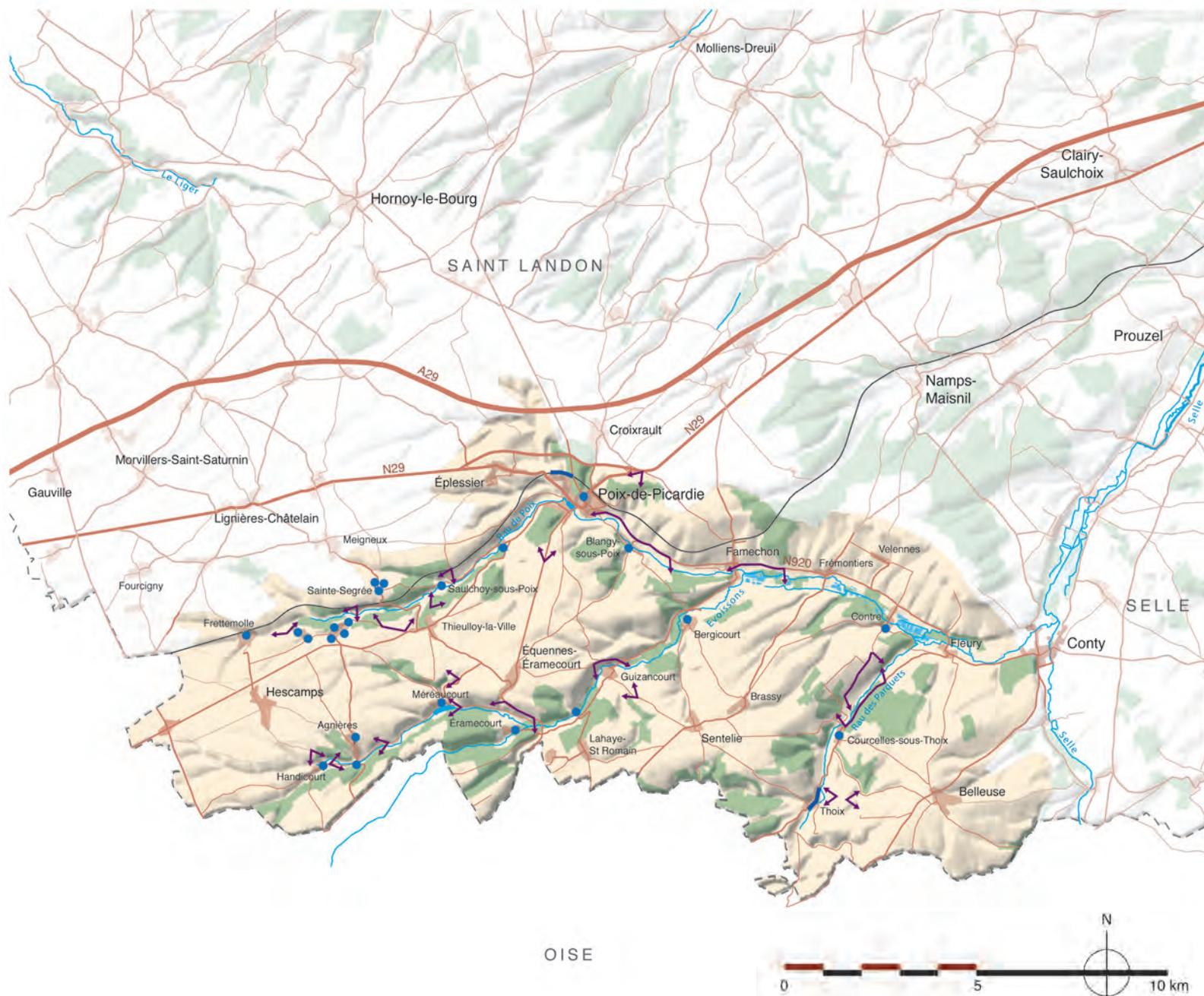
Le patrimoine architectural compte quelques beaux éléments : le moulin de Taussacq à Eramecourt (qui remonterait au XII<sup>e</sup> siècle), le château XVI<sup>e</sup> siècle de Thoix, les clochers à tours romanes octogonales des églises de Bergicourt et Blangy-sous-Poix ou les corps de bâtiment du château de Saint-Romain. Cependant, c'est avant tout par leur inscription dans le site que ces bâtiments prennent leur valeur à l'exemple de l'église d'Agnières, de la ferme de Méréaucourt à la confluence de deux vallées sèches, ou du village de Thoix, implanté en fond de vallée, le long du ruisseau des Parquets au point de confluence de deux cavées qui le relie aux villages des plateaux. Chaque fois, le paysage environnant par ses rideaux, ses bois, ses haies bocagères, est un révélateur de la structure de l'espace agricole.

### Histoire

Le caractère rural et peu habité de ce territoire masque une histoire plus ancienne. Poix est situé au croisement de deux voies romaines qui firent à la fois son essor et sa ruine en facilitant le passage des armées. Des vestiges gallo-romains ont été retrouvés à Blangy-sous-Poix, Frémontiers, Epléssier, Eramecourt et Conty. Au Moyen-Age, Guizancourt, Eramecourt, Epléssier et Conty ont des mottes castrales et Saulchoy-sous-Poix est considéré comme un camp retranché. Poix qui jouit d'une charte communale est incendié en 1346 et 1357 par les Anglais, puis en 1472 par Charles le Téméraire. Auparavant, le château de Thoix avait, lui, été brûlé par les "Jacques" en 1358. La plupart des forteresses médiévales, (Poix, Famechon, Conty) seront détruites lors des guerres de religion : l'un des villages de la vallée de Poix, Contre, était connu pour être un rassemblement de protestants. La paix du XVII<sup>e</sup> siècle et la prospérité du XVIII<sup>e</sup> siècle, conduiront à l'édification de plusieurs châteaux (Courcelles-sous-Thoix, Sainte-Segrée, Thieulloy-la-Ville). La ville de Poix sera sévèrement endommagée en juin 1940.

Points de vue majeurs

Voir la carte ci-contre



#### Éléments caractéristiques du paysage

. Plateau crayeux, entaillé par trois petites vallées alluviales parallèles, se rejoignant pour former la rivière de Poix, qui adopte une orientation ouest-est, entre Poix et Conty.

. Opposition marquée entre les paysages de plateaux ouverts et cultivés, et les fonds de vallée intérieurs, encadrés de versants boisés, présentant des paysages de prairies, bordés de saules têtards ou de haies bocagères

. Nombreuses vallées sèches ou cavées, souvent utilisées comme chemins d'accès entre les plateaux et les fonds de vallées.

. Versants les plus doux, cultivés et étayés de rideaux ; versants les plus pentus, couverts de bois ou de larris. En fond de vallée, les peupleraies restent encore minoritaires.

. Qualité (mais aussi fragilité) du bâti traditionnel en torchis

#### Structures paysagères majeures

. Structures agraires et patrimoine bâti des trois vallées (rivière de Poix, ruisseau des Evoissons et ruisseau des Parquets)

. Sites de Poix et de Conty

#### Points de vue et axes de perception principaux

. Routes longeant les vallées ; points de vue ponctuels (cf. ci-contre)

## La rivière de Poix

### Bois de chênes de Thieulloy

A l'amont de Poix les versants de vallée sont couverts de bois. Du fait de la dissymétrie des versants, ils sont abondants au sud (bois du Quesnoy, bois de Thieulloy, bois Duire, bois Prevotté, bois Menu, bois Jean Pinte), mais sont néanmoins importants sur le versant nord (bois des Cardonnettes, bois Longuemare et bois des Avesnes). Vers l'amont, les boisements sont plus clairsemés, annonçant les horizons des plateaux.



### La permanence du bâti traditionnel

Solin de brique, structure de bois et torchis (Frettemolle)  
Mur de silex à appareillage de brique (Sainte-Segrée)

Les bâtiments ruraux sont majoritairement construits en torchis. Leur état est parfois fragile (La Chapelle), mais l'ensemble participe à l'identité et au caractère préservés de la vallée. Plusieurs de ces granges présentent une façade sur rue avec un étage caractéristique : une base en solin de brique, un corps central en robage et une imposte en torchis (Saulchoy, Sainte-Segrée, Soupliecourt).

### Fond de vallée à Saulchoy-sous-Poix

Route départementale 266

Située aux portes de Poix-de-Picardie, la vallée de Poix mesure une quinzaine de kilomètres de long. Encaissée et peu profonde, son fond humide est cultivé en prairies et ses versants sont couverts de bois.

Les routes qui desservent les villages, de trois kilomètres en trois kilomètres, épousent le relief et alternent les points de vue. La D266 s'ouvre sur le paysage typique du fond humide avant de grimper dans le bois de Thieulloy, planté de vieux chênes. La D98 qui franchit la vallée pour rejoindre Sainte-Segrée révèle à son tour des ambiances de sous-bois, des paysages ruraux préservés et la pente des versants (la falaise de craie apparaît à flanc de vallée entre Frettemolle et Soupliecourt).

### Eglise de Saulchoy-sous-Poix

Outre un bâti agricole d'une grande homogénéité, la vallée de Poix compte quelques monuments discrets : des églises (ci-dessus : Saulchoy et ci-contre : Blangy), le portail monumental du château de Soupliecourt, et le pigeonnier octogonal en bois de Mesnil-Huchon.

*Eglise de Blangy-sous-Poix  
Origine romane, remaniée, clocher  
octogonal percé de baïes géminées*

*A l'aval de Poix, la vallée plus large,  
est régulièrement barrée de chaus-  
sées, de trois kilomètres en trois kilo-  
mètres. Les versants permettent d'édi-  
fier en hauteur, les clochers repères.*



*Vallée sèche entre Frettemolle et Souplacourt*

*La proximité de la Normandie se traduit dans le paysage par la présence de structures bocagères. Les terres cultivées sont de petite taille étayées de rideaux. Les versants les plus pentus sont utilisés comme pâtures encadrées de haïes et parfois plantées de pommiers. Frettemolle à l'ouest est un bel exemple de village bocager.*

*Le relief et les structures végétales donnent une identité et des limites très claires à ce paysage de fond de vallée, qui le distingue nettement des paysages voisins de grands plateaux, ouverts sur le territoire.*

*Mare du village de Sainte-Segrée  
et silhouette du château de Thieulloy-la-Ville (XVIII<sup>e</sup> siècle)*

*Peu nécessaires dans le fond de vallée, les mares étaient indispensables sur les plateaux. Celle de Sainte-Segrée a été conservée. Les villages voisins de Caulières et de Meigneux en comptent encore, chacun trois.*

*Sainte-Segrée, les traces d'un artisanat textile en territoire agricole*

*Le village de Sainte-Segrée est situé sur un promontoire à la jonction de deux vallées sèches. Il fut bâti en ce lieu par les seigneurs de Poix pour surveiller les flux commerciaux de la route historique voisine. Il sera ensuite le siège d'une abbaye, les ordres hospitaliers étant alors chargés de l'entretien des voies commerciales.*

*Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le village de Sainte-Segrée associait agriculture et artisanat textile. Les maisons utilisées pour le tissage donnaient sur la rue ; les fermes étaient situées en fond de cour et s'ouvraient sur les jardins ou les vergers cernés par le tour de ville. La concurrence de la ville d'Aumale entraînera la fin du textile. Aumale parviendra à faire fermer les marchés de Lignières, puis de Poix. Les artisans de Sainte-Segrée continueront à fabriquer à façon de la serge d'Aumale pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Au sud-est de Poix-de-Picardie, une diversité de vallées aux versants dissymétriques, structurés de rideaux et de bois*  
*Coupe-perspective sur la vallée des Evoissons entre Agnières et Méréaucourt*

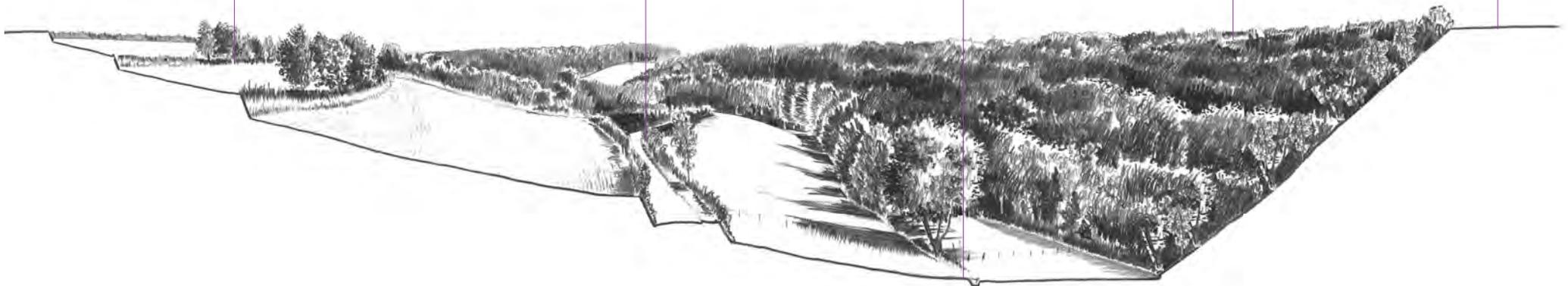
Rideaux structurant  
les pentes cultivées  
du versant ensoleillé

Route communale étroite  
serpentant le long de la vallée  
reliant les hameaux  
d'Handicourt et Eramecourt

Ruisseau des Evoissons,  
dont le cours intermittent est signalé dans le  
paysage par un cordon de saules

Bois d'Archemont  
et lieu dit "les Grès"

Plateau cultivé culminant  
à 50 mètres au-dessus  
du ruisseau



*Un exemple caractéristique de dissymétrie de versants*

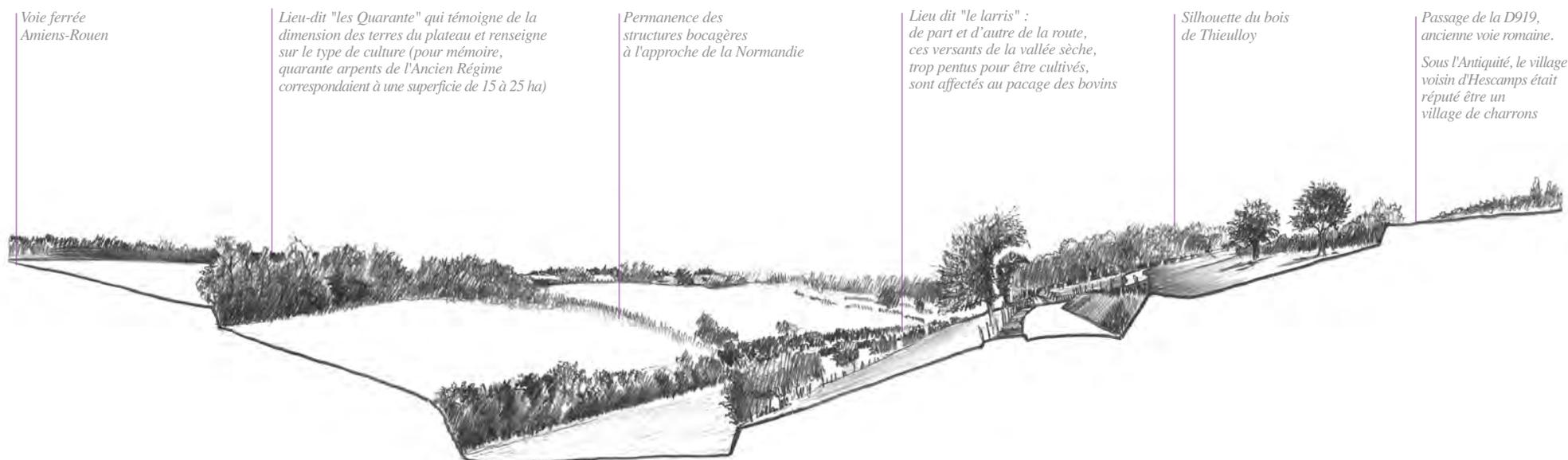
*Entre Agnières et Eramecourt, la vallée est orientée sud-ouest/ nord-ouest. Elle est étroite et engravée. Moins de cinq cents mètres séparent les coteaux qui l'encadrent et cinquante mètres de dénivélé différencie le plateau cultivé du ruisseau qui s'écoule en contrebas. Par le phénomène de solifluxion, le versant nord, ensoleillé, présente une pente plus douce que le versant sud, plus ombragé. Pour être mis en culture, le premier a été étayé de rideaux tandis que le second, trop abrupt, a été boisé.*

*Une région signalée pour son intérêt géologique*  
*Guide géologique régionaux, région du Nord, Ed. Masson & cie*

*La région de Poix-de-Picardie permet d'observer différents types de craie du "Turonien supérieur, du Coniacien, et du Santonien inférieur."  
 Des carrières de craie grise, contenant des marnes argileuses peuvent être observées le long de RD 920, à Fleury et Frémontiers.  
 A Famechon, Poix, Namps-au-Mont, Equennes et Lachapelle ce sont des carrières de craie à silex.*

*A Guizancourt, ces carrières de craie à silex contiendraient des fossiles d'oursins, (jugés " impossible à dégager"). A Moyencourt, une carrière en exploitation, présente une craie blanche, "fine, douce au toucher, pure et sans silex". Enfin à Bergicourt, le long des Evoissons, il existe une petite carrière de limon très pur et une exploitation d'alluvions de rivière dont sont extraits des galets de silex associés à de la tourbe récente.*

*Coupe-perspective sur la vallée sèche précédant la vallée de Poix (Frettemolle-Soupliecourt)*



Voie ferrée  
Amiens-Rouen

Lieu-dit "les Quarante" qui témoigne de la dimension des terres du plateau et renseigne sur le type de culture (pour mémoire, quarante arpents de l'Ancien Régime correspondaient à une superficie de 15 à 25 ha)

Permanence des structures bocagères à l'approche de la Normandie

Lieu dit "le larris" : de part et d'autre de la route, ces versants de la vallée sèche, trop pentus pour être cultivés, sont affectés au pacage des bovins

Silhouette du bois de Thieulloy

Passage de la D919, ancienne voie romaine. Sous l'Antiquité, le village voisin d'Hescamps était réputé être un village de charrons

*Une vallée encadrée de voies d'échanges*

Le chemin de fond de vallée est modeste. Il ne dessert que des hameaux. En revanche les coteaux servent de voie d'échange depuis longtemps. Un chemin gaulois, puis une voie romaine devenue la D919, Amiens-Rouen passent ici, sur le coteau sud (à droite sur le dessin). La voie ferrée Amiens-Rouen longe le versant nord (à gauche).

*Une vallée sèche qui se creuse et s'élargit entre sa source et Poix-de Picardie*

Sillon à peine engravé dans le plateau, à l'ouest de Mesnil-Huchon, la vallée d'abord sèche, est désignée sous le nom de "Fosse Ferneuse", toponymie qui traduit la situation d'encaissement. Cinq cents mètres séparent les coteaux qui l'encadrent ; le dénivelé par rapport au fond de vallée est de vingt mètres. La rivière de Poix jaillit à un kilomètre en aval, au nord du village de Soupliecourt. A Poix-de-Picardie, le dénivelé atteint 70 mètres.

*Un paysage de bocages qui témoigne de la proximité de la Normandie*

Le fond de vallée et le versant nord sont cultivés. Ils sont structurés de rideaux couverts de taillis. Le versant sud, pentu et plus ombragé est affecté au pacage. Il est planté de quelques arbres fruitiers. Les structures de haies bocagères (qui isolent les cultures ou les protègent des pâturages) témoignent de la proximité de la Normandie.

*Une vallée peu habitée.*

De Frettemolle à Poix-de-Picardie, les villages sont de taille très modeste : Sainte-Segrée compte 75 habitants, La Chapelle 50 h., Saulchoy-sous-Poix 30 h. Les autres (Mesnil-Huchon, Frettemolle, Brettencourt et Soupliecourt) ne sont que de petits hameaux.

## Le ruisseau des Evoissons

Des versants boisés.

Les coteaux sud, pentus, sont couverts de bois. D'est en ouest on compte les bois de Bergicourt, de Lahaye, de Posières, d'Archemont et d'Audicourt. Côté nord, la confluence des vallées sèches donne quelques boisements : bois de Saint-Romain, des Vignes ou de la Hetroye.



### Les qualités du bâti

Corps de bâtiment du château de Saint-Romain

Eglise d'Agnières : clocher, porche, chœur, XIII<sup>e</sup> siècle (MH), nef basse brique et pierre XVI<sup>e</sup> siècle

A droite : détail du mur d'enceinte du château de Saint-Romain

La vallée des Evoissons présente une grande qualité de bâti rural avec une typologie associant sur rue, le logement et la porte cochère. Plusieurs villages présentent des bâtiments de torchis réhabilités avec soin (Handicourt et Saint-Martin-le-Pauvre).

La vallée compte quelques bâtiments remarquables : la ferme de Méréaucourt, les différents corps de bâtiment du château de Saint-Romain et les églises d'Agnières et de Guizancourt.

### Route entre Agnières et Méréaucourt

La vallée des Evoissons s'étend sur vingt cinq kilomètres de long entre Handicourt et Famechon. Rurale et préservée, elle présente un versant sud, pentu, continu et boisé par opposition à un versant nord plus doux, cultivé et ouvert sur une succession de vallées sèches. Sillon à peine engravé à sa source, son fond de vallée atteint, à Bergicourt, 90 mètres de dénivelé par rapport au plateau.

La vallée est peu habitée. Famechon et Equennes-Eramecourt comptent autour de 200 habitants, Bergicourt et Guizancourt n'en ont qu'une centaine chacun; Lahaye-Saint-Romain, Méréaucourt, Saint-Martin-le-Pauvre et Agnières ne sont que des hameaux.

### Structures du quotidien et structures agraires

Le village d'Agnières (situé en rebord de plateau) possède une grande mare sur sa place centrale. Eramecourt conserve un des plus vieux tilleuls du département ; la tradition des places et des bas-côtés enherbés est maintenue dans plusieurs villages, dont Saint-Romain.

La plupart des versants cultivés sont étayés de rideaux et la vallée compte plusieurs larris dont celui de la montagne de Guizancourt, protégé et ouvert au public.

Entre Eramecourt et Guizancourt, les peupleraies tendent à coloniser le fond de vallée.

## Le ruisseau des Parquets



*Des communes sous la dépendance de seigneuries ou d'abbayes  
Ancienne ferme de l'abbaye de Méréaucourt, au point de confluence de deux vallées.*

*Sous l'Ancien Régime, la grande majorité des villages dépendait de seigneuries ou d'abbayes. Beaucoup étaient sous la coupe du bourg le plus proche à l'exemple, d'Hescamps, Frettemolle, Soupicourt qui relevaient de la seigneurie de Poix. D'autres dépendaient de communautés plus lointaines comme le village d'Agnières placé sous l'autorité de Mailly-Raineval ou celui de Contre qui appartenait au Comté de Clermont. Le hameau de Méréaucourt quant à lui, dépendait de l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme. Les moines y continuèrent l'exploitation d'une ferme franque et y fondèrent un prieuré. L'actuelle ferme date de 1716 comme l'indique un motif décoratif sur la façade. Le bâtiment occupe un site remarquable au point de confluence de deux vallées sèches.*

*Encore aujourd'hui, le village de Lahaye-Saint-Romain figure sur la carte IGN 1/25 000 accompagné de la mention "enclave de la commune de Poix-de-Picardie".*

*Le ruisseau des Parquets et le village de Thoirx*

*La petite vallée des Parquets (8 kilomètres de long) est orientée sud-ouest/nord-est. Elle est fortement engravée par rapport aux plateaux environnants. Le dénivelé est proche par endroits de 150 mètres.*

*Thoirx et Courcelles-sous-Thoirx sont deux des villages-rue de fond de vallée, implantés au point de confluence de vallées sèches les reliant aux villages du plateau : Thoirx est relié à Sentelie par la vallée du puits et à Offoy par la vallée éponyme; Courcelles est relié à Sentelie par les vallées Meurdrisserie et Saint-Martin. Tous sont de taille modeste: Thoirx compte 150 habitants, Courcelles 55, Sentelie 215.*

*A l'approche de la confluence de la rivière de Poix, la vallée des Parquets s'élargit. Sa profondeur est mise en scène par les premières peupleraies.*



## La vallée de la Selle

### Une vallée de tradition industrielle

Orientée sud-nord, la vallée de la Selle s'étend sur 36 kilomètres de long. La rivière prend sa source au village de Catheux dans l'Oise, (alt.74 m). Elle pénètre dans le département de la Somme par le village de Monsures et rejoint la rive gauche de la Somme à l'ouest d'Amiens, à la pointe est de l'île Ste-Aragone (alt. 17m). Les deux versants de la vallée sont dissymétriques : le coté oriental est relativement abrupt et continu, par opposition au versant occidental, ouvert sur de profondes vallées sèches (*vallée de la rivière de Poix* à Conty, *vallée du Buzin* à Loeilly, *vallée Accart* et la *vallée de la Quene-de-Vache* à Bacouel-sur-Selle). Cette caractéristique géographique définit les limites adoptées pour la sous-entité : à l'est, la limite épouse la ligne de crête du versant de vallée ; à l'ouest, elle s'ouvre sur les vallées de Namps-Maisnil et de Creuse. Le profil des versants de la vallée de la Selle est doux : les plateaux dominant le fond de vallée d'un peu moins de cent mètres.

*Patrimoine urbain et vernaculaire* L'utilisation de l'énergie hydraulique a permis à la rivière de compter jusqu'à 34 moulins au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son activité dans les domaines de la papeterie et du textile a profondément façonné ses paysages : jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Selle sera réputée être la plus industrielle des vallées de l'Amiénois. D'anciens moulins à eau restent visibles à Nampty, Loeilly, Rigauville et Plachy-Buyon ; l'architecture industrielle est fortement présente à Saleux et Pont-de-Metz ; les bâtiments d'une ancienne papeterie existent à Prouzel où ils sont alimentés par le canal de Lamoricière, aménagé au XIX<sup>e</sup> siècle pour réguler l'approvisionnement d'eau et préserver la Selle des rejets d'acides et de phosphates utilisés pour le blanchiment du papier. Sur les plateaux, les versants et le fond de vallée, l'activité agricole est demeurée intense, basée sur la polyculture et l'élevage laitier, tradition dont témoigne la ferme industrielle de Creuse, construite au XIX<sup>e</sup> siècle.

Actuellement, le tissu d'activités est constitué d'un nombre important de petites entreprises. La répartition de population montre l'aire d'influence de

la métropole amiénoise : Conty (1700 h.) et Namps-Maisnil (1000 h.) sont encore des bourgs ruraux, mais la périurbanisation est sensible à compter des villages de Loeilly (800 h.), Prouzel (500 h.), Plachy-Buyon (900 h.), Saleux (2500 h.) et Salouël (4 200 h.).

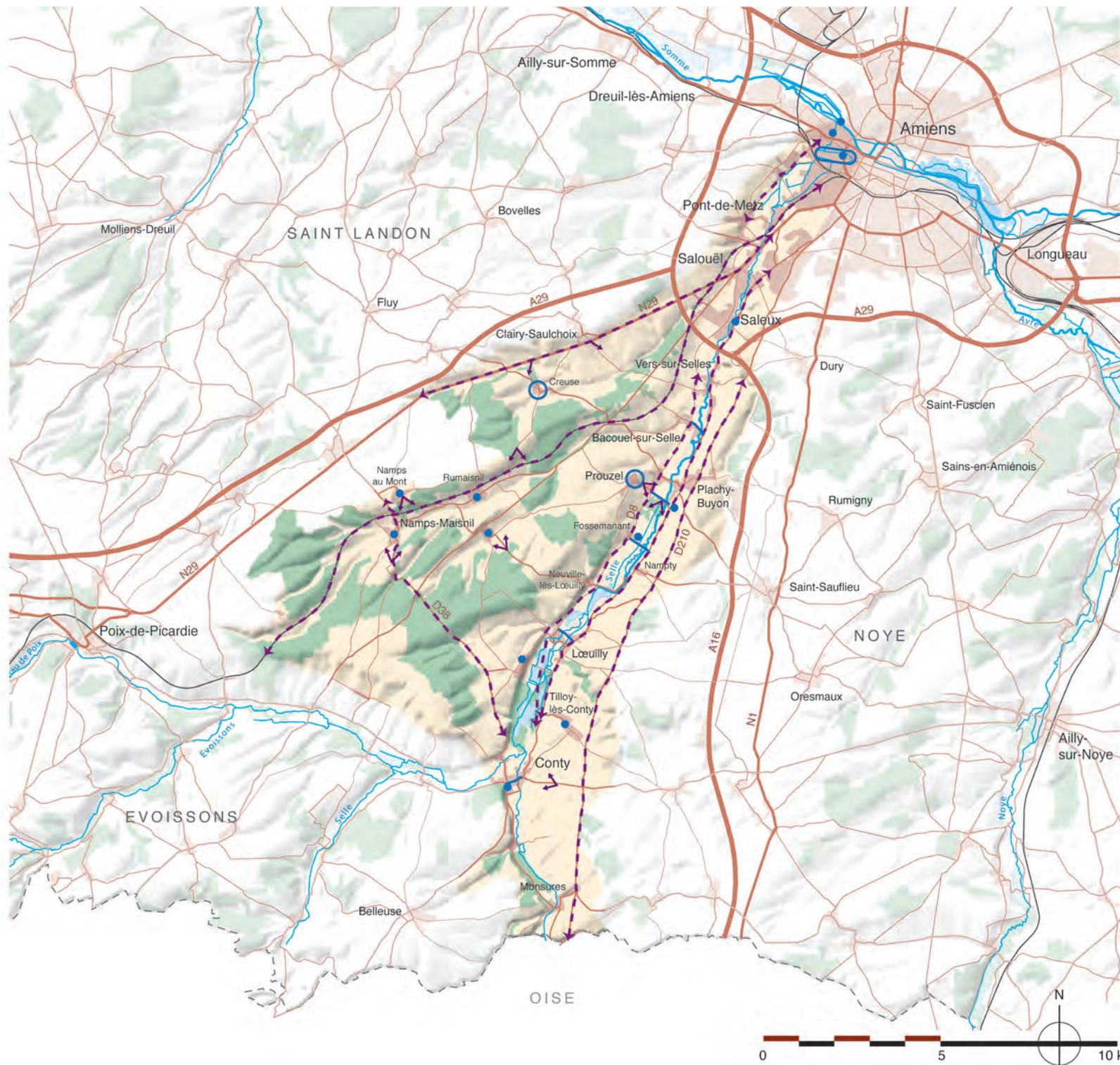
*La mémoire des paysages* Les fouilles archéologiques ont révélé d'abondantes traces paléolithiques (Salouël), néolithiques (Vers-sur-Selle) ou celtiques (Nampty). Encadré par deux anciennes voies romaines (l'ex- N29 et la chaussée Brunehaut située entre l'A16 et l'ex-N1), ce territoire compte logiquement de nombreux vestiges gallo-romains : enclos et substructions à Saleux, Nampty, Loeilly, et Bacouel-sur-Selle ; villae à Plachy-Buyon, Salouël, et Conty.

La féodalité amènera la construction de mottes castrales à Wailly, Bacouel-sur-Selle, Tilloy-lès-Conty et surtout Fossemant dont la motte circulaire reste parfaitement identifiable au centre de la vallée. Plusieurs villages et forteresses médiévales (Saleux, Loeilly, Monsures et Conty) seront détruits par les bourguignons de Charles le Téméraire. La prospérité de la vallée se traduira au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles par la construction de quelques beaux domaines dont ceux de Creuse, Namps-au-Mont, Wailly, ou Prouzel (dont l'intérieur du château sera aménagé par l'architecte amiénois J. Rousseau).

*Orientations* Les communes péri-urbaines proches de l'agglomération amiénoise sont aujourd'hui marquées par une modification de leur structure démographique et une emprise grandissante des constructions nouvelles. Le plateau en revanche et le sud de la vallée conservent des villages ruraux plus traditionnels.

*Points de vue majeurs*

- . Les départementales 8, 138 et 210 ;
- . Le bois de Loeilly et la forêt domaniale de Creuse ;
- . Les sites de Saleux et de Prouzel.



#### Éléments caractéristiques du paysage

- . Plateau crayeux entaillé par la vallée alluviale de la Selle et son réseau adjacent de vallées sèches ; asymétrie des versants
- . Vallée humide marécageuse et tourbeuse (marais, prairies, peupleraies)
- . Densité de boisements importante, notamment sur les pentes de versants et les rebords de plateaux.
- . Rideaux sur les versants pentus cultivés
- . Chaussées traversant la Selle
- . Tradition industrielle de la Selle
- . Périurbanisation sensible de la Selle aval autour d'Amiens

#### Structures paysagères majeures

- . Vallées sèches de Namps-Maisnil et Creuse,
- . Paysages de la vallée de la Selle autour de Prouzel-Wailly et Tilloy-les-Conty
- . Paysages de la vallée de la Selle amont à proximité de Conty
- . Voies romaines encadrant la vallée de la Selle
- . Le parc de la Hotoie à Amiens et le patrimoine industriel (Creuse, Saleux, Vers-sur-Selle, Manufacture de velours Cosserat, etc.)

## La plus industrielle des vallées de l'Amiénois

Le village de Prouzel (église XVI<sup>e</sup> s. et château fin XVII<sup>e</sup> s.)

Les armées de Charles le Téméraire détruiront en 1472, plusieurs villages et forteresses de la vallée (Saleux, Loeilly, Monsures et Conty). La paix apportée par le traité des Pyrénées, amènera la prospérité dans la vallée et se traduira par la construction de quelques grands domaines au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dont ceux de Creuse, Namps-au-Mont, Wailly, ou Prouzel (ci-dessous).



Eglise de Vers-sur-Selle XIII<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> s., remaniée XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> s.



### Forêt domaniale de Creuse

Les plateaux et les versants occidentaux de la vallée de la Selle comptent un massif boisé important : les bois de Loeilly, de Folemprise, d'Elvencre et la forêt domaniale de Creuse. Ces bois sont des vestiges de la forêt de la Selle, défrichée entre l'an Mil et le XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs lieux-dits font référence à la forêt autour de Plachy-Buyon : "l'orée", "le bosquet de Camon", "le bosquet" à proximité de Nampty et de Saleux, "le domaine du bosquet" près de Tilloy-Les-Conty, auxquels s'ajoutent les villages "d'Essertaux" et du "Bosquel" (nom dérivé du latin *boscus*: le bois).

### Un patrimoine urbain et vernaculaire important

Fossemanant, ferme établie sur un vestige de motte féodale ; (photo aérienne: Diren de Picardie)

Les traces paléolithiques (Salouël), néolithiques (Vers-sur-Selle), ou celtiques (Nampty), sont importantes le long de la Selle. Encadrée par deux anciennes voies romaines, la vallée compte logiquement de nombreux vestiges gallo-romains : des enclos et des substructions (Saleux, Nampty, Loeilly, Bacouel-sur-Selle) et des villæ (Plachy-Buyon, Salouël, Conty).

La féodalité amènera la construction de mottes castrales à Wailly, Bacouel-sur-Selle, ou Tilloy-lès-Conty. Vue d'avion, la motte circulaire de Fossemanant (ci-dessus) reste parfaitement identifiable au centre de la vallée.

La "Coulée Verte" reprend l'assiette d'une ancienne voie de chemin de fer reliant Amiens à Beauvais déclassée par la S.N.C.F. Elle suit le fond de la vallée de la Selle et traverse huit communes de la Somme, entre Bacouel-sur-Selle et Monsures, sur une distance de 17 km. Elle se poursuit jusqu'à Crèvecœur-le-Grand, dans l'Oise.

### La Selle à Plachy-Buyon

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la multiplication des moulins provoque des flux irréguliers et des retenues d'eau insalubres. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées, sous la tutelle de l'Intendant de Picardie, entreprennent une véritable politique d'assainissement qui se traduira pendant un siècle, par des travaux de canalisation de rivières, d'assèchement de marais et de suppression de digues et de retenues. (Cf. Arch. Dép., Aménagements de la Selle 9 H 48/64)

La perméabilité naturelle des sols se perçoit dans le paysage par le nombre de puits anciens des communes riveraines, petit patrimoine attachant par la variété de ses déclinaisons (à droite, dessins des puits de Prouzel et Rumaisnil).

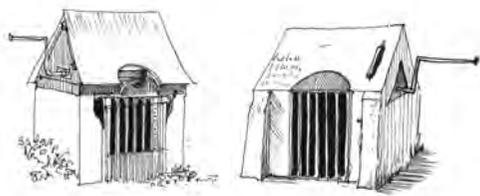
*Une vallée aux reliefs peu marqués  
Panorama de la vallée de la Selle à Nampy*

La pente naturelle de la rivière est douce, inférieure à 1,5 %. A l'est, le coteau culmine à 150 m vers Tilloy-lès-Conty ; à l'ouest, il atteint 133 m près de Neuville-lès-Loeilly. La vallée est régulièrement barrée de chaussées (Loeilly, Neuville-lès-Loeilly, Fossemanant, Prouzel, Bacouel, Vers-sur-Selle...), mais compte peu de villages jumelés à l'exception de Prouzel / Plachy-Buyon. Trois villages portent en épithète le nom de la rivière : Croissy, Vers et Bacouel.



*Canaliser la Selle pour rallier Paris ?  
(Projet de l'An IV, Arch. Dép. 4 J 113)*

Le tracé du canal de la Somme fit l'objet de multiples variantes. Pour aménager la "route d'eau" la plus rapide pour relier la Manche à Paris, un ingénieur des Ponts et Chaussées du nom d'Adwyné, suggéra sous la Révolution, de n'emprunter que le cours de la basse et de la moyenne Somme, avant de bifurquer à l'amont d'Amiens en canalisant la Selle jusqu'à sa source, afin de rejoindre l'Oise par la vallée du Thérain, via Beauvais.



*Une tradition industrielle  
Anciennes usines à Saleux et Vers-sur-Selle*

La tradition agricole de la vallée de la Selle est ancestrale, mais ses habitants travaillent également le textile depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Sur un parcours de 36 kilomètres, pas moins de 34 moulins sont recensés au XVIII<sup>e</sup> siècle; logiquement on les trouve concentrés dans la partie basse de la rivière.



*Usines textiles à Saleux et Vers-sur-Selle  
Exposition "de Somme et d'eau" Arch. Dép.*

"En 1866, lors de l'épidémie de choléra, la qualité des sources alimentant les fontaines d'Amiens est mise en doute. Un usinier de Petit-Saint-Jean démontrera à partir de documents et de témoignages, qu'en fait, les eaux de la Basse-Selle qui alimentent ces fontaines sont altérées par les usines de Saleux et par la papeterie de Prouzel qui y jettent lessives et acides utilisés pour le blanchiment des chiffons."

La mécanisation donne un nouvel essor à l'activité à partir de 1820. Les tisserands et les cardeurs des villages de la Selle, plus dociles et moins chers que les citadins, vont multiplier les ateliers et les productions dans leurs granges en front-à-rue. Vers-sur-Selle devient un village réputé pour ses taillandiers (fabrication de fers tranchants d'outils agricoles et de terrassement).

En 1870, les sources de la vallée de la Selle seront captées pour approvisionner en eau potable la ville d'Amiens. Pour limiter la pollution des papeteries, la rivière sera dédoublée entre Loeilly et Prouzel, par le canal de Lamoricière.

En partie désaffecté ou reconverti, le patrimoine industriel de la vallée de la Selle est sans conteste le plus important de l'Amiénois.





## La vallée de la Noye

“ Après midi de décembre.  
Ciel très pur, très bleu.  
Par la fenêtre du train,  
le soleil froid de quatre heures  
ose des couleurs fugaces,  
gourmandes,  
des horizons mauves,  
des bosquets oranges,  
striés de troncs de bouleaux blancs.  
Paysages au repos.  
sillons réguliers, maisonnettes alignées,  
fumées rassurantes.  
Territoire bien rangé,  
prêt pour une nuit d’hiver qui sera froide.  
Le train roule.  
Doux vallonnements, doux ronronnements  
Parfois, au détour d’un virage,  
l’eau de la Noye surgit. Miroir.  
Puis, très vite le soleil disparaît  
et l’ensemble alors se durcit,  
accuse des cernes.  
Pour peindre cet instant précis,  
il faudrait essayer de ne garder  
que du gris-brun et du bleu.”

Tim de Clem.

Convergeant vers Amiens, la vallée de la Noye est une des vallées les moins industrialisées de l’Amiénois. Riche d’un patrimoine historique, architectural et paysager remarquable, c’est aujourd’hui un site de randonnée privilégié.

### Morphologie

Orientée sud-nord, la vallée de la Noye s’étend sur trente kilomètres de long. Elle est bornée au sud, par le village de Paillart, à la limite du département de l’Oise et au nord par la commune de Boves, point de confluence de l’Avre. Les deux versants de la vallée sont dissymétriques : le versant oriental est continu par opposition au versant occidental, ouvert sur de profondes vallées sèches. Cette caractéristique géographique définit les limites de la sous-entité : à l’est la limite épouse la ligne de crête du versant de vallée ; à l’ouest, la limite est ouverte sur les perspectives de l’ex-RN1 et de l’A16.

### Patrimoine urbain et vernaculaire

Peu industrialisée, la vallée de la Noye est riche d’un patrimoine architectural, paysager et urbain important qui explique son attrait et sa fréquentation. Longé par la voie romaine, le site compte de nombreux vestiges de substructions antiques (Boves, Fouencamps, et surtout Breteuil et Vendeuil-Caply dans le département limitrophe de l’Oise), des ruines de forteresses médiévales (Folleville, Faloise, Boves), plusieurs églises remarquables (Folleville, Chaussoy-Epagny, Cottenchy, auxquels s’ajoutent les vestiges de l’abbaye cistercienne du Paraquet et un petit patrimoine culturel à Ailly), ainsi qu’une série de châteaux du XVIII<sup>e</sup> s, témoignant de la prospérité de l’industrie textile dans la Somme (Chaussoy, Esserteaux, Guyencourt, Remiencourt).

### Plateaux cultivés et faible urbanisation

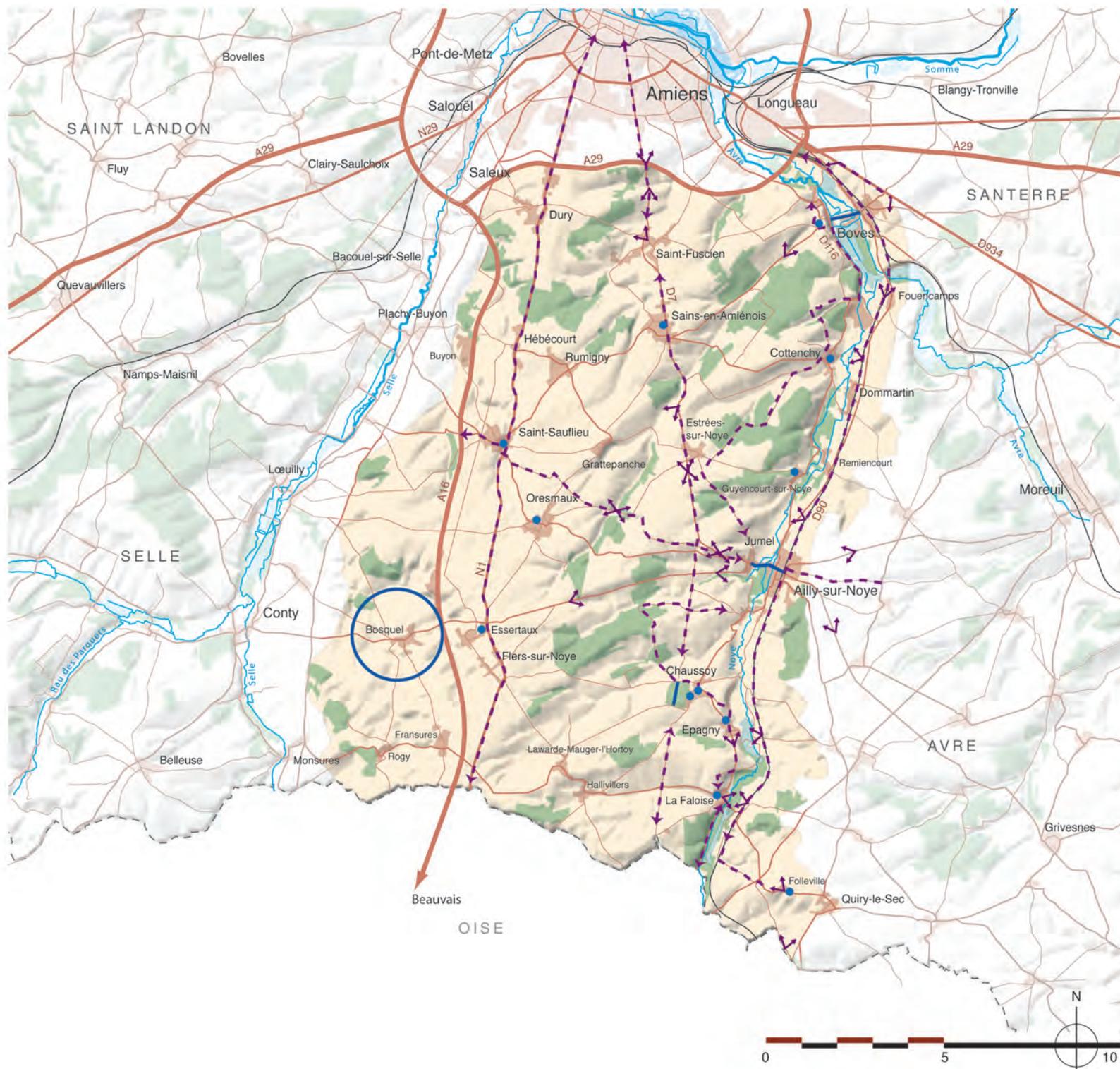
Les boisements aident à lire la structure de ce paysage. Les plateaux céréaliers sont ouverts vallonnés, étayés de rideaux. Les fonds de vallée - traditionnellement affectés à des formes d’élevage

extensif - sont couverts de végétation ripisylve qui tend à être remplacée par des populicultures. A l’ouest enfin, les versants de vallées sèches sont longés d’une succession de bois. La richesse du sol transparait dans la qualité de ces boisements : la futaie de hêtres et de chênes domine un taillis de charmes et de frênes régulièrement entretenu. Les villages de la vallée de la Noye sont de dimensions modestes. Seuls Ailly-sur-Noye (2600 h.), et surtout Boves (2800 h.) qui jouxte les limites de l’agglomération amiénoise sont sérieusement touchés par le mitage des hangars et des lotissements pavillonnaires. La gemellité caractéristique des villages de vallée, établis de part et d’autre d’une chaussée trouve ici, deux de ses meilleurs exemples avec Ailly et Boves.

### Points de vue majeurs

Trois types d’itinéraires invitent à découvrir les paysages. Les premiers longent la rivière : la ligne de chemin de fer Paris-Amiens établie à mi-pente est un des belvédères remarquables invitant à la découverte du département. A une autre échelle, le GR123 et les départementales 193, 116 et 90, sillonnent le versant et offrent une découverte des fonds de vallée.

Un second type d’itinéraires traverse la vallée à l’exemple du GR124, de la chaussée de Boves et de la départementale 109 reliant Hallivilliers à Esclainvillers par la Faloise. S’y ajoute surtout le réseau de routes en étoile centré autour d’Ailly-sur-Noye. Plusieurs de ces routes se prolongent sous forme de "cavées", qui empruntent le sillon des vallées sèches, telles la D75 (vallée Quennepin), la D167 (vallée des Aires) ou la D109 (vallée du Parc). Outre les monuments déjà cités, la vallée de la Noye est riche d’un patrimoine rural assez bien entretenu associant des espaces publics (Chaussoy-Epagny), et des ensembles de granges caractéristiques (Sains-en-Amiénois). Plusieurs villages comme Oresmeaux, Grattepanche ou Saint-Sauflieu ont conservé une ou plusieurs mares traditionnelles.



*Éléments caractéristiques du paysage*

- . Plateau crayeux entaillé par la vallée alluviale de la Noye et son réseau adjacent de vallées sèches.
- . Boissements soulignant les reliefs; rideaux étayant les versants cultivés
- . En fond de vallée, anciennes tourbières et pâtures; peupleraies en progression.
- . Urbanisation du plateau : villages-rue, notamment le long de l'ancienne voie romaine ; villages établis à un croisement de voies
- . Urbanisation de la vallée : villages-jumelés de part et d'autre d'une chaussée ; occupation des sites stratégiques ( Boves, Ailly, La Faloise...)
- . Grandes demeures et châteaux du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Structures paysagères majeures*

- . Site de confluence de la Noye et de l'Avre (Boves, Guyencourt, Haïlles)
- . Paysages de la vallée de la Noye-amont
- . Sites de Folleville, de La Faloise et de Chaussoy-Epagny
- . Le village du Bosquel, village prototype de la Seconde Reconstruction, conçu selon les doctrines du mouvement moderne.

## La vallée de la Noye

La structure de la vallée (la D116 au sud de Boves et la D193 au sud de La Faloise)

A son entrée dans le département de la Somme, la Noye est un ruisseau modeste de trois mètres de large, dont le fond de vallée dépasse cependant déjà les trois cents mètres d'amplitude. Les routes départementales sillonnent la rive gauche, à la limite des

vallées sèches. Le chemin de fer Paris-Amiens est établi sur la rive droite, à mi-pente et se ponctue régulièrement de silos. En coeur de vallée, les terrains les plus secs sont cultivés, les plus humides servent de pâture et tendent à être convertis en peupleraies.

Une tradition de tourbiers (monument aux morts de Faloise)

Les monuments aux morts témoignent parfois de l'identité des territoires. Celui de Faloise représente un homme, recueilli près d'une tombe de soldat, portant à la main un "grand loucher". Cette longue pelle, inventée en 1786 par un forgeron du village voisin de Thézy-Glimont, permettait de découper les pains de tourbe à plusieurs mètres de profondeur.



La géographie s'inscrit dans la toponymie : le nom de Faloise résume l'escarpement sur lequel est implanté le village ; celui de Boves désigne en Picardie les cavernes produites par l'extraction de la craie.

Dans les villages, le nom de certaines rues témoigne parfois de la place tenue par la topographie. A Boves, un "chemin de la montagne" conduit à la forteresse établie au sommet du versant ; à Berry-sur-Noye, une "rue de la cavée" désigne une vallée sèche, étroite, utilisée comme chemin ; dans les faubourgs d'Ailly-sur-Noye, un "chemin des aires", signale des terres maraîchères gagnées sur les marécages.

Un axe de circulation traditionnel, ponctué de promontoires  
Village et église de Chaussoy-Epagny (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)

Du fait de son orientation (nord-sud) et de sa situation (sur le trajet Paris-Amiens), la vallée de la Noye, comme celle de la Selle voisine, est un axe de circulation ancien. Sur le plateau ouest, elle est longée par la voie romaine Amiens-Paris via Senlis : elle a accueilli, dès 1850, la voie des chemins de fer du Nord reliant Paris à Boulogne.

Les promontoires dominant la circulation ont logiquement été occupés par des forteresses (La Faloise, Boves, Folleville) ou par des églises. Le site de Chaussoy-Epagny est en cela remarquable : l'église, considérée comme un des fleurons de l'architecture gothique picarde, est édifiée sur une colline dominant la vallée, tandis que le village est établi à ses pieds, à proximité de la rivière.



Eglise de Chaussoy



Tour de guet du château de Folleville

Un paysage vallonné, structuré de rideaux RD162 entre Oresmeaux et Jumel

De part et d'autre de la vallée de la Noye, le paysage est vallonné, structuré de rideaux et recouvert sur ses collines de petits bois (ci-dessous, le bois du Domont à gauche et le bois des ramées à droite).

Un territoire de randonnées et un site d'enseignement pour l'agriculture et la pêche

La vallée de la Noye est un site fréquenté pour les randonnées équestres et pédestres. Le site est proche de l'agglomération amiénoise et riche d'un patrimoine architectural et paysager reconnu (comptant notamment deux espaces protégés : la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre et le bois public de Magneux). La vallée est longée par le GR 124 et croisée par le GR 123.

Le lycée agricole d'Amiens est implanté au Paraclat, près des vestiges d'une ancienne abbaye cistercienne. L'École Nationale des Gardes-Pêches est établie à Fouencamps, sur l'autre rive.



Une succession de châteaux : Faloise, Chaussoy, Guyencourt, Esserteaux...  
Châteaux de La Faloise et de Chaussoy

Les châteaux de la vallée de la Noye, sont une des mémoires de ces paysages. Celui de Faloise, comme celui de Folleville fut détruit lors de la Jacquerie de 1358, une rébellion de paysans du Beauvaisis -surnommés les "Jacques"- soutenus par Etienne Marcel, le prévôt des marchands parisiens. Du château de Folleville, il ne reste qu'une tour de guet ; de celui de Faloise (reconstruit vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle). Il subsiste une porterie qui en protégeait l'entrée (ci-dessus).

Les châteaux de Chaussoy, d'Esserteaux ou de Guyencourt témoignent pour leur part de la prospérité de la Somme dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le château de Chaussoy par exemple, construit en 1777, fut acquis à la veille de la Révolution par Jean Baptiste Morgan de Belloy, riche négociant, fondateur de la manufacture royale de velours d'Amiens. Il est à noter que la composition du parc de ce château épouse par son allée transversale, le tracé de la chaussée Brunehaut.



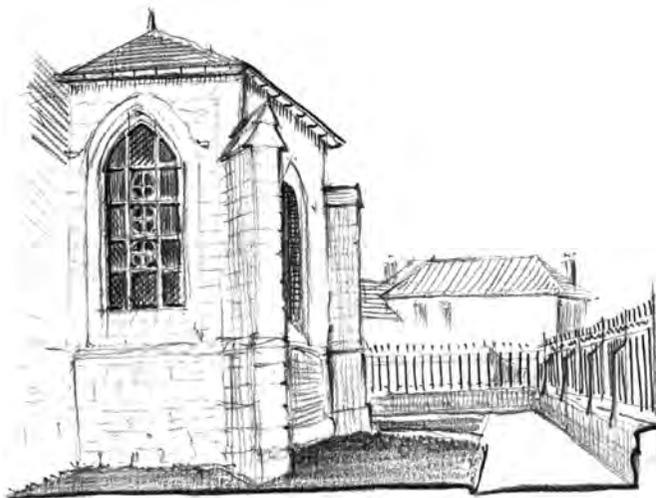
### Quelques équilibres fragiles

La vallée de la Noye présente une relative homogénéité de bâti traditionnel et d'espaces publics ruraux comme le montrent par exemple les villages de Sains-en-Amiénois, Cottenchy ou Chaussoy. Cependant, quelques implantations malheureuses troublent parfois l'harmonie de ces paysages : des hangars et des pavillonnaires parasitent certaines entrées de village (Estrées-sur-Noye, par exemple) ou la perspective de monuments remarquables (église et parc du château de Chaussoy).

Au nord d'Ailly et jusqu'aux abords d'Amiens, les lotissements et les hangars commerciaux se multiplient. Ils troublent souvent la structure géographique de la vallée et la perception de la mémoire ancienne de ses villages.

Les nouvelles silhouettes des paysages  
Silos et pavillonnaires à Ailly-sur-Noye

Ce pays céréalier compte de nombreux silos qui ont logiquement été implantés sur le versant droit de la vallée, le long de la voie ferrée Paris-Amiens. A La Faloise, Ailly-sur-Noye, Remiencourt ou Boves, leurs silhouettes répondent aux châteaux et églises de la rive gauche.



*La Faloise : un éperon crayeux dominant la vallée*

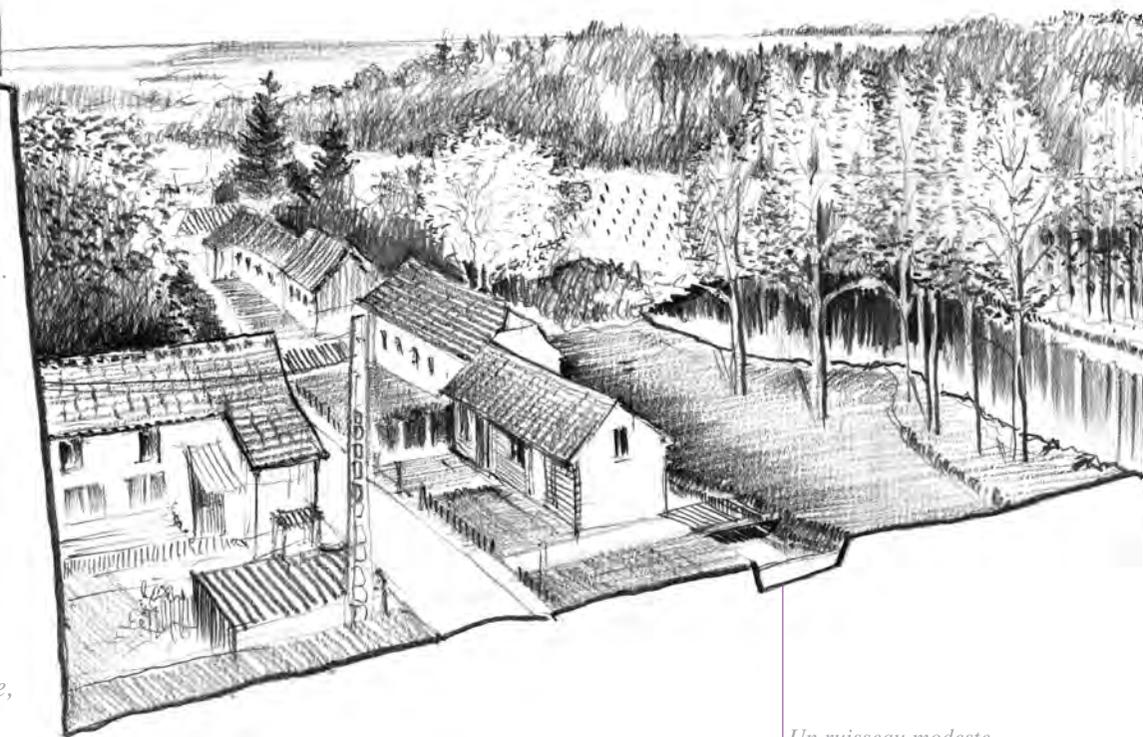
*La vallée de la Noye présente deux versants dissymétriques. Le coteau Est, est continu ; le coteau Ouest, est au contraire, entaillé de profondes vallées sèches.*

*Les éperons crayeux, situés au point de jonction de ces vallées sèches, ont parfois servi de carrière (la carrière de craie à silex de La Faloise est réputée avoir fourni une partie des pierres de la cathédrale d'Amiens)*

*Ils ont surtout, été investis très tôt, comme promontoire, comme en témoignent les sites voisins, de Boves et de Chaussoy-Epagny.*

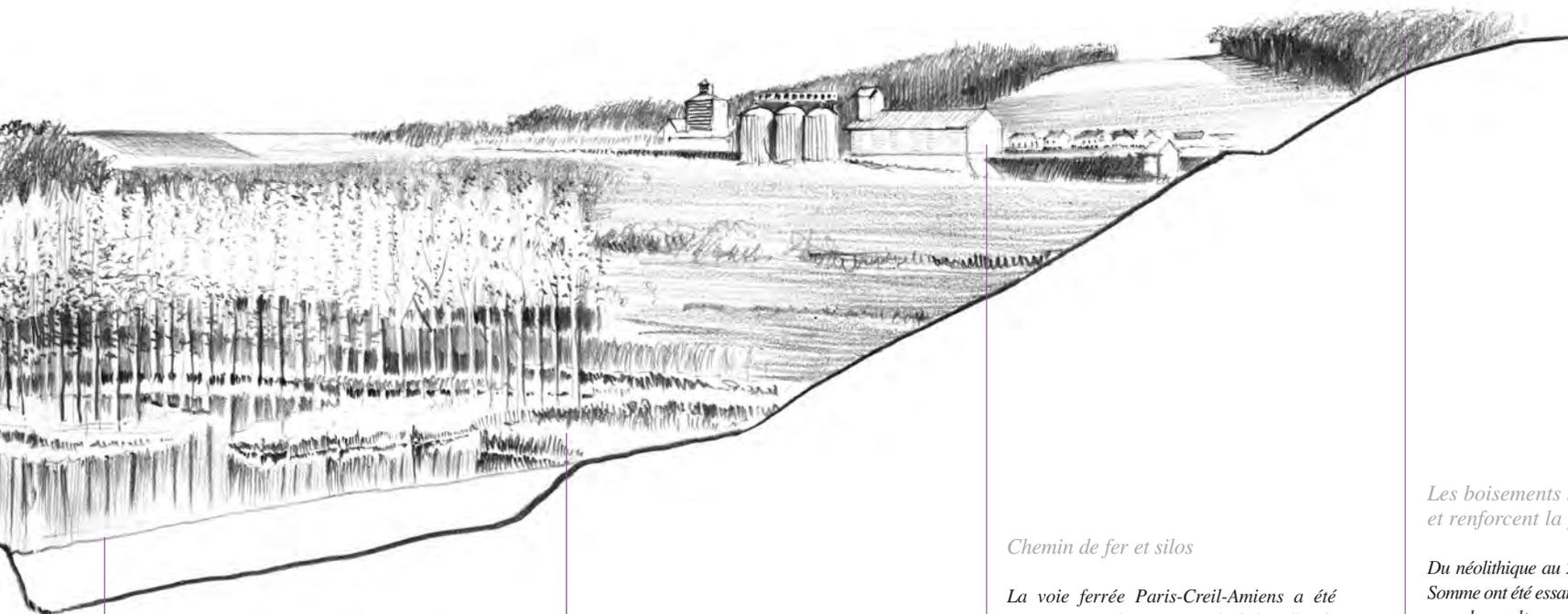
*Sur le site de la Faloise (ci-dessus), une forteresse fut implantée, dès le Moyen-Age. Elle fut détruite en même temps que le château de Folleville, son voisin, lors de la célèbre révolte des paysans du Beauvaisis, "la Grande Jacquerie" de 1358.*

*Le château reconstruit (situé en retrait du point de vue dessiné), a été doté d'une porterie, une grosse tour carrée cantonnée de deux tourelles en éperon pentagonal, avant d'être complété de plusieurs corps de bâtiments au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.*



*Un ruisseau modeste*

*La Noye est un sous affluent de l'Avre, peu large et peu profond. A la différence des vallées voisines de l'Avre et de la Selle, sa force hydraulique est faible et son activité industrielle est toujours restée limitée, bien qu'elle ait compté jusqu'à vingt moulins à eau au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La Noye ne conserve aujourd'hui de ce passé industriel, que les traces d'une ancienne manufacture de papier à Ailly-sur-Noye et d'un ultime moulin à eau à Cottency.*



### Une vallée étroite

Au village de la Faloise, le fond de vallée, n'atteint que quelques centaines de mètres de large. Il s'élargit vers l'aval pour atteindre plus de deux kilomètres à Boves, au point de confluence de l'Avre. Entre versants escarpés et fonds humides, la chaussée a dû faire sa place, souvent par d'importants travaux de sape, ce qui entraîne des cicatrices le long des routes bordant la vallée.

### Milieux palustres et peupleraies

Les espaces ouverts du fond de vallée présentent la flore caractéristique des milieux marécageux, associant saules, joncs, prèles et roseaux. Ils sont ici, entaillés d'anciennes tourbières. Ces terres de faible valeur agricole, traditionnellement utilisées pour le pâturage et l'élevage extensif, tendent aujourd'hui à être reconverties en populicultures.

### Chemin de fer et silos

La voie ferrée Paris-Creil-Amiens a été aménagée sur la rive orientale de la vallée du fait de la présence, sur le versant occidental, d'une succession de vallées sèches profondes, dont le franchissement aurait imposé la construction de multiples ouvrages d'art.

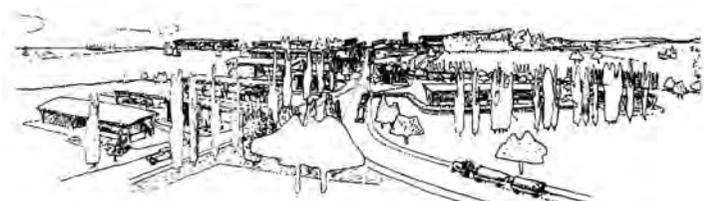
Les silos se sont logiquement construits le long de la ligne de chemin de fer, au droit de chacune des communes de la vallée. Le dessin figure ici, les silos de La Faloise. Plus loin, sont établis ceux d'Ailly-sur-Noye, Remiencourt, Dommartin et Fouencamps. La silhouette de ces silos dialogue désormais avec celle des châteaux et églises du versant opposé.

### Les boisements soulignent et renforcent la perception du relief

Du néolithique au XIX<sup>e</sup> siècle, les forêts de la Somme ont été essartées pour être remplacées par des cultures. Les bois subsistent au sommet des versants les plus marqués, dont les sols ont été lessivés au point de rupture des pentes. Ils ponctuent ici, la rive droite, à l'exemple ci-dessus des bois de Saint-Martin et des bois du Gallonais.

Les bois sont cependant plus abondants sur les versants ouest de la Noye (Bois de Faloise, Bois du Preux, Bois du Roi, Bois de Magneux, Bois de Boves). La richesse du sol transparait dans la qualité des boisements : la futaie de hêtres et de chênes domine un taillis de charmes et de frênes régulièrement entretenu.

## Le Bosquel, village-prototype de la Seconde Reconstruction

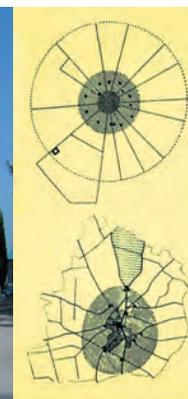


Vue générale du Bosquel prise de la RD 920, côté ouest, Croquis de J.Bossu, extrait de T & A, n° 3-4, 1946

### Les maisons

Détail de parpaings de briqueillon des bâtiments d'habitation et travée type d'un "parapluie"

Pour faciliter les rapports sociaux, les habitations ont été établies en bord de route et non en retrait de la grange picarde, comme dans les villages traditionnels. Cette rupture d'alignement entend "échapper aux perspectives en couloir sans dégagements latéraux" en provoquant des redents qui "aèrent les habitations et offrent des perspectives nouvelles". La maison nouvelle n'abrite plus qu'une seule génération.



Le village du Bosquel fut détruit à 95 %, le 7 juin 1940.

En mars 1941, sur proposition de l'architecte et urbaniste Paul Dufournet, le Commissariat à la Reconstruction immobilière, choisit ce village de 240 hectares situé à 20 km au sud d'Amiens, comme prototype de la Reconstruction en milieu rural.

Une agriculture familiale, productive et compétitive

Plan général du territoire communal et du domaine bâti :

jaune: parcellaire urbain/ vert : pâturés/ rouge : labours/ blanc : bâti

Les destructions des bombardements ont conduit à redéfinir complètement la structure du village. L'ambition était d'apporter des réponses modernes aux questions d'hygiène, de rendement et d'agrément. Le village fut repensé selon une priorité économique : pour redresser l'agriculture, fleuron de la nation, il fallait maintenir les gens à la terre et s'orienter vers une agriculture compétitive et productiviste. Tout dans l'exploitation devait être proche de l'agriculteur avec un minimum de contrainte et de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les fermes et leur parcellaire devaient donc être d'un seul tenant. Ces préoccupations traduisent le souci d'une agriculture familiale et autonome, chère au régime de Vichy.

Un terroir totalement remembré

Schéma de P. Dufournet, extrait de « Itinéraire en Architecture rurale »

Le remembrement agricole a divisé le territoire communal en trois zones distinctes :

**Au centre**, sur le site de l'ancien prieuré fondateur du village, ont été placés les équipements communaux : l'église, l'école, la mairie, le foyer et le point d'eau-incendie (et non plus l'abreuvoir). Le terrain scolaire fut situé en face de l'église.

**Tout autour** se développe la zone des fermes. La rue de Conty, voie principale du village, fut recalibrée avec des maisons établies en retrait pour faciliter les manœuvres des véhicules.

**La dernière zone** est celle de la "grande culture". Les terres ont été réorganisées dans le prolongement direct des fermes. De fait, ce remembrement a entraîné la suppression du tour des haies et le redressement et l'élargissement des chemins.

Une des premières expériences d'équipes pluridisciplinaires

Au début de l'année 1945, Paul Dufournet recrute Jean Bossu, Pierre Dupré, Louis Miquel, Raymond Sénevat et Maurice Grandjean, comme architectes d'opération ; les quatre premiers sont d'anciens collaborateurs de Le Corbusier. Tous connaissent bien les réalités du monde rural. Associés à l'ingénieur Le Ricolais, ils forment ensemble une des premières équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre en France.

### Une ferme prototype : la ferme Quesnel

Toutes les constructions du Bosquel vont être réalisées sur la même base que la ferme Quesnel dont le modèle sera ensuite simplifié, rationalisé et adapté. Ce prototype, par la richesse de ses dispositifs, l'utilisation du béton de terre, son importance (la deuxième plus grande ferme du village) et son état de conservation reste l'élément emblématique de cette reconstruction.



La rationalisation de la construction apparaît sur les panneaux de présentation du projet, publiés en mars 1949 dans le n°22 de la revue *Architecture d'aujourd'hui*. En blanc, figure les remplissages parpaing et chaux ou béton armé ; en gris, le béton de cailloux ou béton de terre ; en rose, le remplissage brique apparenté au parpaing ; en rouge, les éléments de bardage et en bleu les menuiseries.

### Modular, hygiène et ensoleillement

La maison, entièrement composée avec le modulator, réinvente le type du logement de l'ouvrier agricole. Un soin particulier est porté à l'hygiène, l'ensoleillement et l'organisation des repas (cuisine ouverte et passe plats).

### Les fermes (Plan de la ferme Quesnel)

La plupart des fermes ont été reconstruites entre 1945 et 1950. Leurs maisons rejetées dans la zone périphérique du village ont toutes leurs ouvertures vers les hangars et les terres exploitées. Les bâtiments de la ferme sont rendus autonomes et répartis autour d'une cour désormais ouverte et plantée (à l'inverse du modèle picard à la cour fermée occupée par le fumier, dont le volume exprime la richesse du maître des lieux).

Le bâtiment d'exploitation s'organise sous un "parapluie de charpente" qui comprend, au rez-de-chaussée, les étables ou bergeries et au-dessus les récoltes ("l'usine agricole" proprement dite et ses dépendances : hangar, matériel et annexes). L'ensemble est conçu autour du travail humain de façon à rationaliser les gestes et faciliter le travail.

### L'expérimentation du béton de terre

Le torchis traditionnel exige un entretien régulier, et interdit les grands volumes. Pour pallier cet inconvénient, les premières fermes reconstruites au Bosquel, (les fermes Quesnel et Dupont) ont été en partie réalisées en béton de terre stabilisée. La pénurie de matériaux, a conduit les architectes à travailler avec des matériaux locaux, bruts, ne demandant pas de transport, ni d'ouvriers trop spécialisés. Cette technique implique de construire des murs épais, particulièrement résistants aux intempéries et isothermes. La première ferme "Quesnel" a des fondations en béton

de cailloux. Les murs porteurs en béton de terre argilo-sableuse ne demandent pas d'enduit. Les murs extérieurs sont nus, les planchers sont en béton armé coulé sur place. L'expérimentation du béton de terre, de grande qualité écologique et plastique a été arrêtée, pour des raisons essentiellement d'ordre psychologique : il rappelait trop aux habitants le pisé fragile des fermes traditionnelles. Les autres fermes sont donc en ciment, les portiques de béton armé sont garnis de briques pour les maisons et de parpaings de béton de terre pour les bâtiments.

### Des solutions de préfabrication légère

Les architectes ont mis au point un certain nombre d'éléments standardisés, manutentionnables et préfabriqués sur le chantier qui ont permis de développer une industrialisation légère et suffisamment souple pour s'adapter à toutes les modifications en cours de travaux. Ce sont notamment les encadrements de portes et de fenêtres en béton armé, ou les parpaings en bricailon.

(Plans et textes, extraits de l'exposition "Jean Bossu architecte 1912-1983" réalisée par l'Ecole d'architecture de Paris la Défense, du 3 mars au 28 avril 2000).

*Santerre & Vermandois*  
*La plaine céréalière du Santerre, vue entre Caix et Rosières-en-Santerre*





## Des localités éponymes

Onze communes portent à ce jour l'épithète "en Santerre" : Beaucourt, Beaufort, Belloy, Berny, Cayeux, Foucaucourt, Hangest, La Boissière, Mézières, Rosières et Rouvroy.

Douze communes l'ont jadis porté : Davenescourt, Dompierre, Estrées, Fay, Fresnes, Fresnoy, Le Quesnel, Lamotte-Warfusée, Le Quesnoy, Lihons, Marcelcave et Wiencourt.

Quatre communes de la Somme ou de l'Aisne portent l'épithète "en Vermandois" : Beauvois, Bouvincourt, Vaux et Vraignes; Huit communes l'ont jadis porté: Athies, Bussu, Ham, Moyencourt, Péronne, Tertry, Vermand et Saint-Quentin.

Au cours de leur histoire, les villes de Nesle et de Roye ont alternativement porté les épithètes "en Santerre" et "en Vermandois".

# Santerre & Vermandois

**Morphologie** Le Santerre couvre la partie sud-est du département, sur un territoire cerné par les vallées de l'Avre et de la Somme. C'est un paysage de plateaux limoneux, dont les horizons immenses, d'une altitude quasi constante de cent mètres, sont à peine incisés par les modestes vallées de l'Ingon et de la Luce.

Le Vermandois occupe la rive droite de la Somme et se prolonge pour sa majeure partie dans les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais. Plus vallonné que le Santerre, il est traversé par trois vallées principales, le Doingt, la Cologne et l'Omignon, auxquelles s'ajoutent les fonds marécageux des ruisseaux de la Germaine et de l'Allemagne. Sa limite occidentale, privée de toute assise géographique, oscille dans un territoire compris entre la vallée de l'Ancre et le vallon emprunté par l'axe de communication A1, TGV.

**Caractéristiques du paysage Structures végétales & agraires** Les remembrements ont fait disparaître une grande partie des structures pluriséculaires de ces paysages d'openfield. Les horizons sont ouverts et ponctués de loin en loin de petits bois qui témoignent généralement de résidus argileux moins fertiles. Par opposition, les vallées sont identifiables dans le territoire par leur végétation ripisylve et leurs popcultures. Les larris et les rideaux sont rares à l'exception des versants des vallées. Quelques exemples de dissymétrie de versants sont perceptibles dans les collines du Vermandois, au nord-est de Péronne.

**Patrimoine urbain & vernaculaire** Le Santerre et le Vermandois sont peu urbanisés. Péronne totalise près de 8500 habitants, Roye 6600, Rosières-en-Santerre 3000, et Nesle 2500.

Le territoire est structuré par un maillage régulier de villages de quelques centaines d'habitants, organisés selon trois typologies principales : les villages-rue établis en bordure des anciennes voies romaines, les villages-croix implantés au croisement de routes (Croix-Moligneaux, Framerville-

Rainecourt), et les villages courtils (Harbonnières, Goyencourt), structurés par leurs "tours de ville" (Bayonvillers, Domart-sur-la-Luce), leurs mares (Andechy, Y, Puzeaux), ou leurs jeux de ballon au poing (Chaulnes, Rosières). Dans les fonds de vallées ou les vallons, les villages sont généralement établis le long de la rivière selon une structure étagée (Caix, Athies).

L'architecture rurale traditionnelle est dominée par la ferme picarde à cour fermée dont la répétition forme sur rue des alignements de granges aux façades aveugles (Goyencourt, Rethonvilliers). Le torchis traditionnel (Le Quesnel) a généralement été remplacé par la brique pour les constructions postérieures à la Grande Guerre.

La ligne de front de 14/18 a traversé ce territoire du nord au sud et rares sont les communes qui n'ont pas été touchées. La plupart des châteaux ont été endommagés (Beaucourt-en-Santerre), détruits (Chaulnes) ou totalement reconstruits (Tilloloy). L'urbanisme et l'architecture de la Première Reconstruction ont cependant produit des ensembles d'une grande homogénéité (villages de Hamel, Misery, Méharicourt, Rosières-en-Santerre), une recomposition de paysages industriels d'une rare cohérence (sucreries d'Eppeville et de Sainte-Emilie) et une architecture sacrée comptant parmi les créations les plus originales de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Deville, Roye, Lamotte-Warfusée), créations auxquelles de nombreux artistes, peintres, céramistes, ou sculpteurs, ont contribué.

**Points de vue majeurs** La dimension des terres cultivées à perte de vue est mise en scène par les grands axes de circulation des anciennes voies romaines (D 934 *Roye-Amiens*, ex-N29 *Saint-Quentin-Amiens*) et les grandes infrastructures d'échange (autoroutes A1 et A26, TGV, canal du Nord). En contrepartie, les parcours sinueux et vallonnés le long des vallées (l'Avre, la Luce, l'Ingon, l'Omignon, la Cologne et le Doingt) donnent à lire l'autre facette de ces grands paysages.



## Des plateaux de grandes cultures parmi les plus riches de France

La moitié des terres du Santerre produit des céréales, avec des rendements de blé dépassant les 100 quintaux à l'hectare. Un quart est cultivé en betteraves. Le dernier quart se répartit entre la production de pommes de terre et la culture de légumes de plein champ.



Une épaisse couche de limon  
La silhouette de la D 934 depuis Rouvroye-en-Santerre

La géologie et la géographie du Santerre sont propices aux grandes cultures. Sur un socle de craie d'environ quatre cents mètres d'épaisseur, formé à l'ère secondaire, s'est déposée au Quaternaire, une couche de limon pouvant atteindre vingt cinq mètres d'épaisseur. La quantité de limons est liée au relief ; les rivières ici, étant rares, espacées et peu encaissées, le terrain est remarquablement plat et la couche de limons d'autant plus grande. Les petits bois qui ponctuent les horizons désignent pour la plupart des poches de résidus tertiaires argileuses, terres plus froides, mal drainées et plus difficiles à cultiver.



Un sol propice aux grandes cultures

Le limon se prête aux labours. Il est facile à travailler, riche, profond et perméable. De ce fait, le Santerre et le Vermandois sont des paysages de grandes cultures. Le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, y sont produits depuis l'époque romaine pour y être exportés. Le XIX<sup>e</sup> siècle a apporté la culture de la betterave à sucre et de la pomme de terre. Au lendemain de la seconde guerre mondiale se sont développés les légumes de plein champ et plus récemment, les oléagineux. Le Santerre et le Vermandois sont parmi les premières régions productrices de betteraves en France, et les secondes pour le blé.

Une identité présente dans  
les monuments populaires

Vitraux de l'église de Demuin  
et fragment d'un bas relief  
du monument-aux-morts  
de Rosières-en-Santerre  
(Auguste Carvin, sculpteur)



Hangar agricole sur le plateau de Guerbigny.  
En arrière plan, la silhouette du village d'Erches



### Châteaux d'eau et moto-pompes

Abords de Rosières-en-Santerre

A l'exception de ses limites périphériques, le Santerre ne compte pratiquement pas de cours d'eau. Ces terres limoneuses sont des sols secs, où l'eau s'infiltré vite et la sécheresse naturelle des sols a longtemps empêché le développement de prairies naturelles. Comme l'indique le BRGM d'Amiens, "Dans la craie blanche, l'eau ne circule pas en nappes, mais en un réseau de ramifications nombreuses, étroites et sinueuses et dans la plupart des endroits ne se rencontre qu'à la base de la craie, immédiatement au-dessus des marnes turoniennes".

Pour pallier le manque d'eau, les paysages sont jalonnés de la silhouette caractéristique des double ou triple châteaux d'eau auxquels s'ajoute la multiplication des moto-pompes liées au développement des cultures irriguées.

### Un paysage façonné par la culture intensive

D 934 vers Bouchoir

Les innovations techniques, la généralisation de l'engrais, la mécanisation agricole et les progrès des semences ont permis de s'affranchir d'un grand nombre de contraintes naturelles. Les paysages en ont bien sûr été transformés.

L'agriculture intensive, les remembrements et la baisse de la population agricole ont fabriqué un territoire où les grandes cultures s'étendent à perte de vue, accentuant encore l'impression d'uniformité et de régularité.

En 2003, selon l'Insee, l'agriculture n'employait que 2,4% de la population active du département.

### Amendements nécessaires

Les sols du Santerre sont riches mais manquent à l'état naturel d'un certain nombre d'éléments indispensables pour l'agriculture, comme la chaux ou les acides phosphoriques.

Les carrières locales ont été utilisées de longue date pour l'amendement des terres agricoles. En période de labours, les bords des champs sont ainsi ponctués de successions de monticules de craie.

## La permanence des traces historiques



Enceinte fortifiée de la ville de Roye  
(ci-contre vue de la ville de Roye vers 1770. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie)

Les terres à blé du Santerre et du Vermandois ont été maintes fois disputées depuis le Moyen-Age. La limite entre les royaumes de Neustrie et d'Austrasie, passait ici, vers Péronne, comme en témoigne, par exemple, le nom du village de Fins (Fines: limite).

Plusieurs communes conservent des traces de fortifications médiévales à l'exemple de Moyencourt, Ham, Péronne ou Roye. Les fragments restant de l'enceinte fortifiée de cette dernière (photo centrale) datent du XV<sup>e</sup> s. Ils ont été inscrits en 1992, à l'ISMH.



### L'abondance des traces gallo-romaines

A gauche l'oppidum de Vermand (Aisne) et ci-dessus, l'ancienne voie romaine reliant Samarobriva (Amiens) à Augusta Viromanduorum (Saint-Quentin).

Les traces protohistoriques ou celtiques sont nombreuses, mais peu visibles dans le paysage. Si l'on excepte les menhirs de Doingt et d'Eppeville et quelques chemins gaulois repérés aux abords de Manicourt ou de Guerbigny, les éléments les plus significatifs restent l'oppidum de Vermand, à la limite du département de la Somme et surtout le nom même de "Vermandois", hérité de la tribu "belge" des Viromanduiens.

Les vestiges gallo-romains sont en revanche, extrêmement abondants. Outre le réseau polyétoilé de huit routes romaines convergeant vers Amiens, les repérages archéologiques ont recensé des dizaines de villae, des centaines de substructions antiques, plusieurs sanctuaires (Marcelcave, Proyard, La Boissière-en-Santerre, Chilly), un camp légionnaire au nord-est de Roye, ainsi qu'un amphithéâtre à Guerbigny.

Plaque de la rue principale du village de Bouchoir (départementale 934)



### Une terre d'invasions

Ruine d'une des tours du château de Moreuil

Plusieurs châteaux du Santerre furent détruits lors de la grande "Jacquerie" de 1358, à l'exemple du château de Crémercy. D'autres, comme ceux de Nesle ou Etalon seront ruinés et pillés par le sac des Bourguignons de Charles le Téméraire en 1472. Certains comme celui de Fransart seront pillés et incendiés par les armées d'Henri IV. D'autres encore -mais parfois les mêmes- seront pillés par les espagnols en 1636, puis en 1653, comme les domaines d'Etalon et de Chaulnes.

Le château de Moreuil (ci-dessus) est à lui seul un résumé de ces invasions. Il fut détruit par les "Jacques" en 1358, reconstruit puis brûlé en 1422 par les Dauphinois, incendié par les Espagnols en 1636, transformé au XVIII<sup>e</sup> siècle et en partie reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, avant d'être finalement détruit en 1918.

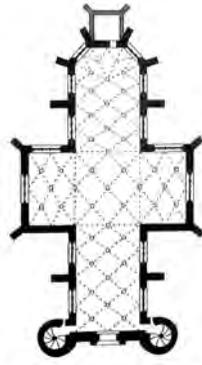
“ Le département de la Somme est formé de l'Amiénois, du Ponthieu, du Santerre, du Vermandois et d'une partie de l'Artois. Il se divise en cinq arrondissements communaux : Amiens, Abbeville, Doullens, Montdidier et Péronne. Les récoltes sont plus que suffisantes... Les exportations de toutes espèces augmentent le bien-être de ce département.”

Conseil Royal de l'Instruction Publique, 26 février 1841 (Extrait de l'Atlas de Donnet & Fremin).



#### Château et plan de l'église de Tilloloy (Santerre)

La présence de quelques grandes demeures, malgré les guerres, témoigne de la richesse des sols. De nombreux châteaux du Santerre ont été fondés au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à une époque où le commerce des céréales prenait une dimension européenne, tandis que les grands propriétaires spéculaient sur les cours en profitant de la hausse du prix des baux fermiers. L'un des grands châteaux du Santerre est celui de Tilloloy. Situé à la limite sud du département, ce château fut bâti au XVII<sup>e</sup> siècle, puis remanié par le célèbre architecte des Lumières, Etienne-Louis Boullée. Ce bâtiment succédait en ce lieu à un premier château, rasé sur ordre de Louis XIII, pour punir son propriétaire de la reddition de Corbie, qui livrait la Picardie aux Espagnols. Détruit pendant la première guerre mondiale, le château fut reconstruit à l'identique en 1932. Le château, le parc et les communs ont été classés Monuments historiques en 1994.



Le découpage départemental de la Révolution Française  
Carte de cinq districts du département (Mondhare & Macron Ed.),  
(S.d.), Période révolutionnaire (Arch. Dép. I.F. L.323).

En 1790, la toute nouvelle Assemblée Nationale fixe les limites du département de la Somme. Elle ampute la partie sud du Santerre et coupe en deux le Vermandois. Péronne se trouve ainsi séparé de Saint-Quentin, et Montdidier au sud, est dissocié du Noyonnais et du Beauvaisis.

Au cœur du département, le découpage des cinq arrondissements, s'affranchit des entités anciennes et s'organise autour des bassins versants de rivière : l'arrondissement de Péronne réunit le nord du Santerre, la partie orientale de l'Amiénois et la partie occidentale du Vermandois ; celui de Montdidier, centré autour de la vallée de l'Avre, réunit deux fragments du Santerre et de l'Amiénois.

Les fortunes de l'industrie  
Sucrierie Saint-Louis de Roye

Si au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, “les grains de toutes espèces sont les principales et même les seules cultures de cette Province”, si l'on en croit les dires de l'intendant de Picardie Bignon, la culture de la betterave, va bouleverser ces paysages en entraînant la disparition de la jachère et de l'assolement triennal. Les défrichements vont s'intensifier. Les cultures traditionnelles comme le chanvre ou l'oielette seront abandonnées. Pour permettre l'approvisionnement d'engrais, les voies d'échanges se multiplieront depuis le canal de la Somme jusqu'au réseau de chemin de fer d'intérêt local. L'agro-alimentaire développera ici, quelques uns de ses fleurons : Nestlé-Sitpa (Rosières), Bonduelle (Estrées-Mons) et Saint-Louis (Roye et Eppeville).

1930. Extrait de la carte des productions agricoles et industrielles

La carte des productions départementales de la Troisième République indique sans surprise, des productions agricoles (figurées en bleu) de blé, de céréales et de betteraves et des productions industrielles (en rouge) dominées par le sucre, les briqueteries (autour de Rosières) et les poteries (au sud de Ham). Quelques activités sont plus inattendues : l'eau minérale à Saint-Christ et Roye, la gaze (tissus léger de lin ou de laine) vers Roisel, ou encore les rouenneries : tissus en laine dont les dessins résultent de l'agencement de fils teints avant le tissage.

## Les cicatrices de la Grande Guerre et le patrimoine de la Reconstruction

Bombardés par les prussiens en 1870-1871, martyrisés par la Grande Guerre, le Santerre et le Vermandois ont à nouveau été frappés par les violents combats de juin 1940

### L'ampleur de la Reconstruction

La guerre se perçoit dans le paysage par l'ampleur des reconstructions. Avant 1914, les villages du Santerre et du Vermandois étaient bâtis en torchis et en craie. Ils seront en grande partie reconstruits en brique d'une tonalité rouge (Misery, Cléry-sur-Somme).

### Innovation stylistique et recherche d'identité Bâtiment agricole à Andechy

La reconstruction sera l'occasion d'innovations stylistiques. Le travail sur la brique multipliera les jeux de motifs et de modénatures. La quête d'identité conduira à reprendre les motifs du beffroi, du pas-de-moineau, voire du baroque hispano-flamand.



### La cicatrice fondamentale de la Grande Guerre Vitraux du grand escalier de l'hôtel de Ville de Roye

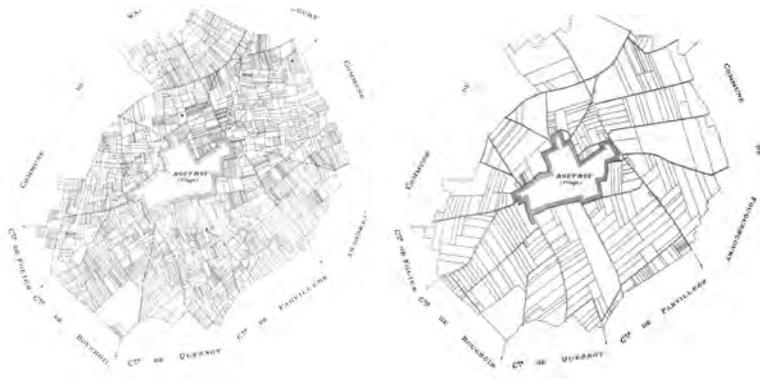
Tous les territoires du Santerre et du Vermandois ont été des champs de bataille lors de la première guerre mondiale. La ligne de front de 1914, traversait le département du nord au sud, selon une ligne reliant Thiepval à Roye. Ce front fluctuera vers l'est, lors de la fameuse "bataille de la Somme", l'une des grandes offensives alliées de 1916, avant de se décaler encore en 1917, lors du repli sur la ligne Hindenbourg. La ligne de front sera repoussée à l'ouest lors de l'offensive allemande du printemps 1918. Ces fluctuations du front expliquent l'ampleur des destructions.

### Les cicatrices du paysage Ancien château et usine de bonneterie de Villers-Bretonneux

Peu de ruines subsistent près d'un siècle après l'armistice. Parmi les rares cicatrices, on comptait encore récemment le château de Villers-Bretonneux (ci-dessus), et quelques casemates conservées près de Rosières ou sur l'aire de repos d'Hattencourt, le long de l'A1. La guerre a néanmoins imprégné en profondeur les paysages. Elle se voit à travers la densité exceptionnelle de cimetières militaires (plus de deux cents dans le Santerre et le Vermandois) ; elle se voit également par le regroupement toponymique des villages les plus détruits (Buire-Courcelles, Villers-Faucon, Lanquevoisin-Quiquery, Dompierre-Becquincourt...) et par quelques consonances étrangères : la commune de Bouchavesnes par exemple, reconstruite avec l'aide la ville norvégienne de Bergen, est devenue "Bouchavesnes-Bergen".



Accents hispano-flamands de la mairie-école de Bouchoir



Rouvroy-en-Santerre, avant et après le remembrement réglementé par la loi du 4 mars 1919  
Le nombre de parcelles est passé de 2937 à 359.

Une pratique d'architectes diocésains  
Église de Damery et signature de Louis Faille



La reconstruction des églises produira des créations architecturales audacieuses. Les diocèses confieront souvent à un même architecte la reconstruction de plusieurs églises à l'exemple de Débat-Ponsan à

Cléry et Brie, Godefroy-Tesseire à Hangest et Lamotte-Warfusée, Duval et Gonse à Roye et Moreuil, ou Louis Faille (ci-contre) à Nurlu, Fins, Estricourt, Moislains, Heudicourt et Driencourt.



Matériaux et formes nouvelles  
Logements à Heudicourt

La Reconstruction a donné l'occasion de développer les premières expérimentations de béton armé, alors popularisées par les travaux d'Auguste Perret. La symétrie devint systématique pour les bâtiments publics et fréquente pour les logements privés. En ce début de siècle, le style architectural en vogue était le néo-baïnéaire. Il explique la multiplication des débords de toitures, des tourelles et des faux colombages. Les baraquements provisoires, mis en place dans l'urgence de l'après guerre sont encore aujourd'hui, fréquemment utilisés.



Moderniser, mécaniser l'agriculture  
Roue de "charme automobile", Rouvroy-en-S.

Par la mécanisation et le remembrement, la Reconstruction va bouleverser le paysage des campagnes, plus encore que celui des villes. Les publicités pour le matériel agricole sont éloquentes :  
"Faites vos travaux plus vite et plus économiquement, remplacez hommes et chevaux... Le prix de ces appareils est accepté par l'Etat en justification de réemploi des indemnités de dommages de guerre... La Société accorde les délais nécessaires pour attendre les paiements de l'Etat".



"Comment reconstruire nos cités détruites"  
(Titre d'un article de la SFBU, paru en 1915). Rue du Niger, Rosières-en-S.

La question du mode de reconstruction des villages sera un débat majeur auquel vont réfléchir différentes professions (architectes, urbanistes, hygiénistes, etc.), avant même la fin de la guerre. L'enjeu visera, d'un côté, à saisir l'occasion de la Reconstruction pour apporter des améliorations d'hygiène et de confort indispensables à la reprise d'une vie sociale et économique, et de l'autre, à sauver "l'identité nationale" en préservant "l'identité régionale." Plusieurs concours et publications, tenteront de définir l'identité du bâti rural, alsacien, lorrain, franc-comtois ou picard... "L'aération" et le recours aux compositions symétriques seront les caractères les plus identifiants de ces villages reconstruits.



Restructurations industrielles  
Sucrierie d'Epeville

La guerre servira d'accélérateur pour la modernisation industrielle. Pour relancer rapidement une activité menacée par plusieurs années d'interruption ainsi que par la concurrence du sucre de canne, les regroupements et les concentrations seront encouragés. Des centaines de râperies et des dizaines de sucreries seront regroupées sur trois sites principaux : Roye et Epeville dans le Santerre; Sainte-Emilie dans le Vermandois.

## Les structures du quotidien



Permanence des structures agraires dans le Vermandois. La vallée du Binard à l'est de Bussu.



Des alignements de granges sur rue  
Ferme à Etalon

Le paysage des villages est structuré par la ferme picarde à cour fermée dont la répétition sur rue, forme des alignements de granges aveugles. Les matériaux traditionnels sont constitués d'ossature bois et de torchis reposant sur un soubassement de brique (Le Quesnel). Le manque d'entretien donne parfois à certains villages des allures de ruines fantomatiques. La Reconstruction a remplacé le torchis par de la brique (Misery, Méharicourt, Hamel).



La silhouette des villages-bosquets  
Le Quesnoy

Dans un paysage ouvert, la silhouette des villages est fondamentale. En dépit des destructions de la guerre, des disparitions des ceintures de courtils et des tours-de-ville, nombre d'entre eux conservent l'apparence du village-bosquet.



Des alignements de granges sur rue  
Le village d'Etalon, à l'ouest de Nesle

Le paysage des villages reconstruits au lendemain de la Grande Guerre traduit l'histoire et les évolutions des paysages ruraux au XX<sup>e</sup> siècle.

Les remembrements, la mécanisation, la chute de la population agricole ont produit des villages de moins de 500 habitants, en apparence déserts. La grande majorité d'entre eux sont dépourvus de commerces ou de services. Ils s'organisent dans la dépendance de bourgs dont le rayon d'influence peut atteindre une quinzaine de kilomètres.



Erches, calvaire encadré de tilleuls

*Le respect des données locales de terrain et de la tradition prémunissent contre le schématisme que ce soit celui de la régularité ou celui de l'irrégularité arbitraire, qui est encore pire que le précédent.”*  
Théodor Fischer



*Nouveaux matériaux, nouvelles implantations*  
Granges à l'entrée de Cayeux-en Santerre

*La chute de la population agricole, a maintenu la plupart des villages dans une structure lentement façonnée par plusieurs siècles d'usage et de vie sociale. Dans le même temps, les exigences de la mécanisation et des innovations agricoles ont conduit à construire de nouveaux bâtiments. Pour des questions de commodité foncière, la croissance s'organise de façon rayonnante et implante les nouveaux bâtiments aux limites extérieures des villages, limites qui se trouvent généralement être également des entrées...*



*Préserver la silhouette des villages*  
De l'importance des limites et des entrées

*Dans un paysage ouvert, tout élément singulier devient repère. L'oeil accepte ceux qui sont associés au territoire (les alignements d'arbres le long des routes, la silhouette des villages-bosquets, les rideaux ou les végétations ripisylves); il est en revanche plus troublé par les éléments dont la couleur, la volumétrie, le matériau, ou le mode d'implantation ne se rattachent à aucune forme de logique ou de tradition. Les routes rectilignes sont des points de vue privilégiés pour la découverte des villages. Lors d'extension, le traitement des entrées et la reconstitution préventive de ceintures végétales sont des thèmes qui méritent d'être envisagés, tout comme, à l'échelle architecturale, le choix des matériaux, la texture, les matières et l'expression des modes constructifs.*



*Lotissement et ségrégation*  
Lotissement à Fonches-Fonchette vu depuis la D 337

*Les villages proches des bourgs découvrent la cohabitation de l'environnement pavillonnaire. Ces constructions nouvelles s'affranchissent des logiques de constitution pluri-séculaires des villages et altèrent souvent leurs silhouettes, sinon leur identité. Les opérations individuelles consomment beaucoup d'espace mais offrent néanmoins l'avantage de s'implanter dans le cadre des parcellaires existant. Les lotissements en revanche, ne tiennent souvent compte ni du relief, ni de l'orientation, ni du tissu. Le système de "raquette", notamment, porte atteinte à la cohésion des villages en interrompant la continuité de l'espace public, en troublant la perception des limites public/privé et en provoquant l'addition de cellules autonomes qui ne forment en aucun cas une structure urbaine cohérente.*



### Structure territoriale

8 communautés de communes :  
Haute-Somme,  
Haute-Picardie,  
Avre, Luce & Moreuil,  
Santerre,  
Pays Hamois,  
Pays Neslois,  
Canton de Roisel,  
Canton de Montdidier

Projet de Pays de la Haute-Somme

## Mutations

*Un territoire agricole en modernisation constante, traversé d'axes d'échanges qui drainent de nouveaux pôles d'activités*

### Grandes cultures & tradition de remembrement

Les territoires aux reliefs peu marqués de l'est du département sont des paysages de grandes cultures. Les bouleversements de la Première Guerre y ont favorisé des remembrements précoces et une mécanisation rapide. Pour mémoire, au début des années 50, le Santerre comptait déjà une centaine de moissonneuses batteuses et la moitié de ses exploitations possédait un ou plusieurs tracteurs. Cette tradition de machinisme a produit des exploitations de grande taille, supérieures de 30 à 50 hectares en moyenne par rapport au reste du département. En 2000, la moyenne des fermes atteignait 100 hectares et approchait les 120 hectares dans le canton de Ham. Les exploitations de plus de 300 hectares sont en nombre croissant et les surfaces irriguées, qui totalisent 15 000 hectares, ont quadruplé en quinze ans. Sur cette même période, les boisements ont progressé de 700 hectares. Le revers direct de cette augmentation régulière des tailles d'exploitations est une réduction sensible de leur nombre qui provoque l'abandon de bâtiments anciens, la désertification de certains villages et la simplification des traces foncières.

### Un territoire partagé entre l'aire d'influence de deux villes, de quelques pôles d'activité, et d'un maillage régulier de villages

La densité de population du Santerre et du Vermandois s'inscrit dans la moyenne départementale. Le territoire est partagé entre les aires d'influence de deux métropoles (Amiens et Saint-Quentin), relayées par trois petites villes (Péronne, Montdidier et Roye) et quelques gros bourgs tels Rosières, Chaulnes ou Moreuil. Certains cantons, jadis fortement peuplés ont une démographie en déclin constant depuis la première guerre mondiale (Roisel, Combles) ; d'autres, comme Rosières ou Chaulnes sont parvenues à inverser le mouvement ; quelques unes suivent les variations de l'activité industrielle avec des périodes alternant croissance et ralentissement telles Ham ou Nesle ; dans

ce dernier cas de figure par exemple, Péronne compte une population en régression, tandis que Roye et Moreuil ont un nombre d'habitants croissant depuis trente ans.

### Un territoire traversé de grandes infrastructures

Situés entre le bassin parisien et les pôles économiques du nord de l'Europe, le Santerre et le Vermandois sont traversés par un axe majeur de communication nord-sud, juxtaposant le canal de la Somme (1827), le canal du Nord (1965), l'A1 (1965), le TGV (1993), les trains Thalys et Eurostar (1997) complété en 2000 par une autoroute est-ouest, l'A29, reliant Reims, Amiens et Rouen. Bien que peu nombreux, les points d'accès à ces voies d'échanges tendent à devenir aujourd'hui les pôles d'activités dominant. L'échangeur de Roye sur l'A1, par exemple, inauguré en 1966, a amené la création d'une zone d'activités permettant à la ville d'enregistrer 20 % de croissance démographique au cours des dix années suivantes. De même, la construction de la gare TGV, au croisement de l'A29 a récemment conduit à l'implantation d'une zone d'activités de 100 hectares qui devrait logiquement s'accroître dans les décennies prochaines.

Ce territoire, principalement agricole, présente toutefois trois types de friches industrielles. Les premières sont liées à la réduction du réseau ferroviaire, les secondes à la crise textile ; les dernières à la modernisation et la concentration de l'exploitation de la betterave.

Deux grands projets en cours sont susceptibles d'entraîner des mutations sensibles sur les paysages : le premier est le canal *Seine-Nord Europe* qui devrait avoir un impact sensible en terme de foncier, d'aménagement de plans d'eau et de construction d'ouvrages d'art (pont-canal) ; le second est le développement des parcs éoliens qui pourrait s'étendre selon un *arc englobant l'est du Santerre et le nord-est du Vermandois*. La confrontation des éoliennes avec l'échelle du territoire et les repères émergents du paysages (clocher, village, éléments de patrimoine) sera l'un des enjeux majeurs de leur implantation.

*Santerre*

Extension des grandes cultures et de la taille des parcelles  
Ouverture de l'A 29 Amiens-Reims  
Projet du canal à grand gabarit (mutations foncières ouvrages et terrassement.)  
Développement de l'éolien probable à l'est  
Attraction renforcée des métropoles Amiens et Saint-Quentin relayé par Roye, Ham, Nesle et dans une moindre mesure Rosières, Chaulnes, Villers-Bretonneux.  
Ailleurs, fragilisation et désertification croissante des villages dépourvus de services, de commerces ou de zones d'activités.

*Luce & Avre*

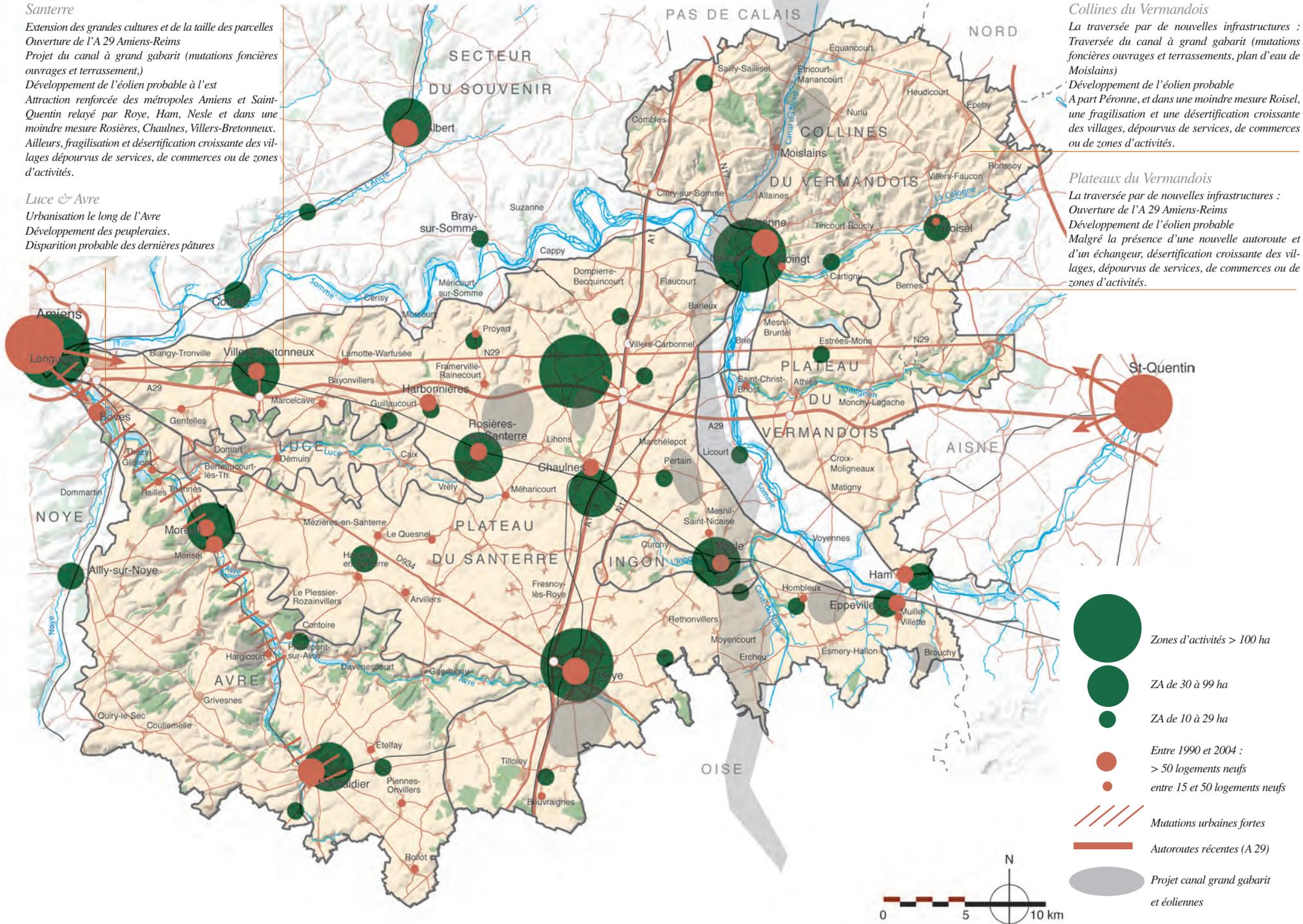
Urbanisation le long de l'Avre  
Développement des peupleraies.  
Disparition probable des dernières pâtures

*Collines du Vermandois*

La traversée par de nouvelles infrastructures :  
Traversée du canal à grand gabarit (mutations foncières ouvrages et terrassements, plan d'eau de Moislains)  
Développement de l'éolien probable  
A part Péronne, et dans une moindre mesure Roisel, une fragilisation et une désertification croissante des villages, dépourvus de services, de commerces ou de zones d'activités.

*Plateaux du Vermandois*

La traversée par de nouvelles infrastructures :  
Ouverture de l'A 29 Amiens-Reims  
Développement de l'éolien probable  
Malgré la présence d'une nouvelle autoroute et d'un échangeur, désertification croissante des villages, dépourvus de services, de commerces ou de zones d'activités.





### Secteurs majeurs d'enjeux paysagers



Enjeux  
de protection

- A- Protection et reconnaissance du patrimoine bâti de la Reconstruction dans les villages
- B- Préservation des silhouettes emblématiques et préservées des villages mis en scène par les voies romaines
- C- Protection de la perspective du mémorial australien de Villers-Bretonneux



Enjeux  
de gestion

- D- Patrimoine paysager, bâti et historique de la vallée de l'Omignon
- E- Patrimoine paysager de la vallée de la Luce
- F- Patrimoine paysager de la vallée de l'Avre



Enjeux  
d'aménagement

- G- Développement lié aux échangeurs sur les plateaux traversés de grandes infrastructures (extensions urbaines, multiplication des zones d'activités...)
- H- Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe
- I- Périurbanisation d'Amiens
- J- Influence de Saint-Quentin

## Secteurs d'enjeux paysagers

### Préserver et valoriser les motifs paysagers identitaires

Préserver la lisibilité des structures topographiques en favorisant notamment le maintien et le renforcement des structures paysagères lors des remembrements.

*Maintenir l'ampleur des plateaux ouverts.* Dans un paysage ouvert, tout élément isolé ou singulier devient repère. Éviter l'implantation de hangar d'activités ou de bâtiment agricole "célibataire". Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes (notamment les zones d'activités, implantées le long des voies majeures de découverte du Santerre). Insérer tout nouvel élément vertical dans les lignes de force du plateau.

*Respecter les sites sensibles des vallées, ouverts aux vues.* Respecter la lisibilité des lignes de crêtes en évitant d'y implanter des constructions, aussi bien sur les hauts de versant eux-mêmes, que sur les sites de plateau découverts en retrait. Préserver les coteaux de toute implantation non maîtrisée (prolifération urbaine ou gestion des déblais/remblais).

Maintenir la succession des paysages.

*Sur les plateaux ouverts,* renforcer, protéger et entretenir les éléments identitaires des plateaux tels que les ceintures de "courtils" autour des villages. Conserver le caractère ouvert du plateau agricole en évitant la plantation de trames bocagères hors d'échelle. Maintenir les repères ponctuels (arbres isolés, bosquets et réserves). Renforcer la lisibilité de la trame parcellaire (chemins, découpe des grandes parcelles, diversification des cultures). Souligner les axes structurants par des plantations d'alignements (à l'exception toutefois des grandes voies romaines).

*Dans les vallées, humides ou sèches,* préserver les rideaux, témoignages de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Éviter la plantation systématique de peupleraies en fond de vallée et maintenir la diversité des structures paysagères (prairies, haies, marais, bois en haut des versants, larris sur versants pentus, cultures sur les versants doux).

### Restaurer les paysages

Aux abords des communes, soigner les entrées de villes, les courtils sur les plateaux et réhabiliter les anciennes zones d'activités ou les friches industrielles.

### Construire avec le paysage

Favoriser la création. Maintenir les coupures urbaines et favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. En limite urbaine, renforcer les ceintures boisées des villages pour mieux insérer les extensions nouvelles (ZA, lotissements, bâtiments agricoles). Privilégier la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs et villages. Inscrire les constructions dans les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, volumétrie, couleurs, matériaux, réutilisation des structures végétales existantes). Favoriser l'inscription des bâtiments agricoles dans les paysages (éviter implantations isolées, lignes de crêtes, couleurs claires et réfléchissantes, privilégier des volumétries proches des formes bâties existantes).

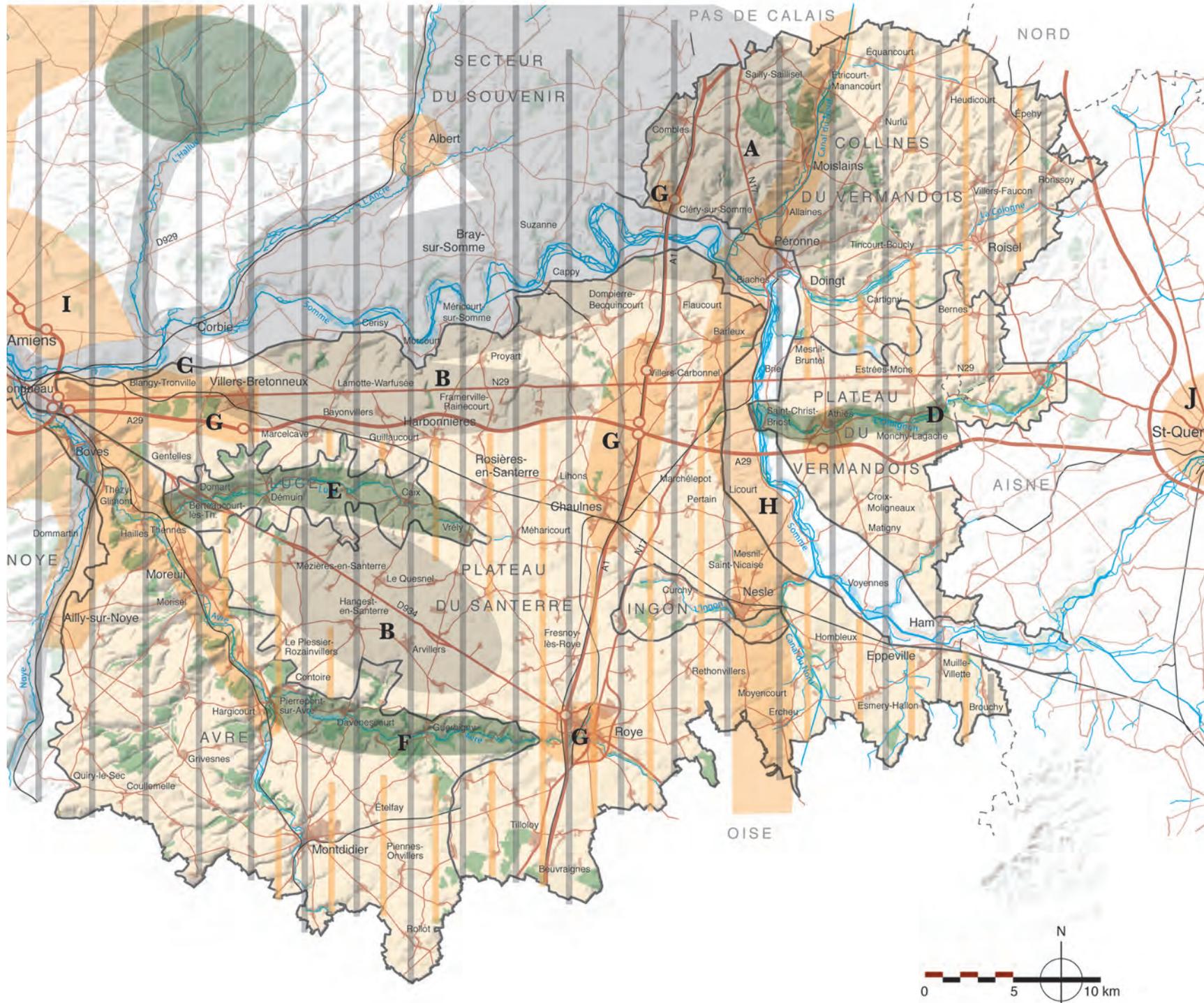
Préserver et valoriser les espaces publics, notamment les mares, les mails, les bas-côtés enherbés.

Ancrer les nouvelles infrastructures et les zones d'activités dans la structure des paysages en s'appuyant sur les lignes de force existantes : parcellaire, rupture de pente, bois, bâti, infrastructures.

Valoriser les axes de découverte des paysages. Éviter l'occupation des points de vue ouverts sur les paysages. Éviter l'occupation des premiers plans en bordure immédiate des axes de découverte, et privilégier un aménagement par plans successifs. Préserver les points de vue sur les éléments repères, tels que les clochers, les monuments ou les axes de rues.

### Poursuivre la reconnaissance des paysages du département

Reconnaître et valoriser l'architecture de la Reconstruction et le patrimoine agro-industriel lié à l'industrie sucrière.





“Voici la lourde nappe et la profonde houle et l’océan des blés et la mouvante écume et nos greniers comblés...”

Charles PÉGUY

## Le coeur du Santerre

### Un plateau fertile, mis en scène par ses axes d’échanges

Paysage agricole, rigoureusement plat et qui plus est, bouleversé par les trois dernières guerres, le Santerre n’est certes pas *pittoresque*, au sens où l’entendait le XIX<sup>e</sup> siècle. Le relief y est absent. Les monuments reconnus y sont rares. Les horizons immenses se ponctuent simplement, de loin en loin, de bosquets ou de villages dont les silhouettes se confondent. Cette terre, sans cesse retournée, semble ne pas conserver de mémoire. Et pourtant il y a là, incontestablement, un paysage, une identité territoriale caractéristique, lentement façonnée par le temps.

Le coeur du Santerre raconte du temps contenu. La multiplicité et la rectitude des routes romaines disent l’importance des échanges entrepris par cette région depuis deux millénaires. Les terres alternativement labourées, semées, germées, levées, moissonnées, racontent les saisons d’une des régions les plus riches de France. Le maillage des villages dit une logique d’exploitation héritée du haut Moyen-Age. L’ampleur de la Reconstruction raconte la terrible et première réalité du cataclysme que fut la Grande Guerre.

Le Santerre a une échelle qui ne se rencontre dans aucune autre partie du département. Ce territoire est un contrepoint essentiel pour comprendre les usages et les paysages des vallées. La maîtrise de ce territoire raconte l’omniprésence de l’homme et en même temps montre son absence du paysage. Ces horizons traversés de véhicules, sont composés de champs vides où il est rare d’apercevoir une silhouette humaine.

Dans un paysage aussi épuré, tout élément isolé ou singulier devient repère : L’oeil accepte ceux qui sont associés à l’identité d’un territoire (un clocher, une grange, un alignement d’arbres le long d’une route, un bouquet de tilleuls encadrant un calvaire à un croisement de routes) ; il est en général plus troublé par ceux qui s’affranchissent de tout ancrage identitaire (comme par exemple un alignement de pylônes à travers champs, un lotissement pavillonnaire ou des bâtiments agricoles de couleur ou de

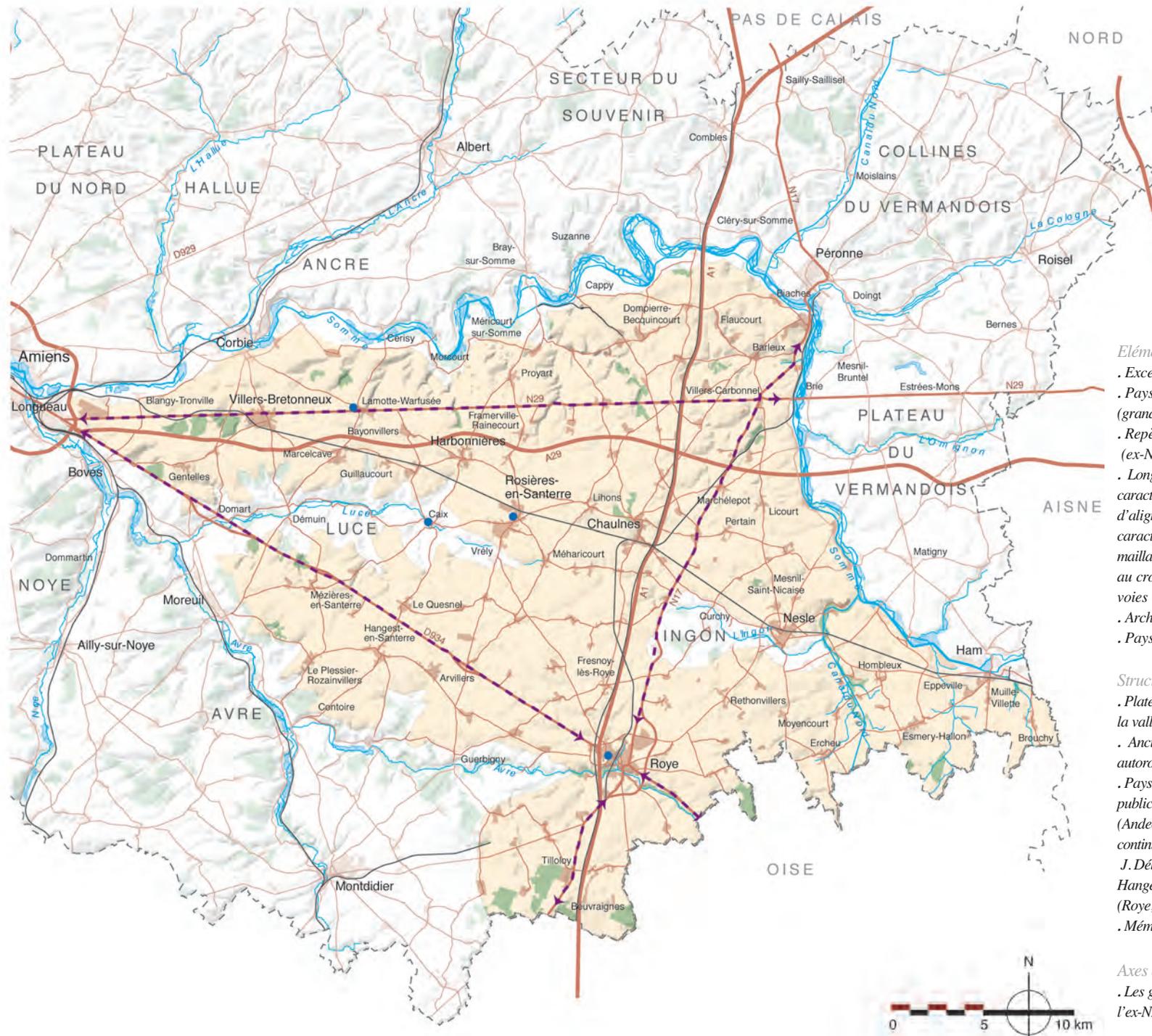
dimensions inusitées). Les routes, notamment les longues routes rectilignes, sont des points de vue privilégiés sur le paysage. En retour les axes plantés sont des repères pour l’ensemble des territoires alentours. Il est d’autant plus important dans un tel paysage de surveiller des questions comme les entrées de villes, les lotissements périphériques, les couleurs ou les volumétries des bâtiments agricoles et industriels, le choix des ouvrages d’art.

*Un plateau aux limites fluctuantes*

Le Santerre est délimité au nord et à l’est, par la Somme, au sud par l’Avre (avec l’exception du village de Laboissière-en-Santerre, encore plus au sud) et à l’ouest, par une ligne imprécise reliant Corbie, Domart-sur-la-Luce et Moreuil.

Les limites du Santerre ont maintes fois changé à travers les siècles. La ville de Roye par exemple fit partie du Vermandois en 1373, et du Santerre en 1420 et 1507. Celle de Nesle fut rattachée au Vermandois en 1368, 1412 et 1601 et au “*Sangters*” en 1507. De même, Bray, Albert et Montdidier ont-ils fait partie à certaines époques, épisodiquement, du Santerre. Qui plus est, il semble que la distinction entre Santerre et Vermandois, n’ait pas toujours été faite : en 1680, par exemple, la superficie du Santerre était presque deux fois supérieure à celle d’aujourd’hui. Elle englobait, au sud une partie de l’actuel département de l’Oise, de Crèvecoeur à Grandvilliers, ainsi que le sud de la vallée de la Noye et comprenait au nord, toute la rive droite de la Somme jusqu’à Mailly-Maillet et Fins. A l’est, la frontière fluctuait selon une ligne reliant Nesle (inclus) à Roisel (exclu). En 1720, la superficie était à peu près identique, mais le trait de limite avait sensiblement “ondulé”.

Aujourd’hui les limites agricoles définies par l’INSEE distinguent deux Santerre : l’un dans l’Oise, l’autre dans la Somme. Ce dernier est défini par l’ensemble des territoires du département compris à l’ouest d’une courbe reliant Montdidier, Villers-Bretonneux à Martinpuich (Pas-de-Calais).



#### Éléments caractéristiques du paysage

- . Exceptionnelle plénitude du plateau de craie
- . Paysages d'openfield, profondément remembrés ; (grandes parcelles, peu de bois, quelques réserves)
- . Repères constitués par les axes de circulation (ex-N 29, Roye/ Nesle, tranchée A1 / TGV, A 29)
- . Longue tradition de villages céréaliers: silhouette caractéristique de villages-bosquets; typologie d'alignements de granges aveugles sur rue; silhouette caractéristique des doubles ou triples châteaux d'eau, maillage dense et ancien du territoire (villages établis au croisement de routes ou le long d'anciennes voies romaines).
- . Architecture et urbanisme de la Reconstruction
- . Paysages industriels (Nesle, Roye, Eppeville...)

#### Structures paysagères majeures

- . Plateau délimité par la vallée de la Haute-Somme, la vallée de l'Avre et le canal du Nord
- . Anciennes voies romaines ; grandes infrastructures autoroutières, ferroviaires ; canal du nord
- . Paysages de la Première Reconstruction : édifices publics, art sacré, homogénéité de certains villages, (Andechy, Misery, Méharicourt, Chaulnes, ...) ; continuité d'oeuvres architecturales comme celles de J. Débat-Ponsan (Lamotte-Warfusée, Driencourt, Hangest, Cléry, Péronne) ou celles de Duval et Gonse (Roye, Moreuil)
- . Mémorial australien de Villers-Bretonneux

#### Axes de perception principaux

- . Les grands axes de circulation : l'A1, l'A 29, l'ex-N29, la D934 Roye-Amiens, l'ex-N17 Roye-Péronne



Le Quesnel



Eglise d'Hangest-en-Santerre. Godefroy Tesseire, arch.



*Du rôle des repères dans un paysage ouvert  
Commune de "Y"*

*Dans un paysage épuré, tout élément isolé ou singulier devient repère : un calvaire entouré de tilleuls, une grange, un clocher, un alignement d'arbres. Ci-dessus le village de "Y", dont le nom semble être un résumé de l'abstraction du paysage.*

*L'empreinte des routes romaines  
La route romaine a fabriqué un paysage  
et donne à voir les territoires traversés*

*Les routes romaines ont été élargies, mais elles conservent par leur rectitude, la mémoire de la voie antique. Certains toponymes en témoignent : la rue principale de Bouchoir par exemple, porte le nom de "Chaussée Brunehaut" et plusieurs villages ont un nom qui évoque le passage ou la proximité de la voie romaine : Fresnoy-en-Chaussée (D934) et sur l'ex-N29, Estrées-Deniécourt, Estrées-Mons et Estrées-en-Chaussée dont les noms sont formés sur un dérivé du mot latin "strata" qui désignait "un chemin pavé, une grande route" (Dictionnaire Gaffiot).*

*La mise en scène d'un grand paysage*

*Par leur rectitude, les grands axes de communication invitent à regarder la grande échelle du paysage. La route met en scène la dimension des terres céréalières, le maillage des villages cernés de leurs ceintures boisés, la perméabilité des sols par le jalonnement des châteaux d'eau. La route met également en scène les vallonnements légers et les subtilités du relief.*

*Des alignements de granges sur rue*

*Le Santerre réunit deux échelles fortement contrastées. Celle des grands horizons, à l'échelle de l'automobile et de la vitesse et celle des villages où l'on retrouve une dimension humaine. Ceux-ci paraissent souvent déserts à leur tour, par leurs alignements de granges aveugles sur rue, et par les progrès de la mécanisation qui ont provoqué l'abandon d'un certain nombre de fermes.*

*Dans un paysage dominé par les horizontales, les ponctuations verticales ont une place d'autant plus importante.*

*La route, point de vue et point de repère (Ex-N 17)*

*Les grandes routes sont des repères essentiels dans le territoire. Un alignement d'arbres, la tranchée du TGV ou de l'autoroute, le passage des voies romaines, scandent les parcours à travers le territoire.*



*Calvaire. Andechy*



#### *Genius loci*

*Eglise de Lamotte Warfusée. Godefroy Tesseire, architecte*

*Certaines architectures de la Reconstruction ont su remarquablement intégrer la grande échelle du paysage. C'est le cas notamment de l'église de Lamotte-Warfusée réalisée par Godefroy Tesseire. Outre son remarquable travail architectonique de la brique, cette église se signale par un clocher en béton armé ajouré. Le choix de cette structure arachnéenne placée dans la perspective d'une voie romaine orientée est-ouest donne d'extraordinaires valorisations des couleurs de l'aube et du crépuscule. Judicieusement située, la prouesse technique parvient à sublimer les couchers de soleil.*

#### *Au centre des flux, mais à l'écart du monde*

*Gare TGV Haute Picardie*

*L'apparent vide du paysage, l'absence de repère, souvent déploré, a été renforcé en 1995 lorsqu'une gare TGV vite surnommée "la gare des betteraves" a été implantée loin de toute agglomération au croisement des autoroutes A1 et A29.*

*Le contraste est frappant entre des voies de communication internationales qui traversent un territoire sans y prêter attention et une région peu peuplée, peu dense, au centre des flux, mais à l'écart du monde.*

#### *Les fleurons de l'agro-alimentaire*

*Le Santerre développe une agriculture productive. Les exploitations sont très mécanisées et spécialisées. L'agro-alimentaire a développé ici, quelques uns de ses fleurons : Nestlé-Sitpa possède à Rosières la plus grosse unité mondiale de production de flocon déshydraté (Mousline). L'usine Bonduelle, près de Péronne, est l'une des plus grandes conserveries d'Europe. Les sites de Nesle et Ham (Beghin-Say) comptent parmi les plus grandes sucreries européennes.*

## Un paysage d'openfield mis en scène par la rectitude d'une ancienne voie romaine Vue de la départementale 934, à la sortie de Roye en direction d'Amiens ; à droite, la silhouette du village de Parvilliers-Le-Quesnoy



Un paysage de grandes cultures mis en scène par ses routes

La départementale 934 relie en ligne droite Amiens à Roye. La rectitude de la route, associée à l'horizontalité du territoire, invite à une découverte panoramique du paysage.

Le Santerre est un paysage à l'échelle de la vitesse des véhicules. Les piétons y sont rares, sinon absents.

Le poète Jacques Darras a comparé la traversée du Santerre à une sorte de "grande navigation céréalière".

Un axe de communication majeur entre Amiens et Paris

La départementale 934 est une section de l'ancienne voie romaine Lyon-Boulogne. Roye et Amiens étaient des villes étapes. Toutes deux figurent sur la célèbre "Table de Peutinger", la plus ancienne carte connue des itinéraires de l'Empire romain.

En 1965, l'ouverture de l'autoroute A1 (Paris-Lille) et la création d'un accès à Roye, ont transformé cette route en maillon essentiel de l'axe de communication Paris-Amiens. L'ancienne voie romaine est devenue une deux-fois-deux-voies, séparées par un terre plein central (mais il est toutefois à noter qu'une double voie figure déjà sur la carte de Cassini).

L'augmentation du trafic a entraîné le développement d'activités le long de la D934. Une règle universelle veut que les

échanges se pratiquent logiquement le long des axes de circulation et sur les points de croisements (Roye par exemple, qui était une ville-étape à l'époque des grandes foires du Moyen-Âge, conserve des vestiges d'anciens entrepôts à vin). Sur la D934, les zones d'activités d'échelle nationale se sont logiquement développées à proximité d'Amiens et du point d'accès à l'autoroute, associant le vocabulaire ordinaire et standardisé de ce type de lieux (hangars, parkings, rond-points, fast foods, chaînes d'hôtel...); les entrepôts d'échelle locale se multiplient depuis quelques années à l'intersection des départementales D28 (Mézières-en-Santerre) ou D 441 (Le Quesnel).

Dans un paysage ouvert, aux horizons dégagés, l'impact de ces "boîtes" est d'autant plus grand. Leurs volumétries, leurs couleurs, leurs inscriptions dans le site gagnent à être encadrées.

Lieu-dit "le bois d'argile".  
La toponymie révèle ici, la présence d'un dépôt résiduel de l'époque tertiaire parmi ces sols limoneux, qui explique que ce terrain n'ait pas été mis en culture.

Damery

Un champ de bataille de la première guerre mondiale

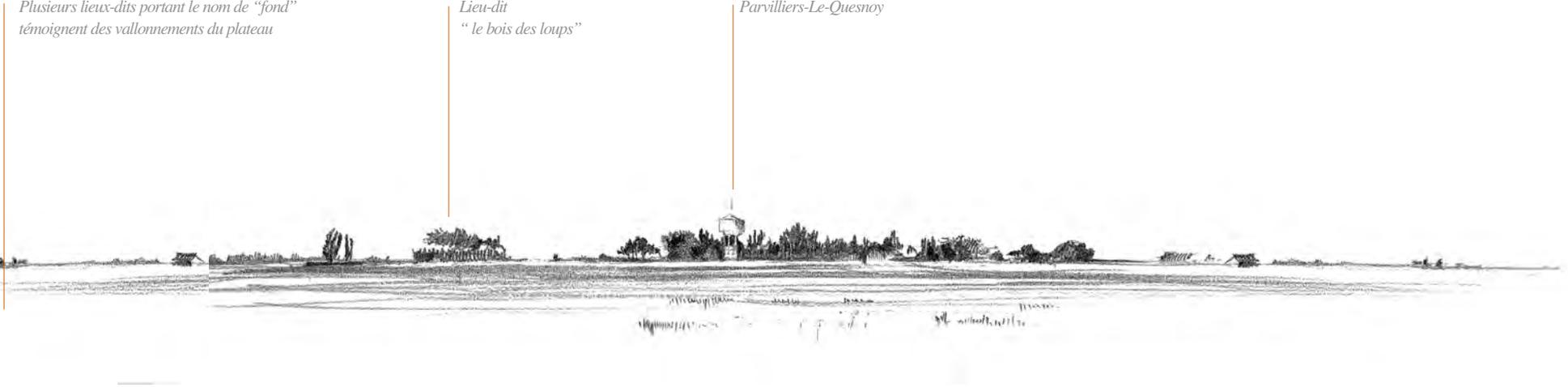
Les paysages du Santerre sont des champs de bataille de 14/18. La ligne de front de 1914 passait exactement ici, à l'ouest de Roye et les combats de l'offensive allemande de 1918 se déroulèrent tout au long de cette route, jusqu'aux abords d'Amiens.

Les cicatrices de la guerre se perçoivent dans le jalonnement régulier de cimetières militaires (Bouchoir, le Quesnel ou Domart) Elles se voient également dans la silhouette de nombreuses églises de la Reconstruction (Roye, Hangest) et par le regroupement de certains villages : Parvilliers et Le Quesnoy par exemple, distincts sur la carte de Cassini, ont été rasés en 1916 et réunis en une seule commune. La guerre s'est également imprimée dans ce paysage par les remembrements agricoles lors de la Reconstruction (loi du 4 mars 1919). Les jachères ont disparu. La dimension des terres a augmenté et le nombre d'exploitations s'est sensiblement réduit.

Plusieurs lieux-dits portant le nom de "fond" témoignent des vallonnements du plateau

Lieu-dit "le bois des loups"

Parvilliers-Le-Quesnoy



#### Un maillage régulier de petits et vieux villages

Le plateau du Santerre est structuré par un maillage régulier de petits villages de quelques centaines d'habitants. Les fouilles archéologiques attestent d'une occupation de ces lieux, depuis l'Antiquité. Si l'on s'en tient par exemple, aux limites du panorama figuré ci-dessus, on note que Damery conserve les traces d'une grande villa gallo-romaine ; Andechy, des traces de villa romaine, de substructions antiques et de cimetière mérovingien ; Villers-lès-Roye, des vestiges de villa gallo-romaine et d'un camp légionnaire auxquels s'ajoutent, aux abords immédiats de la route, pas moins de six traces d'habitat ou de substructions "probablement antiques" ... \*

L'image de "désert cultivé" attachée au Santerre est renforcée par la typologie des villages dont les rues sont constituées d'alignements de granges aveugles. Elle est accentuée par la rareté des commerces et des services, dont le rayon d'action dépasse quinze kilomètres.

\*(Source : Histoire de la France Rurale de G. Duby et Guide Deslogis-Lacoste)

#### Deux silhouettes caractéristiques du Santerre: le village-bosquet et le château d'eau

Bien que totalement détruit en 1916, le village de Parvilliers-Le-Quesnoy a reconstitué une silhouette de village-bosquet. Dans ce pays d'openfield où toutes les terres sont cultivées, les seuls espaces plantés sont les vergers et les jardins des ceintures de village. Vu de loin le village se présente comme un petit bois, d'où émerge un clocher ou un château d'eau. Ce dernier est une autre silhouette caractéristique du Santerre. Ici, les sols sont fertiles, mais retiennent peu l'eau. Pour assurer l'irrigation nécessaire au rendement des cultures, le paysage se ponctue de moto-pompes et de la silhouette, parfois mise en couleur, d'un double ou triple château d'eau.

#### La toponymie d'un paysage agricole

La toponymie renseigne sur l'identité agricole du territoire. Le nom de Santerre, vient étymologiquement de "Sana Terra", la terre saine et celui de "Roye", désigne un sillon de labour.

Sur la carte au 1/25 000, le nom des lieux-dits est également précieux pour lire ce paysage. Les Treize", "les Quatorze", "les Quinze", désignent le nombre d'arpents (mesure de superficie de l'Ancien Régime qui variait de 30 à 50 ares, dans le Santerre). Les "soles" (du moulin, de Villers...) témoignent de la pratique de l'assolement triennal avant la généralisation de la culture de la betterave. Les "soles du Bois" (du "Bois Patte" ou de "Bois Grand-Jeanne" par exemple) évoquent la longue tradition de défrichements du Santerre.



“ Pour qui vient à vitesse réduite à travers le plateau du Santerre, par une matinée de mai, le mariage du jaune des grands champs de colza, aux flancs d’une petite vallée comme celle de la Luce, à la tendresse des seigles ou des blés naissants alentour est un défi constant aux règles de l’art. On croirait presque que les cultivateurs qui ont composé le damier appartient à une mystérieuse guilde d’artistes ayant hérité des secrets de Van Eyck. La beauté ne fut jamais plus communale harmonieuse que sur ce plateau.”

Jacques Darras, *Voyage dans la couleur verte in “La Picardie, Verdeur dans l’âme” Editions Autrement, 1993.*

## Les vallées de la Luce et de l’Ingon

### Des incisions discrètes sur le plateau du Santerre

Éloignées des axes de circulation, les vallées de la Luce et de l’Ingon sont de discrètes incisions à travers les horizons céréaliers du plateau du Santerre. Leurs méandres, leur végétation ripisylve et les quelques éléments d’architecture ancienne, les distinguent des paysages d’openfield alentour.

#### Morphologie

La modeste vallée de la Luce s’étend sur quinze kilomètres, entre le village de Caix et la commune de Thennes, point de confluence de l’Avre. Le paysage est défini par les limites topographiques de la vallée, prolongée par ses vallées sèches adjacentes (*Vallée d’Oisemont, Fosse-à-Chevaux, Vallée-du-bois-Péronne* ou *Ru de l’Equipée*). Le profil de vallée est doux. Relativement étroit et encaissé à sa source, il s’élargit et s’adoucit pour atteindre quatre cent mètres de large à l’aval de Cayeux-en-Santerre. La rivière (moins de dix mètres de large à son point d’effluence) s’encadre de structures végétales caractéristiques des fonds de vallée : saules et roselières (entre Cayeux-en-Santerre et Ignaucourt), prairies humides (Domart-sur-la-Luce) et peupleraies en progression (abords des villages d’Ignaucourt et Demuin).

L’Ingon prend sa source dans le bois de *La Bourie* à l’est du village de Fonches-Fonchette (alt. 65 m) et rejoint la Somme à l’amont de Rouy-le-Petit, au terme d’un parcours de douze kilomètres (alt. 55 m). La vallée de l’Ingon est peu engravée dans les horizons plats du Santerre (entre -15 et -20 m). Sa pente douce (1%) explique ses méandres. Comme d’autres ruisseaux de l’est du département, tels *la Germaine, l’Allemagne* ou *la Tortille*, l’Ingon a été capté au XX<sup>e</sup> siècle pour assurer l’équilibre hydraulique du Canal du Nord.

La vallée de l’Ingon est peu peuplée. Elle est dominée par la ville de Nesle (2700 habitants) implantée au cœur de son unique grand méandre. Les autres communes sont des petits villages agricoles : Curchy 300 h., Liancourt-Fosse 220 h., Etalon 104 h., Fonches-Fonchette 111h., Herly 44 h. installés sur les versants ou le long des axes de communication.

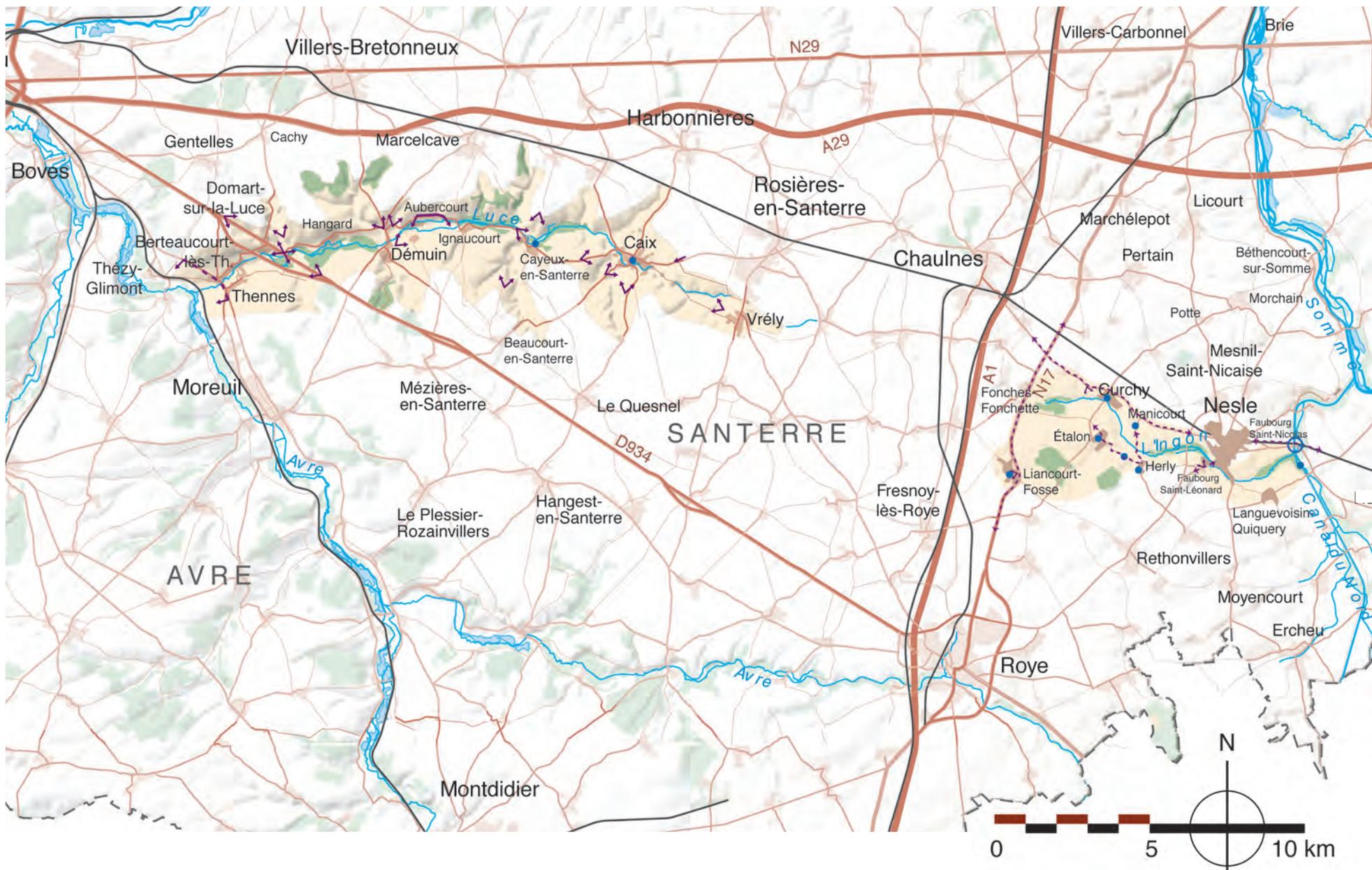
#### La toponymie comme outil de lecture des paysages

La toponymie aide à lire le paysage. Les terres cultivées des plateaux, longtemps soumises à l’assolement triennal portent fréquemment le nom de “sole” (*soles de la chapelle, de la trouée, de la terrière ou de la voie au beurre*, autour de Caix). Le nom de “bois”, désignant plusieurs terres aujourd’hui cultivées, témoignent de la tradition de défrichement (comme l’attestent autour de Cayeux, *le bois de Cayeux, le bois Agnaux, ou le bois de Gresy*). Plusieurs lieux-dits évoquent également des cultures, certaines disparues, comme les *Vignes d’Hourges*, d’autres toujours en pratique tels *les Champs bleus*, (qui pourraient signaler d’anciennes cultures de lin). En cœur de vallée, les noms évoquent les pâtures (*les longs prés, la prairie*) tandis qu’un certain nombre de lieux-dits renseignent sur la nature des sous-sols : *les grès* (au sud de Demuin), *la sablonnière* (sud de Thennes) *la briqueterie* (au nord-est de Domart) et bien sûr, *les blancs-monts, la sole blanche ou la carrière* qui évoquent le substrat calcaire.

#### Points de vue majeurs

L’itinéraire privilégié de découverte des paysages de la vallée de la Luce est logiquement la route départementale 76, qui relie Caix à Berteaucourt-les-Thennes. S’y ajoutent la départementale 934 pour les raisons déjà citées, ainsi que le réseau polyétoilé établi autour de Caix qui offre une variété de points de vue sur la silhouette du village. Les versants de vallées sèches, étayés de rideaux, ou devenus des larris comptent parmi les éléments structurant du paysage méritant d’être préservés.

Les points de vue majeurs de la vallée de l’Ingon sont l’ex-RN17, les D930 et 337, qui offrent une approche panoramique extérieure auxquels on peut ajouter les routes et les chemins reliant Herly, Etalon, Manicourt et Curchy qui permettent une découverte des paysages plus secrets du cœur de la vallée.



## La vallée de la Luce

*Un clocher émergeant des frondaisons d'une dépression  
Découverte du village de Caix depuis la route départementale 41*

*La découverte du village de Caix, depuis le sud, par les routes départementales 28 ou 41, met en perspective la silhouette du clocher cerné de tourelles, émergeant des frondaisons de la vallée. A l'arrière-plan, se devinent les villages-bosquets de Guillaucourt et Harbonnières.*

Guillaucourt



*Un sillon ripisylve creusé dans le plateau céréalier  
Vue de la route de Vrély, vers la dépression dissimulant le village de Caix*

*La vallée de la Luce se signale dans les horizons céréaliers du Santerre par une masse boisée, révélant l'humidité d'une dépression et des versants trop pentus pour être mis en culture.*

*Au loin, la silhouette du triple château d'eau est un des repères caractéristiques du Santerre, où les besoins d'irrigation, conjugués à la porosité naturelle des sols, conduisent à multiplier les ouvrages d'art.*

*Patrimoine urbain et vernaculaire*

*Eglise de Caix ; Abside (xv<sup>e</sup> siècle) nef et clocher surmonté de quatre tourelles (xvi<sup>e</sup> siècle)*

*Dans un territoire marqué par la Grande Guerre, parsemé de cimetières militaires, et ponctué de villages reconstruits, la vallée de la Luce conserve quelques rares emblèmes architecturaux préservés des destructions de 14/18. L'église de Caix, classée Monument historique, possède une nef du xiv<sup>e</sup> siècle et un clocher du xvi<sup>e</sup> siècle. Le pigeonnier de Cayeux-en-Santerre date du xvii<sup>e</sup> siècle; il est inscrit et considéré comme un des plus beaux de Picardie. Le château d'Hangard, construit au xix<sup>e</sup> siècle, est représentatif de l'architecture brique et pierre et la vallée compte également quelques exemples d'architecture art-déco caractéristiques de la Première Reconstruction (églises d'Ignaucourt, Aubercourt et Demuin).*

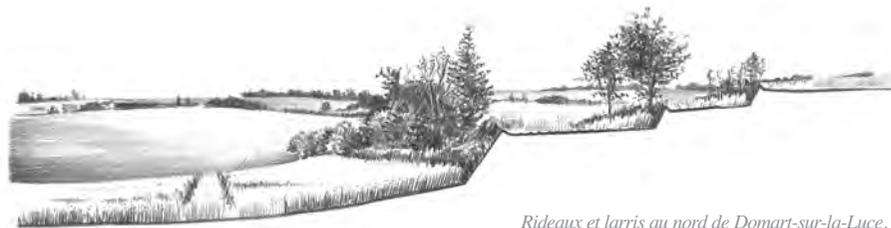
*L'intérêt premier du patrimoine bâti est cependant son inscription dans le paysage : Caix occupe un fond de vallée boisé et ne se signale des plateaux alentour que par la cime de son clocher à tourelles ; le hameau de Courcelles présente l'étagement caractéristique des villages de bord de vallée, avec une "rue d'en haut", une "rue d'en bas" et, en dessous, des prairies humides communales encadrant la rivière. Domart-sur-la-Luce est un village-rue établi le long de la voie romaine (D934), qui propose, par un franchissement du relief, rigoureusement rectiligne, une longue lecture transversale sur la structure de la vallée.*

### Pigeonnier de Cayeux-en-Santerre

Réputé pour être un des plus intéressants de Picardie, ce pigeonnier brique et pierre est bâti sur un plan hexagonal. Il faisait partie d'un château du XVII<sup>e</sup> siècle, remanié au début du XVIII<sup>e</sup> s, qui fut endommagé pendant la première guerre mondiale, avant d'être démoli en 1920.

(au premier plan, le ruisseau de la Luce)

Ce château était complété d'un parc pour lequel la Luce et ses étangs étaient utilisés, comme en témoigne une chronique de 1745, présentant cet édifice comme "un fort beau château bâti à la moderne, entouré de jardins, bosquets et pièces d'eaux, coupés par différents canaux de la rivière".



Rideaux et larris au nord de Domart-sur-la-Luce.  
Ci-dessous, château d'Hangard



Outre son pigeonnier, Cayeux-en-Santerre possède plusieurs vestiges de l'ancien domaine (mur, grille, petit patrimoine culturel). A l'exception de son entrée ouest, le village a su associer patrimoine ancien et bâtiments agricoles.

Une vallée aux reliefs peu marqués structurée par ses formes agraires.  
Vue de la D 76, à l'amont d'Aubercourt

La modestie du débit de la Luce, n'empêche pas un étagement de vallée très marqué. Le ruisseau se signale dans le paysage par un cordon ripisylve de saules ou de roselières. Le fond de vallée sert de pâtures et se borde d'arbres en cépées pour la production de bois. Les pentes douces des versants sont mises en culture et étayées de rideaux. La route qui longe la rivière a été aménagée au sec, au-dessus du fond marécageux.

Les rares châteaux préservés, tels Hangard ou Beaucourt-en-Santerre, témoignent de la prospérité du Santerre entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles.

Développement de la populiculture et qualité des eaux  
Alignement de peupleraies à l'ouest de Demuin

Si certains secteurs, entre Caix et Ignaucourt présentent une végétation de fonds de vallée riche et diversifiée, associant roselières, saulaies et prairies humides, d'autres sections tendent en revanche, à se réduire à une généralisation de la populiculture qui appauvrit les milieux et ferme les vues transversales sur les paysages de la vallée.

Compte tenu de la modestie du cours d'eau, au regard de la dimension du bassin versant cultivé, la qualité des eaux de la Luce est aujourd'hui médiocre avec de fortes teneurs en nitrates et produits phytosanitaires.

## *Caix : un village implanté dans une dépression aux versants dissymétriques*

*Coupe transversale sur la vallée de la Luce, prise sur la départementale 41, traversant le village de Caix*



*Haie arbustive structurant la ligne de rupture de pente et marquant la limite entre les terres cultivées et le village.*

*Le village de Caix est structuré par un croisement de voies qui distribue un réseau polyétoilé de sept routes. L'une de ces voies est la "rue haute" du village, établie à flanc de coteau, dans le prolongement des routes départementales 28 et 165. Cette route se dilate au centre du village pour se doubler d'un mail de ballon au poing.*

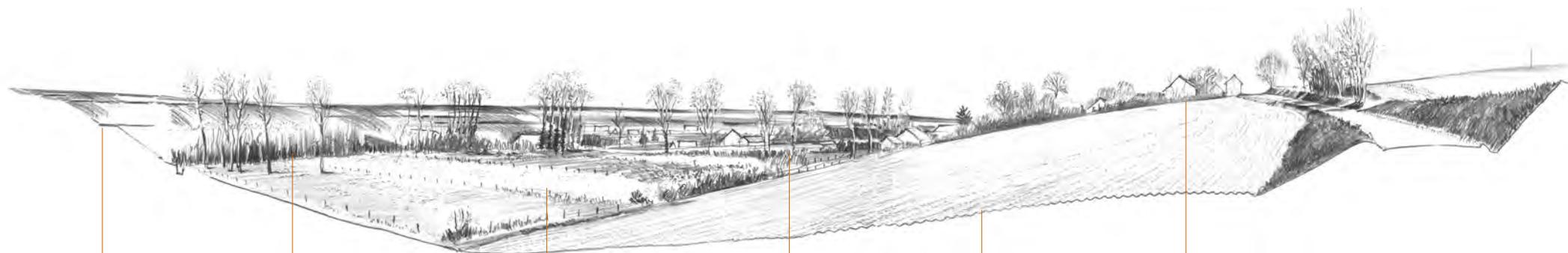
*L'église de Caix, (MH) est un des repères emblématiques du Santerre, épargnée par les deux guerres. Son inscription dans le paysage témoigne du génie du lieu : Son clocher à tourelle émerge des frondaisons du fond de vallée à la manière d'un "amer" dans le territoire.*

*La silhouette du triple châteaux d'eau est un autre repère caractéristique du Santerre. Leur présence s'explique par la porosité naturelle des sols et le développement de cultures irriguées.*

*A Caix, la Luce n'est encore qu'un ruisseau, généralement asséché en été, mais qui s'encadre déjà de végétation humide de fond de vallée. La masse des frondaisons accentue la lecture de la structure urbaine : dans cette vallée aux versants dissymétriques, le village s'est logiquement développé sur la pente la plus douce.*

## *La vallée de la Luce: un relief peu marqué et un paysage structuré par les pratiques agraires*

*Coupe transversale prise à hauteur des hameaux de Courcelles et Aubercourt*



*Rideaux étayant  
les versants cultivés.*

*La Luce, une rivière modeste  
dont les ondulations en fond  
de vallée se signalent par un  
cordon de végétation ripisylve.*

*Fonds de vallée inondable  
utilisés comme pâture.  
Traditionnellement les fonds de  
vallée inondables n'étaient pas  
bâties. Depuis peu, les hangars  
agricoles et les pavillons  
tendent à s'y développer.*

*Chaussée encadrée de  
vieux saules, reliant le  
village d'Aubercourt au  
hameau de Courcelles.*

*Versant cultivé.  
L'orientation des labours,  
parallèle à la ligne de pente  
permet de limiter  
le ravinement des sols.*

*Le hameau de Courcelles est organisé à flanc de coteau,  
autour de sa "rue d'en haut" et de sa "rue d'en bas".  
Les bâtiments sont construits à l'alignement de ces deux  
rues qui cernent le village; les jardins et les vergers sont au  
cœur du hameau.*

## La vallée de l'Ingon

La modeste vallée de l'Ingon est un territoire secret cerné - et protégé - par un triangle de voies de communications. Il est limité à l'ouest par l'ex-N17 qui longe l'autoroute A1, et par deux routes départementales qui convergent vers le canal du Nord : au nord la D337 et au sud, la D930.

L'identité agricole de ce territoire se perçoit de façon immédiate par les dimensions des terres de culture, l'importance des sucreries (Saint-Louis à Nesle) ainsi que par les vestiges d'anciennes râperies.

Elle se repère également par le nom des lieux-dits ("les quatorze", "les vingt-sept", "les dix-sept", ou les nombreuses "soles") qui distinguent l'usage du plateau de celui de la vallée ("la prairie", "le long pré" ...)



Une mémoire ancienne, difficile à percevoir, souvent peu prise en compte  
Château de Herly

Profondément touchée par les destructions de la première guerre mondiale, la mémoire de ces paysages ne se laisse pas deviner. Les fouilles archéologiques sont pourtant riches : le village d'Etalon conserve les vestiges de trois villae gallo-romaines et d'une salle à hypocauste au lieu dit "le Bois-des-Boeufs". D'autres traces de villae gallo-romaines ont été retrouvées à Fonches-Fonchette, Liancourt-Fosse, Nesle et Rethonvilliers.

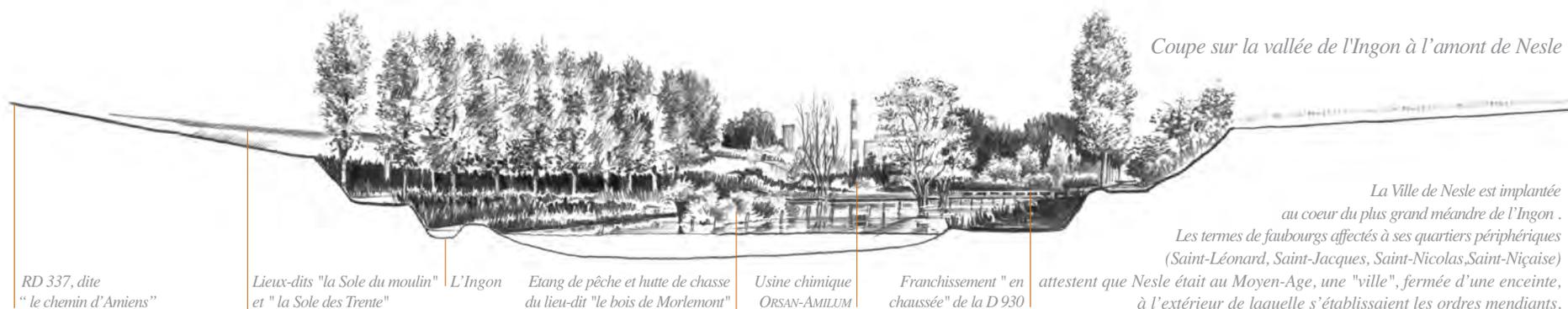
Au XI<sup>e</sup> siècle, le paysage des abords de l'Ingon était ponctué de châteaux. Des forteresses médiévales ont été érigées à Herly, Etalon et Nesle. Plusieurs villages autour de Nesle étaient dotés de maladreries (Billancourt et Crémery, Fonches-Fonchette) et de grands défrichements ont été entrepris comme en témoignent plusieurs lieux-dits tels que

"la Sole de l'Essart", à l'ouest de Gruny. Les invasions de la fin du Moyen-Age ont ravagé une première fois ce territoire. Le château de Crémery fut détruit lors de la grande Jacquerie de 1358. Nesle et Etalon ont été ruinés et pillés par le sac des bourguignons de Charles le Téméraire. Fransart fut incendié par les armées d'Henri IV (il y existe encore un lieu-dit "le champ Henry"), Etalon et Chaulnes furent pillés par les espagnols en 1636 et 1653.

A Herly, (ci-dessus) le château médiéval défendant le passage de l'Ingon, fut remplacé au XVII<sup>e</sup> siècle par un château brique et pierre, qui sera détruit en 1914/1918, mais reconstruit en 1926. L'axe principal de composition du château est prolongé par une majestueuse allée de marronniers établie sur une terrasse surplombant la vallée.

Le village de Herly, vu de l'Ingon  
Route de Manicourt

Après une période prospère au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le territoire sera bouleversé par la ligne de front de 1914-1918. La plupart des villages seront détruits (Liancourt-Fosse, Languevoisin-Quiquery, Billancourt, Fransart). Les cimetières allemands de Manicourt et le cimetière français de Hattencourt témoignent de la violence des combats. Les ruines d'un blockhaus sont encore visibles dans le bois de Herly ; Curchy ou Herly ont encore des mairies-dispensaires. En dépit des destructions plusieurs villages ont conservé des structures picardes traditionnelles : mares à Etalon et Manicourt, village-croix d'Hattencourt et Omiécourt, villages étagés à Curchy et Herly.



RD 337, dite  
" le chemin d'Amiens "

Lieux-dits "la Sole du moulin"  
et " la Sole des Trente "

L'Ingon

Étang de pêche et hutte de chasse  
du lieu-dit "le bois de Morlemont"

Usine chimique  
ORSAN-AMILUM

Franchissement " en  
chaussée " de la D 930

Coupe sur la vallée de l'Ingon à l'amont de Nesle

La Ville de Nesle est implantée  
au coeur du plus grand méandre de l'Ingon .  
Les termes de faubourgs affectés à ses quartiers périphériques  
(Saint-Léonard, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Saint-Niçaise)  
attestent que Nesle était au Moyen-Age, une "ville", fermée d'une enceinte,  
à l'extérieur de laquelle s'établissaient les ordres mendiants.



*Ancrage dans le paysage et le temps*  
Eglise de Curchy. (Piliers de nef <sup>xix</sup> siècle.)

En dépit de leurs destructions successives, les villages conservent des logiques anciennes d'inscription dans le territoire. Les fouilles archéologiques ont montré par exemple, que la route ci-dessus, reliant le hameau de Manicourt à celui de Curchy, était une ancienne voie d'origine gauloise ou celtique. Le nom du village, d'origine franque, viendrait du mot "kircher": l'église.

Plusieurs villages ont conservé une grande homogénéité d'alignements de granges sur rue ou préservé leurs mares (Billancourt, Manicourt ou Fresnoy), même si certaines sont parfois grillagées et peu mises en valeur. Le développement pavillonnaire, lié aux activités des villes voisines de Nesle ou de Roye, gagnerait à ne pas ignorer la structure de constitution de ces vieux villages, comme le montre le mitage pavillonnaire de la ligne de crête de Fonches-Fonchette.

*Un fond de vallée maintenu en eau par une succession de chaussées*  
La vallée de l'Ingon à l'amont de Nesle vue de D 930

Cinq chaussées barrent la vallée de l'Ingon pour la maintenir en eau. Le ruisseau est peu large, peu profond, mais ces chaussées ont permis autrefois de faire fonctionner des moulins : il en reste des vestiges au nord d'Herly et au sud de la ferme de Morlemont.

Ces chaussées favorisent aujourd'hui le maintien en eau des étangs de pêche ou de chasse (hutte du bois de Morlemont), même si les traces rougeâtres ci-dessus, (dûes à la présence d'un ver de vase), témoignent de l'eutrophisation des étangs.

En aval, au nord de Quiquery, l'Ingon est capté pour assurer l'équilibre hydraulique du canal du Nord, comme l'Allemagne ou la Germaine. Il passe en siphon au nord de Quiquery et se déverse dans le canal, au nord de Rouy-le-Petit.

*Un paysage agro-industriel alentour*  
Nesle. Usine chimique ORSAN-AMILUM

Par opposition aux paysages de la vallée de l'Ingon, les territoires alentours sont structurés par la logique agro-industrielle : silos à l'est de Lanquevoisin-Quiquery, voie ferrée de marchandises entre Chaulnes et Eppeville, sucrerie Saint-Louis et usine chimique Orsan-Amilum à Nesle.



## Vallée de l'Omignon et plateaux du Vermandois

### Une vallée cernée de voies d'échanges et d'agro-industries

“ Dès la création des communes, les échevins font réaliser des sceaux à l'imitation des seigneurs, des rois, de l'Eglise.

Par la création d'un sceau, les villes proclament leur existence et se munissent de l'instrument nécessaire pour authentifier leurs droits et particulièrement les libertés qui leur sont accordées.

Le type de sceau apporte souvent une indication... (En cela), il faut réserver une place particulière au sceau de la commune d'Athies, de type antique, ordinairement utilisé par les rois, sur lequel un personnage, (le mayeur?) est assis, tenant un bâton ou un sceptre à la main droite.”



Extrait du catalogue de l'exposition “La Ville réinventée, Aspects des villes du pays de Somme XIII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles”, exposition présentée aux Archives départementales en 1998 et 1999.

Le cordon ripisylve de la vallée de l'Omignon est une parenthèse dans le paysage de grande culture du Vermandois. Ce lieu, isolé des grands axes d'échanges voisins, conserve une mémoire profonde du territoire, malgré les destructions de la première guerre mondiale.

#### Morphologie

La rivière l'Omignon prend sa source à Pontruët dans l'Aisne. Elle traverse les villages de Vermand et de Caulaincourt avant de pénétrer dans le département de la Somme à l'est du village de Tertry. Elle rejoint la rive droite du fleuve Somme à Saint-Christ (altitude 50 m.) au terme d'un parcours de 30 kilomètres. Elle est peu habitée : Monchy-Lagache compte 800 habitants, Athies 600, Saint-Christ 370, Ennemain 250 et Devise 60.

Observée à une plus large échelle, la vallée de l'Omignon est cernée d'axes d'échanges et de repères importants pour le territoire du Vermandois. Au nord, l'ex-nationale 29 relie Amiens à Saint-Quentin en longeant l'oppidum de Vermand, l'aérodrome de Péronne-Saint-Quentin, les sites de l'INRA et des conserveries *Bonduelle* d'Estrées-en-Chaussée (considérées comme la plus grande conserverie d'Europe). Au sud, l'A29 mise en service en 2001, relie Rouen et Reims via Amiens et Laon. A l'ouest, le canal du Nord, voie d'eau à grand gabarit, relie Paris aux Pays-Bas depuis 1965.

#### Patrimoine urbain et vernaculaire

Les destructions subies par l'ensemble des villages au cours de la première guerre mondiale masquent la mémoire plus ancienne de ce territoire. L'Omignon est le coeur historique du Vermandois. L'oppidum de Vermand (450 m. de long, 350 m. de large) fut la capitale de la tribu gauloise des Viromanduiens. Il défendait le passage de la rivière à une dizaine de kilomètres en amont et on peut supposer que le cours d'eau fut un axe d'échanges vers la tribu voisine des Ambiens. Les romains

contraindront les Viromanduiens à changer de capitale, et aménageront une voie romaine (l'ex-N29) entre *Samarobriva* et la nouvelle *Augusta viromanduorum* (Saint-Quentin). Des villae gallo-romaines ont été retrouvées à Ennemain, Saint-Christ, Croix, Devise et Monchy-Lagache. Athies notamment, conserve d'exceptionnels vestiges d'une cave gallo-romaine avec niches semi-circulaires et abside, au lieu dit “*les pendants*”.

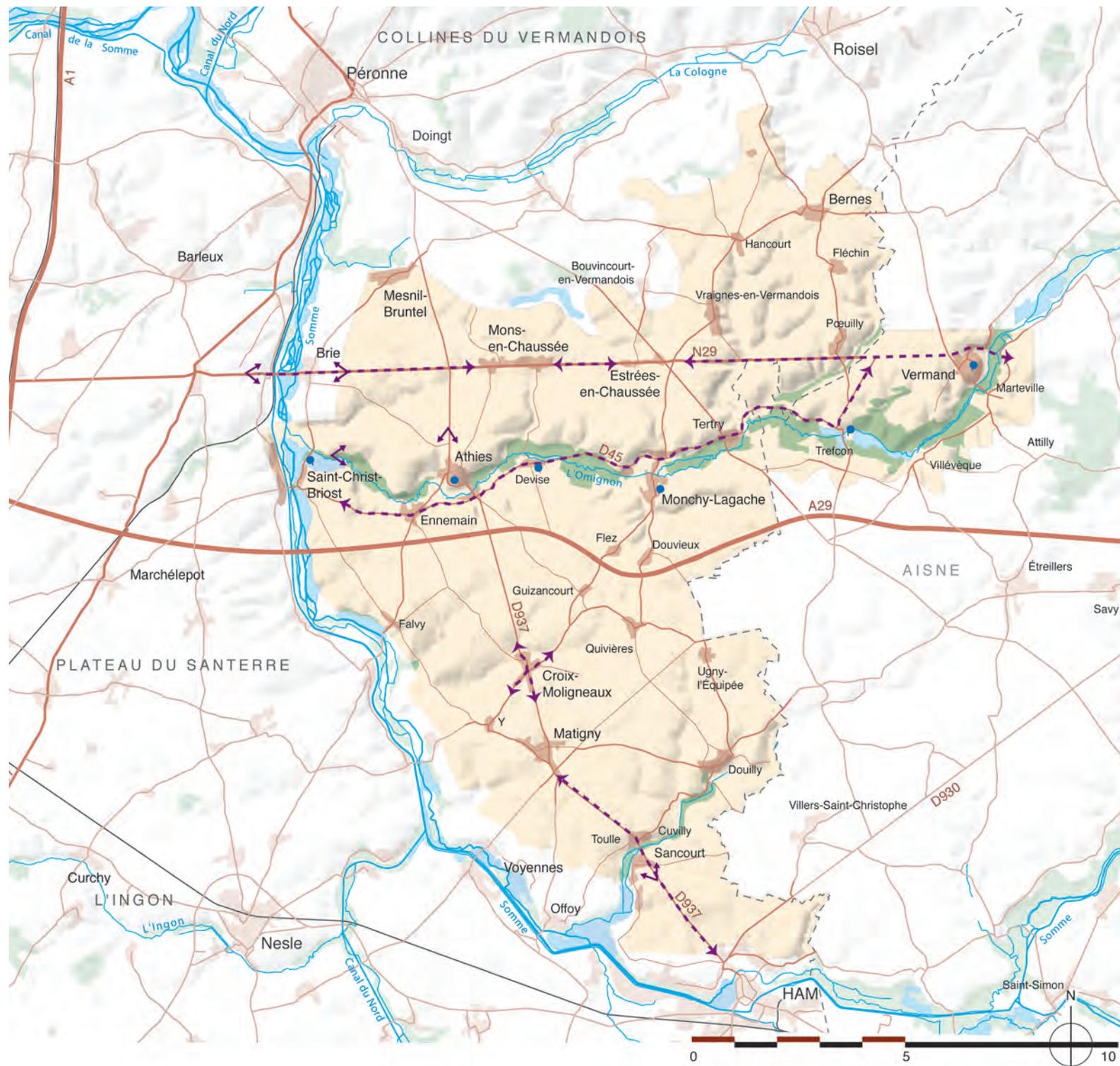
Un petit monument formé d'un assemblage de pierres blanches, placé devant l'église de Tertry, rappelle qu'en 687, une bataille opposa en ce lieu, les francs d'Austrasie aux francs de Neustrie. La défaite de ces derniers marqua la réunification des deux royaumes divisés depuis la mort de Clotaire, fils de Clovis, autrement dit la réunion de tout le territoire du nord de la France compris entre la Mer du Nord, la Loire et le Rhin.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Monchy-Lagache sera une “ville” et Matigny, un marché important. Athies, qui avait été le siège d'un palais mérovingien, fera partie des vingt-huit villes de Picardie dotées d'une charte communale. Son église, comme celles de Monchy-Lagache ou de Croix, témoignent de la prospérité que connut la vallée à cette époque et plusieurs lieux-dits attestent des grands défrichements entrepris alors, sous l'autorité des abbayes.

La tradition agricole se maintiendra jusqu'à nos jours comme en témoignent la toponymie. La dimension des terres du plateau se devine sous les noms de *sole*, de *grandes bornes*, ou de *quarante-cinq journaux*. Les versants de vallée montrent une variété d'usages aujourd'hui disparus (*les vignes*, *les pâtures*).

#### Points de vue majeurs

Outre les vues lointaines, les paysages de la vallée se découvrent à pied, par des chemins vicinaux. L'itinéraire privilégié reste la départementale 45 qui sinue le long de la vallée, sur une quinzaine de kilomètres entre Poecilly et Saint-Christ. Le parcours gagne ici, à ne pas être borné aux limites départementales.



*Éléments caractéristiques du paysage*

. Plateaux de grandes cultures, ouverts et traversés de grands axes d'échange : ex-N29, autoroute A 29, canal du Nord.

. Paysages au contraire intériorisés de la vallée de l'Omignon : cordon ripisylve, marais, peupleraies, quelques prairies humides, bordées de haies ou parfois ponctuées de saules têtards; pêche et habitat de loisir.

. Place de la géographie dans le choix des sites d'implantation des villages de la vallée : points de confluence, chaussée, rares promontoires, croisement de routes...  
 . Villages-bosquets sur le plateau

. Permanence des traces historiques : oppidum de Vermand, ancienne voie romaine, patrimoine architectural de la Reconstruction

. Territoire situé sous l'aire d'influence de Saint-Quentin (aéroport, Inra, conserverie Bonduelle)

*Structures paysagères majeures*

. Vallée de l'Omignon (topographie, cours d'eau, inscription dans le site des villages de Vermand, d'Athies, de Monchy-Lagache, de St-Christ-Briost)

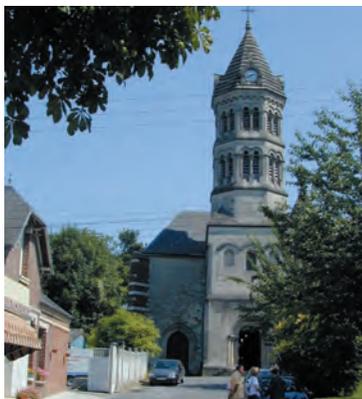
*Points de vues*

et axes de perception principaux

- . A 29, ex-N29 et D937 sur le plateau
- . D45 longeant la vallée de l'Omignon

## La vallée de l'Omignon

Une vallée verte, discrètement engravée dans un plateau de grandes cultures,  
Un site d'habitat ancien, encadré d'activités agro-industrielles et de voies d'échanges :  
au nord, l'ancienne voie romaine Amiens-Saint-Quentin, (ex-N29),  
au sud, la nouvelle A29 Amiens / Reims,  
à l'ouest le canal du Nord.



Eglise d'Athies, XIII<sup>e</sup> s. remaniée XIX<sup>e</sup> s. reconstruite à l'identique après 1918

### Reconstruire à l'identique les monuments Eglise de Monchy-Lagache

Après les destructions de la Grande Guerre, la règle voulait que les Monuments historiques classés, soient reconstruits à l'identique. Ce fut le cas pour les églises d'Athies, de Monchy-Lagache et de Croix-Moligneaux. Pour cette dernière, le clocher-porche octogonal de style roman à deux étages de fenêtres géminées est une copie à l'identique du clocher détruit en 1914/1918, à l'exception de la pointe en ardoise qui le couvrait autrefois.

### Un cordon ripisylve Château d'eau d'Ennemain implanté en bordure de plateau

La vallée de l'Omignon est étroite et engravée dans le plateau. Elle apparaît dans le paysage comme une masse boisée que rien ne distingue (si ce n'est sa dimension), des autres bosquets qui ponctuent les horizons.

L'inscription dans le site de la vallée, des églises d'Athies et de Monchy-Lagache est exemplaire. Toutes deux sont implantées sur des promontoires dominant la vallée. La silhouette de leurs clochers émerge de la masse végétale comme des repères dans le paysage.

Le choix et l'implantation de châteaux d'eau ou autres ouvrages d'art dans le paysage gagneraient à tenir compte de l'effet de concurrence que peuvent provoquer leurs silhouettes.

### La fragilité des paysages Vue de la route départementale 45 entre Montécourt et Devise

Le paysage de la vallée peut se découvrir à pied, par des chemins vicinaux, mais l'itinéraire privilégié est la départementale 45 qui sinue le long de la vallée, sur une quinzaine de kilomètres entre Poeilly et Saint-Christ. Les rares franchissements du cours d'eau, révèlent des paysages plus secrets, notamment à Saint-Christ-Briost, à Monchy-Lagache et au lieu dit "le bois du petit pont", à Montécourt.

Les méandres ombragés de fond de vallée sont un contrepoint aux paysages ouverts et cultivés des plateaux. Cette alternative explique notamment ses usages récréatifs pour la pêche et la multiplication de l'habitat léger de loisir. Le mouvement de banalisation et dégradation apparu aux abords de Méréaucourt mériterait d'être enrayer au plus vite.

Ancienne voie romaine Amiens/Saint-Quentin , (ex-N 29), longeant quelques repères majeurs du territoire du Vermandois : l'aérodrome de Péronne- Saint-Quentin , l'INRA, les grandes conserveries Bonduelle d'Estrées-en-Chaussée, et surtout l'oppidum de Vermand, première capitale du Vermandois.

Lieux-dits "les petites vignes" et "la paturelle" qui témoignent d' usages disparus des versants de vallée.

Silhouette du cordon ripisylve de la vallée de l'Omignon. Sur la rive droite de la rivière, l'élevage piscicole du "marais du vivier" .

D45, l'itinéraire unique, mais privilégié pour découvrir la vallée.

Autoroute A29, Amiens-Reims, dont les ondulations de tracé sont conçues pour contrarier la "monotonie" des paysages.



Coupe sur la vallée de l'Omignon à l'est de Saint-Christ



Un ruisseau modeste, bordé de peupleraies  
L'Omignon à Saint-Christ-Briost

Le ruisseau de l'Omignon s'encadre de marais et de végétation ripisylve, mais aussi de colonisation de peupleraies qui banalisent les écosystèmes de la vallée et l'ensemble des équilibres du paysage. La populiculture réduit ou interdit les vues transversales et contrarie la structure paysagère d'une vallée fondée de longue date sur le dialogue entre les villages établis sur des rives opposées.

Vermand, Ennemain et Devise conservent des traces d'anciens moulins ou d'usines au bord de l'Omignon.



Une toponymie qui conserve la mémoire des paysages  
Terres de culture et frange ripisylve sur la rive nord de la vallée  
A droite, ancienne râperie de Monchy-Lagache

Plusieurs lieux-dits témoignent de la mémoire de l'économie de la vallée à l'exemple d'une rue du "rouissoir" à Saint-Christ et de plusieurs lieux-dits "le tordoir" à Monchy-Lagache.

Le "rouissoir" situé sur le versant est de la Somme, désignait un lieu utilisé à l'époque des cultures de lin et de chanvre, pour placer les fibres textiles afin de détruire la matière gommeuse qui les soude, soit par macération dans de l'eau croupissante sous l'action des bactéries, soit par exposition à la chaleur humide de la rosée.

Le "tordoir" était lui, un moulin à huile qui broyait les graines d'oeillette, une variété de pavot dont la culture a disparu dans la Somme au XIX<sup>e</sup> siècle après l'introduction de la betterave à sucre



Un patrimoine de la Reconstruction  
Eglise et monument aux morts de Devise  
Houblain, architecte & Wallon, sculpteur (1934)

Dans leur grande majorité, les églises de la vallée ont été reconstruites à l'identique. La Première Reconstruction a cependant donné quelques exemples remarquables, tels l'église de Saint-Christ-Briost, les églises et le monument aux morts de Devise (ci-contre), ou plus en amont, l'église-dôme de Caulaincourt, à la limite du département. Trois travaux de vitraux d'églises témoignent des recherches artistiques de cette époque: ceux de Monchy-Lagache réalisés en 1927 par Jacques Gruber, ceux de Cartigny, au bord de la Cologne, signés Gérard Ansart, et ceux d'Offoy, oeuvres de Max Ingrand.





## Les collines du Vermandois

### Les paysages de l'ancienne forêt d'Arrouaise

“ Le samedi 6 janvier 1917, alors que son régiment se trouvait près de Belloy-en-Santerre, à caillouter des routes, il a été requis par la prévôté d'Amiens de conduire cinq fantassins, condamnés à mort en conseil de guerre, jusqu'à une tranchée de première ligne, dans le secteur de Bouchavesnes. ”

Sébastien Japrisot  
Un long dimanche de fiançailles,  
Editions Denoël, 1991.

Le paysage des collines du Vermandois s'étend au nord-est du département, autour des vallées de la Cologne et de la Tortille. Par opposition au Santerre, ce territoire est vallonné et présente les caractéristiques des reliefs picards, composés de vallées sèches dissymétriques, étayées de rideaux. Le relief se prolonge à l'est jusqu'à la dépression du village de Combles et s'adoucit au nord, aux abords de l'Artois.

#### Morphologie

La toponymie évoque le relief, comme en témoigne le nom de plusieurs villages (Aizecourt-le-Haut, Aizecourt-le-Bas) ainsi que plusieurs lieux-dits : *les éminences* (au dessus de Moislains), le Blanc-Mont (près du Mont-Saint-Quentin), *les grands fossés* (au sud de Driencourt, le fond des gueules (au nord de Bussu) ou encore *les biefs*, mot qui serait d'origine gauloise et désignerait un fossé. La toponymie dit aussi la structure du sous-sol : le champ à *cailloux*, le bois de *la carrière* (près du bois de Buire) et *la sablonnière* ou *les marnières*, près de la vallée de la Cologne (ces dernières désignant un mélange naturel d'argile et de calcaire, employé comme amendement et engrais)

#### Patrimoine urbain et vernaculaire

Ce territoire est marqué par la ligne de feu de 1914/1918. Tous les villages ont été détruits et peut-être est-ce le secteur de la Somme où se rencontre le plus de regroupements toponymiques (*Templeux-la-fosse*, *Templeux-le-Guerard*, *Sailly-Saillisel*, *Bouchavesnes-Bergen*, *Buire-Courcelles*, *Tincourt-Bouchy*, *Etricourt-Manancourt*, etc.). Sur ce secteur, Tincourt-Boucly est le seul village dont l'église ait été encore debout en 1918. La destruction des villages ne doit cependant pas faire oublier une mémoire plus ancienne. Doingt, conserve un menhir (classé MH) dit, *la Pierre de Gargantua*. Des silex paléolithiques ont été découverts dans la briqueterie d'Epéhy et des cercles proto-historiques accompagnés d'enclos ont été repérés à Roisel et Moislains. Des vestiges de villae gallo-romaines ont été mis au jour à Moislains et Sorel. La période du Haut Moyen-Age a également

laissé de nombreuses traces : une motte féodale à Templeux-le-Guerard, le nom du village d'Allaines (qui désignait une tribu barbare), et surtout une section de la chaussée Brunehaut (D58), sur laquelle le village de Fins (Finis : limite) matérialisait la frontière entre les royaumes de Neustrie et d'Austrasie.

Ce paysage a été une première fois bouleversé au XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les grandes abbayes médiévales ont entrepris le défrichement total de l'immense forêt d'Arrouaise qui recouvrait tout ce territoire. Le village de Mesnil-en-Arrouaise est le seul à conserver une mémoire toponymique de cette forêt, mais plusieurs lieux-dits évoquent son essartage : les *sarteaux* à l'est de Moislains, le bois *d'Essart* au nord d'Aizecourt (aujourd'hui une terre cultivée). Plusieurs autres évoquent l'idée de forêt à l'exemple de *bus* ou *bussu* (qui viendrait du latin *bosca* : le bois), ou de Nurlu qui signifierait un lieu planté de noyers. De nombreux lieux attestent également de la présence religieuse : le bosquet des *Moines* (Aizecourt-le-Bas), la vallée des *Prêtres*, la vallée de *la Chapelle* (au sud de Bussu), le chemin de *l'Abbaye* (au nord de Doingt).

L'agriculture qui a succédé à la forêt a laissé plusieurs toponymes comme *Longavesnes* et *Bouchavesne* (dérivé du latin *avena* : l'avoine), ainsi que de nombreuses structures agraires qui étayaient encore les versants de colline : *larris du bois-Roi*, *larris des Gardins*, *Bois du larris de Binard*.

#### Points de vue majeurs

Ce paysage caractérisé par sa géographie et ses formes agraires, est structuré par un maillage de petits villages organisés dans la zone d'influence de Péronne (8 380 h) et de petits bourgs : Roisel (1 929 h) et Moislains (1 366 h). Les points de vue majeurs sont donnés par les panoramas en belvédère de la D 917 (Péronne-Cambrai), implantée sur un coteau et par la départementale 181 qui traverse la vallée sèche au nord-est de Bussu. Doit y être ajouté le village de Sainte-Emilie, un des sites industriels majeur de la Première Reconstruction.



### Éléments caractéristiques du paysage

. Plateaux vallonnés par les vallées de la Torgne, de la Cologne et de la Somme, que prolongent leurs réseaux respectifs de vallées sèches aux versants asymétriques.

. Paysages de grandes cultures ; haies et rideaux sur les pentes cultivées (Bussu) ; larris ponctuels sur les coteaux les plus pentus ; boisements en haut des pentes ; remises sur le plateau.

. Urbanisation : villages-bosquets sur le plateau ; villages allongés, limités dans leur extension par la topographie naturelle entre rivière et coteau, ou édifiés à la confluence de vallons.

. Paysages totalement remodelés par la Grande Guerre ; nombreux cimetières militaires.

### Structures paysagères majeures

. Patrimoine architectural de la Première Reconstruction : urbanisme, édifices publics, art sacré, homogénéité exceptionnelle de certains villages tels Heudicourt, Roisel ou Moislains.

Voir notamment la continuité des œuvres de l'architecte Louis Faille (Nurlu, Etricourt, Moislains, Villers-Faucon, Driencourt), ainsi que l'homogénéité du paysage industriel du village de Sainte-Emilie.

. Axes d'échange : canal du Nord, A1, A2 et TGV

### Axes de perception principaux

. Voies traversant le plateau : D 917, D 181, D 58 (chaussée Brunehaut)  
 . Voie longeant la Cologne : D 199

## Les collines du Vermandois



Vue des structures agraires étayant les collines au sud du village de Bussu, au nord-est de Péronne



### Structures agraires traditionnelles et nouvelles

Vue du village de Driencourt  
avec au premier plan les larris des Gardins.

La prairie calcicole des larris de Driencourt est toujours pâturée. Au second plan, l'inscription dans le site des bâtiments agricoles gagnerait à prendre en compte le rapport qu'entretiennent les villages voisins avec le relief et les masses boisées, comme par exemple, Templeux-la-Fosse.

### La permanence des structures agraires

Vue du village de Bussu en direction des collines sud  
Bois du larris de Binard

La dissymétrie caractéristique des vallées sèches est mise en évidence par les structures arbustives et arborées : bois, bosquets, haies, rideaux.

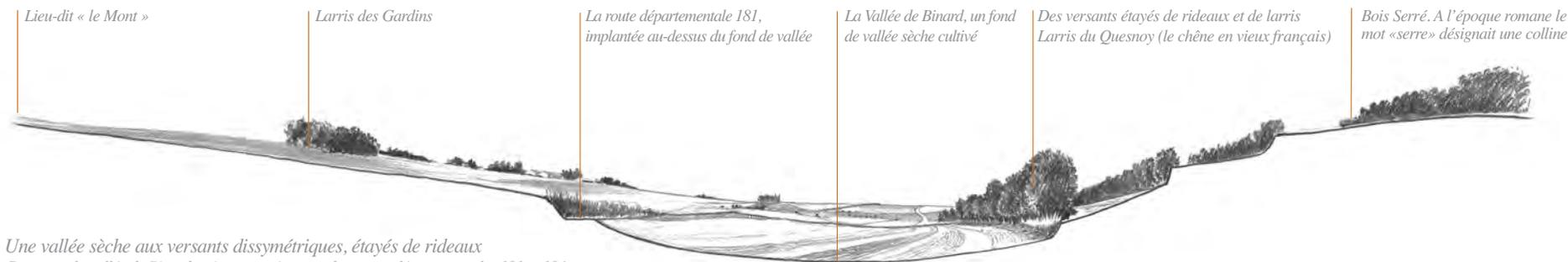
Une "rue des Essarts" à Bussu, témoigne du défrichement de la forêt d'Arrouaise.

Les éléments les plus remarquables de ces paysages sont situés entre Bussu et Liéramont. Au nord-est, le plateau retrouve une morphologie plus ordinaire.

### Genius loci

Le village de Templeux-La Fosse

Le village de Templeux-la-Fosse est, comme son nom l'indique, implanté au pied d'un relief qui domine de 50 m une vallée sèche. Le versant abrupt, actuellement boisé, a longtemps servi de carrière de phosphate de chaux. Le village voisin de Nurlu a exploité des gisements de phosphate qui sert d'engrais du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1950. Selon "le Guide géologique des régions de nord", des gisements importants de craie phosphatée seraient visibles aux environs de Roisel, Combles, Moislains et Manancourt. Cette craie présente la particularité d'être particulièrement riche en fossiles (poissons, reptiles, céphalopodes, gastéropodes, lamelli-branches, spongiaires, foraminifères, etc).



Une vallée sèche aux versants dissymétriques, étayés de rideaux  
Coupe sur la vallée de Binard prise au croisement des routes départementales 181 et 184



#### Un paysage ponctué de remises

Nord du village de Bussu, à proximité du lieu dit «au but»

Deux itinéraires privilégiés invitent à découvrir ce paysage:

.la D917 est une route de crête qui offre une vision panoramique, augmentée par l'écriture classique de cette grande route du XVIII<sup>e</sup> siècle, associant des plantations à un tracé formé par une succession de lignes droites, raccordées par de simples arrondis.

.la D181 qui emprunte le fond de la vallée sèche (vallée Gaïllo, vallée Saint Martin, Vallée du Binard) et les routes qui la croisent, mettent en scène le relief (soit de Buire à Driencourt, soit de Templeux-la-Fosse à Nurlu)

#### Des vallonnements mis en culture

La "vallée Gaïllo" vue de la D 181 en direction du village de Bussu

La toponymie parle d'agriculture. "Les Six" (nord de Bussu), "les Huit" (nord de Buire-Courcelles), ou "les Quarante" (nord de Courcelles) évoquent le nombre d'arpents et la dimension des parcelles tout comme les Grands-Champs, ou les Longs-Champs (vers Moislains). Contrairement au coeur du Santerre, on recense ici, peu de soles, sauf aux abords immédiats de Péronne.

Plusieurs toponymes évoquent l'idée de propriété, comme "Le clos" (terrain cultivé, clos de haies), "le Fief" (domaine où quelqu'un est maître), ou "les Coutures", terres maraîchères des abords de village par opposition aux terres d'openfield.

Chemin communal traversant le bois de Boucly  
Route reliant Tincourt-Boucly à Villers-Faucon

Dans ce territoire de grande culture, quelques routes communales offrent de brèves ambiances de traversée de sous-bois, alternant espaces ouverts et fermés, horizons cultivés et bois ombragés. Logiquement le versant orienté au nord, est le plus boisé.



“ Le plateau du Santerre commence à Montdidier d’une façon un peu abrupte. La ville fut construite sur l’éperon sud et domine la plaine faiblement accidentée. Du haut de la ville et par temps clair, certains se vantaient d’avoir vu la tour Eiffel. Au bas de la Falaise (car il me semble que la mer a dû venir jusque là), se trouvent deux villages maintenant rattachés à la ville : Saint-Médard et Saint-Martin, qui furent de tout temps, les travailleurs de la ville et de la plaine sèche du Santerre (...) Le samedi, tout le bas pays montait au marché de la ville en faisant un détour, ceux de Saint-Martin par le fond d’Amiens, ceux de Saint-Médard par la route de Rouen, car les montées directes étaient impraticables aux voitures chargées.”

Maurice Blanchard, 1943

## Les vallées de l’Avre et des Trois-Doms

### Une limite géographique, un axe historique, un pôle industriel

L’Avre et son affluent les Trois-Doms matérialisent la limite sud-ouest du Santerre. Longue de 56 kilomètres, l’Avre prend sa source à Avricourt à 74 mètres d’altitude. Elle est rejointe par les Trois-Doms à Pierrepont-sur-Avre et rallie la rive gauche de la Somme à Longueau, à une altitude de 23 mètres.

#### Morphologie

Orientée selon un axe synclinal sud-est/nord-ouest, la vallée est entaillée dans le plateau avec une dissymétrie de versant très nette. Le versant nord est relativement continu ; très tôt y fut aménagé une route à flanc de coteau desservant les villages de la vallée, puis, plus tard, une voie de chemin de fer. Par opposition le versant sud est entaillé d’une succession de vallées sèches profondes (*la Vallée du Pont, la Vallée des Ecluses, la Vallée du Morisel, le Fond de Culéré...*), qui présentent à leur tour une dissymétrie de versants soulignée de rideaux et de larris. L’Avre est engravée de 60 mètres en-dessous du plateau du Santerre et le fond de vallée atteint un kilomètre de large dans les plus grands méandres. La vallée est jalonnée de petites villes (Montdidier 6300 habitants, Moreuil 4200, Boves 3200) ; les plateaux alentours sont au contraire occupés par un maillage régulier de hameaux souvent inférieurs à 200 habitants.

#### Patrimoine urbain & vernaculaire

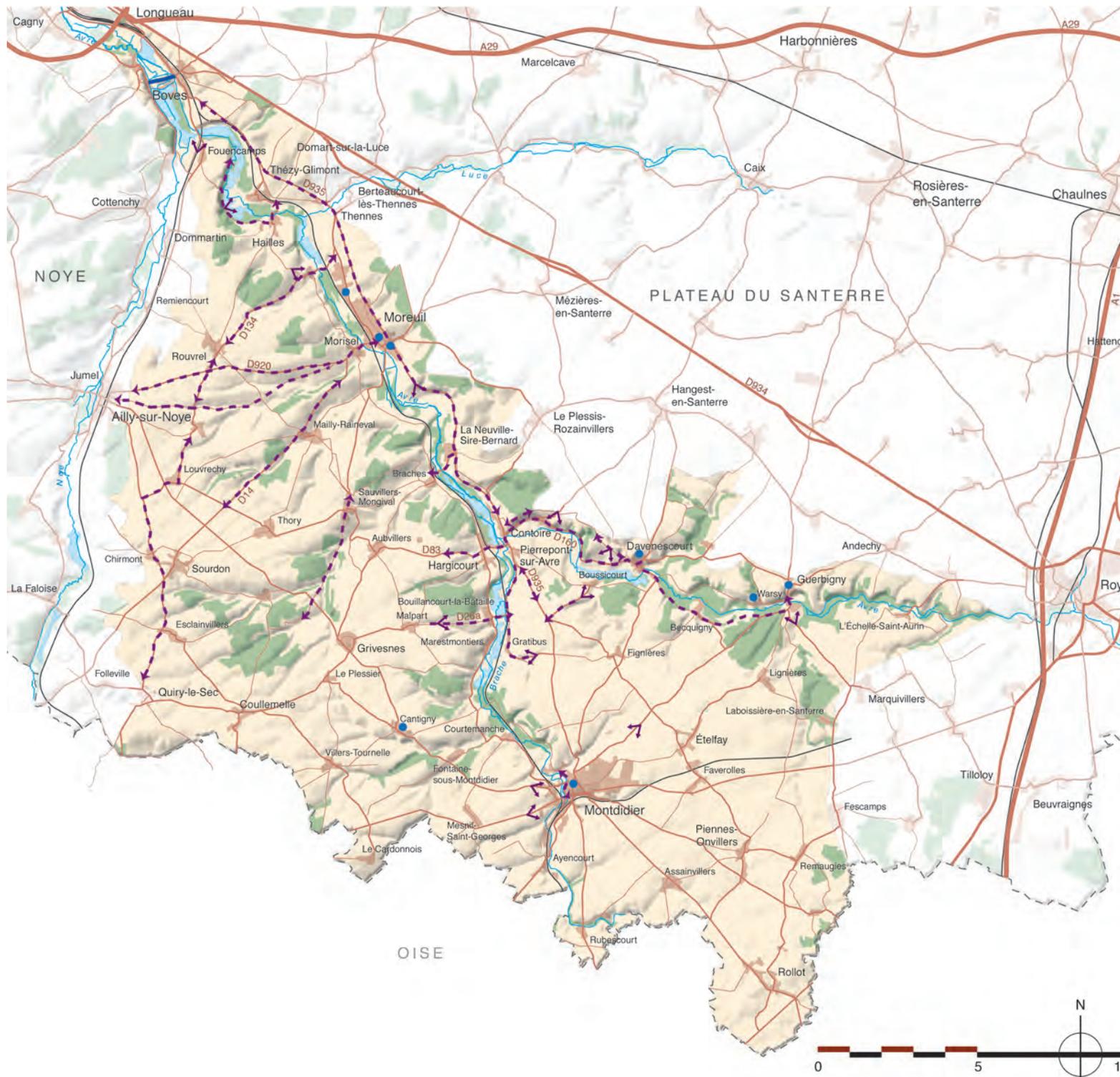
L’occupation de la vallée est ancienne. A Cagny-la-Garenne ont été retrouvés des bifaces acheuléens et des outils de l’industrie moustérienne (époque de l’homme de Néanderthal). Des cercles ou des fossés antiques ont été découverts à Courtemanche, Thennes, Boves et Bouillancourt-la-Bataille et trois voies romaines ont traversé ce territoire : Amiens-Compiègne, Amiens-Roye et Meaux-Nanteuil-le-Haudouin.. Les traces gallo-romaines sont logiquement nombreuses. On a retrouvé un fanum (lieu consacré) à Mailly-Raineval, un amphithéâtre à Guerbigny et, des dizaines de villae gallo-romaines à Fignières, Framicourt, Morisel, Montdidier et Thézy-Glimont.

La vallée fut ensuite occupée par les mérovingiens : des nécropoles ont été découvertes à Contoire au lieu dit *les Carambures* à la Neuville-Sire-Bernard. Les

invasions normandes entraîneront la construction de châteaux forts. Ceux de Davesnecourt, Montdidier et Boves seront assiégés par Philippe-Auguste. C’est à Boves que sera signé le traité permettant à la France d’acquiescer une partie de la Picardie. Le XII<sup>e</sup> siècle marquera une période de prospérité. Cinq prieurés cluniens défricheront et mettront en culture ce territoire (Montdidier, Maresmontiers, Davenescourt, Boves et Lihons-en-Santerre). Plusieurs lieux-dits comme *la Terre ou la Sole de l’Abbaye* (vers Moreuil), *la Vallée des Prêtres, le Bois des Moines* (vers Davenescourt) témoignent de cette présence religieuse ; les ruines d’une abbaye sont encore visibles à Pierrepont-sur-Avre. Les destructions reprendront avec la guerre de Cent-Ans. Les châteaux de Courtemanche, Moreuil, et Mailly-Raineval seront détruits lors de la Jacquerie de 1358. La plupart des forteresses seront touchées par les invasions des Bourguignons du XV<sup>e</sup> siècle. Les châteaux de Moreuil, Morisel, Boussicourt et Fontaine-sous-Montdidier seront incendiés par les Espagnols en 1636 et en dépit d’une période de prospérité au XVIII<sup>e</sup> siècle qui se traduira par la construction des châteaux de Davesnecourt et de Warsy, la vallée sera une fois de plus ruinée en 1918 : Montdidier, Moreuil, Thennes seront détruits. Certains villages comme Fignières seront à nouveau ravagés en 1940. En dépit des destructions, l’inscription dans le site sera conservée par rapport aux escarpements (Montdidier), à l’étagement imposé par la vallée (Moreuil), ou par rapport au maillage du plateau (village-croix de Merville-au-Bois).

#### Points de vue majeurs

Deux types d’itinéraires invitent à découvrir les paysages des vallées de l’Avre et des Trois-Doms. Ce sont en priorité les routes qui sinuent le long de la vallée avec une place privilégiée pour la D935, qui bénéficie d’une situation en promontoire et donne à voir les grandes dimensions du paysage ; doit y être ajoutée la D76, le long de la Haute Avre. Les seconds itinéraires sont les routes franchissant la vallée et empruntant les cavées des longues vallées sèches qui échancrent le versant ouest auxquelles doit être ajouté le GR123 qui met en scène la confluence des deux rivières.



*Éléments caractéristiques du paysage*

. Plateau vallonné, entaillé de vallées humides et de leurs réseaux adjacents de vallées sèches. Topographie caractéristique des vallées calcaires, présentant des versants dissymétriques.  
 . Dans les vallées, plans d'eau, étangs, ballastières, anciennes tourbières ; peupleraies en progression ; pêche et chasse ; boisements sensiblement plus nombreux que sur le plateau du Santerre voisin.

. Qualité des sites d'implantation des villes et des villages de la vallées : promontoires, points de confluence, croisements de routes, etc. Importance de la structuration de l'urbanisation autour des chaussées traversant les rivières, ainsi que des liaisons territoriales empruntant les cavées. Villages allongés dans les vallées, limités dans leur extension par la topographie naturelle entre rivière et coteau, ou édifiés à la confluence de vallons. Villages-bosquets sur le plateau,

. Ancienne voie romaine (D 935) ; patrimoine médiéval, (Moreuil, Boves) ; architecture de la Reconstruction (Moreuil, Montdidier, Grivesnes).

. Tradition industrielle (Moreuil)

. Phénomène de périurbanisation sensible et en progression aux abords d'Amiens

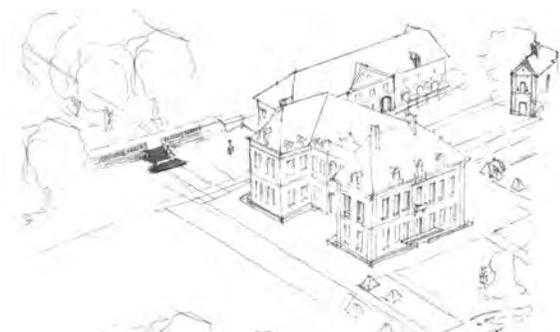
*Structures paysagères majeures*

. le site de Boves à la confluence de l'Avre et de la Noye (chaussée) ; le site de Montdidier  
 . Grivesnes et la vallée sèche de Septoutre  
 . Haute vallée de l'Avre (boisements, diversité des paysages, patrimoine bâti des villages, notamment Davenescourt, Warsy, Guerbigny)  
 . Sites Natura 2000 : tourbière de Boves, prairies de Fortmanoir, marais de Thézy-Glimont, marais de Moreuil avec le coteau crayeux adjacent du larris de Génouville.



*Genius Loci (Eglise de Guerbigny)*

*Guerbigny est situé dans une boucle de l'Avre, au pied d'une cavée, engravée dans le rebord du plateau. Les gaulois, puis les romains ont occupé ce lieu. Un amphithéâtre y fut aménagé. Les flancs de la falaise crayeuse conservent encore des traces d'habitat troglodytique. La ville conserve les vestiges d'un château fort bâti par Louis IV au lieu-dit "le Mont" après l'invasion normande de 890. Il fut détruit lors de la Jacquerie de 1358.*



*Vue du fond de vallée à l'est de Contoire  
Route départementale 160*

*Par opposition aux terres ouvertes des plateaux, les routes et les chemins de fond de vallée découvrent des paysages ombragés, dont les perspectives sont cadrées et les parcours dictés par la géographie. Le long de la Haute Avre, les itinéraires privilégiés sont la D160, le GR123 et pour une alternance de points de vue la D329 et la D214 E.*



*Pierrepont-sur-Avre  
Point de confluence des rivières de l'Avre et des Trois-Doms, vue du GR123*

*Les croupes dominant la confluence de deux rivières sont des sites privilégiés. Traditionnellement on y construisait les forteresses (Boves) ou parfois les églises, mais jamais d'habitat car l'approvisionnement en eau conduisait à rechercher les pieds de versant, au sec, mais proches des rivières. Aujourd'hui, les solutions techniques permettent de s'affranchir de toutes ces logiques et le lotissement de Pierrepont-sur-Avre (ci-dessus) occupe un promontoire au-dessus des vallées de l'Avre et des Trois-Doms. L'impact est maximal : ses matériaux, sa volumétrie, son inscription dans le site et son affranchissement des structures végétales l'inscrivent en rupture par rapport au grand paysage de la vallée, malgré sa taille, somme toute modeste. Deux situations analogues se retrouvent en aval avec les lotissements pavillonnaires de Thézy-Glimont à la confluence de la Luce et ceux de Fouencamps à la confluence de la Noye.*



*Château de Davenescourt  
(Classé MH depuis 1977)*

*Le village de Davesnecourt occupe un site stratégique sur une colline dominant la vallée de l'Avre. Son nom vient de "Avenescuria" (les curies étaient des sous-divisions administratives des tribus romaines). Un poste avancé y fut édifié au Moyen-Age pour défendre Montdidier. Il fut régulièrement attaqué : détruit par Philippe-Auguste en 1195, pillé par les Bourguignons au XV<sup>e</sup> siècle et détruit à nouveau par les Espagnols en 1652. L'actuel château a été construit entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècles. Il est l'oeuvre des architectes Tholomé et Christophe, auteurs de la Gloire de la Cathédrale d'Amiens. Le parc à l'anglaise a été dessiné par Louis-Sulpice Varé (le premier paysagiste du bois de Boulogne à Paris) avant d'être remanié par Edouard André en 1910.*



“ La hauteur des murailles (de Montdidier) domine sur tous les environs : les fossés sont extrêmement profonds, étant formés dans le roc, ils rendaient les contrescarpes inaccessibles.”

Père Daire, 1765.



Montdidier

“Juchée sur un piton rocheux et dominant la plaine du Santerre, la ville de Montdidier est connue dès 1075 sous le nom de *Castrum Mons Deserii* (montagne de Didier) roi lombard qui y fut probablement prisonnier. Son enceinte est reconstruite vers 1200 après la réunion de la ville à la couronne de France et percée de quatre portes : les portes de Paris, de Roye, d'Amiens et de Becquerelles, qui ont donné leurs noms aux faubourgs réputés pour la culture de la vigne. Le relief distingue au Moyen-Age deux villes : la ville basse abritant les teinturiers, les tanneurs et les jardiniers et la ville forteresse, aux rues plus étroites, regroupant les corporations de métiers.”  
Catalogue de l'exposition La ville réinventée (Arch. Dép.)

Vue sur la vallée de l'Avre et les marais de Genonville au sud de Montdidier  
Vue de la D935 au sud de Moreuil en direction de la Neuville-Sire-Bernard

Dominant de cinquante mètres le fond de vallée, la D935 met en scène, au sud de Moreuil, les méandres de la vallée de l'Avre et les échancrures de la rive gauche (les vallées Jeune-Dufour, Cazin et Sauvillers). Les horizons de collines sont couronnés de bois (Saint-Ribert, Grand Champ, Hargicourt). Les peupleraies qui colonisent ici, les fonds de vallée offrent l'avantage de dissimuler l'urbanisation inégale du village de la Neuville-Sire-Bernard. Le marais de Génonville a fait l'objet d'un arrêté de protection de biotope.



Lecture toponymique du paysage

Un certain nombre de lieux-dits, cernant la vallée de l'Avre, évoquent la géographie : “ la corne ”, à la rencontre de deux vallées sèches (Hailles), “ les hautes terres ” (Moreuil), “ les belles vues ” (à la confluence de l'Avre et de la Noye), “ la Remise de la Montagne ” ou “ la Fosse à l'eau ” (Plessier Rozainvillers). D'autres parlent de sous-sol : “ les blancs-champs ” (vers Gratibus), “ le mont Grès ” (vers Hargicourt), “ l'argillère ” (Aubvillers), “ la sablonnière ” (sud de Thennes), “ la butte à cailloux ” (Thory). D'autres parlent d'agriculture ou d'histoire : “ les vingt-journaux ” (Sourdon), “ les longs journaux ” (Becquigny), “ les Vingt-deux ”, “ les Quatorze ” (vers Gratibus), “ les Vignes ” (Braches), “ la Cense ” (Sauvillers-Mongival), “ le Surcens ” (Moreuil), “ le Bois Chapitre ” (Pierrepont-sur-Avre)...



L'Avre vue des perspectives du château de Davesnecourt



Eglise de Grivesnes

La quasi-totalité des villages cernant la vallée de l'Avre a sévèrement souffert des combats de la première guerre mondiale. Par son rôle stratégique pendant la bataille de Montdidier, Grivesnes occupe une position emblématique. Le village, l'église et le château furent reconstruits en partie grâce au parrainage de la ville de Rouen. Il en résulte une grande cohérence de structure et de style dans les constructions. La brique sombre donne à l'ensemble une unité et une déclinaison d'un même vocabulaire depuis les bâtiments institutionnels jusqu'aux granges.  
Les extensions récentes, dans la partie sud du village gagneraient à ne pas ignorer ces qualités d'harmonie.

### Eglise de Moreuil

(Charles Duval et Emmanuel Gonse architectes)

Moreuil comme Roye ou Montdidier, fut ruiné en 1918. Le partage territorial de la Reconstruction conduisit les mêmes architectes à intervenir sur ces trois églises. Moreuil et Roye seront de véritables manifestes du béton-armé dans l'architecture religieuse de Picardie.



### Le château de Moreuil

Comme la plupart des châteaux de la vallée de l'Avre, celui de Moreuil fut de toutes les luttes. Il fut détruit par les Jacques en 1358, brûlé par les Bourguignons en 1422, incendié par les Espagnols en 1636, transformé au XVIII<sup>e</sup> siècle et en partie reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, mais finalement détruit en 1918. Il n'en reste plus que deux tours de brique dans un parc municipal.

### Développement des peupleraies

La vallée Gingette et le bois de Saint-Ribert

La D935, établie en promontoire au dessus de la vallée, offre des vues lointaines sur les horizons, la luminosité des étangs ou les dimensions des versants opposés, en dépit les popcultures qui limitent les vues transversales.



La tradition textile est ancrée dans la vallée comme en témoignent plusieurs plaques de rue (ci-dessus à Moreuil).

Le village voisin de Le Plessier-Rozainvilliers est connu pour avoir été prospère au XVIII<sup>e</sup> s, grâce à la filature et au peignage de la laine.

### Moreuil : une ville industrielle structurée par le paysage de la vallée

Panorama sur Moreuil vue du hameau de Castel ; de gauche à droite, les entreprises, les logements collectifs, la ville de la 1<sup>re</sup> Reconstruction, l'ancien fort

La ville de Moreuil est fondée sur le territoire. Elle est située sur la rive droite de l'Avre au croisement de cinq routes : la D 935, ancienne voie romaine qui longe la rivière, et les départementales 14, 28, 42 et 920 qui convergent ici pour franchir la vallée.

La ville est implantée à flanc de coteau, limitée côté marais par la voie de chemin de fer et en pied de versant par la D 935. Cette dernière se dédouble sur quatre kilomètres pour former la D 54 qui devient la rue principale de la commune.

Limitée en largeur, la ville s'est développée en longueur, sur trois kilomètres, selon un zonage rigoureux. Au sud, la ville est bornée par les deux tours de brique de l'ancien château médiéval qui précède le cœur administratif, religieux et social, entièrement reconstruit après 1918. Vient ensuite un quartier industriel datant de la Première Reconstruction, limité dans son extension par les traditionnels équi-

pements communaux périphériques (cimetière et terrain de sport). Au-delà se sont construits les lotissements de logements collectifs des Trente Glorieuses puis le quartier des entreprises, structuré par rapport aux dessertes ferroviaires et routières.

Moreuil (4106 h) est un pôle industriel important. La ville réunit plusieurs entreprises de peinture (Kalon-Novodec, Ripolin, Avi), les Teintures et apprêts de Moreuil, les entreprises textiles Malteire, Jam, Lee-Cooper et la bonneterie du Belloy, le transporteur frigorifique Rasso, le fabricant de mécanique industrielle Seder, les Plastiques du Santerre et de grands entrepôts G10 (Générale distribution).

En amont s'y ajoute l'usine Otoor Picardie de Contoire-Hamel (Emballages, palettes) et le jalonnement des silos d'agro-Picardie (Montdidier, Pierrepont, Moreuil).

### Qualité des eaux

(source : <http://www.waeau.artois-picardie.fr>)

La qualité des eaux de l'Avre est aujourd'hui médiocre dans sa partie amont, due, d'une part à la faiblesse du débit et, d'autre part, à des rejets urbains et industriels trop importants. Cette qualité s'améliore pour atteindre un niveau acceptable dans sa partie aval, notamment par une augmentation du débit qui conduit à une meilleure dilution de la pollution.

Un SAGE du bassin versant de l'Avre et de ses affluents est envisagé depuis 2004.

*Un paysage organisé par ses structures agraires: La vallée du Morisel*

*Le paysage des grands versants est structuré le long de la vallée de l'Avre, comme tout au long de ses longues vallées sèches adjacentes par des structures agraires tels que des larris, des rideaux ou des bois. Des ensembles remarquables par leur ampleur peuvent être observés entre Fouencamps et Dommartin et surtout le long des deux grandes vallées sèches convergeant vers Moreuil, la vallée de Morisel (ci-dessous) et la vallée des Ecluses.*



Route cantonale reliant les départementales 935 et 934, empruntant la vallée Mauguet

*L'Avre vers Thézy-Glimont.*

*Entre Hailles et Boves, le paysage du fond de vallée découvre des fragments de nature préservés alternant des plans d'eau, des roselières, des saulaies, marquant une rupture nette par rapport aux paysages de la vallée en amont, souvent réglés au cordeau par les peupleraies et les ballastières.*

*Située à quelques kilomètres au sud-est d'Amiens, la réserve naturelle de Saint-Ladre est ouverte au public, sur 13 hectares.*

*Sites Natura 2000*

*(source: <http://natura.2000.environnement.gouv.fr>)*

*“Trois sites tourbeux de la vallée de l'Avre sont classés Natura 2000 : la tourbière de Boves et les prairies de Fortmanoir, le marais de Thézy-Glimont, et le marais de Moreuil avec le coteau crayeux adjacent de Génonville. L'intérêt de ces sites est de condenser en un espace relativement restreint, l'éventail des potentialités aquatiques, amphibies et hygrophiles des systèmes alluviaux tourbeux alcalins de type transitoire subatlantique, grâce à un réseau bien préservé d'étangs, vases et tremblants tourbeux, roselières, cariçaies et stades de boisement. En outre, la présence d'un coteau calcaire en périphérie du marais de Moreuil, apporte d'intéressantes complémentarités coenotiques, floristiques et faunistiques.”*

*Cagny-la-Garenne*

*Gisement préhistorique dit “de la Garenne”*

*Il y a un demi million d'années, l'Avre coulait au lieu-dit la Garenne et de petites tribus résidaient sur ses berges. Les successions de lents dépôts alluvionnaires de la rivière ont été mis à jour sur une remarquable coupe quaternaire de huit mètres de haut. On peut y lire les alternances de périodes froides et sèches, chaudes ou humides. Classé Monument Historique en 1959, le gisement préhistorique “de la Garenne”, a permis en outre, de mettre à jour des bifaces acheuléens et des outils de l'industrie moustérienne (époque de l'homme de Néanderthal).*

*Vimeu & Bresle*  
*Vallée de Bellifontaine*





*Le Vimeu compte 129 communes, dont cinq seulement dépassent les 2000 habitants: Friville-Escarbotin (4 646 h.), Mers-les-Bains (3 394 h.), Gamaches (2 949 h.), Feuquières-en-Vimeu (2 370 h.), Fressenneville (2 334 h.) et Airaines (2 099 h.) (Source, RGP 1999 Insee)*

*Oltre la rivière la Vimeuse, - à l'origine du nom de ce pays - et le village de Vismes, qui se décline en Vismes-au-Val et Vismes-au-Mont, sept communes portent à ce jour l'épithète "en Vimeu": Acheux, Feuquières, Forceville, Tours, Lignières, Méricourt et Sorel.*

*Deux villages, Béthencourt et Belloy situés à l'extrémité occidentale du plateau, mais en retrait du littoral, se revendiquent "sur mer."*

## Le Vimeu & la Bresle

Le Vimeu s'étend sur la partie sud-ouest du département, entre le cours de la Somme au nord, et celui de la Bresle au sud, rivière qui depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911), trace la frontière de la Normandie. À l'est, la limite séparant le Vimeu de l'Amiénois, ne repose pas sur une base géographique claire. Seuls de discrets traits de caractères et quelques détails toponymiques différencient peu à peu les deux entités : la vallée de l'Airaines est un passage ; les territoires situés à l'ouest du ruisseau de Poix, montrent une progressive extension des fermes herbagères et des ceintures bocagères autour des villages ; la D 901 qui passe à l'est d'Hornoy-le-Bourg, sépare d'un côté Méricourt-en-Vimeu et de l'autre Camps-en-Amiénois.

Depuis le temps des premières seigneuries et des châteaux à motte, cette région est connue pour être le pays où coule la Vimeuse, le "Pagus Vinmaus". Jadis rattaché au Ponthieu, le Vimeu possède une identité marquée même s'il n'a jamais eu de statut féodal ou ecclésiastique propre.

### Morphologie

Le Vimeu offre un paysage de plateaux de craie recouverts de limons sur une couche d'argile à silex. Il est entaillé au nord, par un réseau de vallées affluentes de la Somme, et au sud, par le Liger, la Vimeuse, puis par les coteaux escarpés de la Bresle. Le Vimeu diffère de l'Amiénois voisin par l'absence de dépressions sensibles au centre et vers le sud. L'altitude dans la partie centrale s'établit entre 100 et 140 m, avec une croissance progressive de la Somme vers la Bresle et un point culminant à 210 m au Mont Arguel.

### Structures végétales & agraires

Le plateau offre un paysage d'openfield aux champs cultivés et ouverts (polyculture céréalière et betterave), ponctués par les structures bocagères concentrées autour des villages et par les boisements qui soulignent le tracé des vallées. Au nord, les vallées "vertes" affluentes de la Somme offrent des formes végétales variées et fortement imbriquées

(rideaux, haies, bois, vergers, prairies). Au sud, les vallées de la Bresle, du Liger et de la Vimeuse se signalent par une dissymétrie caractéristique des versants calcaires avec un versant nord escarpé et boisé, ponctué de rideaux ou de larris, et un versant sud plus doux, généralement mis en culture.

### Structures urbaines

Le Vimeu compte peu de grandes villes. La commune la plus importante, Friville-Escarbotin, totalise un peu moins de 5000 habitants. L'ensemble de ce territoire se caractérise en revanche par un maillage dense et régulier de villages et de hameaux. À l'ouest, sur le plateau industriel, la densité de l'habitat est telle que l'urbanisation est souvent ininterrompue. Les agglomérations s'organisent alors en "bourgs-nébuleuses" regroupant plusieurs villages et hameaux. Vers le nord et l'est, les communes sont plus isolées. Dans les vallées et vallons, les villages s'allongent parallèlement aux fonds ou occupent une position dominante, soit à la confluence de vallons, soit en rebord de plateau.

### Le jeu des échanges

"C'est au développement des industries rurales et à leur enchevêtrement qu'il faut attribuer le peuplement compact de certaines campagnes", écrivait en 1905, le géographe Albert Demangeon. C'est un fait : la tradition industrielle du Vimeu trouve son fondement dans la pression démographique exercée sur ce territoire depuis le Moyen-Âge, qui a longtemps imposé une tradition d'activités artisanales à domicile, complémentaire des travaux agricoles. La présence d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché, fut décisive pour le développement de cette région lors de la révolution industrielle. Si l'activité textile s'est arrêtée après les grandes crises des Trente Glorieuses, la tradition métallurgique s'est en revanche maintenue et elle domine aujourd'hui l'activité économique de la partie occidentale du plateau, tandis que l'industrie verrière reste ancrée dans la vallée de la Bresle.



## Des plateaux de grandes cultures ponctués de villages bocagers

“ C'est l'argile à silex qui différencie un pays frais  
comme le Vimeu d'un pays aride comme le Santerre  
L'argile à silex sépare le limon de la craie,  
l'élevage pénètre intimement dans l'économie rurale ;  
à côté des champs, on voit des herbages.”

Albert Demangeon. 1905



Un paysage bocager autour des villages et  
dans les vallées (Tour de ville, Acheux-en-Vimeu)

Issues des pratiques de l'assolement triennal, concentrées autour des villages, des structures bocagères perdurent dans le paysage et en constituent l'un des éléments les plus caractéristiques. A l'approche de la Normandie, la structure des courtils se renforce par un réseau de haies entretenues et soigneusement taillées qui ceinturent les prairies sur plusieurs centaines de mètres autour du village. Au nord, vers la vallée de la Somme, la végétation cernant les villages est plus concentrée et arborée.



Un plateau ouvert et cultivé ponctué de villages-bosquets  
Huppy

Le plateau largement défriché est ponctué par le maillage dense de villages bosquets, par quelques alignements routiers et, au nord et au sud, par les lisières boisées des vallées sèches ou alluviales. La couche de limon mesure en moyenne trois à quatre mètres d'épaisseur et dépasse rarement plus de dix mètres. Ces terres fertiles et profondes, différentes des surfaces crayeuses du Ponthieu, ont orienté les exploitations agricoles vers les grandes cultures (céréales, betteraves) et le maintien de l'élevage.

Des bois soulignant les vallées  
Forêt d'Arguel, vers Sénarpont

A côté du plateau défriché, les boisements (qui totalisent 10% des bois du département, selon l'IFEN) se concentrent sur les pentes des vallées et sur le rebord du plateau. Sur les sols riches, les futaies de hêtres et de chênes prédominent, accompagnées de charmes et de frênes. Les affleurements calcaires sont marqués par l'apparition de résineux mêlés aux feuillus.



Rideaux de Bailleul

*Au nord et au sud, des vallées  
aux versants dissymétriques*



*Les cavées  
Cavée Michaux à Mons-Boubert*

*Les liaisons entre plateau et vallées se font par des routes étroites empruntant le tracé de vallées sèches : les "cavées". Bordées de hauts talus enherbés, elles sinuent au milieu de coteaux souvent boisés. Ces accès privilégiés ont favorisé l'implantation de villages à la confluence des vallons.*



*Sur les marges nord et sud, des vallées dissymétriques  
Environs de Citerne*

*Les vallées alluviales sont courtes et limitées au voisinage de la Somme au nord, et de la Bresle au sud (Liger et Vimeuse). Elles se prolongent par un réseau de vallées sèches qui entaillent le plateau. Les vallées se signalent au loin sur le plateau par leurs lisières boisées. Au sud, les vallées de la Bresle, du Liger et de la Vimeuse profondément encaissées dans le plateau, présentent des versants dissymétriques avec un côté nord pentu souvent boisé, et un coteau plus doux réservé aux cultures. Les vallées "vertes" du nord présentent des structures végétales variées : bois, cultures, pâtures, haies, vergers, rideaux. Les peupleraies progressent au détriment des fonds ouverts traditionnellement voués aux pâtures, bordés de haies bocagères et de saules têtards (préservés dans la vallée de la Vimeuse, du Liger, ou dans certaines vallées "vertes").*



*Larris sur les coteaux calcaires abrupts,  
et rideaux sur les pentes cultivées  
larris de la Vimeuse à Harcelaines*

*Les larris se concentrent sur les pentes les plus prononcées, notamment celles de la Vimeuse et du Liger (Inval-Boiron, Le Quesne). Au nord, les sols profonds des versants des vallées "vertes" favorisent le maintien des forêts de feuillus. Elles abritent peu de larris à l'exception d'une partie de la haute vallée de la Trie. Les rideaux, au tracé souligné d'arbres et d'arbustes, marquent les pentes cultivées plus douces (vallées de la Bresle, de Bellifontaine). Les larris tendent cependant à disparaître sous l'embroussaillage ou le reboisement. Les rideaux sont également fragilisés par l'extension des terres de culture.*

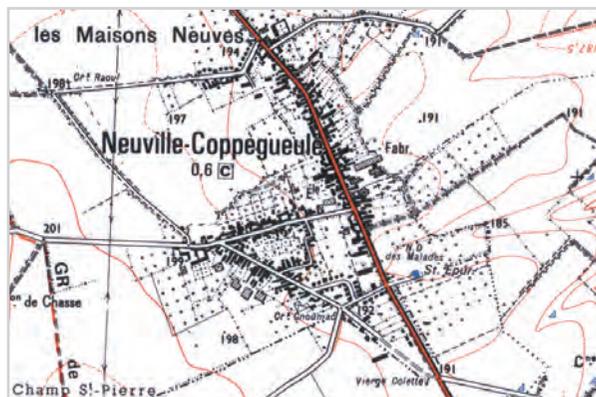
## La permanence des traces historiques

Des mottes castrales, témoins de la naissance puis de la généralisation de la féodalité à la fin du <sup>x</sup> siècle (Vismes-au-Mont. Photographie : Roger Agache, Ministère de la Culture)

La densité de mottes castrales témoigne de la proximité de la frontière avec la Normandie et des axes de pénétration que constituaient la Somme et la Bresle. Le Vimeu possède les seules mottes protégées du département (Fressemeville, Vismes, Bailleul et Le Translay), avec de nombreux sites aux alentours (Airaines, Arguel, Bermesnil, Biencourt, Forceville, etc). Butte artificielle en terre, destinée à porter une tour, la motte constitue la partie principale d'un système défensif qui comportait un vaste enclos, ceint d'un fossé et d'un rempart de terre surmonté d'une palissade, qui formait une basse-cour protégeant les dépendances.



Fressemeville



L'ancienneté du défrichement du plateau  
Neuville-Coppegueule entre Bresle et Liger

Le défrichement du Vimeu remonte à l'époque gallo-romaine. A Chépy, Aigneville ou Fressemeville, des vestiges de villae témoignent déjà de l'avancée des défrichements. Au début du Moyen-Age, les essartages se multiplient à l'initiative des grandes abbayes. L'abbaye de Saint-Valery, l'abbaye du Tréport, l'abbaye de Corbie ou les bénédictins de Saint-Riquier possèdent alors d'immenses territoires dans le Vimeu. Plus tard, vers le <sup>xii</sup> siècle, l'abbaye de Lieu-Dieu, située au fond de la Bresle, ou l'abbaye de Séry fondée en 1127, mettent en valeur les terres du sud du Vimeu. Seule la toponymie conserve aujourd'hui le souvenir de la forêt de Séry par les noms de "fond de Séry", "Bouillancourt-en-Séry" ou "Tilloy-en-Séry". La toponymie et la forme de certains villages-rue évoquent les systèmes de croissance le long de chemins forestiers à travers les essarts, à l'exemple ci-dessus de Neuville-Coppegueule.

Des châteaux forts, modèles d'architecture militaire  
(Rambures)

A partir du <sup>xiii</sup> siècle, les mottes seront remplacées par des maisons fortes pour les petits seigneurs et par des châteaux forts pour les plus puissants. Le château actuel de Rambures, édifié de 1450 à 1471, est un modèle de l'architecture militaire du <sup>xv</sup> siècle. Classé Monument historique, il a conservé son allure de forteresse, bien que remanié au cours des siècles. C'est le premier château français édifié en brique et pierre. A ce sujet, l'historien Philippe Seydoux écrit : "L'état de guerre chronique a entravé les constructions civiles, mais fait de la Picardie l'un des champs d'expérimentation privilégié en matière de fortifications à une époque charnière, lorsque les progrès rapides de l'artillerie entraînaient une véritable révolution des techniques de sièges."



Oisemont

*Dans les villages, un patrimoine discret*

*Dessin de l'église de Rivière (site inscrit)*

*Le bâti groupé à la croisée des chemins, autour de l'église, de la mare ou des puits, est prolongé par les jardins (courtils) ceinturés de haies boisées aux rôles multiples (parcage ou protection contre le bétail, réserve de bois...). Les églises en craie, ou en brique et craie possèdent un toit d'ardoise et parfois un clocher en pierre (Bailleul). Quelques unes sont encore cernées par leur cimetière et conservent leurs croix picardes en fer forgé (Heucourt, Rivière).*



*Des ruines vestiges de luttes successives  
Tours de Luyne, Airaines*

*Les siècles d'invasions ont profondément marqué les paysages du département. La guerre de Cent Ans, les guerres de la Renaissance, les guerres de religions se sont traduites dans le Vimeu par le pillage et la destruction de maints villages et châteaux. La forteresse d'Oisemont par exemple, fut détruite avant la bataille de Crécy en 1346, incendiée en 1370 et ruinée en 1472. Le village de Beaucamps-le-Vieux fut rasé en 1427. Le château d'Airaines est ruiné en 1422, saccagé en 1472 et rasé en 1589...*

*Des symboles de prospérité de l'agriculture et de l'industrie  
Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des châteaux brique et pierre, (Frucourt)  
Au XIX<sup>e</sup> siècle, les châteaux de l'industrie (Feuquières, Riquier SA)*

*Sous Louis XIV, la Somme cesse d'être une terre de frontière. L'accalmie se traduit en architecture par l'apparition d'un nouveau style de châteaux brique et pierre, accompagnés d'une mise en scène de maîtrise du territoire par de grands parcs aux longues perspectives plantées. Les châteaux de Frucourt et de Huppy sont bâtis vers 1630. Une certaine originalité se manifeste au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Sélincourt). Au XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissent de nouvelles constructions, petits manoirs en brique de style éclectique, signes de distinction sociale d'un patronat enrichi par l'activité de la petite métallurgie ou du textile (Ramburelles, Feuquières, Tully).*

*A proximité de la vallée de la Somme, des villes détruites par la seconde guerre mondiale  
Airaines, centre ville*

*Épargné par la guerre de 1914-18 le Vimeu sera touché par les combats de la seconde guerre mondiale, notamment pour les villages situés près de la vallée de Somme et d'Abbeville : Airaines, Dreuil-Hamel, Bailleul, Saint-Sulpice. Des plans d'ensemble d'aménagement et de reconstruction seront dressés comme ci-dessus à Airaines. Les rues sont élargies, et la notion de zoning apparaît séparant habitat et emploi. La zone industrielle est rejetée en entrée de ville, tandis que le centre concentre commerces et services. Les constructions épargnées voisinent avec le style "MRU", bâtiments en brique marqués par des ébrasements de fenêtre en béton .*

## L'alliance d'une empreinte agricole et industrielle

“ Le Vimeu, disaient-ils, est le canton le plus riche de Picardie pour son commerce de chevaux, de laines, d'étoffes, de toiles, de lin, de serrurerie, de bonneterie ; il ne le cède pas au Santerre pour le blé. Ses villages sont populeux (...) Vers Aumale, le Vimeu est séparé de la Normandie par des vallées où les chemins sont impraticables, par des bois et des forêts “en sorte qu'il paraît en avoir des bornes naturelles” ; il possède sa coutume locale ; c'est un canton vraiment détaché de ses alentours et qui peut revendiquer à bon droit son autonomie. Malgré toutes ces raisons, le Vimeu fut attribué au district d'Abbeville ; bien plus, une partie de son territoire fut donné au district d'Amiens.”

Albert Demangeon  
(évoquant les revendications des habitants du Vimeu lors de l'établissement des départements, divisés en districts)



Cour ouverte ou cour fermée sur rue  
(porte charretière, Houdent)

Les fermes herbagères ont des cours ouvertes sur un parcellaire large, ce qui donne une grande liberté et une déclinaison de variantes dans la disposition des volumes (habitations, étables, appentis, granges et murs, clôtures, haies). Les granges céréalières nombreuses vers le plateau forment en revanche, des fronts continus sur rues. Ces granges du Vimeu, offrent l'originalité de présenter certaines portes charretières dotées d'une charpente à motif décoratif en imposte (Aigneville, Saint-Maxent, Tully, Saucourt, Ramburelles, Doudelainville, Mons-Boubert, Hornoy-le-Bourg, Feuquières-en-Vimeu, Chépy, etc).



Sur le plateau, des fermes isolées associées à d'anciens moulins (moulin de bois sur pivot de Saint Maxent. MH)

Les moulins à vent étaient jadis nombreux sur le plateau. Utilisés pour mouler les céréales ou les plantes oléagineuses, ils ont disparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le plateau, de nombreuses exploitations agricoles isolées et cernées d'une végétation dense restent associées à d'anciens sites de moulins à vent telles les “fermes du moulin de Belloy”, “du moulin d'Acheux” ou “ du moulin de Boubert”. Un moulin fortifié, en brique, a été récemment restauré à Frucourt.

Les mutations agricoles  
(ferme de Breteuil, Bresle-amont ; ci-dessus : bâti en torchis à Sélincourt)

Entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle, où le souci céréalière, associé à la polyculture, est prépondérant et le début du XX<sup>e</sup> siècle, le Vimeu a vécu une révolution agricole : l'introduction massive des herbagères pour l'élevage, associés aux cultures mixtes (Atlas de Picardie). Aujourd'hui le Vimeu offre un paysage ouvert de grandes cultures, et des prairies d'élevage concentrées dans les vallées et autour des villages. La taille des parcelles a tendance à augmenter, les surfaces en prairies diminuent. Les mutations du monde agricole entraînent l'apparition de silos et de hangars de plus en plus grands et difficiles à insérer, le nombre d'exploitations se réduit et le bâti en torchis, le plus fragile, est abandonné.

A l'est, les vestiges d'une industrie textile autrefois prospère

L'humidité du climat a favorisé la culture du lin et le développement du teillage, des filatures et du tissage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, 10 000 pièces de linettes sont produites par les manufactures du Vimeu. La région offrait une large gamme de textiles produits par de nombreux artisans à Airaines, Allery, Hallencourt et dans les environs (articles fins en lin, coutils ou damas en coton pour

l'ameublement ou la confection de vêtements). La région d'Aumale était renommée pour ses serges. Laine et passementerie étaient tissées autour de Beaucamps-le-Vieux. Les usines ont pris le relais des artisans, mais la crise du textile dès le début du XX<sup>e</sup> s. n'a fait que s'accroître et les usines ont fermé les unes après les autres, laissant derrière elles un patrimoine bâti important.



Beaucamps-le-Vieux. Silhouette de village-bosquet et friche d'usine textile



Une tradition d'ateliers domestiques ou "boutiques"  
Tours-en-Vimeu

Des ateliers artisanaux sont présents dans tous les villages du Vimeu industriel, ou les villages à tradition textile (à Chépy, Embreville, Dargnies, Béthencourt-sur-mer, Sélincourt, Doudelainville, Huppy, Allery). L'atelier était souvent implanté sur rue accompagné d'annexes agricoles, tandis que l'habitation était située en fond de parcelle. Les vitrines à "cassi" qui éclairaient l'ouvrier sont souvent les seuls signes distinctifs des boutiques, petites constructions insérées dans la continuité de la rue, avec les mêmes matériaux que les bâtiments agricoles (bois et torchis ou robage, ou brique, toit en panne picarde ou ardoise). Souvent à l'abandon les ateliers ont aujourd'hui tendance à disparaître.



Au sud, le pôle verrier de la vallée de la Bresle  
Saint-Gobain-Desjonquères à Mers-les-Bains

La tradition verrière était établie autour de la forêt d'Eu, avant de se diffuser tout le long de la vallée. Le pôle verrier reste très actif puisqu'il fabrique 75 % de la production mondiale de flacon de parfums et ses effectifs salariés ont augmenté ces dernières années. Deux grandes entreprises (Saint-Gobain-Desjonquères à Mers et Pochet du Courval) et une cinquantaine de PME sous-traitantes constituent une filière complète. De nombreux salariés franchissent quotidiennement la Bresle et l'industrialisation du fond de vallée s'accompagne de l'urbanisation des coteaux alentour.

A l'ouest, des usines insérées dans les villages :  
le pôle métallurgique du Vimeu (Woignarue)

Malgré l'absence de toute matière première dans le sous-sol, la serrurerie a peu à peu supplanté le tissage dans les villages. Les usines ont pris le relais de l'activité des artisans à domicile (celle-ci a toutefois subsisté jusqu'à la dernière guerre). Les usines ont fixé et attiré la population. L'industrie métallurgique du Vimeu conserve une implantation rurale répartie dans de petites entreprises insérées dans le tissu urbain d'une quinzaine de communes autour de Friville-Escarbotin.



## Les structures du quotidien Formes et implantations urbaines



Franleu



Le plateau marqué par les ceintures bocagères touffues des villages et les lisières boisées des vallées



*La permanence d'un bâti rural en torchis fragile et la diffusion de la brique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle (Vergies)*

Les bâtiments ruraux sont généralement en brique ou en torchis, avec ossature bois sur soubassement de brique, protégé parfois de clins de bois. Parfois associée à la craie, ou au silex, la brique était réservée à des constructions inhabituelles. Largement diffusée à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, elle sera alors employée massivement dans les sites urbains, les bâtiments liés à l'industrie ou les reconstructions (Airaines...). Les toitures sont en ardoise, ou en panne flamande (vers l'ouest).

*Sur le plateau, un maillage serré de villages-bosquets (Oisemont)*

Le tracé viaire, régulier, établit un réseau en étoile, témoin des anciennes limites d'assolement. La densité des villages du Vimeu est forte, impression renforcée par la présence de nombreux hameaux. Sur le plateau du Vimeu industriel, la densité de population est telle que les villages s'agglomèrent en nébuleuse continue sans limite définie. En dehors de quelques gros bourgs au centre plus urbain (tels Airaines, Oisemont, Bouttencourt, Liomer, Gamaches...) ou industriel (Beaucamp-le-Vieux, Friville, Fressenneville...), les petits villages du Vimeu ont conservé un caractère rural prononcé. Les espaces ouverts des plateaux mettent en valeur la densité de la végétation concentrée autour des villages. Ces silhouettes boisées aux limites fragiles ponctuent les horizons.

*Des villages au bâti peu dense (Heucourt)*

Dans les vallées, les villages s'implantent dans l'axe de fonds humides et frais ou de petites vallées sèches, ou s'étalent à la confluence de plusieurs vallons au plus profond des dépressions. Des villages défensifs sur les versants ou à l'amont de la vallée au bord du plateau occupent une position dominante souvent associée à l'implantation médiévale d'un château. Le village bénéficie alors de la vue mais se donne à voir également de loin. Une des caractéristiques du Vimeu est l'insertion de nombreuses pâtures, ceinturées de haies bocagères, accompagnées souvent d'arbres isolés et de vergers, au milieu et autour du bâti.

## Friches industrielles, lotissements, ZA, ZI...

*La multiplication des zones d'activités à l'extérieur des villes*

*Délaissant les anciennes zones industrielles concentrées près des gares (à Fresenneville, Feuquières-en-Vimeu, Chépy...), les nouvelles zones d'activités s'installent aux portes des villes sur d'anciennes terres agricoles ou à proximité des nouvelles infrastructures (A 28). Les surfaces en jeu favorisent l'étalement urbain et modifient la silhouette des villes.*



*L'apparition de friches industrielles dans les bourgs (Friville-Escarbotin, ancien établissement Bricard)*

*Concentration d'entreprises, délocalisations, création de nouvelles zones d'activités participent à l'apparition de friches industrielles dans un certain nombre de communes. La crise du textile, déjà ancienne, a touché les communes de l'est (Allery, Beaucamps-le-Vieux). Aujourd'hui, certaines entreprises, trop à l'étroit dans le tissu urbain du Vimeu industriel, choisissent de quitter leurs anciens locaux pour s'installer dans les nouvelles zones d'activités hors les villes.*

*Des lotissements à l'assaut des pentes ou en périphérie des villages Mers et l'urbanisation des coteaux de la Bresle*

*Les lotissements s'établissent sur d'anciennes terres agricoles, en périphérie des villages. Les pentes, les rebords de plateau dans les vallées, l'extérieur des courtils sur le plateau sont marqués par ces quartiers pavillonnaires. La forme et l'identité urbaine sont abandonnées au profit d'une uniformisation du paysage. Plusieurs secteurs sont particulièrement touchés : les sites contraints par le relief (vallée de la Bresle aval, site de confluence tels Airaines...), la proximité du littoral (vallée de l'Amboise), les villages du Vimeu industriel. A l'intérieur des villages, des mutations apparaissent avec la construction des pavillons sur les parcelles bocagères, l'arasement des haies, et la transformation de grands corps de fermes liée à la réduction du nombre d'exploitations agricoles (abandon ou résidentialisation).*

*Un secteur de développement éolien (5 éoliennes du parc de Fond de Fresne)*

*Plusieurs éoliennes ont été implantées sur le plateau ou aux abords de vallons secs dans le Vimeu industriel. Elles constituent un nouveau repère dans le paysage du plateau et sont visibles de loin, jusqu'au littoral.*



# Mutations

*Deux autoroutes en sept ans, un parc éolien en construction, des mouvements de développement urbain fortement contrastés*

## Structure territoriale

Huit communautés de communes :  
Oisemont,  
Baie de Somme-sud,  
Vimeu industriel,  
le Gros-Jacques,  
Abbevillois,  
Vimeu vert,  
Région d'Hallencourt,  
Sud-ouest Amiénois

. Schéma directeur de la Côte Picarde  
. Schéma Directeur de l'agglomération  
d'Abbeville

. Projet de Parc naturel régional  
(PNR) de Picardie maritime

*Un tiers des pâtures a disparu en 25 ans* Les paysages agricoles du Vimeu associent de grandes cultures et des prairies d'élevage, concentrées dans les vallées ou autour des villages. Jadis, le Vimeu se distinguait par le nombre de ses petites exploitations d'élevage et ses surfaces enherbées. Les exploitations sont restées, en moyenne, plus petites que dans le reste du département, mais elles se sont étendues de 15 ha en 15 ans (36 ha en 1988 ; 50 ha en 2000). Cependant, 2 à 3% d'entre elles ont fermé chaque année depuis la seconde guerre mondiale, ce qui représente le taux de diminution le plus fort du département. Corrélativement, un tiers des prairies a disparu au cours des vingt-cinq dernières années et les structures bocagères, les larris et les rideaux sont en régression. La partie ouest de ce territoire a fait l'objet de remembrements massifs entre 1943 et 1964. La partie est a été remembrée plus tard.

*Développement des infrastructures* Les infrastructures routières ont été modernisées. Deux autoroutes ont été mises en service en sept ans : l'A28 Abbeville/Rouen, ouverte en 1998, et l'A29 Neufchâtel-en-Bray/Amiens, inaugurée en 2005. Ces deux autoroutes reliant la Normandie ont nécessité des restructurations foncières, la construction d'éléments annexes tels que des diffuseurs ou stations services, et des ouvrages de franchissement de la Bresle.

L'ouest du département, fortement venté, est sollicité pour le développement du parc éolien. Les premiers aérogénérateurs ont été implantés sur le plateau du Vimeu industriel, à Nibas (6 éoliennes) et Chépy (2 éoliennes). Le sud-est du Vimeu et le Vimeu industriel sont à nouveau des sites d'implantation à l'étude. La confrontation entre les éoliennes et les éléments repères du paysage, tels que les grandes lignes du relief, les villages ou les clochers, constitue l'un des grands enjeux actuels.

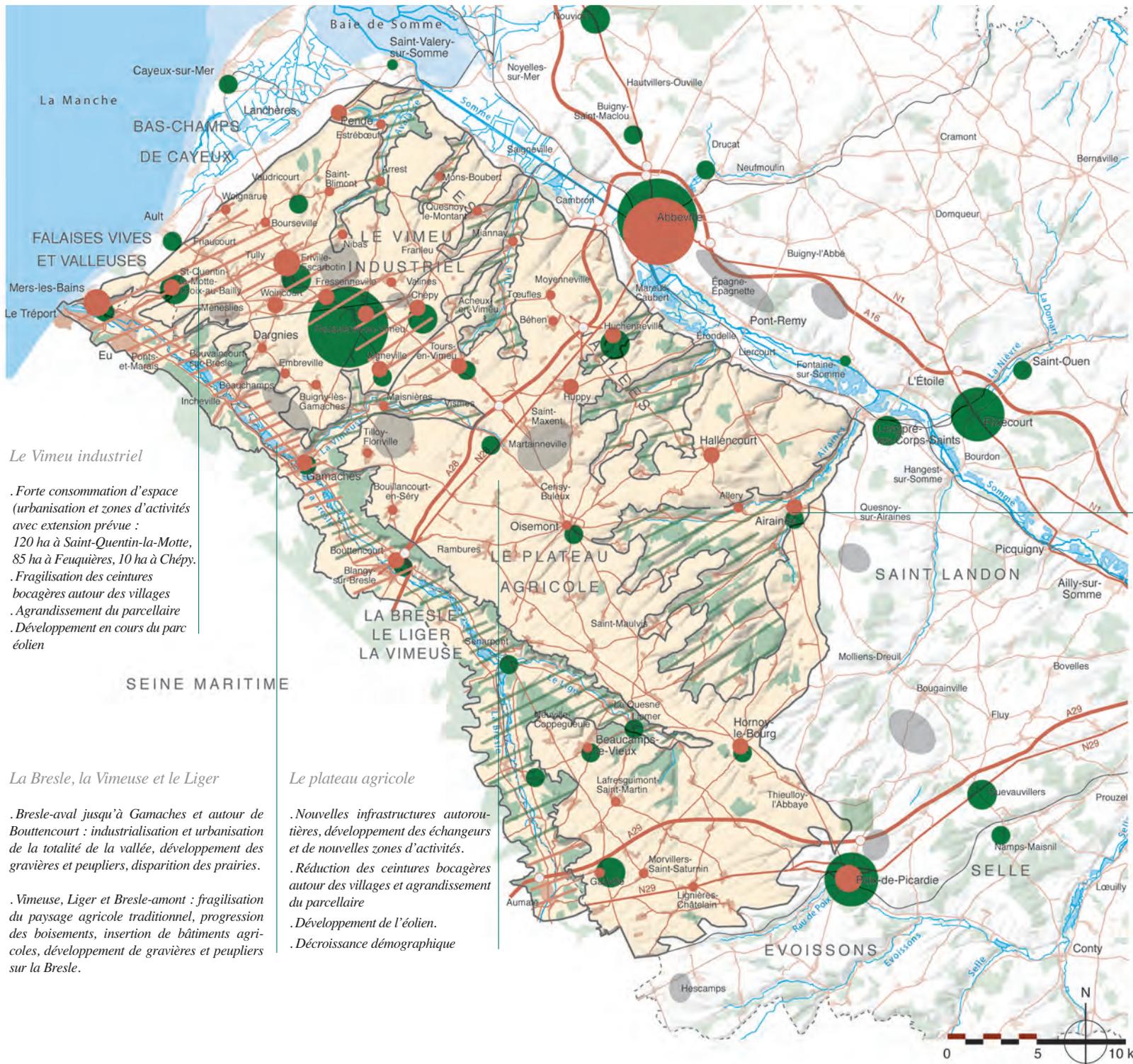
*Des pôles d'activités anciens et l'apparition des zones d'activités liées aux échangeurs* Plusieurs secteurs du Vimeu ont une longue tradition industrielle et constituent des pôles de développement économique. Mais la multiplication des zones d'activités,

fortement consommatrices d'espaces, parasite la périphérie de nombreux bourgs du Vimeu industriel et de la vallée de la Bresle-aval. Ailleurs, quelques zones d'activités importantes se sont implantées à proximité des diffuseurs : près de l'A28, le pôle de la vallée Mazin à Bouttencourt et les Croisettes à Béhen-Huchenneville, sur l'A 29, à Gauville, près de la Bresle.

La mutation des activités liées à la crise textile, aux restructurations, et à l'abandon des sites urbains, s'est traduite par une augmentation des friches industrielles dans plusieurs communes. Dans le Vimeu industriel ou la Bresle, une réhabilitation de certains sites vacants mérite d'être encouragée.

*Développements urbains contrastés* Le Vimeu et la Bresle sont marqués à la fois par une extrême densité des villages industriels et un développement urbain sensible

de la vallée de la Bresle-aval qui se traduit par une conurbation linéaire sans grande qualité. Ailleurs, à l'exception des communes sous influence, les villages du Vimeu agricole et des petites vallées subissent une décroissance démographique particulièrement sensible sur les cantons d'Hornoy, Oisemont et Hallencourt. Les secteurs de forte expansion urbaine posent la question de l'insertion des extensions. Les lotissements et l'habitat standardisé sont généralement implantés au détriment des ceintures bocagères, sans souci du paysage, ni de la cohésion urbaine. Dans le même temps, dans les communes frappées par l'exode rural ou les mutations agricoles, la conservation du bâti traditionnel est menacée. Ici, comme ailleurs, la modernisation agricole entraîne l'implantation de nouveaux types de bâtiments, établis en périphérie des bourgs et à l'écart de toute urbanisation.



-  Fragilisation du paysage agricole traditionnel
-  Fortes mutations urbaines
-  Récentes autoroutes (A 16, A28, A29)
-  Echangeurs
-  Implantation d'éoliennes
-  Zones d'activités (de plus de 30 ha, entre 30 et 10 ha, < à 10 ha, petites ZA)
-  Zones d'activités en cours de création

*Le Vimeu industriel*

. Forte consommation d'espace (urbanisation et zones d'activités avec extension prévue : 120 ha à Saint-Quentin-la-Motte, 85 ha à Feuquières, 10 ha à Chépy).  
 . Fragilisation des ceintures bocagères autour des villages  
 . Agrandissement du parcellaire  
 . Développement en cours du parc éolien

*La Bresle, la Vimeuse et le Liger*

. Bresle-aval jusqu'à Gamaches et autour de Bouttencourt : industrialisation et urbanisation de la totalité de la vallée, développement des gravières et peupliers, disparition des prairies.  
 . Vimeuse, Liger et Bresle-amont : fragilisation du paysage agricole traditionnel, progression des boisements, insertion de bâtiments agricoles, développement de gravières et peupliers sur la Bresle.

*Le plateau agricole*

. Nouvelles infrastructures autoroutières, développement des échangeurs et de nouvelles zones d'activités.  
 . Réduction des ceintures bocagères autour des villages et agrandissement du parcellaire  
 . Développement de l'éolien.  
 . Décroissance démographique

*Vallées vertes*

. Fragilisation du paysage agricole traditionnel (prairies, haies, vergers, larris, rideaux)  
 . Insertion de bâtiments agricoles  
 . Fragilité du bâti agricole en torchis



### Secteurs majeurs d'enjeux paysagers



Enjeux  
de protection

- Protection des côteaux et des crêtes de toute implantation bâtie non maîtrisée,  
Préservation de la diversité des structures paysagères (rideaux, larris, prairies, haies, vergers, etc.),  
Réhabilitation du bâti rural en torchis.  
A- Paysages de la haute vallée de la Trie  
B- Paysages de la haute vallée de Bellifontaine  
C- Paysages des vallées sèches de l'Airaines  
D- Paysages des coteaux de la Bresle  
E- Paysages de la vallée du Liger



Enjeux  
de gestion

- F- Favoriser une agriculture extensive garante de la diversité des paysages de vallée. Réhabiliter le bâti rural en torchis  
G- Gestion des ceintures bocagères et du patrimoine bâti traditionnel des villages



Enjeux  
d'aménagement

- I- Encadrer le développement des carrières sur l'ensemble de la Bresle  
J- Développement urbain  
K- Développement lié aux infrastructures  
L- Développement du parc éolien  
M- Développement touristique

## Secteurs d'enjeux paysagers

Préserver et valoriser  
les motifs paysagers  
identitaires

Préserver les structures identifiant la succession des paysages en favorisant notamment le maintien et le renforcement des structures paysagères lors des remembrements sur les plateaux, les vallées ou les vallons.

Sur les plateaux, renforcer, protéger et entretenir les ceintures de "courtils" et les tours de ville cernant les villages en aidant au maintien des prairies pâturées, accompagnées de haies, d'arbres ou de vergers. Préserver les bosquets et les réserves. Favoriser la plantation d'alignements d'arbres le long des routes.

Dans les vallées sèches et humides, préserver les chemins encaissés des "cavées". Favoriser une agriculture extensive garante de la diversité des structures paysagères. Préserver les rideaux sur les versants agricoles, témoignage de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie. Favoriser la gestion pérenne des larris sur les pentes les plus fortes. Aider au maintien des prairies et des haies. Entretenir la végétation ripisylve et les alignements de saules têtards en fond de vallée. Préserver les vergers près des villages. Encadrer le développement des boisements : éviter la fermeture des paysages et contenir les boisements en haut de versant ; éviter l'implantation d'espèces inadaptées (conifères) ou la plantation systématique de peupleraies.

Valoriser et réhabiliter le patrimoine industriel et le bâti rural, notamment en torchis (habitat et fermes traditionnelles y compris leurs annexes agricoles)

Restaurer les paysages

Encadrer le développement des carrières. Planifier l'implantation des ballastières dans la vallée de la Bresle et envisager en amont, leur requalification en fin d'exploitation par le biais d'une charte paysagère. Éviter l'association automatique de peupliers.

Requalifier les friches industrielles (reconversion, réhabilitation). Revaloriser les entrées de bourgs et de villages (requalification des anciennes zones d'activités, replantation des courtils).

Construire  
avec le paysage

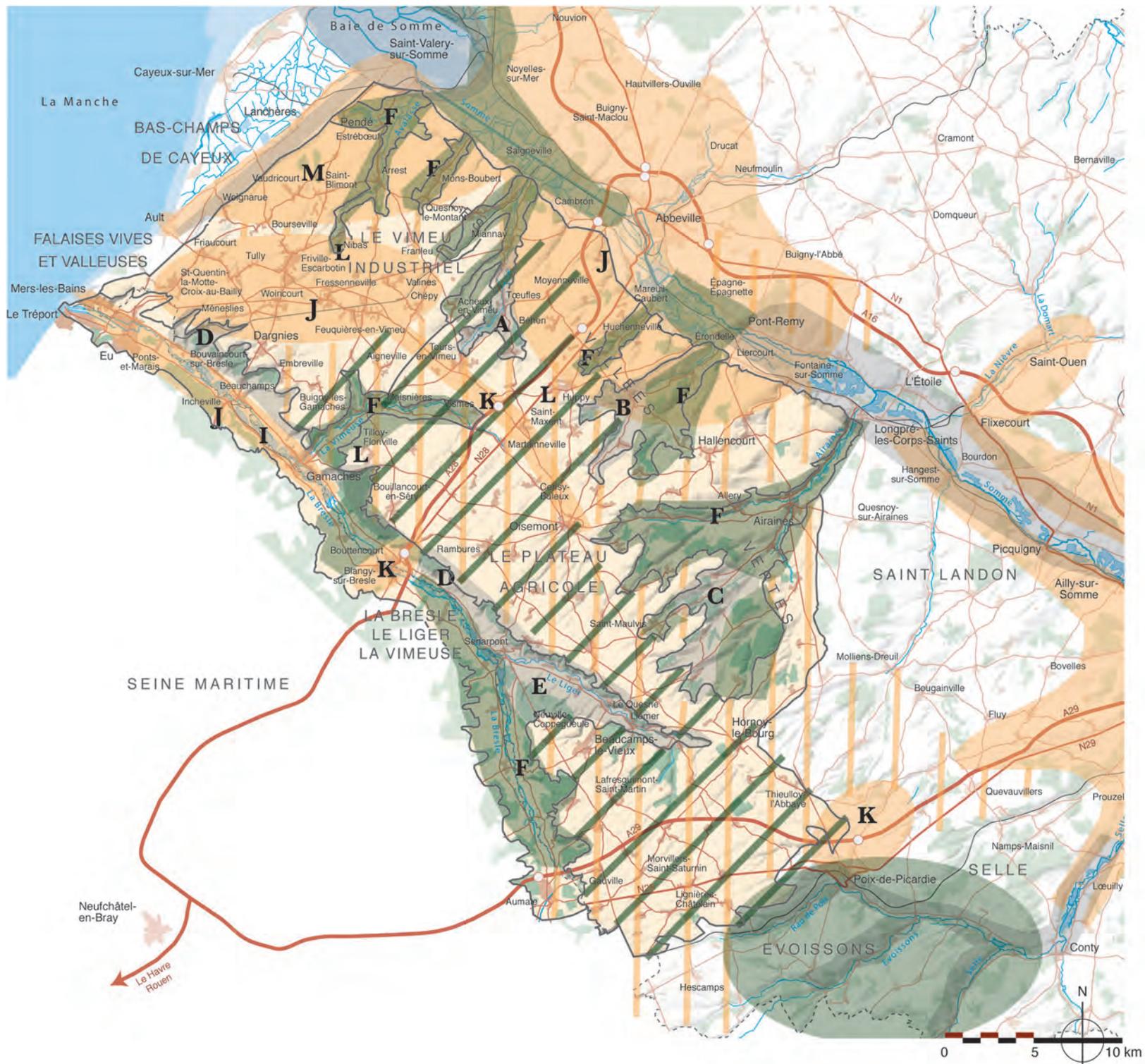
Maintenir les coupures d'urbanisation et maîtriser les extensions urbaines. Afin de conserver la lisibilité des structures topographiques, éviter le mitage des espaces ouverts du plateau, et éviter l'occupation des crêtes, des hauts de versants, ou tout autre point majeur de découverte des paysages de vallées (bâti et gestion des déblais/remblais).

Favoriser la création paysagère et architecturale. Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Renforcer les ceintures boisées des villages. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, réutilisation des structures végétales existantes, volumétrie, couleurs, matériaux, traitement de la pente). Aménager des zones d'activités valorisant les paysages, en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes et en économisant le terrain. Favoriser l'inscription des nouveaux bâtiments agricoles dans les paysages (éviter les implantations isolées, les lignes de crêtes, les hauts de versants, les couleurs claires et réfléchissantes). Pour une meilleure insertion dans le site, utiliser toutes les ressources offertes par la végétation.

Poursuivre la requalification des espaces publics. Ancrer les nouvelles infrastructures sur les lignes de force du paysage (relief, ligne de vallées boisées, parcellaire, routes, structures végétales, etc.).

Poursuivre la reconnaissance  
des paysages du département

Reconnaitre et valoriser notamment le patrimoine industriel lié à la serrurerie, la robinetterie et le textile.





## La Bresle, la Vimeuse & le Liger

“ En certains points des environs de Gamaches, (la Bresle) n’avait jamais été avant la Révolution la limite des duchés féodaux, ni des provinces, ni des généralités. L’Epinoy, Soreng, Bazinval, villages situés sur la rive gauche et rattachés plus tard au diocèse de Rouen, étaient considérés comme picards.

Même remarque pour les environs d’Aumale. Aumale appartient presque toujours jusqu’au XIV<sup>e</sup> siècle aux seigneurs du Ponthieu et du Boulonnais.

La vraie limite entre les provinces aujourd’hui picardes et normandes n’était donc pas la Bresle, rivière facile à franchir, mais la forêt.”

Albert Demangeon, *Opus cité*, 1905

La Bresle marque la limite sud-ouest du département. La rivière prend sa source à la frontière de la Seine-Maritime et de l’Oise. Grossie de plusieurs ruisseaux en amont d’Aumale, elle recueille deux affluents sur sa rive droite dans le département de la Somme : le Liger à Sénarpont, et la Vimeuse à Gamaches. Au terme d’un parcours de 61 km à travers trois départements, le fleuve se jette dans la Manche entre le Tréport et Mers-les-Bains. La Bresle a été canalisée en 1837, afin de faciliter la navigation entre le château d’Eu et la mer (canal de Penthièvre).

La Bresle et le Liger sont des vallées larges et profondes avec des versants dissymétriques et un versant nord pentu. Le plateau de craie surplombe en moyenne de 80 m le lit du fleuve. De nombreuses vallées sèches dessinent des entailles profondes et étroites perpendiculaires aux cours de la Bresle et du Liger.

*Des vallées dissymétriques, larges et profondes* La Vimeuse et le Liger conservent un aspect agricole traditionnel en fond de vallée avec de nombreuses pâtures soulignées de saules têtards. Les versants en pente douce sont réservés aux grandes cultures, tandis que boisements et larris s’installent sur les pentes les plus fortes.

*Structures végétales & agraires* Les versants de la Bresle sont couronnés de bois. Les pentes cultivées sont soulignées par de nombreux rideaux. Les prés flottants de la Bresle dont le géographe Demangeon vantait la qualité, deviennent rares :

*On connaît de tout temps les excellentes prairies flottées de la Bresle, surtout autour de Gamaches ; on a ouvert, le long de la rivière, de petits canaux munis d’écluses d’où l’on dérive l’eau sur les prés par des fossés et rigoles. Localement, sur les points bien arrosés et bien drainés, on peut trouver d’aussi belles prairies, dans la vallée du Liger et de la Vimeuse...*

Le fond de vallée est marqué par l’accroissement des peupleraies et des plans d’eau, dûs aux activités d’extraction ou industrielles.

*Tradition artisanale et industrielle en fond de vallée* L’utilisation de la force hydraulique a permis jadis, le développement des moulins (nombreux sur le Liger, la Vimeuse et jusqu’à 130 sur la Bresle), puis le développement d’industries textiles installées le long de la rivière de la Bresle (notamment à proximité d’Aumale, ville longtemps réputée pour la qualité de ses serges).

La fabrication de verre attestée dès la période gauloise dans la région prend son essor au Moyen-Age autour de la forêt d’Eu en exploitant la matière première trouvée sur place : le bois comme combustible, les fougères du sous-bois pour leurs cendres riches en potasse, qui, mélangées au sable extrait de la Bresle, donnaient la pâte de verre. La construction de la voie ferrée Paris-Beauvais-Le Tréport, inaugurée en 1875, assure le transfert et le développement industriel de la vallée (28 verreries existaient avant les nombreuses fermetures consécutives à la crise des années 1930). Le pôle verrier reste actif et fabrique les trois quarts de la production mondiale de flacons de parfums. Le fond de vallée est particulièrement marqué par le développement des activités : verreries, mais aussi distilleries, fonderies, et aujourd’hui, à l’aval, les zones de commerces et de distribution.

*Un développement urbain marqué à partir de Gamaches* Si les vallées affluentes de la Bresle restent encore rurales, le développement urbain est particulièrement marqué sur la Bresle aval à partir de Gamaches. Les bourgs autrefois resserrés autour de l’église en villages-rue, hors zone inondable, s’étalent le long des voies et sur les pentes, conquérant même les vallées sèches adjacentes.



*Éléments caractéristiques des paysages*

- . Vallées alluviales prolongées de courtes vallées sèches, versants asymétriques
- . Côteaux calcaires
- . Bois et larris sur les versants pentus
- . Rideaux ponctuels sur les pentes cultivées
- . En fond de vallée, prairies fauchées et pâturées, proches du bocage, majoritaires (Viméuse, Liger) ou ponctuelles (Bresle)
- . Cavées et anciens chemins de marée
- . Forte tradition artisanale et industrielle, exploitation de granulats dans la vallée de la Bresle.
- . Conurbation industrielle et balnéaire à l'embouchure de la Bresle canalisée (Eu, Le Tréport, Mers)
- . Gros bourgs sur les sites de confluence ou les voies importantes et nombreux petits villages
- . Plantations de la D 316, route au gabarit préservé, longeant la Bresle-amont

*Structures paysagères majeures*

- . Vallées sèches de la Bresle-aval
- . Côteaux de la Bresle et du Liger
- . Vallée de la Viméuse
- . Rideaux et larris

*Points de vues et axes de perception*

- Vallée de la Bresle :*
- . Panoramas depuis la falaise du Tréport, la forêt domaniale d'Eu, rive gauche, et la chapelle Saint-Laurent, rive droite
  - . Routes longeant la vallée : D 316, D49, D305
  - . Traversées et points de vues depuis les coteaux (A28 et Ex-N28 vers Bouttencourt, D 25 vers Sénarpont et petites routes)
- Vallée de la Viméuse :* D22 et D190  
*Vallée du Liger :* D211

## *La Bresle, une vallée large et profonde couronnée de boisements dont les fonds sont marqués par l'industrialisation*

*Le verre, tradition artisanale et industrielle de la vallée Vieux-Rouen sur Bresle, Normandie*

*Implantée sur la rive normande, la voie ferrée Beauvais-le Tréport permit dès 1875, la multiplication des manufactures sur la rive gauche de la Bresle grâce à la diffusion rapide du charbon extrait d'Angleterre. Cinq sont encore en activité, dont la plus importante est située dans la Somme, l'entreprise Saint-Gobain-Desjonquères de Mers-les-Bains (1500 emplois).*



*Une succession de côtes et de monts entaillés de vallons  
Le Mont Faucon à proximité de Nesle-l'hôpital*

*La vallée de la Bresle est large. Elle atteint par endroits plus de deux kilomètres. Elle présente sur sa rive droite les versants les plus pentus, appelés "côtes", tandis que sur sa rive gauche, normande, le rapprochement des vallées sèches ou humides a parfois découpé le versant en "monts" isolé. Le plus reconnaissable d'entre eux, est le Mont Faucon situé face à Nesle-l'Hôpital. A l'aval sur la rive picarde, des vallées sèches très courtes ou "fonds" se succèdent régulièrement. Elles entaillent le profil du versant en créant parfois de larges échancrures.*

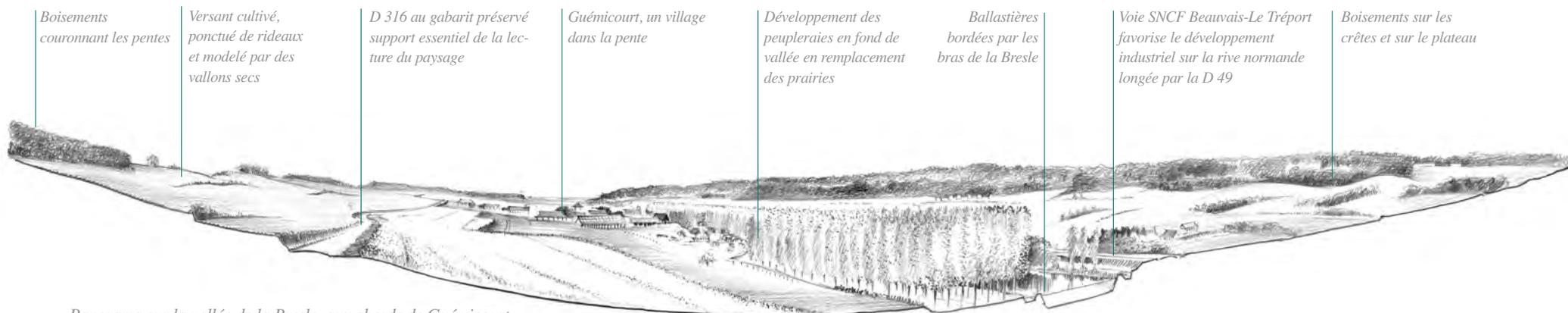
*Des bois couronnant les versants, des fond de vallée où progressent les peupleraies  
(Vue depuis la rive normande, au-dessus de Val-à-Leu).*

*En aval, la vallée de la Bresle est dominée sur la rive normande par la forêt de hêtres d'Eu (9 315 ha séparés en plusieurs massifs). Sur la rive picarde, les bois plus nombreux à l'aval de Gamaches restent accrochés en haut des pentes et sur le rebord du plateau. De nombreux coteaux autrefois dénudés et recouverts par les herbages des larris ont évolué en une cinquantaine d'années en versants boisés. Sur les affleurements calcaires, les résineux mêlés de feuillus peuvent dominer.*

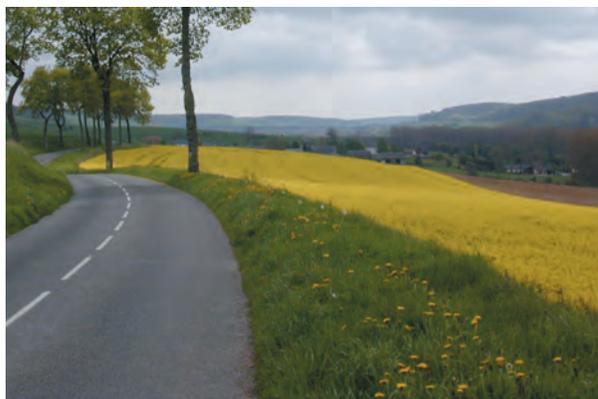
*Dans le fond de vallée, la Bresle et ses bras serpentent au milieu d'une végétation ripisylve (aulnes, frênes, saules...). Le paysage bocager traditionnel associant des prairies flottantes pâturées, et des fossés encadrés de saules têtards apparaît ponctuellement entre Bouttencourt et Gamaches, ainsi qu'en amont de Sénarpont. Les peupleraies tendent toutefois à devenir dominantes.*

*Des rideaux sur les pentes cultivées  
Au-dessus de Sénarpont*

*Sur les rives cultivées de la Bresle et sur les pentes des vallées sèches affluentes, les rideaux délimitent de longues parcelles parallèles aux courbes de niveaux. La végétation arbustive souligne leurs tracés. Ce patrimoine agraire et paysager, témoignage du parcellaire ancien, disparaît souvent dans le regroupement des parcelles les moins pentues ou à l'occasion de nouvelles plantations d'arbres, réalisées sur les dernières pentes.*



Panorama sur la vallée de la Bresle, aux abords de Guémicourt



En amont de Sénarpont, une vallée restée rurale  
D 316

Entre Sénarpont et Aumale, la rive picarde de la Bresle devient plus rurale. De nombreuses fermes isolées, des hameaux et de rares villages de moins de 200 habitants sont implantés au plus près de l'eau utilisée comme force motrice par de nombreux moulins. Jardins, pâtures et haies bocagères se mêlent au bâti en brique ou torchis. Les bâtiments des fermes souvent en brique à toits d'ardoise, accompagnés de hangars agricoles, peuvent être imposants. Quelques extensions pavillonnaires sont visibles dans la pente à Saint-Léger-sur-Bresle ou Bretizel tandis que l'arrivée sur Aumale se signale par le mitage du coteau et le développement des activités. Entre Sénarpont et Aumale, la départementale qui longe la rive droite (D1015 et D915 bis) est une petite route au gabarit préservé qui suit la topographie au plus près. Les alignements d'arbres renforcent la lisibilité du tracé et cadrent les vues.



Une vallée industrielle et fortement urbanisée à l'aval  
Conurbation Mers-Eu-Le Tréport, vue de la chapelle St Laurent

En aval, les villes de Mers-les-Bains dans la Somme, le Tréport et Eu en Seine-Maritime forment une vaste conurbation à l'embouchure de la Bresle. La canalisation de la Bresle a favorisé le développement des industries et des infrastructures en fond de vallée. Les zones d'activités s'installent aux entrées de villes, tandis que l'urbanisation envahit les pentes de la vallée du côté normand et picard. Quelques gros bourgs se sont implantés à la confluence des rivières et sur les axes importants : Beauchamps (987 h.), Gamaches (2 949 h.) à la confluence de la Bresle et de la Viméuse, Bouttencourt-sur-Bresle (1 015 h.) face à Blangy-sur-Bresle en Normandie, ou Sénarpont (770 h.) à la confluence de la Bresle et du Liger.



Des ballastières transformées en étangs de loisirs (Base nautique de Gamaches. 120 ha)

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premières carrières fournissaient le ballast pour les nouvelles voies ferrées, d'où leur nom de ballastières. A partir de la première guerre mondiale, l'exploitation industrielle des granulats pour le BTP (sables et graviers) a multiplié les plans d'eau souvent accompagnés de peupleraies (près de 500 hectares entre Sénarpont et Bouttencourt, en aval de Monnières jusqu'à Marest ou plus ponctuellement en amont de Sénarpont jusque Vieux-Rouen-sur-Bresle). Les plus anciens sont reconvertis en étangs de pêche ou utilisés pour la voile.

## La vallée de la Vimeuse

Sur la rive gauche, la route longeant la Vimeuse (D22 puis D190) offre des points de vues privilégiés. Elle se double d'une voie ferrée désaffectée. Sur la rive droite, pentue, les vallées sèches facilitent l'accès au plateau. A Monchelet, un chemin des chasse-marées traversant la vallée, rappelle la longue tradition des itinéraires empruntés pour le transport du poisson, depuis les ports de la Manche jusqu'à Paris.



Rive droite, un versant pentu couronné de bois et ponctué de larris (amont de Maisnières)

La dissymétrie des vallées de craie est ici sensible. La rive droite (nord-ouest) est fortement pentue et elle porte le nom de "côte" quand la pente s'accroît. Des lambeaux de bois s'accrochent en haut des versants. Des larris sont encore présents au-dessus de Harcelaines et de Maisnières.



Hameaux et villages bocagers  
D190 vers Frettelemeule

Les petits villages tels Maisnières 505 h. ou Frettelemeule 238 h., se sont implantés près de l'eau autour des gués et des points de traversées de la vallée. Seul Vismes (306 h.) s'est dédoublé entre la motte castrale de Vismes-au-Mont qui dominait la vallée et le village de Vismes-au-Val établi en dessous. La pointe des clochers surplombe le bâti dissimulé dans la verdure où se mêlent haies bocagères, arbres des jardins et anciens vergers. Le bocage se prolonge loin des villages. Les bâtiments sont généralement bas et allongés. La panne flamande et la brique dominent. Le torchis utilisé principalement pour les annexes agricoles est souvent fragilisé.

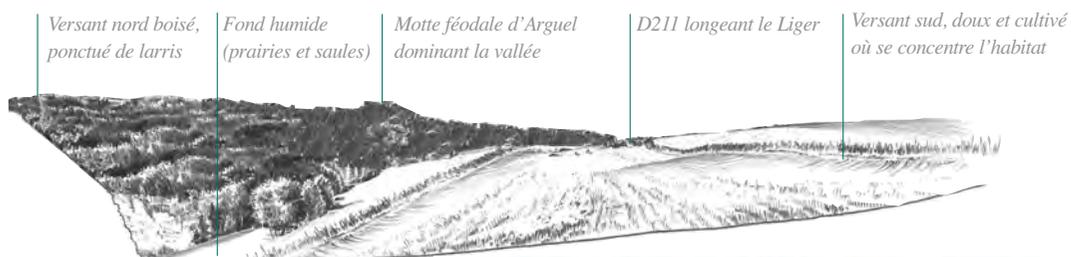
Rive gauche, une pente douce et cultivée  
Un fond de vallée ouvert (Aval d'Hélicourt)

La vallée de la Vimeuse est une des rares vallées à avoir préservé un paysage ouvert de prairies pâturées, bordées de saules têtards, au milieu duquel serpente la rivière et ses bras. Les peupleraies sont rares si ce n'est ponctuellement, à la sortie sud-ouest de Visse et de Harcelaines. Les limons se sont déposés sur le versant sud-est peu pentu. Ces terres fertiles sont propices aux grandes cultures. Seule la pente révèle la transition entre le versant de la vallée et le plateau.

La progression des ensembles pavillonnaires  
(entrée de Gamaches)

A l'approche de Gamaches, les constructions nouvelles s'étendent (hauteurs d'Hélicourt, Harcelaines). Elles s'estompent peu à peu de Monchelet à Maisnières avant d'augmenter en amont, à l'approche de Martainneville, au delà du franchissement de l'A28.

*Le Liger : une vallée  
clairement dissymétrique  
au versant nord, boisé*



*Un paysage bocager en fond de vallée  
(Inval-Boiron)*

Le Liger serpente dans un fond de vallée étroite. Ce paysage d'élevage associe prairies, haies bocagères, saules têtards et vergers aux abords des villages. Quelques peupleraies à proximité d'Inval Boiron, ferment ponctuellement le fond de vallée. La vallée du Liger a conservé un caractère rural avec des exploitations agricoles actives, dont les extensions ont un fort impact (implantation, volumétrie et matériaux). Les villages préservent une structure traditionnelle avec un bâti peu dense, en brique, accompagné d'annexes en torchis, entouré de nombreuses haies bocagères et de vergers. Les extensions sur la rive droite sont limitées par la pente (entaille du coteau). Ici et là, le pavillonnaire apparaît.

*Un versant sud aux pentes douces, ouvert et cultivé,  
où se concentrent les villages et les hameaux  
(Larris de Saint-Aubin-Rivière)*

La rive gauche présente une pente douce aux limons fertiles réservée aux grandes cultures, couronnée de bois et de forêts. En bas du versant se succèdent de petits hameaux (Inval-Boiron, le Mazis, Brocourt, ou Saint-Aubin-Rivière). Les plus gros villages ont grandi par la présence d'usines textiles et la proximité de Beaucamps-le-Vieux (Liomer 400 h., Le Quesne 300 h.). Le groupement de maisons ouvrières du Quesne témoigne encore de ce passé industriel ; l'usine qui dominait le coteau est aujourd'hui en voie de démolition. La motte féodale d'Arguel domine la rive droite.

*Un versant nord pentu, boisé ponctué de larris  
(habitat traditionnel. Le Mazis)*

La rive droite du Liger forme un escarpement pentu qui surplombe de 100 m le fond alluvial. Les cavées incisant le coteau sont les seuls accès sur cette rive (cavée du Mesnil, cavée d'Inval, vallée Greu). Vers le village du Mazis, les boisements de feuillus forment un front continu jusqu'au bas des pentes. Ils ont remplacé les anciens larris abandonnés comme pâture. Les résineux introduits sur les reliefs, soulignent la présence de la motte castrale d'Arguel dominant la vallée. Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et les communes se sont associés pour remettre en valeur les larris de Saint-Aubin-Rivière, Le Quesne et Inval-Boiron en favorisant le débroussaillage par la réintroduction de moutons.



9 communes de plus de 950 habitants  
(RGP 1999 Insee)

Friville-Escarbotin 4646 h.  
Feuquières-en-Vimeu 2370 h.  
Fressenneville 2334 h.  
Woincourt 1531 h.  
Dargnies 1443 h.  
Saint-Quentin-La Motte 1310 h.  
Chépy 1277 h.  
Béthencourt-sur-mer 997 h.  
Saint-Blimont 948 h.

## Le Vimeu industriel

### Un plateau ponctué de bourgs industriels

*Un paysage d'openfield*

Somme où il est parcouru de vallées sèches qui prolongent profondément les affluents de la Somme. Au sud, les affluents de la Bresle sont plus courts et la ligne de partage des eaux fluctue de Méneslies à Aigneville. L'ampleur des défrichements s'explique par l'épaisseur plus importante des limons à l'ouest de la Vimeuse et par une tradition de forte démographie. Les grandes cultures dominent.

*Une forte densité de villages bosquets*

Ce paysage de plateau, peu boisé, offre paradoxalement peu d'horizons lointains. Les vues panoramiques sont partout ponctuées de la silhouette caractéristique des villages, serts de pâtures, plantées d'arbres et de vergers. La densité de la population est ancienne. En 1836, elle était supérieure à 225 habitants/km<sup>2</sup> autour de Friville-Escarbotin. Elle est encore aujourd'hui de 213 h./km<sup>2</sup> (source Insee 2002).

Dans la partie sud-ouest du plateau, la densité des villages est forte. Les bourgs-nébuleuses créent des conurbations industrielles englobant plusieurs villages et hameaux tels Feuquières/Fressenneville, Friville-Escarbotin, ou encore l'ensemble formé par Tully, Béthencourt, Allenay et Friaucourt. Vers la Bresle, des villages-rue, dits en "arêtes de poissons", s'approchent des lambeaux forestiers de la vallée, défrichés à partir du plateau. L'historien Robert Fossier donne une explication à cette structure foncière.

*"(Ces villages) correspondent à la disposition originelle des cabanes de bûcherons le long d'un axe de pénétration dans la forêt. Dans certains secteurs comme dans le Vimeu, un nombre important de villages adopte cette disposition, allant parfois jusqu'à former des rues villageoises de plusieurs kilomètres de long tels Woincourt-Yzengremer-Méneslies."*

Le Vimeu industriel s'étend sur une large partie occidentale du plateau. Le socle de craie s'incline au nord vers la

Au nord et à l'est, les bourgs-nébuleuses du plateau industriel laissent place à des villages plus isolés sur le territoire agricole, souvent placés en amont des fonds ou des cavées, tels Dargnies, Aigneville, Chépy, Valines, Saint-Blimont ou Franleu. La plupart d'entre eux sont entourés de hameaux.

*Le groupe métallurgique du Vimeu : des industries à la campagne*

La densité de la population rurale a contraint les paysans à rechercher des revenus complémentaires aux travaux des champs. La mention des premiers serruriers du Vimeu date du XII<sup>e</sup> siècle, mais cette activité artisanale prend son essor au XVI<sup>e</sup> siècle (la robinetterie apparaîtra plus tardivement, au XIX<sup>e</sup> siècle). Chaque village s'est spécialisé dans une production : les clefs à Dargnies et Woincourt, les cadenas à Fressenneville, la sûreté à Feuquières-en-Vimeu, le bec de cane à Saint-Blimont. L'activité pratiquée à domicile permet le maintien de la population rurale. Le fer est importé de Thiérache.

A partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'impulsion de la machine à vapeur, puis du chemin de fer, les premières fabriques se développent dans les villages en profitant d'un marché en pleine expansion. Elles trouvent sur place une main-d'oeuvre bon marché et déjà spécialisée. En 1847, près de 5000 ouvriers travaillent dans l'industrie de la serrure. Ces industries rurales vont peu à peu détrôner les activités artisanales à domicile. Malgré la traversée de plusieurs crises, le Vimeu fabrique encore 70% de la serrurerie et 80 % de la robinetterie française. Les activités métallurgiques sont réparties entre de multiples sous-traitants (de 50 à 200 salariés), tous implantés dans une quinzaine de communes. Autour des serrureries et robinetteries existent des mouleries, des fonderies, des quincailleries, des entreprises de décolletage et de traitement de surface. La croissance urbaine a suivi le développement industriel.



*Éléments caractéristiques du paysage*

- . Plateau de craie peu vallonné
- . Paysage d'openfield ponctué les plantations le long des routes, et la grande densité des villages-bosquets
- . Fermes isolées sur les sites d'anciens moulins
- . Conurbation autour de Friville-Escarbotin, Fressenneville, Feuquières-en-Vimeu
- . Tradition artisanale et industrielle (ateliers et usines)

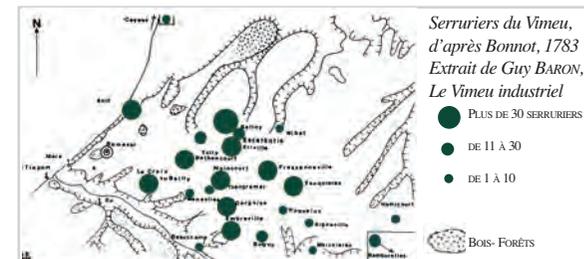
*Structures paysagères majeures*

- . Plateau ouvert contrastant avec les villages-bosquets
- . Patrimoine bocager des villages
- . Patrimoine industriel

*Points de vues et axes de perception principaux*

- . Traversée du plateau par la D 925
- . Chemin de randonnée

## Le Vimeu industriel



“ Le paysan du Vimeu, à la fois serrurier et agriculteur, travaillait chez lui avec les membres de sa famille et quelques compagnons. Il fournissait ses clients plutôt pour son compte que par l'intermédiaire d'un gros patron et il délaissait son étiau pour surveiller sa basse-cour ou ensemer ses champs.”

Bonnot, 1783,  
cité par Guy Baron “ *Le Vimeu industriel*”

*Des conurbations industrielles*

Ci-dessus Bourseville

A droite extrait de la carte IGN 1/25 000 Friville-Escarbotin/ Woincourt.

Sur la partie sud-ouest du plateau, la densité du maillage communal correspond à l'aire de recrutement des industries métallurgiques. Les villages n'ont plus de limites définies : ainsi se soudent Friaucourt, Allenay, Béthencourt-sur-mer et Tully, plus loin Friville, Escarbotin et Belloy-sur-mer, ailleurs Feuquières et Fressenneville ou encore la continuité de villages formée par Woincourt, Yzengremer et Méneslies. Au nord et à l'est, apparaît peu à peu un plateau plus agricole où les bourgs sont plus isolés (Franleu), même si la production industrielle subsiste dans les villages et les hameaux (Embreuille, Aigneuille). Les constructions nouvelles témoignent de la vitalité du Vimeu industriel.

*Un plateau agricole ponctué de villages-bosquets industriels*  
Une rue de Woincourt

Le plateau est faiblement modelé par l'amont de vallées sèches. Les “plaines” de Feuquières, de Fressenneville ou de Friville-Escarbotin, se prêtent aux grandes cultures grâce à l'épaisseur de la couche de limon et l'humidité de l'argile. L'assolement triennal a longtemps été pratiqué comme en témoigne la toponymie. Les parcelles sont grandes. On y cultive la betterave et les céréales. On pratique l'élevage à proximité des villages). Les terres de grandes cultures sont ponctuées de villages-bosquets touffus et proche les uns des autres.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la diffusion de la machine à vapeur et la construction de la ligne de chemin de fer Abbeville-Le Tréport (1878), permit la multiplication des unités de productions dans les communes du Vimeu industriel. Ces industries se substituent progressivement à l'activité artisanale.



Dessin, ci-contre : Chépy, place de l'église et jeu de ballons

### *La persistance des structures villageoises traditionnelles*

*Les villages ont conservé des structures traditionnelles : tour de ville (Franleu), place enherbée et plantée de tilleuls (Chépy), mares (Friville, Friville-Escarbotin), tandis que les bâtiments agricoles en brique ou torchis sont mêlés aux usines et aux maisons ouvrières. Les fermes isolées correspondent à l'emplacement d'anciens moulins nombreux sur le plateau. Les "boutiques" témoins de l'activité artisanale dans les villages se distinguent du bâti rural par leurs vitrines à cassi.*



(Atelier rural à Embreville)



### *L'imbrication des usines dans le tissu urbain Friche de l'entreprise Bricard à Friville-Escarbotin*

*La dispersion des lieux de production, héritage des siècles passés explique l'inadaptation des sites des usines actuelles. Les industries insérées dans le tissu urbain des villages sont à l'étroit. Elles provoquent un intense trafic routier (trajet habitat/emploi, stationnement et encombrement dus aux livraisons des camions).*

*Avec 200 entreprises et plus de 6 000 salariés, le Vimeu reste aujourd'hui un des principaux centres européens de métallurgie légère avec un réseau très dense de sous-traitants.*

### *La multiplication des zones d'activités en périphérie urbaine Feuquières-en-Vimeu, ZA vue depuis la D48*

*Pour pallier l'inconvénient dû à l'imbrication des usines dans le tissu urbain et attirer de nouvelles entreprises, plusieurs zones d'activités ont été construites en périphérie des bourgs (Friville-Escarbotin, Chépy, Feuquières-en-Vimeu, St-Quentin-La-Motte). Cette nouvelle répartition consommatrice d'espace produit un effet paradoxal avec l'apparition de friches industrielles dans les centres urbains lors du transfert ou du regroupement de certaines entreprises (Friville-Escarbotin, Fressenneville).*

### *Un patrimoine industriel peu reconnu Woincourt, usine "Chuchu Decayeux"*

*A côté des "boutiques" artisanales, les bâtiments industriels se démarquent du bâti traditionnel. Le torchis et le bois sont souvent abandonnés au profit du fer, de la fonte, de la brique industrielle, du plâtre ou du ciment. Les sheds amènent la lumière dans les ateliers. Les cheminées qui signalaient l'utilisation de la machine à vapeur ont aujourd'hui quasiment disparues. A côté des lieux de production sont construits des bâtiments d'habitation en brique, petits châteaux de l'industrie ou cités ouvrières en bandes conçues selon un modèle standardisé.*



4 communes de plus de 1000 h.  
(Insee, RGP 1999)

Hornoy-le-Bourg (1449 h.,  
dont 850 h. au centre bourg),  
Beaucamps-le-Vieux (1385 h.),  
Hallencourt (1348 h.),  
Oisemont (1244 h.).

## Le plateau agricole du Vimeu

### Un plateau agricole largement défriché

#### Morphologie

Le plateau agricole comprend de grandes surfaces de “plaines” crayeuses recouvertes de limon, entaillées au nord par les vallées affluentes de la Somme. Au sud, la vallée du Liger, puis celle de la Bresle ouvrent de larges échancrures. À l'ouest, la Vimeuse marque la fin du plateau du Vimeu industriel. La surface du plateau est modelée par de nombreux fonds qui prolongent le réseau des vallées affluents de la Somme (*fonds d'Oisemont, fond d'Aumâtre*, etc.). À l'est d'une ligne méridienne passant par Oisemont, l'épaisseur de limon diminue et repose sur de larges couvertures d'argiles à silex.

#### Structures végétales & agraires

Le plateau depuis longtemps défriché est parcouru de champs ouverts, grandes parcelles consacrées à la polyculture céréalière (blé, orge) et aux betteraves. La toponymie identifie les terres de cultures et l'ancienne pratique de l'assolement triennal (“*les cinquante*”, “*les quatorze*”, “*sole des quinze*”, etc). Le bocage se concentre autour des villages avec des pâtures réservées à l'élevage de bovins essentiellement. Les horizons sont ponctués par les lisières boisées des vallées. Quelques lambeaux forestiers soulignent les bords de la Bresle et du Liger. La toponymie et la forme des villages-rue signalent le défrichement d'anciens bois (*Andainville, Fresnoy-Andainville, Freneville, Neuville-au-Bois*).

#### Structures urbaines

Les routes du plateau convergent vers trois gros bourgs de plus de mille habitants (Hallencourt, Hornoy-le-Bourg et Oisemont), anciens centres de foires et de marchés, encore chefs-lieux de cantons, installés en bordure de fond. Autour se répartissent de petits villages et hameaux de moins de 200 habitants, ou quelques fermes isolées, liées à d'anciens moulins. Quelques villages plus importants assurent des relais sur le plateau : Moyenneville (626 h.), Béhen (439 h.), Huppy (694 h.), Rambures (365 h.),

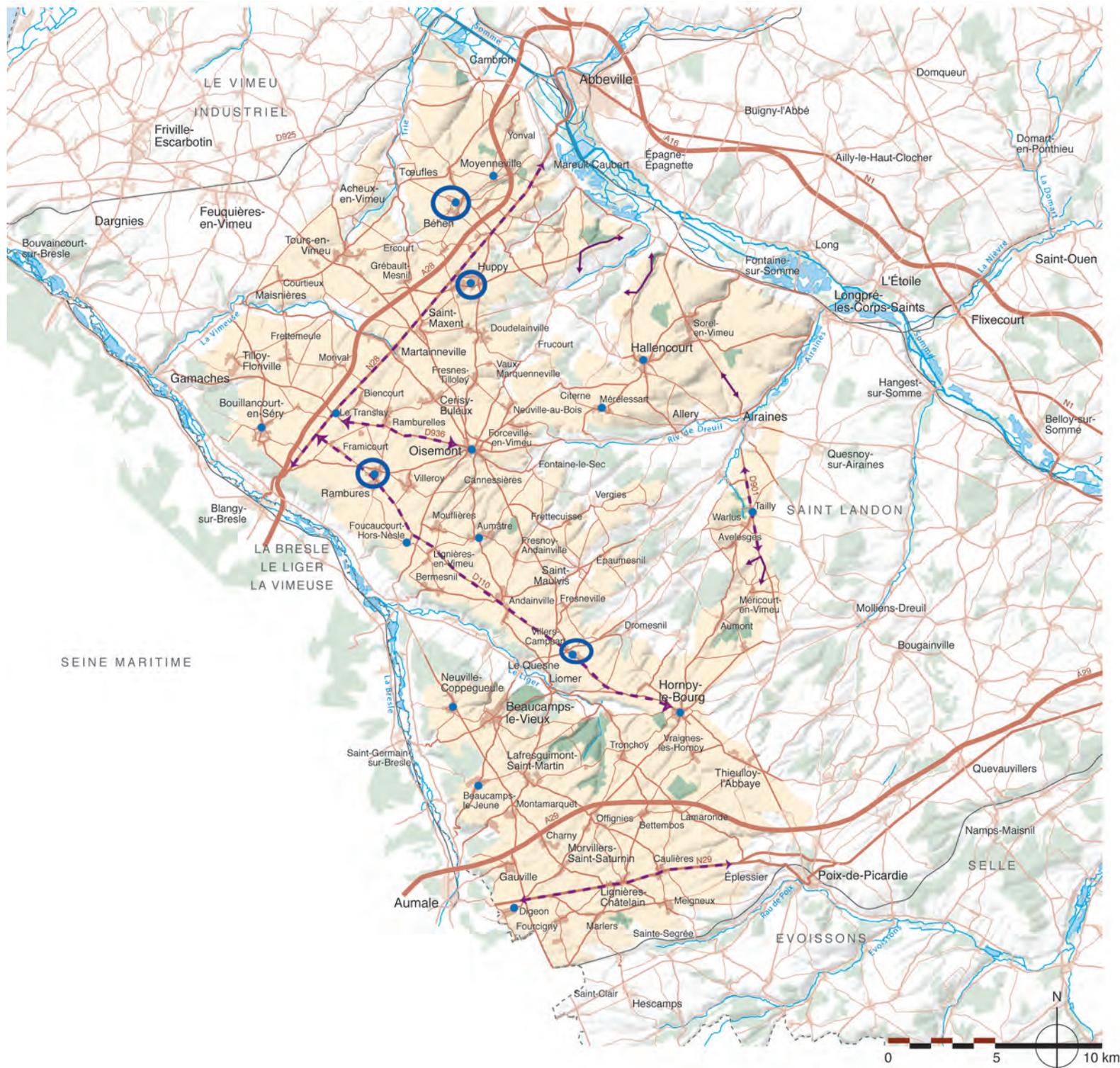
Gauville (397 h.). Beaucamps-le-Vieux (1385 h.) ancien centre textile et industriel ou Neuville-Coppegueule (535 h.) sont implantés sur le plateau défriché entre la Bresle et le Liger. La petite taille et la dissémination des agglomérations conservent un caractère rural à l'ensemble de l'unité.

#### Patrimoine urbain & vernaculaire

L'exploitation du plateau à l'époque gallo-romaine est attestée par le nombre de villae (Hallencourt, Oisemont, Andainville) et le passage de la voie reliant Amiens à la Manche. La défense du territoire s'est traduite par la présence de plusieurs mottes (Forceville, Bermesnil et surtout le Translay, motte quadrangulaire construite au croisement de deux voies) puis par la construction de châteaux fortifiés (Rambures). Les conflits ont entraîné la destruction de Beaucamps-le-Vieux en 1427 et de la forteresse d'Oisemont entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Les foires et marchés consacrent les bourgs (Halles d'Oisemont, ou d'Hornoy). Le recul des frontières à partir du XVII<sup>e</sup> siècle assure une période de prospérité (châteaux d'Huppy, d'Hornoy-le-Bourg, Busménard). L'artisanat textile se développe (rouissage, tissage et filature du lin, travail de la laine) en complément des activités agricoles. La production industrielle dans les manufactures prend le relais du travail artisanal saisonnier. Sous Colbert, Hallencourt fut un centre renommé pour le lin, et Beaucamps-le-Vieux était spécialisé dans le tissage des étoffes de laine. Le travail du bois est présent à proximité de la Bresle et du Liger (Beaucamps-le-Vieux et Neuville-Coppegueule).

#### Mutations

Le déclin de l'activité textile laisse des friches industrielles dans les villages. La construction de deux autoroutes (A28 et A29) n'a pas encore modifié les anciens équilibres si ce n'est la création de la petite zone d'activités des Croisettes, et la croissance des ensembles pavillonnaires aux abords de Moyenneville. Le parc éolien se met en place sur le plateau.



### Éléments caractéristiques des paysages

- . Plateau de craie aux formes arrondies
- . Paysage cultivé, ouvert et remembré
- . Bocage autour des villages
- . Maillage serré de villages-bosquets, ponctués de gros bourgs implantés au centre d'un réseau de routes en étoile
- . Fermes isolées sur les sites d'anciens moulins
- . Petit patrimoine (tours d'anciens moulins à vent, puits, mares, places traditionnelles, tours de villes...)

### Structures paysagères majeures

- . Plateau d'openfield ponctué par les plantations le long des routes, les lisières boisées des vallées et les villages-bosquets
- . Patrimoine rural dans les villages (notamment Béhen, Huppy, Villers-Campsart, Rambures)
- . Patrimoine bocager dans les villages

### Points de vues et axes de perception principaux

- . Traversées du plateau par la D 925, D 936, D 901, et la D 110 près de la Bresle

## Le plateau agricole du Vimeu



*Un plateau agricole aux larges ondulations,  
Maisons traditionnelles. Oisemont*

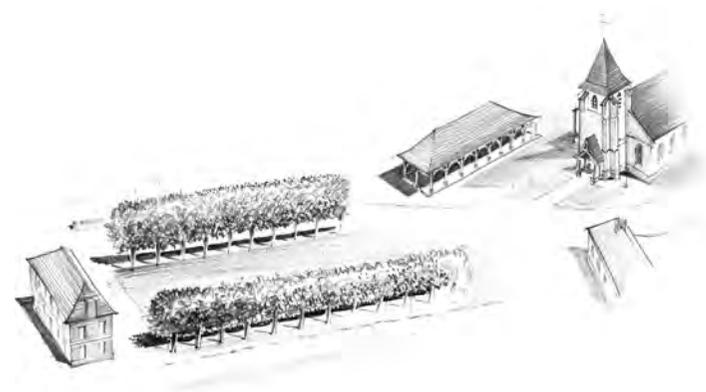
Dans le Vimeu, le terme de “plaine” qualifie les étendues de plateau faiblement entaillées par le tracé de vallons secs. On trouve ainsi, la “plaine de la tour” ou la “plaine de Vergies” par exemple. La polyculture d’openfield domine avec des cultures de céréales et de betteraves, associées à de l’élevage à proximité des villages. Sur ce plateau ouvert et remembré, les boisements se limitent aux versants des vallées vertes au nord et de la Bresle, du Liger, et de la Vimeuse au sud. Les rares alignements d’arbres plantés le long des routes constituent des repères essentiels (D25, D901, D 928, D936, ex-N28).

*Un maillage dense et régulier de villages-bosquets  
D 928 vue de Saint-Maxent*

Hormis une dizaine de bourgs, le plateau est surtout ponctué par un maillage dense et régulier de hameaux agricoles de moins de 200 habitants. Les villages sont organisés selon deux types de structures : les communes établies à la croisée des chemins (Mouflières, Rambures, Huppy) et les villages-rue édifiés en bordure d’anciennes voies romaines ou témoins d’anciennes pratiques de défrichement, tels Villers-Campart ou Neuville-Coppegueule. Les ceintures bocagères sont présentes et denses aux abords des villages.

*Fermes herbagères, fermes céréalières  
Le Fay. Alignements de granges sur rue.*

Les alignements de granges sur rue des fermes céréalières succèdent aux cours ouvertes des fermes herbagères. Le torchis sur soubassement de brique est employé pour le bâti agricole traditionnel, principalement pour les annexes. La brique (parfois associée à la craie ou avec motifs de silex), d’abord utilisée pour les bâtiments exceptionnels ou les centres-villes, s’est largement diffusée à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. L’habitat traditionnel reste présent dans les villages, mais les transformations du monde agricole entraînent de fortes mutations du bâti.



La réunion d'une halle et d'une place plantée à proximité de l'église, témoigne de l'octroi de foires et de marchés, obtenu sous Louis XI, par la commune d'Hornoy-le-Bourg



Mares, puits, mails tours de ville et hayures  
Haies à Aumâtre

Le paysage bocager réservé à l'élevage se concentre autour des villages et hameaux. Au sud, les pâtures et les hayures (haies bocagères) sont beaucoup plus étendues autour des villages. Au nord, elles sont plus regroupées. Sur le plateau, les puits sont profonds et nombreux. Plusieurs villages conservent leurs tours de ville (Béhen), leurs mares (Villers-Campsart, Aumâtre, Digeon, Tronchoy, Lamaronde), leurs jeux de balles et leurs "usoirs" simplement enherbés et plantés de tilleuls (Hornoy, Offignies).

Grandes fermes seigneuriales et fermes-modèles  
Ferme de Valanglard, Moyenneville

Quelques fermes isolées ponctuent le plateau. Elles sont associées à la présence d'anciens moulins à vent, comme le moulin de Vergies ou le moulin de Trancart-Ferme.

Dans les villages, on remarque parfois de grandes fermes seigneuriales aux bâtiments imposants en brique-et-pierre (Hornoy-le-Bourg, Mérelessart) accompagnés de mares et de pigeonniers.

Il existe également quelques grandes fermes-modèles du XIX<sup>e</sup> siècle comme la ferme de Valanglard à Moyenneville (ci-dessus), inscrite à l'inventaire des Monuments historiques en 2003, "en raison du caractère exceptionnel de cet ensemble agricole du Second Empire, dû à l'architecte Henri Parent" ou encore la ferme de Stanislas Paillart, à Hymneville, célèbre pour ses 500 médailles agricoles.

Textile et agriculture  
Eoliennes Fresnes-Tilloloy

Le développement des manufactures de lin et de laine a jadis contribué au développement de nombreux bourgs (Oisemont, Hallencourt, Forceville-en-Vimeu, Martainneville pour le lin, ou Beaucamps-le-Vieux pour la laine) Aujourd'hui, le déclin de l'activité textile laisse de nombreuses friches industrielles.

L'activité agricole est ici fondamentale. La taille des exploitations tend à augmenter. Les silos et les hangars agricoles ponctuent les paysages du plateau et les abords des villages.

Ce secteur rencontre trois types d'influences : celle du Vimeu industriel à l'ouest, l'attraction d'Abbeville au nord, et des activités établies le long de la Bresle au sud.



# Les Vallées vertes du Vimeu

## Des paysages presque enclavés, isolés du plateau

*1 seule commune compte plus de 2000 h, Airaines (2089 h.)*

*9 communes de plus de 500 h. Pendé (980 h.), Arrest (820 h.), Allery (752 h.), Nibas (749 h.), Huchenneville (665 h.), Miannay (553 h.), Quesnoy-le-Montant (519 h.), Acheux-en-Vimeu (503 h.), Mons-Boubert (483 h.).*

*(Insee, RGP 1999)*

*Des vallées alluviales prolongées de vallées sèches se succèdent d'ouest en est : la vallée de l'Amboise et de l'Avalasse, la vallée de Mons-Boubert, la vallée de la Trie et ses vallons, la vallée de Bellifontaine et Frucourt, la vallée de Frosme et Huchenneville, la vallée de l'Airaines et ses vallées sèches.*

*Des vallées aux versants dissymétriques soulignés de bois et de bosquets*

Somme. Des vallées non drainées appelées "fonds" prolongent longuement ces petites vallées alluviales affluentes de la Somme. Ces vallées de craie sont dissymétriques. Le versant ouest, à pente moins marquée, permet l'installation de prairies et de cultures. Les masses boisées occupent le versant opposé, plus pentu, ou le haut des pentes. Vues du plateau, ces masses boisées soulignent le tracé des vallées.

*Des structures végétales variées et très présentes*

encore très présent. Les cultures des versants s'étendent en fond de dépression dans les terrains plus secs. Des rideaux aménagent les pentes cultivées (par exemple sur la rive gauche de la vallée de Bellifontaine entre Bailleul et Limeux). De rares larris sont implantés sur les coteaux les plus pentus. Les haies bocagères sont présentes près des villages et les saules têtards soulignent les limites des terres humides. La diversité des structures végétales accentue l'aspect "vert" des vallées. Dans l'ensemble, cette richesse végétale compartimente les espaces, et les villages se découvrent tardivement.

*Structures urbaines*

historique, établi à la confluence du Dreuil et de l'Airaines, au croisement de l'ancienne voie romaine Amiens/Dieppe (D936), et de la route reliant Abbeville à Beauvais (D901). Les vallées sont marquées par la présence de quelques gros villages tels Miannay, situé sur le passage de la route reliant Abbeville au Tréport, Allery, ancien centre textile ou encore des villages

Les vallées vertes sont des dépressions qui entaillent le plateau le long de la vallée de la

Prairies fauchées et pâtures restent majoritaires sur les fonds de vallées humides. L'élevage est

Seule la commune d'Airaines compte plus de 2000 habitants.

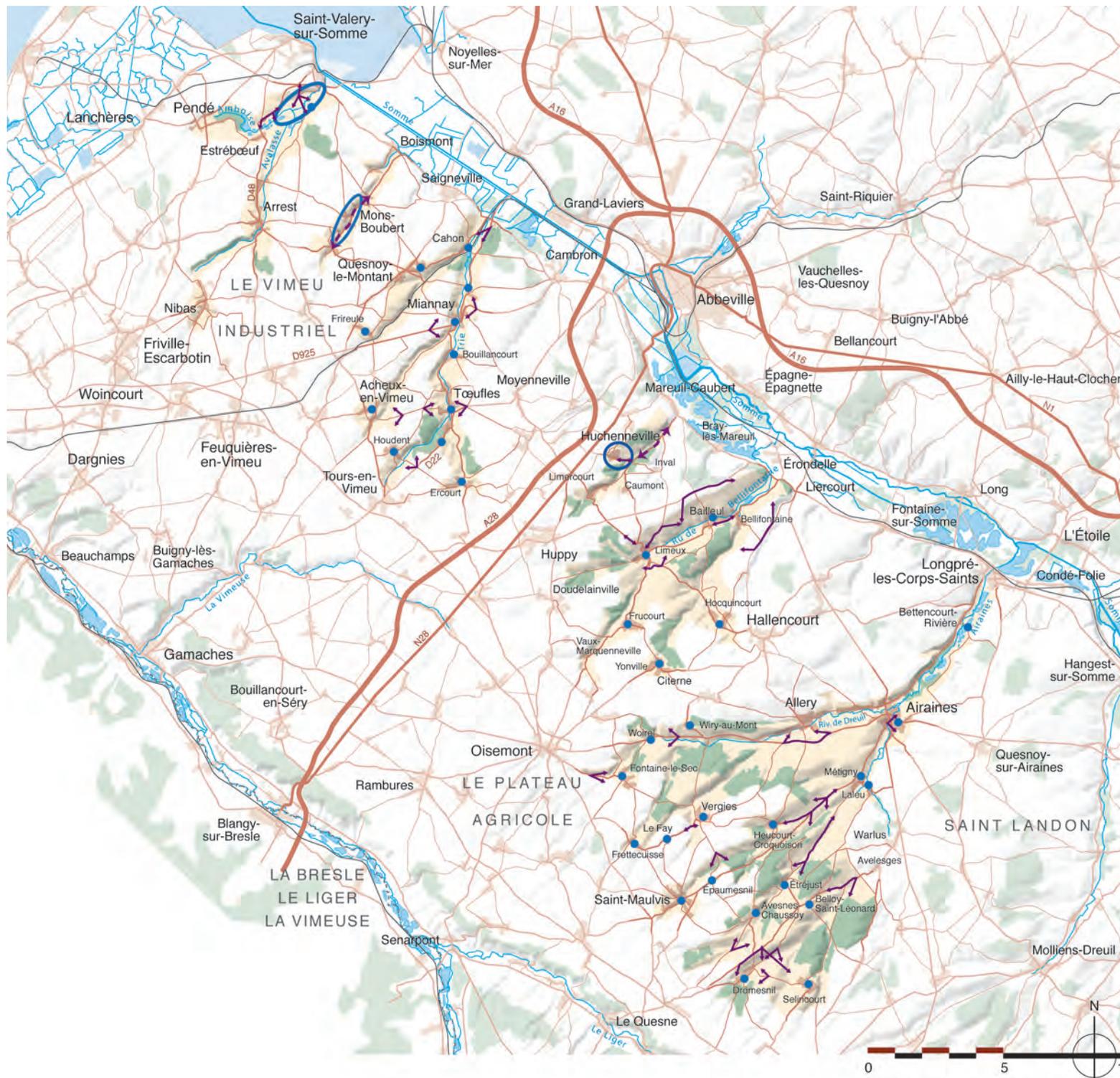
Ce bourg est un ancien centre

étalés au bord du plateau, à l'amont des fonds (Pendé, Arrest, Acheux-en-Vimeu, Nibas). Ailleurs, l'extension des villages est contrainte par la pente ou par l'eau. Ils s'allongent en agglomération linéaire, tels Mons-Boubert sur plus de 4 km, ou se blottissent à la confluence de plusieurs vallées sèches ou de cavées. La richesse des structures végétales est renforcée par l'aspect verdoyant des villages blottis au fond des vallées encaissées où se mêlent le bâti et des prés ceinturés de haies bocagères. Dans les fonds de vallées, la structure du bâti est moins dense, les volumes plus bas et allongés. Les pâtures encore nombreuses, s'insèrent au milieu des parcelles bâties.

La grande diversité et l'originalité des vallées vertes est liée à la variété des formes topographiques (largeur plus ou moins grande de la vallée, pente douce ou marquée, fonds alluviaux ou drainés...) et végétales (haies, bosquets, bois, vergers, rideaux et prairies...) dans laquelle s'inscrit un bâti aux structures traditionnelles souvent préservées. Les bâtiments aux toits en panes flamandes ou d'ardoises sont majoritairement en brique ou en bois et torchis. Le bâti s'adapte au relief. Si nécessaire, un soubassement compense la pente. Quelques grands ensembles monumentaux (châteaux et manoirs, fermes de grands domaines, églises) ponctuent la traversée des villages.

*Un paysage en mutation*

La diversité végétale des vallées est moins accentuée : les prairies humides se ponctuent de peupliers, haies et rideaux ont tendance à disparaître, les vergers, les saules têtards se raréfient peu à peu, de jeunes plantations d'arbres et de résineux apparaissent. Dans les villages, le bâti agricole en torchis peut être à l'abandon (par ex. à Limeux). Les nouvelles constructions se font en densifiant les centres au détriment des haies et des prairies insérées au milieu des villages. Des lotissements apparaissent dans les pentes et sur le plateau à l'entrée des villages.



*Éléments caractéristiques du paysage*

- . Vallées alluviales aux versants dissymétriques, prolongées de vallées sèches
- . Bois et bosquets sur les côteaux pentus
- . Rideaux présents sur les pentes cultivées
- . Prairies fauchées et pâturées
- . Haies et vergers autour des villages
- . Larris ponctuels
- . Tourbières ponctuelles dans les basses vallées et développement des peupleraies
- . Cavées
- . Gros bourgs à la confluence des vallées, ou à l'amont des fonds au contact du plateau, nombreux petits villages contraints par la pente ou installés sur le versant
- . Pâtures et haies insérées dans les villages
- . Forte persistance de bâti traditionnel en torchis

*Structures paysagères majeures*

*Paysage préservé des vallées vertes (topographie, végétation, bâti et patrimoine rural) :*

- . Basse vallée de l'Amboise
- . Haute vallée de la Trie et vallons adjacents
- . Vallée de Bellifontaine et Frucourt
- . Vallée de Wiry et Vergies, vallée d'Avesnes-Chaussoy et Dromesnil
- . Bâti traditionnel à Huchenneville et Mons-Boubert

*Points de vues et axes de perception principaux*

*Nombreux points de vue ponctuels. Du fait du relief, des boisements des coteaux et de la complexité des structures végétales, les grandes vues panoramiques sont rares, sauf à l'aval de ces vallées.*

## *Vallées alluviales et fonds : des paysages interiorisés, souvent structurés par la végétation*



*A l'aval, les vallées sont plus larges et ouvertes sur des pâtures alternant parfois avec des peupleraies  
Vue vers Bellifontaine*

*Les vallées s'élargissent progressivement après avoir recueilli les eaux de plusieurs affluents. A l'exception des deux basses vallées de l'Airaines et de la Trie qui se ponctuent de nombreuses peupleraies, les vallées humides affluentes de la Somme ont conservé un paysage ouvert réservé à l'élevage. Les pâtures sont cernées de saules têtards, de haies bocagères ou de simples clôtures. Les peupleraies sont discrètes (vallée de Bellifontaine et Frucourt, basse vallée de l'Amboise, vallée de Mons-Boubert).*

*Le drainage des terres  
L'Avalasse*

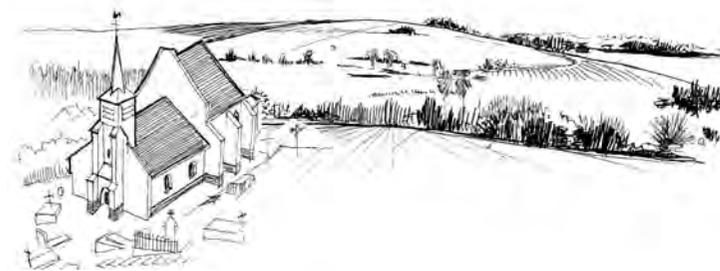
*La basse vallée de l'Amboise offre un paysage de polders : routes sur des digues (D3 reliant La Neuville à Saint-Valery, D48 Ribeaupville-Estréboeuf), fossés soulignés de saules têtards drainant ces terres humides laissées par la mer (bas-champs de Rossigny, remarquable série de parcelles étroites bordées de saules à Ribeaupville). Dans la basse vallée de la Trie ou l'aval de la rivière de Bellifontaine, de nombreux fossés ponctués de saules mettent en valeur les terres. Les bras de la basse vallée de l'Airaines ont été canalisés.*

*Des boisements en haut des versants et des rideaux sur les pentes cultivées  
Bailleul, vallée de Bellifontaine*

*Les basses vallées ont une dissymétrie de versants peu marquée. Les cultures s'étendent sur les pentes, parfois accompagnées de remarquables ensembles de rideaux étagant la pente (ci-dessus). Quasiment absent de la basse vallée de l'Airaines, les bois s'accrochent généralement en haut des pentes soulignant les reliefs, ou marquant parfois plus fortement le versant est, plus pentu (bois de Neuville et Drancourt sur l'Amboise, bois de Cocquerel et Bailleul sur plus de 100 hectares au-dessus de Bailleul).*

*En amont, des vallées et des fonds, parfois encaissés  
Environ du village de Toeuftles (300 h)*

*Les vallées dissymétriques présentent un versant est, pentu, structuré par les bois et les rideaux. A Rogeant, dans la vallée de la Trie, les boisements du versant est, soulignent la dissymétrie particulièrement marquée du fond de Bellavenne. Les accès aux villages établis dans les fonds de vallées empruntent les cavées encaissées (Ercourt, Toeuftles, Bouillancourt, Miannay dans la vallée de la Trie, Mons-Boubert...) ou parfois de petites routes qui épousent la topographie.*



*Vis-à-vis des églises de Bettencourt et de Rivière de part et d'autre de la vallée de l'Airaines*



*Plaques de rue à Pendé et Ercourt*



*La persistance de structures végétales traditionnelles  
Amont de Pont d'Hure, bassin de l'Airaines*

*Les pâtures bordées de haies bocagères sont nombreuses. Les vergers sont entretenus aux abords des villages. Les rideaux structurent les coteaux (vallées de l'Avalasse, de Mons-Boubert, de la Trie, de Bellifontaine ou vallées vertes de l'Airaines).*

*Les bois s'accrochent en haut des versants et au rebord du plateau. Ils marquent fortement les pentes à l'amont de la vallée de Bellifontaine (vallée Canvrière), de la vallée de Frosme, de la vallée de la Trie (Bois de Toeuftles, de Rogeant ou de Bellavenne), ou des vallées vertes de l'Airaines (qui compte de nombreux bois de plus de 100 hectares : bois de la Faude dans la vallée de Wiry, bois de Cambos et Bienflos dans la vallée de Vergies, bois d'Etrejust et d'Epaumesnil, de Belloy, d'Airaines ou de Sainte-Larme...) .*

*En amont, des fonds étroits et boisés structurés  
par la végétation et les boisements  
Environ du village de Frucourt*

*Le relief et les structures végétales offrent parfois un paysage intimiste qui cadre les points de vues sur les villages, les prés plantés de vergers et bordés de haies bocagères, les pâtures, les cultures, les arbres isolés et les versants boisés.*

*Des larris subsistent ponctuellement : dans la vallée de la Trie, à Toeuftles où le larris encore régulièrement entretenu maintient le paysage ouvert sur le coteau calcaire ; à l'amont de Limeux dans la vallée de Bellifontaine, la vallée sèche de Canvrière conserve un larris répertorié en Znieff.*

## La préservation des formes de bâti traditionnel



Chapelle en torchis

Croquoison



*La permanence des formes de bâti traditionnel (Frucourt. Alignements de granges sur rue à l'approche du plateau)*

Par leur implantation, leur volumétrie ou leurs matériaux, les villages conservent une forte identité picarde. De nombreux bâtiments sont en brique, en torchis ou utilisent la technique du robage qui protège les pignons et les façades exposés aux intempéries. Cette permanence des formes de bâti traditionnel participe pleinement à l'identité et au caractère préservé des vallées. Le rouge orangé des pannes flamandes domine en toiture. Les alignements de granges fermées sur rue sont plus nombreux dans les villages bordant le plateau. La dégradation des bâtiments en torchis est parfois sensible (Limeux, Métigny) mais certains secteurs présentent des ensembles de maisons, granges ou annexes particulièrement bien conservés (Dromesnil, Avesnes-Chaussoy, Mons-Boubert, Vergies).

*En amont des fonds, de gros villages agglomérés (Acheux-en-Vimeu)*

La plupart des villages ne dépasse pas 200 habitants. Seuls quelques gros bourgs se sont développés à la confluence de vallées, de fonds, sur le passage de voie de communication (Airaines, Miannay) ou du fait de leur activité industrielle (Allery).

En amont des vallées sèches, des villages agglomérés se sont implantés aux points de jonction du plateau (Acheux-en-Vimeu 553 h., Arrest 820 h., Tours 722 h., ou Pendé qui regroupe plusieurs hameaux 980 h.). Les pâtures, ponctuées d'arbres et de haies bocagères, ceinturent les villages et recréent des chemins du tour de ville.

*En fond de vallée, des villages allongés au bâti peu dense (Limeux)*

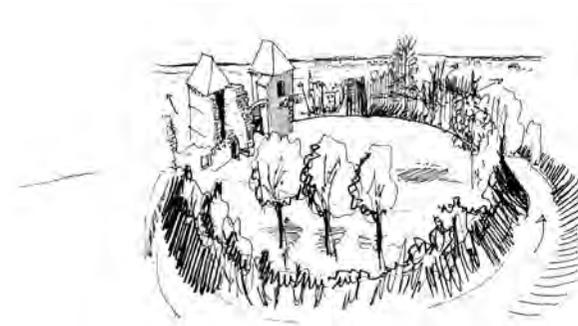
Villages et hameaux s'étirent en fond de vallée en limite de zone inondable. Mons, Mons-Boubert et Boubert s'étendent le long d'une rue principale de plus de 4 km de long, entre deux talus bordés de haies au fond d'une vallée encaissée. Les pignons de bâtiments perpendiculaires à la rue succèdent aux façades de granges ou portes charrières, alternant cours ouvertes ou fermées. Le bâti peu dense est mêlé de pâtures, cernées de haies bocagères. De nouvelles constructions pavillonnaires s'immiscent parfois au centre des villages et remplacent peu à peu les pâtures, tandis que les haies bocagères sont arasées.



Le site d'Heucourt dominé par l'église au bâti mêlé de pâtures

Des villages dans la pente ou en rebord du plateau  
Sélincourt ci-dessous

Certains villages sont implantés au point de jonction du plateau tels Frucourt (121 h.) ou Fontaine-le-sec (151 h.). Le hameau de Sélincourt occupe un site stratégique sur une étroite bande du plateau. Son château brique et pierre du XVIII<sup>e</sup> siècle, domine la confluence de deux vallées.



Airaines, les tours de Luyne érigées à la confluence de vallées



D'anciens centres textiles  
(Allery)

Les petits centres industriels ont souffert de la crise du textile. Dromesnil (121 h.) par exemple, fut un village réputé au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour ses fabriques de serge, et le village d'Allery (752 h.) fut au XIX<sup>e</sup> siècle un centre important pour le travail du lin et du chanvre, ce dont témoignent plusieurs bâtiments aujourd'hui désaffectés (ci-dessus). Airaines s'est de même développé grâce à l'industrie textile, mais ses emplois industriels - tous secteurs confondus - sont passés de 1000, à 250 en vingt-cinq ans. Cahon conserve aujourd'hui une usine de teillage du lin et un patrimoine industriel autour de la Minoterie Riquier.

Patrimoine monumental

Les vallées recèlent des traces gauloises (Bailleul), gallo-romaines (villae à Frucourt, Bailleul, Miannay, Acheux, Arrest) ou médiévales. A Cahon et Bailleul par exemple, des mottes castrales défendaient les vallées. Celle du château de Bailleul, fait l'objet d'un site inscrit : enfouie dans les bois, en haut d'un versant, elle fut démantelée en 1420.

Cette partie du Vimeu compte de nombreux églises et châteaux en craie et/ou brique (Frucourt, Dromesnil, Arrest, Belloy...), plusieurs chapelles seigneuriales (Avesges, Sélincourt, Belloy Saint-Léonard), des colombiers (Dromesnil, Avesnes-Chaussoy), des parcs (Avesnes-Chaussoy, Sélincourt, Belloy, Arrest) ainsi que de grosses fermes dépendant d'un château.

Des bourgs établis aux points de confluence  
(Airaines)

La ville d'Airaines (2089 h.) est établie à un croisement de route et au point de confluence de deux rivières, la Dreuil et l'Airaines. Son ancienne place forte fut, au XV<sup>e</sup> siècle, un enjeu disputé entre les Armagnacs et les Bourguignons. Son centre, gravement endommagé pendant la seconde guerre mondiale a été en grande partie reconstruit autour de son église et de son prieuré classé. Les extensions tendent aujourd'hui à coloniser les pentes et les rebords du plateau.

*Vallée de la Somme*  
*Le canal et la vallée de la Somme, vus des hauteurs des larris de Frise*





# La vallée de la Somme

## L'axe géographique, historique et économique du département

“ Cette merveilleuse vallée de la Somme, avec des alignements infinis de trembles en bouquets et de hauts peupliers...  
Entre ces arbres, il y a bien sûr des pâturages, le tout formant une sorte de parc forestier, dont on ne trouve pas vraiment l'équivalent ...en quelque autre pays de ma connaissance...  
J'ai été fortement impressionné par la beauté de leurs branches... il n'est pas jusqu'au buisson le plus commun qui ne soit un sujet d'étude par sa grâce et sa forme originale; je suppose qu'ils poussent plus vite qu'en Angleterre, c'est pour moi un mystère : Cette règle s'applique-t-elle aux arbres aussi bien qu'aux artistes, celui dessinant le plus vite reproduit-il mieux son objet ? ”

John Ruskin. 11 mai 1854.

**L'axe géographique** Avec une surface de 5560 km<sup>2</sup>, le bassin versant de la Somme couvre la presque totalité de son département homonyme (6170 km<sup>2</sup>). A l'exception des territoires frontaliers de la Bresle et de l'Authie, le département est pratiquement drainé par le fleuve Somme et ses affluents.

La vallée de la Somme est large, comparée au débit du fleuve. Son gabarit, hérité des grandes périodes glaciaires, dépasse par endroits, trois kilomètres de large, alors que le débit de la Somme ne totalise que 35 m<sup>3</sup> en moyenne à Abbeville. Les changements climatiques du Quaternaire expliquent deux autres de ses caractères morphologiques : d'une part, une succession de vallées sèches qui scandent le paysage des versants, résultat d'un abaissement du niveau des eaux ; d'autre part une dissymétrie des coteaux, produite par les phénomènes de solifluxion et de cryoclastie.

Les paysages de la vallée de la Somme tranchent nettement avec ceux des plateaux alentours. Les uns sont verts, humides, boisés, sauvages et intérieurs ; les autres sont ouverts et sans cesse cultivés. La vallée de la Somme concentre une flore, une faune et une mosaïque de milieux humides de premier plan : plus de la moitié des territoires de la vallée est inventoriée en ZNIEFF, quatre sites font l'objet d'un arrêté de protection de biotope et deux d'entre eux sont classés comme réserves naturelles.

**L'axe historique** Longtemps considérée comme un enjeu stratégique et commercial, la vallée de la Somme a été défendue dès l'Antiquité. Aux oppida gallo-romains ont succédé des villes bastionnées, puis des citadelles, avant que la première et la seconde guerre mondiale ne témoignent par l'ampleur de leurs destructions, de l'importance géopolitique conservée par ce territoire.

**L'axe économique** La vallée de la Somme concentre 70 % de la population du département et la grande majorité de ses villes. L'eau, la pêche, le transport, la force motrice ont, depuis le Moyen-Age, concentré dans la vallée une structure d'habitat qui s'est maintenue après la révolution industrielle. Elle forme aujourd'hui le noyau des principaux pôles d'urbanisation et d'emploi.

La vallée de la Somme est en outre, le principal territoire de loisir et de tourisme du département. Les campings, les étangs de pêche et les huttes de chasse jalonnent le fleuve. Cette occupation plus ou moins spontanée de la vallée pose toutefois des problèmes d'ordre environnemental qui remettent en cause un certain nombre de ses équilibres essentiels.

**Cinq sous-entités** Les paysages et les usages de la vallée, conduisent à distinguer cinq sous-entités :

- . *La Somme amont*, vallée peu marquée qui affleure les horizons du Santerre.
- . *Les boucles de la Haute-Somme*, territoire préservé des axes de circulation, organisé autour des huit grands méandres.
- . *Les faubourgs d'Amiens*, façade la plus industrielle du fleuve, dominée par une logique péri-urbaine, associant un paysage d'usines à d'anciens Hortillonages.
- . *La Basse-Somme*, un des axes historiques et économiques entre la Manche et Paris, territoire aujourd'hui en essor et soumis à l'attraction des deux principales agglomérations du département.
- . Enfin *les paysages de l'ancien estuaire*, territoires à l'ouest d'Abbeville, organisés autour d'un long canal rectiligne qui concentre depuis deux siècles, l'ensemble des eaux de la vallée.

### L'estuaire historique du fleuve Somme

Paysages d'ancien estuaire, structurés au XIX<sup>e</sup> s. par le regroupement des eaux en un canal maritime qui a permis la poldérisation de la vallée

### La Basse-Somme

Section de vallée située à l'aval d'Amiens. Longtemps, axe de circulation majeur pour relier la Manche à Paris. Le fleuve, la route, le canal, puis le chemin de fer s'y sont juxtaposés, structurant peu à peu le paysage des versants et des villages traversés. Borné par les deux premières villes du département, ce territoire rural, reste historiquement et économiquement, le coeur de la Somme.

### Les faubourgs d'Amiens

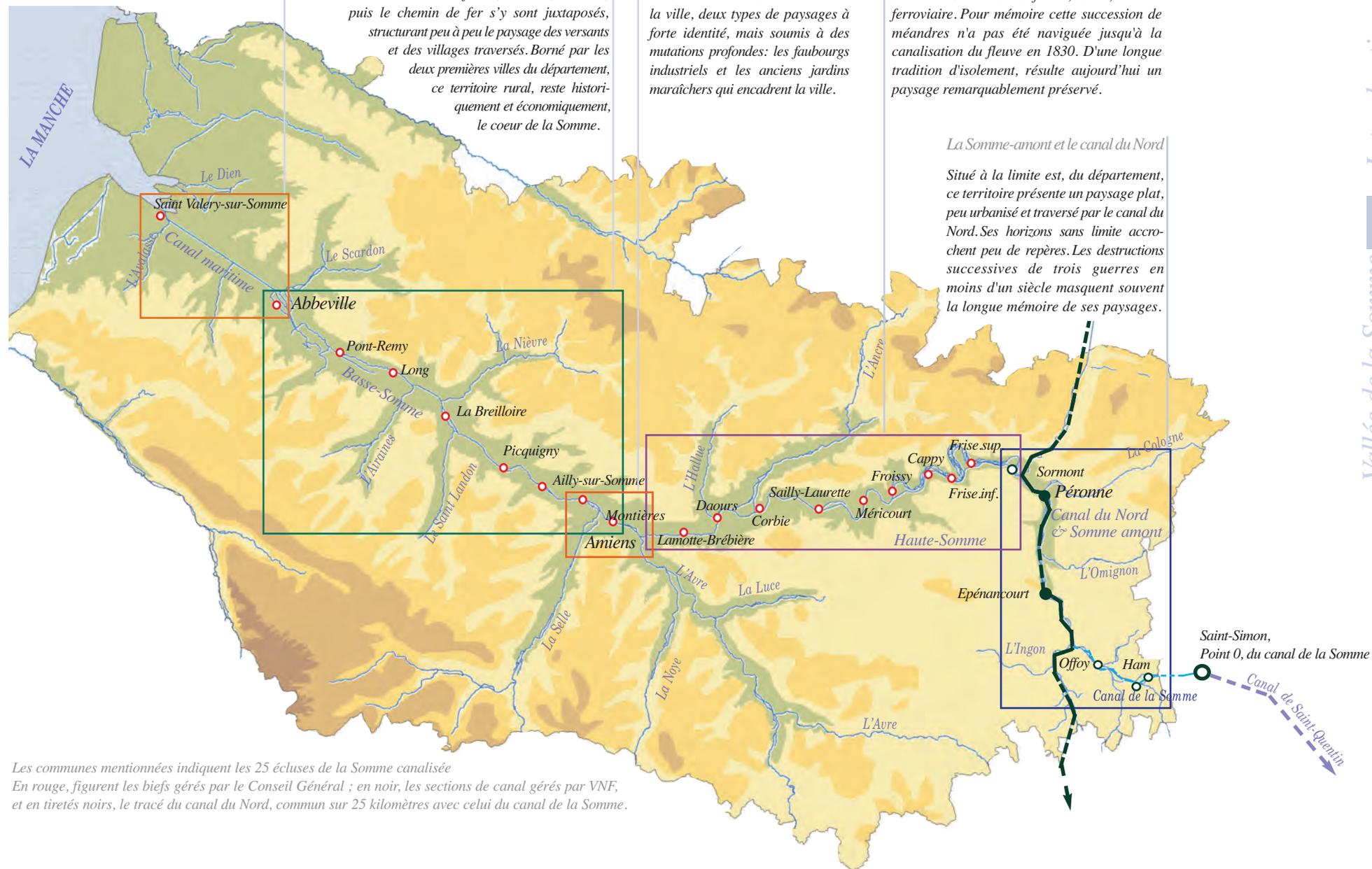
Dans sa section la plus urbanisée, le fleuve traverse Amiens en découvrant à l'amont et à l'aval de la ville, deux types de paysages à forte identité, mais soumis à des mutations profondes: les faubourgs industriels et les anciens jardins maraîchers qui encadrent la ville.

### Les boucles de la Haute-Somme

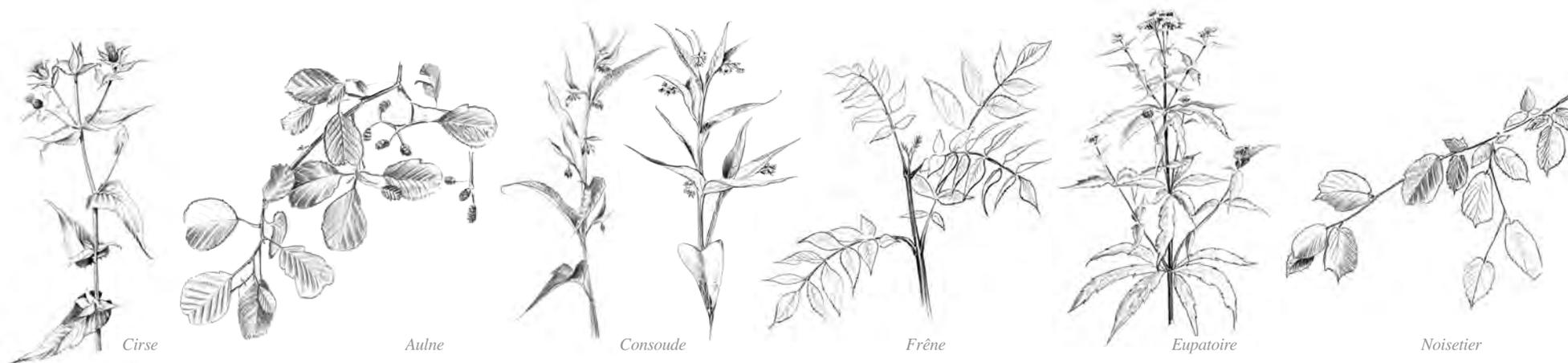
Contrairement aux autres sections du fleuve, la Haute-Somme n'a jamais été, historiquement, un axe de communication fluvial, routier, ni même ferroviaire. Pour mémoire cette succession de méandres n'a pas été naviguée jusqu'à la canalisation du fleuve en 1830. D'une longue tradition d'isolement, résulte aujourd'hui un paysage remarquablement préservé.

### La Somme-amont et le canal du Nord

Situé à la limite est, du département, ce territoire présente un paysage plat, peu urbanisé et traversé par le canal du Nord. Ses horizons sans limite accrochent peu de repères. Les destructions successives de trois guerres en moins d'un siècle masquent souvent la longue mémoire de ses paysages.



Les communes mentionnées indiquent les 25 écluses de la Somme canalisée  
En rouge, figurent les biefs gérés par le Conseil Général ; en noir, les sections de canal gérés par VNF, et en tiretés noirs, le tracé du canal du Nord, commun sur 25 kilomètres avec celui du canal de la Somme.



*Un fleuve modeste : 245 km de long et 80 m de dénivelé  
La vallée de la Somme, vue des hauteurs d'Eaucourt-sur-Somme*

La Somme prend sa source dans le département de l'Aisne et se jette dans la Manche à Saint-Valery-sur-Somme, au terme d'un parcours de 245 km. Sur ses cinquante premiers kilomètres, le fleuve prend d'abord la direction du sud et du bassin de l'Oise, puis il bifurque vers l'ouest, à Saint-Simon, où il remonte vers le nord jusqu'à Péronne. De là, il s'oriente vers la Manche. D'abord selon une direction plein ouest, pour rallier Amiens, puis selon un axe nord-ouest jusqu'à la mer, en adoptant l'orientation commune à l'axe synclinal de la Bresle et de l'Authie.

La pente générale de la Haute-Somme est de l'ordre de 5%. Elle s'abaisse à 3,6% sur la Basse-Somme avant d'être inférieure à 3% à l'aval de Pont-Remy.

*Un département quasi homothétique de son fleuve homonyme  
A droite, vue transversale de la vallée en Haute-Somme (Eclusier)*

Le bassin versant de la Somme couvre 5560 km<sup>2</sup>, soit la presque totalité de la surface du département (6170 km<sup>2</sup>). A l'exception des vallées de la Bresle et de l'Authie, le département est donc drainé par la Somme et ses affluents. Les premiers d'entre eux (**P'Ingon, P'Omignon, La Beine, La Germaine et P'Allemagne**) sont captés par le canal du Nord. Ensuite, entre Péronne et la mer, le fleuve reçoit onze affluents : **La Cologne**, (13 km) prend sa source à Marquaix (alt. 67 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Péronne (alt. 47 m). **La Tortille**, (11 km) prend sa source à Moislains (alt. 76 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Halle (alt. 46 m). **L'Ancre**, (35 km) prend sa source à Miramont (alt. 83 m) et rejoint la rive droite de la Somme à l'aval d'Aubigny. (alt. 28 m).

**L'Hallue**, (15 km) prend sa source à Vadencourt (alt. 54 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Daours (alt. 28 m). **L'Avre** (56 km) prend sa source à Avricourt (alt. 74 m) et rejoint la rive gauche de la Somme à Longueau (alt. 23 m). Sous-affluents : le ru des Trois Doms, la Luce et la Noye. **La Selle**, (36 km) prend sa source à Catheux (alt. 67 m) et rejoint la rive gauche de la Somme à l'aval d'Amiens (alt. 17 m). Sous-affluents : Poix, Evoissons, Parquets. **Le Saint Landon**, (10 km) prend sa source à Oissy (alt. 40 m) et rejoint la rive gauche de la Somme à Hangest-s/S. (alt. 10 m) **La Petite Nièvre**, (15 km) prend sa source à Canaples (alt. 48 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Flixecourt (alt. 10 m). Sous-affluents : Domart et Fieffe. **Le Scardon**, (25 km) prend sa source à Saint-Riquier (alt. 11 m) et rejoint la rive droite de la Somme à Abbeville (alt. 5 m). Entre Abbeville et la mer, la Somme est rejointe par **la Trie et l'Avalasse** qui s'écoulent à marée basse dans le canal maritime.



Berce



Saule blanc



Guède ou pastel des teinturiers



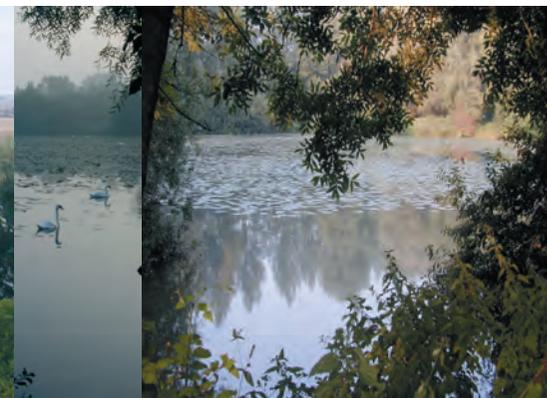
Phragmite



Peuplier



Iris pseudacorus



### *Solifluxion et cryoclastie*

*Rive droite, versant abrupt le long de la D 233*

*La dissymétrie du profil de la vallée s'explique par le phénomène de cryoclastie. Les versants de craie, exposés au sud, ont subi davantage d'alternance gel-dégel qui, cassant la craie, ont provoqué un effondrement de matériau. Par opposition les versants plus ombragés ont été moins sensibles aux variations climatiques.*

### *Une vallée large, un débit restreint*

*Vue du belvédère de Sainte Colette. Corbie*

*A son point d'effluence dans le canal maritime, le débit moyen de la Somme est de 35 m<sup>3</sup>. Il atteint 50 m<sup>3</sup> en période de crue, soit un débit vingt fois inférieur à celui de la Seine.*

*Proportionnellement à ce débit, la vallée est relativement large. Elle atteint par endroit, plus de trois kilomètres. Cette dimension est directement héritée des grandes périodes de glaciation du début du Quaternaire.*

### *Des vallées sèches le long des versants*

*Les périodes de réchauffement succédant aux grands froids du début du Quaternaire, ont entraîné un abaissement du niveau des eaux. Les anciens affluents perpendiculaires à la vallée se sont asséchés produisant un réseau de vallées sèches qui rythme le paysage des versants. Les plus étroits d'entre eux portent ici le nom de "cavées" ou de "ravins".*

### *Une mosaïque de milieux humides*

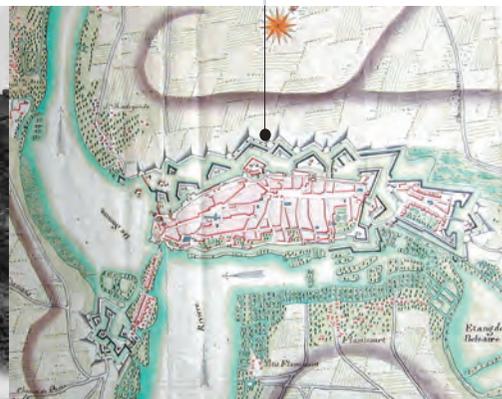
*Etangs de Longueau*

*Les paysages de la vallée de la Somme contrastent nettement avec ceux des plateaux alentour. Les uns sont verts, humides, boisés, sauvages et intériorisés; les autres sont ouverts et sans cesse cultivés.*

### Un chapelet d'oppida

Le camp de César à La Chaussée-Tirancourt

La vallée de la Somme est jalonnée par six - et peut-être huit - oppida gallo-romains. D'ouest en est, s'égrènent les oppida des Monts de Caubert (rg), Liercourt (rg), l'Etoile (rd), la Chaussée-Tirancourt (rd), Méricourt (rg) et Chipilly (rd). Certains historiens estiment que peuvent être ajoutés à cette liste, les collines sur lesquelles sont bâties la cathédrale d'Amiens et les fortifications de Saint-Valery-sur-Somme.



### Des villes cernées de murailles du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles

Plan aquarellé de la ville fortifiée de Péronne 1728 (Arch. Dép. 1 FI 256)

Les "villes de la Somme" (Ham, Péronne, Corbie, Amiens, Abbeville et Saint-Valery) ont été cernées d'enceintes fortifiées depuis le début des croisades de Philippe Auguste jusqu'au règne de Louis XIV. Péronne, par exemple, palais mérovingien puis place forte des comtes de Vermandois, verra ses fortifications renforcées au XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

### Un fleuve protégé par une succession de places fortes

Maisons construites sur les anciens remparts de Saint-Valery-sur-S

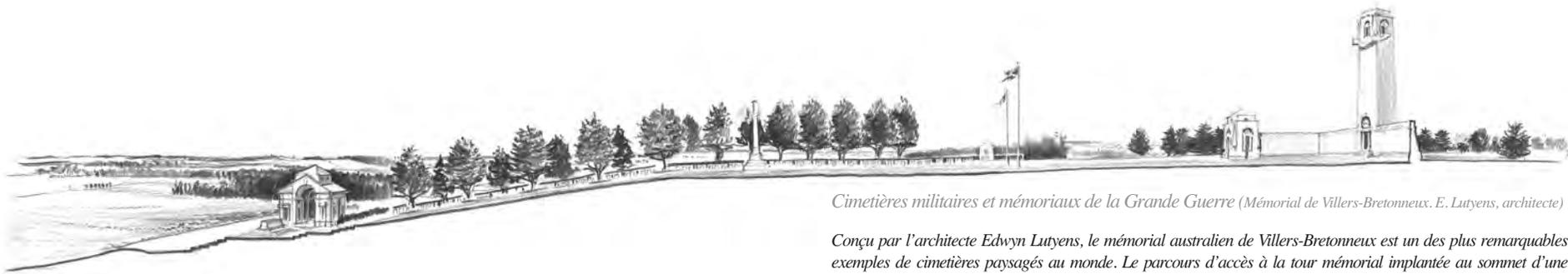
L'embouchure de la Somme, enjeu militaire et commercial, fut gardée par un port fortifié, dès le XI<sup>e</sup> siècle. La ville haute de Saint-Valery est un bel exemple de fortifications urbaines du Moyen Age, même si l'ensemble a été remanié sous Henri IV.

Le parcours du fleuve est ainsi jalonné de fortifications médiévales. A Abbeville, ce sont les tours de l'ancienne porte Maillefeu (le long du boulevard Voltaire), à Eaucourt, les ruines d'un château (que Victor Hugo jugea "remarquables, bien que ruinées un peu trop bas pour que le voyageur qui passe en bateau puisse les apercevoir derrière les hautes herbes"), à Picquigny et Péronne, ce sont les ruines des châteaux (XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles), à Moyencourt, une ancienne porte fortifiée, et à Ham les derniers vestiges de l'ancien château du XIII<sup>e</sup> siècle, pratiquement détruit par les bombardements de 1917.

Quatre citadelles : Abbeville, Amiens, Péronne, et Ham  
Citadelle d'Abbeville

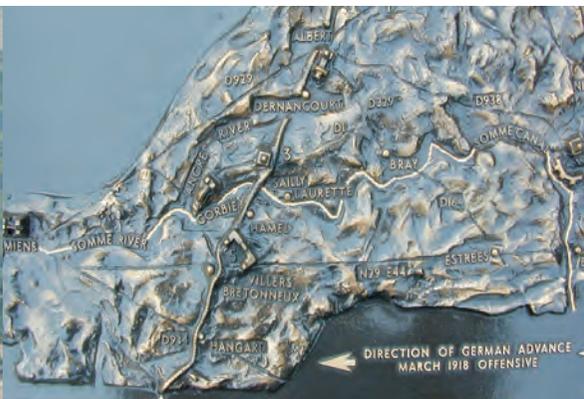
L'élection de Charles-Quint, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, a ouvert une nouvelle période de guerre pour le nord de la France. La paix de Cambrai (1529) a transformé la Somme en frontière fragile du Royaume. François I<sup>er</sup> a dû aménager en places fortes les villes de Ham, Péronne, Corbie, Amiens et Abbeville. Les invasions espagnoles ont encore obligé à renforcer les fortifications. Amiens sera dotée d'une citadelle en 1600, suite à la prise de la ville en 1597. Après la prise de Corbie, Richelieu renforcera les places militaires de Corbie, Péronne et Abbeville. Ham et Péronne seront fortifiées par Vauban.

Toutes ces défenses obsidionales deviendront secondaires à partir du traité des Pyrénées (1659), qui éloignera la frontière de la France, bien au nord de la Picardie.



Cimetières militaires et mémoriaux de la Grande Guerre (Mémorial de Villers-Bretonneux. E. Lutyens, architecte)

Conçu par l'architecte Edwyn Lutyens, le mémorial australien de Villers-Bretonneux est un des plus remarquables exemples de cimetières paysagés au monde. Le parcours d'accès à la tour mémorial implantée au sommet d'une colline est scandé par les éléments récurrents des cimetières du Commonwealth (accueil, croix, pierre du souvenir). L'ensemble met somptueusement en scène le paysage laissé en héritage par le sacrifice des soldats.



Un canal aménagé sur la rive gauche du fleuve pour des raisons défensives. Haute-Somme (Document DIREN Picardie)

" Nous croyons être obligés de faire remarquer que la rivière de Somme ayant toujours été considérée comme une des barrières du Royaume, il ne faut rien faire dans ces travaux de canalisation pour lui ôter cet avantage, il faut même l'augmenter autant qu'il sera possible. C'est pourquoi nous proposons de faire tous les travaux du côté de France et de laisser les étangs et les marais de l'autre bord. "

Père Sébastien Truchet, ingénieur  
Etude de canal latéral à la Somme (1730)

La Haute-Somme, "théâtre" de la Guerre de 14/18  
Plan relief en bronze. Mémorial de Villers-Bretonneux

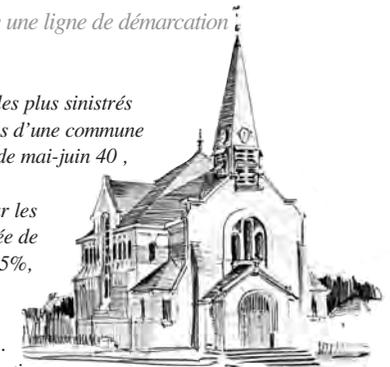
La ligne de front de 750 km de long qui traversait la France au cours de la première guerre mondiale, croisait la partie est du département de la Somme entre Beaucourt-sur-Ancre et Roye. Tout au long des cinquante mois de guerre, cette ligne fluctuera le long de la Haute-Somme, entre Péronne et Amiens. Blaise Cendrars, Georges Duhamel ou le peintre Otto Dix, qui serviront sur ce front de la Somme, laisseront des témoignages terribles sur ces paysages en guerre.

Blockhaus le long du fleuve  
Ailly-sur-Somme

La Somme fut à nouveau fortifiée au cours de la seconde guerre mondiale, comme en témoignent plusieurs blockhaus construits le long du fleuve, généralement à proximité des sites industriels ou des noeuds ferroviaires. Deux d'entre eux sont encore visibles à Ailly-sur-Somme (ci-dessus).

En 1941, le fleuve Somme désigne une ligne de démarcation  
(Arch. dép. I F1 485/1-8).

La Somme fut un des départements les plus sinistrés par la seconde guerre mondiale. Plus d'une commune sur trois subira les bombardements de mai-juin 40, du printemps 43 ou de l'été 44. Les destructions se concentreront sur les axes de communication dont la vallée de la Somme. Abbeville sera détruit à 75%, Amiens à 41%, Péronne à 36%. Ailly/S., Longpré-les-Corps-Saints ou Hangest-sur-Somme seront rasés. Reste le patrimoine de ces reconstructions dont la diversité demande encore à être reconnue. Eglise de Sailly-Laurette



## Le jeu des échanges dans la vallée

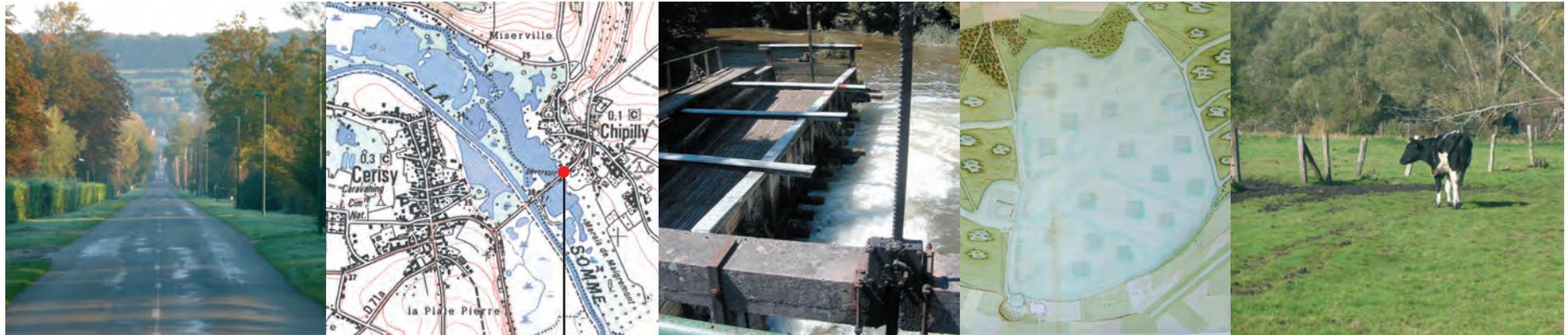


(Plaque de rue à Long)

Une tradition halieutique (Arch. Dép. 99 S 355 605)

(Plan de l'étang de la ferme de la Grenouillère et photo d'anguillère à Eclusier-Vaux)

Du Moyen-Age au XIX<sup>e</sup> siècle, les corporations de poissonniers de la Somme étaient si importantes que l'exploitation des chenaux sillonnant les étangs, permettait d'approvisionner la majeure partie des halles parisiennes, en anguilles, brochets, perches et autres poissons blancs. Entre Paris et la Somme, des chemins de poissonniers, distincts des routes ordinaires, existaient pour faciliter des livraisons rapides ; les cadastres napoléoniens et certaines plaques de rue (comme ici à Long) en conservent la trace.



Des chaussées pour relier les deux rives, mais surtout retenir les eaux (Long-Le Catelet)

“La vallée de la Somme serait un territoire peu humide si des digues artificielles n’y avaient été aménagées pour retenir les eaux et créer des étangs... Les étangs formés, l’idée d’avoir un moulin n’a pas tardé. L’intérêt le dictait et les barrages ont toujours été exhaussés pour obtenir des chutes plus favorables. De ces barrages primitifs et de leur exhaussement est arrivée l’inondation totale de la vallée.”

Rapport établi en 1808, par l’ingénieur des Ponts et Chaussées de l’arrondissement de Péronne. (Arch. Dép. 99 S 355 605)

Des villages établis de part et d’autre des chaussées  
IGN 1/25 000 Communes de Cerisy et Chipilly

L’établissement de deux villages de part et d’autre d’un franchissement de vallée est une caractéristique des paysages de la vallée de la Somme. Plus de vingt communes jumelées s’échelonnent d’amont en aval :

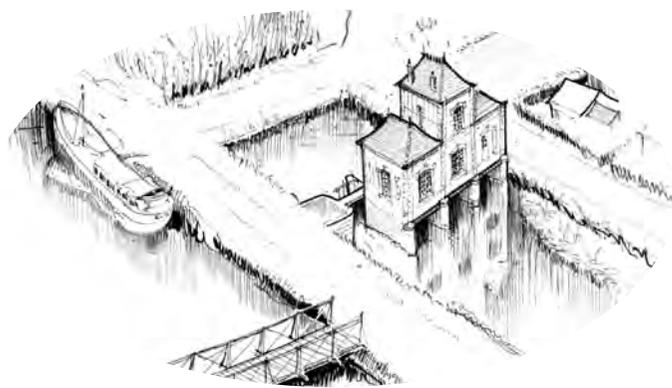
Ham/ Eppeville	Montières/ Longpré,
Béthencourt/ Villecourt,	Ailly-sur-S/ Argoeuves
Saint-Christ/ Briost,	Picquigny/La-Chaussée
Feuillères/ Monacu,	Hangest-sur-S/ Bourdon,
La Neuville/ Bray-sur-S,	Condé-Folie/ l’Etoile
Vaires-s/s-Corbie/ Vaux,	Long/ Le Catelet,
Fouillois/ Corbie,	Liercourt/ Pont-Remy,
Camon/Longueau	Cambron/Grand Laviers...

La tradition des communaux de fond de vallée  
(L’Etoile)

En Picardie, territoire où la grande majorité des sols est cultivée, les seuls terrains pâturables ont longtemps été ceux des coeurs de vallée. Complémentaires des terres cultivées des plateaux, ces terrains incultes, régulièrement inondés, pouvaient être utilisés pour la fauche ou le pacage, plusieurs mois par an. Plusieurs plaques de rue indiquant “les bassures”, et quelques grands ponts métalliques, inattendus dans un paysage d’îles alluvionnaires de coeur de vallée (cf. Cerisy, Epagne ou Boismont par exemple), révèlent par leur seule présence l’importance de ces terrains “communaux” pour l’économie de la vallée.

### Clairs et entailles : un paysage façonné par l'extraction de la tourbe

Dans ce département peu boisé, la tourbe a longtemps été le seul combustible disponible. De ces siècles d'exploitation, il résulte des étangs aux contours géométriques appelés "clairs" ou "entailles", qui après exploitation, se sont remplis d'eau, augmentant d'autant le domaine humide de la vallée. Les revenus de la tourbe ont permis aux communes de la vallée de s'enrichir et de se doter ou de rénover, très tôt, leurs équipements (écoles, mairies, églises, usines hydro-électriques).



Centrale hydro-électrique de Long (classée MH)

### Une longue tradition industrielle

Usine Roquette, Vecquemont

Les moulins ont longtemps été une des rares forces motrices. Au Moyen-Âge, les différents bras de la Somme étaient barrés de moulins, souvent placés les uns à côté des autres pour mieux utiliser la force de la chute. On fabriquait ainsi du papier, on broyait l'oeillette ou la guède, on dégraissait les laines, on travaillait le chanvre et le lin, on fourbissait les outils et parfois les armes...

Avec la révolution industrielle, la force fournie par les moulins est devenue obsolète, mais l'implantation industrielle n'a pas été remise en cause. Cela explique la tradition industrielle de villages comme Daours-Vecquemont (ci-dessus), ou de la commune de l'Etoile, en aval dont l'usine dite "des Moulins Bleus" figurait déjà sur la carte de Cassini de 1757, et deviendra au *xx<sup>e</sup>* s, une des principales usines du groupe textile Saint-Frères.



*Une tradition d'occupation des sols,  
bouleversée par les deux guerres  
puis remise en cause par les formes d'urbanisation récentes*

*L'identité des matériaux de construction*

*Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la faiblesse des moyens de communication a limité le transport des matériaux pondéreux. A de rares exceptions, il a fallu construire avec les matériaux disponibles sur place. Cette contrainte explique l'homogénéité entre les villages et les paysages. Dans ce pays de craie tendre et peu boisé, on construisait des maisons basses, en torchis, reposant sur un soubassement de brique ou de grès et autrefois couvertes de chaume, autant de matériaux fournis par la vallée.*



*Des villages structurés par la géographie  
(Long, vue IGN 1997, et dessin ci-contre)*

*La vallée de la Somme a joué un rôle majeur dans la constitution des villages. Elle en a sculpté le relief, défini les gués, orienté les activités.*

*Les qualités du village de Long tiennent notamment à une association délicate entre le paysage et le patrimoine bâti. La commune a le privilège d'avoir su conserver autour de ses monuments classés (château, église, centrale hydro-électrique), tout un labyrinthe de ruelles, établi sur une succession de rideaux à flanc de coteau, placés en belvédère au-dessus des marais. La "longue" chaussée qui traverse la vallée pour relier le village à son hameau du Catelet a donné son nom à la commune.*



*Une tendance au développement des pavillonnaires sur les coteaux  
Lotissements pavillonnaires sur les hauteurs de Picquigny*

*Pendant des millénaires, les villages de la vallée de la Somme se sont établis à flanc de versant, au sec par rapport au lit inondable du fleuve, souvent à proximité d'une cavée, mais jamais sur le rebord du plateau. L'implantation du bâti, son échelle et les matériaux de constructions étaient intimement liés au territoire. Aujourd'hui, les lotissements pavillonnaires contemporains s'affranchissent souvent de tout souci de continuité par rapport à la tradition d'occupation des sols de la vallée. La silhouette des villages et leur harmonie en sont d'autant plus troublées.*

*Des zones d'activités couronnant les versants de vallée  
Zone d'activités de Péronne*

*La recherche de terrains d'aménagement de grandes dimensions a conduit à implanter les zones d'activités en limite de zone urbanisée, généralement sur les hauteurs de plateau (Amiens, Abbeville, Péronne, Flixecourt...). Par leurs couleurs et leurs volumétries ces hangars standardisés ont un impact d'autant plus grand sur le paysage.*



*Alignement "d'amiénoises", Etowie  
et photo de droite, alignement de maisons à Picquigny*



*Des bâtiments agricoles affranchis de toute tradition  
La vallée de la Somme vers Eaucourt-sur-Somme*

*Par leurs dimensions, leurs matériaux, leurs couleurs, les nouveaux bâtiments agricoles s'affranchissent de toute tradition d'occupation des sols. Une utilisation plus judicieuse du relief, des structures végétales existantes, l'emploi de gamme de couleurs adaptée permettrait de minorer l'impact et la banalisation des entrées de villages.*



*Eglise d'Ailly-sur-Somme*

*Les destructions des deux guerres ont bouleversé les typologies, d'abord par la loi Cornudet (Cléry-sur-Somme), puis après 1945 par le style "MRU" (Abbeville, Longpré, Condé-Folie).*

*Styles, couleurs, matériaux, volumétries,  
éloignés de tout souci d'identité territoriale*

*Comme dans beaucoup de régions, la recherche architecturale gagnerait à se développer sur la question de l'habitat pavillonnaire. L'emprunt de styles régionaux, basques, alsaciens ou d'inspiration néo-victorien plus ou moins télévisuel, ne peut que banaliser les paysages.*

*Mais, plus encore que l'écriture architecturale, l'inscription des bâtiments dans le site doit faire l'objet de toutes les attentions.*

## 1770-1835, la canalisation de la Somme

Canaliser le fleuve pour assécher les marais  
(Extrait du Mémoire pour la création du Canal du duc d'Angoulême. 1821)

" Au moyen de ce canal... les marais de la Somme seront desséchés... et l'espérance de voir de riantes campagnes remplacer le triste aspect des joncs et des roseaux, ne séduit pas comme le plaisir de penser que tant de villages, maintenant dévorés par la fièvre des marais seront mis à l'abri de ce désastreux fléau... "

## NAVIGATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE.

COMMUNICATIONS par eau, de la Mer à Paris,  
par Amiens et Beauvais ; de la Mer aux Départemens  
du Nord et de l'Est, par Amiens et S. Quentin.

### OBSERVATIONS



Carte figurant le canal de Picardie joignant la navigation de la Flandre et de la France, (Arch. dép. J 229 S).

Ci-contre, projet de tracé du canal de la Somme, empruntant la Selle à Amiens, puis rejoignant l'Oise via Beauvais. 10 Messidor An IV. (Arch. dép. 4 J 113).

Plaque de rue à Daours



Un axe de circulation marchande

La Somme est naviguée depuis l'Antiquité. Elle a d'abord été une des routes de l'étain, puis elle est devenue, dès le Moyen-Age, une voie de communication essentielle entre les Flandres, les Iles Britanniques et Paris. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mauvais entretien des routes fait la fortune des fleuves. La circulation était régulière entre la Manche et Corbie, mais le fleuve restait difficile à naviguer, du fait de ses bancs de sable, de ses crues et de ses sources bouillonnantes. Des projets de canalisation seront envisagés dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

Cinquante ans d'hésitations, vingt ans de chantier  
(Détail d'aménagement du fleuve canalisé sur le bief de Corbie 1 C. CP 2009 18)

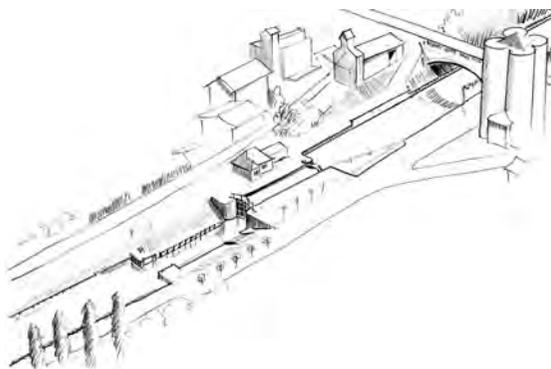
La canalisation de la partie non naviguée de la Somme, entre Amiens et Saint-Simon, fut ordonnée en 1770 par l'Intendant de Picardie Duplex. Les travaux se heurtèrent cependant aux faiblesses des finances de l'Ancien Régime et aux contrecoups de la Révolution Française.

Les hésitations de tracé vont se prolonger pendant quarante ans. Elles seront réglées par un décret napoléonien de 1810, ordonnant de " rendre la Somme navigable entre Saint-Simon et Saint-Valery. "

Les finances de l'Etat étant au plus bas du fait des guerres de l'Empire, c'est sous la Restauration et par l'intermédiaire des premières sociétés d'économie mixtes - organisées dans le cadre du plan Becquoy - que le projet sera véritablement mis en oeuvre. Il prendra le nom de Canal du duc d'Angoulême, du nom du parrain de cette entreprise.

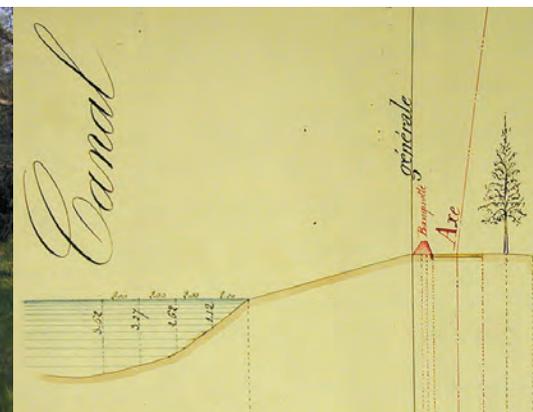
" Peu de canaux promettent des avantages aussi grands, aussi prochains, aussi incontestables..." (Mémoire de M. Brière de Mondétour 1821)

La fonction de ce canal apparaît à la lecture du mémoire chargé de convaincre les futurs actionnaires : relier la Manche à Paris devait permettre de faire baisser le prix du charbon, encourager l'industrie, fertiliser le Santerre par un abondant apport d'engrais de cendre, bref, enrichir tout le département jusqu'aux plus pauvres qui pourraient ainsi " mieux se chauffer, se nourrir, se vêtir". De fait l'essentiel du trafic portera sur les céréales et les betteraves. Tous les rapports de navigation attesteront d'une augmentation de passage au moment des récoltes.



Une activité commerciale en déclin

L'ensablement de la baie de Somme a condamné dans sa logique profonde le canal de la Somme. Commercialement concurrencé par le train dès 1850, son activité ne cessera de décliner. Radié de la nomenclature des voies navigables en 1981, il a été concédé à la Région, puis rétrocédé au Département en 1992. Actuellement le trafic commercial annuel est de l'ordre de 50 000 tonnes (450 péniches), essentiellement limité au secteur de la Haute-Somme.



En amont de Froissy, un canal latéral  
(Le canal et la vallée de la Somme à Frise)

Sur ses cinquante premiers kilomètres, la voie d'eau est latérale au fleuve. Cette section a été aménagée le long de la rive gauche pour des raisons stratégiques : conserver à la Somme son rôle de frontière naturelle en laissant les marais comme protection vers le nord et l'est.

Les digues encadrant le canal ont été réalisées selon le principe économique du déblai-remblai, solution qui se révélera peu judicieuse, car ces matériaux filtrants posés sur un sol peu stable provoqueront rapidement des affaissements de digue, entraînant d'infinis conflits avec les propriétaires des étangs voisins.

Froissy-Abbeville : un fleuve canalisé  
(Plan-projet pour l'écluse d'Ailly-sur-Somme)

Entre Froissy et Abbeville, le fleuve a été canalisé. La règle tolère toutefois, un certain nombre d'exceptions : pour construire les écluses par exemple, les ingénieurs ont préféré un sol de fondation ferme, à l'écart du lit de la Somme, ce qui imposait le percement de tronçons de raccordement, puis par voie de conséquence, la mise en place de barrages déversoirs (la ligne droite étant par principe plus courte qu'un méandre, la différence de pente entre les deux parcours demandait à être réglée par un ouvrage hydraulique).

Entre Abbeville et la mer, un canal maritime  
(1874. Projet de chaussée entre Petit Port et St-Valery)

Le canal maritime désigne la section reliant Abbeville à la mer. Le terme de "maritime" se justifie par l'accessibilité de ce bief aux navires mais surtout, par ses variations de tirant d'eau imposé par le rythme des marées : à marée haute, les portes de l'écluse de Saint-Valery sont fermées et bloquent l'écoulement du fleuve pendant six heures ; de ce fait, le niveau d'eau du canal s'élève. A marée descendante, les portes de l'écluse sont ouvertes et permettent l'écoulement du fleuve canalisé, dont le niveau redescend.



# Mutations

## Structuration territoriale

### Onze communautés de communes

Pays Hamois

Pays Neslois

Haute-Somme

Amiens-Métropole

Ouest-Amiens

Val de Somme

Val de Nièvre et environs

Haut-Clocher

Nouvion-en-Ponthieu

Abbevillois

Baie de Somme-sud

### Trois Schémas directeurs

Côte Picarde,

Agglomération Amiénoise

Agglomération d'Abbeville

### Deux projets

PNR Picardie maritime

Pays de la Haute-Somme

Épine dorsale, géographique et historique du département, la vallée de la Somme présente des paysages soumis à des transformations importantes, en termes d'urbanisation, d'économie et de tourisme. Les dynamiques d'évolution sont cependant loin d'être homogènes le long des cent cinquante kilomètres de la vallée.

*En amont* Entre Ham et Péronne, le mouvement d'urbanisation est calme et le tourisme est mineur. Dans ces territoires au relief peu marqué les mouvements de concentration agricole, entraînent peu de disparitions de structures agraires anciennes. Les dynamiques sont liées aux flux : l'implantation de parcs éoliens est à l'étude ; le projet de troisième aéroport, à Chaulnes, n'est plus à l'ordre du jour ; en revanche des mutations importantes sont attendues de l'aménagement du canal Seine-Nord Europe. La nouvelle infrastructure doit franchir la vallée de la Somme par un pont-canal de 1300 m de long implanté à l'aval de Péronne. Elle longera ensuite la rive gauche du canal du Nord, jusqu'à Noyon. Ses travaux poseront des questions en termes de préservation des milieux hydrologiques, d'avenir des territoires enclavés entre les deux canaux et de mouvements de sols, aujourd'hui évalués à 55 millions de m<sup>3</sup>.

*Les boucles de la Haute-Somme* La vallée reliant Péronne à Corbie est à l'écart de l'urbanisation, de l'industrialisation et des échanges. Elle préserve des paysages de milieu humide d'intérêt national. C'est un territoire de nature, riche de marais, d'étangs, de prairies humides, de roselières, de tourbières, d'aunages et de coteaux escarpés. C'est un site de loisir, qui accueille de nombreux campings et où prolifère un habitat léger qui fragilise les équilibres environnementaux. Le relief et l'eau s'opposent aux pratiques intensives de l'agriculture. Comme le notait déjà le CAUE, il y a dix ans "Malgré les recherches de rentabilité conduisant par exemple à la systématisation du peuplier, l'agriculture de la vallée évolue plus lentement que d'autres. Conservant ainsi, par défaut, des caractères anciens comme les larris et les rideaux, ou un paysage de bocage et de fonds de vallée à l'écart des évolutions contemporaines".

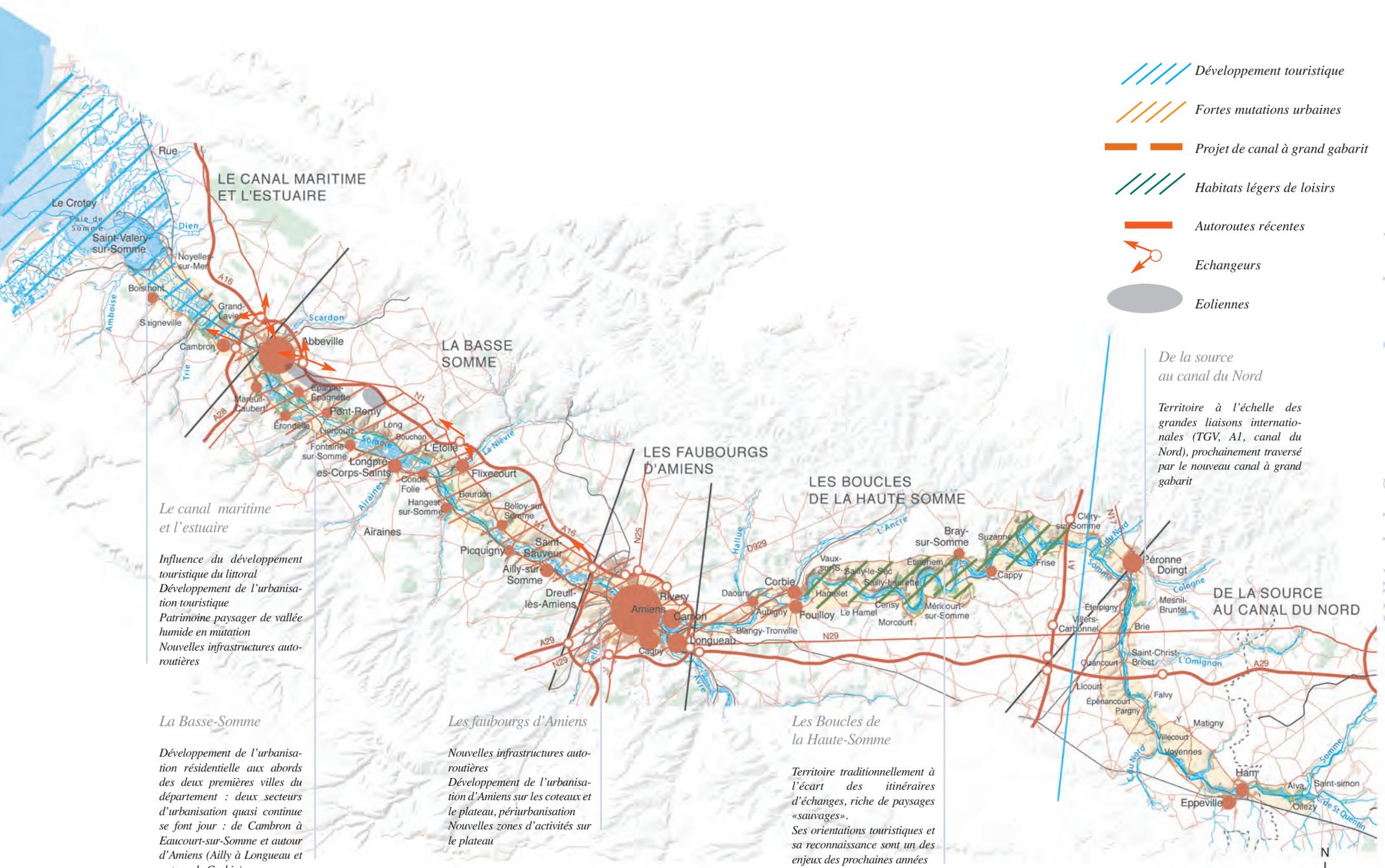
*Amiens* La traversée d'Amiens est la section de vallée soumise aux plus grandes mutations. Entre Corbie et Dreuil, la Somme réunit sa façade la plus industrielle et son expansion urbaine la plus forte. Les dynamiques paysagères sont constituées par les friches industrielles liées au textile ou à la désaffectation commerciale du canal, la pression urbaine exercée tant sur les coteaux que sur les zones inondables et le devenir d'espaces de nature de grande dimension, situés aux abords immédiats d'Amiens.

*La Basse-Somme* La vallée reliant Amiens à Abbeville est un axe historique et économique fondateur. Ce territoire de 35 km de long est cerné par les deux premières villes du département et partagé entre leurs aires d'influence respectives. Le phénomène de périurbanisation touche l'ensemble de la vallée. La plupart des communes s'étendent hors de leur socle géographique fondateur. Contraintes par le relief et l'eau, les extensions se développent le long des voies de communications, sur les coteaux, ou sur le plateau. *Quelques maisons neuves attirées par le paysage fluvial suffisent à engendrer un phénomène linéaire dont l'impact est considérable*, écrivait déjà le CAUE en 1996. A cela s'ajoutent le phénomène de cabanisation repéré en Haute-Somme et d'abondantes friches industrielles du textile.

*Les paysages de l'ancien estuaire* Sur les quinze kilomètres séparant Abbeville de la baie de Somme, les principaux facteurs de mutations sont la périurbanisation d'Abbeville, l'essor touristique du littoral, l'évolution de l'élevage dans les territoires poldrifiés au XIX<sup>e</sup> siècle, et les projets d'utilisation du canal maritime comme bassin de chasse visant au ralentissement de l'ensablement de la baie.

*Un axe de développement touristique départemental* Peu d'aménagements lourds ont altéré, jusqu'ici, les caractères préservés des paysages de la vallée de la Somme. Celle-ci réunit l'estuaire, le canal, les étangs, autant de lieux de randonnée, de navigation de plaisance, de pêche et de chasse. La vallée de la Somme devrait constituer le prochain axe de développement touristique voulu par le Département.

-  Développement touristique
-  Fortes mutations urbaines
-  Projet de canal à grand gabarit
-  Habitats légers de loisirs
-  Autoroutes récentes
-  Echangeurs
-  Eoliennes



### LE CANAL MARITIME ET L'ESTUAIRE

*Le canal maritime et l'estuaire*

*Influence du développement touristique du littoral*  
*Développement de l'urbanisation touristique*  
*Patrimoine paysager de vallée humide en mutation*  
*Nouvelles infrastructures autoroutières*

### La Basse-Somme

*Développement de l'urbanisation résidentielle aux abords des deux premières villes du département : deux secteurs d'urbanisation quasi continue se font jour : de Cambron à Eaucourt-sur-Somme et autour d'Amiens (Ailly à Longueau et autour de Corbie)*

### LA BASSE SOMME

### Les faubourgs d'Amiens

*Nouvelles infrastructures autoroutières*  
*Développement de l'urbanisation d'Amiens sur les coteaux et le plateau, périurbanisation*  
*Nouvelles zones d'activités sur le plateau*

### LES FAUBOURGS D'AMIENS

### LES BOUCLES DE LA HAUTE SOMME

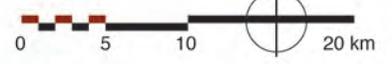
### Les Boucles de la Haute-Somme

*Territoire traditionnellement à l'écart des itinéraires d'échanges, riche de paysages «sauvages».*  
*Ses orientations touristiques et sa reconnaissance sont un des enjeux des prochaines années*

### De la source au canal du Nord

*Territoire à l'échelle des grandes liaisons internationales (TGV, A1, canal du Nord), prochainement traversé par le nouveau canal à grand gabarit*

### DE LA SOURCE AU CANAL DU NORD





### Secteurs majeurs d'enjeux paysagers



- A- Patrimoines paysagers de l'ancien estuaire de la Somme
- B- Patrimoine paysager des étangs de la Basse-Somme
- C- Patrimoine paysager des boucles de la Haute-Somme
- D- Patrimoine des zones humides aux abords d'Amiens
- E- Oppida de la vallée de Somme



- F- Périurbanisation autour d'Abbeville
- G- Urbanisation de la basse vallée de la Somme
- H- Périurbanisation autour d'Amiens
- I- Projet de canal Seine-Nord Europe
- J- Enjeu de développement du parc éolien

## Secteurs d'enjeux paysagers

### Préserver et valoriser les motifs paysagers identitaires

Préserver également les rideaux sur les versants cultivés, témoin de siècles d'adaptation des pratiques agricoles à la topographie ; préserver les larris en leur assurant une gestion pérenne ; préserver les boisements qui demandent à être contenus en haut de versants sur les pentes les plus fortes ; éviter le cloisonnement de la vallée par l'implantation systématique de peupleraies et veiller à assurer une gestion des friches.

Valoriser le patrimoine architectural existant par un contrôle des réhabilitations, des transformations, et des reconversions.

### Restaurer les paysages

Encadrer le développement des carrières. Planifier l'implantation des "craonnières" sur les versants ainsi que des ballastières en fond de vallée afin de limiter tout développement incontrôlé. Envisager en amont, par le biais d'une charte paysagère, la requalification des sites d'extraction en fin d'exploitation, de façon à prévenir toute banalisation de site.

Maîtriser le développement des aménagements de loisirs. Requalifier les campings et contrôler le développement de l'habitat léger de loisirs (mise aux normes, suppression progressive des aménagements non réglementaires). Requalifier les friches industrielles (reconversion, réhabilitation). Revaloriser les entrées de bourgs et de villages.

### Construire avec le paysage

Favoriser la création paysagère et urbaine. Maîtriser les extensions urbaines afin de conserver la lisibilité des structures topographiques : maintenir les coupures urbaines ; éviter l'occupa-

tion des crêtes, des hauts de versants, ainsi que de tout point majeur de découverte des paysages de la vallée ; préserver les coteaux de toute forme d'implantation non maîtrisée (bâti et gestion des déblais/remblais).

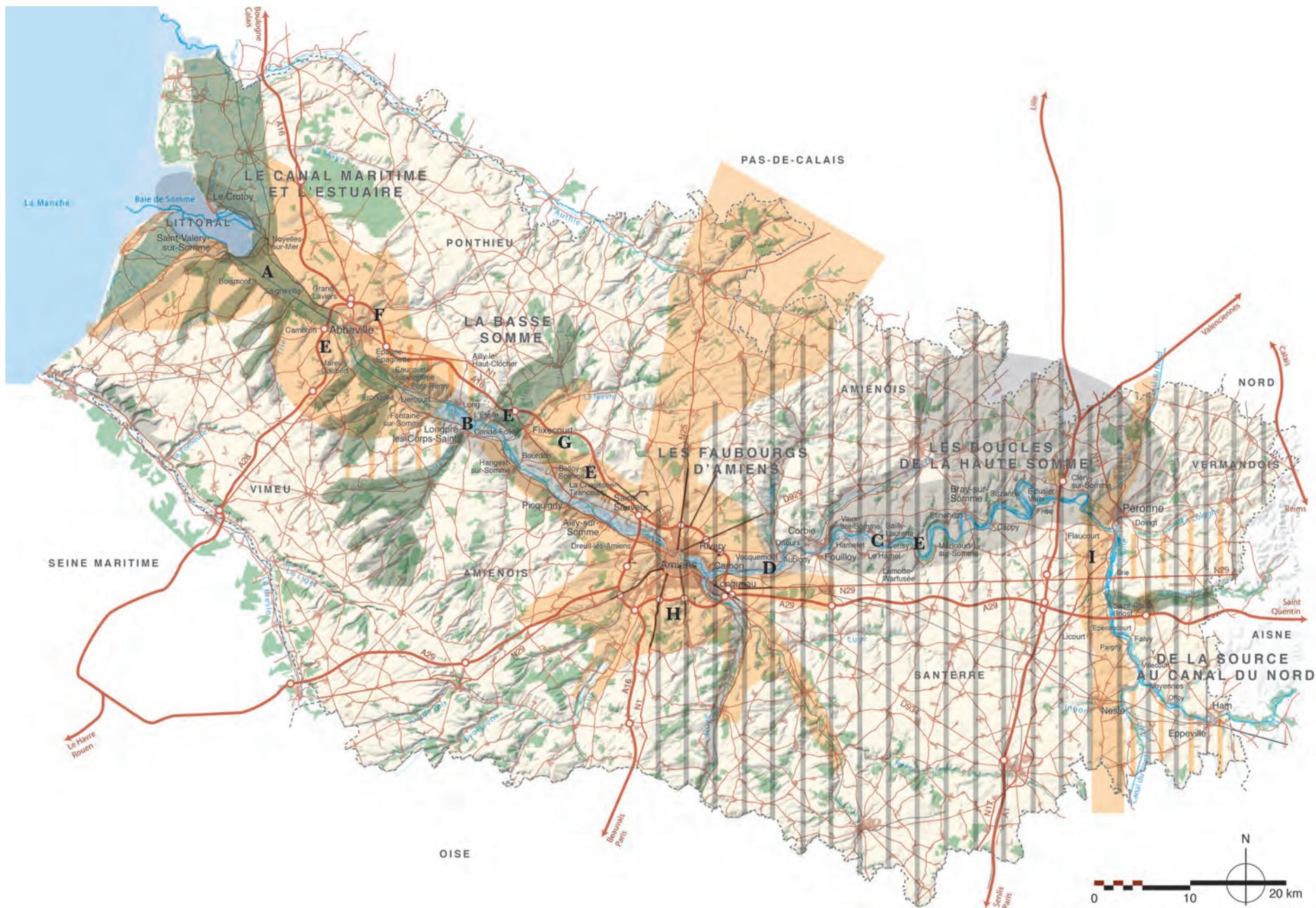
Favoriser l'inscription des extensions bâties dans la continuité des formes urbaines existantes. Concentrer les locaux d'activité, les lotissements, et les bâtiments agricoles, en pied de versant dans la continuité des formes urbaines ou végétales en place. Favoriser la densification et optimiser les parcelles libres à l'intérieur des bourgs en s'appuyant sur les structures paysagères et urbaines existantes (implantation, typologie architecturale : volumétrie, couleurs, matériaux, inscription dans la pente, réutilisation des structures végétales existantes). Favoriser l'inscription des nouveaux bâtiments agricoles dans la vallée : éviter les implantations isolées, les lignes de crête, les hauts de versants, les couleurs claires, favoriser l'inscription dans la pente, réutiliser les structures paysagères existantes, etc.

Poursuivre la requalification des espaces publics par une prise en compte de la pente et de la gestion des eaux pluviales. Favoriser les liens entre la rivière et les zones bâties (requalification des façades sur la rivière et le canal, aménagement d'espaces publics, chemin de halage, interprétation, etc.).

Valoriser les axes de découverte des paysages. Favoriser les points de vues préférentiels sur les paysages de la vallée : depuis les grands axes de découverte du paysage (routes, GR.), les routes longeant le fond de vallée, le canal ou les chaussées. Valoriser les chaussées traversantes, lieu majeur de lecture du paysage. Préserver les chemins encaissés, les "cavées".

### Poursuivre la reconnaissance des paysages du département

Reconnaître et mettre en valeur notamment, l'ensemble du patrimoine lié à l'eau.





## De la source au canal du Nord

### Un paysage plat, peu urbanisé, traversé de canaux fréquentés

“ Les terres à blé, à betterave sucrière  
et à pomme de terre  
qui filent à la rencontre du ciel,  
croisent parfois un arbre isolé  
ou un boqueteau solitaire.  
Jacques Darras  
dans le “Génie du Nord”  
affirme que s’y déplacer  
ressemble à une gigantesque  
navigation nourricière.  
Cette galette plate  
aux sillons mordorés sur le dessus,  
par la grâce de l’été  
se consomme, se “dévore”.

Jacques Béal, *La Somme de la source à la baie*  
Édition du Quesne.

La Somme-amont est un territoire distinct du reste de la vallée. Située en limite du département, cette section de vallée traverse un paysage plat, peu urbanisé, et emprunté par l’autoroute fluviale du canal du Nord. Les horizons sans limite n’accrochent que peu de repères. La mémoire de ces paysages, marqués par les destructions successives, se laisse peu deviner.

#### Morphologie

Entre sa source, dans le département de l’Aisne, et son entrée dans le département de la Somme, la vallée alluviale de la Somme est orientée nord-sud. Elle adopte ensuite une direction inverse pour rejoindre Péronne. Sur ce second parcours, la vallée est peu profonde. Elle coule en surface d’un plateau exceptionnellement plat et ne se signale parmi les terres cultivées du Santerre et du Vermandois que par la silhouette de son long cordon ripisylve.

Entre Saint-Simon et Béthencourt, la Somme canalisée, adopte le cours naturellement sinueux du fleuve. À l’aval, en revanche, la section de canal du Nord qui emprunte la vallée de la Somme de Béthencourt à Péronne, est une voie d’eau à grand gabarit aux longs tronçons rectilignes.

#### Patrimoine urbain et vernaculaire

Cette terre d’invasions, longuement disputée depuis le Moyen-Âge, est marquée par l’architecture de la première Reconstruction. La brique y est présente, par opposition à l’architecture rurale traditionnelle en aval qui privilégie le torchis. Les églises de Brie, Cizancourt, Rouy-le-Grand et Rouy-le-Petit, ainsi que certains bâtiments agricoles ou industriels, telle l’usine sucrière d’Epeville près de Ham, comptent parmi les meilleurs exemples du patrimoine de cette époque.

#### Un “désert” cultivé

Sur les quarante kilomètres séparant Ham de Péronne, la vallée de la Somme est remarquablement peu urbanisée. Péronne compte moins de 8 500 habitants, Ham un peu plus de 5 000. Les hameaux se succèdent, mais les villages sont rares. La plupart sont jumelés de part et d’autre d’un franchissement de vallée, tels Ham/Epeville, Béthencourt/Villecourt, Pargny/Falvy, Saint-Christ/Briost, auxquels peut être associé le couple Villers-Carbonnel/Brie établi le long de l’ancienne voie romaine reliant Amiens à Saint-Quentin.

#### Points de vue majeurs

Ce plat pays ne compte ni point haut, ni belvédère. Les points de vue les plus remarquables sont offerts par les franchissements de vallée qui permettent une lecture transversale du paysage de la vallée : l’approche lointaine met en scène la silhouette boisée du canal et des étangs. La traversée qui emprunte d’antiques chaussées montre la juxtaposition d’une voie d’eau à grand gabarit et d’une vallée maintenue en eau, de longue date, par un système complexe de vannages.

En dépit de son caractère artificiel, le chemin de halage du canal du Nord constitue une piste cyclable appréciée.

**Le mont Saint-Quentin dominant Péronne**

Ce premier relief rencontré par la vallée de la Somme marque son changement d'orientation et l'amorce des méandres de la Haute-Somme.

**Le paysage rigoureusement plat des terres céréalières du Santerre**

**L'ancienne voie romaine Amiens/ Saint-Quentin franchissant la vallée au village de Brie.**

**La chaussée de Saint-Christ-Briost**

Une lecture transversale de la vallée montrant la juxtaposition du canal du Nord, et la vallée de la Somme artificiellement maintenue en eau par des chaussées.

**Râperie d'Epénancourt**

Témoin de l'équipement agro-industriel qui jalonne logiquement et régulièrement une voie d'eau. Epénancourt est également le site du déversoir du canal du Nord qui assure la régulation hydraulique de la voie d'eau.

**Béthencourt-sur-Somme**

Sur la commune de Béthencourt se situe le point de séparation du canal du Nord et de la vallée de la Somme qui rejoint au sud, la vallée de l'Oise.

**La sucrerie d'Eppeville (Ham-Eppeville)**

Les destructions de la guerre de 14/18 furent l'occasion de restructurations industrielles. La Compagnie Nouvelle des Sucreries Réunies a ainsi regroupé sur le site d'Eppeville 14 anciennes râperies.

**Un patrimoine de la 1<sup>re</sup> Reconstruction**

(Péronne, Cizancourt, Misery, Villers Carbonnel, Rouy, Eppeville...)  
Un patrimoine qui masque souvent la mémoire de ces paysages.

**Un paysage très peu urbanisé**

Ce parcours de la vallée de la Somme est borné par deux villes de dimension modeste et un maillage régulier de petits villages d'agriculture céréalière.

**La vallée de l'Omignon**

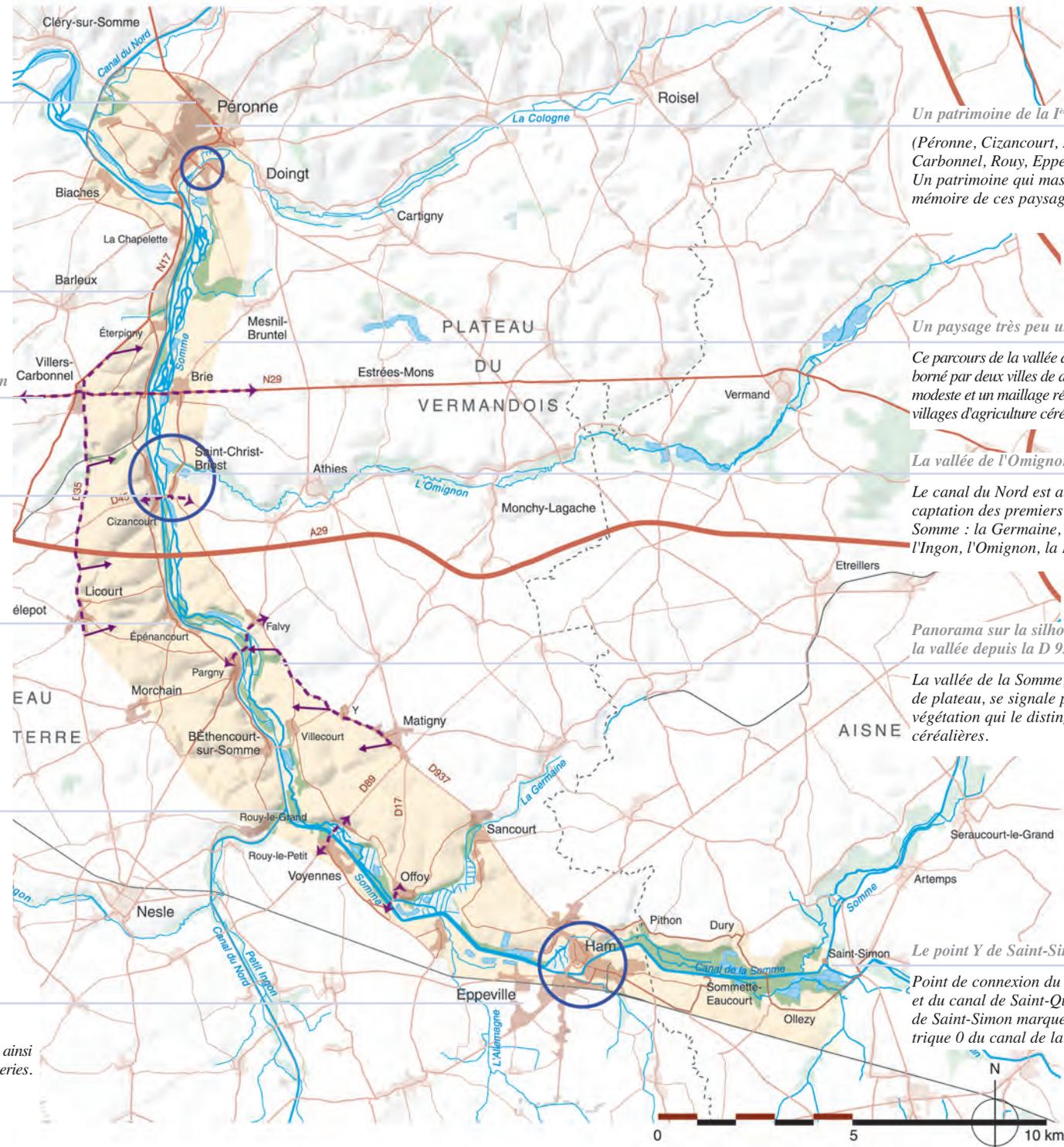
Le canal du Nord est alimenté par la captation des premiers affluents de la Somme : la Germaine, l'Allemagne, l'Ingon, l'Omignon, la Beine.

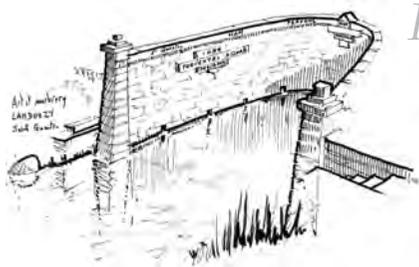
**Panorama sur la silhouette ripisylve de la vallée depuis la D 937**

La vallée de la Somme, qui coule à fleur de plateau, se signale par son cordon de végétation qui le distingue des terres céréalières.

**Le point Y de Saint-Simon**

Point de connexion du canal de la Somme et du canal de Saint-Quentin, le point Y de Saint-Simon marque le point kilométrique 0 du canal de la Somme.





## De la source au canal du Nord



### Fonsommes, la source de la Somme

La Somme prend sa source dans l'Aisne, près du village de Fonsommes, auprès de l'ancienne abbaye des religieuses de Fervaques. Elle se jette dans la Manche à Saint-Valéry-sur-Somme après un parcours de 245 kilomètres. L'étymologie latine renseigne sur la nature des lieux. Le nom de Fervaques vient de Ferventes aquae (les eaux bouillonnantes) et celui de Fonsommes vient de Fontis Somene (source de la Somme).

“A sa sortie de terre, écrit Albert Demangeon, la source forme ce qu'on appelle dans le pays, un “bouillon”. Ce n'est ni le type des terrains argileux d'où l'eau suinte et s'écoule lentement, ni des terrains de calcaire compact où les sources forment en réalité les débouchés des rivières souterraines. La Somme naît dans un bassin arrondi, ombragé d'ormes à la périphérie duquel on voit surgir sans bruit, avec un léger bouillonnement, une trentaine de petits ruisseaux.”

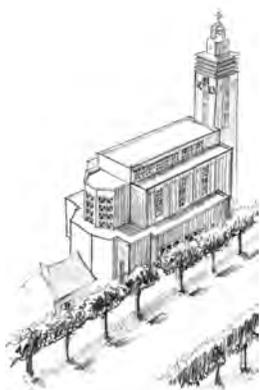
### Saint-Simon, point kilométrique 0 du canal de la Somme, et point Y de connexion du canal de la Somme et du canal de Saint-Quentin

Sur ses quatre-vingt premiers kilomètres, la Somme coule librement. Elle traverse d'abord la ville de Saint-Quentin, puis son cours épouse presque en parallèle, le tracé du canal de Saint-Quentin, auquel elle se connecte au village de Saint-Simon. A l'aval de Saint-Simon, la Somme est canalisée. Toutes les distances repérées sur une voie d'eau se réfèrent à ses extrémités. Pour le canal de la Somme il s'agit en amont, de cette écluse n°1 de Saint-Simon et en aval, de l'écluse n° 25 de Saint-Valéry-sur-Somme.

Le canal de Saint-Quentin, dit aussi canal de Picardie ou canal Crozat, fut réalisé entre 1730 et 1776, pour relier l'Oise, la Somme et l'Escaut.

### Saint-Simon / Offoy Les premiers biefs du canal de la Somme

En suivant le fil de l'eau, le canal de la Somme pénètre très vite dans son département homonyme, où il traverse la ville de Ham et le village d'Offoy. Au terme des quinze premiers kilomètres, il rejoint et partage le lit du canal du Nord. Sur 25 kilomètres le canal de la Somme et le canal du Nord ne font alors qu'une seule et même voie d'eau, latérale à une large vallée couverte d'étangs et de marais. Les deux canaux se séparent au village de Biaches, à l'aval de Péronne. A l'aval de l'écluse de Sormont, le canal de la Somme est géré par le Conseil Général de la Somme.



### Un patrimoine de la Première Reconstruction

Dessin de l'église de Brie

Territoire marqué par la Grande guerre, la Somme-amont conserve plusieurs bâtiments remarquables de la première Reconstruction, parmi lesquels l'église Art-déco de Cizancourt, les églises de Rouy-le Grand et Rouy-le-Petit ou encore certains bâtiments agricoles de Falvy. L'église de Brie, (ci-contre) comme celle de Cléry, a été réalisée par l'architecte Jacques Débat-Ponsan.

### La loi du 5 août 1879 (Arch. dép 99 S 371 410)

La vocation du canal du Nord est résumée dans le texte de loi du 5 août 1879 : "Parmi les lignes nouvelles à construire est prévu un canal destiné à mettre en communication la région industrielle du Nord avec Paris." La capitale avait alors besoin de charbon. La carte générale du tracé jointe au dossier d'enquête publique mentionne les quantités de houille extraites dans chacune des concessions des bassins du Nord et du Pas-de-Calais.



### Les chaussées comme lecture transversale du territoire

Traversée de la vallée de la Somme à Brie par l'ex-N 29 .

Vanne à crémaillère permettant de régler le niveau d'eau des étangs

Les départementales ou nationales qui croisent la vallée de la Somme autorisent, par leurs longs dégagements, des lectures transversales du territoire.

Au croisement de l'ancienne voie romaine Amiens/ Saint-Quentin, devenue la N 29, et aujourd'hui classée comme départementale, la vallée de la Somme atteint près d'un kilomètre de large. La route, descendant des versants, traverse la vallée au ras des étangs, en empruntant la digue-chaussée. La toponymie renseigne sur la structure des lieux : le nom de Brie, comme celui de Bray ou de Briost, désigne des marais.

### Le canal du Nord, seul canal français réalisé au XX<sup>e</sup> siècle

Vue du canal du Nord à Buvierchy, en amont de la vallée de la Somme

Le canal du Nord a été le seul canal aménagé en France au XX<sup>e</sup> siècle. Sa réalisation fut décidée en 1878 pour soulager le canal de Saint-Quentin devenu incapable d'assumer seul plus longtemps le trafic fluvial croissant entre les bassins houillers du Nord et la région parisienne. Ouvert en 1907, le chantier fut interrompu et en partie détruit par la guerre de 14/18. Les travaux, maintes fois repris et abandonnés, furent finalement terminés en 1965, dans le cadre de la Communauté Economique Européenne. Doté de 21 écluses, le trafic moyen annuel du canal du Nord est de 4 millions de tonnes.

### Trois sections différentes

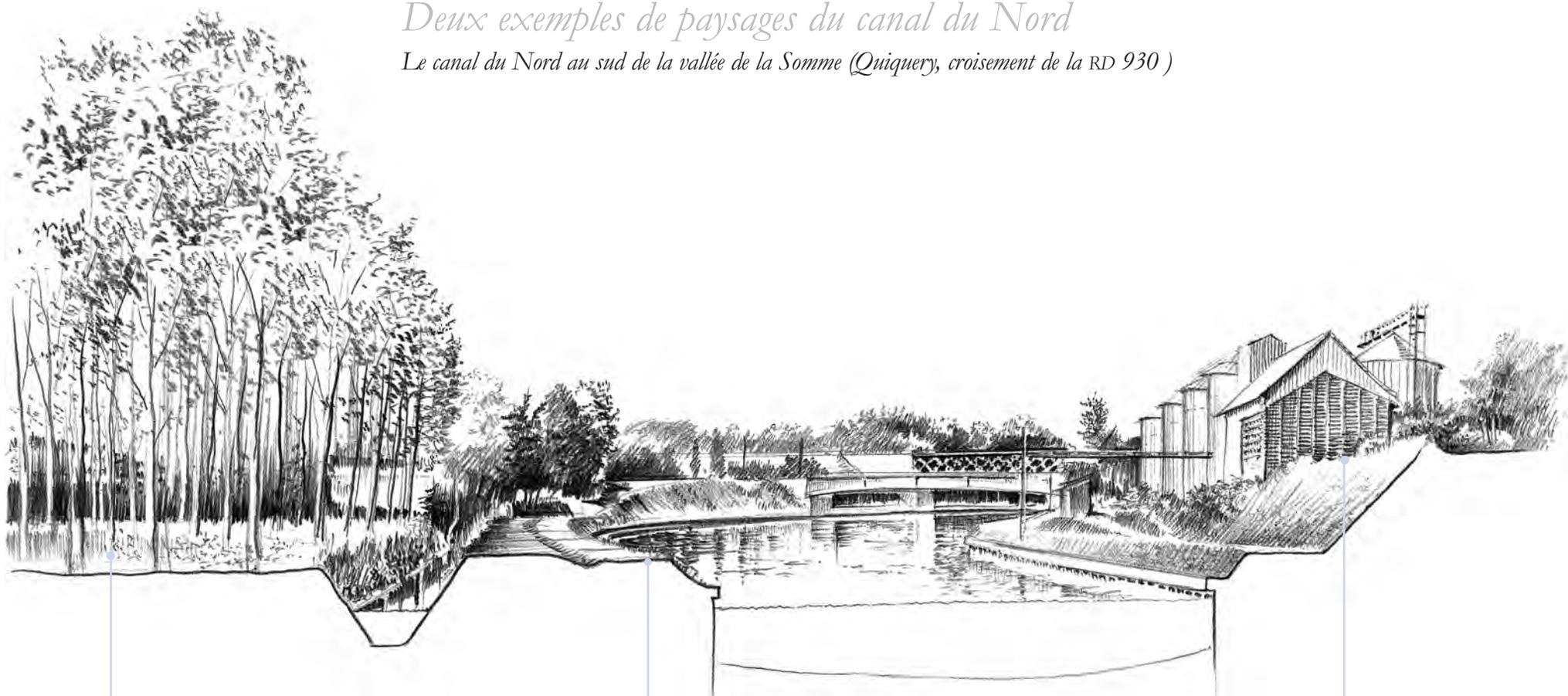
Passage en souterrain du canal du Nord à la frontière du Pas-de-Calais entre les villages d'Etricourt et Ruyaulcourt (Vue de la D 58).

Le canal du Nord adopte trois sections différentes pour traverser le département de la Somme :

Au nord, entre le Pas-de-Calais et Péronne, il emprunte la vallée de la Tortille; cette voie d'eau rectiligne réunit toutes les eaux de la vallée. Au centre, entre Péronne et Béthencourt-sur-Somme, il emprunte sur vingt-cinq kilomètres la vallée de la Somme; le canal devient alors latéral à une large vallée humide et il se distingue dans le paysage des terres cultivées, par la silhouette de sa végétation ripisylve. Au sud de Béthencourt et jusqu'à l'Oise, le canal du Nord a été creusé dans le plateau du Santerre.

## Deux exemples de paysages du canal du Nord

Le canal du Nord au sud de la vallée de la Somme (Quiquery, croisement de la RD 930)



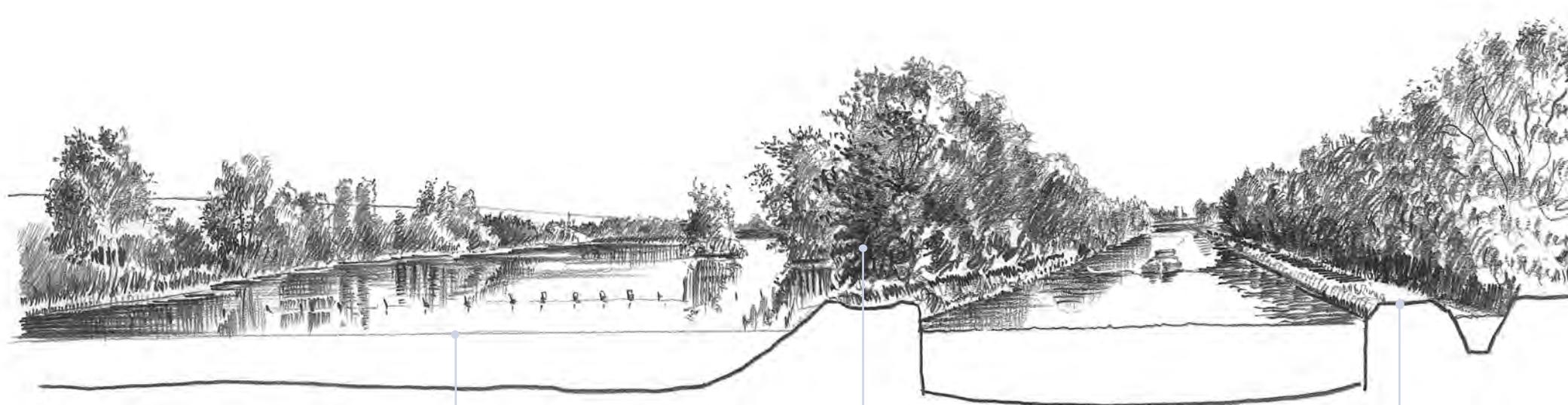
Contrairement à la section qui emprunte la vallée de la Somme, le canal du Nord, au sud de Béthencourt, récolte les eaux du plateau. La végétation ripisylve est plus modeste, voire absente. Seules quelques plantations de peupliers occupent les terrains les plus enclavés ou les terrains mitoyens du domaine public fluvial.

Le vocabulaire d'un canal témoigne de son trafic; Le canal du Nord, classé à grand gabarit (650 t. et plus), présente des berges renforcées de palplanches métalliques, aux abords des quais, des ponts ou des écluses. Cette solution de tenue des berges, développée en France depuis les années 20, accentue le caractère artificiel de la voie d'eau. Sur les sections de bief ordinaire, les berges sont plutôt tenues par des gabions ou des matelas "Réno".

Dans un territoire céréalier, une voie d'eau est logiquement bordée de silos. Les activités sont, autant que possible, situées à des points de connexion de moyens de transport différents. Ici, les silos sont situés au croisement du canal, de la départementale 930, et de la voie ferrée Amiens/ Chaulnes/ Tergnier.

Le transport de marchandise par voie d'eau est une solution de développement durable, actuellement en expansion : Pour mémoire, avec un kilo de pétrole, une tonne de marchandise parcourt 11 kilomètres avec un poids lourd de plus de 3 tonnes, 83 kilomètres en combinant train+camion, et 127 kilomètres en empruntant une voie navigable.

*Le canal du Nord dans sa section latérale à la vallée de la Somme (croisement de la chaussée de Saint-Christ / Briost, RD 45 )*



*Entre Béthencourt-sur-Somme et Biaches-Péronne, le canal du Nord emprunte la vallée et le tracé du canal de la Somme.*

*Le paysage ici, est celui d'un canal latéral au fleuve. Une digue artificielle, spontanément boisée, sépare la voie d'eau de la vallée dont le domaine est artificiellement maintenu en eau par une série de chaussées transversales.*

*La silhouette dénudée du plateau céréalière situé à l'arrière plan montre l'opposition entre le plateau céréalière du Vermandois et la vallée de la Somme, seul point humide et boisé du territoire.*

*La végétation spontanée qui encadre le domaine public fluvial crée un couloir de verdure.*

*Ces frondaisons assurent un double rôle : elles constituent des paravents pour les bateaux à fond plat ou à faible tirant d'eau. Leur ombre contribue en outre au maintien du niveau d'eau en limitant le phénomène d'évaporation.*

*La voie d'eau a été aménagée sur la rive gauche, de la vallée pour des raisons défensives, prescrites sous Louis XIV. Pour conserver à la Somme son rôle de défense naturelle du royaume, il était conseillé de conserver "l'épais lacis des marais" comme défense vers l'est et le nord .*

*Depuis 1965, le gabarit de cette section du canal de la Somme est passé à grand gabarit. Les écluses d'Epenancourt et Péronne ont été reconstruites en conséquence.*



## Les boucles de la Haute-Somme

### Une succession de paysages remarquables, préservés des axes de circulation

“ C’était le bout du monde et nous ne savions pas au juste où finissaient nos lignes et où commençaient les lignes allemandes, les deux tracés se perdaient dans une prairie marécageuse (...) où les lignes s’interrompaient forcément pour reprendre de l’autre côté de la vallée inondée et des méandres compliqués de la Somme.

*Le brouillard s’était un peu levé.  
Des reflets insolites  
moiraient l’eau du canal.  
Les trembles s’égouttaient  
en frissonnant.  
On s’approchait.  
Le site était grandiose et sinistre.  
Un terre-plein inondé planté de  
vieux et gros arbres magnifiques,  
des immenses peupliers argentés..”*

Blaise Cendrars, *La main coupée*,  
Editions Denoël, 1946.

La Haute-Somme n’a jamais été un axe de communication. A la différence de la Somme amont empruntée par l’autoroute fluviale du canal du Nord, ou de la Basse-Somme, voie d’échange traditionnelle entre la Manche et Paris, la Haute-Somme n’a pas été naviguée jusqu’à sa canalisation en 1830. De ce long isolement résulte aujourd’hui, une mosaïque de paysages remarquablement préservés.

**Morphologie** Sortant des paysages rigoureusement plats du Santerre, la vallée de la Somme, découvre les premiers reliefs à Péronne où le mont Saint-Quentin domine la vallée de près de cinquante mètres. Sur un parcours de quarante kilomètres, la vallée décrit alors huit grands méandres, dont les versants concaves sont particulièrement abrupts et délaissent autant de lobes plats et cultivés en retrait des berges convexes.

**Structures agraires** La Haute-Somme est une vallée humide qui présente des territoires étonnamment sauvages. Ces paysages aux allures de coin de nature primitive sont en fait rigoureusement maîtrisés et privatisés depuis le Moyen-Age. Les étangs sont cadastrés et affermés en viviers. Les prairies sont fauchées ou pâturées pour procurer une alimentation à un bétail indispensable dans ce pays presque exclusivement céréalier. Quant aux versants de vallée les plus abrupts, ils ne pouvaient être cultivés et ont longtemps servis au pacage des moutons, devenant ces coteaux arides que l’on nomme en Picardie des larris (Frise, Froissy, Montagne de Vaux). Ces espaces méritent aujourd’hui d’être protégés pour la qualité de leur biodiversité.

La vallée de la Haute-Somme est bornée par deux villes à l’histoire prestigieuse, mais dont les dimensions sont aujourd’hui modestes. Péronne, la capitale du Vermandois compte 8 380 habitants. Corbie, l’une des grandes abbayes du Moyen-Age, longtemps concurrente d’Amiens, totalise 6 317 habitants.

**Patrimoine urbain et vernaculaire** Entre ces deux villes, l’occupation des sols est rurale. Les villages sont en général implantés en pied de coteau, au sec par rapport au lit inondable de la vallée. Le bâti se regroupe soit le long des routes longeant le fleuve, (*Eclusier*) soit de part et d’autre d’une chaussée (*Feuillères/Monacu, Cerisy/Chipilly, Vaux/Vaires*, etc). Les pentes et bordures de plateau ne sont traditionnellement pas construites. Le développement récent de pavillonnaires inverse cette tendance, à l’exemple de Corbie, de Frise, ou de la zone d’activités de Péronne.

Le poids d’une histoire ancienne se laisse mal deviner dans ce territoire : Cerisy et Chipilly étaient pourtant deux oppida marquant la limite est, du territoire de la tribu gauloise des Ambiens ; Bray-sur Somme était selon le géographe grec Strabon, “*un lieu considérable*”, Cappy fut une des vingt huit villes de Picardie dotée d’une charte communale, Suzanne est un des beaux exemples de reconstruction du XVII<sup>e</sup>, suite aux ravages des invasions espagnoles. A cette mémoire lointaine s’ajoutent les cicatrices plus visibles de la guerre de 14/18, dont ce fut ici, un des segments de la ligne de front les plus disputés, ce dont témoignent l’importance de la Reconstruction, mais aussi, des lieux de mémoire comme le mémorial australien de Villers-Bretonneux ou le nouvel Historial de Péronne.

**Structures végétales** La Haute-Somme réunit un éventail de milieux humides particulièrement riche associant des marais tourbeux, des roselières, des prairies flottantes, des étangs et des forêts humides. La moitié de ce territoire est classé en ZNIEFF. Les 15 hectares du *Grand Marais de la Queue* à Blangy-Tronville font l’objet d’un arrêté de protection de biotope. Devenue aujourd’hui essentiellement un territoire de pêche, la vallée de la Haute-Somme est fragilisée dans ses équilibres par l’usage d’engrais et de pesticides sur les plateaux alentours et par la prolifération de l’habitat de loisir (*Feuillères, Eclusier, Sailly-Laurette, Vaux*).

*Le belvédère de Sainte-Colette, un panorama révélant la dimension et la complexité parcellaire des marais.*

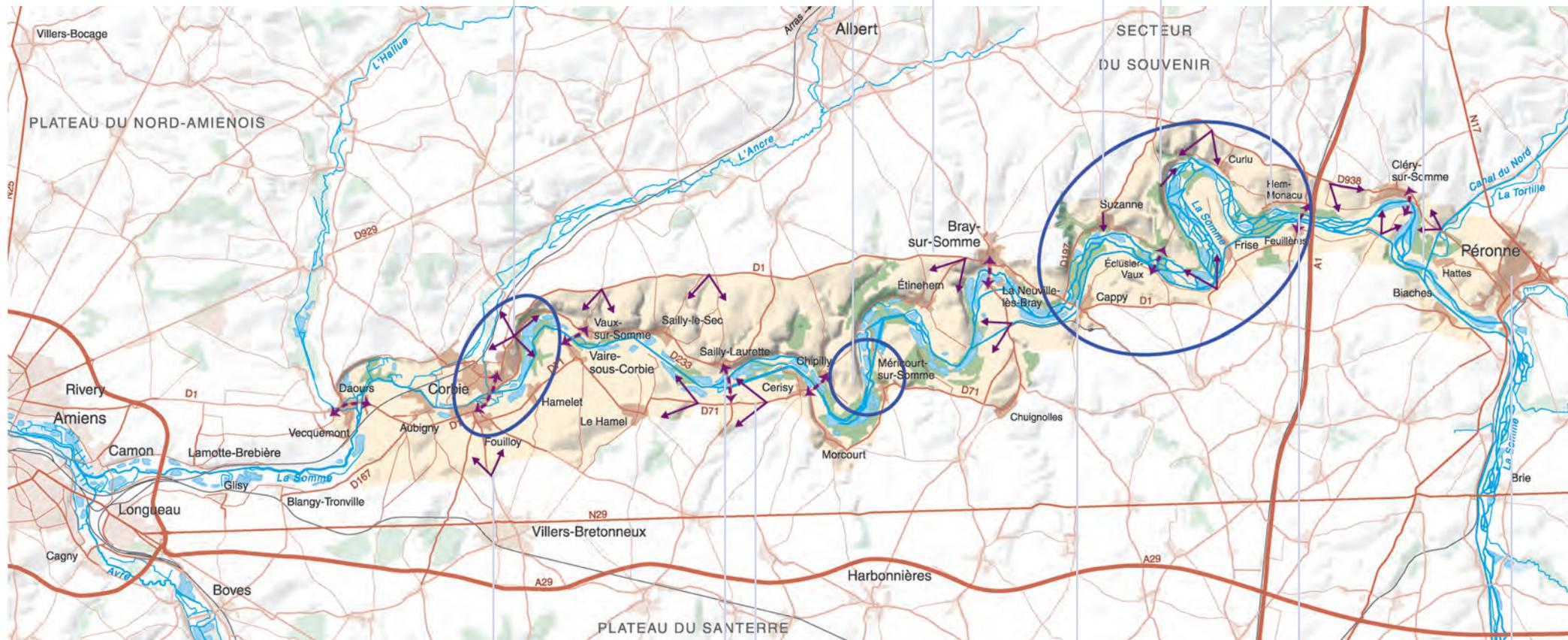
*Oppida gallo-romains de Cerisy et Chipilly, L'implantation de deux oppida de part et d'autre du fleuve laisse penser que ce site marquait la limite Est, du territoire de la tribu gauloise des Ambiens.*

*La départementale 1, une ligne de crête qui domine les vallées de la Somme et de l'Ancre.*

*Village et château de Suzanne. Belvédère d'Ecclusier-Vaux.*

*Cléry sur-Somme, Frise, la Grenouillère... sites emblématiques de la Grande Guerre.*

*Biaches, Point de séparation du canal du Nord et du canal de la Somme.*



*Le Mémorial australien de Villers-Bretonneux, un des plus beaux exemples au monde de cimetière paysagé. Un lieu fondé sur la mise en scène du territoire laissé en héritage.*

*Sailly-Laurette un des pôles de cabanisation de la vallée*

*Route départementale 71, un panorama sur la silhouette ripisylve de la vallée.*

*Village de Cappy, dont l'étymologie latine (Caput Loci = chef lieu), témoigne de l'existence ici, dès l'Antiquité d'un château principal chargé de défendre le passage de la Somme. Dès 1228 Cappy fit partie des 28 villes de Picardie dotées d'une charte communale.*

*Feuillères et Hem-Monacu, un des nombreux exemples de villages jumeaux, établis de part et d'autre d'une chaussée.*

*Péronne, capitale historique des comtes de Vermandois.*



*Huit grands méandres (Document DIREN de Picardie)  
Vue aérienne de la vallée entre Eclusier-Vaux et Frise.*

*Sur les vingt-cinq kilomètres séparant Péronne de Corbie, la vallée de la Somme décrit huit grands méandres, formant des cirques et des presqu'îles. Les versants particulièrement abrupts délaissent autant de lobes plats et cultivés en retrait de la berge convexe.*



*Une palette végétale caractéristique des milieux humides  
Page de droite, *lysimachia vulgaris*, *Filipendula ulmaria*, *iris pseudacorus**

*La palette végétale, de la vallée de la Haute-Somme, se compose d'aunès, de saules, de frênes, de peupliers, d'ormes, de merisiers et de noisetiers. La strate arbustive compte des aubépines, des églantiers, des viornes obiers... Les vivaces et les annuelles associent les cirses, les iris, les prêles, les joncs, les phragmites, les consoude, les eupatoires, les valérianes...*

*Des paysages étonnamment sauvages, pourtant privatisés et maîtrisés depuis le Moyen-Age  
Le méandre de Frise, vu du chemin communal reliant les hameaux d'Eclusier et Vaux*

*La vallée de la Haute-Somme présente une remarquable mosaïque de milieux humides associant des étangs, des roselières, des marais tourbeux et des forêts marécageuses.*

*Les photographies aériennes et les cartes au 1/25 000 sont précieuses pour saisir la structure de ces paysages. Toutes les îles alluvionnaires de la vallée ont été organisées en parcelles desservies par des chenaux, depuis le Moyen-Age. La toponymie abondante ("les auges, l'étang, la Grenouillère, le marais de croupis...") témoigne d'une longue tradition d'appropriation et de diversité des usages. La toponymie renseigne également sur la structure du paysage encadrant la vallée. Les plateaux sont dominés par de grandes terres agricoles, longtemps partagées en "soles" pour la succession des cultures. Les coteaux de craie portent le nom de "Falises" ou de "Blancs-monts". Un certain nombre d'entre eux ont été exploités comme "craomnières" pour amender les terres des plateaux.*



*Alignements de maisons traditionnelles à Bray-sur-Somme, constructions en bois et torchis.*

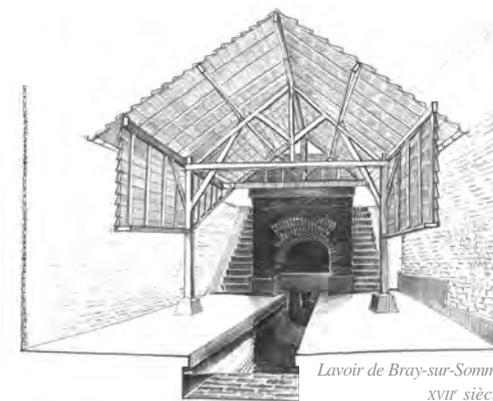
*Panoramas et points de vue majeurs  
Chemin communal reliant la D1 à Vaux-sur-Somme*

Les belvédères de Vaux et de Sainte-Colette sont les rares points hauts, offrant une vue panoramique sur le paysage de la vallée. Il faut y ajouter cependant, les départementales 1 et 42, qui longent le fleuve, ainsi que les routes qui descendent des versants et croisent transversalement la vallée.



*Lecture toponymique du paysage*

Le nom de Vaux désigne étymologiquement une vallée. Le nom de Bray signale un marais et celui de Vaires, une prairie. Le nom de Sailly-Laurette signifie un lieu planté de saules, une "Sailly" où "l'eau reste", par opposition au village voisin de Sailly-le-sec, (mais Laurette peut également s'interpréter comme une déformation homophonique de "l'eauette": la petite eau).



Lavoir de Bray-sur-Somme  
XVII<sup>e</sup> siècle

*L'occupation des sols  
Vue sur la vallée depuis le belvédère de Sainte-Colette.*

La vallée de la Haute-Somme est un territoire rural, encadré par deux des grandes villes du département : Amiens, la préfecture (135 501 habitants) et Péronne, une des trois sous-préfectures (8 380 habitants). A l'inverse de la Basse-Somme qui a jadis été une voie de circulation majeure entre la Manche et Paris, la Haute-Somme fut longtemps non navigable. C'est aujourd'hui encore un site préservé des flux ferroviaires, autoroutiers ou fluviaux de l'est du département. C'est essentiellement un territoire de pêche et de chasse avec un habitat de loisir fortement présent (Feuillères, Sailly-Laurette, Eclusier). Pour préserver la qualité biologique et hydraulique des étangs, le futur canal Seine-Nord Europe devrait franchir la vallée en empruntant un pont canal.



*Des villages implantés au sec  
photographie et dessin du village de Suzanne*

La plupart des villages sont implantés au pied du coteau, au sec, par rapport au lit inondable de la vallée. Le bâti s'organise, soit de part et d'autre d'une voie naturelle qui longe la base du versant (Eclusier, Vaires-sous-Corbie), soit de part et d'autre d'une chaussée traversant la vallée (Cerisy/Chipilly, Feuillères/Hem). On remarque parfois des positions plus défensives sur versant ou en bordure de plateau (Cappy), souvent associées à un ancien château. Le village de Suzanne reconstruit au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, après les invasions espagnoles, est un remarquable exemple de composition baroque associant village, château, parc, bassins et étangs.

## Les boucles de la Haute-Somme

A gauche, le méandre de Vaux, à droite, la boucle de Frise

242

Atlas des paysages la Somme



Une série de méandres appuyés sur des versants abrupts

Les versants des méandres de la Haute-Somme sont parfois abrupts. Ils s'opposent aux lobes intérieurs qui sont au contraire plats et cultivés. Le versant de la montagne de Vaux est couvert par un larris de 11 hectares, géré par le Conservatoire des sites naturels de Picardie. Ce promontoire offre un panorama remarquable sur la dimension et la complexité des étangs de la Haute-Somme.

L'étagement de la végétation en zone humide

La végétation aide à lire la structure des sols d'une vallée. Les berges stables, longées par une voie carrossable sont plantées d'alignement de peupliers au port élancé et fastigié. En coeur de vallée, les terrains les plus fermes développent spontanément une végétation d'arbres plus bas, au port en boule, de type saules, frênes ou aulnes. Les terrains alluvionnaires les plus récents sont couverts de taillis arbustifs et bordés d'iris, de laïches ou de joncs.

De grandes cultures sur les versants moins pentus

Les bois ou les larris couronnent les versants les plus pentus tandis que les grandes cultures s'étendent sur les coteaux au relief moins prononcé, là où le limon a été préservé.

Le principal domaine de loisir du département

Longtemps affermé en vivier pour approvisionner en poisson les halles parisiennes, ce territoire est rigoureusement parcellisé et cadastré. Il est aujourd'hui essentiellement utilisé pour la pêche et la chasse de loisir. L'utilisation intensive de pesticides sur les cultures des plateaux alentours et la tendance à la cabanisation progressive de ce territoire comptent parmi les menaces susceptibles de fragiliser à long terme les équilibres environnementaux de ces milieux.



### *Etangs et canal : une mitoyenneté longtemps conflictuelle*

La vallée et le canal ont longtemps entretenu des rapports difficiles. Par mesure d'économie, les digues de la voie d'eau ont été réalisées sur le principe du déblai-remblai. Or, la mise en oeuvre de matériaux filtrants sur un sol compressible a entraîné de nombreux effondrements de digue permettant aux poissons des étangs de s'échapper. Il s'en suivit d'infinis procès en dédommagements intentés par les propriétaires d'étangs.

En Haute-Somme, le droit coutumier, puis le droit moderne entérinaient la propriété privée des étangs situé sur le cours du fleuve, car il était impossible de délimiter les eaux du fleuve, du cours d'eau qu'il alimente.

Aujourd'hui encore les éclusées opérées par les propriétaires d'étangs ne sont pas coordonnées avec la gestion du niveau d'eau de la voie navigable.

### *Un canal latéral à la Somme*

Entre Péronne et Froissy, le canal est latéral à la Somme. La mise en oeuvre de l'ouvrage d'art appliqué ici, rigoureusement les maximes du traité hydraulique de l'ingénieur Bélidor, rédigé au XVIII<sup>e</sup> siècle : "la voie d'eau doit s'écarter des risques d'éboulement de la montagne et se protéger de ses ruissellements par un contrefossé." La silhouette du clocher de Frise, qui s'inscrit dans la perspective du canal, rappelle la tradition des "amers", utilisée pour tracer les routes et les canaux, par les ingénieurs du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

### *Un versant de larris*

Du fait de leur déclivité, les coteaux les plus abrupts de la vallée ne pouvaient pas être mis en culture. Longtemps utilisés pour le pacage des moutons, une végétation rase s'y est développée, composée en majorité de graminées, mais parmi lesquels se trouvent parfois quelques végétaux plus rares, comme certains carex ou orchidées.

Avec le déclin des activités pastorales, ces larris tendent peu à peu à être gagnés par une strate arbustive ou plantés de conifères.



Extraits du décret du 27 janvier 1902, réglementant le curage et le faucardage des canaux publics des Hortillonnages

Article. 12

*Un curage à vieux fond et à vieux bords des cours d'eau et fossés aura lieu aux époques qui seront fixées par le Préfet.*

Article. 13

*Le curage comprendra tous les travaux nécessaires pour ramener les différentes parties des cours d'eau à leurs largeurs et profondeurs naturelles.*

Article. 15

*Indépendamment des curages, un faucardement général sera fait une fois par an.*

Article. 17

*Les propriétaires seront tenus de récupérer et d'enlever tous les arbres, buissons et souches qui forment saillie sur les berges (...) ainsi que toutes les branches qui, en baignant dans les eaux, nuiraient à leur écoulement.*

## La traversée d'Amiens

### La façade la plus industrielle du fleuve : usines et Hortillonnages

Entre Daours et Montières-Etouvie, le paysage de la vallée de la Somme opère une mutation. Les coteaux s'aplanissent, le fleuve cesse de décrire d'amples méandres et la vallée traverse son parcours le plus industriel. La Somme s'encadre de voies de chemin de fer, elle est franchie de voies rapides et son parcours est ponctué d'usines, d'entrepôts et de quartiers péri-urbains. Sur ce parcours, le fleuve traverse également les célèbres Hortillonnages, anciens jardins maraîchers d'Amiens, devenus aujourd'hui un exceptionnel sanctuaire de nature.

#### Morphologie

La vallée de la Somme aborde Amiens selon une direction est-ouest. Elle s'élargit des apports de l'Ancre (à Aubigny) de l'Hallue (à Daours), puis de l'Avre (dans les Hortillonnages). Les fouilles archéologiques de Saint-Acheul et de Montières témoignent de la réduction et du déplacement du lit du fleuve. L'étude des formes de terrain permet de comprendre l'implantation de l'antique *Samarobriua* en ce lieu : ce promontoire, situé au croisement d'une route et d'un fleuve, est encadré par la confluence de l'Avre et de la Selle.

*Un paysage façonné par les échanges* Le jeu des échanges a structuré les paysages des abords d'Amiens. Contrairement à la Haute-Somme, le fleuve a, ici, toujours été navigué. Le trafic reliant la capitale Picarde à la Manche a entraîné l'aménagement de quais, de ports fluviaux, puis la canalisation du fleuve. La navigation explique la présence d'entreprises, de silos, de manufactures et de quartiers ouvriers à l'exemple du quartier Saint-Maurice, qui est réputé être un faubourg artisanal depuis le Haut-Empire. A cette époque a succédé le temps des moulins et du textile, ce dont témoigne un certain nombre de vestiges mais surtout la structure urbaine du village de Daours ou du quartier Saint-Leu d'Amiens qui s'organisent autour de la division du fleuve en de multiples bras.

La révolution industrielle poursuivra ce mouvement avec la construction

d'usines et l'urbanisation progressive de la vallée. Le XX<sup>e</sup> siècle s'inscrit un temps dans ce processus avec l'implantation des silos d'*Agro-Picardie* et d'entreprises agro-industrielles comme *Nestlé* à Aubigny ou *Roquette* à Vecquemont, jusqu'à ce que la radiation du fleuve de la nomenclature des voies navigables n'entraîne l'arrêt de ce processus. De nouveaux rapports à la vallée vont alors se mettre en place comme en témoignent une série de parcs ouverts sur le fleuve (Aubigny, le parc Saint Pierre d'Amiens, le futur parc du Grand Marais de Montières). L'urbanisation de la métropole amiénoise est désormais le phénomène de mutation majeur de la vallée (construction des coteaux de Rivery, Camon, Montières, zone d'activités d'Amiens en bord de plateau, urbanisation résidentielle du lit du fleuve).

#### Structure végétale & agraire

Hormis les peupleraies qui tendent à obstruer les vues transversales de la vallée, les structures agraires les plus originales de ce territoire sont les jardins maraîchers encadrant la ville d'Amiens : l'île Sainte-Aragone en aval et surtout les célèbres Hortillonnages en amont. Ces derniers forment un ensemble de jardins sur l'eau de 300 hectares organisés selon un réseau hiérarchisé de canaux. Cultivé depuis l'Antiquité, du fait d'un sol tourbeux particulièrement fertile, ce territoire a connu des mutations profondes au XX<sup>e</sup> siècle. 99% des maraîchers ont arrêté leur exploitation. 90% des terres ont cessé d'être cultivées. Devenu un espace de loisir et une réserve de nature exceptionnelle proche du centre d'Amiens, ce lieu fragile doit, une fois encore, s'imposer des règles de gestion pour conserver son équilibre.

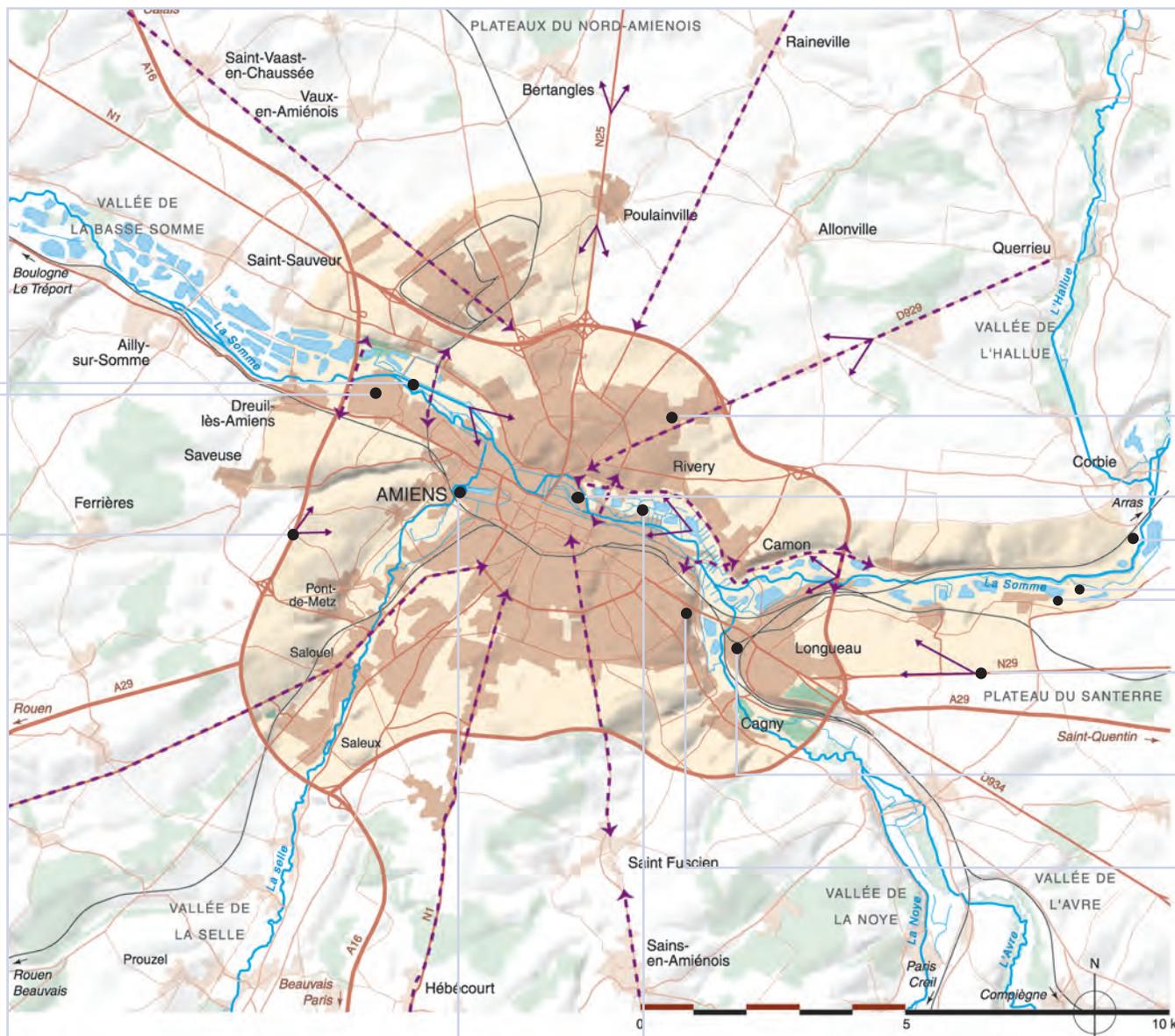
#### Points de vue majeurs

La relation liant Amiens à sa vallée est une histoire ancienne. La géographie, l'histoire et l'économie les ont mutuellement façonnées. Les points de vue sont donc innombrables depuis les vues d'ensemble (la flèche de la cathédrale, la tour Perret, les coteaux, etc.) en passant par les vues rapides (la route, le train) et jusqu'aux promenades à travers la ville et les Hortillonnages.

L'île Sainte-Aragone, terres maraîchères de l'aval d'Amiens.

Montières-Etouvie, site archéologique fondamental, devenu aujourd'hui un des grands ensembles de la périphérie d'Amiens

L'A 16 et la rocade, autorisent de longues lectures transversales du profil de la vallée, que troublent cependant les équipements autoroutiers



L'urbanisation des coteaux traduit l'extension récente de la métropole amiénoise

Le quartier Saint-Leu, un des témoins du rôle du fleuve dans la constitution de la ville

Usine Roquette de Vecquemont (première féculerie industrielle d'Europe) Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville. 15 hectares ouverts au public

Rocade de contournement et chemin de fer annoncent le paysage des faubourgs

Mise en scène de la silhouette d'Amiens depuis l'ancienne voie romaine et les dégagements offerts par la piste de l'aérodrome

La gare de triage de Longueau implantée au point de confluence de l'Avre et de la Somme

Saint-Acheul, site des premières fouilles scientifiques des alluvions des terrasses anciennes de la Somme (1859)

Le rieu de la Selle, l'une des limites historiques de la ville d'Amiens. Au sud, le parc de la Hotoie dessiné au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'architecte Jumel-Riquier

Les Hortillonnages, 300 hectares de jardins sur l'eau, cultivés comme terres maraîchères depuis des siècles, devenus aujourd'hui un exceptionnel sanctuaire de "nature" au contact immédiat du centre d'Amiens

Les déplacements d'un fleuve  
Jardin archéologique de Saint-Acheul

Les terrasses mises au jour lors des fouilles archéologiques de Saint-Acheul témoignent du déplacement et de la réduction du lit de la Somme, tout au long des siècles. La coupe géologique permet de lire

un descriptif de la couche stratigraphique du Quaternaire qui se compose d'une part d'anciennes alluvions de la Somme, remontant à une période de - 400 000 ans et d'autre part de dépôts non fluviatiles mis en place sur le versant après le déplacement de la rivière. (de - 160 000 ans à nos jours).



La section la plus industrielle et urbanisée de la vallée de la Somme

Depuis plus de dix siècles, l'agglomération et les faubourgs d'Amiens entretiennent des relations étroites avec l'industrie. Ce fut d'abord le temps des moulins et des teinturiers (avec des établissements aux noms prestigieux comme Cosserat ou Bonvallet), puis celui des usines hydro-électriques et des râperies. C'est aujourd'hui le temps de quelques grands groupes agro-alimentaires comme Nestlé-France à Aubigny ou Roquette à Vecquemont.



Une ville fondée et organisée selon la géographie de la vallée. (Archives des Services de l'Équipement)  
1818. Plan du bas quartier de la ville d'Amiens, des bras de la Somme qui le traversent et d'une partie de cette rivière...

La ville d'Amiens est fondée sur un promontoire de craie bordant la vallée de la Somme. Le site est encadré par la confluence de deux rivières, l'Avre en amont et la Selle en aval. Le nom gaulois de la ville, Samarobriva, qui peut se traduire littéralement par "pont sur Somme", présage du rôle de carrefour commercial sur terre et sur l'eau.

La répartition des activités renseigne sur la structure du paysage de la vallée. Jadis, la cité religieuse et administrative s'est développée au sec, sur la rive gauche, réservant au lit du fleuve les activités artisanales. Les jardins maraîchers ont logiquement été

implantés en amont et, jusqu'à une époque récente les quartiers de textile (Saint-Leu et Saint-Maurice) se trouvaient en aval où, sans nuire aux cultures, ils pouvaient "enfanger le courant du fleuve", selon le mot du poète de la Renaissance, Antoine de Baïf.

Le train, absent de la Haute-Somme, apparaît dans la vallée, aux abords d'Amiens. Les lignes du Nord rejoignent Corbie, puis la vallée de l'Ancre. Les lignes du Sud et de l'Est ont amené l'implantation de la gare de triage de Longueau (au point de confluence de l'Avre), et des emprises ferroviaires de la gare d'Amiens, en amont de la ville sur une partie des anciens Hortillonnages.



La Selle et les embellissements de l'ouest d'Amiens (Parc de la Hotoie)

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'architecte Jumel-Riquier utilise le rieu de la Selle pour réaliser à l'ouest d'Amiens le parc promenade de La Hotoie.

Sur les principes d'André Le Nôtre, il organise le passage de la ville à la campagne et la mise en scène des dimensions du territoire, en utilisant les données topographiques du site. Les terrains inondables, drainés par le rieu sont utilisés pour structurer la perspective d'un immense miroir d'eau.

*Le canal, le train, l'extension d'Amiens...*

*En deux siècles, ce paysage millénaire a profondément changé. Le percement du canal a entraîné le développement d'entreprises sur la rive gauche et ouvert une traversée piétonne du site par le chemin de halage. (dessin ci-contre). Vers 1850 les chantiers du réseau ferré ont amputé une grande partie des terres maraîchères. La construction du boulevard Beauvillé a favorisé le développement de la ville vers le nord, mais a séparé définitivement les Hortillonnages du cœur d'Amiens.*



*Les Hortillonnages : 300 ha de jardins sur l'eau*

*Les Hortillonnages d'Amiens sont un extraordinaire sanctuaire de nature de trois cents hectares, situé à deux pas du centre de la capitale picarde. Le lieu est cultivé par les maraîchers depuis l'Antiquité. Les vallées de craie sont pour cela des sites privilégiés. Leur sous-sol argileux, se recouvre en surface d'un mélange de limons et de tourbe qui donne une terre riche en matière organique, extrêmement fertile, permettant plusieurs récoltes par an. Pour preuve de la valeur de ces terrains, une légende voudrait que la cathédrale d'Amiens ait été bâtie, au XIII<sup>e</sup> siècle, grâce au fruit de la vente d'un champ d'artichauts, offert par la riche corporation des hortillons.*

*L'exigence d'une gestion constante*

*(Théodore Rattel, 1890 "L'art de transformer des marais improductifs en saines et riches cultures maraîchères")*

*"Le territoire est sillonné de canaux entrecroisés, de rieux que relient des fossés. Dans ce réseau compliqué, circulent lentement les eaux de l'Avre et de la Somme, entre les berges d'une centaine de petites îles. Toutes ces artères forment à la fois les voies de communication et les chemins d'exploitation. Tous ces fossés exigent un entretien continu. Deux fois par an, il faut les faucarder, les curer, et restaurer les rives. Dans ce terrain meuble, les berges se dégradent sans cesse par l'effet des gelées, des vents, des eaux et des rats. Sans ces travaux de défense, les Hortillonnages redeviendraient vite la proie de l'eau."*



*Une série de mutations profondes imposant des règles nouvelles*

*Au XX<sup>e</sup> siècle, les Hortillonnages ont perdu 99% de leurs agriculteurs et 90% de leurs terres maraîchères. Les usages ont changé. Le site s'est transformé. Dès 1907, le journal "La Vie à la Campagne", signalait "la construction de chalets dissimulés sous les arbres... folies des bons bourgeois d'Amiens, asiles de leur repos hebdomadaire". Aujourd'hui, les Hortillonnages d'Amiens constituent une étonnante mosaïque de paysages, conciliant des maraîchers professionnels, des jardiniers amateurs, des pêcheurs, des chasseurs, des promeneurs, des touristes et une centaine de variétés d'oiseaux... lieu fascinant qui donne, à chacun d'eux le sentiment précieux, de vivre à l'écart du monde. Ce paysage fragile doit cependant à nouveau s'imposer des règles pour préserver son identité des mutations les plus lourdes qui le menacent.*



# La vallée de la Basse-Somme

## L'axe historique et commercial du département

“ Le pays d'Eloy c'était ici, cette bande de prés noyés, hérissés de peupliers, coupés de canaux, d'étangs.

*Le pays d'Eloy, c'était cette longue misère bourbeuse qui s'étend ainsi d'Amiens à Abbeville et où l'on se débat contre les propriétaires, les commerçants, les gardes messieurs des communes, l'ambition de ceux qui trichent et veulent à leur tour posséder des bouts de marais, y mettant, sans droit, des clôtures.*

*A perte de vue, les marais, la terre trempée, hérissée de joncs, l'herbe affleurant sous les miroirs d'eau, entre les arbres montants, blancs de Hollande, frênes, ormes.”*

Louis Aragon, *La Semaine Sainte*  
Editions Gallimard

À la différence de la Haute-Somme, la vallée comprise à l'aval d'Amiens a longtemps été un axe d'échange majeur pour relier la Manche à Paris. Le fleuve, la route, puis le chemin de fer s'y sont juxtaposés, structurant peu à peu le paysage des versants et des villages traversés. Borné par les deux premières villes du département, ce territoire resté rural est historiquement et économiquement le cœur du département de la Somme.

### Morphologie

La vallée de la Somme adopte à l'aval d'Amiens une orientation sud-est / nord-ouest, parallèle à l'axe synclinal emprunté par la Bresle, l'Authie, la Canche et le Thérain. Grossie par l'Avre et la Selle, la Basse-Somme s'élargit encore avec les apports de la Nièvre et du ruisseau d'Airaines. Les versants crayeux les plus abrupts peuvent atteindre cent mètres de dénivelé par rapport au fleuve. Ils sont souvent devenus des larris (sur la rive gauche, ce sont les sites de Piquigny, Hangest ou des monts de Caubert ; sur la rive droite, ceux de Coquerel, l'Etoile ou Long). Sur cette vallée principale se greffe un réseau perpendiculaire de vallées sèches qui présentent la dissymétrie caractéristique produite par le phénomène de solifluxion (voir dessin ci-après).

### Un axe historique

Les fouilles archéologiques fondamentales réalisées sur la Basse-Somme (Montières, Abbeville) permettent d'attester une présence humaine dans cette vallée depuis -600 000 ans. Les promontoires crayeux, ont très tôt été occupés, comme en témoignent les quatre oppida gallo-romains (la Chaussée-Tirancourt, l'Etoile, Liercourt et les Monts de Caubert) ainsi que l'ancienne forteresse médiévale de Piquigny. La mémoire ancienne de ces paysages, est parfois masquée par les lourdes cicatrices de la seconde guerre mondiale : les communes d'Ailly, Longpré et Abbeville ont été rasées à plus de 75 % en 1940.

### Un axe économique

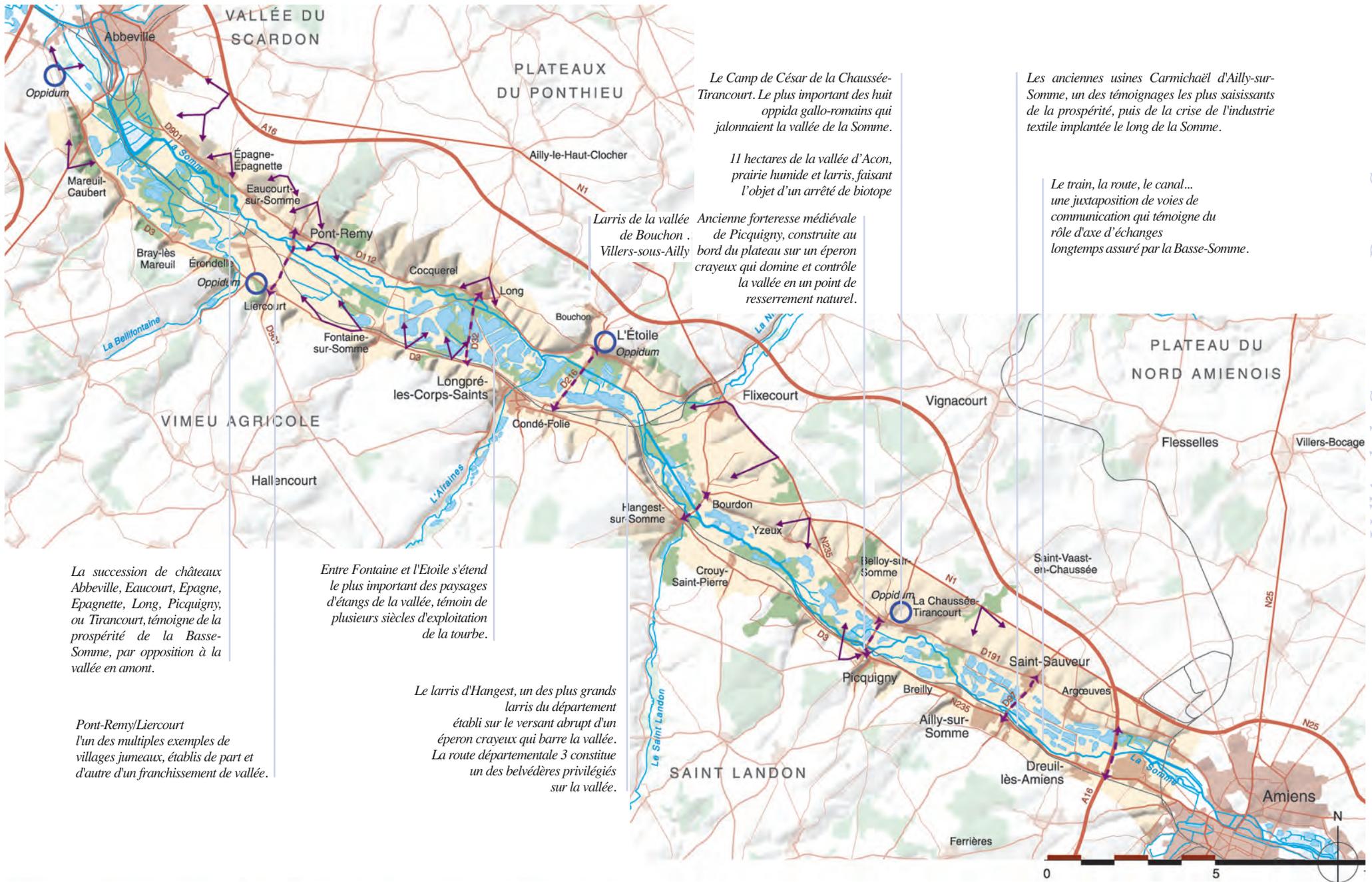
Trois types d'échanges ont structuré ces paysages : le commerce, qui explique la présence régulière de grandes demeures, nettement plus importantes ici, que sur le reste du fleuve ; une longue tradition d'extraction de la tourbe qui atteint ses plus grandes dimensions entre l'Etoile et Fontaine ; enfin l'industrialisation des campagnes facilitée, ici, par la juxtaposition des voies de communication déjà évoquée. Dans ce pays de tradition textile, se sont développés des bourgs de filateurs tels Ailly, l'Etoile, Flixecourt, Longpré, Pont-Remy et Abbeville, qui ont été lourdement frappés par les grandes crises de regroupement industriel des années 1970.

### Une structure de villages ruraux

La Basse-Somme se caractérise par une structure villageoise solide. Sur un parcours de trente-cinq kilomètres s'échelonnent une vingtaine de petits bourgs dont les trois quart sont implantés au droit d'anciennes chaussées traversant la vallée. Ceci se traduit par une série de villages jumelés. Traditionnellement les villages ne se construisaient ni sur les pentes, ni sur les versants de plateau. Les lotissements pavillonnaires (Piquigny), les bâtiments agricoles (Long), les zones d'activités (Abbeville), tendent à inverser ce mouvement, troublant chaque fois un peu plus l'identité des paysages de la vallée.

### Points de vue majeurs

Une série de points de vue remarquables révèle la dimension de ces paysages. Ce sont d'une part les promontoires historiques (les oppida, la terrasse de Piquigny). Ce sont également les rebords de plateaux (GR123), les routes départementales longeant la vallée (D3) ou encore les chaussées traversant la vallée. Plus de la moitié de ce territoire est répertoriée en ZNIEFF. Le marais communal de la Chaussée-Tirancourt et la Vallée d'Acon font l'objet d'un arrêté de biotope.



*Le Camp de César de la Chaussée-Tirancourt. Le plus important des huit oppida gallo-romains qui jalonnaient la vallée de la Somme.*

*11 hectares de la vallée d'Acon, prairie humide et larris, faisant l'objet d'un arrêté de biotope*

*Larris de la vallée de Bouchon. Villers-sous-Ailly*  
*Ancienne forteresse médiévale de Picquigny, construite au bord du plateau sur un éperon crayeux qui domine et contrôle la vallée en un point de resserrement naturel.*

*Les anciennes usines Carmichaël d'Ailly-sur-Somme, un des témoignages les plus saisissants de la prospérité, puis de la crise de l'industrie textile implantée le long de la Somme.*

*Le train, la route, le canal... une juxtaposition de voies de communication qui témoigne du rôle d'axe d'échanges longtemps assuré par la Basse-Somme.*

*La succession de châteaux Abbeville, Eaucourt, Epagne, Epagnette, Long, Picquigny, ou Tirancourt, témoigne de la prospérité de la Basse-Somme, par opposition à la vallée en amont.*

*Entre Fontaine et l'Etoile s'étend le plus important des paysages d'étangs de la vallée, témoin de plusieurs siècles d'exploitation de la tourbe.*

*Le larris d'Hangest, un des plus grands larris du département établi sur le versant abrupt d'un éperon crayeux qui barre la vallée. La route départementale 3 constitue un des belvédères privilégiés sur la vallée.*

*Pont-Remy/Liercourt l'un des multiples exemples de villages jumeaux, établis de part et d'autre d'un franchissement de vallée.*



Exemple de dissymétrie de versant caractéristique :  
La vallée sèche dite "du ravin Jean", à l'amont de Picquigny.

Un habitat rural groupé sous forme de villages réguliers  
Vue transversale sur la vallée entre la Chaussée-Tirancourt et Picquigny)

Les fouilles archéologiques entreprises depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, attestent d'une présence humaine dans la vallée de la Basse-Somme depuis - 600 000 ans. Les villages se sont peu à peu établis le long du fleuve, en s'appuyant sur les éperons crayeux (Picquigny, Hangest) ou sur les chaussées traversant la vallée. Pendant longtemps, le bâti a évité les pentes et les rebords de plateaux. Depuis peu, les zones d'activités, les lotissements pavillonnaires et les bâtiments agricoles inversent cette tendance, et perturbent la silhouette des villages.



La Basse-Somme présente une succession d'églises à clochers de pierre, Bourdon, Fontaine-sur-Somme, et Long (ci-dessus).



Une vallée élargie, parfois bordée de larris et scandée par les vallées sèches  
Vue des hauteurs du coteau à l'aval d'Hangest-sur Somme (route départementale n°3)

Les apports de l'Avre et de la Selle, puis de la Nièvre et du ruisseau d'Airaines, élargissent la vallée. L'orientation générale sud-ouest / nord-ouest est plus tendue, mais le fleuve conserve un cours sinueux au sein même de la vallée, du fait de l'adoucissement général de la pente.

Cette section de fleuve présente plusieurs versants abrupts transformés en larris, notamment sur la rive gauche, à l'aval de Picquigny, Hangest et des monts de Caubert. Le paysage est également structuré par un réseau important de vallées sèches.

Le dessin ci-dessus, figure le ravin Jean, situé à l'amont de Picquigny dont la dissymétrie de profil est caractéristique : du fait de la solifluxion, la partie orientée à l'Ouest, est abrupte et logiquement boisée, tandis que le flanc Est, plus doux, est cultivé.

Les paysages de la tourbe

Entre Fontaine et Long se trouve l'ensemble le plus caractéristique d'étangs de la vallée de la Somme. Ce paysage d'entailles résulte de l'exploitation d'anciennes tourbières. L'ensemble, écrit Louis Aragon, produit "un paysage de fourrés et de joncs, de roseaux, de solitudes brumeuses (qui) laissent au voyageur l'impression de quelques coins de nature primitive."

Un patrimoine bâti remarquable

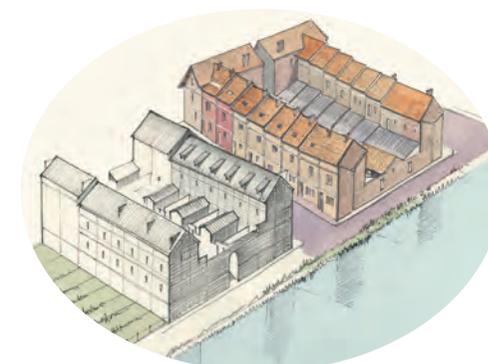
Long : photo du château et dessin de l'église

La présence régulière de châteaux le long de la vallée de la Basse-Somme (Montières, Picquigny, Long, Eaucourt, Epagne, ou Abbeville), la présence également, de bâtiments religieux remarquables (telle l'Abbaye du Gard ou la série des églises à clochers de pierre de Bourdon, Long, et Fontaine), témoignent, malgré les destructions de la seconde guerre mondiale, de la prospérité passée de ce territoire fondée sur l'agriculture et l'exploitation de la tourbe. A titre d'indication, la reconstruction de l'église de Long (ci-dessus) fut permise grâce aux fruits de la vente d'une pièce de tourbe, d'un seul hectare.

### *Une succession d'anciens bourgs industriels*

*Les anciennes filatures se concentrent entre Amiens et Abbeville (Ailly-sur-Somme, Pont-Remy, Flixecourt, l'Etoile, Longpré...). Lorsqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les industries prirent leur essor dans le nord de l'Europe, les villages de la vallée de la Basse-Somme*

*étaient des sites d'implantation privilégiés du fait de la concentration de voies de communication et de la tradition artisanale du département. Cet axe de communication limitera l'exode rural et expliquera la permanence de structures villageoises.*



*Ailly-sur-Somme. Logements ouvriers Carmichaël*



### *Un ancien axe de circulation entre Paris et la Manche*

*Voie ferrée Amiens Abbeville-Calais à l'aval d'Hangest-sur-Somme  
A l'arrière plan un des grands larris de la Basse-Somme*

*Contrairement au paysage en amont, la Basse-Somme est une voie de passage, naviguée depuis l'Antiquité. Moins obstruée de glaces en hiver que ne l'était la Seine, ce fut longtemps une voie commerciale pour les marchandises, comme pour le transport des personnes.*

*Du XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à 1914, ce sera un axe d'échange entre la Manche et Paris, cumulant à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, trois modes de déplacement : la Somme canalisée, l'ex-route nationale 1 (Paris-Calais) et la voie ferrée Amiens-Calais-Le Tréport.*

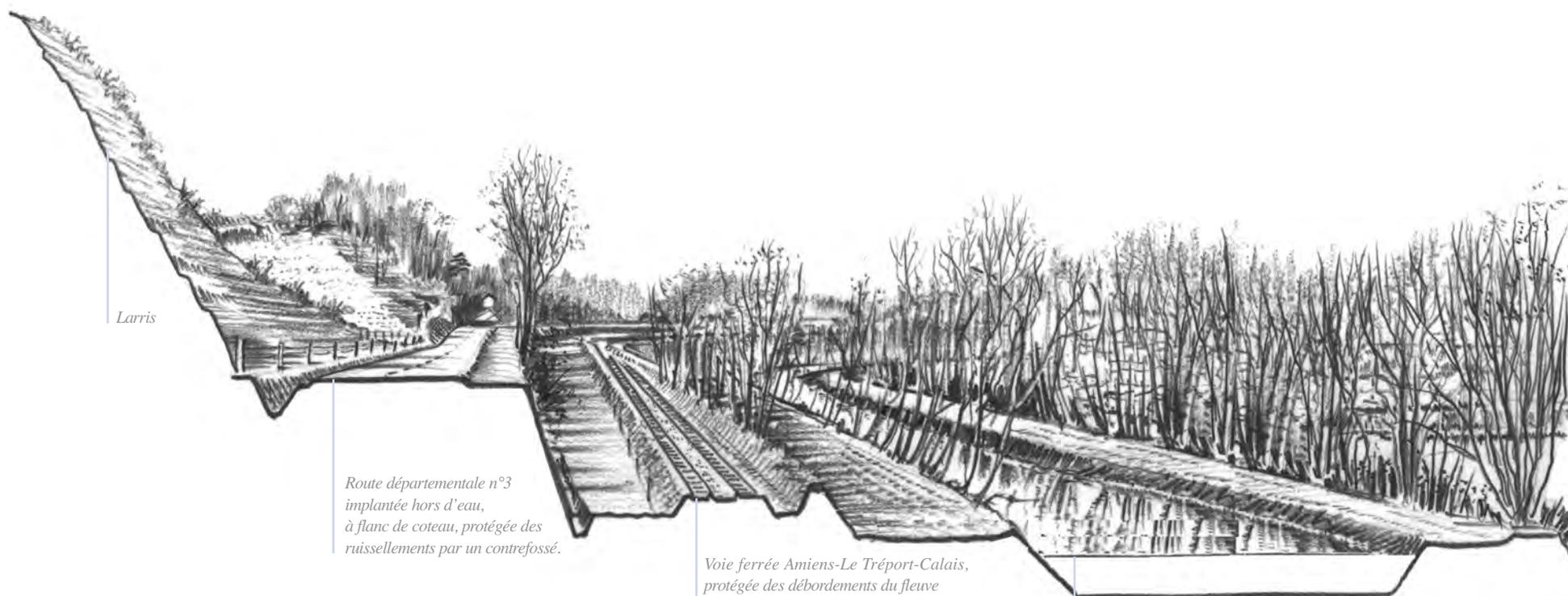
### *Une succession de points de vue remarquables*

*La vallée, vue des hauteurs du village d'Eaucourt-sur-Somme*

*La vallée de la Basse-Somme présente une succession de points de vue remarquables. Ce sont d'abord les panoramas découverts par les hauteurs de coteaux, notamment le GR123, par les routes descendant des versants pour traverser la vallée, ou encore par les "terrasses sur le paysage" offertes par les anciens promontoires (la terrasse de Picquigny, par exemple ou celle des camps de César, de l'Etoile, de la Chaussée-Tirancourt, de Caubert ou de Liercourt).*

*Ce paysage s'apprécie également en coeur de la vallée. Les chaussées traversant la Somme révèlent la complexité des milieux humides et la dimension des prés communaux (Ailly sur Somme/Saint Sauveur, Long/Le Catelet, Coquerel/Fontaine, Pont-Remy/Liercourt). A cela s'ajoute un certain nombre de sites remarquables comme les villages de Long, de Belloy ou de Picquigny.*

*A l'aval de Picquigny, sur la rive gauche de la vallée, un paysage marqué par la concentration de trois voies de communication*



Larris

Route départementale n°3  
implantée hors d'eau,  
à flanc de coteau, protégée des  
ruissellements par un contrefossé.

Voie ferrée Amiens-Le Tréport-Calais,  
protégée des débordements du fleuve  
par un remblai.

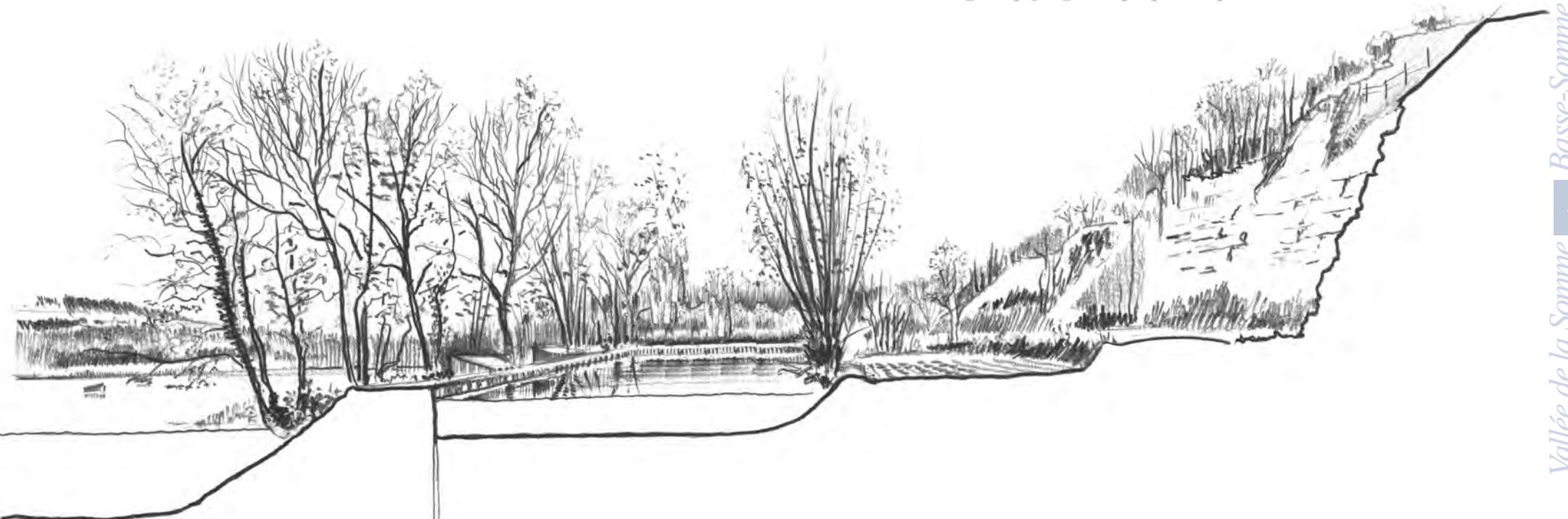
Fleuve canalisé depuis 1830  
dont le chemin de halage (rive droite)  
permet la desserte des étangs de pêche privés  
du cœur de la vallée.

*A la différence de la Haute-Somme, la section de vallée  
située entre Amiens et Abbeville a été pendant des siècles,  
une liaison majeure entre l'Angleterre et Paris.*

*Trois voies, jadis importantes, s'y côtoient :*

- A gauche, aménagées au-dessus des terres inondables,  
l'ex-route nationale 1, prolongée par la départementale 3.
- Au centre, la voie ferrée reliant Amiens, Boulogne, Calais  
et Le Tréport.
- A droite enfin, le fleuve canalisé dont le chemin de halage  
donne accès aux immenses étangs privés de la vallée.

*A l'amont de Long, un paysage marqué par l'exploitation de la tourbe*



*Un paysage d'étangs témoin de quatre siècles d'exploitation de la tourbe.*

*C'est entre les communes de l'Etoile et de Fontaine-sur-Somme que les dimensions prises par l'extraction de la tourbe dans la vallée de la Somme, sont les plus saisissantes.*

*Dès 1693, les Trésoriers de la Généralité d'Amiens protestèrent "contre les abus d'exploitation qui dégradent les prairies entre Abbeville et Amiens et les creusent de grands trous plein de roseaux et de mauvaises herbes."*

*L'activité des tourbiers a connu son apogée avec la révolution industrielle, époque où les matériaux de combustion étaient extrêmement recherchés. L'extraction de la tourbe a alors procuré du travail à la majeure partie de la population de la vallée, plus d'un tiers de l'année. Expédiée vers Abbeville, Amiens, le Doullennais ou l'Artois, la tourbe fut un commerce profitable pour l'ensemble des communes de ce secteur.*

*Une dissymétrie de traitement des berges du canal qui révèle sa situation dans le territoire.*

*La rive droite du canal est accolée au versant : ses berges sont donc simplement protégées du batillage par des alignements de saules têtards, régulièrement recépés.*

*La rive gauche en revanche, est mitoyenne des étangs. La différence d'altimétrie qui la sépare de la vallée provoque une poussée hydraulique qui explique le renforcement de ses berges par des palplanches métalliques afin de prévenir tout risque d'effondrement.*

*De l'incidence d'une route longeant le pied du coteau sur les paysages du versant de vallée*

*La route départementale 112, dessert les terres alluviales de la rive droite du canal et permet de les mettre en culture. Cette même route a permis d'ouvrir des carrières le long des versants crayeux afin d'en extraire le carbonate de calcium et le magnésium d'origine naturelle, nécessaire à l'amendement des terres agricoles.*



## Le canal maritime et l'estuaire de la Somme

### Un territoire lentement conquis sur les marées

“ *Les estuaires ensablés sont le théâtre d'une lutte incessante entre les alluvions et les marées. Sur ces bancs de sable mobiles, le règne des vents d'ouest explique que la rive droite des baies soit attaquée de préférence et que ce soit la rive gauche qui s'accroisse.*

*Dans la baie le courant a toujours recherché la rive droite.*

*C'est sur le côté droit que l'eau avait le plus de profondeur, comme le prouve la toponymie...*

*Le Crotoy fut toujours le port d'arrivée et d'appareillage.*

*Dès la fin du XVII<sup>e</sup>, les navires entrant dans la Somme n'abordent jamais à Saint-Valery et mouillent d'abord au Crotoy.”*

Albert Demangeon. *La Picardie*. Editions Guénégaud, 1905.

#### Morphologie

A l'aval d'Abbeville, la Somme pénètre dans son ancien estuaire. Cette vallée alluviale, orientée sud-est/nord-ouest, mesure ici quinze kilomètres de long sur près de trois kilomètres de large. Elle est encadrée de versants qui culminent à quarante mètres de haut et dont la présence est ancrée dans la toponymie (à l'exemple de *Bois-mont* ou de *Pinche-falaise*). La pente de la vallée est faible (inférieure à 3%). Elle explique l'invasion des flots de marées hautes, avant la canalisation : le mascaret se ressentait dit-on, jusqu'à vingt-cinq kilomètres en amont. La canalisation de la Somme a contredit le mouvement naturel des vents et des courants dans l'estuaire. Les cartes anciennes (*page suivante*), montrent que le courant et le tirant d'eau ont toujours été naturellement plus importants sur la rive droite de la baie, que sur la rive gauche. La toponymie là encore, en témoigne : de part et d'autre de la vallée, Port-le-Grand ou Grand-Laviers s'opposent à Petit-Port et Petit-Laviers.

#### Un paysage façonné par l'économie de l'estuaire

Le paysage de cette vallée a été restructuré par la concentration des eaux en un canal maritime qui répondait à une double ambition : la première était d'ordre commercial : il s'agissait de maintenir l'accès des navires marchands jusqu'à Abbeville de façon à conserver à la capitale du Vimeu, son rang de port de commerce. Abbeville avait été au Moyen-Age, le troisième port de la Manche après Dieppe et Caen (l'historien Ernest Prarond avance même l'idée que la ville serait bâtie, comme Amsterdam, sur des arrêtes de poisson.). L'ensablement progressif de la baie, ajouté aux caprices du fleuve, a rendu de plus en plus précaires les conditions de navigation. Dans un premier temps, les marinières ont pallié cet handicap grâce à la mise au point des gribanes, ces bateaux à fond plat qui transbordaient les marchandises entre Saint-Valery et Abbeville. Mais comme un coup de vent menaçait toujours d'ensabler et bloquer le chenal,

un canal maritime fut décidé et réalisé sous Napoléon I<sup>er</sup>.

Le second argument justifiant la canalisation de l'estuaire était la question agricole. Pour les paysans de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, fixer le lit de la Somme était un moyen de garantir leurs terres. Les débordements du fleuve ou les grandes marées inondaient la vallée, et l'on voyait rapporter Albert Demangeon, *"les troupeaux s'enfuir de pâturages à demi noyés."* Pour se protéger, les paysans édifiaient des renclôtures. Toute la partie est de la vallée présente de ce fait un étonnant paysage structuré de digues-chaussées sinueuses, renforcées de plantations de saules. Quelques cultivateurs soumettront des projets pour préserver leurs domaines en approfondissant le lit du fleuve, mais il faudra attendre le percement du canal maritime pour que toute la vallée soit définitivement poldérisée grâce à un réseau de drainage et un système de renclôtures planifiés, produisant un paysage de vastes enclos bordés de fossés et de haies bocagères.

#### Points de vue majeurs

Outre, quelques rares points hauts (les monts de Caubert, le belvédère de Port-le-Grand ou les hauteurs de Saint-Valery), ce sont d'abord les routes qui permettent de découvrir ces paysages. Les plus marquantes sont les départementales 3 et surtout 41, qui longent la vallée de part et d'autre, montrant la structure de renclôtures et mettant en scène la découverte de l'estuaire et le panorama des mollières. A ces deux routes s'ajoutent les chemins sinueux des abords de Cambron et de Petit-Laviers qui révèlent le paysage des bas-champs médiévaux. Enfin, les trois chaussées franchissant la vallée grâce à une succession de ponts-tournant, offrent une lecture transversale du territoire. Le chemin de halage du canal maritime, longue ligne droite de quinze kilomètres constitue une piste cyclable appréciée entre Abbeville et la baie.

*Ecluse marine de Saint-Valéry. Une des dernières écluses marine en service en France. Ouvrage associé à un pont de chemin de fer tournant.*

*Pont levis de Pinchefalaise découvrant le panorama des mollières.*

*Gué de Blanquetaque. Connu depuis le Moyen Age, ce point de passage permit à l'armée anglaise de franchir la Somme en 1346, pour livrer la bataille de Crécy. La maison de Blanquetaque est aujourd'hui le siège du site Ramsar pour la baie de Somme*

*Vallée empruntée par la ligne de chemin de fer Abbeville / Le Tréport.*

*Paysages de digues sinueuses, témoins des premiers "bas-champs" médiévaux.*

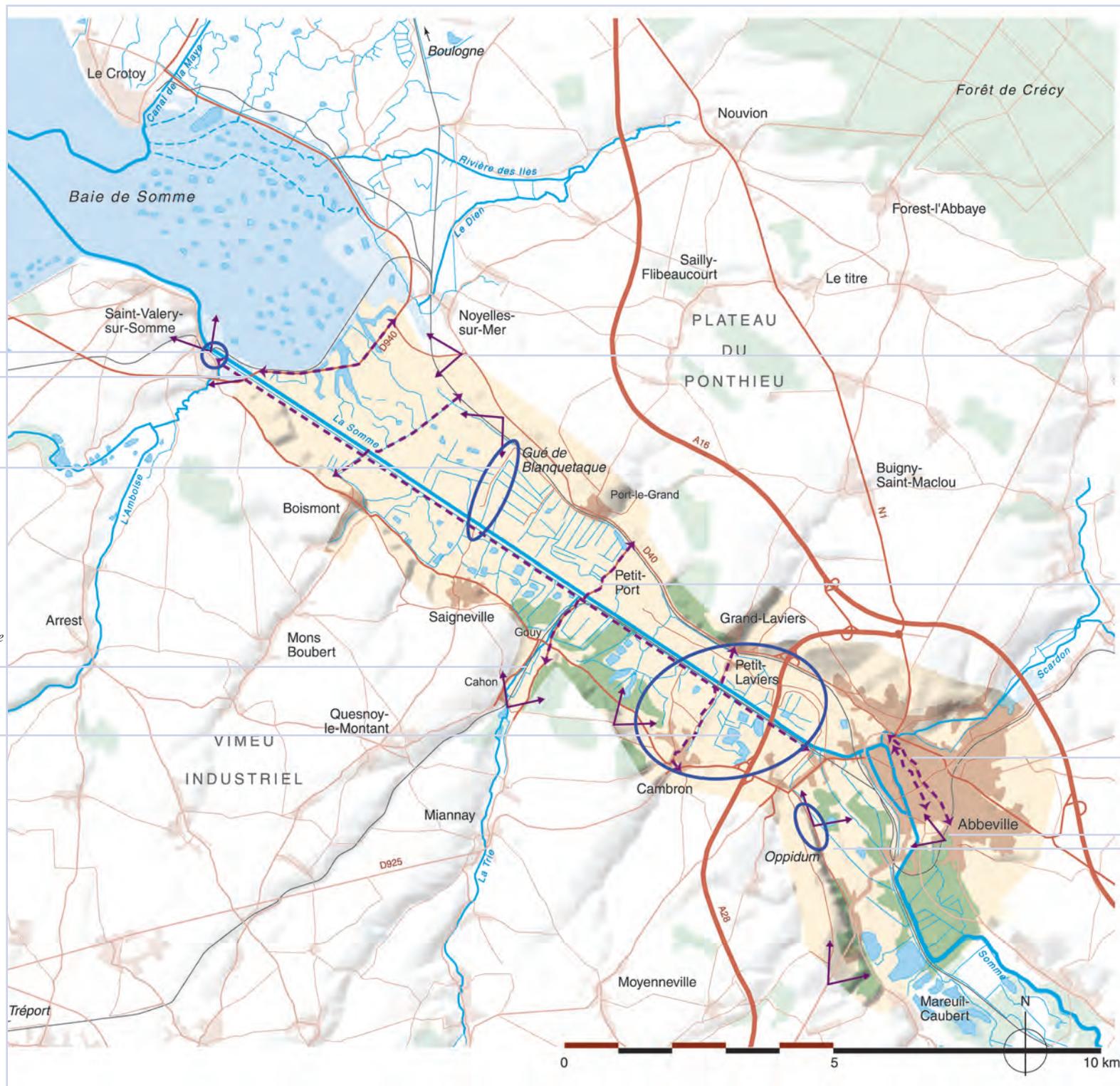
*La départementale N°40, belvédère privilégié sur l'estuaire, le panorama des mollières et le paysage des renclôtures*

*Caussées traversant la vallée, points de passage maintenus après le percement du canal par la mise en place de bacs, puis de ponts mobiles.*

*Caussées médiévales structurant le tissu viaire d'Abbeville.*

*Château de Bagatelle, résidence de la famille Van Robais, créateur de la Manufacture des Rames.*

*L'oppidum des Monts de Caubert, un des rares points hauts dominant la perspective du long canal maritime.*





La maison du gué de Blanquetaque est, depuis 2002, le siège de l'observatoire Ramsar pour la baie de Somme, (Zones humides d'importance internationale)

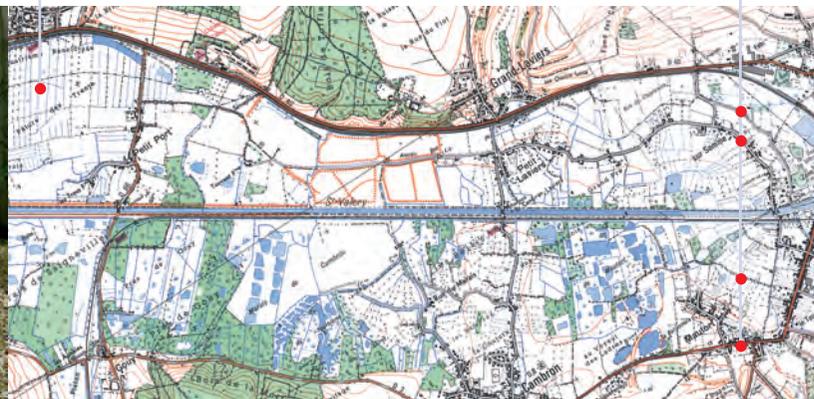
*Différentes étapes de renclôtures le long du canal maritime  
Extrait réduit de la carte IGN 1 / 25 000*

*La carte au 1/ 25 000 montre les étapes de poldérisation de la vallée : à l'est, à proximité d'Abbeville, les premiers bas-champs médiévaux, au parcellaire sinueux, hérité du mouvement des marées. Au centre, entre Saigneville et Port-le-Grand, de vastes renclôtures au tracé régulier aménagées dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. A l'ouest enfin (hors carte), s'étendent les mollières utilisées comme pâtures.*



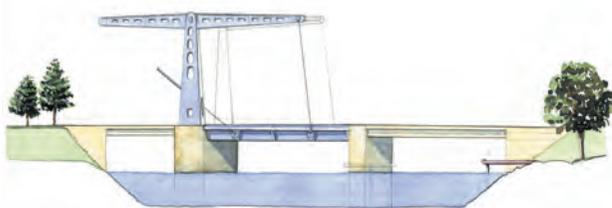
*Digues de bas-champs  
Nord de Cambrai*

*Jusqu'à la canalisation du fleuve, les flots de marées remontaient jusqu'à Abbeville et le mascaret des grandes marées pouvait se ressentir jusqu'à Pont-Remy. Le fleuve et la marée se déplaçaient dans ce vaste estuaire, au gré des courants et des vents. Pour protéger leurs terres, les paysans ont utilisé les dépôts sinueux laissés par les marées afin d'édifier des digues, qu'ils ont renforcées de plantations de saules têtards.*



*" Quatrième, cinquième, sixième renclôtures..."  
Vue transversale sur la vallée, à l'ouest de Port-le-Grand*

*Le percement du canal maritime a permis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle de conquérir des terres agricoles sur l'estuaire. Un réseau de drainage et un système de renclôtures planifiées ont dès lors structuré le paysage en vastes quadrilatères cernés de digues plantées et de fossés.*



Pont-levis de Pinchefalaise, dit aussi, pont mobile de Saint-Valery-sur-Somme

Entre Abbeville et Saint-Valery, plusieurs gués traversaient la vallée. Ceux de Laviers ou de Petit-Port seraient connus depuis le XIII<sup>e</sup> siècle ; celui de Blanquetaque, au nord de la commune de Saigneville, a permis à l'armée anglaise de franchir la Somme pour rallier Crécy en 1346. Le percement du canal imposait le maintien de ces liaisons. Une solution de bac fut d'abord mise en place, puis lui furent substitués des ponts mobiles, d'abord en bois, puis en métal. Le canal maritime compte ainsi cinq ponts. Les quatre premiers sont tournants, le dernier d'entre eux est levant (ci-contre).



Un canal "maritime"

Vue du canal, depuis le pont-tournant de Petit-Laviers

Entre Abbeville et Saint-Valery, toutes les eaux de la vallée ont été regroupées dans un long canal, dit maritime. Deux raisons justifient ce terme : d'une part la voie d'eau est accessible aux navires de haute mer, grâce à ses cinq ponts mobiles, sa largeur navigable de 18 m et sa profondeur de 3,25 m. D'autre part et surtout, le niveau d'eau de ce bief est directement lié au rythme des marées. Lorsque la mer est haute, l'écluse de Saint-Valery est fermée et l'écoulement du fleuve reste contenu pendant six heures dans le canal, dont le niveau s'élève ; à marée basse, les portes s'ouvrent et le niveau d'eau redescend.



Saint-Valery-sur-Somme ou Le Crotoy ?

Carte du Canal du duc d'Angoulême. 1821 (Arch. dép. 1 F1 456)

Pour faire l'économie d'un pont dans les liaisons entre la Manche et Paris, le canal aboutit sur la rive sud de la Somme, à Saint-Valery. Ce choix des ingénieurs de Napoléon mésestimait le rôle des dynamiques naturelles de la mer, des courants et des vents dans l'estuaire. Le Crotoy fut toujours le port d'arrivée et d'appareillage. Avant la canalisation du fleuve, l'eau avait plus de profondeur sur le côté droit de la vallée que sur le côté gauche, comme en témoigne la toponymie : Port-le-Grand ou Grand-Laviers opposés à Petit-Port ou Petit-Laviers. En méconnaissant les forces hydro-dynamiques de la baie, le canal maritime a contribué à accélérer l'ensablement de l'estuaire.



Le mot "Port", dérivé du latin portus, est ici entendu au sens de passage ou de gué en travers du fleuve



Le principe même de canalisation du fleuve fut un des accélérateurs d'ensablement de la baie. Les mollières de Boismont et au loin, Saint-Valery

L'aménagement du canal maritime, obéissait à la double préoccupation de maintien du commerce extérieur d'Abbeville et d'assèchement de la vallée pour des raisons agricoles. Outre une erreur de tracé, ce projet méconnaissait l'importance de la "divagation" d'un fleuve dans son estuaire.

Ne pouvant plus se déposer sur les marges, les sédiments charriés par la Somme, se sont concentrés au point d'effluence, accélérant ainsi le phénomène d'ensablement.

*Littoral picard*  
*Saint-Valery-sur-Somme. Le quai Jeanne d'Arc et la perspective du Hourdel*





# Le Littoral picard

## La façade maritime du département et de la région

“ Une brume de chaleur  
baigne la baie de Somme,  
où la marée de morte-eau  
palpite à peine,  
plate comme un lac.  
Reculée derrière ce brouillard  
moite et bleu,  
la Pointe de Saint-Quentin  
semble frémir et flotter,  
inconsistante comme un mirage... ”

(...)

Chaleur, chaleur...  
Bourdonnement lointain  
de la houle qui monte  
ou du sang dans mes oreilles?...  
Mort délicieuse et passagère,  
où ma pensée se dilate,  
monte, tremble et s'évanouit  
avec la vapeur azurée  
qui vibre au dessus des dunes...”

Colette. *Les Vrilles de la vigne*, 1908

La côte picarde est un des derniers grands espaces naturels du littoral français. La qualité et la reconnaissance de ce territoire le place parmi les paysages emblématiques du nord de l'Europe.

**Morphologie** Ce littoral de 60 km de long, prolongé par une basse plaine de quelque 300 km<sup>2</sup>, constitue l'unique ouverture du département vers la mer. Ces paysages sont structurés au nord par l'estuaire de l'Authie, au sud par celui de la Bresle, à l'ouest par des cordons littoraux de galets puis des massifs dunaires qui protègent les terres des incursions de la mer, et à l'est par les plateaux crayeux du Vimeu et du Ponthieu, scindés en deux parties égales par l'estuaire de la Somme.

Ces paysages grandioses, source d'inspiration de générations de peintres et d'écrivains, ont lentement été façonnés par le travail des vents, des marées et des courants, prolongés par l'activité humaine. L'ensemble réunit des milieux précieux pour la faune et la flore. Le long des chenaux, des zones de vasières offrent une source d'alimentation essentielle pour un grand nombre de poissons et d'oiseaux. Plus en retrait, les mollières situées entre les eaux de l'estuaire et les terres agricoles favorisent une variété de biotopes qui accueille plusieurs activités traditionnelles. La façade maritime présente un cordon de galets de seize kilomètres de long, unique en Europe, issu de la lente érosion des falaises normando-picardes, et exploité de façon industrielle depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. De part et d'autre de la baie de Somme, le vent qui soulève le sable de l'estran a constitué des massifs dunaires de grande ampleur. A l'intérieur des terres, les bas-champs constituent un ensemble original de polders, lentement conquis sur l'eau depuis le Moyen-Âge par la force des éléments et le travail des hommes. Enfin l'édification des caps, des promontoires et des vailleuses témoigne d'un souci ancestral d'occuper les lieux secs ou stratégiques de la façade maritime, sites qui constituent aujourd'hui, autant d'observatoires privilégiés de ses paysages.

**Histoire** Cette partie du littoral de la Manche appartenait, sous le règne de Clovis, à un grand Duché de la *Francia Maritima seu Pontica* qui s'étendait de la Seine à l'Escaut. La partie située au sud de la Bresle, fut annexée à la Normandie après le traité de Saint-Clair-sur-Epte (911). La partie située au nord de l'Authie fut par la suite, rattachée aux Flandres. En 1043 un *Comté du Ponthieu* fut établi sur la région côtière entre la Bresle et la Canche. Enjeu de la guerre de Cent ans, passant sous domination anglaise puis bourguignonne, le littoral picard ne fut définitivement rattaché à la France qu'en 1477. Le retour de la paix permit la renaissance de l'activité maritime en baie de Somme. Le territoire s'est ainsi structuré autour de plusieurs ports ouverts sur la baie : Saint-Valery, Le Crotoy, mais aussi longtemps, Abbeville, Rue et Noyelles-sur-Mer. L'ensemble se complétait de petits ports de pêche directement ouverts sur la mer, tels Cayeux ou Ault. La progressive poldérisation des sols de l'arrière-pays, permit à quelques villages, plusieurs hameaux et de nombreuses fermes isolées de s'implanter sur les terres marécageuses conquises sur la mer. Les villages se sont densifiés aux abords du plateau. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée du train, et le “*désir du rivage*” vont bouleverser le regard porté sur ces paysages. Les écrivains et les artistes, bientôt suivis par les premiers estivants, s'installèrent sur le littoral picard, entraînant la création des premières stations balnéaires.

**Enjeux** Ce littoral subit aujourd'hui de fortes dynamiques : dynamique d'ordre naturel avec un cordon littoral toujours instable, dynamique d'ordre touristique avec des flux de fréquentation croissants, dynamique de développement urbain, même si le littoral picard reste faiblement urbanisé par rapport à l'ensemble des côtes françaises, dynamiques liées à l'industrie du galet imposant la reconversion d'anciennes carrières et la recherche de nouveaux sites d'extraction, dynamique enfin d'ordre environnemental, avec la préservation de milieux riches, mais évidemment fragiles.



#### Au nord, la baie d'Authie

L'échancrure de la baie d'Authie est limitée par le massif dunaire et les ultimes renclôtures de la partie nord du littoral picard. La baie d'Authie est structurée selon un schéma analogue à la baie de Somme mais elle n'a jamais connu en revanche, de développement portuaire ou balnéaire. Le massif dunaire se poursuit dans le Pas-de-Calais, au nord de la baie d'Authie.

#### Au nord, dunes et bas-champs du Marquenterre

A l'est, la falaise morte du plateau du Ponthieu trace une limite imprécise due au relief peu marqué et à l'imbrication entre les marais arrières littoraux et les vallées qui entaillent le plateau. A l'ouest, le massif dunaire du Marquenterre se déploie sur 4500 hectares entre les baies de Somme et d'Authie. Les bas-champs lentement conquis sur la mer par la sédimentation naturelle et le travail d'endigement sont contenus au nord et au sud par les digues de renclôtures.

#### Au centre, la baie de Somme

Ce paysage aux larges horizons modelés par les marées, comprend l'estuaire de la Somme, ses vasières, ses mollières, ainsi que les ports encadrant la baie : Le Crotoy, Saint-Valéry et Le Hourdel. La D 940 qui contourne la baie de Somme trace une limite englobant la butte tertiaire sur laquelle est bâtie Saint-Valéry. Jusqu'à l'ancien gué de Blanquetaque, la vallée de la Somme, ses versants, ses premières renclôtures et son canal maritime, appartient déjà aux paysages de la baie.

#### Au sud, les bas-champs de Cayeux

Ces polders couvrent un territoire de forme triangulaire, délimité à l'ouest, par le cordon de galets littoral reliant Onival au Hourdel, à l'est par la falaise morte dont le relief, marque la fin du plateau du Vimeu, et au nord, par la digue marine et la digue de la gâté qui ceignent les dernières renclôtures de la partie sud de la baie de Somme.

#### Au sud-ouest, falaises vives et valleuses

Les falaises vives entaillées de valleuses constituent une transition nette entre le plateau du Vimeu et la mer. La ville de Mers-les-Bains située à l'articulation de la vallée de la Bresle, marque la limite sud du département et du littoral picard.

## Un cordon littoral sans cesse en mouvement

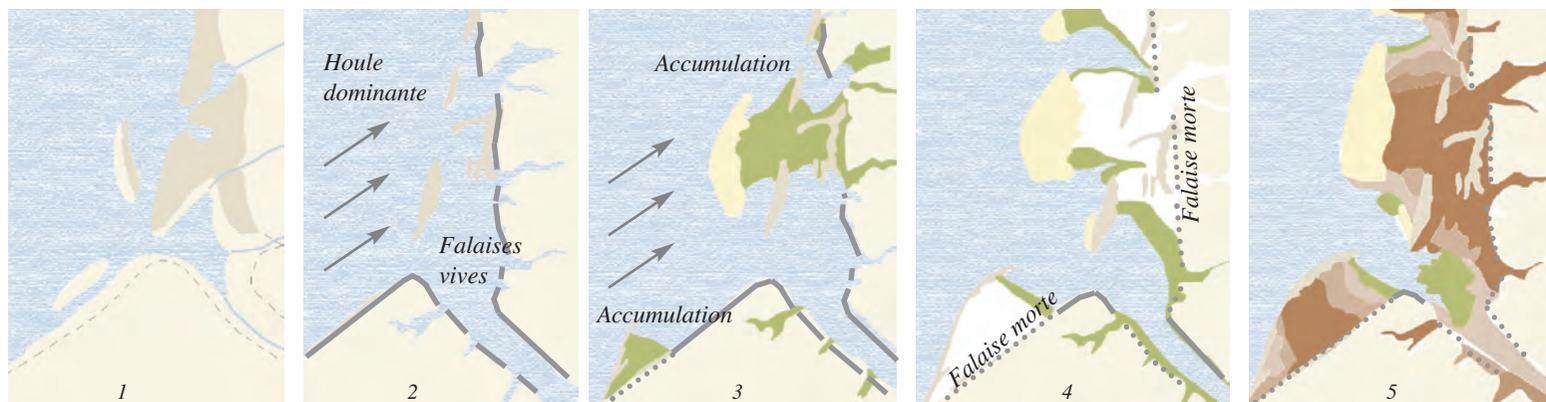
Falaises vives	—	Renclôtures successives	
Falaises mortes	.....	antérieures au XI <sup>e</sup> s.	
Dépôts de galets		XI <sup>e</sup> au XVI <sup>e</sup> s.	
Dépôts de sable		XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> s.	
Dépôts de sédiments marins (mollières)		XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> s.	

“ L’Atlantique ronge nos côtes. La pression du courant déforme notre falaise ouest. La muraille que nous avons sur la mer est minée de Saint-Valery-sur-Somme à Ingouville, des vastes blocs s’écroulent, l’eau roule des nuages de galets, nos ports s’ensablent ou s’empierrent. L’embouchure de nos fleuves se barre.

A l’industrie de la mer qui avait fait une ruine, a succédé l’industrie de l’homme qui a fait un peuple.”

Victor Hugo

Les travailleurs de la mer



Une conjugaison de phénomènes.

Le littoral picard ne cesse de se transformer. Une formule du géographe Albert Demangeon résume le phénomène : “Sur le littoral, la mer ne cesse d’émousser les parties convexes et de combler les parties concaves”.

Un ensemble d’éléments se conjuguent pour expliquer l’instabilité permanente du trait de côte. Au sud, les falaises de craie, sont attaquées par les marées et reculent chaque année de quelques centimètres. En s’effondrant, la craie libère des bancs de silex, qui, roulés par la mer, se transforment peu à peu en galets. La houle dominante, dépose ces galets en cordon le long du littoral, selon une progression constante vers le nord-est qui tend à refermer l’estuaire de la Somme. Dans le même temps, cet estuaire comme celui de l’Authie, s’ensable depuis 10 000 ans (voir ci-contre) et le sable de son estran, découvert à marée basse, forme des dunes qui par essence sont mobiles. Enfin, tout autour de l’estuaire et en retrait de la façade littorale, se sont progressivement constitués des polders, appelés ici renclôtures ou bas-champs, qui à leur tour n’ont cessé de faire évoluer le trait de côte.

La lente édification du littoral picard  
Schémas réalisés d’après le pré-atlas, Diren.

Cartes 1 et 2 (< - 3000 ans) : installation de bancs de galets au nord et modification progressive de la ligne de rivage vers l’est. Seules les plus hautes foraines se détachent de la plaine inondée.

Carte 3 (vers -500 ans) : mise en place des cordons littoraux (galets au sud avec l’érosion des falaises, dunes au nord formées par le remaniement éolien des sables déposés par la mer), avec en arrière, l’extension du dépôt de sédiments.

Carte 4 (vers 1500) : extension des zones de sédiments, isolement des falaises mortes et progression des renclôtures  
Carte 5 (jusqu’à aujourd’hui) : extension simultanée des renclôtures et des cordons littoraux.

## L'ensablement des estuaires, l'exemple de la baie de Somme

Images spot: P. Picouet, 1998, *La plaine maritime picarde et son littoral, Apports de la télédétection à l'étude des interactions entre la société et la nature*, Thèse, Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR géographie et aménagement, 370 p.



### Un processus d'ensablement naturel

La baie de Somme bien remplie. 13 oct. 1992

Composition colorée des canaux 3,2,1 de Spot. (P. Picouet)

Le phénomène d'ensablement affecte l'ensemble des estuaires dans le monde. C'est un processus naturel, provoqué par la remontée du niveau de la mer depuis dix mille ans. Le sable déplacé par les courants marins, tend à s'accumuler dans les baies. Dans la Somme, la marée montante dure environ deux heures, tandis que la marée descendante dure quatre heures. A chaque marée, cinquante millions de mètres cube d'eau envahissent la baie, en charriant cinq mille tonnes de vase. Le courant de jusant ayant moins d'énergie que celui de flot, un pour cent de cette vase est abandonné sur place, soit l'équivalent de cinquante tonnes par marée.

### Conséquences

Tous ces facteurs d'ensablement ont provoqué quatre phénomènes : la réduction de l'ouverture de l'estuaire qui s'est refermé par la progression de sa flèche sud au niveau du Hourdel et depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, par la progression de son musoir à la pointe nord de Saint-Quentin ; l'élévation moyenne des fonds dont l'altitude est passée en un siècle de 2,2 à 3,5 mètres, soit 1,3 cm par an ; la diminution de la surface de la baie, passée en un siècle de 86 à 72 km<sup>2</sup>, et enfin l'extension des mollières.

Les conséquences majeures ont été la progressive diminution de l'accessibilité des ports de la baie provoquant la fin du port maritime de Saint-Valery et la mort économique du canal. L'envasement provoque une réduction des biotopes susceptible d'entraîner une baisse des populations de bivalves et une augmentation des populations de crustacés. Ceci affecte la nature et les effectifs d'oiseaux fréquentant la baie de Somme et cela pourrait, à long terme, menacer son intérêt ornithologique.

### Interventions humaines.

Vue aérienne de la pointe du Hourdel. (Diren)

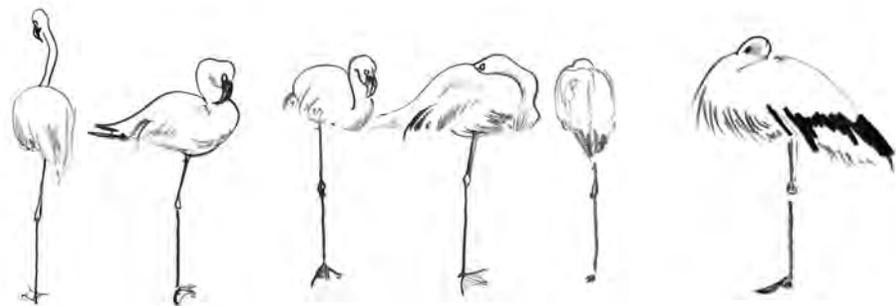
A ce phénomène naturel s'est ajouté une série d'interventions humaines plus ou moins malheureuses. Pour débloquer l'estuaire, on voulut d'abord (en 1273) détourner le cours de l'Authie, puis celui de la Somme, au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ces projets sont restés sur le papier, mais une série de travaux mis en oeuvre ont accéléré l'envasement. Le premier fut la canalisation du bief terminal de la Somme entre 1786 et 1835, empêchant le fleuve de divaguer librement ; le deuxième fut la fixation du chenal de marée, par la création de digues entre 1841 et 1965, qui à son tour, a empêché le balayage des sédiments par divagation. Le troisième fut la création de la digue du chemin de fer en 1854, qui a limité la pénétration de la mer vers l'intérieur des terres. S'y sont ajoutés l'accélération des renclôtures à des fins agricoles vers 1850, puis l'importation accidentelle d'une graminée, la Spartine de Townsend, par les navires de commerce dans les années 1920.

### Un ensablement inexorable

Arrivée du flot dans l'estuaire. 17 mars 1990. (P. Picouet)

En 1991 le Conseil Général a engagé des études sur l'évolution de l'ensablement de la baie et les aménagements susceptibles d'en réduire l'impact. Les études ont confirmé qu'aucune solution réaliste ne permettrait d'empêcher l'ensablement qui devrait se poursuivre au rythme actuel de sept cent mille mètres cube par an, se traduisant chaque année par un exhaussement des fonds de près de deux centimètres et une progression des mollières, d'environ quinze hectares. Pour tenter de conserver tout de même son caractère maritime à la baie de Somme, en maintenant en eau les chemins d'accès aux ports de la baie, le Conseil Général a proposé un schéma d'aménagement.

*Une diversité de paysages remarquables*  
*Falaises, digues de galets, dunes, estuaires, polders, marais arrière-littoraux*



*Falaises vives, valleuses et rebord de plateau*

*Dans le prolongement des falaises normandes, les falaises du littoral picard accueillent une végétation de pelouses rases et de rochers crayeux, adaptée aux vents et aux embruns salés.*

*Le plateau du Vimeu, situé en retrait, présente des pâtures extensives et de grandes parcelles de cultures aux horizons dégagés. Les boisements se limitent au creux des valleuses. Quelques haies bocagères ou "hayures", se remarquent entre la commune d'Ault et le Bois de Cise.*

*Sur les cordons de galets, un milieu original.*  
*Levées de galets entre Brighton et le Hourdel.*

*Au sud de la baie de Somme, les levées de galets s'amoncellent le long du rivage. Elles accueillent une végétation adaptée au vent, à la sécheresse, et aux embruns. Le site offre notamment une des plus grandes concentrations de crambe maritime espèce pionnière des galets nus, protégée depuis 1982. La racine puissante et profonde de ce chou marin lui permet de continuer à se développer en dépit des apports incessants de galets. Les levées de galets enserrent des pannes, dépressions sablo-vaseuses, parfois momentanément envahies par l'eau salée, et qui offrent un abri à l'avifaune. Les 150 hectares de cordons de galets situés entre le Hourdel et Cayeux sont protégés par un arrêté de biotope. Selon l'inventaire des ZNIEFF de Picardie, ce paysage naturel est considéré comme "l'un des plus originaux de la côte picarde et de tout le nord de la France."*

*Sur le cordon dunaire, l'étagement fragile de la végétation naturelle*  
*Dunes de Fort-Mahon*

*Sur les dunes, la végétation s'étagé en fonction de l'influence maritime : se succèdent ainsi la dune embryonnaire, puis la dune mobile -ou dune blanche- colonisée de végétaux pionniers. En retrait s'étend la dune grise couverte de pelouse rases de mousses et de lichens, puis la dune arbustive composée de fourrés d'arbustes, parfois impénétrables. L'ensemble évolue progressivement vers la dune boisée. Des zones humides (les pannes) abritent entre les dunes une flore riche et originale. Le milieu dunaire fragilisé nécessite l'intervention humaine pour la fixation des sables (plantations d'oyats, d'argousiers, complétés de rideaux de fascines, de branchages ou de filets brise-vent) et le maintien des pannes humides (déboisement, fauche).*

*Un des derniers grands espaces naturel du littoral français.  
Parc ornithologique du Domaine du Marquenterre*

*Peu urbanisé et doté d'un réseau viaire peu dense, le littoral picard concentre un des derniers grands espaces naturels du littoral français. La réserve naturelle de la baie de Somme couvre 3000 hectares. Le site classé du Marquenterre rassemble 8980 hectares de dunes, de landes et de forêts, et celui du territoire du Cap Hornu- le Hourdel réunit sur 2200 ha un exceptionnel ensemble de levée de galets, de dunes et de bas-champs.*



*Bois de pins du Marquenterre*



*Dans les bas-champs, pâtures et cultures  
Le canal de Cayeux, à proximité de la ferme Terratu.*

*Les bas-champs, également appelé "renclôtures", sont des paysages lentement conquis sur l'estuaire depuis le Moyen-Age par l'érection de digues et le creusement d'un système de drainage hiérarchisé composé de rigoles, de fossés et de canaux. Les terres agricoles ainsi obtenues se partagent entre des prairies d'élevage ou de faucardage sur les terres les plus humides, et des cultures (céréales, betteraves, pois, colza, lin, maïs...) sur les terrains les mieux drainés aux rendements comparables aux plateaux voisins. Les terrains les plus proches de la mer présentent un paysage ouvert au tracé géométrique pour les renclôtures les plus récentes. Les bas-champs situés en retrait offrent un paysage "déroutant", au premier sens du terme, caractérisé par un lacs de chemins et de canaux au tracé sinueux, imposé par les anciens chenaux de marée.*



*Dans les estuaires, une végétation adaptée aux terrains salés,  
qui participe au comblement des baies*

*Les slikkes sont des vasières recouvertes à chaque marée. Elles occupent la majeure partie de l'estuaire et sont sillonnées de chenaux de marée. Elles sont séparées des mollières par des microfalaises qui matérialisent la limite des marées ordinaires.*

*Les mollières ou prés salés en progression constante, sont des étendues de vases plus ou moins molles recouvertes d'une végétation dense et basse, adaptée aux terrains salés. Le régime des marées détermine l'implantation des groupements végétaux. Ces peuplements pionniers sont dominés par le gris de l'obione et les salicornes et les floraisons violettes du lilas de mer en juillet.*



*Des bois pour fixer les sables.*

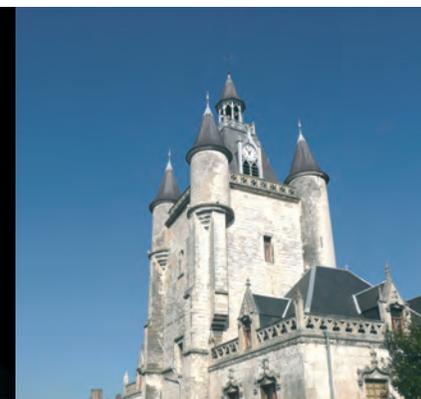
*Sur le massif dunaire du Marquenterre et autour de Brighton, de grandes plantations de résineux ont été réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle, pour fixer les dunes et produire du bois.*

*Ailleurs, les boisements sont plutôt rares et réfugiés dans les endroits abrités, tels les valleuses. La butte crayeuse de Saint-Valery accueille l'un des rares boisements de la baie de Somme ; avec le bois Houdant, ils "cadrent" la fenêtre ouverte sur les mollières, la baie et le terroir du Cap Hornu.*

## La permanence des traces historiques



Joachim Duwiert, 1611. Saint-Valery et Le Crotoy se faisant face, de part et d'autre de la baie de Somme



### Des traces archéologiques peu visibles

Les traces proto, et préhistoriques sont nombreuses mais peu visibles dans les paysages. Plusieurs cercles et enclos ont été mis à jour à Noyelles-sur-mer, Lanchères, Ponthoile et Le Crotoy. Des vestiges paléolithiques ont été retrouvés sur la plage d'Ault. Une station néolithique a été découverte à Saint-Valéry. La présence romaine et gallo-romaine est attestée par de nombreux repérages archéologiques : un port et un camp romain à Saint-Valéry, une digue romaine entre Quend et Rue, et des villae gallo-romaines à Noyelles et Ault.

### Places fortes côtières Le Crotoy

Dès le <sup>v</sup> siècle, les débarquements se multiplient sur la côte. Au <sup>xii</sup> siècle, le roi d'Angleterre, Richard Coeur de Lion, s'empare de Saint-Valéry et de sa région (1189-1199) et pendant la guerre de Cent Ans, le littoral est âprement disputé, avant d'être cédé aux Anglais par le traité de Brétigny (1360). Des croisades de Philippe Auguste jusqu'au règne de Louis XIV, Saint-Valéry, Le Crotoy ou Rue sont des villes fortifiées, ceintes de murailles ou défendues par des forteresses. Ce système défensif sera peu à peu démantelé à partir du <sup>xvii</sup> siècle, mais les fortifications ont laissé des vestiges et leur empreinte dans la topographie des villes, comme celles du Crotoy (ci-dessus) ou celle de Saint-Valéry (photo et dessin centraux), située en vis-à-vis de l'autre côté de la baie et encore structurée par ses anciennes fortifications médiévales avec sa porte Guillaume, sa porte de Nevers, et son ancien faubourg de "la Ferté", terme désignant littéralement une forteresse.

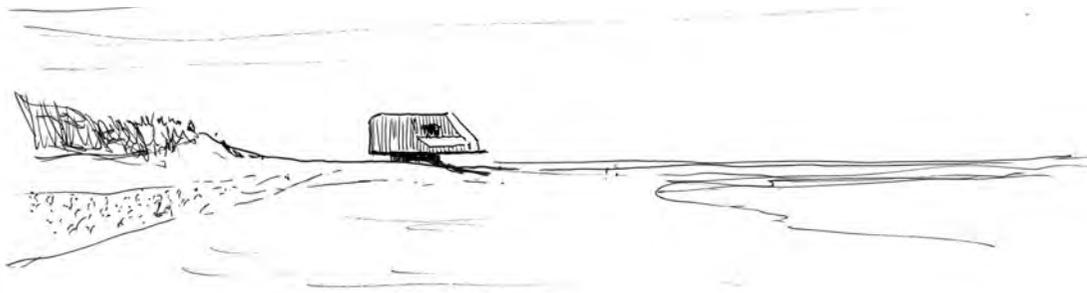


Saint-Valéry-sur-Somme, la porte de Nevers

### Des villes enceintes de murs du <sup>xii</sup> au <sup>xvii</sup> s. Beffroi de Rue

La ville de Rue, capitale historique du Marquenterre, s'est construite sur la Maye, à environ cinq kilomètres de l'actuel rivage de la baie de Somme. Elle obtint une charte de commune en 1219 et se fortifia une première fois. Elle renforça ses ceintures défensives au <sup>xv</sup> siècle, par une série de bastions, dont il reste l'empreinte dans la trame foncière de la ville. Ces défenses urbaines seront peu à peu démantelées à partir du <sup>xvii</sup> s.

Le beffroi de Rue est inscrit depuis 2005 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco



Blockhaus, plage de Cayeux-sur-Mer



### L'activité maritime de la baie de Somme

Louis Ganeray, Saint-Valery-sur-Somme. 1822. (Archives départementales .)

Au Moyen-Age, les bateaux entraient dans la baie en longeant la rive nord, qui offraient un meilleur tirant d'eau. En raison des marées, ils devaient faire escale au Crotoy ou à Port-le-Grand, et parfois dans ces deux ports. Dès le *xif* siècle, Mayoc et Le Crotoy sont unis et fortifiés et deviennent l'avant-port naturel d'Abbeville. A l'inverse, les bateaux qui partent, recherchent généralement les vents favorables entre Saint-Valery et la pointe du Hourdel.

Le retour de la paix au *xvi* siècle permet la renaissance de l'activité maritime en baie de Somme. Elle est à son apogée au *xviii* siècle. St-Valery devient le premier port de la Somme et commerce avec l'Europe et l'Amérique. Au *xviii* siècle, plus de 300 navires de mer fréquentent les ports chaque année, sans compter les bateaux de pêche, fort nombreux. Cette prospérité fut un des motifs de la canalisation de la Somme entreprise à la fin du *xviii* siècle.

### Le lent déclin des ports. Le Hourdel

Malgré la canalisation du fleuve, les ports de la Somme ne connaîtront qu'un long déclin à partir du *xix* siècle. Différents travaux ont accéléré l'ensablement à un moment où les navires de mer devenaient de plus en plus imposants. Des aménagements réalisés sur la basse Seine ont permis à celle-ci de surmonter ses difficultés initiales et de concurrencer la Somme. Enfin routes et chemin de fer viennent supplanter la voie d'eau. En 1966, une cinquantaine de caboteurs en provenance d'Allemagne ou des Pays-Bas remontaient encore jusqu'à Abbeville. Aujourd'hui, l'ensablement de la baie a pratiquement fait périr l'activité maritime de ses ports.

### La Somme et l'Authie, deux estuaires soumis à un ensablement inexorable:

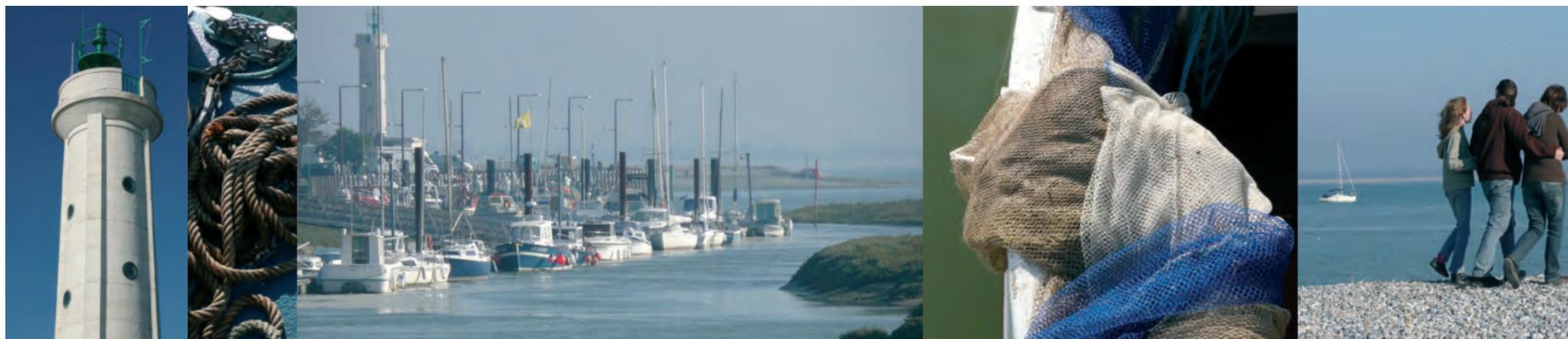
Carte de la côte du Crotoy à Vernon, an III (Arch. dép. 1 J 2714/11)

Les embouchures de la Somme, et de l'Authie sont très larges. Le faible débit des fleuves et la lenteur de la marée descendante laissent en dépôt de nombreux sédiments vaseux. Avec leurs chenaux mouvants, ces baies étaient dangereuses pour la navigation. La Maye était également navigable, mais au *xiii* siècle déjà, les navires ne remontaient plus jusqu'à Rue. Un projet de détournement de l'Authie est envisagé, puis abandonné. L'exploitation des marais salants se poursuivra cependant à Rue (et à Noyelles) pendant tout le Moyen-Age. La Maye, dont le débouché a longtemps varié entre Le Crotoy et la pointe de Saint-Quentin, est canalisée entre 1773 et 1789. Face à l'ensablement de la baie de Somme, plusieurs projets au *xvii* et *xviii* siècles ont envisagé de détourner le fleuve et de transformer le Hâble d'Ault en port.

## L'économie

### Le tourisme

Le tourisme est aujourd'hui l'activité économique principale du littoral picard. Il mélange un tourisme balnéaire dont la tradition remonte à plus d'un siècle et demi, à un tourisme de découverte de "nature préservée" qui est en essor régulier depuis trente ans.



### La pêche en mer

Phare et port du Hourdel (source : [www.baiedesomme.org](http://www.baiedesomme.org))

La flottille de la Somme compte une cinquantaine de bateaux et représente 139 emplois directs embarqués (source : Affaires Maritimes, 2000). La Somme pratique essentiellement une pêche côtière, artisanale, centrée sur les poissons plats, la crevette grise et la civelle, espèces qui trouvent sur la bande côtière leur zone de frayère et de développement. Le port du Hourdel est fréquenté par les deux tiers de la flottille de la baie. Le port du Crotoy qui compte à lui seul 33 bateaux et la majorité des personnes embarquées, ne pratique pas de débarquement du fait de l'absence de filière aval. Le port de Saint-Valery a arrêté son activité commerciale en 1991, et ne compte plus qu'une activité saisonnière de pêche à la civelle. La flottille est majoritairement composée de navires armés en petite pêche (navires effectuant des marées d'une durée inférieure à 24 heures) et de chalutiers de 9 à 10 m. Ces unités pêchent essentiellement dans la bande des trois milles.

### La pêche à pied

(source : [www.baiedesomme.org](http://www.baiedesomme.org))

La baie de Somme a une longue tradition de ramassage de coques. Ces mollusques (*cerastoderma edule*) vivent enfoncés dans le sable et forment des gisements dans la partie nord de la baie. Jadis, la chasse à la coque était pratiquée en barque par des "hénoniers" (du nom picard de la coque "chés hénons") qui s'échouaient à marée basse sur les gisements de coque. Une ancienne station de purification des coques GEBASOM fait désormais l'objet d'un parcours de visite à l'est du Crotoy. Le ramassage des coques en baie de Somme a été en très forte progression sur les années 2000-2003, marquées par une exceptionnelle abondance et une production de grande qualité. La production s'est élevée à environ 2 500 tonnes, représentant une valeur estimée à six millions d'euros. Cette pêche lucrative, orientée vers le marché espagnol, est particulièrement contrôlée par les services des Affaires Maritimes.

Depuis 1998, la production de salicorne, menacée par l'ensablement des milieux estuariens et concurrencée par des espèces invasives, fait l'objet d'une concession expérimentale en baie de Somme, dans le cadre d'un programme de labours permettant de faciliter son développement.

### Une tradition de chasse au gibier d'eau

Le littoral picard est un des sites privilégiés pour la chasse au gibier d'eau, en France. On y pratique la chasse "à l'affût", "à la botte" et "à la passée". La chasse à l'affût qui est une pratique emblématique de la région, à un impact sur le paysage. Elle se pratique dans une hutte, placée devant un plan d'eau creusé ou retravaillé par l'homme (ci-dessous).



Mares de chasse du Cap Hornu (Document DIREN) et plaques de rue à Lanchères et Camon

La superficie moyenne des mares de chasse, est de 5000 m<sup>2</sup>. Elles ont grossièrement une forme de haricot, orienté le plus souvent ouest-est. Les mares des mollières sont alimentées en eau, par les chenaux de marées qui parcourent les prés salés. 235 mares sont aujourd'hui implantées sur le domaine public maritime picard. 220 autres sont recensées sur les marais arrière-littoraux.



### Elevage de moutons de pré-salé

Source : Chambre d'agriculture de la Somme et [www.baie.de.somme.org](http://www.baie.de.somme.org) @ natura 2000

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, près de 6000 moutons pâturaient autour de la baie de Somme. Aujourd'hui, 850 hectares de mollières cernant la baie, sont pâturés par quelques 3600 brebis et 2000 agneaux de pré-salés. Les mollières appartiennent au Domaine Public maritime. Elles sont louées par adjudication pour dix ans. Seuls les ovins encadrés par un gardiennage permanent sont admis. Le pâturage dans ce milieu, est conditionné par les horaires des marées, les courants, la pluie nécessaire pour laver les mollières du sel, ainsi que par la présence des rares points d'eau douce. Depuis 1991, ces moutons de race Suffolk ou Hampshire sont commercialisés sous la marque "Estran" (déposée à l'Inpi), et depuis 1997, des démarches sont entreprises pour l'obtention d'une AOC, conjointement avec les producteurs d'agneaux de pré-salé de la baie du Mont Saint-Michel.

Le pâturage extensif ovin fait partie du mode de gestion préconisé pour ces territoires inscrits sur la liste des habitats Natura 2000 (référence 1330, prés-salés atlantiques-Gluco-Puccinelliatia maritima).

### L'élevage du cheval Henson

Source : Haras nationaux. Association du cheval Henson

Le Henson est une race de chevaux apparue à la fin des années 70, qui compte aujourd'hui 400 sujets, dont la majorité vivent en baie de Somme.

Ce cheval mesure entre 1.50 m et 1.60 m au garrot. Sa robe est généralement constituée de poils beiges allant du sable au marron. Issu en partie de chevaux nordiques capable de vivre dans des conditions extrêmes, ce cheval rustique, sélectionné pour le tourisme équestre, vit à longueur d'année en extérieur dans les marécages et les zones humides de la baie de Somme et du Marquenterre.

## L'exploitation des galets, entre industrie, culture et tradition locale

D'après Jean Estienne. "Les carrières du Hourdel ont Cent Ans",  
Bulletin de l'Association pour le littoral picard et la baie de Somme, n° 13, décembre 1999, pp 26 à 31.

Les falaises de craie libèrent chaque année, 20 à 30 000 m<sup>3</sup> de silex. Roulés et transportés par les courants marins, ces silex se déposent sur les plages sous forme de galets plus ou moins ronds et polis.

Sur le littoral de Cayeux, les dépôts les plus anciens sont estimés à 4 500 ans.



Composé à 99 % de silice, le galet de la Somme est particulièrement dur et pur. Ses qualités de résistance aux attaques des acides, des bases et des sels en font un produit extrêmement recherché pour l'industrie. Vingt millions de tonnes de galets ont été extraits, en un siècle, de la seule carrière du Hourdel.

Pouliers, foraines, crocs, ridins & pruaques...

Les galets se déposent sur le littoral en pouliers successifs formant des cordons parallèles à la côte. Les dépôts fossiles sont appelés "foraines" (foraine de Saint Firmin, foraine d'Herre...); s'ils sont de moindre importance, ils sont désignés sous les termes de "ridins", "crocs" ou "pruques".

Silex et galets ont été employés dès le Moyen-Age dans l'architecture traditionnelle pour former des motifs décoratifs en damier en alternance avec la craie ou la brique, comme le montrent, entre autres, les façades des églises d'Ault ou de Saint-Valery.

Selon leur teneur en silice, les galets sont destinés soit au broyage pour la faïence et la porcelaine, soit au concassage pour la construction et l'empierrement des routes.

Les galets bleus, de forme grossièrement sphériques, sont triés par grosseur, pour être utilisés comme masse broyante. L'absence de tout oxyde est une condition absolue de la qualité du produit (matériaux céramiques, produits pharmaceutiques, terres colorantes).

Les galets ronds sont utilisés en architecture ou en décoration, ce sont les galets les plus beaux. Ils étaient - et sont toujours - ramassés à la main, au pied des falaises et sur le cordon littoral.

80 % des galets ne sont ni bleus, ni ronds. Ils sont concassés et broyés pour la maçonnerie, les travaux publics, le papier de verre, les meules de moulin ou les lapidaires.

Les galets bleus : la calcination à 1600 ° (d'après J. Estienne)

10 à 15% des galets sont bleus et composés de quartz très purs. Ils sont calcinés à 1600° pour fabriquer de la cristobalite, matière d'un blanc très pur qui est broyée pour servir dans l'industrie chimique, les peintures murales et routières, les abrasifs doux, les plastiques, les silicones, la fonderie de précision, la céramique. C'est vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que les faïenciers anglais de Staffordshire ont remarqué qu'en ajoutant aux pâtes de faïence, une petite quantité de poudre de silex calciné (on disait alors "étonné"), on pouvait augmenter la blancheur des produits et maîtriser le retrait des pièces lors du refroidissement, donc réduire les pertes par éclatement ou déformation. Seuls les galets du cordon littoral fournissent la matière première pour la cristobalite blanc pur. Les galets de carrière fournissent par calcination un granulat coloré "granurose", utilisé dans le bâtiment et les travaux publics.

Concasseur de galets du Hourdel

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les galets sont ramassés à la main par des journalières qui les trient selon leur taille, leur forme et leur couleur, pour les industries de la région. 15 000 tonnes de galets par an, sont ainsi chargés dans des paniers et transportés ensuite à dos de cheval. L'exploitation du galet impose en 1830, l'agrandissement du port du Hourdel.

Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la faïencerie européenne consommera environ 100 000 tonnes de galets bleus par an, en provenance des côtes normando-picardes.

“ (Le galet), On vient le ramasser pour l’expédier aux fabriques de produits céramiques. On peut en voir sur les quais de Saint-Valery, de grands monceaux prêts à partir pour l’Angleterre, la Russie, la Suède, la Hollande ou bien par le canal pour Creil, Sarreguemines ou l’Allemagne. Le galet céramique constitue le principal fret de retour des rares bateaux qui touchent à Saint-Valery.” Albert Demangeon 1905



Un atout pour le développement industriel  
Saint-Valery-sur-Somme, le port aux cailloux.

En 1928 est fondée la société Victor Sanson, traitant la silice à Cayeux-sur-Mer. Les galets ordinaires sont traités par les établissements Chatelet (fabrique de silex à grains) à Cayeux, la Compagnie des émeris et tous abrasifs à Abbeville, et les Sociétés Sémanaz et Fortin au Hourdel. Les cargos viennent alors charger du galet au Hourdel et repartent pour Londres, Runcorn, Anvers ou Hambourg. Les destructions de la seconde guerre mondiale et l’ensablement inexorable de la baie de Somme entraîneront cependant l’abandon du transport par bateau au profit de la route.

Plusieurs entreprises d’exploitation de galets sont presque centenaires et encore en activité.

La commune de Cayeux bénéficie toujours d’emplois et de revenus liés à l’exploitation du galet (132 emplois directs, 400 emplois induits).

De vastes et profonds plans d’eau dans un paysage horizontal  
L’usine Silmer à Cayeux (autrefois société Victor Sanson). Photo Diren

Deux types de galets sont actuellement exploités sur le littoral picard :

. Au sein des bas-champs sont extraits les sables, graviers et galets des poulies fossiles (appelés galets de carrières) : près du Hourdel, au nord du Crotoy et autour de Rue. Les exploitations se signalent par le stockage des matériaux, les engins d’extractions et des norias de camions.

. Sur le cordon littoral au nord de Cayeux sont ramassés les galets fraîchement roulés appelés galets de mer, sous réserve d’une restitution de tonnage de galets de carrières équivalent pour conforter la digue des bas-champs entre Onival et Cayeux. C’est un des deux derniers sites d’Europe encore en exploitation. Les galets ronds sont encore récoltés à la main.

Le réaménagement des plans d’eau  
Ancienne carrière Silmer, près de La Mollière

Les vastes plans d’eau laissés par l’exploitation tendent à banaliser les paysages du littoral. La reconversion des anciennes gravières est aujourd’hui un enjeu : accueil et observation des oiseaux (Hâble d’Ault...) ou plan d’eau pour la pêche et les activités de loisirs nautiques, sur une partie de l’ancienne carrière SILMER située entre La Mollière et le Hourdel, (ci-dessus). L’ouest du département représente aujourd’hui 85% de la production de granulats de la Somme. Le schéma départemental des carrières rappelle qu’ “aucune contrainte tendant à geler ces réserves (de galets) ne doit être mis en oeuvre”.

Carrière Silmer, au sud du Hourdel

Drague flottante

Dunes réhabilitées

La “route blanche”

## Le tourisme balnéaire

Citations extraites de : "Souvenirs de Somme, voyageurs et touristes du XVIII<sup>e</sup> siècle à la veille de la seconde guerre mondiale" Catalogue de l'exposition présentée aux Archives départementales de la Somme, Amiens, 1995.

*" Le Crotoy, un sable d'or fin  
tamisé comme du velours,  
dans lequel les petits pieds entrent  
comme dans une pantoufle en peluche.  
Pas de galets, pas de cailloux."*

Article d'un journaliste belge. 1840

Bien que créées relativement tôt, les stations balnéaires de la Somme sont restées à l'écart des grandes vagues de lotissement du littoral, réalisées en France, dans les années soixante, dans le cadre du V<sup>e</sup> plan. L'absence de desserte autoroutière, l'image d'un département ravagé par les guerres, la relative douceur du climat, les plages de galets, ont longtemps contribué à contenir l'essor touristique. Depuis une quinzaine d'années, et notamment depuis l'ouverture de l'A 16 et de l'A 24, la fréquentation est en hausse sensible. Aujourd'hui, le littoral picard compte 17 000 résidences secondaires et concentre 79% des campings de passage, 39 % des hôtels et 60 % des gîtes ruraux ou chambres d'hôtes de ce département.



*"La fortune des bains de mer est l'oeuvre des chemins de fer"  
Le Crotoy. Ancien hôtel particulier du parfumeur Guerlain.*

*La côte picarde attire les artistes, les écrivains et les premiers "touristes"  
dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, comme l'écrit Albert Demangeon :  
" la fortune des bains de mer est l'oeuvre des chemins de fer".*

*En 1847, la création de la ligne Amiens-Boulogne via Abbeville, attire les pionniers. Elle est suivie en 1873 de la ligne Paris-Le Tréport qui dessert Mers. En 1887, des voies secondaires sont ouvertes : l'une relie Noyelles-sur-mer au Crotoy, avec deux haltes à Favières et Morlay. L'autre assure une liaison entre Noyelles-sur-Mer et Cayeux, avec des arrêts à Saint-Valery, Routhiauville, Hurt, et Lanchères-Pendé (ces deux lignes, fermées dans les années 1970, seront reconverties en train touristique). Ault et le bois de Cise se développeront grâce à l'arrêt à Woincourt de la ligne Abbeville/Eu/Le Tréport. Au nord, les plages de Fort-Mahon et de Quend seront accessibles par un "p'tit train", depuis la gare de Rue.*

*Premières stations balnéaires  
Front de mer de Mers, et planches de Cayeux*

*Les charmes de la baie de Somme ont joué un rôle décisif dans l'installation de la villégiature sur la côte picarde. En 1854, moins d'un millier de baigneurs avaient encore pratiqué les bains de mer de la Somme. Vers 1885, Cayeux était déjà une des plages les plus fréquentées. L'architecture des villas donnera son identité aux premières stations : Mers-les-Bains, le Bois de Cise, Ault, Onival, Cayeux, Brighton, Saint-Valery et Le Crotoy. Le nord de la Somme connaît un développement plus tardif à partir des années 1920 lorsque les plages de galets du sud du département commenceront à être moins en vogue.*

“ Plage de sable fin, sans galets, sans brise-lames,  
sans canaux d'aucune sorte, (...)  
La déclivité très douce de la plage, la mer peu profonde,  
l'absence totale de trous, vase et varech,  
tous ces éléments réunis font de Fort-Mahon,  
une station climatique de premier ordre.”

Prospectus vantant les mérites de la plage de Fort-Mahon, 1931 (Arch. dép. KZ 1596)



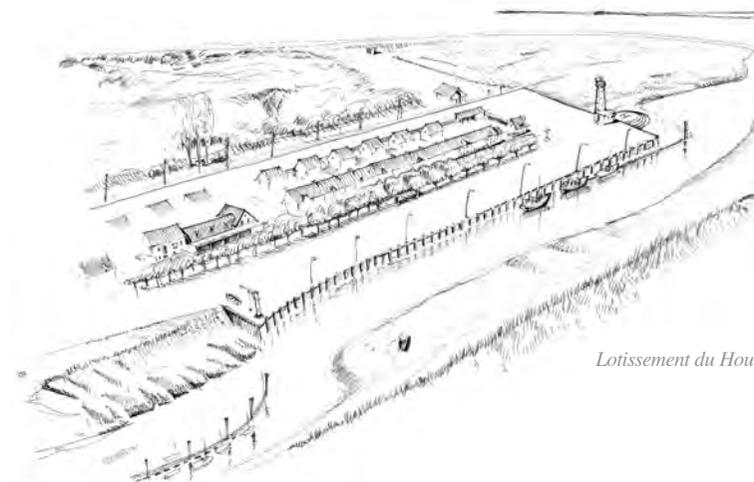
Maisons d'Ault



Au nord, développement tardif et percée du massif dunaire  
Article rédigé et pour partie extrait de “Souvenirs de Somme...” Arch.Dép.

Bien que le boulevard maritime de Fort-Mahon ait été ouvert en 1899, la ville ne prendra son essor qu'au lendemain de la première guerre mondiale. En 1922, les 350 maisons choisissent de former une commune autonome. En 1930, Fort-Mahon compte 1000 villas, et possède une dizaine d'hôtels, de nombreuses pensions de famille, un casino, des cafés, des restaurants et une organisation de bains de mer. Une société anonyme foncière se constitue. Elle devient propriétaire d'un vaste domaine de 227 hectares en bordure de mer. et planifie un grand lotissement, structuré par une percée rectiligne à travers le massif dunaire, donnant accès à la mer.

Méconnaissant les logiques et la dynamique des milieux dunaires, le sable deviendra dès lors pour les résidents, un adversaire contre l'invasion duquel, ils n'auront de cesse de se défendre.



Lotissement du Hourdel

Démocratisation des bains de mer  
Lotissement de Belle Dune

Le développement des transports et des congés payés va démocratiser les bains de mer. Après la seconde guerre mondiale, la Somme se dote de terrains de camping avant de connaître une nouvelle croissance urbaine sur la côte dans les années 1970. Aujourd'hui, le littoral attire les résidences secondaires. Tandis que les fronts de mer se densifient, le massif dunaire accueille de nouveaux aménagements : lotissements, équipements de loisirs (golfs, parcs d'attraction).

## Les structures d'habitat



Maison à Lanchères avec mur pignon "à couteaux" associant brique et galets



Logiques d'implantation  
Alignement de pignons (Rue).

Sur les terres humides conquises sur la mer, les villages se sont regroupés au sec sur les bancs de galets (forâines ou pouliers), ou au contraire, se sont étirés le long des routes aménagées sur les digues ou en bordure de la falaise morte. Cette logique d'implantation se retrouve dans la toponymie. Cayeux, par exemple a la même racine étymologique que le mot caillou qui provient du latin (*cal* = dur) et d'un vieux mot français d'origine normando-picarde, "chaïllo". De même, le hameau du Bout-des-Crocs, proche de Saint-Quentin-en-Tourmont désigne littéralement un dépôt fossile de galets.

Des villages au sec sur les points hauts  
Plan du Marquenterre (Arch. dép. 1 CCP 1541 <sup>52</sup>)

Les communes du Marquenterre ont été parmi les premières à bénéficier d'une charte de commune au Moyen-Age. Sur le plan ci-dessus, elles sont représentées par leur ceinture bocagère. Le bâti traditionnel est bas et peu dense. Les constructions sont en brique ou en torchis, protégées de l'humidité par un badigeon de chaux au-dessus d'un soubassement noirci au coaltar. Des motifs de silex et des murs en appareillage de galets sont assez fréquents. Les constructions subissent l'influence des plateaux voisins avec l'introduction de la brique ou du torchis non traités. La vogue du balnéaire a contribué à l'emploi d'un nouveau vocabulaire (motifs en brique, pierre de taille, colombages, toits d'ardoise à forte pente, balcons de ferronnerie ouvragée, bow-windows, couleurs, etc) avant la diffusion de constructions en béton, beaucoup plus banales.

Maison traditionnelle .  
Villers-sur-Authie

Maison basse: rez-de-chaussée + comble  
solin badigeonné au coaltar,  
murs blanchis à la chaux,  
couverture à pannes flamandes





Le plan vélo de la côte picarde s'inscrit dans une démarche européenne (Euro Vélo), nationale (schéma national de vélo-routes) et régionale, (schéma régional de vélo-routes et voies vertes).

L'objectif est de développer 70 km de pistes cyclables en site propre, en connexion avec le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime, et outre-Manche, le Kent et le Sussex.



#### Des extensions urbaines sensibles

Ferme du Vieux Moulin au nord-ouest de Villers-sur-Authie

Dans les bas-champs, lotissements et habitat s'étendent. Le mitage du massif dunaire du Marquenterre progresse. Face à la mer, l'urbanisation s'accroît par le comblement des dents creuses et le prolongement des fronts bâtis sans grande recherche architecturale. Le long des falaises vives, les constructions jusque là cantonnées aux valleuses débordent sur le plateau (entrée d'Ault, mitage du Bois de Cise...). Les zones d'activités se développent aux entrées de ville (Saint-Valery, Rue, Mers...). Le paysage horizontal des bas-champs, les sites contraints (valleuses, espaces naturels) rendent les extensions urbaines particulièrement sensibles. Les sites d'implantation, la volumétrie ou le choix des matériaux doivent faire l'objet de toutes les attentions.

#### Un urbanisme balnéaire tardif

"L'aurore" et "le crépuscule", maison divisée à Onival

Il faut attendre le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle pour que le littoral connaisse une croissance urbaine liée à la vogue balnéaire. Jusque là, les ports se sont développés autour de l'estuaire de la Somme : Saint-Valery, Le Crotoy, Noyelles ou plus en retrait Rue, le long de la Maye. Au nord de la Somme, le massif dunaire restait désert. Tandis qu'au sud, quelques villages de pêcheurs (Mers, Ault et Cayeux) avaient profité des rares accès à la mer. Il est significatif à ce sujet de lire ce qu'écrivait Anatole France, en 1899, à propos de Cayeux, dans son roman "Pierre Nozière" :

"Cayeux est un port de pêche à trois lieues de Saint-Valery. Ce port est sans abri contre les vents d'ouest et du nord-ouest, qui amenaient autrefois dans les rues tant de sable qu'on y enfonçait jusqu'aux genoux. Aujourd'hui les galets que la mer a amoncelés forment une digue naturelle et protègent les maisons, ainsi qu'une partie des champs."

#### L'accroissement de la pression touristique

Vue aérienne de Fort-Mahon (Photo Diren)

La fréquentation du littoral a augmenté depuis l'ouverture de l'A 16 et de l'A 28. C'est à la fois une chance pour le développement économique local et un risque pour l'environnement. La pression urbaine s'est accrue, la pression sur les milieux naturels également. L'emprise des voiries est de plus en plus importante. Les publicités tendent à devenir de plus en plus présentes. L'organisation des flux touristiques et de l'accueil du public dans un souci de développement durable devient nécessaire. Depuis une dizaine d'années, de nouvelles stratégies de développement sont recherchées pour concilier la protection des milieux et l'organisation de la fréquentation touristique, ce à quoi contribue les procédures de classement de la baie de Somme et du Marquenterre, et le projet d'Opération Grand Site.

**LOTISSEMENT  
BARRE MER**



*Le littoral picard compte environ 23 000 habitants.*

*Outils et démarches en cours :*

*. Schéma directeur de la côte picarde*

*. Projet de Parc Naturel Régional (PNR) Picardie maritime*

*. Inventaire du patrimoine balnéaire*

*. Opération Grand Site (OGS) baie de Somme*

# Mutations

## Reconnaissance paysagère, urbanisation touristique et mutations agricoles

*L'attrait et la reconnaissance grandissante du littoral picard* Les premières stations balnéaires sont apparues avec le train, à partir de 1850, mais l'essor touristique a été contenu au siècle suivant, par l'image d'un département ravagé par la guerre, ajouté aux plages de galets et à l'absence de desserte autoroutière. Ce caractère de "terre préservée" de l'urbanisation littorale des Trente Glorieuses est aujourd'hui un atout. Les paysages de la côte sont reconnus. La baie de Somme classée fait désormais l'objet d'une *Opération Grand Site*, destinée à maîtriser sa gestion et sa fréquentation touristique. La DRAC a entrepris un inventaire et une sensibilisation aux qualités du patrimoine balnéaire. Le projet de Parc Naturel Régional de la côte picarde, évoqué depuis un quart de siècle, est à nouveau en discussion.

*Une desserte autoroutière récente* En quinze ans les routes ont changé les paysages et la perception du littoral. L'ouverture des autoroutes A28 et A16 a entraîné un regain d'engouement pour la côte picarde. Le réseau routier a été réorganisé avec des itinéraires de contournement de villes et une multiplication des giratoires. Le "plan vélo" de la côte picarde a amené la création de pistes cyclables sécurisées et le développement d'itinéraires de découvertes.

*Une pression urbaine & touristique croissante* La pression urbaine s'est accentuée sur ces paysages. Au nord, les stations balnéaires ont poursuivi leur percée du massif dunaire, s'accompagnant d'équipements touristiques établis en retrait (campings, lotissements, zones de loisirs, golf). Les coupures d'urbanisation tendent à s'estomper. Les extensions fragilisent les périphéries des villes. Les constructions tendent à déborder les sites naturels des vailleuses pour gagner le plateau et les communes de l'arrière-pays ne sont pas épargnées. En 15 ans (1988/2004), 1 400 logements ont été construits à Fort-Mahon, 275 à Quend, 100 à Rue, 40 à Favières, 150 à Cayeux, 228 à Mers, 104 à Saint-Valery et 517 au Crotoy. Le littoral accueille les deux tiers des visiteurs du département. Un million de personnes séjournent chaque année au moins une nuit sur la côte picarde. Sur le long terme, cette

concentration pose deux questions : la surfréquentation de certains espaces naturels, et les contraintes d'une urbanisation saisonnière.

*La gestion des carrières*

La côte picarde est à la fois un espace de nature protégé et un site d'extraction industrielle. Depuis un siècle, le cordon de galets littoral est exploité.

C'est un des rares sites en Europe. Les prélèvements autorisés créent des plans d'eau importants dont l'aménagement appelle réflexion, compte tenu des qualités environnementales de ces territoires (ZICO, ZNIEFF) et de la pression touristique qui réclame l'aménagement de bases de loisirs.

*La gestion du trait de côte*

Le trait de côte évolue : le recul des falaises met en péril les villas balnéaires ; la digue des bas-champs peut rompre à nouveau et laisser la mer envahir les

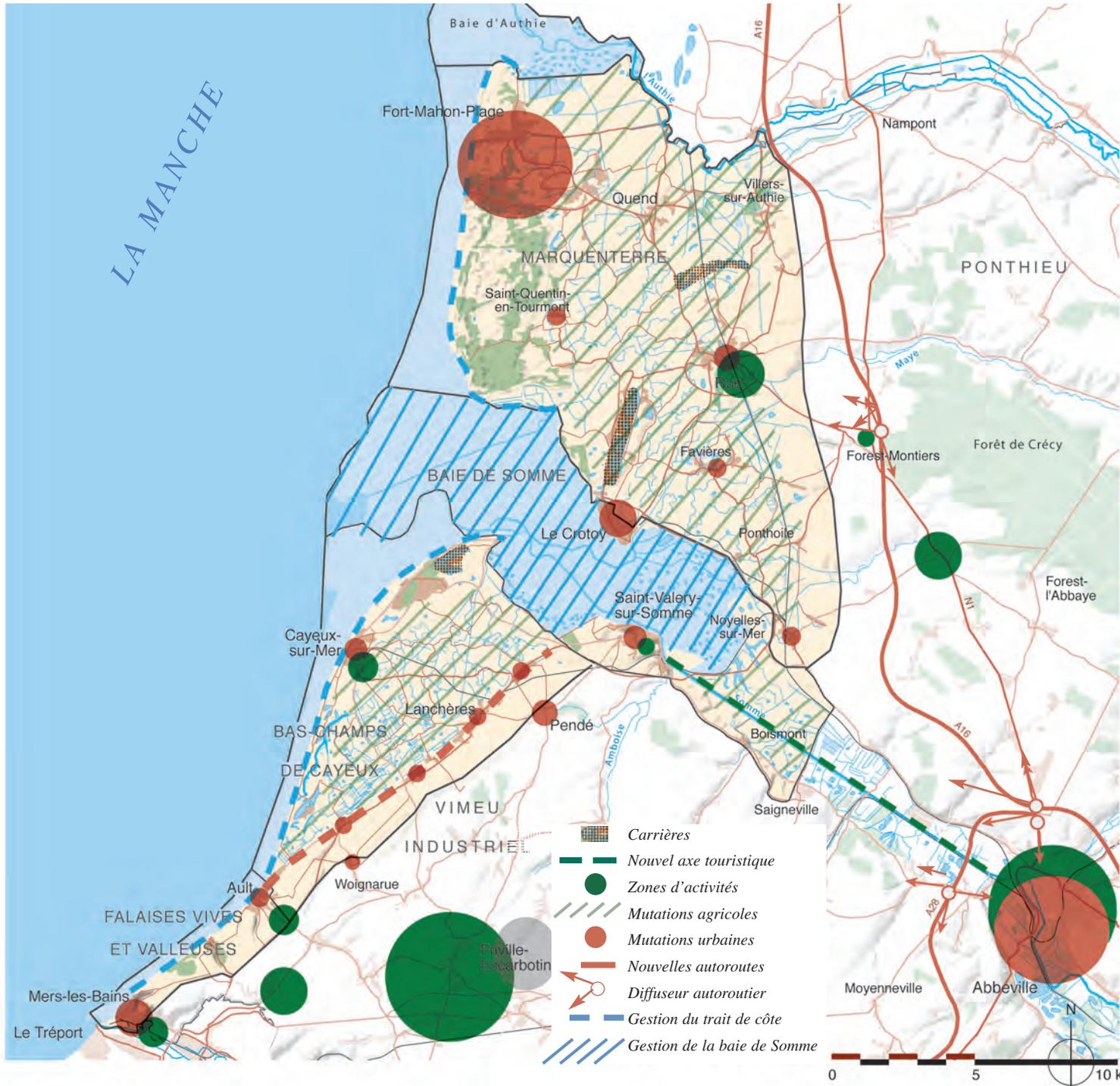
terres ; l'ensablement de la baie de Somme ne cesse de réduire l'activité des ports et de modifier les équilibres environnementaux de l'estuaire ; le massif dunaire est par nature en mouvement et fragile. Compte tenu des enjeux socio-économiques, des travaux lourds de consolidation sont entrepris qui artificialisent la côte et posent des questions de pérennité et d'insertion des ouvrages.

*L'implantation d'éoliennes*

Les éoliennes implantées sur le plateau du Vimeu sont visibles depuis le littoral. L'implantation d'éoliennes, en mer, au large de la digue des bas-champs est aujourd'hui à l'étude.

*Mutations agricoles*

En 15 ans, la taille des exploitations a augmenté de 50% (60 ha en 1988 ; 90 en 2000) et les surfaces de pâtures ont diminué de 40% (cantons de Rue) à 67% (canton d'Ault). Le parcellaire singulier du littoral subsiste encore, mais de nombreuses terres sont drainées et agrandies. Prairies, fossés, haies et vergers régressent. La majorité des surfaces drainées du département sont situées dans le canton de Rue. Les peupleraies, peu nombreuses, sont implantées sur les terres difficiles à cultiver, leur impact est d'autant plus sensible qu'elles sont réalisées dans un milieu ouvert.



### Bas-champs du Marquenterre

- Pression touristique et urbanisation du cordon dunaire (extension et périurbanisation autour de Fort-Mahon, insertion des campings, des parkings, des équipements de loisirs)
- Fragilité de la digue du Marquenterre, fixation des dunes, banalisation de la végétation littorale
- Exploitation des pinèdes du Marquenterre
- Extensions des plans d'eau laissés par l'exploitation des gravières
- Drainage des parcelles, disparition du bocage
- Modernisation des infrastructures routières, aménagement de pistes cyclables

### Baies

- Progression des mollières et envasement
- Pérennité et insertion des ouvrages de lutte contre l'envasement (bassin de chasse, ouvrage, digue)
- Périurbanisation des ports (entrées de villes et zone d'activités)

### Bas-champs de Cayeux

- Régression de l'activité agricole traditionnelle (élevage, bocage autour des hameaux et à proximité de la falaise morte, comblement des fossés et drainage des parcelles)
- Logique de prélèvement et de confortement de la digue de galets
- Modernisation des infrastructures routières, aménagement de pistes cyclables
- Extensions urbaines et plantations de peupliers le long de la falaise morte (ouverture vers bas-champs)
- Extensions urbaines et constructions nouvelles dans les villages
- Multiplication des plans d'eau laissés par les gravières

### Falaises vives et valleuses

- Pérennité et insertion des ouvrages de lutte contre l'érosion (recul des falaises vives)
- Extensions urbaines hors des valleuses (mitage du Bois de Cise, extension d'Ault et Mers sur le plateau)
- Reconnaissance du patrimoine balnéaire
- Réhabilitation des campings
- Extrême sensibilité du plateau aux vues



### Secteurs majeurs d'enjeux paysagers



- A- Paysages de la baie d'Authie
- B- Massif dunaire du Marquenterre
- C- Baie de Somme
- D- Falaise morte
- E- Valorisation du patrimoine balnéaire



- F- Gestion du trait de côte dans une perspective de développement durable (principalement falaises vives, digue des bas-champs et baie de Somme)
- G- Patrimoine paysager des bas-champs et de l'ancien estuaire de la Somme (favoriser une agriculture garante de l'originalité et la diversité des paysages)



- H- Encadrer le développement et la requalification des carrières
- I- Maîtriser le développement des aménagements de loisirs (stations balnéaires du littoral et de la baie et diffusion dans les bas-champs)
- J- Maîtriser l'extension de l'urbanisation (coupures naturelles à respecter sur la falaise morte, le littoral, le rebord des valleuses, maîtriser l'urbanisation diffuse dans les bas-champs, requalifier les extensions urbaines et entrées de villes)

## Secteurs d'enjeux paysagers

### Préserver et valoriser les motifs paysagers identitaires

Préserver la lisibilité des structures morphologiques. Maintenir les coupures naturelles entre les stations balnéaires afin d'éviter tout mitage du littoral. Pour tous les ouvrages conçus pour conserver le tracé du trait de côte, privilégier la pérennité, une insertion adaptée à chaque site (falaises, cordons de galets, dunes, baies) et surtout les solutions techniques douces et opérantes sur le long terme.

Conservier les espaces ouverts de la falaise morte : éviter toute occupation du haut de versant et de la ligne de crête dégagée. Maintenir les ouvertures vers les bas-champs le long de la D 940 par une maîtrise des coupures urbaines et des plantations de peupleraies.

Contenir les extensions sur le rebord de plateau des falaises vives : maintenir les inscriptions urbaines dans le cadre des valleuses. Éviter tout mitage des bas-champs (carrières, extensions bâties). Pour toute implantation, prendre en compte les visibilitées lointaines depuis la mer, les bas-champs et le plateau.

Soutenir une agriculture garante de la diversité des paysages des bas-champs. Préserver l'originalité du parcellaire. Contrôler la tendance au comblement des fossés et au drainage des parcelles. Veiller à ce que soit assurée la gestion de l'entretien des digues et du système de drainage. Soutenir le maintien des prairies et du bocage, et préserver les motifs végétaux identitaires, tels que les haies, les arbres isolés ou les saules têtards.

Valoriser le patrimoine bâti, et tout particulièrement le patrimoine balnéaire et le bâti agricole traditionnel.

### Restaurer les paysages

Encadrer le développement des carrières. Maîtriser les exploitations et le devenir des gravières et des plans d'eau. Envisager en amont, par le biais

d'une charte paysagère, leurs requalifications au terme de leurs exploitations. Réhabiliter les sites d'activités isolés (industries, artisanats, commerces).

Poursuivre la maîtrise du développement des aménagements de loisir. Favoriser la requalification des campings ; mise aux normes, élimination progressive des aménagements non réglementaires ou isolés, intégration des équipements touristiques et de loisirs dans la continuité des noyaux urbains ou dans la trame parcellaire agricole. Gérer les flux touristiques (stationnements) par une insertion dans les structures paysagères existantes.

### Construire avec le paysage

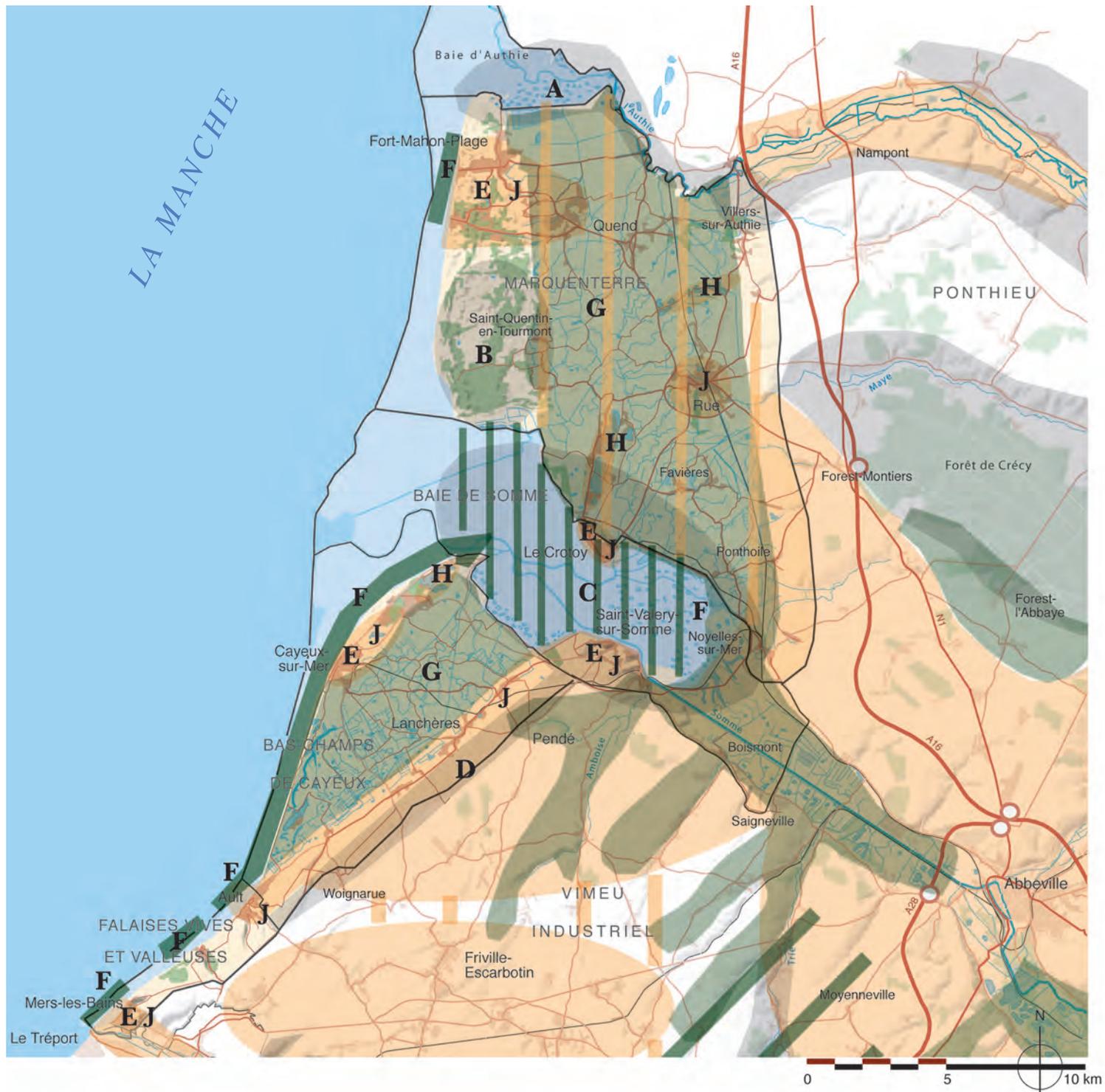
Favoriser la création paysagère et architecturale. Maîtriser la pression foncière et l'extension de l'urbanisation. Préserver les coupures naturelles.

Inscrire les zones d'activités et les nouvelles constructions dans la continuité des structures paysagères et urbaines existantes (routes, digues, fossés, structures végétales, volumétrie, couleurs, matériaux, etc.). Revaloriser les entrées de communes et les espaces publics.

Valoriser les axes de découverte des paysages. Éviter toute occupation de points de vue ouverts sur les paysages. Aménager des axes de découverte dans le respect de l'identité des lieux. Moderniser les infrastructures routières et poursuivre l'aménagement de pistes cyclables, en privilégiant l'insertion dans les structures paysagères existantes.

### Poursuivre la reconnaissance des paysages du département

Poursuivre notamment la reconnaissance et la valorisation du patrimoine balnéaire.





## Falaises vives & valleuses

### Une façade maritime instable

“ Depuis l’embouchure de la Somme jusqu’à l’embouchure de la Seine, si l’on voulait compter toutes les dégradations quotidiennes qui ont lieu, on serait effrayé. Le Bourg d’Ault avait deux villages il y a un siècle, le village du bord de la mer, et le village du haut de la côte ; le premier a disparu, il n’existe plus aujourd’hui que le village du haut de la côte. Il y avait une église, l’église d’en bas qu’on voyait encore il y a trente ans, seule et debout au milieu des flots comme un navire échoué ; un jour l’ouragan a soufflé, un coup de mer est venu, l’église a sombré. Il ne reste rien aujourd’hui de cette population de pêcheurs...”

Victor Hugo, 27 juin 1846,  
Discours devant la Chambre des Pairs.

Les falaises de craies normandes, qui surplombent la mer de soixante à quatre-vingt mètres, se prolongent au-delà de l’embouchure de la Bresle, sur huit kilomètres, dans le département de la Somme avant de s’abaisser progressivement au nord de la ville d’Ault. Ces “falaises vives” constitue le socle du paysage : une rupture nette et verticale entre le plateau cultivé du Vimeu et le domaine maritime.

*Des falaises instables à l’origine des galets*

Ces falaises abruptes de craie et de silex constamment attaquées par la mer et par les eaux d’infiltration se désagrègent par morceaux. Elles peuvent reculer de plusieurs dizaines de centimètres par an. La craie rapidement broyée est entraînée vers la baie de Somme. Les bancs de silex libérés par l’effondrement des falaises, sont entraînés par le courant et adoptent des formes de plus en plus rondes et lisses. Finalement arrêtés par la baie de Somme, ils forment entre Ault et le Hourdel l’un des plus grands cordons de galets d’Europe (16 km).

*L’entaille de la falaise par les valleuses*

Les *valleuses* sont des amorces de vallées sèches entaillant la falaise, qui se retrouvent maintenant suspendues au-dessus du niveau de la mer du fait du recul du trait de côte. Ces échancrures créées lors des dernières glaciations sont les seules ouvertures vers la mer. Les valleuses concentrent les ruissellements du plateau et sont plus humides. Prairies, puis boisements naturels s’y réfugient.

*Un plateau aux larges horizons dégagés*

Le plateau cultivé du Vimeu s’avance jusqu’à la falaise. Les voies de communication ont été tracées en retrait, à distance du dénivelé. Cette frange du plateau n’a pas été bâtie, à l’exception de la ferme de Blengues protégée par le bois de

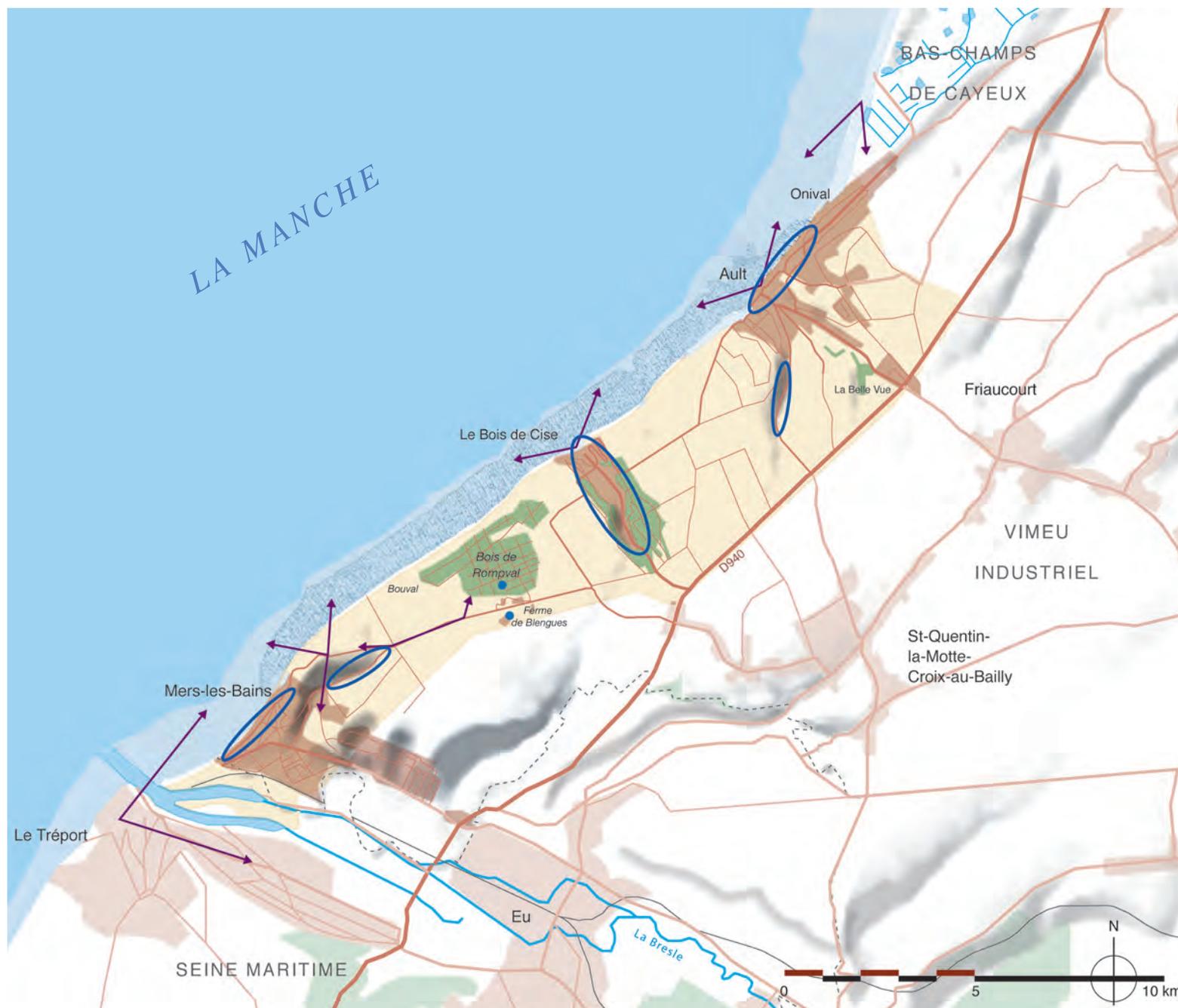
Rompval. Les extensions urbaines de Mers-les Bains ou Ault-Onival, tendent peu à peu à gagner du terrain.

*Les accès à la mer, lieux d’accueil de l’urbanisation*

Depuis le plateau, les sites singuliers des valleuses permettent d’accéder au littoral. Ces conditions ont favorisé les implantations d’Ault et du Bois de Cise. De même, l’abaissement de la falaise aux deux extrémités sud-ouest et nord-est a permis le développement de Mers et Onival. A partir du milieu du XIX<sup>e</sup>, le tourisme balnéaire s’est greffé sur d’anciens villages de pêcheurs, à Mers et Ault, puis à la fin du siècle, à Onival-les-Bains et sur le site singulier du bois de Cise. La forme urbaine et l’architecture de Mers-les-Bains, d’Ault, du Bois de Cise, d’Onival-les-Bains conservent une grande cohérence. A côté de Mers au patrimoine reconnu et du Bois de Cise, site inscrit, Ault et Onival conservent un patrimoine balnéaire encore peu valorisé.

*Le recul de la falaise*

Toutes ces communes sont confrontées au recul progressif de la falaise. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des ouvrages lourds de lutte contre le recul du trait de côte sont réalisés (épis, murs, enrochements). Pour protéger les constructions, la côte est ponctuellement transformée en un paysage artificiel. Pourtant, les falaises ne sont pas un élément isolé du littoral mais participent à un équilibre complexe qui s’inscrit à grande échelle et sur le temps long : les falaises alimentent la côte en galets qui jouent un rôle de protection des bas-champs et du pied de falaise. Tout travaux a des répercussions sur l’ensemble de cette dynamique. La question posée est clairement résumée par le géographe Jean-Marc Hoeblich lors d’un colloque consacré aux falaises de Picardie : “ Faut-il reculer ou résister ?”



#### Éléments caractéristiques du paysage

- . Falaises abruptes de craie et silex entre Mers et Ault-Onival, prolongées par un platier rocheux
- . Valleuses et cavées
- . Migration de galets le long du littoral
- . Grandes parcelles agricoles du plateau de part et d'autre de la D940 (culture ou pâtures, haies ponctuelles)
- . Boisements des valleuses (Cise, Rompvil)
- . Sites balnéaires (Mers-les-Bains, le bois de Cise, Ault, Onival)
- . Architecture balnéaire

#### Structures paysagères majeures

- . Falaises vives de Mers à Ault
- . Valleuses et cavées d'accès (Mers, Ault)
- . Sites balnéaires exceptionnels de Mers-les-Bains et du Bois de Cise

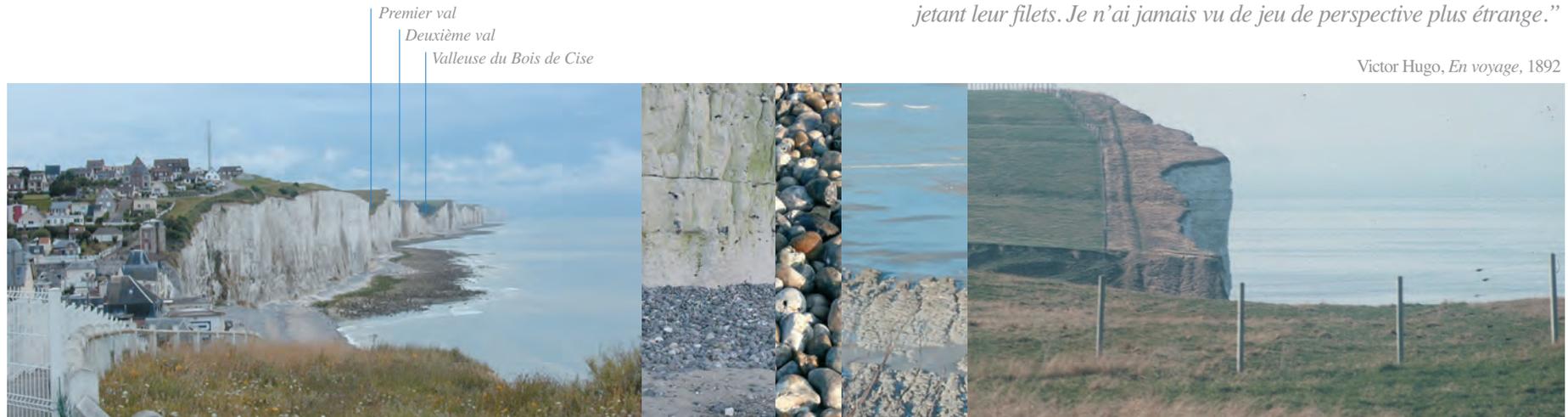
#### Points de vues et axes de perception principaux

- . Depuis les hauteurs du Tréport et la digue des bas-champs
- . Depuis les valleuses (Ault, Bois de Cise)
- . Sur le plateau (chemin des crêtes)
- . Depuis la mer...

## Un cordon de falaises en limite de plateau

“J’approchais du bourg d’Ault... A un détour du sentier, je me suis trouvé tout à coup dans un champ de blé situé sur le haut de la falaise et qu’on achevait de moissonner. Vingt perches de terre pour base et l’océan posé dessus. Au rez-de-chaussée, des faucheurs, des glaneuses, de bons paysans tranquilles occupés à engranger leur blé, au premier étage la mer, et tout en haut sur le toit, une douzaine de bateaux pêcheurs à l’ancre jetant leur filets. Je n’ai jamais vu de jeu de perspective plus étrange.”

Victor Hugo, *En voyage*, 1892



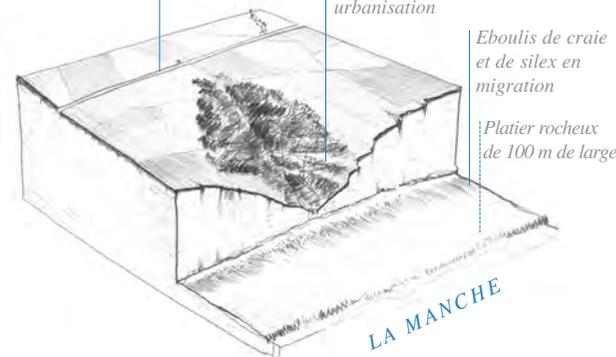
Des falaises de craie abruptes et instables entrecoupées de vailleuses (Vue depuis Ault)

Les falaises de craie forment une muraille pratiquement continue entre Mers et Onival. Le point le plus haut culmine à 87 m au-dessus de Mers, au lieu-dit “Notre-Dame-de-la-falaise”. Comme dans la Normandie voisine, ce mur de falaises est rythmé par la découpe des vailleuses qui en rompent le caractère monolithique. Les falaises s’abaissent à l’estuaire de la Bresle, entre Le Tréport et Mers, puis à Onival où, devenue falaise “fossile”, elle s’éloigne progressivement du rivage.

Au pied des falaises, un estran rocheux découvert à marée basse

La marée basse laisse à découvert un platier rocheux dégagé par le recul des falaises. Il appartient à l’ensemble structural de l’épaisse couche de craie secondaire des plateaux picards. Le platier large d’une centaine de mètres correspond à la table d’érosion de la houle. A marée basse, l’estran rocheux constitue un paysage d’apparence désolé, vaste surface bosselée qui n’est “plate” que de loin, car elle est parcourue de chenaux et de fissures correspondant aux directions du massif hercynien de l’ère primaire.

Des voies de circulation établies en retrait des falaises



Les vailleuses, rares points d’accès à la mer concentrent boisement et urbanisation

Les vailleuses, seules ouvertures vers la mer

Ces vallées sèches entaillent la falaise et restent “suspendues” au-dessus de la mer, du fait du recul de la falaise. Sites d’accueils privilégiés de l’urbanisation et des boisements, elles se succèdent régulièrement et perpendiculairement au trait de côte. Depuis Mers s’égrènent vers le nord, le “Boulval”, le “bois de Rompval” blotti dans deux petites vailleuses, le “Bois de Cise” urbanisé et boisé, puis le “deuxième val”, le “premier val” et enfin la vailleuse d’Ault (en fait la réunion de deux vallons) colonisée par la ville et dont le caractère naturel tend à disparaître.

### *Des boisements blottis dans les valleuses*

Les horizons ouverts du plateau sont ponctués par des bois réfugiés dans les valleuses, plus humides et mieux protégées. Seul le bois de Rompvall abritant un camping déborde largement sur le plateau. Les arbres les plus proches du littoral sont soumis au phénomène d'anémomorphose qui tend à les incliner et modeler leurs houppiers sous la force des vents.



### *Les cavées, rares voies d'accès au littoral*

Du fait de son instabilité chronique, le bord de la falaise n'a jamais attiré d'autres voies de circulation que des sentiers piétonniers. Seules cavées et valleuses entaillent le plateau et donnent accès à la mer.



## *Les points d'accès à la mer, sites d'urbanisation privilégiés*

L'ensemble de ces sites urbains est confronté au recul de la falaise qui atteint près de 47 m dans certains secteurs à Ault depuis 1870. Ceci se traduit sous forme de lourds aménagements de protection (épis, perrés, ou "casquette" bétonnée..)



### *L'urbanisation des valleuses : le Bois de Cise et Ault*

Ci-dessus, le bois de Cise. (Mission aérienne GEPOP 1989). A droite, Ault

En 1890, un promoteur du nom de Jean Baptiste Theulot, achète et entreprend de lotir les 50 hectares d'une vau boisée appelée le Bois de Cise. Il trace des voiries qui épousent le relief et convergent vers une place centrale en belvédère au dessus de la mer. Le site, inscrit depuis juin 1959, conserve un caractère aéré de lotissement dans un bois, bien que des extensions récentes tendent à éclaircir les lisières.

La ville d'Ault, a longtemps été concentrée dans une vau. A partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le tourisme balnéaire s'est greffé sur cet ancien village de pêcheurs confronté au recul des falaises. La structure urbaine s'est adaptée à la topographie et les voies d'accès suivent le relief, perpendiculaire au trait de côte. Le réseau viaire et le bâti sont denses. Les extensions récentes tendent à gagner le plateau (habitat et ZA de la Belle Vue).



La chapelle du bois de Cise

### *Cohérence urbaine et unité architecturale. Mers-les-Bains*

Situées en contrebas des falaises, à l'embouchure de la Bresle, Mers-les Bains et sa plage de sable fin ont très tôt bénéficié de l'accès par le chemin de fer (Paris-Le Tréport, 1873). Les villas de cette station chic y prolifèrent entre 1875 et 1905. L'architecture éclectique multiplie les références Louis XIII, mauresque, les décors de céramique, les balcons les bow-windows, les clochetons...

Contrainte entre la falaise et la vallée, l'urbanisation gagne aujourd'hui les pentes des versants et s'étale le long de la vallée de la Bresle. De nouvelles constructions s'immiscent sur le front de mer et les rues adjacentes. Une partie du front de mer est protégée depuis 1986, par un secteur sauvegardé.



# Les bas-champs de Cayeux

## Un paysage original de polders

“ Sous le matin  
qui inclinait de toutes parts  
des miroirs rieurs,  
il partit pour la pointe du Hourdel.  
Dans les ornières,  
au bord des flaques,  
de grands tambours de glace aérée  
résonnaient,  
éclataient au passage de sa botte.  
Il longea le grand canal  
qui traverse tout le marais de Prêleaseuse  
pour aboutir au petit port du Hourdel.  
Les glaces l’immobilisaient.

Après la dernière digue, il descendit  
sur les mollières basses  
qui bordent l’estuaire de la Somme.  
Entre les tertres de court gazon,  
les petits canaux de ce marais salant  
où la mer remonte  
étaient tous gelés.”

Paul Vimereu, *Chutt le hutteux*, 1927  
Réédition Cobra, 1995

*Un territoire  
conquis sur la mer*

Les bas-champs de Cayeux ont été lentement conquis sur la mer et sur l’estuaire de la Somme par l’érection de digues et le creusement de fossés de drainage. La conquête de ces terrains résulte d’interactions complexes entre les évolutions naturelles et l’intervention humaine.

Ce territoire de forme triangulaire, situé au sud de la baie de Somme, s’appuie à l’ouest sur une digue naturelle de galets, à l’est sur la ligne de l’ancien rivage tracée par la falaise morte, et au nord sur les digues bordant l’estuaire. Les dépôts successifs de galets entre le trait de côte actuel et la falaise morte ont formé l’armature des bas-champs, facilitant les implantations bâties, l’ancrage des digues et des routes, à l’abri des sols humides. Les sédiments marins sont venus combler les vides.

*Des travaux d’endiguement  
appuyés sur un réseau  
hydraulique hiérarchisé*

Dès le Moyen-Âge, le littoral est aménagé afin d’étendre cultures ou pâtures encloses pour les moutons. La construction de digues, accompagnées de fossés, a permis de protéger et de gagner peu à peu, des terrains sur la mer. Les habitants s’organisent et se regroupent afin de gagner des terres, se défendre contre les incursions des marées et conserver des réserves d’eau douce. Ce travail d’endiguement se prolongera jusqu’au XIX<sup>e</sup> siècle.

*Routes et villages à  
l’écart des zones humides*

L’établissement des villages et des habitations a été conditionné par l’excès d’humidité et les risques d’inondations. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, certains chemins étaient encore impraticables neuf mois de l’année. Les points hauts et secs ont donc été recherchés : sur les anciennes levées de galets ou les tertres (Cayeux, Hurt, Wathiéhurt), le long des digues ou en limite de la zone humide le long de la D 940 sur la falaise morte.

Cayeux bénéficiant du double statut de ville balnéaire et industrielle grâce à l’exploitation du galet compte près de 3 000 habitants. Le long de la falaise morte, les villages se succèdent : Lanchères atteint 850 habitants, Brutelles 179. En revanche, les bas-champs centraux n’accueillent que des hameaux et quelques grosses fermes isolées, plus tardives, qui correspondent à des exploitations pionnières établies sur de nouvelles terres rencloses.

*Bas-champs  
ouverts ou bocagers*

Les bas-champs “ouverts” sont en général plus proches du littoral. Le paysage plat et dégagé, réservé aux cultures, se ponctue parfois de haies, de bosquets ou d’arbres épars. Ils offrent des vues lointaines sur les horizons autour de Cayeux, du bois Houdant, ou à proximité du hâble d’Ault. Les renclosures les plus récentes présentent un paysage régulier, les plus anciennes sont plus sinueuses. La transition peut être tranchée, ou parfois plus diffuse avec la zone de bocage concentrée autour des villages (Hurt, Wathiéhurt, le Marais.) et le long de la falaise morte.

*Huttes et mares de chasse  
Carrières sur les foraines*

La chasse se pratique sur l’ensemble des bas-champs. Des plans d’eaux artificiels de 5 à 8000 m<sup>2</sup> sont bordés de huttes camouflées sous de légers mouvements de terres. Le cordon littoral et les anciens dépôts de galets sont exploités. De vastes plans d’eau (marais d’Hautebut, du Hourdel) créés par l’extraction, tendent à banaliser le site.

*Points de vues majeurs*

Les points hauts (digue des bas-champs, D 940 et D 463 le long de la falaise morte) offrent des vues d’ensemble des bas-champs. Les routes D 3, D 102 entre le Hourdel et la Maison de l’Oiseau, ou vers Cayeux, parcourent les terres rencloses et permettent de percevoir les silhouettes bâties.



*Éléments caractéristiques des paysages*

- . A l'ouest, cordons de galets d'Onival au Hourdel, complétés d'un massif dunaire entre Brighton et le Hourdel.
- . Falaise morte à l'est
- . Hâble d'Ault
- . Bas-champs (parcellaire singulier, système de drainage, digues, haies, prairies ou cultures)
- . Urbanisme balnéaire (Brighton-La Molière)
- . Hameaux bocagers et lacis de routes dans les bas-champs centraux
- . Grandes fermes des reaclôtures les plus récentes
- . Villages-rue au pied de la falaise morte
- . Mares et huttes de chasse ponctuelles
- . Carrières et plans d'eau sur les anciens dépôts de galets
- . Vestiges de guerre (blockhaus...)

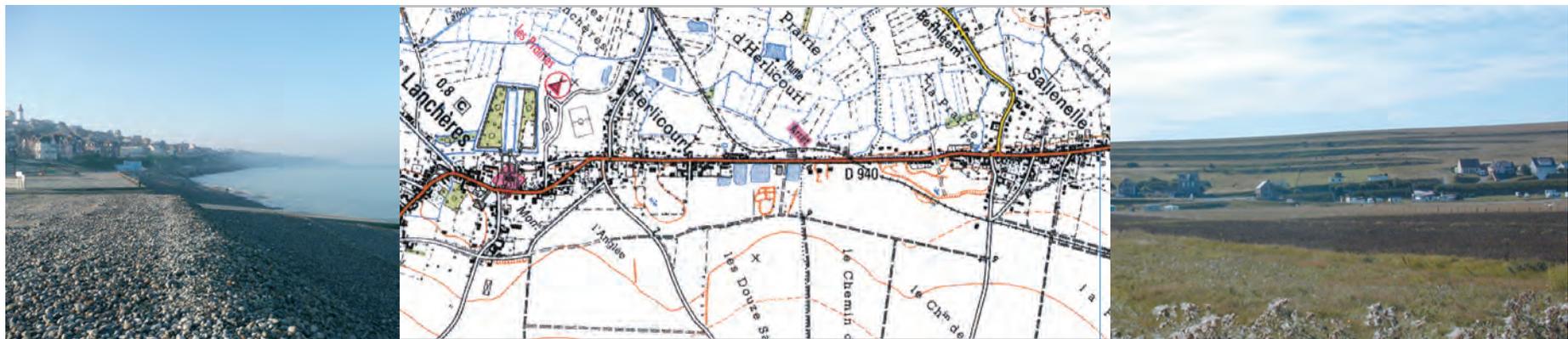
*Structures paysagères majeures*

- . Poulter de la pointe du Hourdel
- . Cordons littoraux de galets et de sable
- . Reaclôtures les plus récentes près de la baie de Somme et du hâble d'Ault
- . Bas-champs centraux autour de la D177 et zones humides et bocagères entre Brutelles et Sallenelle
- . Hâble d'Ault
- . Crête de la falaise morte

*Points de vues et axes de perception principaux*

- . Points hauts depuis Ault, Onival, le long de la D 463 (entre Onival et Hautebut), de la D 940 (Hautebut à Lanchères) et sur les crêtes de la falaise morte
- . Le long du littoral (route blanche et digue de galets)
- . A travers les bas-champs : D3 et D102, GR de pays et petit train touristique.

## *A l'est, la falaise morte, en belvédère au-dessus des bas-champs*



*En rebord du plateau, un cordon de falaises "fossiles"  
Onival. Changement d'orientation du cordon littoral*

*La côte était autrefois rectiligne entre le Cap Hornu et Onival. Le dépôt des galets et des sédiments le long du rivage a peu à peu, isolé de la mer l'ancienne falaise orientée sud-est/nord-ouest. En quelques milliers d'années, cette falaise "morte", protégée des assauts directs de la mer, a été remodelée par l'érosion pluviale en un versant adouci. Affaïssée, elle s'est peu à peu recouverte de limons argileux. Désormais, le relief n'est réellement marqué et visible qu'entre Onival et Lanchères. Ce sont les rares points hauts à offrir une lecture d'ensemble sur les bas-champs de Cayeux et le hâble d'Ault.*

*Au pied de la falaise morte, des gisements de galets "fossiles" témoignent de cette évolution. Ils constituent la véritable limite entre le plateau du Vimeu et le territoire des bas-champs.*

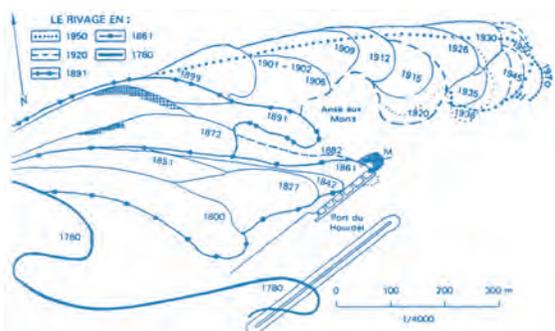
*Une falaise érodée et mise en culture. Rideaux d'Onival*

*Les paysages de la falaise morte, peu pentus, diffèrent peu de ceux du plateau agricole. Ils sont consacrés aux grandes cultures, avec un parcellaire étendu. Toutefois, à l'approche d'Ault et de sa falaise vive, au-dessus d'Onival, le relief plus marqué a imposé la mise en place de rideaux, ensemble remarquable comparable aux terrassements mis en oeuvre sur les versants cultivés des plateaux voisins. L'urbanisation d'Onival gagne désormais les pentes de la falaise morte et s'égrène le long de la D 463.*

*Une succession de villages-rue au pied du plateau  
Lanchères, Sallenelle. Extrait de la carte IGN 1/ 25 000 21070 T*

*La falaise morte a joué un rôle structurant pour l'urbanisation. La route, les villages et les hameaux se sont regroupés au pied du plateau, en limite de la zone humide des bas-champs. Une ligne de petits villages-rue courent ainsi le long de la falaise morte. A partir d'Onival, se succèdent Hautebut, Brutelles, Lanchères, Herlicourt et Sallenelle. La carte IGN, ci-dessus, montre clairement le rôle de limite assuré par la route entre deux types d'usages et de paysages. La maîtrise des coupures d'urbanisation et le respect des "fenêtres" entre chaque village sont de ce fait essentiels à préserver.*

*Les bâtiments dessinent un front bâti continu sur rue. Les matériaux diffèrent peu de ceux employés sur le plateau. La brique est majoritaire, accompagnée de torchis pour les bâtiments annexes.*



Evolution de la pointe du Hourdel au cours des deux derniers siècles. Schéma de F. Dolique, d'après Dallery, *Les rivages de la Somme*, (Mémoire de la Société Historique et Littéraire. d'Abbeville, T. IX, 1855)



Une digue de galets fragile. Digue des bas-champs

Les dépôts de galets se sont progressivement écartés de l'ancien rivage marqué par la falaise morte joignant Onival au Cap Hornu. Ils forment l'un des plus grands cordons de galets d'Europe entre Onival et le Hourdel atteignant par endroit sept à huit mètres de haut et près de huit cent mètres de profondeur. Les cordons de galets jouent un rôle protecteur contre les incursions de la mer. Actuellement, les apports de galets sont déficitaires, à cause des prélèvements et des obstacles construits sur leur trajet le long des 120 km de côtes reliant le Cap d'Antifer à la baie de Somme. En 1990, lors d'une forte tempête, 3000 hectares de terres ont été inondés. La digue, rechargée en galets est désormais consolidée par des épis.

Un bourg et un hameau sur les cordons de galets Cayeux (mission aérienne Gepop 1989)

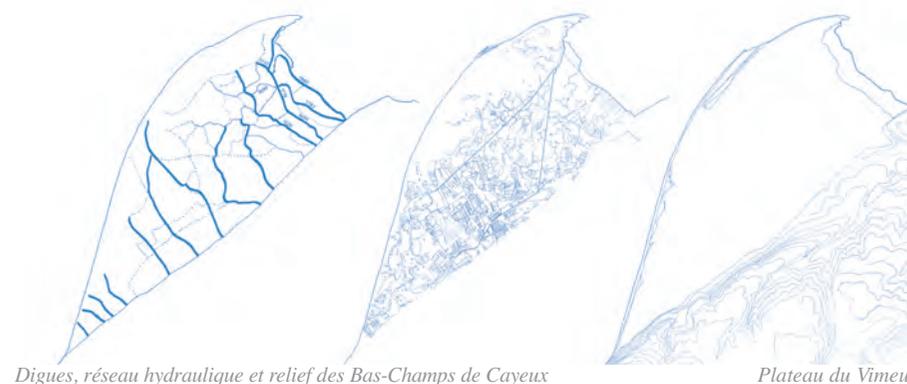
Deux ports de pêche sont implantés sur les cordons de galets : le hameau du Hourdel à la pointe de la baie de Somme, et la ville de Cayeux-sur-mer, tournée vers la Manche et la pêche côtière. La silhouette de Cayeux se détache de loin sur le paysage plat des bas-champs. En 1885, le lieu était une des plages les plus fréquentées du littoral picard avant son déclin au XX<sup>e</sup> siècle. Le vieux village est resté groupé autour de l'église, tandis que la ville, profitant des modifications du rivage, s'est agrandie vers la mer. Brighton s'est construit à l'est dès 1882. Parallèlement, l'industrie du galet se développe et plusieurs entreprises établies à Cayeux marquent la silhouette de la ville.

Les pouliers, témoins des modifications du rivage Pointe du Hourdel (Photo aérienne DIREN).

Dans un estuaire de type picard, le "musoir, au nord, est la partie soumise à l'érosion, tandis que la zone d'accumulation des sédiments, au sud, s'appelle un "poulier". Les galets projetés vers le sommet du rivage par les vagues orientées nord-est redescendent ensuite pour être lentement déplacés par les courants. Ce mouvement crée des crochets successifs, comme le montre, ci-dessus, le schéma d'évolution de la pointe du Hourdel au cours des deux siècles derniers. Les galets finalement arrêtés par la baie de Somme s'entassent en poulier, dont la pointe est dirigée vers l'intérieur de la baie. L'apport de galets y a été estimé entre 20 000 et 30 000 m<sup>3</sup>/an.

## Les horizons d'un paysage de polders La sinuosité des bas-champs centraux

D'une altitude comprise entre moins deux et moins quatre mètres à marée haute, ces terres peuvent être envahies par l'eau lors de tempêtes exceptionnelles.



Digues, réseau hydraulique et relief des Bas-Champs de Cayeux

Plateau du Vimeu



Un réseau hydraulique dense et hiérarchisé  
Canal de Cayeux

Sur ce sol argileux, plat et imperméable, constitué par le dépôt des sédiments marins, les eaux de pluie tendent à stagner. Pour pallier cette contrainte, un réseau de collecte a lentement été mis en place à partir du Moyen-Age et jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble repose sur des rigoles ou "videraies", creusées dans les champs. Les eaux guidées vers des fossés, ou "courses" sont ensuite évacuées par deux collecteurs principaux, le canal de Cayeux et le canal de Lanchières (1770/1775) qui se joignent pour former le canal à poissons qui se jette dans la baie de Somme, au Hourdel. Ce système permet d'évacuer à la fois les eaux pluviales, les affleurements de la nappe phréatique, peu profonde l'hiver, et le drainage de certains étangs et marais. Il assure donc le maintien de l'activité agricole et la préservation des villages. L'Association Syndicale Autorisée des Bas-Champs (ASA), regroupant l'ensemble des propriétaires, est chargée de l'entretien des digues, des fossés et de la défense contre la mer.

Lecture toponymique du paysage

La toponymie révèle les travaux d'endiguement successifs. Les mollières, qui sont des zones de vasières déposées par la mer et peu à peu fixées par la végétation, ont donné leur nom à deux hameaux : La Mollière et La Mollière-de-Terre ; le nom se retrouve dans un certain nombre de terrains proches du Hâble d'Ault tels "les mollières d'aval". Les digues, appelées chaussées servent de voies de communication : "chaussée blanche", "chaussée de Woignarue", "chaussée verte", "chaussée de la Malassise", ou "chaussée du bois". Les renclôtures successives portent des noms tels "l'enclos Gatte", "la renclôture de la Gaîté", ou "l'enclos Guillaume Aubry"...

La sinuosité des bas-champs centraux  
D102, Chanteraine

Les bas-champs centraux recèlent un paysage original et "déroutant" au sens premier du terme, lacis de chemins et de canaux, imposé par les anciens chenaux de marée. Ce parcellaire sinueux et singulier témoigne des forces hydrodynamiques à l'oeuvre sur le littoral. Il doit faire l'objet de toutes les attentions dans le cadre des conciliations à mener entre les exigences des exploitations agricoles et le souci de préserver les éléments structurant l'originalité de ces paysages (parcellaire, digues, système de drainage, haies ou prairies).

Les terres agricoles se partagent entre prairies permanentes et cultures. Les prairies se tiennent dans les secteurs les plus humides. L'élevage bovin reste important, mais de nombreuses parcelles enherbées sont drainées pour favoriser la progression des cultures.



“Au milieu des marais, un îlot d’arbres se massait contre la tempête. Pour résister à l’assaut du vent, il prenait le rythme du vent. Les cris, les murmures du marais violenté, il les accueillait, puis les renvoyait en tumulte élastique de ses mâtures.” Paul Vimereu, *Chutt le hutteux*.

## La géométrie des dernières renclôtures



### La géométrie des dernières renclôtures.

Brutelles. Bouquet d’arbres morts suite à l’éventrement de la digue du hâble d’Ault en 1990.

Les terrains les plus proches de la mer offrent un paysage plat et ouvert, ponctué de quelques haies, de bosquets ou d’arbres épars qui ouvrent de larges vues sur l’espace agricole. Le sud de la baie de Somme, contrairement au nord, est une zone d’accumulation. Aussi y trouve-t-on les plus grandes étendues de “mollières renclôses”. Celles-ci ont une taille et un tracé qui attestent de l’amélioration des moyens techniques à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le réseau de chemins et de fossés est quasi orthogonal. La construction de ce paysage par l’homme est perceptible dans la géométrie des digues et la régularité du réseau de drainage.

### Hameaux le long des chaussées et grosses fermes isolées

Hameau de Wathiéhurt (carte IGN 1/25 000)

Dans les bas-champs centraux seuls des hameaux et des fermes isolés ont colonisé les points hauts. Hurt ou Wathiéhurt (ci-dessus) sont par exemple, bâtis sur des tertres, peut-être artificiels. Les habitations s’allongent et se regroupent le long des routes bordées de fossés aménagées sur les digues. Les masses bâties s’insèrent dans un bocage encore présent (haies, saules taillés en têtards, quelques vergers). L’habitat ancien, modeste, conserve un caractère rural affirmé. Le bâti alterne des pignons ou des habitations basses alignées sur rue, interrompues par des pavillons isolés sur leur parcelle. Le manque d’entretien, les restaurations maladroites et des constructions récentes viennent rompre cet environnement protégé.

Les dernières renclôtures sont la propriété de grands domaines agricoles. Quelques grosses fermes isolées, au plan géométrique, parfois groupées en hameau, se sont installées en pionnières sur les nouvelles terres renclôses (ferme de la Caroline, ferme du petit Tératu, près de la baie de Somme ou ferme de l’Enviette et de la Basse Enviette ou Chanteraine près du hâble d’Ault...).

### Un bocage concentré

Les zones bocagères se concentrent dans les secteurs les plus humides le long des falaises mortes et autour des villages (Hurt, Wathiéhurt, le Marais...).

Au pied de la falaise morte, une bande de sols lourds, mal drainés, favorise la prairie. Plus bas que les derniers terrains renclos des bas-champs, ces terrains sont alimentés par la nappe aquifère crayeuse du plateau du Vimeu. Entre les anciens dépôts de galets et la falaise morte, la présence de ces zones humides atteste des difficultés d’écoulement des eaux en limite du plateau. Les mares-abreuvoirs sont fréquentes. Ceinturées de haies, plantées de nombreux saules têtards, les prairies sont parfois mises en culture.

## *Les bas-champs : un territoire naturellement poldérisé par le déplacement du cordon littoral*



### *La falaise morte*

*Le rivage s'est éloigné de cette ancienne falaise vive qui joignait Onival au Cap Hornu. Son versant désormais adouci, est étayé de rideaux.*

### *Un belvédère*

*Les routes départementales D 463 et D 940, qui longent la falaise morte, offrent un panorama sur le paysage des bas-champs.*

*Quelques blockhaus rappellent le rôle potentiellement stratégique de ces vues sur la mer.*

### *Onival*

*La ville balnéaire d'Onival qui s'étage à flanc de coteau est située au point d'articulation de la falaise vive et de la falaise morte.*

### *Au loin, les falaises vives*

*Falaises de craie, soumises aux assauts de la mer, et qui en s'éboulant, libèrent des bancs de silex qui contribuent à la progression du cordon littoral de galets.*

### *Les bas-champs ou "renclôtures"*

*Paysages de polders aux horizons ouverts, parcourus de canaux de drainage et de digues. Des structures bocagères apparaissent près des villages et dans les zones plus humides, le long de la falaise morte.*

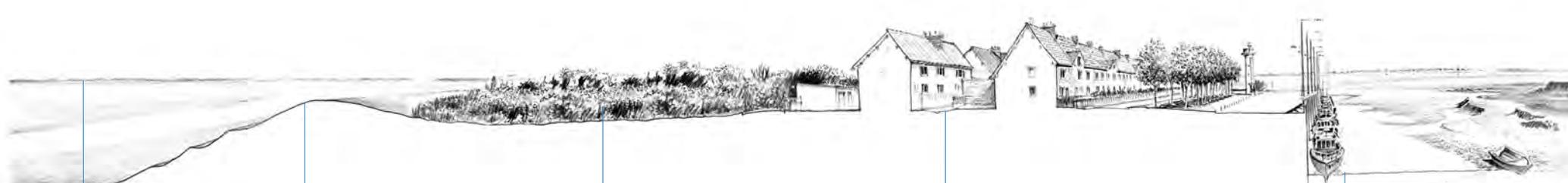
### *Cordon littoral de galets*

*Digue naturelle, formée de levées de galets parallèles à la côte, et désormais renforcée par l'homme.*

*En retrait de la digue, et protégés des assauts de la mer, se déploient les bas-champs du "hâble d'Ault". Ce territoire formait autrefois une anse où s'abritaient les bateaux. Peu à peu ensablé, il fut définitivement fermé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il offre aujourd'hui une topographie complexe mêlant d'anciens pouliers de galets entrecoupés de digues et de plans d'eau laissés par les carrières. De nombreuses huttes de chasse témoignent de l'attrait du site.*

### *La Manche*

## Le hameau du Hourdel, à la pointe sud de la baie de Somme



La Manche, avec en arrière plan, la pointe de Saint-Quentin et le domaine du Marquenterre..  
 La baie de Somme est un site majeur de reproduction en France pour le phoque veau marin.

Levée de galets. La baie de Somme arrête la migration des galets. Ceux-ci s'entassent en poulier dont la pointe est dirigée vers l'intérieur de l'estuaire. L'apport de galets tend à fermer la baie.

Fourrés d'arbustes  
 Argousiers, prunelliers, sureaux, saules des sables, troènes, etc..

Lotissement, implanté après guerre sur deux rangées de maisonnettes basses. La dissymétrie des pans de toitures a pour fonction de protéger des vents de mer.

Canal dit "à Poissons", formé par la réunion du canal de Cayeux et du canal de Lanchères qui collectent l'ensemble des eaux des bas-Champs.

### La porte de l'estuaire

Le hameau du Hourdel est bâti sur un banc de galets, à la jonction de la mer et de la baie de Somme. Il marque la porte de l'estuaire, en symétrie de la ville du Crotoy au nord. Le lieu a des allures de bout du monde, vivant au rythme des marées, isolé successivement par d'innombrables étendues de sable et d'immenses nappes d'eau.

### Un "havre" naturel

La pointe du Hourdel a toujours constitué un havre, au sens premier de ce mot, à savoir de "petit port naturel ou artificiel, bien abrité, généralement à l'embouchure d'un fleuve" (dictionnaire Robert).

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Hourdel n'était qu'un avant-poste militaire. Le duc de Nevers, seigneur de Cayeux et de Saint-Valery, décida d'y aménager un avant-port, pour concurrencer Dieppe. En 1793, on n'y recensera un fort, une poudrière et une garnison de quinze hommes. Vers 1830, l'exploitation de galets et la pêche nécessiteront la construction d'un port. Des habitations seront élevées. Pour faciliter le curage du port, un barrage et un grand bassin de chasse seront créés. L'échevinage d'Abbeville envisagera alors, de faire du Hourdel le premier port de la Somme.

### Tourisme et galet

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le hameau se développe. Un boulevard paysager est réalisé devant le port et la route blanche le relie à Cayeux-sur-Mer.

Le Conseil Général souhaite déjà favoriser le développement touristique. Une grande villa de hutteurs et une école (1897) sont bâties. L'essor de l'exploitation de galets amène la construction d'un appontement en béton en 1909, et d'une usine de traitement de galets en 1925.

### Destructions, ensablement

Le Hourdel n'aura pas le développement espéré. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la route blanche s'ensable et les installations portuaires deviennent obsolètes.

En 1944, le hameau est détruit par les allemands. L'ensablement progressif de la baie fait périr les activités marchandes de tous les ports de l'estuaire jusque-là importants : Abbeville, Saint-Valery, Le Crotoy, et le Hourdel. Après guerre, le transport des galets, principale activité du port, se fera par la route.

### Reconstruction

Le hameau a été reconstruit après guerre. Du fait des modifications du rivage, l'actuel village, est implanté à trois kilomètres au nord du premier port du Hourdel, représenté sur la carte d'Etat Major du XIX<sup>e</sup> siècle. Installé à l'abri des pouliers, le village s'ouvre sur un petit port de pêche et de plaisance, dont l'activité se maintient, bénéficiant d'un accès à la haute mer privilégié du fait de sa situation. Le port de plaisance, au sud du port de pêche compte 75 à 80 emplacements. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le port comptait 320 marins pêcheurs. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'une trentaine environ pour quinze bateaux. L'essentiel des revenus provient de la pêche traditionnelle à la crevette grise (150 à 200 t/ par an). 200 tonnes de poissons sont également pêchés chaque année (sole, turbot, bar, merlan, rouget, plie).

## Digue de galets naturelle et massif dunaire, au nord de Cayeux-sur-Mer

Colonies de phoques (*Phoca vitulina*), visibles à marée basse sur les bancs de sable. Ce rassemblement concentre actuellement la moitié des veaux marins en France

Anse Bidard,

Pointe de Saint-Quentin et domaine du Marquenterre

Levées de galets successives parallèles à la côte

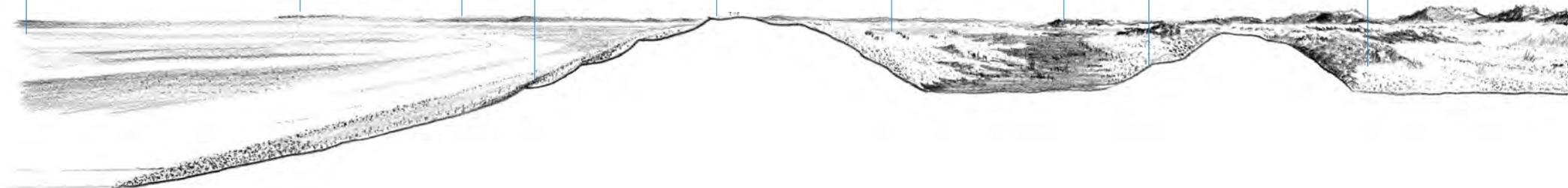
Digue de galets de 7 à 8 m de haut sur laquelle poussent la crambe maritime, parfois l'arroche en fer-de-lance ou le seneçon commun

Hauts de galet assez stables. Sur les goëmons décomposés poussent des espèces nitrophiles comme le Seneçon visqueux ou le *Rumex crispus*.

Pointe du Hourdel

Dépression entre les levées de galets, caractérisée par des groupements halophytes où l'on rencontre l'obione, la salicorne, la soude marine et la matricaire.

Galets peu à peu colmatés par les sables. Milieux plus fermés où se développent le pavot cornu, l'euphorbe du littoral, la silène maritime.



Un paysage de pouliers successifs, considéré comme un des plus originaux de la côte picarde et de tout le nord de la France.

Outre leur grand intérêt géomorphologique, les pouliers de galets permettent le développement d'une végétation originale dont l'intérêt est reconnu au niveau européen par le classement de la Directive Habitats de l'Union Européenne ("végétations vivaces des rivages de galets"). Les 150 hectares de cordons de galets du littoral situés entre le Hourdel et Cayeux-sur-Mer sont protégés par un arrêté de biotope. L'originalité du milieu est due à la rigueur des conditions climatiques associant le vent, la sécheresse et les embruns, exigeant le développement de végétaux adaptés par un enracinement profond, des feuilles charnues ou un port "en coussinet". Très logiquement, la végétation se fait de plus en plus rare en se rapprochant de la mer.



Gravelots à collier

Un site d'observation d'oiseaux

Situé dans la grande voie de migration du littoral de l'Europe de l'Ouest, ce site permet d'observer le passage de nombreux oiseaux, notamment des oiseaux d'eau, dont certains sont rares en Picardie, tel le gravelot à collier (dessin ci-contre).

Les insectes et les papillons trouvent également parmi les galets, un milieu favorable, complémentaire des zones sableuses.



*Beta maritima*  
Bette maritime



*Cakile maritima*  
Cakilier



*Crambe maritima*  
Chou marin



*Glaucium flavum*  
Pavot cornu



*Obione portulacoides*  
Obione



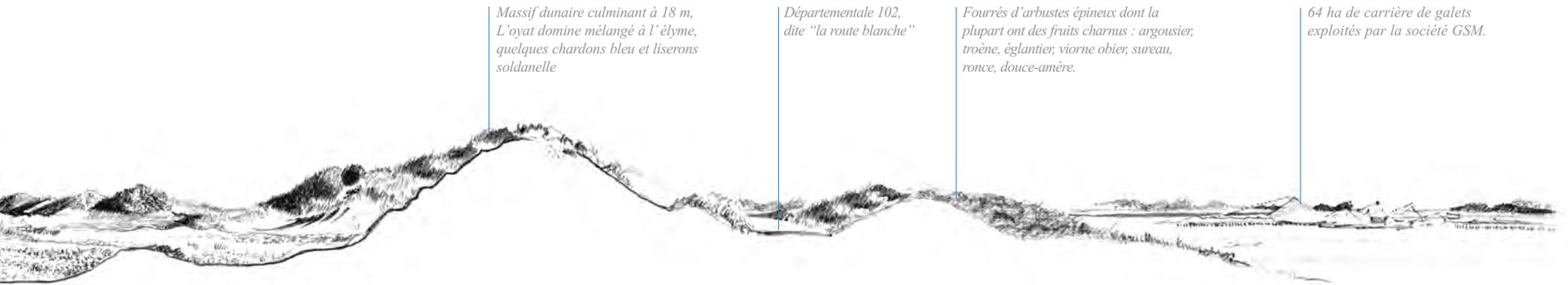
*Euphorbia paralias*  
Euphorbe du littoral



*Honkenya peploïdes*  
Pourpier de mer



*Calystegia soldanella*  
Liseron de mer  
ou Liseron des dunes



*Un massif dunaire de cinquante hectares*

Les vents sont les agents de construction des dunes. A marée basse, les énormes bancs de sables qui encombrant les estuaires de la Somme de l'Authie et de la Canche, s'assèchent, en même temps que les estrans de la plage. Les vents qui battent la côte transportent les sables alternativement vers l'ouest et vers l'est. Du fait de la prédominance des vents d'ouest, l'est progresse d'avantage. Le transport du sable s'est essentiellement effectué à l'époque de la grande dépression de Würm lorsque la Manche était à sec.

Les dunes du nord de Cayeux couvrent un étroit cordon de 4 kilomètres de long. Sans atteindre l'ampleur des dunes du Marquenterre, elles s'élèvent néanmoins jusqu'à 18 mètres de hauteur au niveau du hameau de Brighton. Leur hauteur s'abaisse sensiblement vers le Hourdel, où elles font place à des fourrés d'épineux impénétrables, mélangeant des argousiers, des églantiers et des ronces.

*La "route blanche"*

Les dunes parallèles au rivage s'élèvent en deux cordons qui ensèrent une "route blanche". Cette route, ouverte en 1893, fut ainsi nommée du fait de son revêtement initial, fait de craie tassée et de sable. Elle devait assurer une liaison directe entre Ault et Le Hourdel et servir d'axe de développement aux villes balnéaires alors en pleine extension. Ces 14 kilomètres en droite ligne, très exposés et substitués à des chemins anciens, serpentant parmi les dunes et les bancs de galets furent rapidement et régulièrement ensablés. Encore aujourd'hui, le sable doit être régulièrement enlevé.

*" La dune est mauve avec une rare chevelure d'herbe bleuâtre, des oasis de liserons délicats dont le vent déchire, dès leur éclosion, la jupe parapluie veinée de rose. Les chardons de sable, en tôle azurée se mêlent à l'arrête-boeuf fleuri de carmin ..."*

Colette, *Les vrilles de la vigne*



*Eryngium maritimum*  
Chardon de mer  
ou Chardon bleu



*Amnophila arenaria*  
Oyat



*Elymus arenaria*  
Élyme



*Hippophae rhamnoides*  
Argousier



*Ligustrum vulgare*  
Troène



*Oenothera biennis*  
Onagre



*Salix arenaria*  
Saule des sables



*Tortula ruraliformis*  
Mousse tortule



“ *Le soleil peut se coucher tranquillement au-delà de la baie de Somme, désert humide et plat où la mer en se retirant, a laissé des lacs oblongs, des flaques rondes, des canaux vermeils où baignent les rayons horizontaux.*”

Colette, *Les vrilles de la vigne*.

## Les baies de Somme et d'Authie

### *Slikkes et mollières, des horizons soumis au rythme des marées*

En limite sud du département, la Bresle a été canalisée et n'offre plus qu'un débouché portuaire et industriel vers la Manche. En revanche, deux baies s'ouvrent largement vers la mer : celle de la Somme qui regroupe l'estuaire de la Somme, du Dien et de la Maye (soit 70 km<sup>2</sup> entre Le Hourdel, Saint-Valery, Noyelles-sur-Mer et le Crotoy), et celle de l'Authie plus modeste (environ 17 km<sup>2</sup>), à la limite nord du département.

*Slikke & mollières  
un paysage ouvert*

Ce paysage de rencontre du fleuve et de la mer est profondément marqué par le rythme des marées. Deux milieux en résultent : les *slikkes*, zones de vasières recouvertes à chaque marée couvrant la majeure partie de l'estuaire, et les *schorres*, appelés également *mollières* ou prés-salés, qui ne sont envahis que par les marées de fort coefficient. Ces zones submersibles sont séparées des renclôtures des bas-champs par des digues artificielles. Si en Europe, les prés-salés sont des milieux rares et menacés, les mollières tendent ici au contraire, non pas à disparaître, mais à progresser, du fait de l'ensablement des baies.

*La structure urbaine :  
ports de pêche  
et stations balnéaires*

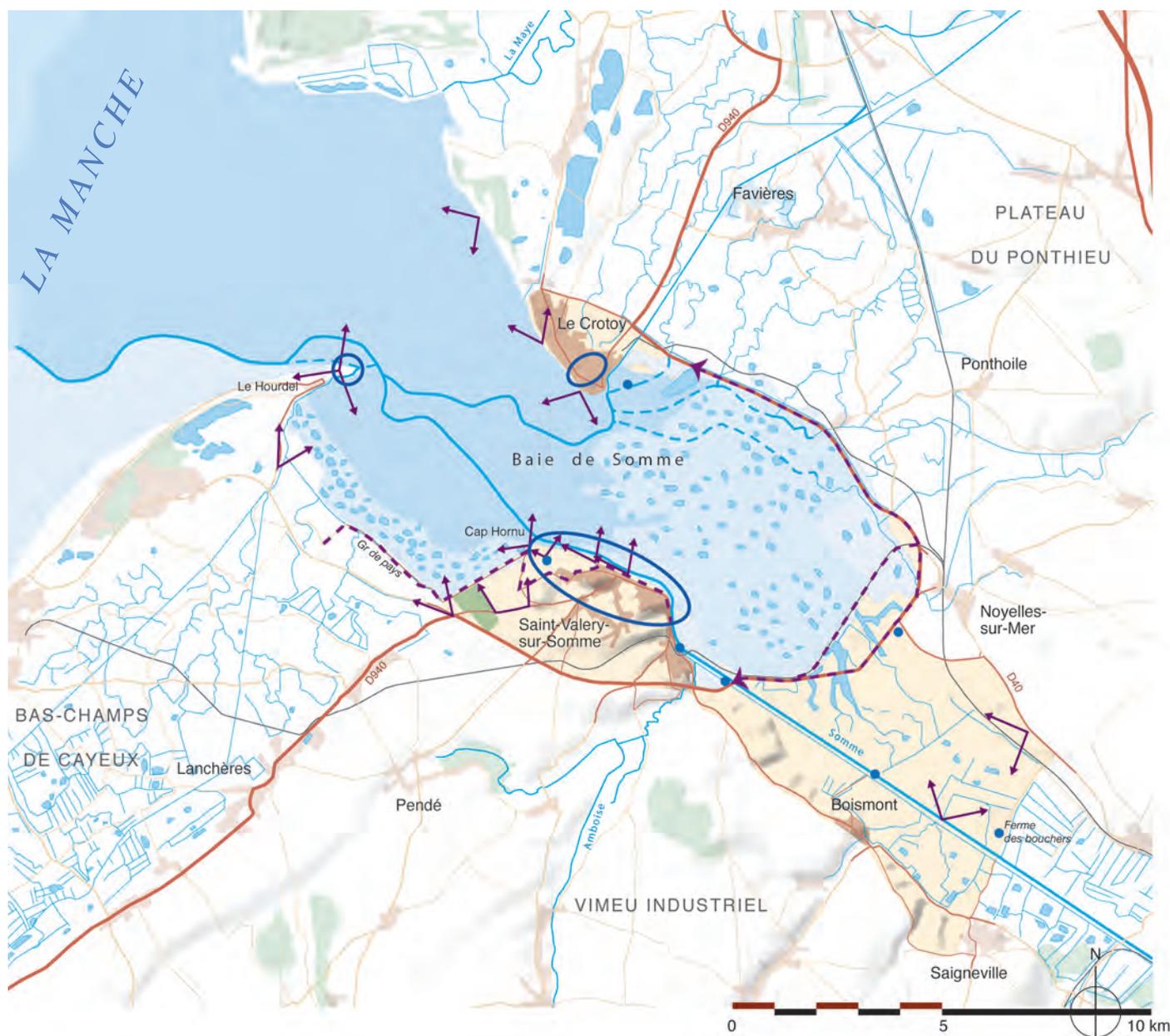
Les bancs de sables ont freiné le développement autour de la baie d'Authie. Par contre la baie de Somme, lieu d'échanges entre la mer et l'arrière-pays a favorisé les implantations urbaines liées au commerce maritime : Le Crotoy et le Hourdel sur des bancs de galets (foraine et poulier), Saint-Valery sur une butte de craie, vestige de l'ère tertiaire, belvédère naturel dominant l'estuaire de la Somme. L'ancien port de Noyelles-sur-Mer a été peu à peu séparé de la baie par la progression des mollières. Ces implantations ont été dictées par l'attrait de l'activité maritime (commerce et pêche), sur laquelle se sont greffées les pratiques balnéaires et touristiques. La baie de Somme a joué un rôle pionnier dans l'installation de la villégiature sur la côte picarde, en attirant les artistes, peintres et écrivains, puis les esti-

vants dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle constitue un attrait touristique majeur et l'ouverture récente de l'autoroute A16 accentue encore la pression touristique sur l'ensemble de ce littoral.

*Un paysage maritime  
en constante évolution*

Le Crotoy et Saint-Valery étaient des ports actifs au Moyen-Âge. Saint-Valery commerçait avec l'Europe et l'Amérique et fut pendant plusieurs siècles le principal port de la baie de Somme. La Somme a longtemps été considérée comme la meilleure voie d'accès à la mer (concurrentant la Seine), mais l'estuaire, de même que celui de l'Authie, s'est ensablé peu à peu. Ce phénomène naturel lié à la remontée du niveau de la mer depuis dix mille ans a été accentué depuis deux siècles par une série d'interventions humaines : canalisation de la Somme, fixation du chenal de marée entre 1841 et 1965, digue du chemin de fer en 1854, et enfin accélération des renclôtures vers 1850, puis importation accidentelle de la *Spartine de Townsend*, graminée pionnière, contribuant à l'extension considérable des mollières.

Tous ces facteurs d'ensablement ont provoqué quatre phénomènes : la progressive fermeture des estuaires, l'élévation moyenne des fonds, l'extension des mollières, et donc, la diminution de la surface des baies. Les conséquences majeures ont été la progressive diminution de l'accessibilité des ports de la baie de Somme et des transformations touchant la pêche, la chasse, le tourisme et les activités de plaisance. La réduction des biotopes pourrait menacer à long terme l'intérêt ornithologique. Les études engagées par le département ont confirmé qu'aucune solution réaliste ne permettrait d'empêcher l'ensablement. Pour tenter de conserver tout de même son caractère maritime à la baie de Somme, en maintenant en eau les chemins d'accès aux ports de la baie, différents aménagements de digues et de bassins de chasse ont été proposés.



#### Éléments caractéristiques des paysages

- . Baie (slikke, mollières, chenaux de marée)
- . Butte tertiaire de Saint-Valery
- . Trois sites bâtis sur des points hauts (St-Valery, Le Crotoy, Le Hourdel)
- . Patrimoine balnéaire (St-Valery, Le Crotoy)
- . Dans les mollières : nombreuses mares et huttes de chasse, pâturage de moutons.

#### Structures paysagères majeures

- . Baie de Somme et baie d'Authie
- . Saint-Valery, et Le Hourdel (site, silhouette, patrimoine bâti), points de vues privilégiés sur la baie de Somme

#### Points de vues et axes de perception principaux

##### Baie de Somme :

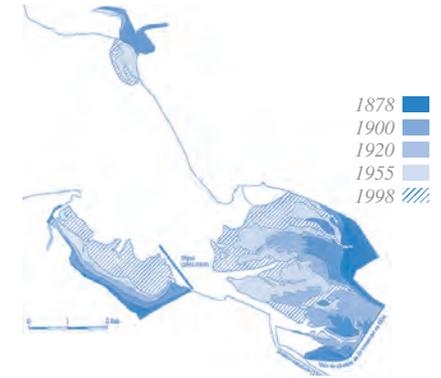
- Les digues qui bordent les dernières renclôtures limitent les vues vers la baie.
- Les points hauts offrent tous des vues vers l'estuaire (promontoires bâtis du Hourdel, du Crotoy et butte de Saint-Valery depuis la ville, les quais, le Cap Hornu, le Mont de la chapelle et le terroir du Cap Hornu).
- La D 940 et la digue du chemin de fer entre Saint-Valery et le Crotoy constituent des axes de lecture préférentiels sur les mollières, les dernières renclôtures de la Somme et les vues lointaines.

La Baie d'Authie n'est accessible que depuis le parking de la rue de l'Authie à Fort-Mahon

## *Slikkes et mollières, un paysage d'horizons, soumis au rythme des marées*



2 959 hectares de la baie de Somme sont protégés en réserve naturelle, depuis un décret ministériel, du 21 mars 1994. Pour contenir le risque d'une dégradation irréversible de ses paysages et de sa biodiversité, la baie de Somme bénéficie aujourd'hui de presque toutes les mesures de protection juridique applicables à un espace littoral. A cela s'ajoutent des désignations, des inventaires écologiques et des documents de planification d'ordre national ou international.



Extension des mollières autour de la baie de Somme (DOLIQUE 1998)



*Slikkes et schorres*  
Le Hourdel

Les baies offrent de vastes horizons de sables et de vase peu à peu envahis par la végétation. Les slikkes (ci-dessus) sont de grandes étendues de sables mouvants, recouverts à chaque marée. Scintillantes sous les éclats du soleil, parcourues par les aplats bleutés du ciel reflétés dans les méandres sinueux des chenaux, ces vasières font partie de la beauté de la baie de Somme et de sa renommée touristique. De nombreux oiseaux y séjournent et une réserve naturelle a été instaurée. L'existence du premier gisement de coques en France est à l'origine d'une pêche à pied traditionnelle pratiquée à l'entrée de la baie de Somme mais menacée par l'extension des mollières.

Les mollières, (photo de droite) séparées des slikkes par des talus surélevés, offrent des horizons dégagés qui prolongent l'espace de la baie. Ces prés-salés colonisés par une végétation basse sont pâturés par des moutons entre fin mars et début décembre. Les oiseaux qui s'alimentent dans les vasières viennent s'y reposer. Les rares masses boisées se concentrent autour de la butte crayeuse de Saint-Valery.

*Des baies constellées de mares de chasse*  
Baie d'Authie, vue du Pas-de-Calais (photo aérienne DIREN)

Les deux estuaires de Somme et d'Authie fonctionnent de la même manière. Les dernières digues de renclôtures limitent les mollières ponctuées de mares de chasse. Ces plans d'eaux artificiels abritent des huttes où se dissimulent les chasseurs à l'affût du gibier d'eau.

La présence de bancs de sable sur le littoral nord, l'absence de trafic commercial sur l'Authie expliquent que la baie n'ait jamais attiré de fortes implantations humaines. Seules quelques fermes pionnières, parfois groupées en hameau, se sont implantées sur les dernières renclôtures (le hameau du Pas d'Authie, dans le Pas-de-Calais était autrefois situé plus près de la mer). La baie d'Authie n'est visible que depuis le parking de la rue de l'Authie à Fort-Mahon.

*L'extension des mollières*  
Cran de flot des mollières du Cap Hornu

Les mollières progressent de quinze hectares par an actuellement en baie de Somme et couvrent désormais la moitié de la surface de la baie. L'une des raisons de cette progression est la spartine de Townsend, graminée pionnière apparue dans les années 1920 avec le développement du trafic commercial maritime, qui colonise les vasières les plus hautes, contribue à l'ensablement de la baie et fait évoluer la slikke vers le schorre.

En baie d'Authie, la surface des mollières a été portée de 150 à 550 hectares entre 1878 et 1994. Le fond et la partie sud des baies, zones d'accumulation des sédiments, progresse plus rapidement que la partie nord.

Saint-Valery-sur-Somme

Le Crotoy

*Une alternance de caps et de promontoires bâtis sur les points secs, et de "fenêtres" ouvertes sur les paysages de la baie*



Le port du Hourdel

*Le tour de la baie alterne les promontoires bâtis, les belvédères sur l'estuaire et les "fenêtres" ouvertes sur les horizons. Dans ce paysage aux faibles reliefs, les différentes digues limitent cependant les vues vers la baie.*

*La silhouette de Saint-Valery, du Crotoy et du hameau du Hourdel sont visibles de loin et sont autant de repères dans un paysage marqué par l'horizontalité.*

*Toutes les extensions urbaines occupant notamment les crêtes ou les entrées de ville (logements de vacances, lotissements, zone d'activités) participent au brouillage de la silhouette et de l'identité de ces villes.*

Une tradition balnéaire.

La baie de Somme, vue du Crotoy

*En 1840, le premier établissement de bains ouvre au Crotoy, devançant de quelques années celui de Saint-Valery. En 1856, la municipalité de Saint-Valery effectue des travaux pour créer une plage sur la rive droite du port mais l'envasement de la baie limitera la croissance de la station balnéaire. On y recense moins d'un millier de baigneurs avant 1914. Le Crotoy accueille par contre près de 6 500 baigneurs et compte alors près de 300 villas et chalets. Après la première guerre mondiale, les estivants se déplaceront vers les plages de sable fin et les stations de la baie de Somme seront moins en vogue. L'architecture caractéristique de ces premières stations balnéaires subsiste déployant un vocabulaire spécifique et ses variantes (villas de briques, toits à forte pente, ferronneries, céramiques...).*

Une identité héritée d'une longue activité maritime.

Saint-Valery-sur-Somme

*La ville de Saint-Valery-sur Somme suscite un engouement touristique croissant. Ses monuments historiques, ses anciens remparts, ses riches maisons d'armateurs du quai Perrée, son quartier de marins du Courtgrain aux petites maisons étroites, sa vieille ville et son ancienne fertilité constituent autant de points d'intérêt pour le visiteur.*

*La majorité du bâti est en brique, parfois à colombage de bois. Les silex et les galets sont utilisés pour créer des motifs décoratifs sur les pignons coupe-feu, en alternance avec la brique ou dans l'architecture monumentale en alternance avec la pierre (Eglise Saint-Martin, chapelle des marins).*

## Saint-Valery-sur-Somme



*Quai du Romerel, ancien quai maritime de la ville jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Silhouette de l'église et de la vieille ville fortifiée. Ce quartier est le noyau fondateur de Saint-Valery. Parfois désigné comme "la ville haute", il est établi sur un promontoire crayeux dominant la baie. Il se signale de loin par la perspective de la porte de Nevers et le clocher de l'église Saint-Martin, orné de motifs en damiers alternant craie et silex. Saint-Valery-sur-Somme obtint une charte de commune en 1197.*

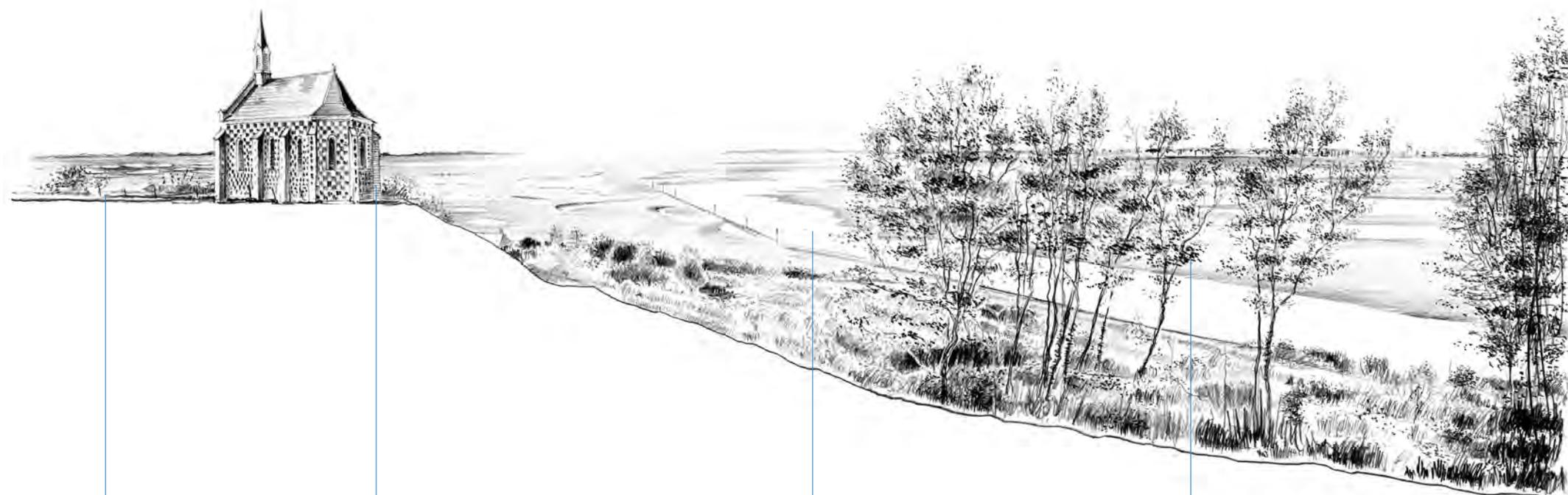
*Hôtel balnéaire, témoin du développement des bains de mer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les terrains situés entre l'ancien quai et la nouvelle digue du chenal ont d'abord été une étendue d'eau où l'on se promenait en barque avant d'être rapidement investis par les constructions de l'époque : quelques institutions nouvelles comme la gendarmerie, mais surtout par les premières grandes villas balnéaires.*

*Le quai Jeanne d'Arc. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les bateaux s'échouaient sur la grève au pied des murailles de la vieille ville.*

*Pour limiter l'envasement du chenal et maintenir l'accès des navires de haute mer, une digue fut aménagée. Dès lors, ce quai devint une promenade : à son extrémité fut ouvert un établissement de bains municipal et la tour "Harold", fut un temps transformée en kiosque à musique.*

*Jusqu'à la création du canal maritime, reliant Saint-Valery à Abbeville, c'est Le Crotoy qui accueillait les navires de plus fort tonnage. Mais, à l'apogée de l'activité maritime de l'estuaire, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est en revanche Saint-Valery qui était considéré comme le principal port de la baie. Dès le Moyen-Age pourtant, la ville s'était inquiétée des envasements de l'embouchure. Une centaine de bateaux de commerce entrèrent encore à Saint-Valery en 1979. Aujourd'hui, les difficultés d'accès ont transformé Le Crotoy et Saint-Valery en ports de plaisance.*

## Le mont de la Chapelle



Situé à l'ouest de Saint-Valery, le mont de la Chapelle est un des belvédères privilégiés sur la baie de Somme. Le site culmine à 43 m. On y goûte le silence des points hauts. Au loin se dessinent les méandres gris-mauve de la baie, ponctués d'oiseaux blancs, l'horizontale lumineuse du front de mer du Crotoy et plus loin encore, un horizon de brumes, où le ciel et la mer ne se discernent plus.

La silhouette de la chapelle des marins domine l'entrée de la baie. Ce bâtiment de style néo-gothique, à appareillage en damier de silex et de craie, a succédé au XIX<sup>e</sup> siècle, à une première église, détruite sous la Révolution, édifiée sur l'emplacement du tombeau du fondateur de l'abbaye de Saint-Valery. Le secteur, riche en témoignages archéologiques a révélé différents vestiges sur les lieux-dits "la Mizenne", "les Pentes", "les Hautes rues" ou "les Riez". Sa situation de belvédère naturel dominant l'estuaire de la Somme peut expliquer l'installation d'oppidums préhistoriques. Par la suite, les colonies romaines ont implanté des comptoirs à proximité de la mer pour commercer avec l'Angleterre. Les monnaies grecques, gauloises et romaines retrouvées à Saint-Valery témoignent de l'intensité des échanges dès cette époque.

La baie de Somme, est un des sites emblématiques du département. Ce paysage grandiose, a été lentement constitué par les méandres du fleuve et le rythme des marées. Le lieu réunit des milieux, précieux pour la flore et la faune de l'estuaire. En bordure des chenaux, des zones de vasières offrent une source d'alimentation essentielle pour les poissons et les oiseaux de la baie ; plus en retrait, les mollières situées entre les eaux de l'estuaire et les terres agricoles, favorisent une variété de biotopes qui accueille plusieurs activités traditionnelles : la chasse, l'élevage de moutons, et la pêche à pied dans les vasières.

Le caractère boisé du mont de la Chapelle marque une transition entre la partie urbanisée de Saint-Valery et les espaces plus sauvages du Cap Hornu. La butte est plantée de haies bocagères ceinturant des terrains de pâtures. Anatole France qui séjourna à Saint-Valery en 1886 évoque le Cap Hornu et " les grands ormes qui frissonnent au vent du large". Les ormes ont aujourd'hui disparu, mais de grands arbres cadrent encore le panorama sur l'estuaire, la plaine submersible des mollières, le dessin du chenal, la silhouette du Hourdel et au loin, le massif du Marquenterre.



# Le Marquenterre

## Un paysage de bas-champs, de dunes et de marais

“ On donne souvent au Marquenterre une étendue qu’il n’eut jamais ; ce n’est (pas) l’espace compris entre l’Authie et la Somme ; le Marquenterre n’englobait ni Rue, ni Ponthoile, ni Noyelles, ni Le Crotoy ; il se composait exactement des paroisses de Quend, de Saint-Quentin-en-Tourmont, et des hameaux ou fermes de Haye-Penée, Froise, Monchaux, Routhiauville, Royon, Vieux-Quend. La charte d’érection de sa commune en 1199 en fixait déjà la circonscription. Le Marquenterre est un exemple de commune accordée non pas à une ville, ou à un bourg, mais à un groupement rural de paroisses, de hameaux et de fermes. Grâce à son organisation communale, grâce à l’administration de ses maires et échevins, il fut très tôt pourvu d’un service hydraulique.”

Albert Demangeon, *Opus cité*, 1905

*Les bancs de galets premiers points d’ancrage*

Les premiers établissements humains dans le Marquenterre ont occupé les rares points secs constitués par les dépôts de galets, accumulés entre l’ancienne ligne du rivage - la falaise morte du Ponthieu - et l’actuel trait de côte. Les sédiments ont peu à peu comblé les vides. Une plaine maritime est apparue, isolant l’ancien cordon de falaises, de la mer.

*Un rempart de sable et des travaux d’endiguement appuyés sur un réseau hydraulique hiérarchisé*

Le Marquenterre, est la zone la plus anciennement poldérisée de la côte picarde. La conquête de ces terrains résulte d’interactions complexes entre les évolutions naturelles et l’action de l’homme. Le vent tout d’abord, a transporté le sable qui s’est déposé le long du rivage en cordons successifs protégeant peu à peu les terrains situés en retrait. Les habitants ensuite, se sont regroupés pour se défendre contre les incursions de la mer et étendre leur territoire de cultures et les pâtures nécessaires à leurs moutons. Utilisant toutes les ressources offertes par les laisses de mer et les crans de flot, ils ont patiemment édifié un réseau de digues ou *royons*, accompagnés de fossés ou *noes*. Ce travail long, patient et incessant s’est prolongé jusqu’au XX<sup>e</sup> siècle : les dernières terres rencloses se reconnaissent à la régularité de leurs tracés.

Pour se convaincre de la force des éléments dans ce paysage, peut-être faut-il se souvenir que Rue fut un port de mer jusqu’au XII<sup>e</sup> siècle, que Fort-Mahon fut créé en 1778 sur “une laisse de mer”, et que le village de Saint-Quentin-en-Tourmont fut maintes fois envahi par les sables. Son église et son cimetière furent déplacés à deux reprises. À ce sujet, le caractère rural de ces paysages ne doit pas dissimuler une mémoire plus ancienne. : des enclos antiques ont été mis à jour à Noyelles, au Crotoy ou à Ponthoile, et plusieurs occupations gallo-romaines sont attestées à Quend et à Noyelles.

*Délicat écoulement des eaux en limite de plateau*

Entre les foraines de galets et la falaise morte, les zones humides et les marais attestent des difficultés d’écoulement des eaux en limite du plateau. Plus bas que les derniers terrains renclos des bas-champs, ces zones humides sont alimentées par la nappe aquifère crayeuse du plateau du Ponthieu et par les rivières qui entaillent le plateau : le Dien au nord de Noyelles-sur-Mer, le ruisseau de Neuville, la Maye à l’ouest de Rue, le ruisseau de Pendé et l’Authie. Ces marais arrières-littoraux au sol tourbeux se mêlent aux marais des vallées alluviales.

*Une population à majorité rurale*

À l’exception de la ville de Rue (3075 h.), les bas-champs du Marquenterre comptent essentiellement des petits villages : Favières totalise 400 habitants et Saint-Quentin-en-Tourmont, 350 h. Les clôtures les plus récentes sont ponctuées de grosses fermes isolées, parfois groupées en hameaux. Le massif dunaire, tardivement ouvert à l’urbanisation attire une population permanente de quelque 2500 habitants, répartie entre Quend et Fort-Mahon. Fait récent, les lotissements et l’habitat léger de loisir tendent à s’étendre également dans les bas-champs.

*Points de vues majeurs*

Le Marquenterre offre peu de points hauts, si l’on écarte le pont de la voie ferrée de Rue qui autorise l’une des rares vues d’ensemble sur les marais arrières-littoraux. La plupart des points de vues se découvrent en parcourant les routes qui traversent le Marquenterre (telle la D 940 qui relie Le Crotoy au Pas d’Authie), les clôtures (D 532, la D 940 vers vieux Fort-Mahon, la D 432 vers le Trou-à-Mouches, et la D 32 vers Routhiauville) ainsi que les petites routes sinueuses des bas-champs centraux, plus bocagers. Le massif dunaire de la réserve naturelle de la baie de Somme se découvre bien sûr à pied, en empruntant *la Voie des Huttes* depuis Saint-Quentin-en-Tourmont.



- Éléments caractéristiques des paysages*
- . Massif dunaire à l'ouest
  - . Pinède sur les dunes
  - . Foraines ou anciens bancs de galets
  - . A l'est, marais arrière-littoraux tourbeux parcourus de réseaux de drainage
  - . Bas-champs ouverts ou bocagers avec prairies ou cultures.
  - Parcelle sinuose des bas-champs centraux, plus rectiligne des dernières rences.
  - . Villages et hameaux sur d'anciens bancs de galets (Rue, Quend, Hère...)
  - . Urbanisme balnéaire (Quend-Plage, Fort-Mahon)
  - . Hameaux bocagers et lacs de routes dans les bas-champs centraux
  - . Grandes fermes des dernières rences
  - . Villages-rue au pied de la falaise morte
  - . Mares et huttes de chasse ponctuelles
  - . Carrières et plans d'eau
  - . Vestiges de guerre (blockhaus...)

- Structures paysagères majeures*
- . Massif dunaire du Marquenterre
  - . Bas-champs (parcellaire, système de drainage, prairies, digues, haies)
  - . Bocage et marais à l'est de la D 940
  - . Grosses fermes isolées des rences les plus récentes

- Points de vues et axes de perception principaux*
- . D 940 entre le Crotoy et le Pas d'Authie
  - . Pont ferroviaire de Rue
  - . D 532 pour les dernières rences
  - . La voie des Huttes, sentier d'accès piétonnier, partant de Saint-Quentin-en-Tourmont

## *A l'est, la falaise morte et les marais au pied du plateau*

*“ Les maisons évitent de se perdre dans la campagne.  
Leur répartition n'est pas un éparpillement, mais  
une agglomération allongée, esclave des voies de circulation  
et des fossés d'écoulement . Rien n'y rappelle le groupement  
compact et fermé des plateaux ; c'est au contraire, entre des  
haies touffues et des fossés plein d'eau courante, une  
succession de pâtures encloses et de petites cours carrées.”*

Albert Demangeon



*Marais arrière littoraux  
Nord-est de Villers-sur-Authie*

*Le trait de côte était autrefois globalement rectiligne entre Onival et Colline-Beaumont. Il se poursuivait dans le Pas-de-Calais. L'extension des zones de sédimentation et des cordons littoraux ont progressivement éloigné le rebord des plateaux de la mer. Les falaises vives se sont progressivement affaissées en un versant adouci, couvert de sols argileux. Le relief de la falaise est souvent à peine visible. Les grandes cultures diffèrent peu du plateau. C'est la zone humide bocagère au pied du plateau qui forme la vraie limite des bas-champs.*

*Le drainage des zones humides au XVIII<sup>e</sup> siècle  
Vue des marais au-delà de Vieux-Quend (Diren 2001).*

*Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les zones marécageuses le long de la falaise morte ont été drainées pour ouvrir de nouvelles prairies. Ces travaux sont visibles dans le réseau rectiligne de fossés et de canaux artificiels qui rejoignent la Somme ou l'Authie, ainsi que dans la canalisation de la Maye entre Bernay et le Crotoy, réalisée en 1784.*

*Les marais sont bordés de prairies humides conçues pour le pâturage extensif et entretenues pour la chasse (bécassine). Le maintien de la biodiversité et le contrôle des strates arbustives et arborées sont assurés par la fauche. Pâturage et fauche maintiennent des paysages ouverts visibles depuis la voie ferrée ou les rares routes qui longent les marais.*

*Une ligne de villages-rue en limite du plateau.  
Panne flamande et alignement de maisons à Villers-sur-Authie*

*Les falaises mortes ont joué un rôle structurant pour l'implantation urbaine. Les routes et les villages, évitant les zones marécageuses inhospitalières, se sont groupés sur cette limite séparant les terres des bas-champs. Une ligne de petits villages-rues soulignent la base de la falaise morte. Ainsi se succèdent Ponthoile (547 h.), Romaine, Villers-sur-Authie (362 h.). Les villages sont agglomérés quand le site le permet (Vercourt, 85 h., Noyelles 742 h.). Les villages de la falaise morte se distinguent des villages des plaines maritimes par leur structure plus groupée et un front bâti sur rue, plus continu. L'influence du Ponthieu voisin se fait sentir dans l'implantation plus systématique de pignons sur rue et l'introduction de brique ou de torchis brut. Les toitures traditionnelles sont en panne flamande (ci-dessus), tuile dont la fabrication dans le département débuta à Villers-sur-Authie, à la fin de l'Ancien Régime.*

## *A l'ouest, une digue naturelle de sable*



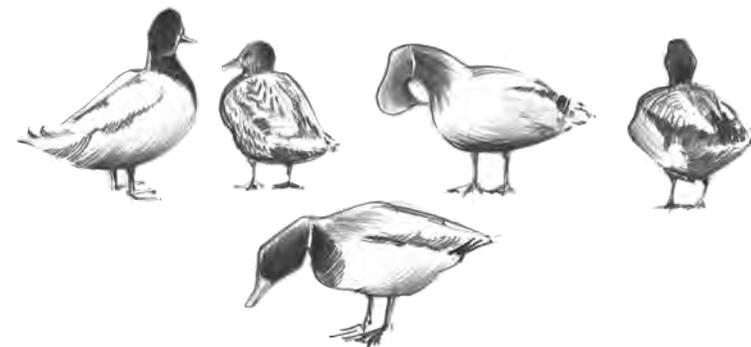
*La percée du massif dunaire  
Camping de Quend-plage.*

*Au nord de la Somme, les bancs de sable rendent l'accostage difficile. Pendant longtemps, les villages et les voies de communication ont donc été implantés en retrait du massif dunaire. La croissance urbaine sera liée à l'essor du tourisme balnéaire. En 1886, un chemin est ouvert entre le hameau de Fort-Mahon et la mer, afin de lotir les terrains. Cette percée rectiligne à travers les dunes est suivie quelques années plus tard, par celle de Quend-Plage-les-Pins, plus au sud. L'essor de ces deux stations, accéléré par la liaison au chemin de fer vers Paris, est manifeste après la première guerre mondiale, alors que les plages de galet du sud de la Somme deviennent moins en vogue.*

*Urbanisation des dunes et du front de mer  
Fort-Mahon-Plage (au centre, photo IGN, 1997)*

*A partir du front de mer et de la percée vers le littoral, le maillage de rues s'est étendu. Peu à peu, Fort-Mahon-Plage et Quend-Plage tendent à se rejoindre, tandis que le massif dunaire, en retrait est gagné par l'urbanisation. Lotissements et habitats légers de loisirs progressent le long des voies de communication. Dans un dossier consacré en 1991, par la DDE et la DRAE, à "l'organisation de l'espace et l'urbanisation de la plaine maritime picarde", le rapporteur écrit : "Urbanisation moderne continue en front de mer, tropisme urbain des dunes et des plages, unique artère commerçante perpendiculaire au rivage (...) la disposition en auréole des immeubles des années 1960, du centre jusqu'aux dernières poussées urbaines sur la dune marquent un peu comme une dendrochronologie les étapes de l'extension urbaine."*

## *Un territoire poldérisé, protégé par le massif dunaire* *La géométrie des dernières renclôtures*



*Un réseau hydraulique dense et hiérarchisé*  
*Vue du marais Noirette au nord-ouest de Villers-sur-Authie.*

*Les premiers travaux de drainage sont contemporains des premières digues. Le système repose sur des rigoles ou videraies, creusées dans les champs. Les eaux guidées vers des fossés, ou courses, sont évacuées vers la mer par des collecteurs principaux. L'ensemble du réseau hydraulique, "nocqs, eschaux et courses", régulé par un système d'écluses, constituait le "noca-gé". De son bon entretien dépendait la survie de ces terres inondables. L'association syndicale du Marquenterre regroupant les propriétaires est chargée de la défense contre la mer et de la gestion du système hydraulique .*

*La dimension des dernières terres conquises*  
*Lieu-dit "les bas-champs" au sud de la motte de Colline-Beaumont.*

*La partie sud des baies, zone d'accumulation, favorise l'extension des mollières. Les étendues de polders les plus importantes se trouvent donc près de l'estuaire de l'Authie (en 1737 la grande renclôture de Châteauneuf sur plus de 500 ha, en 1781, la renclôture de Lornoy, en 1817, les renclôtures Choquart et de la Houplière, en 1846 celle de Fort-Mahon puis en 1862 celle du Fer à Cheval).*

*Les derniers terrains conquis, proches des deux baies d'Authie et de la Somme ont un tracé géométrique traduisant l'augmentation des moyens techniques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La rectitude des tracés (digues, parcellaire, réseau de drainage) retranscrit la construction humaine de ce paysage. Les parcelles de grande taille, de forme rectangulaire, sont aujourd'hui drainées et consacrées aux grandes cultures. Elles sont parsemées de mares de chasse. Le paysage plat et ouvert est ponctué de quelques haies, de bosquets ou d'arbres épars qui laissent de larges vues sur l'espace agricole.*

*Les fermes pionnières des renclôtures.*  
*Vue de l'Authie, au croisement de la Départementale 85*

*De grosses fermes isolées se sont installées en pionnières sur les nouvelles terres rencloses : "le château Neuf", "le trou à mouches", "le Colombier", "la Grande Retz".*

*Ces fermes au plan géométrique forment des ensembles monumentaux, souvent en brique et pierre. Elles sont le siège de grandes exploitations agricoles.*



## *Le parcellaire sinueux des bas-champs centraux*



### *Bocage ou paysage ouvert*

Les cultures s'implantent sur les terrains les mieux drainés, ailleurs les prairies règnent. Des légumes sont cultivés sur la frange sableuse. Le bocage se concentre dans les zones humides, le long du plateau, et autour des villages, des fermes isolées ou de manière dispersée dans les bas-champs. La transition peut être tranchée ou parfois plus diffuse avec les bas-champs ouverts, en général plus proches du littoral. Un seul coup d'oeil permet d'englober l'espace agricole depuis la ligne boisée du massif dunaire jusqu'aux clochers de Saint-Firmin, Saint-Quentin ou Vieux-Quend.

### *L'exploitation des foraines. Nord de Rue*

L'originalité du Marquenterre tient à la présence de restes de cordons littoraux, dômes isolés dominant de quelques mètres les bas-champs. Ils sont présents au pied de la falaise morte (banc de Hère-Flandre et massif de Rue) ou au milieu de la plaine maritime (Quend, Le Crotoy). Ils diffèrent de ceux du sud de la baie de Somme par leur ancienneté (jusqu'à un million d'années) et le fait qu'ils peuvent contenir des blocs de pierre provenant des glaciers nord européens. Ils ont servi d'ancrage aux implantations urbaines.

Exploités d'abord artisanalement, les cordons de galets connaissent une exploitation industrielle intensive depuis le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ponctuent le Marquenterre de nombreux plans d'eau (nord du Crotoy, Saint-Firmin, Rue).

Les rences du Marquenterre sont mentionnées depuis 1193. Les anciens chenaux de marée ont déterminé le tracé sinueux suivi par les digues et canaux. Les terres encloses gagnées sur la mer, se sont fortement étendues au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles portent des noms tels "le Muret" (1258), "la mollière de Jean Gruber" (1462) ou "la bonne Dame" (1462).

L'originalité du parcellaire sinueux accompagné de digues, rigoles, fossés, canaux fait toute la singularité de ce paysage horizontal. Les éléments verticaux se repèrent de loin. Le clocher de l'église de Vieux-Quend a ainsi servi de repère de triangulation pour l'établissement de la carte de France en 1767.

*Les dunes du Marquenterre, au sud de Quend-Plage,  
Les "Blancs" et la pinède du Mont des Artilleurs*

dune de la pyramide (22 m)

"Les Blancs"



*Entre la Maye et l'Authie, un massif dunaire de 2 700 ha.*

*Les dunes couvrent plus de la moitié des 170 km du littoral du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Le massif dunaire du nord de la baie de Somme est relativement récent. Il a environ 2000 ans. Il a été créé par les courants, puis par les vents dominants d'ouest qui soulèvent le sable de l'estran à marée basse. Il culmine aujourd'hui à 36 mètres de haut et couvre 2700 hectares entre l'embouchure de la Maye et celui de l'Authie. Le massif se répartit en différents monticules plus ou moins isolés ("les crocs"), dont les crêtes sont modelées par les vents d'ouest en arcs parfois aigus. A proximité de la mer, les dunes plus basses offrent l'étagement classique de la végétation : dune mobile, dune blanche et dune grise.*

*Un milieu fragile*

*Les dunes sont fragilisées par la fréquentation touristique. La pression exercée sur la végétation, les sentiers sauvages qui créent des siffle-vents mettent le sable à nu et réenclenchent le cycle d'érosion. La fixation des sables est assurée par des plantations (oyats, argousiers et autres), complétée de rideaux de fascines ou de branchages secs, de filets brise-vent. Les traversées piétonnes du massif dunaire sont aménagées. Certaines zones fragiles ou en cours de fixation sont protégées et interdites. Des panneaux d'information tentent de sensibiliser le public à la fragilité du milieu.*

*Des pinèdes artificielles*

*Le massif dunaire du Marquenterre faisait partie du domaine public jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle il fut divisé et utilisé principalement comme réserve de chasse. Les travaux de fixation des dunes ont alors été à la charge des particuliers, jusqu'à ce qu'un décret de 1810 en incombât la responsabilité au département. A partir de 1850, les premières plantations de pins ont été entreprises pour fixer la dune, et stopper notamment l'ensablement de Saint-Quentin-en-Tourmont en évitant le mouvement du sable vers les zones habitées. Ces plantations devaient assurer également une production de bois. Une grande partie des dunes a ainsi été plantée de résineux : une majorité de pins laricio, quelques pins maritimes et quelques pins noirs d'Autriche sur les parties hautes des dunes, ainsi que des bouleaux, des peupliers et des saules dans les parties plus humides.*



*Une plantation massive d'un million d'arbres, entre 1950 et 1970*

Source : " [www.baie.de.somme.org](http://www.baie.de.somme.org) "

*Pour dégager les vues du front de mer, de vastes coupes d'arbre ont été pratiquées par les soldats allemands au cours de la seconde guerre mondiale. Au lendemain de la guerre, les quatre propriétaires du massif se sont regroupés en une association syndicale pour replanter des arbres (travaux subventionnés à 50% par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme). Un million d'arbres ont ainsi été plantés entre 1950 et 1970. En 1976, constatant que les dunes étaient définitivement stabilisées, l'association s'est dissoute.*

*La fixation des dunes étant désormais atteinte, une diversification éventuelle des essences et des paysages est envisagée.*

*La flore dans les dunes*

Source : " [www.baie.de.somme.org](http://www.baie.de.somme.org) "

*" Les dunes picardes sont particulièrement riches sur un plan écologique. 64 habitats sont représentés dont 40 sont compris dans l'une ou l'autre des catégories de la Directive Habitats. Les dunes abritent 60 espèces d'oiseaux nicheurs sur les quelques 160 que compte la Picardie.*

*382 espèces végétales y ont été recensées dont 153 sont considérées comme remarquables. 64 sont très rares à exceptionnelles en Picardie. 4 d'entre elles sont protégées au plan national et 12 le sont au niveau régional."*

*Le Marquenterre est un site classé depuis septembre 1998.*

*Index & crédits iconographiques*

*La Manche, vue de la réserve naturelle de la baie de Somme*





**Acheux-en-Amiénois**, **Ailly-sur-Noye**, Allonville, **Amiens**, Arquèves, Auchonvillers, Authuille, Aveluy, Bacouel-sur-Selle, Baizieux, Bavelincourt, Bayencourt, Bazentin, Beaucourt-sur-l'Ancre, Beaucourt-sur-l'Hallue, Beaumont-Hamel, Beauquesne, Bécordel-Bécourt, Béhencourt, Belleuse, Bergicourt, Bertangles, Bertrancourt, Blangy-sous-Poix, Bonnavy, Bosquel, Bougainville, Bouzincourt, Bovelles, **Boves**, Brassy, Bresle, Briquemessnil-Floxicourt, Buire-sur-l'Ancre, Bus-les-Artois, Bussy-les-Poix, Cagny, Camon, Camps-en-Amiénois, Cardonnette, Carnoy, Cavillon, Chaussoy-Epagny, Clairly-Saulchoix, Coigneux, Coisy, Colincamps, Contalmaison, Contay, Contre, **Conty**, Cottency, Courcellette, Courcelles-au-Bois, Courcelles-sous-Moyencourt, Courcelles-sous-Thoix, Creuse, Croixrault, Dernancourt, Dommartin, Dreuil-les-Amiens, Dury, Englebelmer, Eplèsier, Equennes-Eramecourt, Esserteaux, Estrées-sur-Noye, Etrejust, Faloise,

Ablaincourt-Pressoir, Aizcourt-le-Bas, Aizcourt-le-haut, Allaines, Andechy, Armancourt, Arvillers, Assainvillers, Assevillers, Athies, Aubercourt, Aubigny, Aubvillers Ayencourt, Balâtre, Barleux, Bayonvillers, Beaucourt-en-Santerre, Beaufort-en-Santerre, Becquigny, Belloy-en-Santerre, Bernes, Bery-en-Santerre, Berteaucourt-lès-Thennes, Béthencourt-sur-Somme, Beuvraignes, Biarre, Billancourt, Bouchavennes-Bergen, Bouchoir, Bouillancourt-la-Bataille, Boussicourt, Bouvincourt-en-Vermandois, **Boves**, Braches, Breuil, Brouchy, Buire-Courcelles, Bus-la-Mésière, Bussu, Buvérchy, Cachy, Caix, Cantigny, Carrépuis, Cartigny, Cayeux-en-Santerre, Champien, **Chaulnes**, Chilly, Chirmont, Chuignes, Chuignolles, **Combles**, Contoire, Coullemelle, Courtemanche, Crémery, Cressy-Omenecourt, Croix-Moligneaux, Curchy, Damery, Dancourt-Popincourt, Davenescourt, Démuin, Devise, Doingt, Domart-sur-la-Luce, Dompierre-

**Abbeville**, Agenville, Agenvillers, **Ailly-le-Haut-Clocher**, Argoules, Arry, Autheux, Authie, Authieule, Barly, Bayencourt, Béalcourt, Beaumetz, Beauval, Bellancourt, Bernâtre, **Bernaville**, Bernay-en-Ponthieu, Berneuil, Berteaucourt-les-Dames, Bertrancourt, Bettencourt-Saint-Ouen, Boisbergues, Bonneville, Bouchon, Boufflers, Bouquemaison, Brailly-Cornehotte, Brevillers, Brucamps, Buigny-l'Abbé, Buigny-Saint-Maclou, Bus-les-Artois, Bussus-Bussuel, Canaples, Canchy, Candas, Caours, Coigneux, Conteville, Coulouvillers, Courcelles-au-Bois, Cramont, **Crécy-en-Ponthieu**, **Domart-en-Ponthieu**, Domesmont, Dominois, Domléger-Longvillers, Dompierre-sur-Authie, Domqueur, Domvast, **Doullens**, Drucat, Epécamps, Ergnies, Estrées-lès-Crécy, Famechon, Fieffes-Montrelet, Fienvillers, Flixecourt, Fontaine-sur-Maye, Forest-l'Abbaye, Forest-Montiers, Francières, Franqueville, Fransu, Frohen-le-Grand, Frohen-le-Petit, Froyelles, Gapennes, Gézaincourt, Gorenflos, Gorges, Grouches-Luchuel, Gueschart, Halloy-lès-Pernois, Hautvillers-Ouille, Havernas, Hem-Hardinval, Heuzecourt, Hiermont, Humbecourt, La Vicogne, Lamotte-Buleux, Lanches-Saint-Hilaire, Le Boisle, Le Meillard, Le Titre, Ligescourt, Longuevillette, Louvencourt, Lucheux, Machiel, Machy, Maison-Ponthieu, Maison-Rolland, Maizicourt, Marieux, Mesnil-Domqueur, Mézerolles, Millencourt-en-Ponthieu, Montigny-les-Jongleurs, Moufflers, Nampont, Neufmoulin, Neuilly-le-Dien, Neuilly-l'Hôpital, Neuville, **Nouvion**, Noyelles-en-Chaussée, Occoches, Oneux, Outrebois, Pernois, Ponches- Estruval, Prouville, Raincheval, Regnière-Ecluse, Remaisnil, Ribeaucourt, Sailly-Flibeaucourt, Saint-Acheul, Saint-Léger-lès-Authie, Saint-Léger-lès-Domart, Saint-Ouen, Saint-Riquier, Surcamps, Terramesnil, Thièvres, Vauchelles-lès-Authie, Vauchelles-lès-Domart, Vauchelles-lès-Quesnoy, Ville-le-Marquet, Villers-sous-Ailly, Vironchaux, Vitz-sur-Authie, Vron, Yaucourt-Bussus, Yrench, Yrenchoux.

Famechon, Ferrières, Flers, Flers-sur-Noye, Flesselles, Fleury, Fluy, Folleville, Forceville, Fossemant, Fouencamps, Fourdrinoy, Fransures, Franvillers, Fréchencourt, Frémontiers, Fresnoy-au-Val, Fricamps, Fricourt, Ginchy, Grandcourt, Grattepanche, Gueudecourt, Guignemicourt, Guillemont, Guizancourt, Guyencourt-sur-Noye, Hallivillers, Hardecourt-aux-bois, Harponville, Hébecourt, Hédauville, Heilly, Hénencourt, Hérisart, Hescamps, Irles, Jumel, Lachapelle, Lahousoye, Laviéville, Lawarde-Mauger-L'Hortoy, Le Hamel, Le Mesge, Léalvillers, Loeuilly, Longueau, Longueval, Louvencourt, Mailly-Maillet, Mametz, Maricourt, Marieux, Méaulte, Méréaucourt, Méricourt-L'Abbé, Mesnil-Martinsart, Millencourt, Miraumont, Mirvaux, Mollis-au-Bois, **Mollis-Dreuil**, Monsures, Montagne-Fayel, Montauban-en-Picardie, Montigny-sur-l'Hallue, Montonvillers, Morlancourt, Moyencourt-lès-Poix, Namps-Maisnil, Nampty, Naours, Neuville-lès-Loeilly, Offoy, Oissy, Oresmaux, Ovilers-la-Boisselle, Pierregot, Pissy, Plachy-Buyon, **Poix-de-Picardie**, Pont-de-Metz, Pont-Noyelles, Poulainville, Pozières, Prouzel, Puchevillers, Pys, **Querrieu**, **Quesnoy-sur-Airaines**, **Quevauvillers**, **Quiry-le-Sec**, Raincheval, Rainneville, Remiencourt, Revelles, Ribemont-sur-Ancre, Riencourt, Rivery, Rogy, Rubempré, Rumigny, Sains-en-Amiénois, Saint-Aubin-Montenoy, Sainte-Segrée, Saint-Fuscien, Saint-Gratien, Saint-Saufieu, Saint-Vaast-en-Chaussée, Saisseval, Saleux, Salouël, Saulchoix-sous-Poix, Saveuse, Senlis-le-Sec, Sentelie, Seux, Soues, Talmas, Terramesnil, Thiepval, Thieulloy-la-Ville, Thoix, Tilloy-lès-Conty, Toutencourt, Treux, Vadencourt, Varennes, Vauchelles-lès-Authie, Vaux-en-Amiénois, Velennes, Vers-sur-Selles, Vignacourt, **Villers-Bocage**, Ville-sur-Ancre, Wargnies, Warloy-Baillon.

**Secteur du souvenir commun avec Vallée de Somme ou Santerre & Vermandois :** **Albert**, Allaines, Biaches, **Bray-sur-Somme**, Bouchavesnes-Bergen, Cappy, Cerisy, Chipilly, Cléry-sur-Somme, **Combles**, Curly, Eclusier-Vaux, Equancourt, Etinehem, Etricourt-Manancourt, Feuillères, Frise, Hem-Monacu, La Neuville-lès-Bray, Maurepas, Méricourt-sur-Somme, Mesnil-en-Arrouaise, Moislains, Morcourt, Nurlu, **Péronne**, Sailly-Laurette, Sailly-Sallisel, Suzanne.

Becquincourt, Douilly, Driencourt, Ennemain, Epehy, Epéancourt, Eppeville, Equancourt, Erches, Ercheu, Esclairvillers, Esmery-Hallon, Estrées-Déniécourt, Estrées-Mons, Etalon, Etefay, Eterpigny, Etricourt-Manancourt, Falvy, Faverolles, Fay, Fescamps, Fignières, Fins, Flaucourt, Folies, Fonches-Fonchette, Fontaine-les-Cappy, Fontaine-sous-Montdidier, Foucaucourt-en-Santerre, Fouencamps, Fouquescourt, Framerville-Rainecourt, Fransart, Fresnes-Mazancourt, Fresnoy-en-Chaussée, Fresnoy-lès-Roye, Gentelles, Goyencourt, Gratibus, Grécourt, Grivesnes, Grivillers, Gruny, Guerbigny, Guillaucourt, Guizancourt, Guyancourt-Saulcourt, Hailles, Hallu, **Ham**, Hamelet, Hancourt, Hangard, Hangest-en-Santerre, Harbonnières, Hargicourt, Hattencourt, Herbécourt, Herleville, Herly, Hervilly, Hesbécourt, Heudicourt, Hombreux, Hyencourt-le-Grand, Ignaucourt, Laboissière-en-Santerre, La Chavatte, La Neuville-Sire-Bernard, Lamotte-Warfusée, Lanquevoisin-Quiquery, Laucourt, Le Cardonnois, L'Echelle-Saint-Aurin, Lesboeufs, Le Quesnel, Le-Plessier-Rozainvillers, Liancourt-Fosse, Licourt, Liéramont, Lignières, Lihons, Longavesnes, Louvrechy, Mailly-Rainval, Malpart, Marcelcave, Marché-Allouarde, Marchélepot, Marestmontiers, Marquais, Marquillers, Matigny, Maucourt, Maurepas, Méharicourt, Mesnil-Brutel, Mesnil-Saint-Georges, Mesnil-Saint-Nicaise, Mézières-en-Santerre, Misery, Moislains, Monchy-Lagache, **Montdidier**, Morchain, **Moreuil**, Morisel, Moyencourt, Muille-Villette, **Nesle**, Nurlu, Offoy, Omiécourt, Pargny, Parvillers-le-Quesnoy, Pertain, Piennes-Onvillers, Pierrepont-sur-Avre, Poeuilly, Potte, Proyard, Punchy, Puzeaux, Quivières, Rancourt, Remaugies, Rethonvillers, Roiglise, **Roisel**, Rollot, Ronssoy, **Rosières-en-Santerre**, Rouvrel, Rouvroy-en-Santerre, Rouy-le-Grand, Rouy-le-Petit, **Roye**, Rubescourt, Sailly-Sallisel, Saint-Mard, Sancourt, Sauvillers-Mongival, Sorel, Sourdun, Soyécourt, Templeux-la-Fosse, Templeux-le-Guéard, Tertry, Thennes, Thézy-Glimont, Thory, Tilloloy, Tincourt-Boucly, Ugny-l'Equipée, Vauvillers, Vermandovillers, Verpillères, Villecourt, Villers-aux-Erables, **Villers-Bretonneux**, Villers-Carbonnel, Villers-Faucon, Villers-les-Roye, Villers-Tournelle, Voyennes, Vraignes-en-Vermandois, Vrély, Warsy, Warvillers, Wiencourt-l'Equipée, Y.

# Index des 783 communes

En couleur sont distingués les chefs-lieux de cantons  
Certaines communes limitrophes peuvent être référencées dans plusieurs entités.

## Vimeu & Bresle

Acheux-en-Vimeu, Aigneville, Airaines, Allenay, Allery, Andainville, Arguel, Arrest, Aumâtre, Aumont, Aveslges, Avesnes-Chaussoy, Bailleul, Beauchamps, Beaucamps-le-Jeune, Beaucamps-le-Vieux, Béhen, Belloy-Saint-Leonard, Bermesnil, Bethencourt-sur-mer, Bettembos, Bettencourt-Rivière, Biencourt, Bouillancourt-en-Séry, Bourseville, Bouttencourt, Bouvaincourt-sur-Bresle, Brocourt, Buigny-les-Gamaches, Cahon, Cannessières, Caulières, Cerisy-Buleux, Chépy, Citerne, Dargnies, Doudelainville, Dromesnil, Embreville, Epauquesnil, Ercourt, Estréboeuf, Feuquières-en-Vimeu, Fontaine-le-Sec, Forceville-en-Vimeu, Foucaucourt-Hors-Nesle, Fourcigny, Framicourt, Franleu, Fresnes-Tilloloy, Fresneville, Fresnoy-Andainville, Fressenneville, Frettecuisse, Fretteville, Friaucourt, **Friville-Escarbotin**, Frucourt, **Gamaches**, Gauville, Grébault-Mesnil, **Hallencourt**, Heucourt-Croquoison, **Hornoy-le-Bourg**, Huchenneville, Huppy, Inval-Boiron, Lafresguimont-Saint-Martin, Laleu, Lamaronde, Le Mazis, Le Quesne, Le Translay, Lignières-Châtelain, Lignières-en-Vimeu, Limeux, Liomer, Maisnières, Marlers, Martainneville, Meigneux, Méneslies, Mérélessart, Métingny, Miannay, Mons-Boubert, Morvillers-Saint-Saturin, Mouflières, **Moyenneville**, Nesle-l'hôpital, Neslette, Neuville-au-Bois, Neuville-Coppegueule, Nibas, Ochancourt, Offignies, **Oisemont**, Oust-Marest, Pendé, Quesnoy-le-Montant, Ramburelles, Rambures, Saint-Aubin-Rivière, Saint-Blimont, Saint-Germain-sur-Bresle, Saint-Léger-sur-Bresle, Saint-Maulvis, Saint-Maxent, Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, Sénarpont, Sorel-en-Vimeu, Tailly, Thieulloy-l'abbaye, Tilloy-Florville, Toeuflès, Tours-en-Vimeu, Tully, Valines, Vaudricourt, Vaux-Marquenneville, Vergies, Villeroy, Villers-Campsart, Vismes, Vraignes-les-Hornoy, Warlus, Wiry-au-Mont, Woignarue, Woincourt, Woirel, Yonval, Yzengremer

## Vallée de la Somme

**Abbeville**, Ailly-sur-Somme, **Amiens**, Argoeuves, Aubigny, Belloy-sur-Somme, Béthencourt-sur-Somme, Biaches, Blangy-Tronville, Boismont, Bouchon, Bourdon, Bray-lès-Mareuil, **Bray-sur-Somme**, Breilly, Brie, Bussy-lès-Daours, Cambron, Camon, Cappy, Cerisy, Chipilly, Cizancourt, Cléry-sur-Somme, Cocquerel, Condé-Folie, **Corbie**, Crouy-Saint-Pierre, Curlu, Daours, Dreuil-lès-Amiens, Eaucourt-sur-Somme, Eclusier-Vaux, Epagne-Epagnette, Epéanancourt, Eppeville, Erondelle, Eterpigny, Etinehem, Falvy, Feuillères, Fontaine-sur-Somme, Fouillois, Frise, Glisy, Grand-Laviers, **Ham**, Hamelet, Hangest-sur-Somme, Hem-Monacu, L'Etoile, La Neuville-les-Bray, La-Chaussée-Tirancourt, Lamotte-Brebière, Liercourt, Long, Longpré-les-Corps-Saints, Mareuil-Caubert, Méricourt-sur-Somme, Morcourt, Noyelles-sur-mer, Offoy, Pargny, **Péronne**, **Picquigny**, Pont-Remy, Port-le-Grand, Rivery, Saigneville, Saily-Laurette, Saily-le-Sec, Saint-Christ-Briost, Saint-Sauveur, Suzanne, Vaire-sous-Corbie, Vaux-sur-Somme, Vecquemont, Villecourt, Voyennes, Yzeux

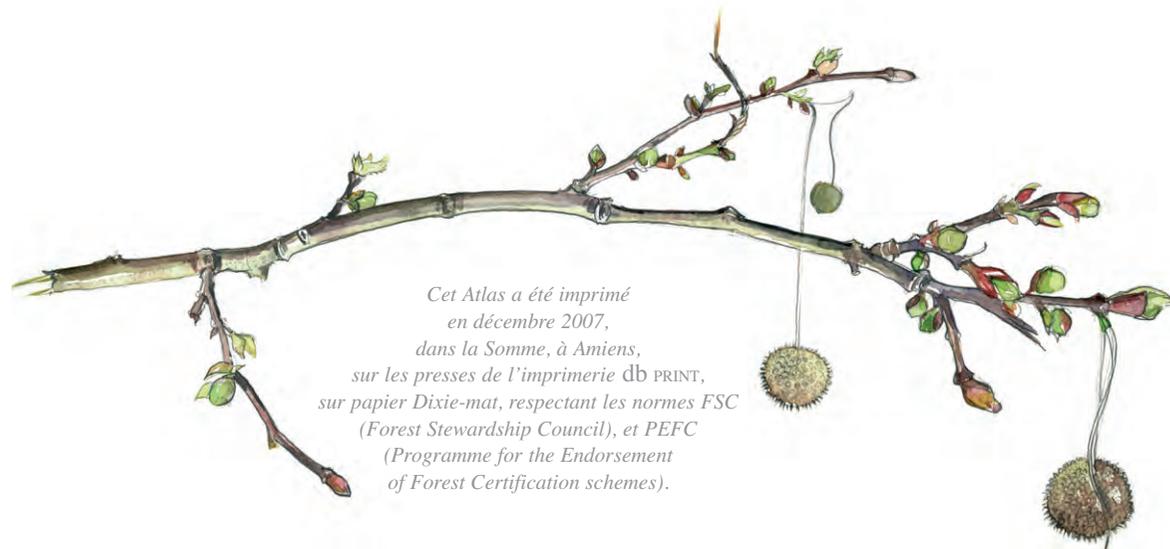
## Littoral picard

**Ault**, Brutelles, **Cayeux-sur-mer**, Favières, Fort-Mahon-Plage, Lanchères, Le Crotoy, Mers-les-Bains, Noyelles-sur-mer, Ponthoile, **Quend**, **Rue**, Saint-Quentin-en-Tourmont, **Saint-Valéry-sur-Somme**, Vercourt, Villers-sur-Authie.



# Crédits iconographiques

- © Agache Roger : *Plan du grand sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre*, p.89.
- © Archives départementales de la Somme : *Carte générale de Picardie et Artois*, fin XVII<sup>e</sup> siècle (Fonds diocésain DA 2912/45) p. 19 ; *Département de la Somme, Carte des productions agricoles et industrielles*, (extraits), 1868, Poiré-Choquet, librairie-éditeur (99 M 106 761), p. 22 et p. 72 et p. 141 ; *Département de la Somme, Carte des voies de communication* (extrait), 1932, Poiré-Choquet, librairie-éditeur, p. 23 ; Abbé Daligre, *Reconstitution du plan du monastère carolingien et des sanctuaires de l'Abbaye-de-Saint-Riquier*, d'après les chroniques d'Hariulf (7 FI 17/5), p. 32 ; *Plan de Hiermont* (fonds diocésain 10 489) p.43 ; *Plan général...des ville et citadelle de Doullens*, 1774 (1 FI 358), p. 48 ; *Carte routière du département de la Somme*, Ech. 1/20 000, Amiens, 1934, extrait, (1 FI 449), p. 68 ; *Carte hydrologique et piscicole du département de la Somme*, 1912, (99 M 107653/3), p. 72 ; *Carte du département de la Somme* décrété le 6 janvier 1790 par l'Assemblée Nationale...(1 FI 322), p. 73 ; *Amiens, La ville et le port vus du chemin de halage*, XVII<sup>e</sup> siècle, (1 FI 21), p. 82 ; *Amiens, Plan militaire de la ville et de la citadelle* ....., (1 FI 306), p. 82 ; *Ville d'Amiens, Plan de reconstruction et d'aménagement*, approuvé en 1943, modifié en 1947, MRU, Pierre Dufau urbaniste (AD 56W42), p. 84 ; *Canalisation de la Selle, Projet de l'An IV* (4 J 113) p. 125 ; *Carte de cinq districts du département*, (S.d.), Période révolutionnaire (1 F. L 323) p. 141 ; *St-Valery-sur-Somme, Maisons bâties sur les anciens remparts*, s.d. 1900-1913, carte postale, Levy et fils et Cie éd. (8 FI 5170), p.220 ; *Plan aquarellé de la ville fortifiée de Péronne*, 1728 (1 FI 256) p.220 ; *Ligne de démarcation* (1 FI 485/1-8), p. 221 ; *Plan de l'étang de la ferme de la Grenouillère*, (99 S 355 605), p. 222 ; *Carte figurant le canal de Picardie joignant la navigation de la Flandre et de la France* (J 229 S) p.226 ; *Projet de tracé du canal de la Somme, empruntant la Selle à Amiens, puis rejoignant l'Oise via Beauvais*, 10 Messidor An IV. (4 J 113) p. 226 ; *Détail d'aménagement du fleuve canalisé sur le bief de Corbie* (1 C. CP 2009 18 ), p. 226 ; *Loi du 5 août 1879* (99 S 371 410), p. 235 ; *Carte du canal du duc d'Angoulême*..., Amiens, 10 avril 1821, extraits (1 FI 456), p. 234 et p 257 ; *Activités du port de Saint-Valery-sur-Somme*, XIX<sup>e</sup>, Lithographie L. Ganeray, (Fonds diocésain déposé DA2912), p 267 ; *Carte de la côte du Crotoy à Vernon*, an III (1 J 2714/11), p 267 ; *Affiche des Chemins de fer du Nord*, (1 FI Saint-Valery-sur-Somme 66), p. 272
- © Baron Guy, *Le Vimeu industriel*, 1986 (extrait) : Serruriers du Vimeu, d'après Bonnot, 1783, p 202
- © BNF : *Vue cavalière d'Abbeville*, 1657 (vx 23 N°2983), p. 33 ; Joachim Duwert, 1611, *Saint-Valery et Le Crotoy se faisant face de part et d'autre de la baie de Somme* (VX 23 RES 2985-2986-2974), p. 266
- © Conseil général de la Somme, Musée de Thiepval, *Cartes des combats de 1916 sur le front de la Somme et le secteur de Thiepval*, p 94
- © Direction départementale de l'Equipement, archives du canal de la Somme : *Plan-projet pour l'écluse d'Ailly-sur-Somme*, p.227 ; *Projet de chaussée entre Petit Port et Saint-Valery*, 1874 p. 227 ; *Plan du bas quartier de la ville d'Amiens, des bras de la Somme qui le traversent et d'une partie de cette rivière*..., 1818, p. 246
- © Diren de Picardie, vues aériennes : *Haute-Somme* p.221 ; *Entailles* p. 223, *Pointe du Hourdel* p 263, *Le Hourdel* p 267, *Mares de chasse au cap Hornu*, p 269, *Lusine Silmer à Cayeux* (autrefois Société Victor Sanson), p. 271, *Fort-Mahon* en 2001 p. 275 ; *Le bois de Cise*. (Mission aérienne Gepop 1989),p.283 ; *Cayeux* (mission aérienne Gepop 1989) p. 287 ; *Poulier de la pointe du Hourdel*, p. 287 ; *Baie d'Authie, vue du Pas-de-Calais*, p. 296 ; *Vue des marais au-delà de Vieux-Quend*, (2001), p. 302
- © Dolique François : *Evolution de la pointe du Hourdel au cours des deux derniers siècles*, p. 287 et *Extension des mollières autour de la baie de Somme* (1998), p 289, publié dans Actes de colloques : La baie de Somme en question, LPBS, Fressenneville, 1999.
- © Frutier Altimage, vue aérienne : *Salouël*, p.85
- © IGN-2007, reproduction interdite, autorisation N°60. 07085 , Extraits BD Carto® pages 17, 27, 29, 31, 35 , 41, 45, 51, 57, 67, 77, 79, 81, 87, 93 , 99, 103, 111, 115, 123, 127, 137, 147, 149, 151, 157, 165, 169, 173, 181, 191, 194, 196, 201, 205, 209, 229, 231, 233, 239, 245, 249, 255, 261, 277, 279, 281, 285, 295, 301 ; Extraits SCAN25® : Bougainville (2208E) p.113 ; Hallencourt (2208O) p.182 ; Morvillers-Saint-Saturnin (2109E) p.183 ; Neuville-Coppegueule (2109E) p.184 ; Friville-Escarbotin/ Woincourt, (2107OT) p.202 ; La Chaussée-Tirancourt (2208E) p.220 ; Cerisy et Chipilly, (2408O) p.222 ; Canal maritime, (2207O), p.256, Lanchères, Sallenelle (2107O T), p 286 ; Wathiéhurt (2107O T), p 289 ; Vues aériennes : Long (IGN 1997), p.224, Fort-Mahon-Plage (IGN 1997), p. 303
- © Ministère de la Culture, cliché Roger Agache : *Vismes-au-Mont* p. 184
- © Picouet Patrick, *Composition colorée 3,2,1 des canaux de Spot, Baie de Somme* : Arrivée du flot dans l'estuaire,(17 mars 1990), et La Baie de Somme bien remplie (13 oct. 1992), p 263
- © Vasselle François, *photographie aérienne du château de Bertangles*, p. 88



*Cet Atlas a été imprimé  
en décembre 2007,  
dans la Somme, à Amiens,  
sur les presses de l'imprimerie db PRINT,  
sur papier Dixie-mat, respectant les normes FSC  
(Forest Stewardship Council), et PEFC  
(Programme for the Endorsement  
of Forest Certification schemes).*





*Devant nous, le paysage s'étend : vallonnements légers, sillons réguliers, vert tendre des premières levées d'automne, brun luisant des derniers labours. Des nuages aussi, de beaux nuages travaillés et changeants qui se teintent d'une pointe d'ocre pour découvrir un léger pan de ciel bleu.*

*L'oeil regarde le paysage silencieux. Il essaye de le comprendre, partagé entre le plaisir de goûter un instant encore, son harmonie rassurante, et le besoin de définir ce qui en fait le charme, la spécificité, la fragilité peut-être.*

*L'oeil regarde et cherche à saisir la structure des paysages, la mémoire qu'ils contiennent, le mouvement qui les anime. L'oeil essaye de cadrer, de trouver l'angle d'approche, de régler la profondeur de champs. Il sait que chaque élément a son importance dans un paysage, la moindre branche d'aulne, la poule d'eau la plus inquiète blottie dans les fourrés, et jusqu'aux horizons bleutés qui se laissent à peine deviner. Tout compte écrivait Paul Claudel, " du plus grand ange qui louvoie, jusqu'au plus petit caillou sur le chemin". Mais par où commencer pour lire un paysage ?*

*Complémentaire d'un premier tome, qui réunit des clefs de lecture thématiques, commune à l'ensemble des paysages de la Somme, ce second volume analyse chacune des six entités géographiques de ce département : le Ponthieu, l'Amiénois, le Santerre et le Vermandois, le Vimeu, la vallée de la Somme, et le littoral picard.*